JOUEZ $4.00 GAGNEZ $200,000
600 GAGNANTS, $600,000. EN PRIX.
SUPER LOTTO

LE SOLEIL

★ 88 PAGES — 74e ANNEE — No 49 — QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 — PRIX QUINZE CENTS

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Poulet du Québec au menu des Japonais

par Michel SAMSON

Une partie des surplus de poulets de gril du Québec "iront sous la dent"... des Japonais.

En effet, le ministre québécois de l'Agriculture et député de Champlain, M. Normand Toupin, a annoncé, hier, la vente de trois millions de livres de poulet à la firme japonaise Mitsui.

M. Toupin a précisé que cette vente était la première du genre dans l'histoire du Québec et qu'elle pourrait ouvrir des débouchés pour tous les produits du Québec.

Le Québec est à l'heure actuelle aux prises avec un surplus de poulets de gril évalué par la Fédération des producteurs de volailles du Québec à quelque 12 millions de livres à la suite de "la guerre des poulets et des oeufs" entre le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

Le ministre a précisé que c'est après de nombreuses recherches et avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que du gouvernement fédéral que cette transaction a pu être réussie.

"Cette transaction, a-t-il dit, permettra aux producteurs de poulet du Québec d'écouler leurs surplus et de se libérer du blocage systématique des autres provinces face aux poulets produits au Québec."

La transaction a été complétée, hier après-midi, et la signature du contrat d'exportation de ces poulets doit se faire, aujourd'hui, à Montréal.

Appelé à commenter cette transaction, le secrétaire de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, M. Maurice Mercier, a précisé que cette vente s'avérait une bonne chose pour les producteurs québécois.

Une telle vente, a-t-il expliqué, en contribuant à la baisse des surplus, va faciliter la mise sur pied du plan commun chez les producteurs de volailles.

En plus de bonifier la politique des contingentements, ce genre de transaction peut ouvrir des marchés dans ce pays pour l'avenir. "Vendre au Japon, cela peut vouloir dire vendre ailleurs à un autre moment".

Aucun détail sur le montant de la transaction n'a cependant été révélé.

Canadiens bien informés par la ...radio russe

VANCOUVER (PC) — C'est avec une stupéfaction horrifiée que le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a appris que certains citoyens du Nord canadien comptaient sur les émissions en langue anglaise provenant de Russie pour être au courant des dernières nouvelles.

Au cours d'une interview accordée hier, M. Pelletier a expliqué qu'une enquête sur les besoins radiophoniques dans le Grand Nord canadien avait démontré que les émissions du service anglais de Radio-Canada et d'autres stations canadiennes anglophones n'atteignaient pas certains centres de population près de l'océan Arctique.

Le secrétaire d'Etat a ajouté que toutefois Radio-Canada pourra atteindre ces régions, quand son prochain satellite de communication canadien sera en service.

"J'ai été horrifié d'apprendre une telle situation", a déclaré M. Pelletier.

Carnaval plus meurtrier que le nôtre

RIO DE JANEIRO (AFP)— Pas moins de 176 personnes sont mortes dans les deux seules villes de Rio de Janeiro et de Sao Paulo depuis le début du carnaval, samedi dernier, jusqu'à hier soir, indique-t-on à Rio de Janeiro. Les décès ont eu des causes très diverses, allant de l'accident à l'homicide ou au suicide.

A Rio de Janeiro, les autorités ont fait état de 81 décès. Selon les statistiques, les hôpitaux, toujours pour la même période, ont donné des soins à 5,143 personnes qui avaient demandé assistance.

Enfin, les forces de police ont dû intervenir 11,413 fois dans la capitale pour mettre fin à des incidents ou pour arrêter des personnes en état d'ébriété.

Réduction du taux d'escompte

Déjà des répercussions sur le prêt hypothécaire

MONTREAL (d'après PC) — La baisse du taux d'escompte d'un demi-point de la Banque du Canada a amorcé le mouvement de réduction du taux d'intérêt des prêts consentis aux meilleurs emprunteurs, c'est-à-dire les grandes entreprises, et du taux d'intérêt des prêts hypothécaires.

En effet, trois banques à charte du Canada, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, la Banque de Commerce Canadienne Impériale et la Banque Royale, ont annoncé, aujourd'hui, qu'elles baissaient leur taux d'intérêt préférentiel à compter du 1er mars de 7 pour cent à 6 et demi pour cent.

D'autre part, l'intérêt sur les prêts hypothécaires consentis par la Banque Royale en vertu de la loi nationale sur l'habitation sera réduit d'un demi de un pour cent à 8 3-4 pour cent. En ce qui concerne les prêts hypothécaires conventionnels, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas visés par la Loi nationale sur l'habitation, le taux d'intérêt sera abaissé d'un demi de un pour cent; le taux s'établira à 9 1-4 pour cent.

C'est le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky qui a annoncé, hier, la réduction du taux d'escompte de la Banque du Canada. Le taux est ainsi ramené à 5 1-4 pour cent à partir d'aujourd'hui.

Le gouverneur a précisé que cette réduction visait à promouvoir le développement au Canada d'une conjoncture du crédit appropriée à la fois à la situation économique interne et à la forte position de notre balance des paiements.

La nouvelle réduction, qui est la deuxième annoncée, en l'espace de neuf jours, entre en vigueur dès aujourd'hui. La Banque du Canada avait réduit son taux d'intérêt de 6 à 5 3-4 pour cent le 15 février.

Le nouveau taux est le plus bas depuis l'automne 1967. En juillet 1969 et en mai dernier, au plus fort de la lutte anti-inflationniste, le taux d'intérêt atteignait 8 pour cent.

Dans le bref communiqué publié pour annoncer la nouvelle, on souligne que cette mesure a pour but de stimuler une tendance à la baisse dans les taux du crédit commercial et ralentir l'entrée des fonds américains attirés par les forts rendements des prêts consentis au Canada.

Le ministre du Revenu, M. Herb Gray, a déclaré que la réduction du taux de la Banque du Canada, constitue un signal invitant les banques et les autres institutions prêteuses à réduire leur taux sur les prêts, y compris ceux attachés aux hypothèques.

"Le gouvernement est d'avis que les institutions prêteuses devraient réagir en diminuant elles aussi leurs taux... le plus tôt

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Les enseignants décrètent une trêve

Par Anne-Marie VOISARD

Les grèves d'enseignants cesseront à compter de demain au Québec, y compris dans la région de Montréal où les débrayages ont débuté le 25 janvier dernier.

C'est ce qu'a annoncé, en fin d'avant-midi, le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, en déclarant que les enseignants veulent, par ce moyen, tenter une dernière fois de régler, par voie de négociation, le conflit sur la classification.

Au même moment, soit à 16h demain après-midi, la Commission parlementaire de la fonction publique se réunira afin d'entendre les parties en cause dans le présent conflit.

La convocation de la Commission parlementaire a été décidée par l'Assemblée nationale, au moment de l'ouverture de la Session hier après-midi. Cette commission agira en quelque sorte comme médiateur entre les représentants patronaux et ceux des enseignants. C'est le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, qui a présenté la motion.

M. Charbonneau, pour sa part, estime que la convocation de la Commission parlementaire ne peut être autre chose qu'un cataplasme. "C'est une manière de politiser le débat et de favoriser la campagne d'information et de publicité lancée par le gouvernement".

Le président de la CEQ estime que l'utilisation d'un médiateur ou le recours à une commission parlementaire sont, en matière de relation de travail, des mécanismes "à utiliser quand les parties ont vraiment épuisé toutes les possibilités d'une négociation de bonne foi".

Or, en ce qui concerne la classification des enseignants, M. Charbonneau est convaincu qu'il y a place encore pour des négociations directes entre les parties intéressées . . . d'autant plus que les pourparlers, lors de la trêve observée le 12 février dernier par les enseignants, n'ont duré que 7 heures.

C'est pourquoi, le président de la CEQ demande à ses syndicats de suspendre une nouvelle fois tous moyens de pression, "afin", dit-il, "de sonder les intentions réelles du gouvernement".

On sait que la partie patronale a posé comme condition préalable à la reprise des négociations le retour au travail de tous les enseignants. Cette fois, la trêve aura une durée indéterminée.

L'attitude des enseignants sera dictée par les progrès enregistrés à la table de négociations.

M. Charbonneau comptait s'entretenir cet après-midi avec le ministre de la Fonction publique pour connaître la réaction du gouvernement face à la décision des enseignants de suspendre les grèves.

De même, la CEQ voulait s'assurer si la réunion pour demain de la Commission parlementaire tient toujours. M. Charbonneau n'avait reçu, ce matin, aucune convocation pour assister à cette commission.

Malgré son désaccord, face à une telle convocation, M. Charbonneau croit qu'il sera difficile aux représentants des enseignants de ne pas être au rendez-vous. "Un refus de notre part équivaudront pratiquement à un mépris de l'Assemblée nationale", a-t-il constaté.

Hier, le président de la CEQ avait fait parvenir aux membres de l'Assemblée nationale une lettre dans laquelle il fausait appel "au sens de la justice et du droit qui doit normalement caractériser les élus du peuple".

Dans cette lettre, M. Charbonneau disait que "la partie syndicale ne peut permettre à son employeur de s'approprier, en cours de convention, un des objets les plus durement conquis de nos conditions de travail, soit les normes d'évaluation de la scolarité".

Cette exigence de la partie syndicale tient toujours. Si le gouvernement et les commissions scolaires continuent à vouloir retirer du champ de la négociation l'établissement des normes de scolarité des enseignants, la CEQ n'hésitera pas à recourir une nouvelle fois à la grève.

M. Charbonneau a rappelé que le conseil d'administration de la CEQ a présentement en main des mandats d'action de la moitié environ de ses syndicats.

Si les négociations ne devaient pas aboutir, une réunion du Conseil provincial de la CEQ est à prévoir en fin de semaine ou au début de la semaine prochaine. On décidera s'il y a lieu d'utiliser ces mandats et de tenir d'autres assemblées générales dans les syndicats.

On sait, d'ailleurs, que l'Alliance des professeurs de Montréal a organisé pour cet après-midi un ralliement de ses 9,500 membres. Toutes les écoles de la CECM seront fermées.

D'autres syndicats d'enseignants ont débrayé, ce matin, sur la Côte-Nord. Environ 450 enseignants des régions de Baie-Comeau, Hauterive et Tadoussac, participent à une journée d'études.

Ces syndicats auront l'occasion de prendre position sur la trêve demandée par M. Charbonneau Toutefois, les présidents de syndicats, réunis à Montréal lundi, ont déjà accepté de laisser au conseil d'administration de la CEQ le soin de coordonner l'action de leurs membres.

Robert Bourassa

Ottawa devra considérer notre structure industrielle

par Normand GIRARD

"Le progrès économique n'est pas dissociable du progrès social et culturel", a affirmé, hier, le premier ministre du Québec, en énumérant un certain nombre de lois qu'il compte faire adopter par le Parlement au cours de la présente session.

M. Robert Bourassa a précisé, au cours du discours qui marquait l'ouverture de la deuxième session de la 29e Législature, que le style d'action de son gouvernement en est un d'effort d'interprétation globale de la réalité québécoise.

"Dans la mesure où le succès économique est un élément déterminant du développement de la collectivité québécoise, dit-il, une condition nécessaire et un facteur essentiel à la réalisation de ses aspirations culturelles et sociales, il devient une motivation aussi stimulante que l'ont été la démocratisation de l'éducation et les autres grandes réformes et innovations de la révolution tranquille".

Le premier ministre a néanmoins signalé que tous les efforts du Québec pour orienter de façon rationnelle son développement pourraient toutefois tourner à vide et ne produire que des résultats marginaux, si les politiques fiscales, tarifaires et monétaires du gouvernement central ne sont pas coordonnées avec nos priorités de développement.

M. Bourassa, après avoir réaffirmé sa foi dans l'affirma-

Nos informations à la page 3

tion culturelle du Québec au sein du régime fédéral, a soutenu que son gouvernement insistera de façon systématique pour que le pouvoir central tienne compte des caractères particuliers de la structure industrielle québécoise, de la vulnérabilité de certains de nos secteurs comme des possibilités d'expansion de certains autres.

NOUVEAUX PROGRAMMES

Le chef du gouvernement a indiqué ensuite que le Québec, de son côté, mettra de l'avant de nouveaux programmes visant à ranimer le développement industriel, commercial et financier, et à réactiver l'emploi.

"En un mot, dit-il, nous prendrons nos responsabilités et la population en jugera".

Les lois actuelles d'aide au développement industriel (les bills 23 et 24) seront orientées en vue d'une meilleure utilisation des ressources, dit-il.

De caractère sélectif, de nouveaux programmes d'aide à certains types d'entreprises viseront à modifier la structure industrielle québécoise dans un sens plus favorable.

Les industries motrices de développement et créatrices d'emplois seront privilégiées dans l'attribution de subventions publiques, par:

Programmes d'assistance technique aux petites et moyennes entreprises, loi des fonds industriels municipaux, assistance aux commissariats industriels, prêts à taux d'intérêt réduit, création d'une agence de développement industriel, participation accrue à l'objectif de développement des ministères à vocation économique, comme ceux des Terres et Forêts, des Richesses naturelles et du Tourisme, et des

(Suite à la page 2, 1ère col.)



Un symbole ? —

Quelque 350 personnes à peine assistaient, hier soir, à la clôture du Carnaval. C'était peu et la place d'Youville paraissait vide . . . Peut-être à cause de la tempête, peut-être à cause . . . Beaucoup s'interrogent sur ce qui reste de l'impact du Carnaval chez les Québécois. Une foule minime par rapport aux "belles années" au pied d'un édifice en plein élan: on peut y voir un symbole . . .

(Nouvelles et photos en page 53)

Nationalisation de la DEMBA

Aucun problème pour le Canada

ARVIDA — La nationalisation de la Demerara Bauxite Company, filiale d'Alcan Aluminium Ltée, n'affectera pas l'activité des usines que l'Alcan exploite au Canada.

C'est ce que déclare la direction de la société multinationale, dont le siège social est établi à Montréal, dans un communiqué laconique émis immédiatement après la décision de nationaliser la Damerara Bauxite Company, annoncée hier par le premier ministre Burnham, de la Guyane.

Rappelons que l'Alcan exploite quatre alumineries au Québec, plus précisément à Arvida, Alma, Shawinigan et Beauharnois, et une cinquième à Kitimat, en Colombie-Britannique.

Dans son communiqué, l'Alcan signale simplement qu'en "attendant que soient connues les dispositions de la loi de nationalisation proposée, Alcan n'est pas en mesure de faire d'autres commentaires".

Le gouvernement de la Guyane se propose de présenter au Parlement, au cours de cette semaine, un projet de loi pour la nationalisation des installations de bauxite de Mackenzie "moyennant une compensation raisonnable." C'est dans la ville de Mackenzie que se situe le centre de l'activité d'Alcan en Guyane.

Alcan dit regretter que les négociations qui se sont poursuivies entre elle et le gouvernement de la Guyane connaissent une telle issue. "Ces négociations avaient été entreprises à la suite de l'annonce par le gouvernement, le 28 novembre, de son intention d'acquérir une participation majoritaire dans l'entreprise."

On sait par ailleurs que les autorités de la Demerara avaient proposé un accord sur une base d'égalité (50 pour cent chacun) tan-

Réactions page 15

dis que le gouvernement de Georgetown voulait être majoritaire avec 51 pour cent.

Les deux tiers des voix du Parlement sont nécessaires pour que la nationalisation prenne effet.

L'ALCAN POSSEDE 400 MILLIONS DE TONNES EN RESERVE

L'échec des négociations entre le gouvernement de la Guyane et les représentants de l'Aluminium du Canada Ltée cause une certaine inquiétude au Saguenay - Lac-Saint - Jean, où plus de

(Suite à la page 2, 5e col.)

sommaire

Arts et Lettres	48 et 49
Annonces classées	70 à 75
A Québec aujourd'hui	48
Bandes dessinées	76
Bridge	72
Décès	67
Documents	18
Famille	37 à 40
Finance	61 et 62
Horoscope	71
Mots croisés	70
Patron	73
Radio	49
Sport	25 à 31
Télévision	66

la météo

Aujourd'hui : un maximum de 25 à 30. Demain : généralement ensoleillé. Les vents légers. Minimum : 5 à 15, maximum : 25 à 30.

à lire

Les usines Dupan et Dubé vont bénéficier d'un sursis de la SGF
- page 12

Massey-Ferguson discontinue les opérations dans six de ses usines
- page 12

Référendum sur la question de la fluoration de l'eau
- page 15

Déjà des...

(Suite de la première page)

possible", a-t-il déclaré au cours d'une interview.

Il a ajouté qu'il préférait ne pas faire de prédiction quant à la date où des réductions seront apportées aux taux d'intérêt sur les hypothèques et les autres prêts commerciaux, mais il prévoit néanmoins que de tels changements seront annoncés d'ici un mois.

La situation sur les marchés financiers, en lente amélioration depuis quelques mois, était devenue plus difficile après la réduction du taux de l'escompte annoncée le 15 février dernier et, certaines sociétés avaient de la difficulté à trouver les fonds nécessaires à l'expansion.

En évoquant la balance internationale des paiements, M. Rasminsky faisait allusion à l'afflux des fonds américains attirés par des taux d'intérêt sensiblement plus forts au Canada qu'aux Etats-Unis. Cela, à son tour, a fait grimper le taux de change du dollar canadien qui était déjà presque à parité avec la devise américaine.

Le taux d'escompte de la Réserve fédérale américaine — équivalent de la Banque du Canada — était à 4 3-4 pour cent depuis le 13 février. La décision que la Banque du Canada vient de prendre va réduire de moitié le décalage entre les deux taux.

Dans d'autres domaines, le taux de l'intérêt au Canada dépassait par une marge encore plus sensible celui des Etats-Unis. Ainsi, tandis que depuis une semaine le taux préférentiel appliqué par les banques commerciales à leurs clients privilégiés était ramené à 5 3-4 pour cent aux Etats-Unis les banques canadiennes continuaient de pratiquer le taux de 7 pour cent.

Seule la Toronto-Dominion l'a réduit lundi à 6 3-4 pour cent.

La décision de la Banque du Canada qui va contraindre les banques à charte à réduire leur taux, a surpris certaines d'entre elles.

Plus tôt dans la journée d'hier, la Banque de Montréal avait annoncé que les récentes baisses du taux de l'intérêt ne devraient pas être considérées comme le signal d'une baisse généralisée.

C'est surtout la hausse du taux de change du dollar canadien sur les marchés monétaires internationaux qui a incité la Banque du Canada à intervenir. En effet, plus le taux de change est élevé plus les exportations candiennes risquent de baisser.

Ottawa devra...

(Suite de la première page)

organismes para-gouvernementaux, dont Soquem dans le domaine minier.

"Voilà, a dit M. Bourassa, quelques-unes des mesures qui seront soumises à l'attention de l'Assemblée nationale et qui viendront compléter les décisions administratives, financières et budgétaires prises ces derniers temps ou qui seront annoncées sous peu".

IDENTITE CULTURELLE

Le premier ministre a en outre officiellement informé les députés qu'ils seront prochainement saisis du problème fondamental de l'affirmation de l'identité culturelle du Québec dans le régime fédéral.

Selon lui cette affirmation culturelle signifie "la maîtrise par le Québec et des moyens financiers et des compétences constitutionnelles lui permettant de promouvoir l'avenir culturel des Québécois".

M. Bourassa a aussi annoncé que les députés auront à étudier des lois importantes concernant les affaires sociales.

Des lois sur les établissements de santé et de bien-être et sur les offices régionaux de santé et de services sociaux de manière à décentraliser ces services.

L'adoption de positions de principe sur un projet majeur de refonte du droit professionnel dans les domaines de la santé et du bien-être.

"Cette loi, dit-il, visera à démocratiser les structures des corporations professionnelles du Québec".

Il a confirmé que le Parlement sera appelé à étudier la loi de la restructuration scolaire sur l'Ile de Montréal, celle du regroupement des commissions scolaires, que les travaux de la réforme électorale seront poursuivis et intensifiés.

Que le rôle du ministère des Communications sera précisé, qu'on verra à la protection des biens culturels de la communauté (monuments et lieux historiques), que des mesures législatives portant sur l'accès à la justice, les cours municipales, l'indemnisation des victimes d'actes criminels, les droits fondamentaux, le Code civil, seront présentées.

Que des mesures concernant le crédit agricole et l'amélioration des fermes seront étudiées, en plus de l'importante loi sur le syndicalisme agricole et de cette autre concernant la mise en marché des produits agricoles.

Que des réformes importantes seront apportées dans les structures de certains ministères, comme celui des Transports, ceux de la Voirie et des Travaux publics et celui des Terres et Forêts.

Le ministère des Affaires municipales présentera de son côté plusieurs lois touchant l'organisation des structures régionales et municipales.

L'action gouvernementale, dit-il, s'étendra au domaine des relations patronales-ouvrières et nous agirons, dit-il, "partout où cela est possible, avec tous les moyens à notre disposition, et en nous donnant d'autres outils au besoin".

Les journalistes ne seront pas admis à l'enquête

(JCR et RL) — Les journalistes n'auront pas accès à l'enquête ordonnée par le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, pour déterminer s'il y a des motifs valables ou non de destituer de leurs postes l'ex-gouverneur du Centre de détention d'Orsainville, M. Marc O'Neil et l'ex-chef de sécurité de l'institution, M. Stan Summerville.

Le commissaire enquêteur, Me Jacques Perrin, notaire, a ordonné le strict huis clos; les journalistes ont même été expulsés de la salle d'audience cet avant-midi.

Les informations voulant que le huis clos ait été ordonné pour protéger "la carrière de M. O'Neil", ce dernier a déclaré qu'il n'a aucune objection à la présence des journalistes et même qu'il souhaite que les témoignages qui seront entendus durant cette enquête soietn rendus publics.

A la suite de cette réponse, le notaire Perrin a déclaré, au cours d'un ajournement, qu'en vertu de la Loi de la Fonction publique, il a les pouvoirs d'ordonner le huis clos ou non, quoi qu'en disent les parties intéressées.

L'une des raisons avancées pour expliquer le huis clos serait apparemment le fait que plusieurs prisonniers ou ex-prisonniers qui doivent comparaître ne veulent en aucune façon que leur nom soit connu du public. Il en serait de même en ce qui concerne quelques hauts fonctionnaires. Les prisonniers anciens ou présents viendraient, pour leur part, se plaindre d'avoir été l'objet de mauvais traitements au Centre de détention, après leur arrestation en octobre, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

La grève nuirait à la négociation d'un contrat

Par Gilles BOIVIN

L'arrêt de travail déclenché lundi par les 115 travailleurs à l'emploi de la compagnie Chartered Traders, à Québec, risque de mettre en danger la négociation d'un contrat de fourniture à l'armée canadienne.

C'est ce qu'a laissé entendre, ce matin, le surintendant de cette manufacture de chaussure de Québec, M. Paul Lamonde.

M. Lamonde a précisé que l'industrie de la chaussure faisait déjà face à de sérieuses difficultés au Québec et que dans ces conditions, un arrêt de travail était particulièrement "malheureux".

Le surintendant de la manufacture de Québec de cette firme de Toronto a révélé que ses patrons s'étaient réunis, hier, dans la capitale ontarienne, mais que rien n'avait encore transpiré de cette réunion.

M. Lamonde a indiqué que la dernière offre patronale prévoyait une augmentation de salaire moyenne de 7 pour cent, mais qu'en raison des diverses classes de travailleurs dans la manufacture, certains recevraient moins.

Les principaux points en litige portent en effet sur les augmentations de salaire, la rétroactivité, les vacances et les assurances.

M. Lamonde a précisé que le contrat de travail proposé par la partie patronale était semblable à une convention déjà en vigueur dans une autre manufacture de chaussures de Québec.

La partie syndicale demande pour sa part que l'augmentation de salaire de 7 pour cent offert par la compagnie soit appliquée aux actuels taux minima de salaire et prétend que la compagnie offre la même chose, mais en réévaluant l'échelle des taux minima, à la baisse dans plusieurs cas.

Aucun problème...

(Suite de la première page)

10,000 personnes travaillent aux installations de la compagnie à Arvida, Alma et Port-Alfred.

Mais à la fin de janvier dernier, MM. David M. Culver et John H. Hale, respectivement vice-président général (demi - produits et ventes) et vice - président directeur général (finances) de l'Alcan, avaient tenu à rassurer leurs clients et leurs actionnaires devant l'Association montréalaise des analystes financiers.

Après avoir admis que l'intention du gouvernement de la Guyane d'acquérir un intérêt majoritaire dans l'exploitation de bauxite et d'aluminium dans ce pays provoquait une situation difficile pour l'Alcan, MM. Culver et Hale révélaient que la compagnie possède d'importantes installations de matières premières en Jamaique et en Austalie, ainsi que de vastes gisements de bauxite en Guinée et au Brésil, "qui sont en cours d'aménagement. Dans chacun de ces quatre pays, nos réserves de bauxite dépassent 100 millions de tonnes".

La Guyane a fourni pratiquement la totalité de la bauxite nécessaire aux usines d'aluminium canadiennes, mais depuis cette époque, le nombre de sources de bauxite pour alumine a augmenté régulièrement. "Ceci est, d'une part, signale l'Alcan, dû au fait que la rentabilité de l'exploitation des gisements de bauxite de Guyane, en vue de la production d'aluminium, a diminué par suite de la profondeur croissante des morts-terrains et, d'autre part, à ce que l'embouchure peu profonde de la rivière n'admet que des minéraliers de faible tonnage. Parallèlement, la Guyane détient une situation privilégiée dans le monde en ce qui concerne la production de bauxite calcinée, vendue aux autres industries à des prix sensiblement supérieurs à ceux de la bauxite pour aluminer". Et l'Alcan prédit que "l'expansion future de l'industrie de la bauxite en Guyane sera liée à la production de la bauxite calcinée".

Ce sont les sources d'exploitation hydroélectrique qui ont incité l'Alcan à investir des centaines de millions de dollars dans l'établissement d'usines de réduction au Canada, loin des gisements de bauxite, principale matière première dans la fabrication du métal. Au Saguenay - Lac-Saint-Jean, la puissance installée des six centrales hydroélectriques, qui ont échappé à la nationalisation de l'électricité, est de 3,700,000 CV.

Cet avantage demeure, selon l'Alcan, parce que le coût de construction de ces centrales est déjà amorti pour une valeur de $625 millions, et d'autre part, "parce que les autres moyens concurrents de production d'énergie font face aux prix de revient croissants du combustible et à des problèmes écclogiques".

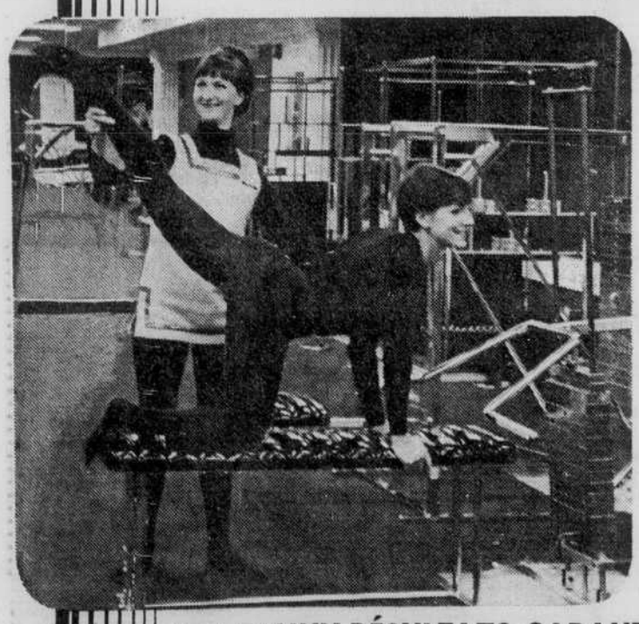
Maurice Royer
psychanalyste
651-7801 - 656-3597

VENTE AVANT PRINTEMPS

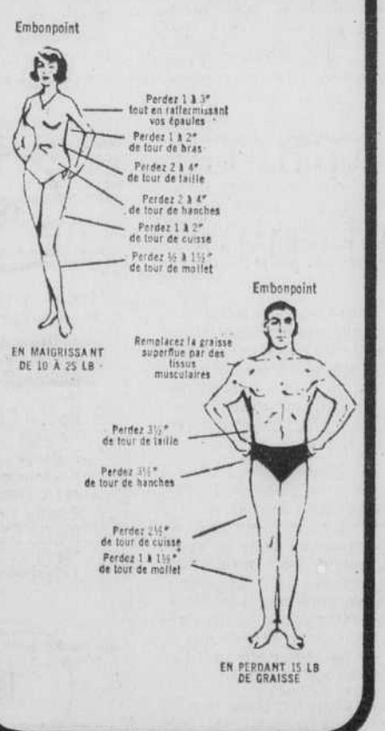
DUPONT 501 NYLON couleurs au choix. Valeur 10.95 Special $7.95
TAPIS SHAGG à long poil. Valeur 10.95 Spécial $8.95
100% NYLON DUPONT à motif. Valeur 9.95 Spécial $6.95
POSE ET SOUS-TAPIS GRATUIT
VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX.
TAPIS DU REVE ENR.
801 de la Canardière
Québec 3. Tél.: 523-6311

VIC TANNY'S
LA CHAÎNE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

NOUS VOUS APPRENDRONS A VOUS DETENDRE,
A RETROUVER UNE SILHOUETTE PLUS MINCE ET PLUS FERME
ET A PROFITER PLEINEMENT DE VOS LOISIRS!



PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES



VIC TANNY RÉSULTATS GARANTIS

C'est facile! Grâce aux systèmes exclusifs de Vic Tanny et à l'expérience de son personnel compétent, vous obtiendrez rapidement, sûrement et facilement des résultats étonnants. Pour obtenir des renseignements détaillés sur nos programmes spéciaux d'automne, adressez-vous aujourd'hui même au directeur de Vic Tanny.

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

2965, 1re AVENUE, LIMOILOU - TEL.: 626-6216
PLAZA LAVAL, STE-FOY - TEL.: 659-1775

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS



le complet hardy amies

de notre collection exclusive

Le nouveau complet de Hardy Amies à revers larges 4½". 2 boutons. Épaule carrée et câblée. Poches plaquées à pli plat. Surpiqué. Tissu chevronné. Au dos, pinces et martingale. Longue fente médiane. Pantalon jambe droite. Larges passants. Sable. R.L. 37 à 42. $160. Sa chemise fin coton signée Hathaway. $15. Sa cravate à nouveaux motifs asymétriques. Pure soie. Exclusive. $9.50.

simons
le trente et un®
pour hommes/place ste-foy

Les élus du peuple sont de retour à l'Assemblée nationale

Avant même le discours inaugural

Le PQ crée un précédent en réclamant un débat d'urgence sur le chômage

L'absence d'enthousiasme et le dénuement protocolaire ont caractérisé, hier, l'inauguration de la session parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec.

Le Parti québécois, brisant toute règle, a même tenté d'empêcher le premier ministre de prononcer son discours "inaugural", sous prétexte qu'il serait plus urgent de discuter de "la situation catastrophique du chômage".

L'intervention du chef parlementaire du PQ, le Dr Camille Laurin, a débouché sur un mini-débat de procédures au cours duquel le leader parlementaire de l'Union nationale, Me Rémi Paul, est venu à la rescousse du gouvernement.

Le député de Maskinongé a soutenu que la motion d'amendement du Dr Laurin à la motion principale, destinée à décréter la



la politique québécoise

NORMAND GIRARD

prise en considération du discours d'ouverture dès la séance en cours, ne pouvait être acceptée parce que la Chambre n'était en réalité saisie de rien encore.

Bien que le Parti québécois n'ait pas eu de succès dans sa manoeuvre inattendue, il a ainsi créé un précédent parlementaire, si l'on s'en tient aux dix dernières années, qui a momentanément ennuyé le gouvernement.

L'initiative a d'ailleurs donné lieu aux premières interpellations de cette jeune session. Le premier ministre a ouvert le bal en faisant remarquer que le Dr Laurin "voulait de la publicité".

"Où sont vos députés si c'est si important que ça ?", a lancé M. Bourassa, devant l'absence en Chambre de quatre députés de Montréal du PQ, empêchés d'atteindre la capitale, comme de nombreux libéraux du reste, par la tempête qui a frappé cette région de la province, hier.

Après que le président, Me Jean-Noël Lavoie, eut suggéré au Dr Laurin d'attendre son tour dans le débat en réponse au discours d'ouverture, le député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, lui a fait remarquer qu'il n'avait qu'à demander aux journalistes "de ne pas publier le texte qu'il a distribué aujourd'hui".

Le whip en chef du Parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, y a mis son grain de sel en lançant: "Si le chômage vous inquiète tant, laissez-nous donc travailler."

Lorsque la question fut tranchée et que le premier ministre put enfin entreprendre son discours, il annonça qu'il ne commenterait pas "la manoeuvre publicitaire à peine déguisée du Parti québécois".

Jusque-là, tout s'était déroulé normalement, même plus que normalement au regard du passé.

En premier lieu, les invités des députés à l'ouverture de la session et les observateurs (journalistes) purent intégrer les galeries avant même que les parlementaires aient récité la traditionnelle prière.

D'ordinaire, personne n'est admis dans l'enceinte de l'Assemblée avant que ce rituel ait eu lieu.

Deuxièment, le moment venu d'accueillir le nouveau député de Chambly, Me Jean Cournoyer, celui-ci fit son entrée, seul, et, après avoir salué la présidence, se dirigea directement vers sa banquette.

La coutume voulait jusque-là que le chef du parti d'un député nouvellement élu se rende le chercher en compagnie d'un parrain, à l'extérieur de la Chambre, et qu'ils aillent ensemble le présenter officiellement au président de l'Assemblée.

Troisièmement, le lieutenant-gouverneur fit son entrée à l'Assemblée nationale, seulement précédé d'un aide-de-camp, par l'une des portes latérales de la Chambre, située immédiatement à la droite du trône.

D'ordinaire, le premier ministre et le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. René Blondin, se rendaient aux appartements du représentant de la reine et l'accompagnaient jusqu'à l'Assemblée nationale.

Ce cérémonial n'aurait cependant été supprimé cette année qu'en raison d'une blessure que se serait infligée M. Hugues Lapointe à la jambe gauche.

Tous les observateurs ont d'ailleurs été à même de constater qu'il avait peine à marcher, bien que s'aidant d'une canne. On sait que M. Lapointe, un sportif, est un adepte du ski qu'il pratique régulièrement en saison.

Cette simplicité et cette sobriété, qui ont marqué l'inauguration de la session, ont peut-être contribué à créer l'impression d'absence d'enthousiasme que les observateurs ont retenue.

On a également noté que le premier ministre a profité de son discours pour énumérer plusieurs des projets de loi que son gouvernement compte soumettre au Parlement.

En ce faisant, M. Bourassa est revenu partiellement à la formule que l'on utilisai à l'époque de l'ancien "discours du trône" que prononçait le lieutenant-gouverneur.

Il s'agissait alors d'une nomenclature révélant le menu législatif auquel on devait s'attendre. Cette formule a été abolie sous le gouvernement de l'Union nationale.

Le discours inaugural prononcé par le premier ministre, au lieu du lieutenant-gouverneur, a remplacé le "discours du trône" et son contenu se résumait à énoncer des principes.

M. Bourassa avait suivi cette formule l'an dernier, mais cette année, il a emprunté aux deux formules.

Le gouvernement inscrit un premier projet de loi

Le gouvernement a inscrit dès hier après-midi un premier projet de loi à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale.

Il s'agit du bill I, projet de loi modifiant la Charte de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), de façon à autoriser à cette société d'Etat une augmentation de son fonds social, de $15 millions à $21,250,000.

Cette augmentation se fera en haussant de 625,000 le nombre de ses actions, qui ont une valeur nominale de $10 chacune.

En présentant ce projet de loi, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a expliqué que celui-ci prévoit en outre que le gouvernement du Québec, par son ministère des Finances, paiera à SOQUEM, cette année ainsi qu'au cours des quatre prochaines années, une somme additionnelle de $1,250,000 en outre des sommes qu'il doit déjà lui payer pour l'achat d'actions de son capital social.



Robert BOURASSA

Bourassa a prononcé son discours à l'intention du gouvernement fédéral, selon Laurin et Samson

par Benoît LAVOIE

Les chefs du Parti québécois et du Ralliement créditiste, MM. Camille Laurin et Camil Samson, ont jugé, hier, que le discours inaugural du premier ministre Robert Bourassa avait été prononcé à l'intention du gouvernement fédéral.

Pour un, le Dr Camille Laurin a confié aux journalistes que M. Bourassa "a fait un appel du pied au gouvernement fédéral pour qu'il se montre coopératif. Mais cet appel a déjà été lancé par le premier ministre; Ottawa l'a entendu mais a toujours refusé de s'y rendre".

"Le présent discours est le dernier plaidoyer public en lice de M. Bourassa vers M. Trudeau".

Le chef des créditistes, M. Camil Samson, a dit pour sa part: "Nous avons eu l'impression que le premier ministre du Québec prononçait un discours électoral en faveur de M. Pierre Elliott Trudeau".

M. Samson a poursuivi en disant que M. Bourassa se vantait faussement dans ce discours de sa fermeté envers le gouvernement central. Il a dit contester la validité des déblocages qu'aurait obtenus le Québec, selon M. Bourassa, alors que c'est le fédéral qui désigne tout le travail à faire à ce dernier.

RIEN DE NOUVEAU

Le chef de l'Opposition officielle, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a accordé que quelques commentaires aux journalistes, leur indiquant que le discours inaugural avait été terne et n'annonçait rien de nouveau.

"M. Bourassa n'a pas débattu un seul des grands problèmes du Québec. Il s'est contenté de glisser sur des sujets tels le chômage et la constitution. Sur ce dernier point, il a émis en quelques lignes des principes vagues où il parle du caractère distinct du Québec dans la confédération. Qu'a-t-il voulu dire? voulait-il parler du statut particulier du Québec, ou d'une autre formule constitutionnelle?".

Quant au reste du discours inaugural, M. Bertrand a dit qu'il constituait somme toute un ancien "discours du Trône", "où le premier ministre a voulu faire revivre la nomenclature des lois à être présentées qui constituaient jadis ce discours".

Le menu législatif, selon lui, n'annonce rien de nouveau.

UNE PLUS GRANDE MISERE

Le chef parlementaire du Parti québécois a abondé dans le même sens, le Dr Laurin s'estimant déçu de ce que ces lois laissent prévoir, d'abord par leur maigreur, et aussi du fait qu'elles ne sont que la conséquence normale des législations préparées depuis des années.

"En ce sens, s'il faut juger de l'action future du gouvernement par les derniers mois de son administration, nous allons vers une misère toujours plus grande des Québécois".

"Le programme législatif est décevant, maigre et ressemble au régime public des neuf derniers mois", a-t-il dit.

Quant au chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, il a dit que ce que le gouvernement suggère dans son programme de projets de lois est un accroissement des subventions aux riches (il entend par là les subventions aux industries) "et rien pour les pauvres".

"Si le gouvernement avait eu devant Ottawa la fermeté qu'il se vante d'avoir, il se serait opposé aux politiques tarifaires qui ont réduit considérablement l'action de nos compagnies forestières et amené pendant les derniers mois autant de chômage".

"Pour le reste de ce discours électoral, il n'y a que des litanies et des voeux pieux pour s'excuser de son inefficacité".

Enfin, le chef de l'Opposition officielle, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a pas voulu apporter plus de commentaires, expliquant que ceux-ci seraient connus demain (c'est-à-dire aujourd'hui). On a appris d'ailleurs que le titre du discours qu'il prononcera en réponse au discours inaugural est: "Quoi de neuf? depuis 300 jours".

Le "Quoi de neuf" rappelle le pamphlet du gouvernement fédéral libéral de la dernière campagne électorale, et les "300 jours", ceux de l'administration du gouvernement libéral provincial, de M. Bourassa.



Tous les aspects de la vie québécoise seront vraisemblablement touchés au cours de la présente session qui s'est amorcée hier. Vingt-sept commissions, instituées hier comme c'est la coutume à l'ouverture d'une session, siégeront notamment au sujet du travail et de la main-d'oeuvre, du revenu, des travaux publics, des terres et forêts, de la voirie, des richesses naturelles, des affaires sociales, de l'éducation, de la fonction publique, et autres.

L'Assemblée nationale a institué 27 commissions

L'Assemblée nationale a institué, hier, comme il est de coutume, les 27 commissions permanentes parlementaires qui auront à siéger au cours de la présente session.

Il s'agit des commissions 1) de la présidence du Conseil; 2) du Travail et de la Main-d'oeuvre; 3) du Revenu; 4) des Transports; 5) des Travaux publics; 6) des Institutions financières, compagnies et coopératives; 7) des Terres et Forêts; 8) de la Voirie; 9) des Richesses naturelles; 10) des Affaires sociales; 11) du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; 12) des Affaires culturelles; 13) de l'Agriculture et de la Colonisation; 14) des Affaires intergouvernementales; 15) de l'Industrie et du Commerce; 16) des Affaires municipales; 17) de l'Education; 18) de l'administration de la Justice; 19) des Finances; 20) de l'Immigration; 21) de la Fonction publique; 22) des Communications; 23) des bills privés et des bills publics; 24) des Comptes publics; 25) de l'Assemblée nationale; 26) de la Constitution; 27) des Engagements financiers.

Jean Cournoyer fait son entrée par la grande porte au moment où l'on ne l'attendait plus

(par B.L.) — Le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer élu député de Chambly le 8 février dernier, a officiellement fait son entrée à l'Assemblée nationale, hier, jour d'ouverture de la session.

Sous les applaudissements de tous les parlementaires, M. Cournoyer a pris sa place dans les banquettes ministérielles, après que le premier ministre Robert Bourassa l'eut invité à le faire, à la suite de l'annonce officielle de son élection par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

Il s'en est fallu de peu que cette entrée officielle ne soit manquée. En effet, le premier ministre Bourassa devait commencer sa présentation en disant: "M. le président, je crois que le ministre du Travail a été retenu par la tempête à Montréal. Il n'est pas encore entré!"

Un certain flottement se produisit alors à l'Assemblée nationale, les parlementaires s'amusant de ce contretemps. Mais on vit bientôt arriver M. Cournoyer, par la porte d'entrée située face au fauteuil présidentiel.

"Il est venu parmi les siens et les siens ne l'ont pas reconnu", a alors lancé sentencieusement le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Rémi Paul.

"Il était normal que le ministre du Travail entre par la grande porte plutôt que derrière les rideaux", a alors répondu le premier ministre Robert Bourassa.

TOUJOURS DU MEME COTE

En présentant le ministre du Travail à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a fait remarquer le bonheur qu'il avait de l'accueillir dans l'équipe ministérielle, à cause de sa compétence indiscutable.

"La victoire éclatante qu'il a remportée dans le comté de Chambly — les deux tiers du vote — témoigne de l'appui que la population du Québec continue d'accorder au présent gouvernement.

"Je remercie la population de Chambly pour son appui. Je remercie M. Cournoyer d'avoir accepté de servir ses concitoyens à nouveau. On doit quand même constater M. le président, un fait sans précédent: c'est que même avec un changement de gouvernement, M. Cournoyer siège toujours à votre droite", a dit M. Bourassa.

Celui-ci soulignait alors que M. Cournoyer avait été ministre du Travail sous l'ancien gouvernement unioniste et qu'il revenait au même poste sous le gouvernement libéral.

Le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a signalé pour sa part que personne n'avait eu besoin d'indiquer au nouveau député de Chambly le chemin de la Chambre. "Il a pu entrer seul parce qu'il y en a d'autres qui l'ont fait entrer auparavant".

Sur le même ton, M. Bertrand s'est dit heureux que son parti ait pu apporter "une contribution positive en renforcissant ainsi l'équipe ministérielle par l'addition du député de Chambly".

Fort de toutes ces remarques faisant allusion au changement de parti de M. Cournoyer, le chef créditiste Camil Samson a dit pour sa part:

"Je ne sais pas si je dois interpréter les paroles du premier ministre à ce moment-ci, à savoir s'il est vrai que plus ça change, plus c'est pareil". Il a de plus souhaité que la présence de M. Cournoyer ait un effet multiplicateur sur l'efficacité administrative dont se réclame le gouvernement.

Quant au Dr Camille Laurin, chef parlementaire du Parti québécois, il a rappelé que le PQ avait mené à deux reprises une lutte très dure contre l'ancien (UN) et le nouveau ministre (libéral).

"Dans un premier cas, cela s'est soldé par une victoire (allusion à la défaite de M. Cournoyer dans Saint-Jacques, le 29 avril dernier, aux mains du péquiste Claude Charron) dans le deuxième cas, cela s'est soldé par une victoire morale (allusion à la "victoire" remportée par le candidat péquiste de Chambly, M. Pierre Marois, qui a réussi à maintenir le pourcentage du vote en faveur du PQ)".

NE RESTEZ PAS SOURD

Nous pouvons vous aider... en vous faisant parvenir un

LIVRE GRATIS

qui explique comment retrouver une audition claire, des deux oreilles. Des termes simples, des illustrations pratiques. Vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Une nouveauté destinée aux personnes qui n'acceptent pas de porter d'appareil encombrant.

Pour recevoir ce livre précieux

POSTEZ CE COUPON SANS TARDER!

Nom

Adresse

PHILIPS SERVICE AUDITIF
J.-R. PEYROT/ACOUSTICIEN
451 est, Boul. Charest, Québec 2
DEPT 50

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Il reste encore quelques jours pour profiter des
AUBAINES
que vous offre
LE SALON DE GALA ROGER DE BLOIS INC.
à l'occasion de sa fameuse
VENTE SUR MESURE

VENEZ EPARGNER DE $30.00 A $50.00 SUR CHAQUE COMPLET TAILLE SPECIALEMENT POUR VOUS.

$130. à $140. pour $99.50
$150. à $160. pour $109.50
$170. à $180. pour $119.50

LE SALON DE GALA ROGER DE BLOIS INC.
790 Carré d'Youville, Tél.: 523-0382

Le budget municipal

Chaque année, pour les autorités municipales de Québec, c'est le même cauchemar à l'occasion de la présentation des estimations budgétaires. C'est la perspective d'un plantureux déficit, qu'on parvient presque toujours à diminuer par une administration très serrée et qu'on a même réussi le tour de force de transformer en surplus à une couple de reprises au cours des quinze dernières années. Mais inutile d'espérer que le miracle se produira au cours de l'exercice financier 1971-1972. Le déséquilibre entre les revenus et les dépenses est tel que tout espoir est absolument illusoire. En effet, le mieux qu'on pourra faire sera un déficit d'environ quatre millions de dollars. Il serait encore plus considérable si l'on n'avait pas recours à une augmentation de la taxe foncière (10 cents par cent dollars d'évaluation) et si l'on n'avait pas l'assurance d'une contribution de $2,250,000 de la part du gouvernement de la province de Québec.

La situation, comme on le voit est loin d'être rose. La ville de Québec progresse, la ville de Québec s'agrandit, mais ses obligations s'accroissent beaucoup plus rapidement que ses sources de revenus. Elle se rangera cette année aux rangs des municipalités milliardaires, avec une évaluation globale de plus d'un milliard de dollars, mais de ce montant tout près de 400 millions de dollars ne sont pas imposables. C'est là une situation qui est attribuable à son statut de capitale de la province, de centre institutionnel au service de toute l'agglomération québécoise et de l'Est de la province. Ville de services, elle doit assumer des responsabilités considérables au bénéfice de milliers de personnes qui profitent de ses services, mais ne contribuent pas ou peu au trésor municipal. Leur seule contribution quelque peu importante se manifeste au moyen de la taxe de vente, mais encore faut-il dire que la part de répartition de la ville de Québec est loin d'être juste.

Le cas de la ville de Québec est celui de toutes les capitales de pays ou de province qui n'en sont pas en même temps la métropole commerciale et industrielle. Nombreux sont les exemples qu'on pourrait citer. Nombreux aussi cependant sont les exemples qu'on pourrait citer de capitales, qui, justement à cause de leur caractère, jouissent d'un statut particulier et reçoivent une aide considérable de la part des gouvernements sous forme de subventions statutaires et autres. Ici, en dépit de toutes les démarches, de toutes les représentations faites aux deux niveaux supérieurs de gouvernement depuis toujours, démarches qui se sont faites de plus en plus pressantes pendant les dernières années, l'assistance est encore distribuée au compte-gouttes. Les montants que la ville reçoit d'eux en impôts ou en subventions peuvent sembler considérables, mais ils sont encore loin de correspondre à ce que devrait être leur apport en retour des services qui sont mis à leur disposition.

Une plus grande générosité de leur part aiderait à améliorer la situation financière de Québec, mais ne la réglerait pas totalement. La solution définitive est dans une nouvelle répartition de la fiscalité. La principale source de revenus des municipalités étant dans la taxe foncière, il est évident que celles-ci ne peuvent espérer en retirer beaucoup plus tant qu'elles devront la partager avec les commissions scolaires. Un premier pas vers le règlement des problèmes financiers des municipalités est l'évacuation graduelle du champ de la taxe foncière par les commissions scolaires.

Mais ce n'est pas pour demain. Le coût de l'éducation monte en flèche et le gouvernement provincial est peut-être encore plus à court de revenus que celui des municipalités. Et la situation n'est guère meilleure au niveau du gouvernement canadien. Seule une relance économique poussée pourra nous sortir de l'impasse actuelle et là interviennent des facteurs sur lesquels nous n'avons guère de contrôle. D'ici une nouvelle ère d'expansion, il faut se résigner à accumuler les déficits. Pas d'autre moyen de s'en sortir. Cette fatalité cependant devrait inciter à une plus grande prudence administrative, à un contrôle plus rigide des dépenses. La ville de Québec laisse l'impression qu'on applique cette règle. Le fait qu'au cours des dernières années, elle a réussi à boucler avec des déficits moindres que ceux qu'on avait prévus est de bon augure.

Espérons que le même phénomène se produira au cours de l'exercice financier 1971-1972. Ce dernier cependant laisse peu de place à des comparaisons avec le passé. La situation à laquelle fait face la ville de Québec a changé du tout au tout. Et cela est en partie attribuable à la naissance de la communauté urbaine et aux annexions de trois municipalités de la périphérie en l'espace de deux ans. Le budget prévoit une dépense de près de $900,000 pour la CUQ, mais ce montant est en grande partie équilibré par les économies que la ville de Québec fera au chapitre de l'évaluation et de l'Office municipal du tourisme, deux services qui émergent au budget de la CUQ. Reste une provision de $150,000 en prévision d'un déficit possible de la Commission des transports.

Les annexions, cela va de soi, constituent un fardeau additionnel pour la ville de Québec, mais cela était prévu au départ. Elles ont été entreprises comme un investissement dont les bénéfices se feraient sentir à long terme. Pour la ville de Québec elles étaient nécessaires en prévision de l'avenir. Au fur et à mesure que les nouveaux secteurs se développeront ils seront producteurs de revenus additionnels appréciables. Québec étouffait à l'intérieur de ses limites. Elle avait le choix entre la mort par l'asphyxie et l'expansion territoriale combinée avec le réaménagement. On a choisi la dernière voie. C'est celle qui exige des sacrifices dans l'immédiat. Mais c'est aussi celle qui générera des profits dans l'avenir.

D'ici là, il faut tenir le coup coûte que coûte. C'est dans cette perspective qu'il faut regarder les estimations budgétaires présentées par le maire Gilles Lamontagne. Pour illustrer l'évolution qui s'est produite au cours des dix dernières années qu'il suffise de mentionner que le budget de la ville de Québec aura passé de seize millions de dollars en 1961-1962 à tout près de quarante-cinq millions de dollars en 1971-1972 et que de cette somme plus de la moitié est versée en salaires et en bénéfices marginaux et qu'un cinquième environ est appliqué au service de la dette. Sans les pouvoirs d'emprunt qui lui ont été consentis par l'Assemblée nationale, la ville de Québec devrait se contenter de vivre au jour le jour, à sombrer dans l'immobilisme.

Raymond DUBE

La nutrition, problème social

Le ministre Claude Castonguay a lancé, lundi, la phase québécoise d'une vaste enquête nationale sur la nutrition, appelée "Nutrition-Canada", qui a débuté, en septembre dernier, dans 400 régions du pays et sera effectuée auprès de 21,000 personnes de tous âges et de toutes conditions.

Son objectif fondamental est de fournir des renseignements sur l'état "nutritionnel" des Canadiens, en vue de la planification de programmes d'hygiène publique et de l'élaboration de la législation touchant les aliments. Cet état sera évalué à partir de preuves cliniques, de mesures anthropométriques, d'examens de la dentition, de tests de laboratoire et d'entrevues portant sur les régimes alimentaires.

Fait important, cette entreprise vise à déterminer le niveau croissant des additifs alimentaires contenus dans les aliments offerts au public, des substances non nutritives, des résidus d'insecticide et autres matières supposément nuisibles que consomment les Canadiens. Elle s'est avérée nécessaire à la suite de rapports médicaux indiquant que nous ne nous nourrissions pas aussi bien qu'on l'avait cru. Des médecins soulignent même que, dans certains secteurs de la population canadienne, des signes particuliers d'une alimentation déficiente se retrouvent en assez grand nombre.

Personne ne pourra nier que cette situation découle tout autant de l'insouciance ou de l'ignorance du public, que d'une certaine inefficacité des politiques gouvernementales et de l'exploitation condamnable de la plupart des pourvoyeurs alimentaires. La nutrition est devenue un vaste problème social parce que l'alimentation elle-même est devenue l'épicentre d'une vaste controverse entre la biochimie, la diététique et la naiveté du consommateur.

Il s'agit en somme de savoir si nous mangeons les bons aliments, et face aux contradictions multiples que suscite cette question, il devient de plus en plus difficile d'y répondre avec précision. Dans l'intervalle, sous la dictée pressante de l'ulcère, de la maladie de foie et du cholestérol, le plus souvent conditionnés par le stress de la vie moderne, nous constatons tout au moins que nous nourrissons fort mal et que, pour des résultats de plus en plus désastreux, nous payons toujours plus cher.

Parodiant La Rochefoucauld, on pourrait dire que les aliments ne sont ni jamais meilleurs, ni jamais pires qu'on ne le pense. Pour ceux qui les prodiguent, c'est affaire de publicité. Pour ceux qui les consomment, c'est affaire d'argent. Entre ces deux pôles, il y a le budget, la diète et l'assurance-maladie. Ce qui fait qu'il y a plus de gens civilisés qui meurent d'avoir mangé qu'il y en a qui meurent de faim.

Jusqu'ici, ce sont les Américains qui ont semblé le plus concernés par le problème vital de la nutrition. Peut-être nourrissent-ils cette préoccupation parce qu'ils ont la fâcheuse réputation de mal se nourrir. Ce sont également eux qui ont intenté les plus mauvaises façons de se nourrir telles le "snack", le "quick" et le "super" dont les emblèmes les plus répandus demeurent le "hot dog", le "hamburger", la "pizza" et une multitude de succédanés de toutes sortes dont certains constituent un véritable danger pour la santé publique.

En contrepartie, ils ont inventé un tas d'organismes voués aux enquêtes sur les produits alimentaires et la nutrition. On se rappellera les fracassantes discussions survenues, au cours de l'été dernier, sur la valeur nutritive des 60 céréales actuellement les plus vendues en Amérique et dont certains "spécialistes" reconnaissaient à un bol de n'importe laquelle d'entre elles une valeur guère supérieure à celle d'une once et demie de Martini...

Ces affrontements font évidemment partie du "lobbying" comme l'ont été les grandes controverses sur le savon, le pain, les aliments congelés, les viandes en conserves, les dentifrices et tout le "fourbi" plus ou moins honnête avec lequel on assomme quotidiennement le consommateur de plus en plus désorienté.

Chez nous, la situation n'est pas meilleure. Nous pratiquons à un égal degré ce véritable suicide alimentaire. Pour une trop grande partie de notre population, la tasse de café constitue encore le petit déjeuner le plus populaire. Près de 10 pour cent de nos enfants partent pour l'école sans aucun déjeuner et font leurs "beaux midis" avec des "sandwichs automatiques et du Coke". Nous mangeons trop vite n'importe lequel produit que nous choisissons au hasard, de notre fantaisie ou de l'emballage.

Nutrition-Canada était donc devenue une entreprise urgente. Une législation alimentaire s'impose à tous égards. Devant l'étourdissante multiplicité d'aliments qui lui sont offerts, trop souvent hélas sous des représentations fallacieuses, le consommateur ne s'y reconnait plus et doit limiter son choix à la capacité de son budget, solution qui, encore là, pourrait s'avérer efficace s'il pouvait connaître réellement ce qu'il achète. Il est donc devenu indispensable qu'on le protège, qu'on le guide et qu'on l'oriente par des législations fermes touchant les aliments et des politiques efficaces d'hygiène publique.

Dans cette optique, il est devenu nécessaire de savoir si l'on empoisonne le consommateur autant qu'on peut l'exploiter. Les devoirs de l'Etat sont précis dans ce domaine comme ils consistent également à rappeler que la santé publique est le moteur principal d'une meilleure productivité et, partant, que ses barèmes demeurent ceux de notre richesse économique et sociale.

Paul LACHANCE



—"EST-CE MOI, DOCTEUR LAURIN?"

l'opinion du lecteur

Tous semblables les uns aux autres

Messieurs,

La querelle engagée sous le titre "francophobie" entre un Québécois et un Français m'est affreusement pénible. Non parce que je suis Français, je vous prie de croire qu'il en serait de même si j'étais Québécois. Mais parce que chacun lance à la tête de l'autre des reproches, des rancoeurs, des aigreurs qui ne font qu'envenimer un conflit . . . qui, à mon avis, n'existe pas et n'a aucune raison d'exister.

Il y a seulement un peu plus de deux ans que je suis au Québec et je dois dire sans ambages que je m'y sens chez moi. Non parce que j'ai cherché à m'imposer avec arrogance mais parce que les Québécois avec lesquels j'ai eu le privilège d'entrer en contact, soit dans le travail ou les relations privées m'ont fait une place auprès d'eux, en me considérant comme un égal, comme l'un des leurs. Ils l'ont fait avec gentillesse, avec courtoisie, avec délicatesse, aussi.

Jamais je n'ai été considéré comme un mouton à cinq pattes, un parasite ou une charge insupportable: dès mon arrivée à Dorval en qualité d'immigrant et jusqu'à ce jour, en passant par une très cruelle période de chômage il s'est trouvé devant moi, auprès de moi des gens pour m'aider, me conseiller, m'instruire. Oui, je dis bien: m'instruire, car ce qui m'a le plus frappé, lorsque je suis venu dans ce pays que je connaissais à peine, ce sont les lacunes qui me restaient à combler dans ma culture pour devenir, ce que je souhaite: un citoyen de ce pays.

Nullement ébloui par mes propres connaissances (je ne suis, après tout, qu'un licencié ès lettres parmi tant d'autres), je me suis mis au travail pour vivre et penser comme n'importe qui vivant dans le pays depuis sa naissance. Certes ici comme ailleurs, j'ai rencontré d'odieux imbéciles. Le privilège que j'ai eu de voyager beaucoup m'a fait connaitre un peu contre mon gré, des imbéciles français (d'innombrables imbéciles français, devrai-je dire, car j'ai tout de même passé quarante années de ma vie dans mon pays natal), des imbéciles belges, des imbéciles suisses, des imbéciles anglais, des imbéciles hollandais, des imbéciles italiens, des imbéciles espagnols, des imbéciles japonais, j'en oublie. Car une vérité ne saurait être niée: si les gens intelligents et sensibles sont parfois difficiles à déceler en raison de leur discrétion, les imbéciles, eux, ne sauraient se laisser ignorer. C'est incroyable les efforts qu'ils font pour se faire connaitre et étaler leur crasseuse connerie aux regards de leurs contemporains.

Même s'ils sont nombreux, ce que je ne sais pas puisque aucune statistique officielle n'a été publiée, il ne faut pas à ce point flatter les imbéciles et penser qu'ils sont capables à eux seuls de peupler une nation. Aussi, serait-il plus heureux de ne pas porter de jugements à ce point généraux qui amène allègrement cette sottise patentée que l'on qualifie de sagesse des nations à penser que les Québécois sont ceci, les Français cela, les Anglais autre chose et les Kalmouks telle chose encore. Un seul grand superbe sinistre abominable crétin, un fou dangereux a voulu faire de ces opinions péjoratives une vérité de foi: il s'appelait Adolf Hitler et sa théorie monstrueuse qui a fait de lui le plus grand bourreau de tous les temps n'était rien dd'autre que le racisme. Croyez-vous que les leçons que nous a prodiguées cette monstrueuse ordure n'aient pas été suffisantes ?

Québécois, Français, Allemands, Polonais, Juifs ou Tartares, nous sommes tous des humains, munis d'une tête, de deux bras, deux jambes et de quelques autres accessoires faits dans le même moule. Etre né ici ou là ne nous confère aucune supériorité, aucune infériorité. Si cette supériorité ou cette infériorité existe un jour, c'est en nous qu'elle sera née, non en vertu d'une nationalité définie mais d'une personnalité définie.

D'ailleurs qu'est-ce donc que ce concept de nationalité ? C'est, ce me semble, préjuger fort prétentieusement de la vertu de notre ascendance. Suis-je un pur Français, moi ? Je n'en sais vraiment rien. N'aurai-je pas eu quelque aieule qui ait folâtré, en des temps anciens, avec quelque voyageur venu de loin et fait passer le fruit de ses gambades pour des oeuvres d'un mari plus ou moins naif ? Ce doute qui me vient, qui peut être suffisamment sûr de lui et de tous ses ancêtres, pour ne pas l'avoir ? Pour ma part, je peux remonter assez loin dans ma généalogie pour savoir qu'un mien arrière-grand-père fut naufrageur et eut assez d'assassinats sur la conscience pour que la justice du roi estime nécessaire de le pendre et brûler à la fois.

Frères humains, Québécois ou Français, catholiques, bouddhistes rien-du-tout, n'omettez donc pas de relire la fable de la paille et de la poutre. Elle peut encore servir de leçon à tous. Moi y compris, bien entendu.

Sincèrement à vous,

Pierre Nicot,
3455, Maricourt,
Sainte-Foy.

Déficit de l'ordre de $55,000 (approx.) à la Commission Scolaire de Grande-Vallée

La Commission Scolaire de Grande - Vallée accouche d'un déficit de l'ordre de $55,000.00. En effet, les contribuables ont reçu récemment leurs comptes "provisoires" de taxes scolaires par l'intermédiaire de la Commission Scolaire Forillon (regroupement des commissions scolaires du territoire comprenant Grande-Vallée jusqu'à St-Alban - du - Cap - des - Rosiers (Gaspé-Est), constatant un taux de $5.15 (toujours provisoire) les $100.00 d'évaluation.

Les contribuables sont stupéfiés de constater une augmentation de $2.75 les $100.00 d'évaluation depuis deux ans seulement. Effectivement, pour l'année scolaire 1968-1969 le taux de taxe était fixé à $2.40 et à ce moment-là les finances semblaient excellentes. La Commission Scolaire avait toujours les réserves suffisantes pour acquitter ses obligations, payait les salaires du personnel enseignant régulièrement et était une des premières commissions Scolaires à acquitter ses contributions à la Commission Scolaires Régionale de la Péninsule dont elle est tributaire. Bref, cette commission scolaire était classée parmi celles dont l'état financier était florissant et faisait l'admiration des commissions scolaires avoisinantes.

Deux ans seulement après le départ, de l'ex-président M. Xavier Bernatchez et de l'ex-secrétaire M. Roch Fournier, les contribuables de Grande - Vallée se voient en face d'un désordre financier stupéfiant avec le résultat qu'ils devront débourser au cours des deux prochaines années environ $100,000.00 à même leurs goussets pour rétablir les finances de la Commission Scolaire de Grande - Vallée. Il est à prévoir qu'environ 35% seulement des contribuables pourront payer ces comptes puisqu'il faut bien admettre honnêtement que la situation économique de Grande - Vallée est dans un état précaire avec 85% des effectifs ouvriers sur l'assistance - chômage; 10% reçoivent des prestations d'assurance - chômage et 5% au travail, soit environ 15 hommes, sur un effectif dépassant les 300.

A quoi attribuer cette soudaine et effarante augmentation, sinon à l'incompétence des administrateurs en place, à moins que le cycle de gestation ait été anormalement lent entrainant par le fait même un accouchement tardif. Une dissection révèlerait peut-être la source des malaises qui pourraient remonter à quelques années en arrière quoique l'accouchement se soit déroulé tout à fait normalement mais très douleureux.

Les contribuables de Grande - Vallée récoltant justement ce qu'ils ont semé depuis bientôt trois ans. En effet, des innovateurs amateurs ont réussi à s'ingérer dans les affaires publiques, c'est-à-dire scolaires, municipales avec les résultats qu'en ce qui concerne le domaine scolaire nous voilà en face d'un déficit de $55,000.00 et dans le domaine municipal il est évident qu'après 16 mois d'administration nous constatons une inertie flagrante de la part de Monsieur le maire, et n'eut été de la compétence du secrétaire - trésorier (encore en place malgré les efforts soutenus pour le faire disparaitre) M. Charles-Emile Minville, la situation serait encore plus déplorable qu'elle ne l'est présentement. Quant à l'immixtion de ces mêmes prestidigitateurs au sein de l'industrie forestière de Grande - Vallée ils ont réussi, dans la même période, à la faire disparaitre entrainant une perte pour les membres d'environ $40,000.00 repartie comme suit: $25,000.00 en parts sociales et $15,000.00 versées sur un tracteur et un monde-charge que la cie de finance a dû reposséder.

Toutefois, il faut reconnaitre en ces petits prophètes une certaine valeur de persuasion pour avoir réussi à illusionner la majorité des intéressés, mais sans le concours d'un certain support moral mais occulte, ils n'y seraient jamais parvenus. Ces prestidigitateurs ont réussi, il faut bien l'admettre, à faire de GRANDE-VALLEE UN AUTRE VILLAGE FANTOME parmi tant d'autres en Gaspésie.

GENS DE GRANDE - VALLE RESSAISISSEZ-VOUS ET REPRENEZ VOS AFFAIRES EN MAIN SI VOUS VOULEZ ENCORE VIVRE HEUREUX DANS UNE VALLEE QUI VEUT TOUJOURS ETRE GRANDE.

J.-Robert Le BREUX
Grande-Vallée, Qué.

A ceux qui n'ont pas compris

La murale de Jordi Bonet au Grand Théâtre de Québec a déjà fait couler beaucoup d'encre et été l'objet de maints commentaires.

Sans revenir sur la controverse elle - même, il est toutefois urgent d'apporter certains éclaircissements aux admirateurs et admiratrices, très rares heureusement, de l'oeuvre en question.

Parce qu'ils ne sont pas d'accord avec Roger Lemelin, plusieurs tentent de le contredire en rappelant certains propos de quelques personnages de ses romans. C'est là déplacer singulièrement la question et tout en voulant faire valoir son point de vue, se fourvoyer magistralement.

Les phrases qu'on reproche à Lemelin n'auraient pas plus leur place sur la murale du Grand Théâtre que celle du poème de Péloquin. Les truculences de l'un comme de l'autre font partie d'un contexte global et par conséquent deviennent nécessaires pour la véracité d'un personnage de roman ou la compréhension d'un poème particulier. Mais jamais au grand jamais sur les murs d'un édifice qui est supposé être et qui doit être un temple de la culture dont toute la population de Québec peut être fière à juste titre. Encore une fois, ce ne sont pas les mots de Péloquin qui doivent être mis en cause mais le choix malheureux de Bonet.

Il convient donc de conseiller aux adversaires de Roger Lemelin, de trouver, s'ils en sont capables, des arguments plus solides pour être pris au sérieux. Il y a tellement de façons, plus dignes et plus honorables, de "lancer un cri d'amour à la face du monde".

Jean-Claude Denis,
619, St-Vallier-Ouest,
Québec, Qué.

(Autres opinions du lecteur en page 5)

l'opinion du lecteur

La vérité sur l'industrie de Grande-Vallée

Le Conseil Municipal sur la demande du C.R.D., forme un Comité de Promotion Industrielle le 8 janvier 1970. Monsieur Jean-Marc Péloquin, délégué Ministère Industrie et Commerce, assiste pour donner des conseils à la bonne marche du comité.

C'est alors que commence le travail d'intéresser une compagnie à venir s'installer à Grande-Vallée. Quelques-unes répondent, mais la plus intéressée est la firme James Richardson de Cap Chat.

Au 31 juillet, une étude de rentabilité forestière qui a été faite par les ingénieurs Gauthier et Thériault Associés, au coût de $10,500.00, qui prouve une rentabilité de 10 millions pmp, pour 10 ans et plus, a été remise au C.R.D.

Les plans de terrain et d'usine sont apportés au Conseil par monsieur le Maire, et à la demande de la firme James Richardson, des options d'achats sont faites sur les terrains pour un montant qui pourrait être de $10,000.00. Cependant, les dites options sont faites au nom de la Municipalité et elles ont été renouvelées en janvier 1971, toujours à la demande de James Richardson.

Par une lettre d'intention, le ministre Kevin Drummond accepte d'émettre un permis de coupe pour 10 millions pmp se rattachant à l'industrie de Grande-Vallée. Pour couronner tout ça, une déclaration officielle des ministres Tessier de Québec et Marchand d'Ottawa, par la radio et les journaux, annonçant la construction de la scierie au début de 1971; on y ajoutait même le nombre d'hommes que cette industrie emploierait, soit 130. Il est vraiment difficile d'être plus précis.

Maintenant, un fait que je tiens à faire remarquer à la population de Marsoui, c'est ceci: Au moment où le travail et la déclaration ci-haut mentionnée étaient faits, leur industrie qui avait une rentabilité prouvée, opérait à plein rendement, et il n'était nullement question que Grande-Vallée nuise à cette industrie. Ceci, personne ne peut le nier. Je tiens aussi à leur faire savoir que la population de Grande-Vallée comprend leur problème car depuis 3 ans, nous vivons dans leur situation. C'est pourquoi Grande-Vallée les appuie à cent pour cent, dans la revendication d'avoir la reconstruction de leur industrie perdue dans un incendie.

Malheureusement, je ne peux m'empêcher de leur faire remarquer qu'une de leur déclaration est injuste, et c'est celle-ci: Qu'il n'y a pas de place dans la région pour 2 industries. Ceci est faux, et c'est une arme à deux tranchants qu'il ne faut pas mettre entre les mains du C.R.D. et des industriels concernés. Eux, ils semblent seulement intéressés par le mot "ARGENT". C'est pourquoi, ils semblent se fouter de nous tous.

Maintenant, par la force Marsoui gardera sa forêt, et ils ont entièrement raison; et par la force, Grande-Vallée gardera la sienne. Alors, il ne peut y avoir 2 industries de 20 millions pmp, mais si ce chiffre se divise en 2, on a la solution la plus simple et la plus logique: reconstruire Marsoui et construire Grande-Vallée.C'est à ce moment que la grosse scierie de Mont-Louis serait un fantôme inutile; pas de bois, elle ne peut pas scier.

Une lettre de Kevin Drummond adressée au secrétaire du Comité de Promotion Industrielle de Grande-Vallée nous informait que d'autres études sont entreprises concernant cette industrie. Des études au C.R.D., eux ils connaissent ça, et ça semble être payant, car depuis 10 ans qu'ils en font. Pendant ce temps, c'est la ruine pour ceux qui attendent.

A l'exception de ce que je fais remarquer à Marsoui, tout ce que j'ai mentionné a été fait en collaboration avec le C.R.D., les gouvernements et la firme James Richardson. Ces études ont coûté très cher et après l'acceptation de ces études par les parties en cause, tout semble tomber à l'eau et l'on recommence à étudier. Vraiment, c'est à devenir fou.

Devant tout ceci la population de Grande-Vallée est révoltée de l'inaction de nos gouvernements. Au moment où sévit un chômage catastrophique, cette même population leur sert une solution possible et facilement réalisable. Malgré tout ça, il semblerait que quelques financiers manipulent les ficelles dans un autre sens. Serait-ce la firme James Richardson, qui sournoisement, en ne pensant qu'à leur intérêt, sans tenir compte du retard énorme qu'elle cause au plan de Grande-Vallée? En réponse à ceci, seul l'industriel concerné peut le faire, et ça devient embêtant pour eux, car le 15 novembre 1970 le président du C.R.D. Maître Claude Jourdain, annonçait au maire de Grande-Vallée que l'affaire de l'industrie, c'était dans le sac. Monsieur Tessier le prouve par sa déclaration publique du 10 décembre 1970, dans le journal "Le Soleil".

Maître Jourdain démissionne du C.R.D., et il semblerait qu'il fait partie de la dite compagnie, et c'est à ce moment qu'est née l'idée d'une seule industrie à Mont-Louis. Une chimère qui peut devenir réalité avec les trucs politiques et la haute finance. Ils ont les moyens de construire à Mont-Louis, mais ils n'ont pas le bois pour fournir la scierie.

Messieurs de la firme James Richardson, la forêt de Grande-Vallée vous intéresse. Ce sont vos déclarations depuis un an. Arrêtez donc de jouer au chat et à la souris; Agissez en hommes sérieux. On ne peut se payer la tête d'une population indéfiniment, et c'est une décision finale que Grande-Vallée veut avoir de la firme James Richardson.

Vous aussi messieurs les députés et messieurs les ministres impliqués, vous avez une responsabilité à prendre concernant l'industrie à Grande-Vallée. Tout le travail qui est fait et qui prouve la rentabilité d'une telle industrie, malgré les moyens mis à votre disposition, vous hésitez encore à faire travailler cette population qui ne désire que cela.

Messieurs, arrêtez de faire étudier Arda, C. R. D. ou ODEQ appelez cela comme vous voudrez, ça revient toujours au même. Une patente qui a servi à endormir la population en les encourageant à abandonner leur terre plutôt que de les aider, en laissant fermer l'usine de préparation de poissons de Grande-Vallée, ce qui obligeait les pêcheurs côtiers à abandonner la pêche, plutôt que de les aider, et contribuer à la disparition de l'industrie forestière, plutôt que de les aider. Ceci n'est que quelques exemples de leur échec.

Cependant, ils ont réussi dans deux choses. La première, à se créer des emplois à eux et à leurs amis; la deuxième, un désastre économique à Grande-Vallée et dans toute la Gaspésie. C'est triste à dire, mais c'est la vérité, et ils nous le prouvent encore une fois en ne pouvant mettre une industrie en marche à Grande-Vallée, et cela dure depuis 14 mois.

Alors, on recommance des études. Voyons messieurs, pour une fois, soyez sérieux et prenez vos responsabilités d'hommes en aidant à la venue d'une industrie à Grande-Vallée pour l'été 1971. Pour réaliser cela, c'est avec les gens de Grande-Vallée qu'il faut discuter et non avec des gens qui ne savent même pas où se trouve Grande-Vallée. Ce que Grande-Vallée vous demande, ce n'est pas plus difficile que d'aller donner 8 millions à des pays supposément sous-développés. A vous de comprendre et d'agir messieurs, car un proverbe dit que charité bien ordonnée commence par soi-même.

J'espère que cet article que toute la population de Grande-Vallée voudrait signer ouvrira les yeux:

1. A la firme James Richardson, si vraiment une industrie à Grande-Vallée, les intéresse, ou si c'est simplement la forêt; chose qu'ils doivent définir au plus vite.

2. Aux fonctionnaires du C.R.D. ou de l'ODEQ, s'il y a quelque chose de sérieux dans ça, qu'ils le prouvent en venant écouter la population, ce qui leur permettrait sûrement de régler plus vite notre situation.

3. A nos hommes politiques du Provincial, en se servant de leur propre politique, soit celle du fédéralisme, en allant chercher les millions que le Fédéral est sensé leur donner et de les investir dans des industries qui répondent aux besoins des municipalités.

Voilà ce que veut Grande-Vallée, et au plus vite.

Si quelques personnages des trois organismes ci-haut mentionnés se trouvent insultés par cette vérité sur la lenteur du plan de Grande-Vallée, qu'ils ne s'en prennent pas à moi, mais à eux-mêmes.

Quand on refuse la participation d'une population à un projet, quand on refuse de répondre aux lettres ou bien de rencontrer les membres du Conseil de cette même population et qui après 14 mois d'attente, elle se retrouve au point de départ, il ne faut pas penser à recevoir des félicitations.

Messieurs, Grande-Vallée a sa forêt qu'elle veut exploiter avec une industrie construite à Grande-Vallée.

C'est le temps de dire OUI ou NON.

MERCI.

Elie BERNATCHEZ,
Conseil municipal,
Grande-Vallée,
Gaspé, P.Q.

A propos de la murale

Monsieur Raymond Dubé
Journal "LE SOLEIL"

Cher monsieur,

J'ai lu, hier soir, dans Le Droit, en page 6, votre article intitulé "A l'Age de la vulgarité".

Je déplore, comme vous, cette nouvelle humiliation qui nous est imposée. Comme Canadiens français, nous faisons, si l'on est bien nés, bloc uni et quand les Canadiens - français donnent, au monde entier, le triste spectacle d'une ignorance avilissante, ce que notre idéal repousse, nous en sommes, comme vous, profondément déçus.

Tout d'abord, qui doit mettre le O.K. final d'approbation, pour la publication officielle de choses de cette nature ? Serait-ce le Ministre des Affaires Culturelles, ou une autre personne. Quelqu'un a la responsabilité d'accepter ou de refuser ce qui est affiché dans un lieu public, comme le "Grand Théâtre de Québec". C'est la responsabilité de qui ? C'est, donc, que ce responsable, qui qu'il soit, n'aurait pas la bonne conception de la culture que le Canadien français a, ou souhaiterait posséder, et ce mot de "caves", sent, à plein nez, la cave, ce rabaissement en profondeur qui fait vague, chez le populo, chez la classe, pas méchante, mais qui est heureuse de son ignorance, qui en fait une gloriole. Ce responsable n'a pas mesuré l'ampleur de sa responsabilité. Impensable serait qu'il n'aurait pas été mis au courant de la phrase des "caves écoeurés". Aurait-il considéré la portée de "la phrase" affichée, en très grande évidence, pour être lue, négligeable— de seconde importance ? Ce "responsable" n'est sûrement, pas à sa place là où il est. Peut-être a-t-il des qualités qui pourraient servir à un autre poste, mais pas à celui-là.

J'ai entendu, à la radio, au programme français de Lyse Payette, la voix justement indignée, et aussi attristée de Roger Lemelin, exposer le pourquoi de son indignation, et j'ai été, comme lui, profondément attristée. Comment peut-on accepter, que dans des moments difficiles comme ceux que nous traversons, on se vulgarise, à plaisir ? Et l'exemple vient de haut... et nous traine très bas, puisqu'un Premier Ministre, ni "Canadien français, ni Canadien anglais" (il l'a dit lui-même) n'hésite pas à se servir de propos, à la Cambronne, propos qui, s'accoleront à son nom, en gros titre, dans les journaux, dès le lendemain. Indignation ou non, le mot fait son chemin, est excusé, toléré, accepté... et c'est ce qui est, peut-être, arrivé dans le cas dont on parle. Et se relever, quand on s'est abaissé soi-même, est doublement dûr pour l'épine dorsale ! !

Aussi, quand on est un Canadien français et qu'on voyage dans d'autres pays, on porte une responsabilité qui est de se conduire de manière à faire honneur à sa race et à sa nationalité, car, comme nous jugeons les étrangers, eux aussi nous jugent. Et si surtout, l'on voyage, en groupe étiqueté Canadien français, il faut faire valoir nos qualités seulement, et ne devoir pas demander, pour des manques de savoir-vivre inexcusables, une indulgence qui nous diminue et nous rapetisse aux yeux de l'interlocuteur. Avoir trop ingurgité du jus de la vigne, ou avoir goûté, avec délice, trop de rhum ne peuvent justifier un manque de dignité, ce qui ne veut pas dire que la gaiété, la bonne humeur, les reparties saillantes, l'esprit pétillant ne doivent pas trouver place dans le comportement du Canadien français.

L'exportateur n'exporte que ses meilleurs produits. Pourquoi pas nous ?

Très sincèrement,
Mme Yvette Tréau
de Coeli
55 rue Wayling
Cité de Vanier
Ottawa 7 (Ont.)

Nous nous sentons humiliés

A Monsieur François Cloutier,
Ministre des Affaires
culturelles, Québec.

Celui qui vous écrit présentement est un pauvre payeur de taxes, qui se débat dans le chômage et tous les tracas de l'éducation des enfants.

Monsieur le Ministre, permettez-moi de vous dire que je suis révolté par le gaspillage cynique des revenus de la province, qui se produit dans votre ministère. On y distribue sans discernement des bourses, des octrois ou des dons, à des pseudo artistes, cinéastes, chansonniers ou auteurs théâtraux, les plus médiocres et souvent pervers. Nous avons suffisamment de difficultés à éduquer convenablement nos jeunes, sans qu'on encourage de nos deniers, des individus qui propagent la vulgarité et même la pourriture du vice. Je pourrais vous citer certaines oeuvres et surtout des films, qui ont reçu l'aide de votre ministère et qui sont, ni plus ni moins, des "navets" les plus malpropres.

Rappelez-vous la conduite ingrate de nos étudiants à Paris, alors que vous leur octroyez des bourses si généreusement, avec notre argent; imbus des doctrines de Karl Marx et de Mao, ils crachent haineusement dans la main qui les nourrit. La murale du Grand Théâtre, en est un autre exemple palpable.

Comment se fait-il qu'on ait choisi un étranger pour faire ce travail? N'avions-nous pas d'artistes canadiens français assez habiles pour produire un chef-d'oeuvre, qui aurait donné satisfaction à nos gens. Ne croyez-vous pas, que plusieurs des nôtres, auraient été enchantés de gagner la jolie somme de cinquante mille dollars ?

Nos concitoyens ont assez de goût et de bon sens pour ne pas se pâmer béatement devant cette monstruosité sculptée sur les murs d'un édifice public qui devait être la gloire de la cité. "Il (notre peuple) est né d'une race fière... il gardera l'honneur de son drapeau !"

Il n'y a que les snobs qui admirent cette horreur, tandis que la majorité de la population est saisie d'indignation et de dégoût, en se voyant méprisée chez elle, par un étranger payé de nos taxes, si follement dilapidées.

Vous, M. le Ministre, qui vous gargarisez de déclarations ronflantes sur la culture française, vous vous empressez d'approuver tout ce gâchis.

Nous nous sentons tous humiliés de ce comportement de trahison.

Nos citadins de Québec et des environs auront bientôt leur mot à dire, et vos discours de "patineur" n'y feront rien; ce sont les faits et les actes qui vous obtiendront l'appui des électeurs.

Joseph Derouyn
Beaupré,
Cté de Montmorency,
P. Q.

ANNONCE

UN DENTIER
plus sûr
à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'aigrit pas sous les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

Réponse à monsieur "Roger Larue" de Grande-Vallée

Au sujet de votre opinion à mon égard, exprimée dans Le Soleil du 11 courant, j'aurais préféré vous répondre personnellement. Mais je ne trouve pas de Roger Larue à Grande-Vallée, ma paroisse natale.

Notez bien qu'il m'importe peu que vous utilisiez un nom d'emprunt ou pas. Et loin de moi la pensée que, dans la première hypothèse, il s'agisse d'un acte de lâcheté: je comprends trop la peur instinctive qui nous affecte, nous Gaspésiens, et qui nous a tellement nui dans le passé. L'essentiel pour moi c'est qu'il existe un homme à Grande-Vallée qui a dit des choses intéressantes qui me concernent, et cela en dès mots très directs certes, mais empreints quand même de eincérité et de dignité.

Essayons de voir clair ensemble. En premier lieu, vous référant à l'article de M. André Desnoyers, paru dans Le Soleil du 30 janvier dernier, vous semblez dire que je prône la violence. Mais non ! Je suis contre la violence, la violence populaire, la violence des masses et aussi la violence légale qui souvent cause la première. A la question du journaliste, j'ai répondu, compte tenu du tempérament de notre peuple et des idées qui circulent, que les choses pourraient aller jusqu'à ce point. Mais je ne le souhaite nullement.

Deuxièmement, vous affirmez que mon devoir est de m'occuper de mon ministère et non des affaires publiques. Vous avez partiellement raison. Mon premier devoir, c'est de prêcher la Bonne Nouvelle du salut, de rassembler les hommes dans l'amour; et c'est ce que j'ai toujours essayé de faire avec la carcasse humaine que le Seigneur m'a donnée. Quand mes gens gagnaient honorablement leur vie, j'ai prêché le partage. Et pour ne citer qu'un exemple: dans les campagnes de Caritas Gaspé, campagnes annuelles que vous connaissez bien, Marsoui a toujours triplé son objectif de trois cents dollars, allant quelques fois jusqu'à douze, treize et quatorze cents dollars. Aujourd'hui, ces gens-là ont besoin de travail et de pain. Je vous le demande à vous, qui semblez avoir tellement de bons sens: puis-je me contenter d'une homélie à l'église et rester assis confortablement dans ma maison alors que mon peuple lutte avec l'énergie du désespoir pour des conditions de vie humaine, justes et dignes ? A la foule qui avait faim, les Apôtres avaient une solution: "Il faut les renvoyer . . ." Notre - Seigneur crut de son devoir de multiplier des pains et de la nourrir.

Troisièmement, vous m'accusez de promouvoir l'industrie à Marsoui au détriment de celle de Grande-Vallée. Relisez l'article de M. Desnoyers. A aucun moment de l'entrevue, il n'a été question de Grande-Vallée. Mais vous avez ici des réflexions qui sont vraies et qui m'ont profondément touché: "Nous défendrons nos droits avec raison . . ." "Notre bois nous appartient et nous en prenons bien soin". Fameux ! La solution à vos problèmes est là: prendre en mains votre destinée; tenter de régler votre sort vous-mêmes. Votre cause comme la nôtre est juste; c'est une question de dignité humaine.

A vous comme à tous ces bras vigoureux de ma paroisse natale qui ne demandent qu'à travailler pour vivre heureux, toute ma sympathie et mon amour.

Romuald MINVILLE,
ptre, curé,
Marsoui.

Les gars de Lapalme, symbole d'entêtement

Non, les gars de Lapalme ne sont pas symbole de courage comme veut le faire croire M. Maurice Dussault.

Ils sont plutôt un symbole d'entêtement, eux à qui l'on a offert de s'intégrer à la fonction publique, avec une moyenne de salaire de $3.50 l'heure.

La masse silencieuse qui comprend les travailleurs ayant à coeur de gagner leur vie, serait enchantée de travailler et d'être intégrée à la fonction publique avec le salaire offert aux gars de Lapalme.

Les chefs syndicaux se servent des gars de Lapalme pour se faire du capital syndical; ce n'est pas la première fois d'ailleurs qu'ils emploient cette méthode, c'est une tactique favorite et habituelle.

Il est temps que les gars de Lapalme mettent fin à leur entêtement et prennent une décision basée sur le bon sens.

Une voix de la masse silencieuse.

Henri Poulin,
C.P. 4,
Beauceville, P.Q.

C. LECLERC & FILS inc.
BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
862 est, rue Saint-Joseph - 522-2785

NOS PRIX RESTENT LES MEILLEURS DE LA VILLE

STEAK HACHE SPECIAL lb .79
T-BONE STEAK, RIB STEAK, STEAK HAUT de RONDE (de l'Ouest) FRAIS lb $1.09
BACON SANS COUENNE, CUIT A L'ERABLE
LARD SALE TRES MAIGRE lb .49
DINDES CATEGORIE "UTILITE", EVISCEREES, de 5 à 16 lb lb .39
STEAK SURLONGE congelé lb .89
HAUT de COTE de BOEUF lb .49
CUISSES et POITRINES de POULET Cat "A" CHAPONS 5 à 6 lb lb .45
1 lb de BOEUF HACHE, 1 lb de SAUCISSES FRAICHES, 1 lb de SAUCISSES FUMEES les 3 pour $1.29
SAUCISSON COMPLET lb .25
1 lb de STEAK HACHE, 1 lb de VEAU HACHE, 1 lb de LARD HACHE les 3 pour $1.99
EPAULE et SOC de LARD lb .49
FESSE D'AGNEAU complète - congelée lb .59
COTELETTES de LARD bien trimées lb .59
JAMBON COTTAGE lb .65
JAMBON "PICNIC" lb .45
FESSE JAMBON complète lb .55
OEUFS "A" petits 2 douz. .79
CUISSES de POULETS congelées. Btes de 10 lb lb .39
SAUCISSONS Tranchés 3 lb, TETE FROMAGEE 3 bols, BOUDIN, FOIE DE BOEUF 3 lb .99, CRETONS 2 bols .99
SAUCISSES FRAICHES, SAUCISSES FUMEES, BOEUF HACHE 3 lb $1.29

LIVRAISON LE MATIN 10H. - L'APRES-MIDI 3H.
STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

spéciaux choc!
Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY



3.49 CHACUN

Tricots 100% Acrylique à fermoir-éclair
Fillettes et garçonnets
- Tricot côtelé très moulant, entretien facile.
- Col montant, manches longues et glissière décorative au devant.
- 3 teintes: ivoire, rouge, marine. 4, 6 et 6X.

Centre-Ville, Enfants, rayon 430, 3e étage — Sainte-Foy, étage Laurier.

TELEPHONEZ: 529-9292 ou UTILISEZ LE COUPON CI-JOINT
Veuillez m'expédier les articles suivants port payé:

Rayon	Quant.	Description	Prix unit.	Total

Chèque inclus ☐ Mandat-poste ☐ Plus taxe de 8%.....
Envoyez C.O.D. ☐ Portez à mon compte ☐ TOTAL.....
Nom .....
Adresse .....

COMPOSEZ 529-9292
écrivez CP 1277

Rumeurs à Ottawa: des élections à l'automne

Par Dave McINTOSH

OTTAWA (PC) — Dans les milieux libéraux d'Ottawa on évoque, avec beaucoup de discrétion la possibilité que de nouvelles élections fédérales soient organisées l'automne prochain.

Les conservateurs, par contre, en parlent plus ouvertement. Il y a, en fait, plus de conservateurs que de libéraux qui croient que ces élections pourraient bien avoir lieu en septembre ou octobre. Et, le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, a déjà conseillé à ses partisans de se préparer à une telle éventualité.

Tandis que dans l'entourage de M. Trudeau on semble vouloir écarter la perspective d'élections générales cette année, un libéral éminent a déclaré, mardi, dans une interview: "Il ne faut pas en écarter la possibilité. On pourrait avoir à y songer sérieusement d'ici quelques mois."

Les libéraux qui croient à cette thèse, estiment que la plupart, sinon tous les indices économiques, enregistreront une reprise d'ici l'été. Le chômage sera alors en baisse et le taux de croissance de l'inflation relativement faible.

Ils considèrent donc que M. Trudeau serait mieux avisé d'organiser les élections fédérales en automne, plutôt que d'attendre le printemps ou le début de l'été 1972 qui auront été précédés, selon toute vraisemblance d'un hiver haut en chômage.

LA DECISION

S'il est vrai que l'ultime décision dépend de M. Trudeau, il n'en demeure pas moins que ce dernier pourrait céder aux pressions de certains milieux et de certains événements.

Aux termes de la constitution, M. Trudeau qui a été élu en juin 1968, n'est pas tenu d'organiser de nouvelles élections avant juin 1973. Mais, on ne croit pas qu'il attendra la fin de son mandat pour revenir devant l'électorat. Car, entretemps, il risque de se trouver dans une position peu avantageuse.

Quoiqu'il en soit, ce n'est que l'été prochain que M. Trudeau aura à se prononcer, en tenant compte de deux facteurs de première importance: les indices économiques et les résultats de la conférence fédérale-provinciale sur la réforme de la constitution qui se tiendra à Victoria, en juin.

Les libéraux qui préfèrent attendre 1972 font valoir que les Etats-Unis connaîtront alors une prospérité économique dont les effets se feront sentir au Canada. Cette prospérité aura été suscitée par le président Nixon, en vue des élections présidentielles américaines qui doivent avoir lieu en automne 1972.

La Ligue pour la défense des libertés civiles demande une compensation pour les détenus

OTTAWA (PC)—La Ligue de défense des libertés civiles maintient que le gouvernement devrait prendre des mesures en vue d'accorder une compensation aux personnes "détenues, sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elles, en vertu de la Loi des mesures de guerre".

Dans une lettre transmise jeudi au ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, le groupement affirme que les personnes incarcérées selon la Loi des mesures de guerre et la Loi provisoire de maintien de l'ordre public, et qui devaient par la suite être remises en liberté sans avoir été accusées de quoi que ce soit, ont subi les lourdes conséquences de la loi, plus que tous les autres Canadiens.

La lettre était signée par la section d'Ottawa de l'association, appuyée par diverses autres sections.

"Ces citoyens ont eu des problèmes de toutes sortes et de diverses importances, mais dans tous les cas, ils ont subi des torts qui peuvent être établis clairement à la suite de l'usage par le gouvernement de ses pouvoirs extraordinaires".

La lettre mentionne comme exemples des dommages physiques, certaines blessures corporelles qui auraient été infligées par les policiers et la saisie de biens privés de tout genre, aussi bien que des torts psychologiques et la diffamation, réelle ou fausse, au dépens de leur réputation.

La ligue demande au gouvernement de prendre les mesures pour s'excuser auprès de ces gens détenus mais jamais accusés.

Parmi ces mesures, elle suggère une lettre d'exonération, le remboursement des dépenses entraînées à la suite de la détention, une aide à ceux qui ont perdu leur emploi après avoir été détenus, la remise de tous les biens confisqués et la destruction de toute fiche à leurs noms.

L'association suggère que ces mesures soient élaborées et mises en pratique par un comité, qui serait établi par l'ombudsman du Québec.

Plusieurs autres groupements à but humanitaire d'un bout à l'autre du Canada ont endossé la lettre de la Ligue des libertés civiles.

La Corporation de développement du Canada

Hees évalue à $500 millions la contribution éventuelle du public

OTTAWA (PC) — Selon M. George Hees, député conservateur de Prince - Edward-Hastings, le succès du projet de la Corporation de développement du Canada dépendra, en grande partie, du sérieux que le gouvernement pour éviter le favoritisme.

M. Hees a déclaré qu'une fois la Corporation créée, le ministre des Finances devra faire face au défilé des députés libéraux qui viendront à lui, l'implorant de financer des industries de leurs comtés s'ils veulent se faire réélire à la prochaine élection.

Cette corporation, selon les projets du gouvernement, sera financée par l'argent du gouvernement, soit $250 millions sur une période de trois ans, mais aboutira en une corporation privée, dans laquelle les Canadiens pourraient placer de l'argent, en vue de créer des fonds pour des programmes de développement industriel.

L'offre publique initiale, pour des actions ordinaires sera d'environ $5 chacune. M. Bdgar Benviron $5 chacune. M. Edgar Benson, ministre des Finances, a dit de réaliser des profits, tout en tenant compte de l'intérêt national.

Le gouvernement garderait 10 pour cent des actions, alors que les intérêts privés seraient limités à trois pour cent chacun.

GARANTIES

Selon M. Hees, il n'y aura pas d'investissement de la part du public, à moins que le gouvernement ne lui garantisse au moins que la sécurité et l'intérêt sur les placements seront aussi avantageux que les comptes d'épargne ou les obligations d'épargne du Canada.

Si le gouvernement devait offrir cette garantie, il estime à environ $500 millions le montant qui appuierait ce nouveau développement.

D'après M. Barnett Danson, secrétaire parlementaire de M. Trudeau, ce bill signifie, pour la première fois, que "nous faisons face au capital étranger".

Il maintient que les hommes d'affaires américains comprennent les efforts du Canada, au moyen de ces mesures, de prendre le contrôle de notre propre destinée, au Canada.

M. Martin O'Connell, libéral de Toronto, a demandé que le projet de loi formule aussi une politique qui réglementerait les petites industries. Le CDC pourrait fournir l'expérience et les connaissances nécessaires à telle politique.

M. Doug Rowland député NPD pour Selkirk, croit le projet insuffisant pour faire face au problème du capital étranger, des disparités régionales et du chômage.

A cause de la tempête de neige la Chambre a ajourné ses travaux à 21 h 07, une heure plus tôt que prévu.



POLITIQUE ETRANGERE CONFUSE — Selon le président du Conseil du travail du Canada, M. Donald MacDonald (à gauche), la politique étrangère du Canada, telle que définie dans le Livre blanc présenté l'été dernier, est confuse et ne peut en aucun cas renseigner clairement les Canadiens. M. MacDonald qui représente 1,650,000 travailleurs, a fait cette déclaration, hier, devant le comité des Communes sur les affaires extérieures. Le leader syndical a demandé au gouvernement d'énoncer clairement sa politique étrangère.

BOULEVARD HENRI-BOURASSA CHARLESBOURG

DALLAIRE

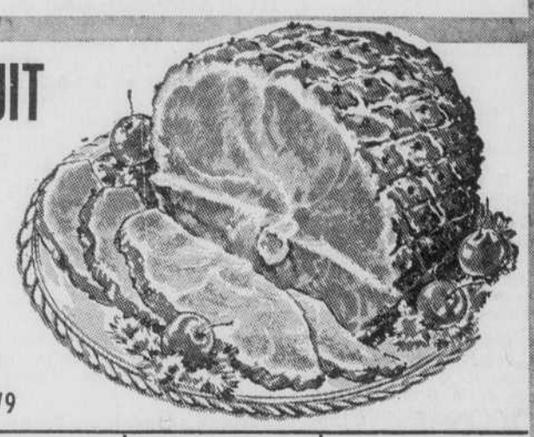
BOULEVARD BASTIEN NEUFCHATEL

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR
JUSQU'A 9 H. P.M.
ET LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M.

NOS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

POULETS congelés, Canada Catégorie "A", Jeunes et tendres 2 à 4 livres .27
BOEUF haché, maigre et frais La livre .59
ROTI de lard, bout du filet ou soc La livre .55
SPARE RIBS de lard La livre .69
FESSE de veau fraîches La livre $1.19
STEAK haché, maigre et frais La livre .99
CUISSES de poulet fraîches La livre .49
LARD haché, maigre et frais La livre .65
CRETONS frais "Des cuisines Roy" 12 onces .79
STEAK de veau haché maigre et frais La livre .99

JAMBON CUIT
Dans la fesse, Canada Catégorie A, De Lafleur Un bout ou l'autre
.53 lb
CENTRE ou BIFTECK, lb .79

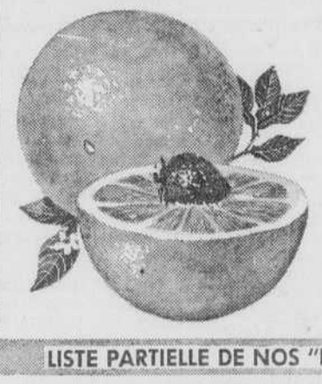


BIFTECK DE COTES De boeuf, de choix De marque rouge ou bleue — La livre $1.09
T-BONE STEAK OU ROSBIF De marque rouge ou bleue La livre $1.39
ROTI DE COTES DE BOEUF De choix Semi-désossé De marque rouge ou bleue — La livre .99
ROTI PALETTE Coupe ordinaire De marque rouge ou bleue La livre .59

NOS PETITS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

CHOUX Frais, Produit du Québec Catégorie Canada no 1 lb .11
ORANGES Floride Produit des Etats-Unis, grosseur 125 Douz. .57
POMMES De terre Nouveau-Brunswick Catégorie Canada no 1 10 lb .31
CITRONS Sunkist Produit des Etats-Unis 6 pour .39

PAMPLEMOUSSES FRAIS



Gros et juteux, produit des Etats-Unis
.07 ch.

NOS SPECIAUX

NAVETS Frais, gros et fermes, Produit du Québec, Catégorie Canada no 1 5 lb .25
TOMATES Rouges, grosses et fermes, Produit des Etats-Unis Catégorie Canada no 1 Cello 14 oz .29
LEGUMES Mélangés, gros et lavés, Produit du Québec, Catégorie Canada no 1 3 lb .29
CHAMPIGNONS Frais, gros et blancs Produit du Québec, Bte 1/2 lb .39

LISTE PARTIELLE DE NOS "PETIPRI" DE TOUS LES JOURS

THE Salada Boîte 60 sacs .77
LAIT PRIMUS Instantané Boîte 3 livres $1.11
JUS LEGUMES V8 Boîte 19 onces .20
FROMAGE Couture 1 livre .79
KELLOGG Rice Krispies 17 onces .52
SOUPE AUX TOMATES Aylmer 10 onces .13
CHAMPIGNONS En morceaux - Waterloo 10 onces .40
MACEDOINE Ferlandière 19 onces .21
PARIS PATE Pâté de foie 6 onces .35
CREVETTES Clover Leaf - Cocktail 4 1/2 onces .66
ARACHIDES Rouges et blanches - P-H Cello 10 onces .45
BETTES GAUVIN Sucrées 24 onces .35
PAIN DALLAIRE Tranché 2 lb .25
REMPLISSAGE A TARTE E. D. Smith - Aux pommes 19 onces .38
SAUCE AUX POMMES Allen Jarre 14 onces .27
BEURRE Dallaire - 1re cat. 1 lb .64
MELANGE A GATEAU Duncan Hines - Saveurs assorties 19 onces .46
POUDRE A BEBE Johnson 4 onces .45
COUCHES FLUSH A BYES Méd. et grandes $1.99
BONBONS HENRI Saveurs assorties ch. .29
PATE A DENTS Rince-bouche - Close Up Régulier .36
LIQUEUR COTT Non retournable Bout. 30 onces .20
CIRE EN PATE Succès Rég. 16 onces .53
BAS-CULOTTE Marque Indiscrétion Grandeur universelle .99

6% à 15% DE REDUCTION
PETIPRI
TOUS LES JOURS

SAUCE HOT CHICKEN Esta Bte 15 onces .17
PAPIER TOILETTE White Swan Couleurs assorties 4 rouleaux pour .49
MOKAS VAILLANCOURT Boîte de 12 .44
NESTLE QUICK Breuvage instantané Boîte 2 livres Avec coupon de .20 à l'intérieur .89
OEUFS FRAIS Catégorie "A" gros Douz. .38



POTERIES DANGEREUSES — Certaines poteries fabriquées en Italie, importées et vendues au Canada au cours de l'année dernière, viennent d'être déclarées dangereuses par le gouvernement fédéral. On s'est aperçu, en effet, que du plomb en quantités extrêmement dangereuses, peut se dégager de certaines de ces poteries italiennes.

Certaines poteries italiennes vendues au Canada dégagent un poison violent

OTTAWA (PC)—Le ministère de la Consommation et des Corporations a fait savoir, hier, que des essais effectués en laboratoire ont apporté la confirmation que du plomb en quantités extrêmement dangereuses peut se dégager de certains articles de poterie italienne vendus au cours de l'année dernière.

Les produits dont il s'agit, précise-t-on dans une communication du ministère, distribuée à Ottawa, comprennent des petites cruches et des bols à sucre, des chopes et bols à café, et portent l'inscription "Italy" ou "Italy HH".

Plusieurs de ces cruches portent aussi des motifs de feuilles et de raisins; d'autres toutefois n'ont pas de dessin.

Le ministère explique que l'on s'est efforcé de reprendre tous les produits qui n'avaient pas encore été vendus et demande à ceux qui en ont acheté de les détruire ou de les retourner au vendeur pour échange.

Selon le ministère, le plomb qui se dégage de ces produits peut provoquer un empoisonnement.

LEGISLATION

Par ailleurs, M. Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, déposera, le 3 mars, des modifications destinées à rendre plus clair le règlement sur les produits dangereux, a-t-il annoncé hier, à Ottawa.

En vertu de ces modifications, les compagnies fabricantes de produits présentant un moindre degré de risque auront, jusqu'au 28 février, pour la généralisation aux marchés de détail des nouvelles étiquettes portant la mention "attention" et "avertissement".

D'autre part, les fabricants de produits dangereux devront, jusqu'à la même date, coller une étiquette supplémentaire portant la mention "danger" sur celle identifiant déjà leur produit.

Dans les deux cas, le ministre précise que le règlement pour le nouvel étiquetage, au point de fabrication, entrera en vigueur le 1er juin 1971.

La précision ministérielle, annoncée dans un communiqué, vise les stocks de produits déjà accumulés par les compagnies, le gouvernement voulant éviter la hausse de coût qu'entraînerait un changement d'étiquette.

D'autres législatures provinciales siègent cette semaine

Par la PRESSE CANADIENNE

Trois législatures provinciales, siégeaient lundi, toutes trois dans l'ouest du pays, soit en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Une législature devait entreprendre une nouvelle session mardi, soit celle de la Nouvelle-Ecosse, où le gouvernement fait face à un chômage excessif, à de multiples problèmes dans le développement industriel local et à une situation financière peu rassurante, si l'on en croit l'administration libérale.

En Alberta, le président de la Chambre, M. Art Dixon, a spécifié qu'aucun statut provincial ne pouvait empêcher la vente d'une compagnie pétrolière canadienne à des intérêts étrangers.

Il a apporté cette précision en déclarant irrecevable une motion du député conservateur Don Getty, demandant un débat d'urgence qui aurait forcé le gouvernement créditiste de la province à communiquer avec les administrateurs fédéraux et les dirigeants des compagnies Home Oil et Banff Oil, en vue de prendre toutes les mesures possibles afin que ces compagnies ne passent pas entre les mains d'intérêts étrangers.

Home Oil, le producteur de pétrole indépendant le plus important au Canada, est en voie d'être acquis par une compagnie américaine, tandis que le contrôle de Banff Oil risque de passer à Aquitaine Oil Co., une société d'Etat française.

A Regina, le chef de l'Opposition, M. Allan Blakeney, a également cherché à obtenir un débat spécial qui aurait permis à la Chambre de réprimander vertement le premier ministre libéral, M. Ross Thatcher, parce qu'il lui aurait fourni de fausses informations.

M. BENNETT ATTAQUE

A Victoria, le premier ministre de Colombie Britannique, M. W.A.C. Bennett, a été accusé de détourner certains surplus de l'administration pour les verser au compte de l'Administration hydro-électrique de Colombie Britannique et ainsi voiler les maladresses qu'a répétées le gouvernement créditiste avec le traité de mise en valeur de la rivière Columbia.

Le chef de l'Opposition, M. Dave Barrett a accusé le gouvernement de détourner ainsi des fonds devant être consacrés aux écoles, aux hôpitaux, aux travaux publics et aux programmes sociaux.

L'Opposition néo-démocrate a mené une attaque de front afin d'obliger le gouvernement à rendre publics les livres de la société d'Etat.

Les discussions ont eu lieu au cours du débat traditionnel suscité par l'Opposition en vue d'obtenir une réduction du salaire de M. Bennett à $1. Naturellement, l'amendement a été défait par un vote de 33 à 16.

Nouveau traversier sur la Baie de Fundy en juin

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Arthur Laing, a déclaré, hier, que le gouvernement fera tout en son possible pour que les facilités au terminus de St-Jean, N.-B. pour un nouveau service de traversier sur la Baie de Fundy, soient prêtes pour le 1er juin.

Il a fait cette déclaration à une délégation groupant des personnalités du sud du Nouveau - Brunswick et de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, et présidée par les maires James E. Calvin, de St-Jean, et Glendon W. Smith, de Digby, N.-E.

Les deux magistrats ont déclaré que la position prise par le ministre Laing devrait permettre de dissiper toutes craintes que le traversier soit utilisé ailleurs durant l'été.

Un porte-parole du Canadien Pacifique avait indiqué, plus tôt, qu'à moins que les facilités d'accostage pour le nouveau traversier de $8 millions ne soient terminées pour le 1er juin, la société serait obligée de louer le navire à une compagnie à l'extérieur de l'Amérique du Nord pour au moins un an.

Le terminus de Digby doit être prêt au mois d'avril, mais certains doutes ont été soulevés en ce qui a trait à celui de St-Jean.

Le projet de loi sur la commercialisation des p roduits agricoles

Olson est accusé par son ex-secrétaire de céder aux pressions des fermiers de l'Ouest

par Germain DION

OTTAWA (PC) — M. Florian Côté, ex-secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson s'est opposé, hier, à un amendement de ce dernier écartant la viande de boeuf et de veau de la considération du projet de loi fédéral sur la commercialisation des produits agricoles.

Le député libéral de Richelieu a accusé le ministre de céder ainsi aux pressions des fermiers de l'Ouest.

"Si l'on accepte l'amendement du ministre, a déclaré M. Côté, devant un comité parlementaire, cela voudra dire que les fermiers de l'Ouest continueront à pratiquer un dumping de leurs produits agricoles sur le marché montréalais".

Un tel dumping est possible, de poursuivre le député parce que les cultivateurs des Prairies achètent leurs grains à un prix inférieur à celui de leurs confrères du Québec. La Commission canadienne du blé est responsable de cette différence.

M. Côté espérait que la création des agences nationales de commercialisation, prônées par le bill C-176, uniformiserait les prix du boeuf et du veau.

Mais la déclaration du ministre, témoin devant le comité, hier, a mis fin à cette quiétude.

"On veut que l'Ouest nous donne, au Québec, la même considération, pour les bovins et les veaux, que nous lui donnons en d'autres domaines", a affirmé M. Côté, dans une entrevue à la presse.

"Si le bill est bon en principe pour certaines denrées, il devrait l'être pour toutes." Présenter un projet de loi, excluant les viandes de boeuf et de veau, serait oeuvre incomplète. Il faudrait recommencer plus tard et présenter une nouvelle législation en ces domaines, selon M. Côté. Le fermier québécois s'étant transformé, il y a quelques années, à la production massive des viandes soulignées plus haut, le député de Richelieu se demande alors si le projet C-176 ne vise pas tout simplement à "contingenter le Québec" dans la production des poulets de gril.

Les viandes de l'Ouest, non touchées par la loi, pourraient accaparer le marché de Montréal. Mais les poulets de gril, soumis à la législation, seraient sous-soumis à une production restreinte.

La "guerre du poulet", on le sait, livrée par l'Ontario, a donné la réplique à la création au Québec de l'agence de commercialisation des oeufs FEDCO.

Le Québec produisant le poulet de gril à des taux très modiques, l'Ontario a établi depuis quelque temps un régime de licence et impose des amendes de $500 à $1,000 à quiconque importe du poulet de gril du Québec. En conséquence, les ventes y diminuent, pendant que le Québec ne réussit pas aussi bien à fermer sa frontière aux oeufs de l'Ontario, selon des experts.

PREMIER REBELLE

M. Côté est le premier des 14 secrétaires parlementaires, démis par le premier minitsre Trudeau de leurs fonctions, le 1er octobre, à se rebeller ouvertement contre le gouvernement.

Il a expliqué toutefois dans son entrevue: "Je ne suis pas contre le ministre, mais contre un amendement, présenté par le ministre, qui, à mon point de vue, ne répond pas aux besoins de l'agriculture de l'Est du Canada."

Aux dernières nouvelles, l'amendement devait être mis aux voix en fin d'après-midi. Le comité s'est imposé une seconde séance en plus de celle du matin.

On apprenait d'autre part que M. Jack Horner (PC-Crowfoot), et adversaire albertain du bill C-176 dans sa première forme, devait, dans une nouvelle désescalade, selon M. Côté, présenter un nouvel amendement pour faire exclure la viande de porc.

Quant à M. Côté, il a livré la lutte au sein du comité avec l'appui des députés québécois MM. Roch LaSalle PC-Joliette), Adrien Lambert (RC-Bellechasse) et peut-être, Marcel Roy (L-Laval).

M. Marcel Lessard (L-Lac-St-Jean), actuel secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, se trouverait devant un dilemme mais aurait fait savoir à des amis, selon des sources, "qu'il ne pouvait voter contre le ministre".

CONVALESCENTS

...de la grippe ou d'autres maladies, suivant un régime régulier à hautes-calories, apprécieront les calories supplémentaires de SUPER WATE-ON qui leur redonnera des forces plus rapidement. Aide à combattre la fatigue, l'insomnie et la nervosité qui accompagnent si souvent la diminution de poids. Il est vérifié en clinique. Demandez dans les pharmacies l'émulsion Super Wate-On.

Pollack
BAT LA MARCHE
PRINTEMPS '71

Introduction des nouveaux styles de perruques 71!



A



B



Soyez "In" avec nos perruques créées spécialement pour vous par "Constantine"

a) La "Hippie" ce qu'il y a de plus "Sensass", cheveux longs frisés. La femme nature comme le veut la mode de 71! 40.00

b) La perruque "Johnny" pour elle ou lui. Nuque et guiches longues. Peut être coiffée de différentes manières, entretien facile. 35.00

Centre-Ville, Perruques, rayon 340, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy, étage Laurier.

S.V.P. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
BAT LA MARCHE
PRINTEMPS '71

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H
SAMEDI JUSQU'A 5H P.M.

KAYSER



Concours "Duomaille" de Kayser

Vous pourriez gagner un approvisionnement de bas pour un an. Samedi après-midi 27 février, M. André Saint-Pierre du poste CJRP sera à notre magasin du Centre-Ville. Dans le cadre du concours "Duomaille", il procèdera au tirage de 3 paires de bas toutes les 10 minutes. De plus à 4h.p.m., il attribuera un approvisionnement d'un an de bas "Duomaille", soit 52 paires de bas. Demandez vos coupons chanceux chez Pollack.

Fameux bas-culottes "Duomaille" Kayser

Une révolution dans le monde du bas-culotte. D'une toute nouvelle conception, ils adhèrent uniformément sans pli, maille à maille jusqu'à la taille. Opaques ou diaphanes ils résistent en finesse et durent très longtemps. Choix de 6 couleurs mode, pointure universelle. Aussi grande taille, 150 lb et plus. 1.79

UNE DEMONSTRATRICE DE LA MAISON "KAYSER" SERA A VOTRE DISPOSITION POUR REPONDRE A TOUTES VOS QUESTIONS.

Centre-Ville, Bas pour dames, rayon 370, rez-de-chaussée,
Sainte-Foy, étage du Mail.

PASCAL

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC

TEL.: 653-9307

VENEZ ET VERIFIEZ NOS BAS PRIX

CHARGEX

ENCADREMENT



AVEC GLACE ET ATTACHES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES MAINTENANT VOUS POUVEZ ACHETER CES ENCADREMENTS AVEC GLACE, MONTURE ET ATTACHES PRETS POUR ENCADRER - CI-DESSOUS, NOUS VOUS DONNONS UNE LISTE PARTIELLE DES DIMENSIONS. MAIS NOUS EN AVONS BEAUCOUP D'AUTRES EN STOCK.

DIMENSIONS	1/8" NOIR OU NEUTRE	3/4" NOYER FILET EN OR	1 1/2" CHENE BLANC
5" x 7"	39¢ CH.	79¢ CH.	$1.25 CH.
6" x 8"	45¢ CH.	85¢ CH.	$1.75 CH.
8" x 10"	59¢ CH.	$1.25 CH.	$2.25 CH.
9" x 12"	69¢ CH.	$1.40 CH.	$2.49 CH.
12" x 16"	97¢ CH.	$2.25 CH.	$2.75 CH.
16" x 20"	——	$2.75 CH.	$3.75 CH.

TABOURETS DE BAR

QUALITE DELUXE



A—Tabouret de bar, 30" de haut, couvert, en acier tubulaire. $7.95

B—Tabouret de bar, 30" de haut, carré, réglable. $18.95

C—30" de haut, luxueux en tous points, siège pivotant sur roulement à billes. $36.95

BAR DE 48"

FINI NOYER

40 1/2" de haut — 14 1/2" de large, pour la maison ou le bureau. Construction robuste, tablette, portes coulissantes — Dessus en Arborite.

PRIX PASCAL **$27.95**

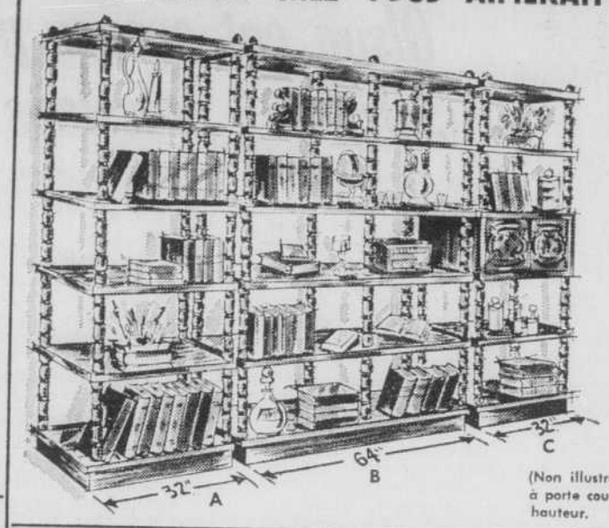


LES PLUS BEAUX BARS PASCAL

GRAND BAR 60 x 21" x 41" DE HAUT. DESSUS EN ARBORITE, RESISTANT AUX TACHES, AUX BRULURES, SIMILI-NOYER BRUN, DEVANT ASSORTI AU DESSUS, BOUTS ARRONDIS COUVERTS D'UN PROFILE DE VINYLE NOIR, TABLETTE EN ARRIERE **$99.95**

48" x 18" x 39" DE HAUT, DESSUS EN ARBORITE. BORD REMBOURRE DE CAOUTCHOUC MOUSSE ET COUVERT DE VINYLE NOIR, REPOSE-PIEDS CHROME, TABLETTE EN ARRIERE. **$59.95**

QUELQU'UN CHEZ VOUS AIMERAIT BIEN RECEVOIR UNE DE CES



ETAGERES A FUSEAUX. D'AUTHENTIQUE STYLE ESPAGNOL POUR BOUDOIR, SALON OU CHAMBRE D'ETUDIANT — D'UN RICHE FINI NOYER ET D'UN BON 68" DE HAUTEUR

Une pièce vous paraît vide? Donnez-lui du cachet avec ces étagères de style qui peuvent aussi servir de cloisonnement. C'est la façon par excellence de décorer à la moderne. Installez-les individuellement ou groupez-les selon votre goût personnel. Robustes fuseaux en bouleau et tablettes simili-bois impeccables. Elles ont l'apparence d'un placage de noyer, mais sont à l'épreuve des taches et brûlures et se nettoient à l'aide d'un linge humide.

A—Modèle 8710. Elément simple et dégagé. 12" x 32" x 68" de hauteur. **$49.95**

B—Modèle 8720. Elément double et dégagé. 12" x 64" x 68" de hauteur. **$89.95**

C—Modèle 8711. Elément simple et dégagé à porte coulissante, formant meuble — 12" x 32" x 68" de hauteur. **$59.95**

(Non illustré). Modèle 8721 — Elément double et dégagé à porte coulissante, formant meuble - 12" x 64" x 68" de hauteur. **$109.95**

TABLES POUR LA TELE – CONVENABLES POUR LE SALON OU LA CHAMBRE A COUCHER.

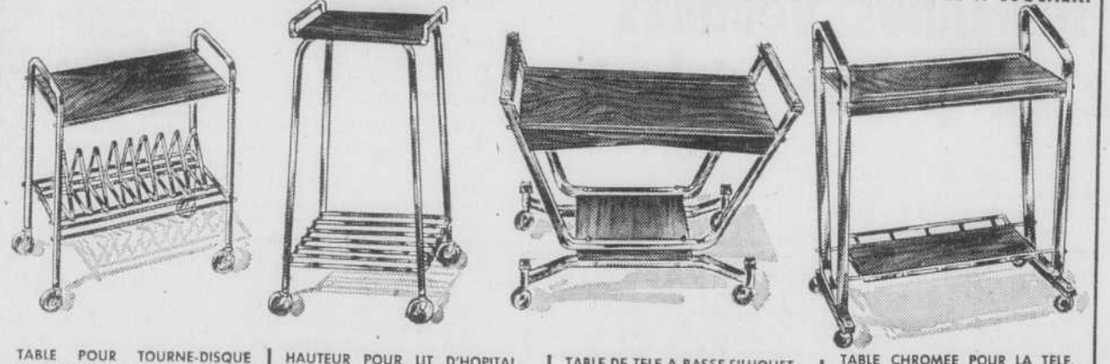


TABLE POUR TOURNE-DISQUE OU POUR LA TELE NOIR & BLANC DE 17". DESSUS EN BOIS, SUPPORT POUR DISQUES. ROULETTES APPLATIES DE 3" DE DIAMETRE.

PRIX PASCAL **$14.95**

HAUTEUR POUR LIT D'HOPITAL, TABLE EN LAITON POUR LA TELE. 36" DE HAUTEUR AVEC DESSUS EN METAL. BRAS EXTENSIBLES. IDEALE POUR TELE 13" - ROULETTES APPLATIES DE 3" DE DIAMETRE.

PRIX PASCAL **$16.95**

TABLE DE TELE A BASSE SILHOUETTE EN NOYER AVEC ROULETTES "SHEPPARD". 12" x 27" x 24". PEUT SUPPORTER TELE COULEUR.

PRIX PASCAL **$23.95**

TABLE CHROMEE POUR LA TELE. HAUTEUR POUR CHAMBRE A COUCHER AVEC TABLETTE A LA BASE ET ROULETTES "SHEPPARD". 30" x 14 1/2" x 30. PEUT SUPPORTER TELE COULEUR DE 20" OU 23" OU ENCORE, TELE NOIR & BLANC DE 22".

PRIX PASCAL **$29.95**

PATTES PLIANTES



POUR TABLES DE RECEPTION — TENNIS SUR TABLE OU TABLE A CARTES.
HAUTEUR 29 1/4"
ENS. DE 4 PATTES **$6.99**

MIROIRS DE SALLE DE BAINS



CADRE EN PLASTIQUE 8" x 10"
2 pour **79c**

ENSEMBLE DE 4 TABLES METALLIQUES, FORMAT GEANT "PARQUET"



DIMENSIONS 21 1/2" x 15 1/2" EMAIL CUIT RESISTANT MOTIF EN BOIS DE NOYER GRENU. CHARIOT D'HOTESSE FACILE A ENTREPOSER. ROULETTES DE 2" EN OR MOUCHETE. ENCADREMENT TUBULAIRE AU FINI LAITON.

PRIX PASCAL $7.97 **$6.66** L'ENS.

VALIDE DU 24 FEVRIER AU 2 MARS 1971

SPECIAUX SUR

PANIER A CHIENS D'IMPORTATION



PANIERS A NATTE SERREE
4 FORMATS EN VOGUE

GRANDEUR 21"	GRANDEUR 23"	GRANDEUR 25"	GRANDEUR 27"
$2.45 CH.	$2.95 CH.	$3.95 CH.	$4.95 CH.
COUSSIN $1.45 CH.	COUSSIN $1.95 CH.	COUSSIN $2.45 CH.	COUSSIN $2.95 CH.



BONANZA SUR ARTICLES MENAGERS EN PLASTIQUE

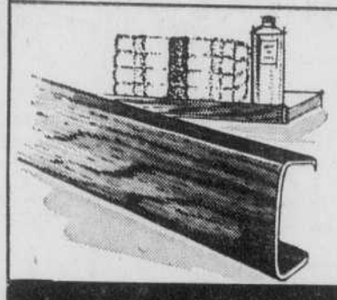
DANS UN CHOIX DE COULEURS DECORATIVES - APPROVISIONNEZ-VOUS ET ECONOMISEZ SUR CES TRES POPULAIRES ACCESSOIRES MENAGERS.

- CHAUDIERE RESISTANTE DE 10 PINTES.
- CARAFE DE 128 ON. POUR JUS AVEC DESSUS-PASSOIRE.
- CASES A LEGUMES SUPERPOSABLES.
- POUBELLE DECORATIVE DE 10 PINTES.
- BOITES A SOULIERS TRANSPARENTES.
- PANIER A LINGE GRAND FORMAT.

VALIDE DU 24 FEVRIER AU 2 MARS 1971

VOTRE CHOIX **2 POUR 99c**

MOULURES "PRESSION"



FINI NOYER
Pour tablettes 5/8" ou 3/4"

LONGUEUR 6 PIEDS	LONGUEUR 8 PIEDS
$1.19 ch.	$1.59 ch.

RUBANS METALLIQUES

UN COTE DU RUBAN BLANC EST GRADUE EN POUCES ET EN PIEDS, L'AUTRE COTE EN METRES.



50 PI.	100 PI.
$3.47	$4.47

SPECIAL BISSELL PAQUET COMBINAISON





GRATIS: SHAMPOOING A TAPIS DE BISSELL
UNE GENEREUSE BOUTEILLE DE 64 ON. NETTOIE 475 PIEDS CARRES.
EMPAQUETEE AVEC CHAQUE "SHAMPOO MASTER" A DOUBLE ACTION BISSELL

- LA GACHETTE COULISSANTE INSEREE SUR LE DESSUS DE LA POIGNEE, RELACHE LE SHAMPOOING AVEC UNE LEGERE PRESSION DU POUCE.
- LES ROULEAUX A BROSSES JUMELEES COUVRENT PLUS DE SURFACE POUR UNE APPLICATION RAPIDE ET FACILE.
- IL APPLIQUE LA MOUSSE EGALEMENT GRACE A SA POIGNEE PIVOTANTE ET SON BAS CENTRE DE GRAVITE.

MODELE NO 2900 **$12.95**

NECESSAIRE DE SHAMPOOING POUR CAPITONNAGE — DE BISSELL AVEC SHAMPOOING

COMPLET AVEC APPLICATEUR PLUS UNE BOUTEILLE DE 12 ON. DE SHAMPOOING CONCENTRE POUR CAPITONNAGE.

ACHETEZ UNE AUTRE DE CES BOUTEILLES DE 12 ON. DE SHAMPOOING POUR **1c** **$2.98**



GRANDE ECONOMIE

BROCHEUSES et FUSILS BROCHEURS ARROW

Modèle JT-21 FUSIL-BROCHEUR **$7.40**



Modèle P-22 BROCHEUSE-PINCE **$7.80**



Modèle T-50 FUSIL-BROCHEUR CHROME super-robuste **$15.45**



Modèle M-25 BROCHEUSE de BUREAU **$1.85**



AGRAFES EN SUS

NOUVEAU!

REGLE A CALCULER CIRCULAIRE



FACILE A LIRE AVEC REGLAGE COULISSANT ET MODE D'EMPLOIE **$1.37** CH.

RAYONNAGE EN ACIER EPAIS

IDEAL POUR REMISAGE A LA MAISON OU ATELIER!

Largeur: 36"
Profondeur: 12"
Hauteur: 71"



TABLETTES AJUSTABLES

4 TABLETTES	5 TABLETTES
$10.97	$12.97

DES CENTAINES D'AUBAINES EXCITANTES EN QUINCAILLERIE A PRIX D'ÉCONOMIE GÉANTE

SACS pour ASPIRATEURS
LES MARQUES LES PLUS EN DEMANDE

66c ch. **2** paquets **$1.25**



ROULETTES HARRISON
TYPE VISSE OU A DOUILLE
ROUES DE METAL BRONZE OU OR

1 1/2" $2.95 ens. — 2" $4.75 ens.

LAITON OU CHROME
1 1/2" $3.95 ens.
2" $5.75 ens. de 4

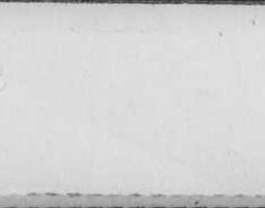


TABLEAU D'AFFICHAGE EN VERITABLE LIEGE
CADRE DE CHENE, POUR BUREAU, SALLE DE JEU, BOUDOIR OU CHAMBRE D'ETUDIANT.

DIMENSIONS 18" x 24"	DIMENSIONS 24" x 36"
$2.98	$4.98

DECAPEUR A PEINTURE
"STRIP CLEAN", enlève 1 à 10 couches de peinture, garanti pour un an, approbation C.S.A.
$10.95

TOURNEVIS
AUTOMATIQUE
L'embrayage se dégage lorsque la vis est en place
2 LAMES **97c**



SCIE COMBINEE, METAL ET BOIS
Une suggestion pour utiliser les lames de scie à métaux brisées



Outil pratique **97c**



JEU DE DOUILLES
NOUVEAU SUPPORT MURAL "WALL KLIP"
TROUSSE DE 19 PIECES A COMMANDE COMBINEE DE 1/4" et 1/2".
PRIX PASCAL **$1.97**



DISQUES EN CAOUTCHOUC, PAPIER VERRE ET PEAU DE MOUTON POUR POLIR
POUR PERCEUSE ELECTRIQUE
PRIX PASCAL **97c**

DECAPANT A ROUILLE NAVAL JELLY **$1.77** ch.

COLLE A CIMENT BOIS, METAUX, CERAMIQUE, ETC. **$1.29** ch.

DETARTRANT POUR FER A VAPEUR OU POUR BOUILLOIRE ELECTRIQUE **46c** ch.

ENLEVE ROUILLE **93¢** ch.

COMBUSTIBLE POUR FONDUE **93¢** ch.

EQUERRE DE MENUISIER 16" x 24" avec toutes mesures. **$2.33**

EQUERRE COMBINEE avec niveau et repère **97c**

STOCK DE SURPLUS
ALUMINIUM EN FEUILLE
Grand format 24" x 36" - Epais: calibre 24

$2.25 ch. — 10 pour $20.00 — 36" x 48" $4.35 ch.

MIROIRS DE PORTE
BISEAUTES "SPECIAL A EMPORTER"

12" x 48"	14" x 48"
$5.57	$6.97

PATTES D'ATTACHE EN PLASTIQUE **25¢** LE JEU

RIDEAUX DE DOUCHES
CHOIX DE COULEURS ET MOTIFS
AUBAINE SPECIALE **97c**

ROBUSTE FICELLE EN SISAL
POUR L'EMBALLAGE ET L'EXPEDITION

GROSSE FICELLE DE SISAL 1/4" x 100 pi. **97c**

Rouleau 1 lb **59c** — Roul. 50 pi.
5/16" 87¢
Rouleau 5 lb 3/8" $1.17
$2.79
1/2" $1.97

ARTICLES DIVERS DE QUINCAILLERIE **10c** CHACUN

ROULETTES de plastique clair de 2 et 3 pouces pour meubles en bois ou métal tubulaire

2 pouces	3 pouces
30¢ ch.	45¢ ch.

ROULETTES SUR BILLES ROUES CAOUTCHOUTEES

1 1/4"	1 1/2"	2"	2 1/2"
27¢ ch.	55¢ ch.	80¢ ch.	$1.60 ch.

TRINGLE ET SUPPORT DE TABLETTE
Pour placards **98c** ch.

SUPPORTS EN FER FORGE

3" x 4"	4 1/2 x 6"	6" x 8"
$1.25 la paire	$1.75 la paire	$2.35 la paire

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

les voisins de la ville

par Michel SAMSON

Programme d'orientation agricole

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson, vient de faire connaître l'existence d'un programme d'orientation agricole ayant pour but "d'améliorer les chances économiques et sociales de l'ensemble de la classe agricole."

"Nous voulons donner aux agriculteurs qui ont atteint l'âge de la retraite, ou presque, l'occasion de grouper leurs ressources financières avec une série de mesures sociales qui leur permettront de se retirer avec l'assurance d'un niveau de vie satisfaisant," explique le ministre fédéral.

"C'est aussi notre intention de fournir à d'autres cultivateurs l'occasion de quitter l'agriculture dans la dignité et la sécurité, si tel est leur bon vouloir."

M. Olson a par ailleurs précisé que ce programme avait été approuvé en principe par le Conseil des ministres et que les modalités du programme paraîtront dans un document qui sera publié prochainement.

Les projets du gouvernement fédéral doivent faire l'objet de discussions avec les ministres provinciaux de l'Agriculture et les dirigeants des principales organisations agricoles.

Le ministre explique que ce programme verra à remplir les vides qui existent entre le plan fédéral et les plans provinciaux.

"Nous voulons entreprendre ces entretiens avec les provinces afin de pouvoir mettre en oeuvre notre programme sans faire double emploi ni entrer en conflit avec les plans actuellement en vigueur."

"A notre avis, il est essentiel que ce programme soit d'envergure nationale, a affirmé M. Olson, parce qu'il se trouve dans toutes les régions canadiennes des localités comprenant un grand nombre d'agriculteurs appelés à en tirer parti."

Inutile de dire que tous les agriculteurs québécois et les responsables du ministère provincial seront impatients de connaître les "détails" du programme fédéral.

Référendum pour les producteurs de porcs

C'est probablement au cours du mois de mars que les producteurs de porcs du Québec auront à se prononcer sur le projet de plan conjoint préparé par la Fédération des producteurs de porcs du Québec et modifié par la Régie des marchés agricoles du Québec.

La régie est à dresser, à l'heure actuelle, la liste des quelque 12,000 producteurs de porcs d'abattage qui pourraient éventuellement adhérer à ce plan. La consultation suivra et elle prendra la forme d'un référendum postal.

S'il est accepté, le plan conjoint permettra, explique un communiqué du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, de contrôler la production porcine afin d'obtenir un produit de qualité supérieure, de satisfaire aux exigences et aux besoins du marché et, ainsi, d'éviter une surproduction.

Le plan, qui serait administré par la Fédération des producteurs de porcs du Québec, permettrait finalement de rechercher de nouveaux débouchés et d'améliorer les débouchés existants.

Albert Rioux au service du Liban

M. Albert Rioux, ancien sous-ministre de l'Agriculture, qui, même s'il a pris sa retraite en 1965, n'en a pas moins poursuivi depuis, une campagne sur ce qu'il appelle "La tragédie de l'enseignement agricole professionnel", vient de se porter volontaire auprès du Service administratif canadien outre-mer (SACO).

Il a été assigné au Service de l'agriculture du Liban où il participera à l'élaboration d'un vaste projet de modernisation des méthodes agraires au centre des communautés rurales. M. Rioux fait partie de l'aide SACO dirigée pour la première fois vers le Liban.

Organisme à but non lucratif, SACO prend forme en 1967 par l'intermédiaire d'un groupe d'hommes d'affaires canadiens secondés par l'Agence canadienne pour le développement international.

Il vise au recrutement d'administrateurs et de techniciens-spécialistes, dans plusieurs cas à la retraite, pour venir en aide aux pays sous-développés.

Nominations au ministère de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, vient d'annoncer la nomination de M. Jean-Claude Simoneau, auparavant directeur adjoint au Serivce des prêts de l'Office du crédit agricole, au poste de sous-ministre adjoint à son ministère.

M. Simoneau remplacera à ce poste M. Gaétan Lussier qui a été nommé il y a quelques semaines sous-ministre en titre de ce même ministère.

M. Simoneau a fait ses études à l'université Laval où il a obtenu son Baccalauréat en sciences agronomiques en 1951.

Le ministre a, par la même occasion, annoncé un certain nombre d'autres nominations à l'intérieur de ce ministère.

C'est ainsi que M. Marcel Chevrette, auparavant coordonnateur agricole dans la région de la Beauce, accède au poste de directeur général des bureaux et des laboratoires agricoles régionaux.

Le Dr Gilles LeBel, auparavant directeur général adjoint de l'économie industrielle au ministère de l'Industrie et du Commerce, devient directeur général de la commercialisation alors que M. Jérôme Arcand accède pour sa part au poste de coordonnateur des programmes spéciaux.

$25 millions en prêts du crédit agricole

L'Office du crédit agricole a déboursé un montant de $25,441,550 pour 2,283 prêts aux agriculteurs québécois au cours de l'exercice financier 1969-1970 et cela dans le cadre de la Loi du crédit agricole.

Par exception cependant, le récent rapport des activités couvre une période de 15 mois, soit du 1er janvier 1969 au 31 mars 1970.

Ces 2,383 prêts, 908 représentant un montant de $4,213,240, ont été accordés à des agriculteurs qui ont utilisé cet argent dans l'achat de 77,815 arpents de terre afin d'agrandir leur ferme.

La moyenne des prêts déboursés au cours de cet exercice s'est établie à $11,144 comparativement à 19,319 pour l'année 1968.

L'Office avait reçu au total 3,237 demandes officielles de prêt de la part des agriculteurs de la province.

Le rapport signale par ailleurs que des remboursements au montant de $21,659,432 ont été effectués par les emprunteurs au cours des quinze mois de l'exercice financier.

De la somme de $383,951,395 déboursés en prêts hypothécaires depuis 1936, il restait un solde de prêts en cours de $170,986,956 au 31 mars 1970.

Semaine de la forêt et mois des semences

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, vient d'annoncer que "La semaine de l'arbre et de la forêt" du Québec aura lieu cette année du 2 au 8 mai prochain.

Pendant ce temps, son collègue de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, a proclamé le mois de mars comme devant être celui des bonnes semences.

A cette occasion, il a invité les agriculteurs québécois à "considérer sérieusement les avantages qu'ils peuvent retirer de l'utilisation de la variété de semence dite pedigrée".

Modifications à l'assurance-récolte

Le Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des Communes vient d'approuver des modifications à la Loi de l'assurance-récolte.

Selon les modifications proposées, ce régime de protection devrait englober toute terre qu'il est impossible d'ensemencer ou de planter par suite d'un excès d'humidité, d'intempéries ou d'autres risques agricoles.

L'assurance pourrait garantir une protection allant jusqu'à 80 pour cent de la moyenne des frais nécessaires à la préparation du terrain pour fins de semis ou de plantation.

Tout agriculteur qui adhère à un régime d'assurance comprenant tous les risques pourra se prévaloir de cette protection supplémentaire. Le système actuel d'assurance-récolte est un programme mixte fédéral-provincial. Le gouvernement fédéral acquitte 25 pour cent du coût des primes et 50 pour cent des frais d'administration.

Selon le député créditiste de Bellechasse

Seule une nouvelle politique laitière peut sauver les agriculteurs

par Paul-Henri DROUIN

"Comme action immédiate pour la survie des agriculteurs au Québec, le gouvernement fédéral, en avril prochain, se doit de présenter une nouvelle politique laitière susceptible de faire droit aux justes revendications de cette classe laborieuse de la société".

C'est ce que nous déclarait, hier, M. Adrien Lambert, député créditiste de Bellechasse, lors d'une visite qu'il effectuait dans cette région rurale.

De l'avis de M. Lambert "il est anormal qu'il y ait plus de 600,000 travailleurs privés de salaire hebdomadaire. Cela diminue le pouvoir d'achat de plusieurs millions de citoyens et empêche notre régime économique de remplir pleinement son rôle, soit d'assurer à tous et à chacun une honnête aisance ou tout au moins au strict minimum vital".

Il s'est dit convaincu que "ce sont les Trusts qui exploitent l'humanité et qui empêchent notre système d'être efficace dans le secteur de la distribution".

"C'est contre cette dictature, dit-il, que les créditistes se battent. Nous savons au départ que la bataille sera difficile, mais nous avons le devoir de lutter plus que jamais, afin de rendre ce dieu de l'argent serviteur du peuple, comme il se doit".

"Personne n'ignore", a déclaré M. Adrien Lambert, "que notre production agricole est très abondante, mais en raison de la théorie économique du gouvernement fédéral, il faudra réduire cette production pour qu'elle corresponde aux besoins du marché".

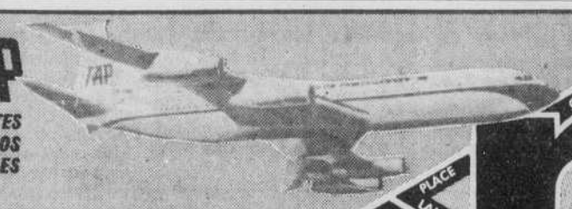
Le député créditiste de Bellechasse déplore que le ministre de l'Agriculture, M. Olson, ait dit que "les agriculteurs doivent s'accommoder des conditions du marché". Pourtant", a ajouté M. Lambert, "c'est uniquement aux agriculteurs que le gouvernement tient ce langage, alors qu'il y a trop de diplômés d'universités et que les honoraires des hommes de profession sont loin d'être à la baisse, comme le sont les prix de certains produits agricoles".

"Sous prétexte d'assurer plus d'aisance aux agriculteurs", a affirmé le député de Bellechasse, le gouvernement décide qu'il faut faire disparaître toutes les petites entreprises agricoles et le même phénomène se retrouve dans les autres industries sous prétexte d'assurer l'efficacité".

"Devant cette prise de position, a-t-il dit, le temps est venu de garantir aux agriculteurs un revenu juste et raisonnable, car les prix actuels sont nettement insuffisants et plusieurs cultivateurs sont sur la voie de la faillite".

M. Lambert a signalé "qu'il y a des possibilités de corriger la situation en établissant de nouvelles industries. Toutefois, dit-il, pour que ce développement industriel réussisse, il faudra que le gouvernement accepte d'effectuer une réforme du système financier, afin de permettre aux Canadiens d'acheter la production des industries déjà existantes et nouvelles, sinon ce sera la faillite pour un certain nombre d'entre elles, comme cela s'est produit en 1970".

TAP
TRANSPORTES AÉREOS PORTUGUESES



VOYEZ "NORMAN AU PORTUGAL" LE GRAND DEFILE DE LA MODE PRINTANIERE DE NORMAN & FILS, DIMANCHE LE 7 MARS

AU CANAL 4 DE QUEBEC, EN COULEUR ET FILME ENTIEREMENT AU PORTUGAL SOUS LES AUSPICES DU BUREAU DE L'INFORMATION TOURISTIQUE PORTUGAIS A MONTREAL, DE TAP transports Aériens Portugais, AVEC LA COOPERATION DU DIRECTEUR GENERAL DU TOURISME DE LISBONNE.

CENTRE-VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS
Norman & Fils



QUELLE QUE SOIT LA SAISON LES PETITS TRICOTS FRANCAIS SONT TOUJOURS A LA PAGE

France KNIT

A. Confectionné dans un tricot côtelé, manches longues, avec col haut garni de boutons argent. Choix de blanc, beige, gris, or, rose et lilas. $12

B. Un autre modèle en tricot côtelé, manches longues, petit col haut et garni d'une glissière à l'avant. Choix de blanc, jaune, lilas, marine, beige, vert forêt et gris. $12

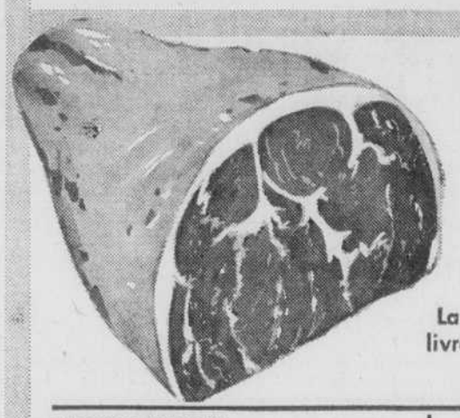
C. Toujours le même côtelé à manches longues, col haut, boutonné à l'avant par des boutons d'argent. Choix de blanc, gris, beige, jaune, vert forêt et bleu. $12

DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN

L'HIVER C'EST LE TEMPS D'ACHETER A BON MARCHE

MARCHÉ D'ALIMENTS Budget

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI LE 27 FEVRIER 1971.



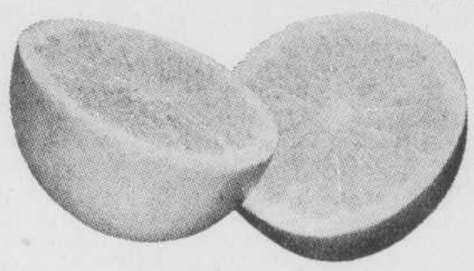
ROTI EPAULE DE PORC
FRAIS ET MAIGRE
La livre .49

JAMBON MIDGET SWIFT maigre, désossé La livre .79

CRETONS HYGIENIC Contenant 11 oz Chacun .73

SAUCISSE FUMEE HYGIENIC La livre .55

CROQUETTES DE POISSON Fraiches, délicieuses, panées La livre .59



ORANGES
Floride no 1 Grosseur 125
La douz. .49

CAROTTES Canada no 1 Cello 5 livres .39

CHOUX Californie no 1 La livre .13

RADIS Floride no 1 2 paquets 6 oz .25

alpha



59c Achetez chaque semaine un nouveau fascicule Alpha pour seulement 59c chacun. Alpha c'est l'encyclopédie qu'on lit. C'est tout l'homme et son univers, en couleurs, à la portée de tous.

Conservez vos fascicules Alpha en les reliant FACILEMENT au moyen de reliures de luxe. Chaque reliure Alpha peut contenir jusqu'à 18 fascicules. Offre de lancement: 99c

99c

GRUAU INSTANTANE QUAKER Boite 44 oz .59

MIRACLE WHIP KRAFT Jarre 32 oz .66

Pêches demies Del Monte choix Boite 28 oz .46

SIROP DE MAIS CROWN BRAND Format 32 oz .39

Épargnez plus de $30.00
NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE
EDITION DELUXE 1970
21 MAGNIFIQUES VOLUMES ILLUSTRÉS



VOLUME No 1 - POUR SEULEMENT .49¢
TOMES 2 à 21 + $1.99 CHACUN
VALEUR RÉELLE + $3.50
Procurez-vous cet ouvrage en achetant un volume par semaine

PAPIER DE TOILETTE PROVIGO Blanc, jaune ou rose - 2 épaisseurs Format de 8 rouleaux .99

PAPIER MOUCHOIRS PROVIGO Blanc ou rose Boite 400 mouchoirs .34

CREME GLACEE PROVINCIAL 3 chopines .49

BREUVAGE CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK Boite 1 livre .57

CAFE MOULU RED ROSE Sac 1 livre .95

JUS DE POMME ALLEN VITAMINE Boite 48 oz .39

CRISTAUX DE SAVEUR A L'ORANGE TANG 2 env. 3¼ oz .39

LAIT CONDENSE EAGLE BRAND Boite 15 oz .41

BEURRE D'ARACHIDES PLANTERS Jarre 16 oz .60

EXTRAIT DE BOEUF BOVRIL LIQUIDE Format 4 oz .59

EAU MINERALE ST-HILAIRE F.B.I. Bouteille 30 oz .31

MAIS EN CREME ROYAL ROSE FANTAISIE Boite 19 oz .24

FEVES JAUNES COUPEES AYLMER FANTAISIE Boite 19 oz .27

MACEDOINE IDEAL CHOIX Boite 19 oz .21

FEVES AU LARD LIBBY BRUN FONCE Boite 19 oz .30

SAUCE HOT CHICKEN OU BARBECUE ST-HUBERT Env. 1½ oz .28

MARGARINE COLOREE MOLLE BLANCHETTE Format 1 livre .48

HUILE PEANUT PLANTERS Jarre 32 oz $1.15

BISCUITS CHRISTIE TARTELETTES AUX FRAISES Cello 11 oz .36

GATEAUX DEMIS CHAMPION SIMARD Boite de 10 .53

SERVIETTES SANITAIRES KOTEX Boite de 12 .49

CIRE LIQUIDE SUCCES Cont. 27 oz .99

NETTOYEUR COMET Format 14 oz .24

DETERGENT LIQUIDE LUX Format 32 oz .89

EAU DE JAVEL JAVEX Cont. 128 oz .86

DETERSIF ARCTIC POWER Format géant .89

PAPIER CIRE PROVIGO Rouleau 100 pi. .35

Selon un rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce

L'année 1970 a marqué le dénouement de la crise que traversait l'industrie de la pêche dans le Québec

par Jacques BARBEAU

L'année dernière a marqué le dénouement de la crise que traversait l'industrie de la pêche depuis 1966.

C'est ce qui ressort du rapport sur les pêches, publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont relève la Direction générale des pêcheries depuis le mois d'avril 1963. Rappelons que la juridiction du ministère s'étend du détroit de Belle-Isle et des Iles-de-la-Madeleine à l'Est jusqu'à Trois-Rivières, dans le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest.

Selon le rapport, le mouvement amorcé en vue de l'exploitation d'espèces nouvelles s'est continué. L'état du marché s'est considérablement amélioré, permettant ainsi à l'industrie de prendre un nouveau départ. Le débarquement de poissons, de mollusques et de crustacés a diminué de 3.7 pour cent, cette année, parce que les conditions de température, au printemps et à l'automne, n'ont pas été favorables.

La pêche à la morue, malgré ces facteurs, a connu une augmentation de huit millions de livres. La capture de homards a diminué sensiblement à cause du mauvais temps; il y a eu des pertes aux Iles-de-la-Madeleine pour la première fois depuis 1960. D'autre part, les débarquements de crabes ont quadruplé: ils sont de quatre millions de livres. Ceux de pétoncles ont doublé, atteignant presque le million de livres. Globalement, la valeur au débarquement s'est accrue de 7 pour cent, ce qui est très encourageant pour le secteur des pêcheries au Québec.

La valeur marchande des produits a augmenté de 16.5 pour cent, grâce à la demande de morue, de pétoncles, de crabes et de homards. Le marché du poisson s'est affermi, la concurrence des pays étrangers étant moins forte.

Les statistiques indiquent que le nombre des pêcheurs a augmenté de près de 1,000 en 1969. Ce chiffre est peu significatif et il est dû au fait que l'immatriculation des permis est devenue obligatoire. Le nombre de petites embarcations a augmenté de plus de 400, vraisemblablement pour les mêmes raisons, car les investissements n'ont pas connu de hausses appréciables.

Le nombre d'employés dans les entrepôts frigorifiques n'a pas changé: ils sont approximativement 1,600 pour se partager des salaires de l'ordre de $4,600,000.

POLLUTION

Le laboratoire du Service de technologie industrielle est chargé du contrôle du degré de toxicité des mollusques au Québec. Exemple: sur les 830 échantillons reçus, 323 étaient toxiques, soit 17 pour cent de plus qu'en 1968. Devant cette augmentation, plusieurs zones ont été fermées à la pêche commerciale et, malgré le soin donné à l'information du public, plusieurs cas d'empoisonnement ont été signalés. Notons que plusieurs régions restent parfaitement saines, notamment, les Iles-de-la-Madeleine et la Baie des Chaleurs.

La création d'un marché commun Québec-Etats-Unis serait néfaste à la Belle Province (R. Dauphin)

MONTREAL (PC) — La création d'un marché commun Québec-Etats-Unis n'est pas l'avenue toute "semée de roses" qui permettra aux Québécois de hausser leur niveau de vie. Au contaire, un tel marché avec les Etats-Unis serait néfaste pour la Belle province. L'annexion serait profitable aux capitalistes ontariens et les Québecois en feraient les frais.

Telle est la conclusion à laquelle arrive l'économiste Roma Dauphin, professeur d'économique à l'Université de Sherbrooke dans un livre intitulé "Les options économiques du Québec", lancé hier soir, à Montréal, conjointement par les Editions Commerce et les Editions du Jour.

Dans ce volume, l'auteur étudie différents aspects des problèmes économiques du Québec et analyse les différentes options économiques qui s'offrent à la province.

Dans cette veine, il prend le contre-pied de la thèse de l'économiste Rodrigue Tremblay et propose une autre option: un marché commun Canada-Tiers-Monde.

Dans un livre intitulé "Indépendance et Marché commun Québec-Etats-Unis", M. Tremblay, qui est professeur d'économique à l'Université de Montréal propose cette option aux Québécois et est appuyé politiquement en cela par M. Mario Beaulieu.

AFFIRMATIONS OSEES

M. Dauphin estime que les trois assertions de base de M. Tremblay "constituent des affirmations pour le moins osées". Ses conclusions sont diamétralement opposées à celles de son collègue de l'U. de M.

D'abord, il est d'avis que la participation du Québec au marché commun américain n'est pas rentable puisque ce mouvement pourrait se solder par une diminution dans le produit national brut québécois.

Il affirme que dans la plupart des industries que M. Tremblay identifie comme très protégées et cela, à l'avantage de l'Ontario et au détriment du Québec, il se trouve que la consommation ontarienne est supérieure à sa production de telle sorte que le Québec exporte ces biens vers l'Ontario. La structure tarifaire canadienne tourne donc surtout au profit du Québec, souligne M. Dauphin.

De plus, la structure tarifaire des Etats-Unis ne ne serait pas plus avantageuses pour les industries du Québec que celle du marché commun canadien. En fait les deux structures tarifaires ne peuvent pas être plus identiques qu'elles ne le sont. Cependant, le niveau actuel des tarifs canadiens est considérablement plus avantageux pour les industries du Québec que celui des Etats-Unis, affirme l'économiste.

TIERS-MONDE

M. Dauphin démontre, en s'appuyant sur des faits historiques, sociaux et économiques que la politique tarifaire canadienne, qui est fortement protectionniste, a entraîné un standard de vie inférieur pour les Canadiens et les Québécois, et affirme que cette politique est aujourd'hui d'autant plus inadaptée que les industries protégées du Québec font face à la concurrence de plus en plus vive des pays du Tiers-Monde.

L'auteur souligne que même si l'adhésion du Canada dans la Communauté économique européenne apparaît politiquement et culturellement rentable, elle apporterait des inconvénients sur le plan économique.

Il propose donc une troisième option: un marché commun Canada — Tiers-Monde. A son point de vue, cette option "propose l'engagement du Québec dans une avenue où il pourrait trouver enfin une solution élégante à ses problèmes".

Le Québec, explique-t-il, s'apparente aux pays du Tiers-Monde par un taux de natalité remarquable jusqu'à maintenant et une structure industrielle qui ressemble, par certains côtés, à celle des pays en voie de développement.

Drummond veut rendre plus rationnelle la politique forestière québécoise

par Michel SAMSON

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, a l'intention "de rendre plus rationnelle la politique forestière du Québec."

Parlant à la soirée d'ouverture de la Semaine des sciences forestières à l'université Laval, M. Drummond a fait état des graves problèmes auxquels a à faire face le secteur forestier en précisant que son ministère en est conscient et se propose d'apporter des solutions dans le plus bref délai possible.

"La concurrence internationale, les nouvelles découvertes de sous-produits du bois, notre manque de savoir-faire économique, la mauvaise exploitation de nos forêts mettent en péril notre industrie des pâtes et papiers, menaçant nos entreprises de bois de sciage trop petites pour concurrencer sur les marchés internationaux."

"En plus de tous ces problèmes, il y a évidemment celui de la protection et de la conservation du milieu forestier."

Les milliers d'utilisateurs de notre richesse forestière, compagnies ou simples citoyens en vacances, doivent apprendre et vite, ajoute M. Drummond, que le gouvernement est fermement décidé à prendre les moyens pour rationaliser l'exploitation forestière sous toutes ses formes et garantir ainsi l'avenir de nos territoires.

"Déjà nous avons entrepris en novembre dernier un programme massif et soutenu de revalorisation forestière et sociale qui nous permettra de donner de l'emploi aux Québécois à court, à moyen et à long termes et d'aider au renouvellement de nos forêts."

"On ne peut malheureusement pas tout faire en même temps, et vous m'en voyez désolé. Souvent je constate des lenteurs dans la mise en place des programmes et des politiques et je peux difficilement contrôler mon impatience."

"Mais malgré l'énormité de la machine gouvernementale, nous réussissions parfois à faire des trouées dans certains domaines. La restauration forestière en est un exemple frappant."

"Sur le plan économique, le trop peu de dynamisme dans la mise en marché de nos produits est, à mon avis, notre plus grande faiblesse."

"Pour ce qui est des nouveaux marchés, continue M. Drummond, nous avons à faire face aujourd'hui à une compétition extrêmement forte, ce qui nous place dans une situation défavorable et qui rétrécit la marge bénéficiaire de l'industrie."

"Les coûts de production eux augmentent car, il faut aller de plus en plus loin pour s'approvisionner en matière première. On est donc placé dans une situation défavorable et le coût de la matière première devient de plus en plus élevé, ce qui a comme conséquence ultime la perte des marchés."

Enfin dans le milieu, ajoute le ministre, ces premiers effets ont créé ou suscité des protestations venant soit de la population, des gens qui sont sans travail ou des organismes représentatifs et même de l'industrie.

Ces protestations se sont dirigées sur le manque de prévisions autant des gouvernements que de l'industrie et nous revenons ici à l'essentiel du problème, a-t-il dit, le manque de dynamisme.

En plus comme conséquence finale nous avons une destruction de l'environnement qu'il est difficile d'enrayer.

"Mon ministère est conscient du problème et se propose d'apporter des solutions dans le plus bref délai possible."

"Mais en terminant, je voudrais sous souligner que tout ne drais vous souligner que tout ne garantissant que, dans les prochaines années, je m'efforcerai de rendre plus rationnelle la politique forestière du Québec."

Le pavillon du Québec à TDH sera consacré à l'artisanat québécois

MONTREAL (PC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a reçu le mandat de consacrer le pavillon du Québec à Terre des Hommes, l'an prochain, à une vaste présentation de l'artisanat québécois, en regard des traditions régionales des besoins de la société moderne.

En annonçant la chose, hier, au déjeuner qui a clôturé l'assemblée annuelle de l'Office des congrès et des visiteurs de Montréal, le ministre Claire Kirkland - Casgrain a déclaré: "Je crois que nous aurons par là l'occasion de greffer nos traditions au design moderne, nous servant de cette importante manifestation pour insuffler une vie nouvelle à l'artisanat dans toutes les régions du Québec".

Mme Kirkland-Casgrain, qui espère être en mesure, dès l'automne prochain, de convier tous les représentants de l'industrie touristique à une vaste consultation, a exposé les grandes lignes de la politique de son ministère.

Le grand objectif de cette politique est de faire du tourisme la première industrie du Québec. "Pour cela, a déclaré le ministre, nous demeurons résolus à donner à cette industrie les outils et structures qu'exige l'entreprise moderne et efficace". Déjà le ministère a été équipé d'un nouveau personnel de direction dont la compétence ne saurait être mise en doute et l'on procédera prochainement à la nomination d'un nouveau directeur général du tourisme. Ces changements au niveau du personnel de direction ont été complétés par le premier organigramme de l'histoire du ministère.

MER. - JEU. - VEN. - SAM. - 24 - 25 - 26 - 27 FEVR.

LES AUBAINES DE FEVRIER

SK JUPITER

BAS-CULOTTES
PRIX D'ESCOMPTE JUPITER 6 pres 1.99
MER. JEU. VEN. SAM.
100% Nylon - sans talon - plusieurs teintes printanières. P-M-G-XG.

BLOUSE DE NYLON RAYEE
PRIX JUPITER 2.99
Blouse à manches longues, accompagne élégamment les pantalons.
Jaune/Blanc/Bleu Marine
Bleu Marine/Rouge/Blanc
Vert/Blanc/Bleu Marine.
Dames 10-18.

LAINE A 3 PLIS PHENTEX
PRIX D'AUBAINE JUPITER 44¢ l'écheveau
MER. JEU. VEN. SAM.
Voilà qui fera la joie des tricoteuses! Des écheveaux de 3.2 onces dans une sélection incroyable de couleurs!

POUBELLE DE PLASTIQUE
PRIX REGULIER $2.97
1.99
MER. JEU. VEN. SAM.
Pouvant contenir 20 gallons. Ne se fendillera pas, ne se cassera pas.

SAC A ORDURES EN PLASTIQUE
PRIX D'AUBAINE JUPITER
97¢ le paquet
MER. JEU. VEN. SAM.
Fente-distributrice pratique. Contient 30 solides sacs, 26" x 36".

DISQUES LONGUE DURÉE
PRIX JUPITER 1.77 CHACUN
- Au Rancho avec Edouard Castonguay
- Tilou Bonhomme et son violon
- Les grands succès de Lucien Hétu
- Le palmarès de Françoise Hardy
- La Reine du Country et Western/Marie
- Hubert Leclerc • Roger Miron Vol. 2
- Robert Last/Happy Dancing
- Lucien Hétu • Bobby Hachey

CHANDAIL DE GYMNASTIQUE POUR HOMMES
PRIX REG. $2.27
1.54
MER. JEU. VEN. SAM.
Doublure ouatée. Manches longues raglan. Jolies couleurs. Différentes tailles.

DESODORISANT ARRID
PRIX D'AUBAINE JUPITER
79¢
MER. JEU. VEN. SAM.
Format 6 onces - anti-sudorifique extra-sec - odeur régulière ou sans odeur.

TABLEAUX A L'HUILE
PRIX REG. $2.99
2.00
MER. JEU. VEN. SAM.
16" x 20" - 16 sujets - encadrement doré.

TABLIERS A LA TAILLE
PRIX REGULIER 2 pour 87c
3 pour 1.00
MER. JEU. VEN. SAM.
On en a toujours besoin! Couleurs attrayantes. Lavage facile.

WAGON WHEELS
PRIX D'AUBAINE JUPITER
2 paq. 1.00
MER. JEU. VEN. SAM.
Paquet de 14 onces. Biscuits délicieux de Weston.

CARPETTE TISSEE A LA MAIN
PRIX REGULIER $2.98
2.44
MER. JEU. VEN. SAM.
22" x 36". Rayures multicolores en terylène de nylon acétate.

TAIES D'OREILLERS
PRIX JUPITER
1.00 la paire
42" x 36". Rose, bleu, vert ou jaune avec des rayures blanches et une bordure de couleur.

MAGASIN D'ESCOMPTE JUPITER
118 - 120 OUEST, ST-VALLIER - QUEBEC

Kmart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

EPARGNEZ AU COMPTOIR DES ALIMENTS

VOUS TROUVEREZ CES AUBAINES PRES DU "FIESTA GRILL"!

CUIT TRANCHE
JAMBON
.99 lb

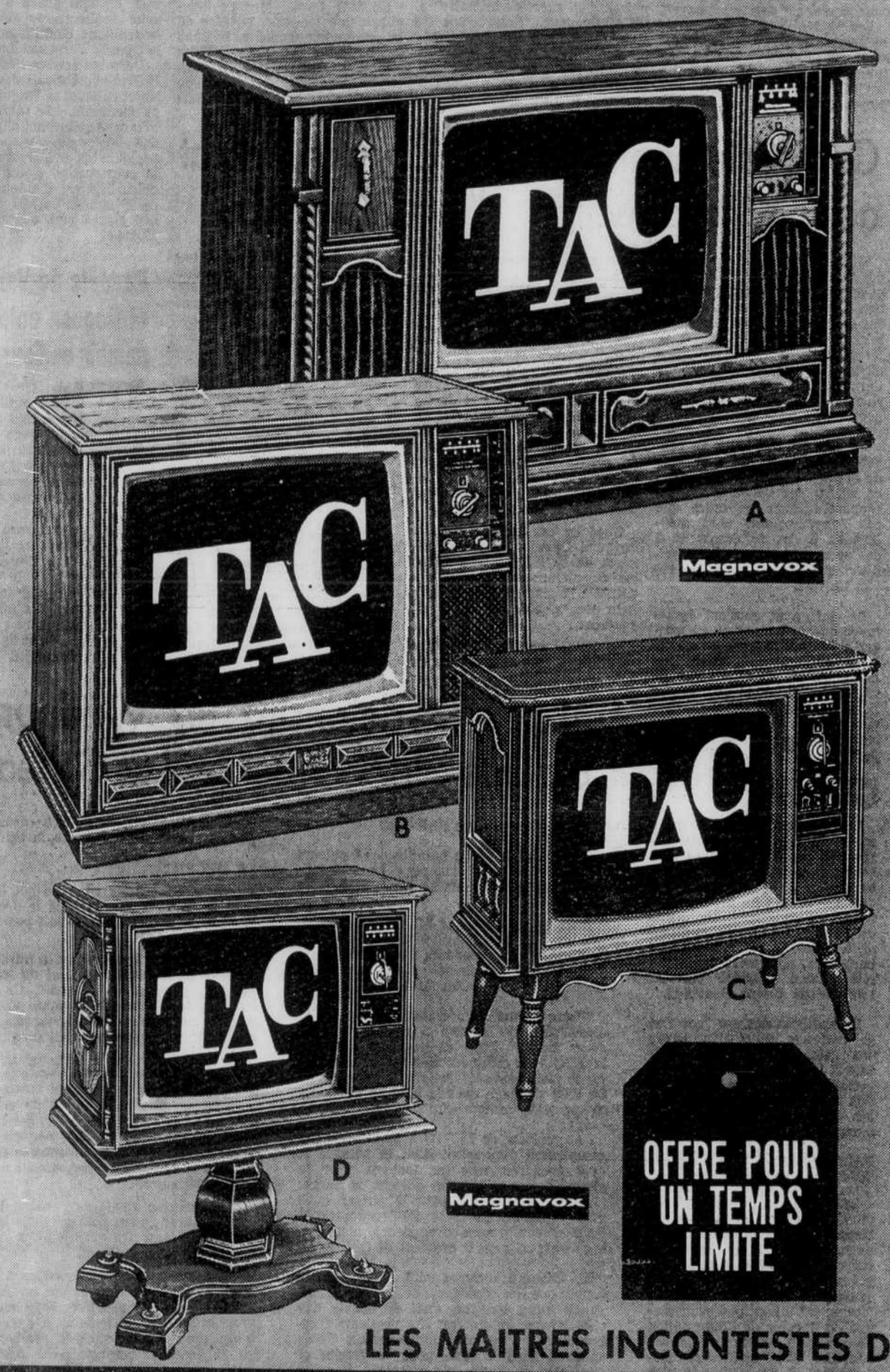
EXCELLENTE QUALITE A NOS PRIX - ACHETEZ AUJOURD'HUI ET EPARGNEZ

SWIFT
BACON FRAIS
TRANCHE
Prix K mart la livre .49

MAPLE LEAF
SAUCISSON
TRANCHE
Prix K mart la livre .39

Kmart AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS
Ouvert: Lundi-Mardi-Mercredi De 9H. A.M. à 6H. P.M.
Jeudi-Vendredi De 9H. A.M. à 9H. P.M.
Samedi De 8.30 A.M. à 5H. P.M.

VENTE ANNUELLE
DE L'USINE
Magnavox



TV Couleur Totalement Automatique

- NOUVEL écran ultra-rectangulaire
- NOUVELLE lampe-écran ultra-brillante
- MEUBLE de style de qualité

Jouissez d'une superbe image couleur avec un TV couleur à mémoire intégrée! Que vous changiez de poste ou d'émission, le TAC gardera toujours la couleur naturelle de la peau, les images claires - automatiquement! Plus besoin de se lever pour ajuster les boutons de commande... finis les visages verts ou violets! Et les écrans sont dotés des nouveaux coins carrés et d'une surface plate pour un meilleur champ de vision, une image plus claire et plus précise avec moins de reflets... et un réalisme incroyable. Image et son instantanés, Chromatone, deux dispositifs qui ajoutent à votre plaisir. UHF/VHF, contrôle à distance facultatif, aussi une grosse aubaine de notre vente annuelle.

A EPARGNEZ $100.00 — MAINTENANT SEULEMENT **$895.00**

Ecran-géant de 26" en diagonale - le plus grand disponible aujourd'hui dans un meuble romantique de style espagnol! Modèle 7146 sur roulettes pivotantes dissimulées et deux haut-parleurs haute-fidélité pour un réalisme extraordinaire. Egalement en danois moderne et colonial.

B EPARGNEZ $100.00 — MAINTENANT SEULEMENT **$798.50**

Ecran-géant de 26" en diagonale - de style Méditerranéen! Modèle 7126 sur roulettes pivotantes dissimulées; possède les mêmes caractéristiques que le téléviseur ci-dessus. Egalement en style colonial, contemporain, provincial français et italien.

C EPARGNEZ $50.00 — MAINTENANT SEULEMENT **$598.50**

Jouissez d'un écran de 22" en diagonale - plus un meuble compact! Modèle 6334 de style colonial, également doté de toutes les caractéristiques de qualité des appareils ci-dessus; celui-ci rehaussera votre foyer... et vous donnera des heures de visionnement agréable. Aussi en style contemporain.

D EPARGNEZ $50.00 — MAINTENANT SEULEMENT **$548.50**

Le plus beau modèle sur table d'aujourd'hui - aussi moderne dans le style que perfectionné scientifiquement! Modèle 6284 de style colonial avec écran de 20" en diagonale; aussi dans les styles contemporain et méditerranéen. Piédestal mobile facultatif (prix en sus).

OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE

ENTREZ... venez voir près de 200 modèles Magnavox à notre vente annuelle. Epargnez jusqu'à $150.00!

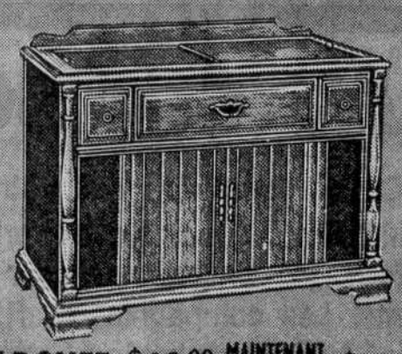
LES MAITRES INCONTESTES DE LA TELECOULEUR A QUEBEC

Magnavox



EPARGNEZ $30.00 MAINTENANT SEULEMENT **$369.50**

TV couleur portatif compact - modèle 6226 avec caractéristiques de qualité tels: écran de 15" en diagonale (102 pou. car.), contrôle de couleur automatique, châssis de circuit assemblé exclusif avec 3 étages FM et contrôle CAG. Profitez de cet appareil exceptionnel à la maison, au bureau; posez-le sur une table, une étagère, une bibliothèque. Venez dès aujourd'hui!



EPARGNEZ $40.00 MAINTENANT SEULEMENT **$358.50**

UNE BONNE QUALITE A UN COUT MODIQUE. Le modèle 3422, pratique et joli, de style colonial, vous procurera des heures d'écoute agréables grâce au son stéréo FM, le Monaural FM sans bruit et sans glissement, équipement pour vos enregistrements favoris ou magnétophone Magnavox facultatif! Il est doté d'une puissance de son EIA de 15 watts, de quatre haut-parleurs qui projettent le son à la fois du devant et des côtés du cabinet, plus une table automatique de précision qui prolongera la durée de vos disques. Egalement en styles moderne et méditerranéen. Une valeur fantastique! Votre choix de trois styles.



EPARGNEZ $20.00 MAINTENANT SEULEMENT **$278.50**

IDEAL POUR LES PETITES PIECES... SEULEMENT 36" DE LARGEUR. Vous pourriez vous attendre de payer beaucoup plus pour la qualité du son et l'étonnant réalisme stéréo qu'offre le modèle 3320 transistorisé de style contemporain! Il vous procurera une écoute agréable grâce à sa radio stéréo AM/FM, ou vos enregistrements préférés avec sa puissance de son EIA de 10 watts, ses quatre haut-parleurs qui projettent le son à partir des côtés et du devant du cabinet, plus la table automatique de précision. Aussi en styles colonial et méditerranéen. Offre pour un temps limité... achetez maintenant! VOTRE CHOIX DE TROIS STYLES.

EPARGNEZ JUSQU'A $150.00 SUR

- TV couleur stéréo Astro-Sonic
- TV couleur dans un meuble ou portatif
- TV monochrome
- Console stéréo Astro-Sonic
- Systèmes de composants stéréo
- Enregistreuse
- Radio portatif ou de table!

VENEZ DES MAINTENANT!

FACILITES DE PAIEMENT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Maguire

653-4038

Sillery 681-4124

PLACE FLEUR DE LYS 529-4915

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi et mercredi
de 9h a.m. à 6h p.m.
Jeudi et vendredi
de 9h a.m. à 9h p.m.
Samedi 5h p.m.

Le budget de la CSN consacrera davantage à l'action politique

MONTREAL (PC) — Les tenants du "deuxième front", c'est-à-dire de l'extériorisation du syndicalisme en dehors des cadres stricts de la convention collective, ont remporté une importante victoire, hier, au conseil confédéral de la CSN, en réussissant à faire augmenter le budget des Services de l'action politique et de l'éducation, et ce malgré l'opposition du trésorier de la centrale, M. Jacques Dion.

C'est le vice-président du Conseil central de Montréal, M. Michel Bourdon, candidat défait à la vice-présidence de la CSN lors des élections de décembre dernier, qui a réussi à faire amender le budget de M. Dion de façon à ce que la centrale consacre $8,000 de plus à l'action politique et $4,000 à l'éducation.

La CSN consacrera donc $160,100 sur une période de deux ans à l'action politique, en déplacements, salaires, frais d'automobiles, dépenses pour réunions, papeterie et documents et "libération de militants". Cela équivaut à quatre cents par mois par membre, sur un per capita mensuel budgeté de $1.42, soit moins de 3 pour cent des cotisations totales percues par la centrale.

Le secrétaire général, M. Raymond Parent, avait été le premier à présenter un amendement au budget pour hausser les montants consacrés au Service de l'information et au Centre de documentation de la centrale.

Les montants ajoutés n'augmenteront pas les dépenses de la CSN, puisqu'il s'agit en fait d'un transfert de fonds.

FINIES LES FOLIES

Les débats ont néanmoins été marqués d'une violente sortie du président de la Fédération nationale du vêtement, une des plus importantes fédérations de la CSN, M. Jean-Noël Godin.

M. Godin a soutenu que la folie de la politique, ça n'a pas d'affaires avec les syndicats.

"On n'a pas d'argent pour donner des services à nos membres dans les fédérations. Mais pour faire de l'action politique, on a de l'argent. Il faut arrêter de payer pour ces maudites folies-là."

Il a profité de l'occasion pour faire le procès des "idéologues, des rêveurs et de tous ceux qui préconisent une extension de l'action de la CSN sur ce deuxième front, alors qu'elle n'a pas encore consolidé son action sur le premier front, celui de l'application des conventions collectives".

M. Godin a déploré que "dans la CSN, depuis un certain temps, on s'est bercé de rêves et d'illusions.

"Il faut que l'on emploie cet argent aux fins qu'on le reçoit', a-t-il lancé.

M. Godin a affirmé que sa fédération, qui tente de syndicaliser un plus grand nombre d'ouvriers du vêtement, rencontre des difficultés "parce que l'on se met le public à dos et que les gens sont écoeurés dans une certaine mesure des positions que la centrale adopte".

La SGF sursoit à la fermeture de Sogefor

MONTREAL (PC) — La Société générale de financement, sur recommandation de son président et directeur général, M. Jean Deschamps, a décidé de surseoir à la fermeture des usines Dupan et Dubé, à Lac-des-Iles.

La décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier. La Sogefor avait annoncé, précédemment, que les installations Dupan et Dubé fermeraient leurs portes le 5 mars 1971.

Dans un communiqué émis hier soir par Sogefor, on souligne que cette décision a été prise à la suite de représentations de la part du gouvernement québécois et en tenant compte des pourparlers en cours avec des acheteurs possibles pour les usines de Lac-des-Iles, dans la région de Mont-Laurier.

Réponse de la FTQ à Pepin: la sécurité d'emploi n'existe pas au secteur de la construction

"C'est mentir ou se leurrer fortement que de prétendre qu'il existe un système de sécurité d'emploi dans le secteur de la construction. Je comprends mal que la CSN reproche au gouvernement de revenir sur ses positions dans ce domaine".

C'est en ces termes que le directeur du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), M. André Desjardins, a commenté hier les remarques formulées lundi par le président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui affirmait que le gouvernement "reculait sur ses positions et qu'il faisait ainsi des concessions aux employeurs, au gouvernement fédéral et à la FTQ".

M. Pepin avait fait cette déclaration après que le gouvernement du Québec eut annoncé vendredi dernier aux syndicats un nouvel amendement au régime de sécurité d'emploi dans le secteur de la construction: on ramène de 800 à 250 le nombre d'heures-année nécessaires pour être reconnu employé permanent et les employeurs pourront s'adresser dorénavant aux centres fédéraux de main-d'oeuvre pour recruter leurs ouvriers; auparavant, on ne pouvait recourir qu'aux bureaux provinciaux et syndicaux.

"S'il y a des concessions qui sont faites, ce ne sera pas à la FTQ mais aux travailleurs," a dit le leader syndical. M. Desjardins a en outre affirmé que l'arrêté en conseil 41-19, imposé unilatéralement par le gouvernement, ne garantit aucunement la sécurité d'emploi dans le secteur de la construction et qu'il a même pour effet d'emprisonner les travailleurs dans les régions et de permettre l'entrée massive de travailleurs venus des autres régions.

CONDITIONS PREALABLES

M. Desjardins a réitéré les conditions que la FTQ juge préalables à l'instauration d'un régime de sécurité d'emploi:

1: un contrôle serré de l'entrée des travailleurs dans le secteur, de façon à ce que leur influx soit proportionnel aux besoins réels;

2: permettre le recyclage des travailleurs actuels, de façon à les rendre polyvalents, plutôt que de poursuivre la formation de nouveaux travailleurs;

3: planification gouvernementale des investissements publics et subventions en matière de construction afin d'assurer une stabilité du marché du travail;

4: rendre courante et possible la mobilité de la main-d'oeuvre;

5: maintenir les bureaux de placement syndicaux.

Subvention du Canada pour une université en Afrique méridionale

OTTAWA (PC) — Une subvention de $1 million du gouvernement canadien servira au financement de la première phase d'expansion de l'Université commune du Botswana, Lesotho et Swaziland, en Afrique méridionale, apprenait - on à Ottawa, hier.

L'Agence canadienne de développement internationale précise un communiqué, oeuvre aux côtés de la Grande-Bretagne qui a versé une subvention identique.

Le campus principal de l'université se trouve à Roma, au Lesotho, mais l'on peut déjà obtenir un diplôme d'agriculture au Collège universitaire d'agriculture du Swaziland. L'Université offre en plus des cours spéciaux en pédagogie, agriculture, développement communautaire et administration publique.

Née de la transformation du Collège universitaire Pie XII, établi en 1945, l'Université du Botswana, Lesotho et Swaziland dessert une population agricole de deux millions de personnes dans trois pays non limitrophes.

On prévoit la construction de nouveaux campus à Gaberones, capitale du Botswana, et à Manzini, au Swaziland.

La deuxième phase du programme d'expansion portera le coût total du projet à $4.5 millions, selon le gouvernement canadien.

L'ACDI prévoit d'autre part doubler le nombre des collaborateurs en portant à 20 le nombre des enseignants canadiens à l'université, au cours des 18 prochains mois.

Massey-Ferguson suspend ses activités: 2,750 ouvriers temporairement congédiés

TORONTO (PC) — Massey-Ferguson Ltd., dont les origines remontent au Haut - Canada, avant même la Confédération, a annoncé hier la suspension des activités de ses lignes de montages dans six usines nord-américaines, par suite d'une diminution des ventes d'outillage agricole.

L'entreprise, qui est un producteur mondial dans ce domaine depuis plus d'un siècle, a perdu l'an dernier $19.7 millions, quand elle a commencé à réduire son personnel.

C'est le président de la compagnie, M. John E. Mitchell, qui a annoncé la décision de Massey-Ferguson hier, dans un avis aux employés:

"Les livraisons aux détaillants ont atteint le point prévu pour le premier trimestre de 1971 mais les ventes aux clients n'ont pas atteint les prévisions et sont inférieures aux ventes de l'an dernier. Les principes d'une saine administration exigent que nous suspendions la fabrication de la plupart de nos produits pour équilibrer son inventaire".

Les mises à pied, qui commenceront le 1er mars et se prolongeront pendant trois semaines toucheront 2,750 employés sur environ 4,450. Au total, 1,200 employés permanents et 300 travailleurs saisonniers seront mis à pied dans les trois usines de Brantford; 900 travailleurs d'une usine torontoise perdront leur emploi et 350 employés de deux usines de Detroit subiront le même sort.

La décision intervient au moment où l'entreprise et les syndicats négociaient un nouveau contrat. Les syndicats s'étaient fixé le 2 mars comme échéance de grève.

MANOEUVRE DE MARCHANDAGE

De son côté, Dennis McDermott, négociateur en chef des Travailleurs unis de l'automobile, syndicat qui représente les employés de Massey-Ferguson qui seront temporairement congédiés, a qualifié la décision de la compagnie de "traditionnelle manoeuvre de marchandage" et il a déclaré que le temps était venu pour la compagnie de rompre les discussions sur la prochaine convention collective.

"Ils négocient comme s'il s'agissait d'un exercice militaire" a dit McDermott. "Nous avons été stupéfiés à l'annonce des congédiements après qu'ils eurent donné l'impression de connaître une prospérité économique. En décembre, à titre d'exemple, la compagnie a réengagé des centaines d'hommes qui avaient été mis à pied pour une période de 18 mois. De plus, Massey-Ferguson leur avait offert la possibilité d'effectuer du temps supplémentaire en quantité".

REDUIRE LES INVENTAIRES

Selon Mitchell, les pertes subies cette année sont attribuable à un programme visant à réduire les inventaires des détaillants nord - américains pour 1970.

Massey-Ferguson avait eu en 1969 un profit de $30.2 millions en devises américaines et une main-d'oeuvre de 50,429 employés à la fin de l'année. A la fin de 1970, le nombre des employés de MF était passé à 47,386.

HISTORIQUE

L'histoire de Massey remonte à Daniel Massey, immigré au Canada peu après 1800, et qui avait importé ses premières machines agricoles au Haut-Canada.

En 1847 Daniel Massey inaugurait une fonderie, ancêtre de la compagnie actuelle, à Bond Head, sur le lac Ontario. Deux ans plus tard, il créait la Newcastie Foundry and Machine Manufactory. Son fils aîné, Hart Almerrin est devenu en 1855 unique propriétaire des usines.

Hart, après avoir rebaptisé l'entreprise Massey Manufacturing Co., s'est retiré en 1871, laissant la place à son fils aîné, Charles qui a déplacé les locaux de l'entreprise à Toronto en 1878.

Une fusion opérée en 1890 éliminait le principal concurrent de MF, A. Harris and Son, de Beamsville. La fusion donnait à la famille Massey le contrôle de la plus grande entreprise du genre dans tout l'empire britannique.

Le deuxième fils de Hart était Chester Daniel Massey, père de l'ex-gouverneur général Vincent Massey et de l'acteur Raymond Massey.

Le futur gouverneur général a présidé Massey-Harris de 1921 à 1925 et fut le dernier du nom à diriger les destinées de l'entreprise. Ayant été défait dans une campagne électorale, il entra dans le service diplomatique.

L'entreprise actuelle a été formée en 1953 grâce à une nouvelle fusion avec une société britannique d'outillage agricole, la Harris Ferguson Ltd.

Dans les années 1890, Massey-Harris construisait des bicyclettes et pendant la Première Guerre mondiale, elle fabriquait des armes. Aujourd'hui elle fabrique des motos-neige, mais conserve toujours sa principale activité: la construction d'outillage agricole. Elle est d'ailleurs la première société à avoir vendu sous son propre nom des produits en Europe.

Congédiements à CKAC: le syndicat accuse la direction d'incompétence

MONTREAL — Le syndicat des travailleurs unis de la radio et de la télévision et la Fédération des travailleurs du Québec ont rendu public, hier, un volumineux dossier qui accuse la direction de la station radiophonique CKAC-Télémédia - Power Corporation et ses cadres supérieurs "d'incompétence tragique".

Le rapport fait suite au congédiement depuis quelques mois de 20 p.c. du personnel syndiqué de CKAC par sa direction. Le rapport affirme en outre que ces congédiements sont attribuables à des faiblesses et à des erreurs énormes des administrateurs de la dite station radiophonique.

Le document soutient également que si on devait en arriver à des congédiements à cause de la situation financière mauvaise de CKAC, "c'est du côté de la direction qu'il aurait fallu limoger en masse plutôt que de faire payer aux travailleurs syndiqués les pots cassés par d'autres".

DIFFICULTES FINANCIERES

Le syndicat rappelle qu'au moins 15 employés ont été remerciés de leurs services et il souligne que les difficultés financières de CKAC n'ont fait qu'empirer depuis le transfert formel de sa gestion des mains de Power Corporation of Canada à celles de Télémédia (Québec) Ltée, entreprise de radio - télédiffusion présidée par M. Philippe de Gaspé Beaubien.

Le syndicat déclare "que l'on se retrouve aujourd'hui avec une crise financière aiguë à CKAC, le poste - leader de Télémédia, "alors que la concentration et la formation d'un véritable réseau devaient présumément rentabiliser les opérations.

FAIBLESSES SCANDALEUSES

Le dossier rendu public, hier, dit le syndicat, dévoile des faiblesses particulièrement "scandaleuses" du côté de l'administration des ventes et de la programmation à CKAC, tout en soulignant avec force "qu'il est totalement injustifié d'avoir amputé le service de l'information de près de la moitié de ses effectifs, alors qu'il s'est toujours agi là du service le plus vanté par la direction même de CKAC".

FAUSSE REPRESENTATION

"La fausse représentation des radios privées ne trompe plus personne. La population sait maintenant que, derrière cette mission d'information et de divertissement de qualité, que disent avoir les stations privées, il y a une recherche exclusive de profits à laquelle tout est subordonné : information, culture, divertissement, équipement technique et main-d'oeuvre".

C'est en ces termes que M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a commenté les congédiements survenus à CKAC à l'occasion de la remise à la presse, hier, du dosier du syndicat.

Le leader syndical a soutenu en outre que les agissements de la direction de CKAC "sont une insulte directe au droit à l'information que réclament maintenant unanimement les auditeurs".

AUDIENCE DEVANT LE CRTC

Nous apprenions en dernière heure, hier, que le syndicat de la station CKAC, appuyé par la FTQ, a demandé une audience au Conseil de la radio - télévision canadienne, le CRTC, en vue de réétudier le cas de CKAC en particulier, et de Télémédia en général.

A cette audience, le syndicat a l'intention de présenter un dossier plus élaboré que celui qui a été publié au début de la semaine par les administrateurs de la station, et dans lequel sera étudié en profondeur les tenants et aboutissants de Télémédia et de son poste-admiral, CKAC.

Requête de Vallières et Gagnon entendue demain en Cour d'appel

MONTREAL (PC) — MM. Pierre Vallières et Charles Gagnon ont décidé d'en appeler de la décision du juge Jean-Paul Bergeron qui, le 29 janvier dernier, leur a refusé l'émission de brefs d'habeas corpus qui auraient eu pour effet de les libérer sur-le-champ.

Cette requête sera entendue, demain matin, par l'un des juges de la Cour d'appel.

Détenus depuis le 16 octobre dernier, les requérants soutiennent qu'ils ont été mis en accusation illégalement en vertu de la loi Turner, dont ils contentent la constitutionnalité.

Un second représentant syndical victime d'un attentat à Montréal

MONTREAL — Un second représentant syndical a été victime d'un attentat sur sa personne en moins d'une semaine. En effet, M. Gratien Leblanc, représentant syndical de la CSN, a été expulsé par la force d'une réunion des employés de l'hôpital Saint-Enfant Jésus de Pointe - Aux - Trembles, en banlieue de Montréal, lundi en soirée, et il a été frappé deux fois à la figure par le fils du propriétaire de l'institution.

Rappelons que M. Henri Gagnon, de l'Union internationale des électriciens, a été victime d'un attentat semblable lundi à Montréal.

M. Leblanc était accompagné de Mlle Françoise Garand, garde-malade, au cours de l'incident, qui a elle-même été bousculée et qui a fait une chute par la suite dans un escalier de l'hôpital.

On se rappellera que l'hôpital concerné fut un "hôpital - problème" à l'occasion de la grève des hôpitaux privés. Le propriétaire, M. Lucien Paradis, avait essayé à plusieurs reprises de "briser" le syndicat et il avait menacé, durant la grève, les syndiqués de son hôpital, affirme la CSN.

Accompagnés de leur procureur, M. Leblanc et Mlle Garand se sont rendus devant le juge Cyrille Morand hier et ils ont obtenu qu'une sommation de voie de faits soit émise contre Normand Paradis. Ils ont également porté des plaintes d'entrave au syndicat devant le tribunal du travail.

HENRI GAGNON

Quant à l'assaut contre le syndicaliste Henri Gagnon, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge a déclaré hier que "quels que soient les auteurs de l'assaut contre M. Gagnon et quelles que soient les raisons qui ont inspiré ses assaillants, c'est un geste malpropre, condamnable et incompatible avec le syndicalisme".

"Les termes que nous pourrions employer pour condamner de tels gestes, a dit M. Laberge, ne seront jamais assez forts. La sauvagerie de l'attaque dont M. Gagnon a été victime a consterné le mouvement syndical".

M. Laberge a dit déplorer toutefois les hypothèses mentionnées par M. Gagnon pour expliquer la mésaventure dont il a été victime, soit la négociation sectorielle et le problème des fonds de pension au sein des syndicats de la construction. "Ces hypothèses font peser des doutes injustifiés sur des personnes et des syndicats qui ne partagent pas toujours les mêmes opinions que M. Gagnon" a dit M. Laberge.

La FTQ défendra les vendeurs d'autos du Saguenay-Lac-St-Jean

par Gilles PARADIS

CHICOUTIMI — La bataille des vendeurs d'automobiles du Saguenay - Lac - Saint - Jean n'est plus celle du local 500, mais celle de la FTQ.

C'est ce qu'a déclaré M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, aux vendeurs d'automobiles du Saguenay - Lac - Saint - Jean, lors d'une réunion hier soir, à Chicoutimi.

"Nous créons immédiatement un comité d'éducation qui mettra à raison les vendeurs "scabs". Tous les syndicats affiliés à la FTQ vont aider les 29 vendeurs, autant sur le plan financier que sur le plan moral. La FTQ s'engage dans la bataille avec tout ce que cela comporte".

Le président de la FTQ a ajouté que son groupement s'engageait dans la bataille et qu'il prendrait tous les moyens pour la gagner" Votre bataille devient la nôtre. Nous sommes là non pour la diriger mais pour l'épauler. Ce n'est d'ailleurs plus la bataille d'un groupe de vendeurs, mais celle de ceux de toute la province de Québec".

M. Laberge, avouant qu'il n'avait jamais songé que les vendeurs de la région seraient aussi tenaces, s'est dit d'avis que c'est ici que le syndicat des vendeurs d'automobiles va se faire ou se briser. "Nous sommes dans la lutte pour la gagner et nous savons ce que cela comporte. Vous ne serez des cobayes, car déjà deux garages ont signé des conventions, au Québec.

LE DECRET

C'est à la surprise générale que le président de la FTQ a avoué que le décret des vendeurs d'automobiles n'avait pas été soumis au ministère du Travail.

"Je dois vous dire que c'est la raison pour laquelle le secrétaire général du local 500, M. J.-L. Côté, a été congédié. Ce devrait être fait depuis longtemps, mais nous avons été pris au dépourvu. C'est pourquoi la FTQ prend définitivement la situation en main".

M. Louis Laberge a annoncé qu'il sera présent lors de la rencontre avec la section des propriétaires de garages du Saguenay, aujourd'hui. "Ils ont accepté de nous rencontrer et je serai à la table des négociations accompagné du chef négociateur de la FTQ, de deux agents d'affaires du groupement et de l'officier responsable des relations extérieures".

M. Laberge a ajouté qu'il entendait également profiter de son passage dans la région pour rencontrer les propriétaires de garages du Lac - Saint - Jean.

"Je demanderai dès aujourd'hui à tous les syndicats affiliés d'organiser un fonds de secours pour les vendeurs impliqués a-t-il promis. Je forcerai le ministère du Travail à agir dans le plus bref délai. Je trouve que les 29 vendeurs impliqués ont assez souffert".

STEINBERG

INFORMATIONS AU CONSOMMATEUR

Lorsque Steinberg a lancé sa politique de PRIX MIRACLES, il y a 2 ans déjà, notre compagnie a promis de MAINTENIR ces PRIX MIRACLES, chaque jour, et de NE PAS LES MODIFIER, à moins que le prix coûtant de ces produits ne change pour Steinberg. Conformément à notre politique d'informer le consommateur sur les changements importants de prix, nous publions aujourd'hui les renseignements suivants. Les compagnies Kraft, Christie, Catelli - Five Roses, Heinz, Johnson & Johnson, Salada Foods et Facelle ont haussé leur prix de vente à Steinberg des produits suivants:

Kraft
Fromage Kraft, variétés assorties
(deuxième augmentation depuis décembre 1970)

Christie
Biscuits Christie, variétés assorties

Catelli-Five Roses
Marinades Habitant, variétés assorties

Heinz
Vinaigre Heinz, bout. de 20, 40, 80 et 128 oz

Johnson & Johnson
Poudre pour bébé Johnson

Salada Foods
Marmelade Good Morning, pot de 12 et 24 oz
Marmelade à l'orange Séville Shirriff, pot de 12 oz
Thé Salada, bte de 15, 30, 60 et 120 sacs
Thé vert Salada, bte de 60 sacs
Thé Prior Park Salada, bte de 100 sacs

Manufacturé pour **Steinberg**
Essuie-tout Steinberg
Papier de toilette Steinberg, 2 épaisseurs
Tissus faciaux Elégant

Facelle
Tissus faciaux Royale de Facelle

NOTEZ BIEN:

Ces produits Kraft, Christie, Catelli - Five Roses, Heinz, Johnson & Johnson, Salada Foods, Steinberg et Facelle vous seront offerts à leurs prix miracles actuels jusqu'au 6 mars 1971, tant que dureront les stocks présents dans nos entrepôts.

Steinberg LIMITÉE

$ prix miracles en alimentation

STEINBERG

Pourquoi pas VOUS dans la photo ?

En choisissant elle-même des articles de valeur comparable chez un concurrent (3 fév. 1971), Mme Aline Plamondon a prouvé qu'elle avait vraiment réduit le cout de son marché chez Steinberg .

prix miracles en alimentation

prix de Steinberg	prix du concurrent	ÉCONOMIE
$37.37	$40.89	$3.52

ON PEUT COMPTER DESSUS!

POURQUOI PAS VOUS AUSSI ?



Mme Aline Plamondon
rue de Bourgogne
Ste-Foy.

pm achats bonis

COMPAREZ

CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE	5 PQTS 3¼ OZ	79c
POIS NO 4 DE CHOIX IDEAL	BTE 19 OZ	17c
MAIS EN CREME DE CHOIX IDEAL	BTE 19 OZ	17c
MARGARINE COLOREE MOM	PQT 1 LB	33c
JUS DE TOMATE DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 48 OZ	29c
FEVES AU LARD LIBBY AVEC SAUCE TOMATE	BTE 19 OZ	27c
NETTOYEUR AJAX 3¢ DE RABAIS	BTE GEANTE	32c
PAPIER DE TOILETTE DORE LADY SCOTT	PQT DE 2	33c
BISCUITS A LA CREME ASSORTIS PEEK FREANS	SAC 1 LB	49c

pm BAS TOUS LES JOURS

COMPAREZ

POMMES DE TERRE FRITES JULIENNES STEINBERG	POT 2 LB	48c
TARTES CONGELEES ASSORTIES DE FANTAISIE STEINBERG	POT 8 OZ	29c
JUS D'ORANGE ORCHARD KING CONCENTRE, CONGELE	6 BTES 6¼ OZ	$1.04
TOMATES ENTIERES DE CHOIX ORCHARD KING	BTE 28 OZ	29c
COMPOTE de POMMES DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 19 OZ	21c
MELANGE BORDEN POUR CHOCOLAT CHAUD	BTE 1 LB	67c
GELEE DE POMMES OKA	POT 24 OZ	51c
MELANGE pour OMELETTE FRANCH	PQT 1¼ OZ	18c

pm BAS TOUS LES JOURS

COMPAREZ

QUICKADE COTT	BTE 10 OZ	14c
BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG	POT 16 OZ	53c
KETCHUP AUX TOMATES STEINBERG	POT 25 OZ	45c
MELANGES A GATEAUX ASSORTIS MONARCH	PQT 10 OZ	22c
ALIMENTS TAMISES HEINZ POUR BEBES, ASSORTIS	POT 4 OZ	14c
ALIMENTS TOPS POUR CHIENS	BTE 15 OZ	14c
THON ET SAUMON PUSS'N BOOTS POUR CHATS 2¢ DE RABAIS	BTE 15 OZ	18c
LAMES SCHICK EN ACIER INOXYDABLE	PQT DE 10	99c

pm BAS TOUS LES JOURS

COMPAREZ

POUDRE POUR BEBES JOHNSON & JOHNSON	BTE 14 OZ	79c
COTON-TIGES Q-TIPS	PQT DE 180	66c
COUCHES HYGIENIQUES FLUSH A BYES	PQT DE 48	$1.99
TISSUS FACIAUX FACELLE ROYALE, COULEURS ASSORTIES, 3 EPAISSEURS	LE PQT	37c
NETTOYEUR à FOURNEAU EASY OFF, EN AEROSOL	BTE 14 OZ	$1.39
CIRE A PLANCHER LIQUIDE AERO WAX	BTE 27 OZ	97c
DETERSIF LIQUIDE MIR (NETTOYEUR A PLANCHER EN PLUS)	PQT DE 3	67c
DETERSIF EN POUDRE BREEZE BLEU AVEC SERVIETTE DE BAIN 25¢ DE RABAIS	BTE ECON.	$1.64
BIBERONS HYGIENIQUES PLAYTEX	LE PQT	97c

pm produits populaires

COMPAREZ

CORNICHONS BREAD & BUTTER HABITANT	POT 32 OZ	62c
CHOW CHOW DE TOMATES ROUGES HABITANT	POT 24 OZ	71c
OLIVES MANZANILLA CORONATION	POT 15 OZ	77c
GHERKINS SUCRES CORONATION	POT 12 OZ	47c
SPAGHETTI HEINZ AVEC FROMAGE ET SAUCE TOMATE	BTE 14 OZ	22c
MAIS A GRAINS ENTIERS LE GEANT VERT, DE FANTAISIE	BTE 12 OZ	22c
SHORTENING DOMESTIC	PQT 1 LB	47c
SHORTENING SNOWFLAKE	PQT 2½ LB	99c
ALIMENTS POUR CHIENS CHAMPION DR. BALLARD ASSORTIS	BTE 15 OZ	17c

ACHAT BONI — MELANGES A GATEAUX, ASSORTIS, DUNCAN HINES — PQT 19 OZ — 39c

ACHAT BONI — PATE DENTIFRICE, CREST — TUBE FAM. — 79c

ACHAT BONI — MACARONI ASSORTI, LANCIA — PQT 2 LB — 39c

ACHAT BONI — SACS DE THE, RED ROSE — BTE DE 60 — 69c

ACHAT BONI — CAFE INSTANTANE, NESCAFE — POT 10 OZ — $1.59

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



MARQUE ROUGE
Bifteck de ronde
Désossé, tranche entière ou ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE
$1.19 LA LB



POULETS 2 à 3 lb
CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE
CANADA CATEGORIE "A"
27¢ LA LB



BACON TRANCHE
SANS COUENNE, STEINBERG
58¢ PQT 1 LB
PQT ½ LB... 41¢



LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES
POIDS MOYEN DE 3 LB
BOUT DES COTES 49¢ LA LB
BOUT DU FILET 59¢ LA LB

ROTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE		65c
BOEUF HACHE FRAIS	LA LB	59c
COTELETTES D'AGNEAU DANS L'EPAULE, EN PANIER DE NOUVELLE-ZELANDE	LA LB	55c
JAMBON FUME DANS L'EPAULE, SANS JARRET	LA LB	45c
FOIE DE VEAU TRANCHE DELICIEUX	LA LB	$1.69
SAUCISSES FUMEES SANS PEAU, STEINBERG	PQT 1 LB	55c
SAUCISSES FRAICHES STEINBERG, EN VRAC	LA LB	59c
JAMBON CUIT TRANCHE, SCHNEIDER	PQT 6 OZ	59c
SAUCISSES FUMEES HYGRADE	PQT 16 OZ	59c
PATTES DE PORC CONGELEES, CHARNUES	LA LB	29c

ERRATUM
CORRECTION DANS NOTRE CIRCULAIRE DE LA SEMAINE DU 22 FEVRIER 1971 L'ARTICLE SUIVANT AURAIT DU SE LIRE COMME SUIT:

POULETS 2 à 3 lb
CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE, CANADA CATEGORIE 'A' — LA LB — 27c

pm pâtisseries

TARTE AUX POMMES STEINBERG, 10¢ DE RABAIS AVEC OU SANS CANNELLE	24 OZ 8" CH.	39c
ROULE AUX BANANES OU AU CHOCOLAT, STEINBERG	10 OZ	29c
BRIOCHES AUX FRUITS SUCREES, STEINBERG GLACAGE A L'ERABLE	PQT DE 12	39c
GATEAU NOUVELLE-ORLEANS AVEC COCONUT ET GLACAGE A L'ORANGE	15 OZ	39c
TARTES AUX FRUITS PECHES, RAISINS, 24 OZ SUCRE, 18 OZ, STEINBERG	8" CH.	49c
TARTE AUX POMMES EPAISSE, STEINBERG	2 LB 8" CH.	69c
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CARAMEL, STEINBERG	14 OZ	49c
BRIOCHES DU CAREME STEINBERG	PQT DE 8	45c
TARTELETTES AU BEURRE, STEINBERG	PQT DE 12	87c

DICTIONNAIRE GENERAL VOL. no 5 — 99c

SACS A DECHETS STEINBERG, BLANCS, POUR LA CUISINE	PQT DE 15	29c
AMPOULES ELECTRIQUES STEINBERG 25, 40, 60 ou 100 W.	PQT DE 2	49c

pm fruits et légumes

BANANES
DOREES ET MURES VARIETE PREMIUM
PETITES ET GROSSES 12c LA LB

POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CANADA no 1
SAC 10 LB 33c
(SE CONSERVENT EN HIVER)

POMMES McINTOSH DU QUEBEC, CANADA DE FANTAISIE ATMOSPHERE CONTROLEE	SAC POLY 5 LB	59c
CELERI PASCAL DE FLORIDE, GROSSEUR 24 CANADA no 1	LE PIED	33c
ECHALOTES DE CALIFORNIE, CANADA no 1 GROS PAQUETS	CHACUN	11c
ORANGES DE FLORIDE VARIETE PINEAPPLE GROSSEUR 125	LA DOUZ.	49c
NAVETS DU QUEBEC CANADA no 1	LA LB	8c
CAROTTES EN PAQUETS DE CALIFORNIE	CHACUN	23c

Une injonction ordonne à la Brique Citadelle d'arrêter son exploitation à Ste-Pétronille

Par Monique GIGUERE

Une injonction absolue et permanente vient d'être émise ordonnant à la Brique Citadelle Ltée de cesser l'exploitation industrielle et commerciale des terrains qu'elle possède à Sainte-Pétronille, I.O.

Le jugement, rendu le 19 février par le juge Paul Lesage, de la Cour supérieure, est entièrement fondé sur l'application du règlement de zonage no 49 de la municipalité de Sainte-Pétronille.

Il s'adresse également aux représentants, employés et préposés de la Brique Citadelle et stipule, de plus, que cette dernière doit cesser d'y travailler ou d'y faire travailler avec des machineries ou camions de façon contraire aux fins permises par le règlement no 49, le tout sous les peines que de droit au cas de violation.

"A-t-on idée, dit le jugement d'exploiter une carrière au milieu des résidences privées et de tout faire sauter à la dynamite, d'empester l'atmosphère de poussière, d'odeurs d'huile, d'essence et de gaz comme du bruit des machines, tout en suivant avec attention, le pourtour de son terrain? Cela est contraire à la simple notion de zone résidentielle".

Cependant, il existe un point sur lequel la municipalité n'a pas obtenu gain de cause et c'est la remise des lieux dans leur état original. Cette demande, selon le jugement, ne peut être accordée, le tribunal n'ayant aucun pouvoir de refaire la beauté des paysages si elle est détruite.

Il ajoute que le tribunal "ne saurait pénétrer sur les lots privés pour y faire boucher des trous, ni y replanter des arbres, à moins d'un texte précis de la loi pour l'y autoriser". Il signifie également à la municipalité que les dégradations qu'elle signale auraient été évitées en grande partie si elle avait fait sa demande d'injonction plus tôt.

A ce sujet, le jugement précise que la Loi des monuments historiques ne peut affecter ce litige, puisque ni le ministre des Affaires culturelles, ni la Commission des monuments historiques, n'y est partie.

En demandant l'émission d'une injonction permanente, contre la Brique Citadelle, le procureur de la municipalité, Me Reynold Bélanger, se plaignait de ce que cette dernière exploitait une carrière de schiste, sur des terrains, précédemment boisés d'érables, de hêtres, de chênes, de bouleaux et de nombreux arbres, situés dans une des plus belles parties résidentielles de Sainte-Pétronille.

Il soutenait également que cette exploitation était contraire aux dispositions du règlement municipal no 49 qui a été reconnu, par le jugement, comme étant non seulement un règlement de construction, mais aussi un règlement de zonage.

Ce règlement stipule notamment que les zones "R" sont destinées a) à l'habitation en général, b) à l'étude ou bureau d'une personne de profession libérale ou d'un agent d'affaires situé dans son domicile, c) aux églises, presbytères, écoles, pensionnats, externats, bureau de poste, postes de police et caserne de pompiers, bibliothèques et autres établissements de même nature, d) aux parcs, terrains de jeux, salles municipales ou paroissiales et autres établissements destinés à des fins récréatives et non lucratives, et e) aux dépendances des bâtiments et établissements précités; et les zones "A" a) aux bâtiments permis dans la zone "R" pourvu que la réglementation prévue dans ces zones "R" soit observée, b) aux bâtiments servant à l'agriculture, à l'élevage et au maintien d'animaux domestiques, c) aux colonies de vacances et d) aux dépendances des établissements précités.

Or, selon le jugement, les terrains, d'une étendue de 800 x 200 pieds, qu'exploitait la Brique Citadelle à Sainte-Pétronille sont tous situés dans des zones "A" et "R" et le règlement no 49, adopté le 4 août 1958, est antérieur au début de cette exploitation qui remonte à 1965.

L'excavation faite par la Brique Citadelle, observe le jugement, mesure aujourd'hui plus de 100 x 200 pieds, sur une profondeur d'environ trente pieds.

En outre, la défenderesse a admis, lors de l'audition de la cause qu'elle n'a obtenu aucun permis, ni payé aucune taxe d'affaires, faisant toutefois remarquer qu'elle n'avait pas été requise d'en payer.

L'argumentation des procureurs de la Brique Citadelle Ltée, d'autre part, se fondait sur le fait que le règlement no 49 n'excluait pas pour autant l'exercice d'activités et d'occupations qui n'y sont pas expressément mentionnées.

Le jugement conclut en disant que même si le règlement no 49 n'énonçait que la division de la municipalité en zones "C", "R" et "A", sans parler de construction, il serait déjà suffisant pour condamner la défenderesse.



UNE CARRIERE EN MILIEU RESIDENTIEL — Le jugement du magistrat Paul Lesage de la Cour supérieure défend désormais à la société Brique Citadelle Ltée d'exploiter la carrière qu'elle possède à Sainte-Pétronille, I.O. Les citoyens de la municipalité s'étaient plaints des nombreux inconvénients causés par l'exploitation de cette carrière, située en milieu résidentiel.

Les résidents de Ste-Pétronille font le bilan des dommages

"Vu le climat d'insécurité qui régnait à Sainte-Pétronille depuis quelques mois, on peut se demander ce qui se serait passé si le verdict avait été autre.

C'est en ces termes que M. Jean-Claude Blouin, voisin de la carrière et le premier à étaler au grand jour l'"affaire" de la Brique Citadelle Ltée, a commenté l'émission d'une injonction absolue et permanente ordonnant à cette compagnie de cesser l'exploitation industrielle et commerciale des terrains qu'elle possède à Sainte-Pétronille, I. O.

Selon M. Blouin, il est réconfortant de constater qu'il existe encore une justice égale pour tous, bien que les dommages causés coûteront des millions de dollars aux contribuables de la province de Québec.

Se référant au fait que la municipalité n'ait pu obtenir gain de cause en ce qui a trait à la remise des lieux dans leur état original, M. Blouin a dressé le triste bilan des activités de la Brique Citadelle sur des terrains situés dans des zones résidentielle et agricole de Sainte-Pétronille.

"Cinq milles de rues ont été sérieusement endommagés; les travaux de près d'un million de dollars effectués au pont de l'île, devront être recommencés; toutes les propriétés avoisinant la carrière sont complètement dévaluées; la valeur touristique de Sainte-Pétronille a été gravement atteinte", a-t-il déploré.

"Dès le printemps prochain, a enchainé M. Blouin, les citoyens pourront évaluer de visu l'étendue des dommages et leur impact économique sur une petite municipalité, comme Sainte-Pétronille, située sur une île."

Il a ajouté que maintenant que justice avait été faite sur un point, il espérait que les ministères des Affaires culturelles, des Affaires municipales, des Transports et du Tourisme sauront avoir assez de cran pour mettre leur sentence à exécution.

LIGUE DES CITOYENS

Pour sa part, le président de la Ligue des citoyens, M. Marcel Audy, a dit avoir confiance que la municipalité saura tirer profit du jugement rendu en exigeant de la Brique Citadelle la remise des lieux dans leur état original.

A cet effet, il a suggéré qu'une fois que la Brique Citadelle se sera exécutée, la municipalité se porte acquéreur des terrains pour les exploiter conformément aux dispositions du règlement de zonage.

Certaines idées ont été mises de l'avant par M. Audy, telles l'aménagement d'un parc touristique, la construction d'un kiosque à caractère provincial où les produits de l'île pourraient être vendus, l'érection d'un kiosque d'information pour les touristes, etc.

Le but, de préciser M. Audy, est de revaloriser l'endroit et de le rendre attrayant, tout en se souciant de l'esthétique.

Commentant le jugement rendu, M. Audy a été très humble et a déclaré que ce n'était une victoire ni de la Ligue des citoyens, ni de la municipalité de Sainte - Pétronille, mais une victoire de la justice.

L'Union des employés de commerce

La FTQ trouve justifié le congédiement de Jean Côté

MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec, après avoir mené une enquête approfondie quant aux circonstances qui ont pu amener les curateurs de l'Union des employés de commerce, de Washington, à congédier le principal dirigeant de ce syndicat au Québec, est d'avis que ce congédiement est sans aucun doute justifié.

La fédération est aussi d'avis que M. Jean Côté avait "perdu la confiance de la presque totalité des permanents de ce syndicat et des délégués montréalais, ce qui rendait impossible une administration efficace de ce syndicat au Québec".

Dans un rapport rendu public hier, M. Louis Laberge, le président de la FTQ, déclare que c'était la plus complète confusion et une anarchie interne qui rendait impossible un service adéquat pour les membres de ce syndicat au Québec".

En conséquence, ce congédiement "n'est pas le geste irréfléchi d'un "labor boss" américain, mais la décision réfléchie d'un administrateur consciencieux pour remettre l'harmonie parmi les membres québecois de ce syndicat".

On se souviendra que le congédiement de M. Côté a donné lieu à l'occupation du Temple du travail à Québec, par des militants de l'Union des employés de commerce, pendant plus d'une semaine.

Les fonctionnaires de la métropole vont rester avec la CSN

MONTREAL (PC) — Le référendum tenu hier parmi les fonctionnaires municipaux de Montréal affiliés à la CSN a donné 1088 voix en faveur de la désaffiliation de la centrale syndicale CSN et 957 voix pour le maintien du statu quo. Toutefois, la majorité des sécessionnistes dans les deux tranches du référendum n'est pas suffisamment grande.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a immédiatement interprété ce vote comme un troisième échec des sécessionnistes et le président Jean des Trois maisons, dans un communiqué, a lancé hier un appel à l'unité et au regroupement des forces syndicales en vue des prochaines négociations.

Il y a 5,000 fonctionnaires municipaux environ: il aurait fallu, selon les règles du référendum, 2,501 votes en faveur d'une désaffiliation pour que l'exécutif syndical soit tenu d'y donner suite.

Lors d'un premier référendum, le 17 février, 1657 fonctionnaires s'étaient prononcés en faveur de la déaffiliation, et 588 contre, pour un grand total de 2045 en faveur et 1545 contre.

ECONOMISEZ!

Que ce soit pour sous-sol, chalet, garage hivernal ou toute autre construction ou réparations, faites de vraies économies sur l'achat de matériaux de construction.

FOAM ISOLANT 1" d'épaisseur m.p. $47.00

VENEER A PLANCHER embouveté, épinette 4' x 8' x 3/8" $5.95

TUILES A PLAFOND A partir de .10

PANNEAUX A PLAFOND 4' x 4' x 1/4" d'épaisseur. ch. $2.40

RIPE PRESSEE 1/4" - 4 x 4 $1.25

Grande quantité de PORTES EXTERIEURES ET FENETRES avec légères imperfections A PRIX TRES SPECIAUX

PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS 12 sortes différentes (4'x8') sélectionnées, à compter de $2.85

STYROFOAM bleu, 1" m.p. $145.00

BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' - No 1 - mc. .32 Aussi: 1" x 2"—1" x 3"—2" x 2"—2" x 4". Planches, etc.

POIGNEES "WEISER"
Garde-robes $2.85
Chambre à coucher ... $3.05
Chambre de bains $3.95
Poignées avec clés $7.65

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.
74, boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.)

OBJECTIF DU COURS DE BACCALAURÉAT
Le cours de baccalauréat en administration des affaires vise à former un diplômé pouvant exercer des fonctions spécialisées propres au secteur administratif du marché du travail dès la fin de ses études. En outre, une solide formation multidisciplinaire le prépare à accéder à un poste de direction après avoir acquis l'expérience nécessaire.

Le bachelier en administration des affaires peut, compte tenu de son dossier d'études et de préférence après quelques années d'expérience, être admis à des études de deuxième cycle conduisant à un diplôme de maîtrise.

LE PROGRAMME
Le baccalauréat en administration des affaires est un cours régulier de premier cycle, à temps plein, d'une durée de trois ans. L'année universitaire comporte vingt-huit semaines de cours. Le programme est caractérisé par une approche interdisciplinaire. L'enseignement des disciplines administratives s'appuie sur l'économie, les méthodes quantitatives, la comptabilité et les sciences humaines.

LIBERTÉ DE CHOIX
Quelle que soit son orientation future dans le vaste champ de l'administration, tout détenteur du diplôme doit avoir suivi un ensemble de cours obligatoires désigné sous le nom de tronc commun. Mais, à compter de la deuxième année, le programme est agencé de façon à permettre à l'étudiant de s'orienter vers un champ de concentration. Au total, onze (11) concentrations lui sont offertes en troisième année: administration, finance, marketing, production, personnel, comptabilité publique, comptabilité gouvernementale et institutionnelle, contrôle, recherche opérationnelle, statistique de la décision, économie appliquée.

ADMISSION
Est admissible en première année, le candidat qui:
a) détient le diplôme d'études collégiales (CEGEP) incluant les cours exigés;
b) détient le baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal (avec exigence spéciale en mathématiques) ou l'équivalent, ou
c) a terminé avec succès la première année de philosophie incluant les cours de mathématiques exigés par l'École (admission sur étude de dossier seulement).

LES CANDIDATS QUI DESIRENT S'INSCRIRE DOIVENT
se procurer la formule de demande d'admission auprès du directeur adjoint du Service des Etudiants, École des Hautes Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal (250e), Québec.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE
1er mars 1971

HEC École des Hautes Études Commerciales de Montréal
5255, avenue Decelles, Montréal (250e), Québec Tél. (514) - 343-4326



LES NAÏADES

A corps perdu, elles se lancent aux plaisirs de l'eau et aiment se faire bronzer dans ces deux-pièces légers.

En jersey de nylon imprimé en bleu/lime/rose, deux-pièces avec petites boucles de fantaisie. 7 à 13..... 11.00

Un tissu nylon extensible à l'aspect ciré, deux-pièces très junior. Fermoir de fantaisie au bandeau et à la culotte bikini. Marine ou rouge. 7 à 13..... 15.00

SPORT. CENTRE-VILLE, 3e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL.: 524-8411.

LE Syndicat DE QUÉBEC

La crise d'octobre a été un affrontement pour la direction du Canada francophone

WASHINGTON (PC)—La crise d'octobre au Québec était réellement un affrontement entre les Canadiens français pour la direction du Canada francophone, a déclaré, hier, M. Dale C. Thomson, du Centre des études canadiennes.

M. Thomson, directeur du centre qui fut créé en 1969 comme partie de l'école des études internationales avancées affiliée à l'université Johns Hopkins, à Washington, a aussi déclaré que "la force terroriste a été grandement exagérée" lors de la crise provoquée par les deux enlèvements, ceux de MM. Cross et Laporte.

"Il ne s'agissait que d'un petit groupe dispersé, vivant en marge de la société, organisé en différentes cellules et dont l'action était très peu coordonnée," a-t-il dit.

Alors qu'il prenait la parole au cours d'une réunion du National Democratic Women's Club, M. Thomson a soulevé les points suivants:

—il semble évident que les autorités québécoises ont d'abord été prises de panique, puis elles ont ensuite poussé trop loin leur action;

—on ne peut pas affirmer que le mouvement terroriste a été anéanti, mais il a été grandement ébranlé, et en même temps le mouvement indépendantiste "légal" a lui aussi été secoué.

PLUS LE MEME

—le Canada a survécu, mais plusieurs Canadiens ont dit que le pays ne sera plus jamais le même; il a perdu son innocence, sa virginité.

—Trudeau a survécu comme premier ministre, avec beaucoup plus de prestige qu'auparavant. Son image auprès du public s'est transformée, passant de celle de playboy à celle de leader ferme, et je suis même tenté de dire "homme fort".

Toutefois, les problèmes qui ont provoqué cette crise n'ont pas été solutionnés.

"Tout ce que fera Pierre Trudeau dans d'autres domaines n'aura pas d'importance; le vrai test pour sa carrière publique repose sur la façon dont il s'y prendra pour régler les problèmes qui ont donné naissance à la crise d'octobre."

M. Thomson, ancien secrétaire particulier de l'ex-premier ministre Louis St - Laurent qui est présentement en congé de son poste au département des sciences politiques de l'Université de Montréal, a également fait allusion aux récentes politiques étrangères adoptées par le Canada et il a déclaré qu'il "n'est pas certain du tout si le Canada demeurera le voisin le plus confortable pour les Etats-Unis.

"En accordant toujours de plus en plus d'importance à la souveraineté nationale, le gouvernement canadien se méfie davantage des accords qui pourraient rapprocher les deux pays et réduire la liberté d'action du Canada dans les autres parties du monde."

La faim lui fait oublier la loi sur le divorce

MONTREAL (d'après PC) — Le président du "Mouvement des hommes du Canada", M. Jonathan Geller, a mis fin hier à son jeûne de neuf jours, qu'il observait en guise de protestation contre la loi du divorce qui est par trop favorable à la femme, selon lui.

Durant son jeûne, il occupait un coin des locaux du poste radiophonique CFOX, à Montréal, afin d'appuyer sa demande d'une révision de la loi du divorce "qui automatiquement accorde tout à l'épouse", déclare M. Geller.

Ce "masculiniste" convaincu a fait savoir qu'il mettait un terme à ses privations parce que, de l'avis même des autorités du poste CFOX, il avait attiré suffisamment de publicité à sa cause.

Il a avoué se sentir "très éprouvé" par son régime à l'eau de neuf jours, mais cet inconfort n'est rien comparé au "harrassement" qu'il a connu devant les tribunaux au cours des trois dernières années, pour en arriver à une séparation légale d'avec sa femme, raconte-t-il.

Mais ce n'est pas tout. Après que son épouse eut obtenu la garde de leurs trois enfants, M. Geller a résolu d'entreprendre d'autres recours légaux, s'il n'obtient pas une réponse satisfaisante à une lettre envoyée au ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, lui demandant de faire une enquête sur les procédures de divorce.

Dans sa missive, M. Geller suggère au ministre Turner de former une commission d'enquête de six membres, dont trois feraient partie du "Mouvement des hommes du Canada". Il a également adressé une lettre à ce propos au ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette. (A suivre)

Burnham assaisonne la nationalisation de Demba de vertes accusations

GEORGETOWN, Guyane (d'après PC, Reuter, AFP — C'est en accusant la compagnie canadienne Demerara Bauxite Co. (Demba) de mépris total envers la population de la Guyane que le premier ministre, M. Forbes Burnham, a annoncé, hier, la décision de son pays de nationaliser cete filiale de la société Alcan, évaluée à plusieurs millions de dollars.

Cette décision a été prise à la suite de 11 semaines de négociations entre des représentants du gouvernement et de la compagnie canadienne, qui ont échoué finalement sur le problème de la participation majoritaire.

Burnham est un socialiste qui cherche le contrôle de la vaste industrie étrangère établie en Guyane et il vise à redonner au peuple "les richesses qui appartiennent à cette ancienne colonie britannique".

Dans un discours d'une heure, au cours des cérémonies de réjouissances qui ont marqué le premier anniversaire de la République de Guyane, M. Burnham a accusé la compagnie canadienne de discrimination, de ségrégation et d'intolérance, qui rappellent les premiers temps de la colonie. Il l'a accusée de ne reconnaître les droits des employés qu'après des grèves et des arrêts de travail.

REPERCUSSIONS

A Ottawa, hier, le ministre fédéral du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a exprimé ses regrets et ceux du gouvernement canadien à la suite de l'échec total des négociations.

Au cours de la période de questions aux Communes, M. une ligne de conduite à la Guyane mais il a affirmé que le Canada avait fait des représentations auprès de la Guyane dans l'espoir que ce pays revise son projet de nationaliser cette compagnie.

"Le gouvernement du Canada est intéressé à ce que les compagnies canadiennes reçoivent un traitement juste et équitable et qu'elles ne soient pas l'objet de discrimination en relation avec d'autres compagnies", devait, plus tard, ajouter M. Pépin devant les membres de la presse.

IL NE VEUT PAS LA CHICANE

Dans son discours, M. Burnham a déclaré "qu'il ne veut pas de chicane avec le gouvernement du Canada, ni avec la nation amie canadienne ni avec le peuple canadien".

Il a assuré les employés de Demerara Bauxite qu'ils pourront conserver leur emploi, de quelque nationalité qu'ils soient. "Mais nous devons maintenant garder le gros morceau du gâteau. Sinon, quelle est la différence entre la Guyane et une colonie", a-t-il enchaîné.

NOUVEAUX MARCHES

D'autre part, M. Burnham a déclaré, sans citer de nom, que deux pays européens avaient déjà manifesté l'intention d'acheter à la Guyane la moitié de sa production de bauxite, qui fut de 3.3 millions de tonnes en 1970.

A ce propos, les observateurs rappellent que le chef du gouvernement de la Guyane s'est entretenu de ce problème, le mois dernier, à Belgrade, avec la maréchal Tito et que, il y a deux semaines, une délégation de Georgetown est partie en tournée officielle au Japon, en Inde, en Yougoslavie et en RFA, afin de rechercher de nouveaux marchés pour la bauxite.

On déposait des bulletins en blanc à Montréal

MONTREAL (PC) — Lors de l'élection municipale de Montréal, le 25 octobre dernier, les scrutateurs ont rejeté 18,621 billets de vote à la mairie et 65,991 autres au niveau des conseillers, soit quelque 5 pour cent.

La principale cause de ces rejets a été la remise des bulletins en blanc. En effet, 41.5 pour cent des bulletins rejetés à l'élection des conseillers entrent dans cette catégorie, de même que 20.5 pour cent de ceux qu'on a éliminés à la mairie.

Ces données font partie d'une étude préparée par M. Léo Lemay, l'adjoint au président de l'élection municipale en octobre dernier.

Les chiropraticiens demandent qu'un référendum tranche la question de la fluoration de l'eau à Québec

par Christian COUTLEE

Les chiropraticiens du District de Québec ont demandé hier aux autorités municipales de Québec de soumettre la question de la fluoration de l'eau de consommation à un référendum.

Dans un mémoire, les docteurs Jean Rivard, Jacques O. Auger et Jacques R. LaRochelle affirment que la fluoration de l'eau potable entraîne des conséquences néfastes du point de vue santé.

Citant des auteurs américains reconnus comme le Dr F. B. Exner ainsi que M. J.L. Waldbott, les signataires du mémoire indiquent que même si les "anti" et les "pro" fluorationnistes s'entendent pour dire que le fluor est un agent de diminution de la carie dentaire chez les enfants de 0 à 18 ans, il entraîne également des effets secondaires indésirables.

A titre d'exemple, les auteurs du mémoire soulignent que le fluor, ayant un effet cumulatif, se dépose principalement dans les dents, les os et les organes.

Dans les dents, soulignent-ils, l'effet du poison (le fluor) entraîne une malformation de l'alvéole, de la racine dentaire, du périoste alvéolaire.

Dans les os, ajoutent-ils, vu l'affinité du fluor pour le calcium, il en résulte une perte de calcium de l'ordre de 30 pour cent provoquant une plus grande friabilité des os et des complications résultant d'une fracture osseuse pathologique.

Enfin, "à longue échéance, le fluor agit sur les cellules et augmente leur susceptibilité à devenir cancéreuses. L'incidence du mongolisme est également notée dan les endroits où la fluoration est en vigueur".

"De plus, ajoute le mémoire, les réactions engendrées par l'accumulation du fluor varie d'un individu à l'autre, ce qui explique l'incompatibilité envers le fluor pour les gens souffrant de diabète, de troubles rénaux et cardiaques, d'hyperthyroidisme et cancer, les arthritiques ainsi que ceux souffrant de lésions vertébrales et neurologiques".

Les trois auteurs du mémoire précisent qu'il y a une grande distinction à faire entre la fluoration et la chlorination de l'eau.

D'après eux, le chlore ajouté à l'eau potable apporte une propriété qualitative à l'eau en détruisant les germes, les bactéries et les bacilles pathogéniques qui pourraient entraîner des maladies chez l'homme. Le chlore traite donc l'eau.

De son côté, le fluor n'ajoute aucune propriété qualitative à l'eau. L'eau ne sert qu'à véhiculer un élément visant à diminuer la carie dentaire chez les enfants. Le fluor traite donc l'homme.

Le mémoire aborde la question de la liberté individuelle. Il dit: "comme l'addition de fluor à l'eau est une forme de traitement bien précise pour les humains, le droit à la liberté de l'individu est brimé, car toute personne a le choix de recevoir ou de refuser une forme de traitement quelconque, si cette liberté, condition ou maladie, n'affecte pas le bien collectif ou ne cause pas un danger grave et imminent pour la population (Maladies contagieuses).

"L'emploi du fluor, généralisé, peut devenir une porte d'accès à la médication en masse sous forme de produits chimiques, antibiotiques, etc..., ce qui peut même entraîner un conflit biologique et devenir une arme bactériologique, ce qui est véhémenternent dénoncé par l'Organisation mondiale de la santé et l'ONU".

C'est à la suite de ces constations et de bien d'autres, relatives notamment à l'aspect économique de la question que les chiropraticiens du district de Québec ont décidé de demander aux autorités municipales de la Ville de Québec de procéder avec prudence en demandant un référendum après que la population aura été bien informée des dangers que présente la fluoration.

Rappelons qu'un projet de règlement municipal visant à autoriser la fluoration dans la ville de Québec sera soumis le 26 février prochain.

A NEUFCHATEL
PARC L'ORMIERE

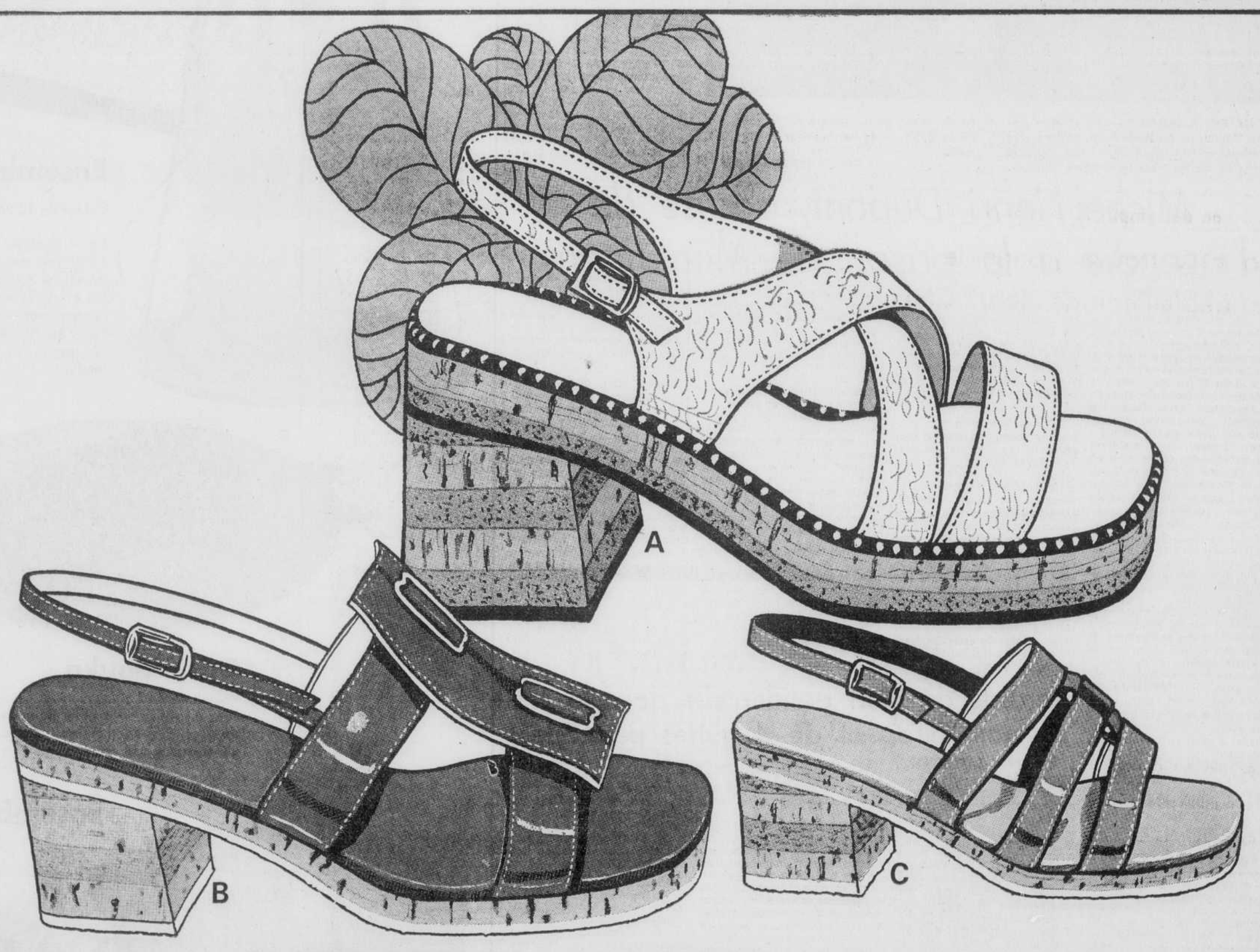
Nouveau projet de
168 logements à louer

2 PIECES, $95.00 3 PIECES, $102.00
4 PIECES, $120.00 5 PIECES, $130.00

chauffées, eau chaude, stationnement, près des écoles, églises et de toutes les facilités.

Pour renseignements:
1117, boul. Couture, app. 3, Neufchâtel.
Tél.: 842-9996

OCCUPATION IMMEDIATE



PLATES-FORMES VACANCES En équilibre parfait avec les modes tout-aller, les sandales sport à larges brides emboîtent le pas avec assurance au printemps. Les talons bien stables et les semelles en liège très léger ajoutent au bien-être et à la démarche. A. En vernis blanc, bleu, rouge, courroies croisées et talons 15/8. Pts: 5 à 10. $14 — B. Deux courroies coulissées dans une bande décorative. En cuir brun ou miel. Pts: 5 à 9½. $9 –C.Une boucle retient les courroies. Ajustement au talon. En cuir bleu, rouge, blanc. Pts: 5½ à 10. $9

CHAUSSURES POUR DAMES. CENTRE-VILLE, 3e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL.: 524-8411.

LE Syndicat DE QUÉBEC

CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. et le samedi jusqu'à 5h. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. et samedi jusqu'à 5h.

Recommandations du Conseil canadien des jeunes conducteurs sur la motoneige

Le Conseil canadien des jeunes conducteurs s'est penché sur l'étude des inconvénients qu'apporte le sport de la motoneige et, pour tenter d'améliorer une situation de plus en plus alarmante avec le nombre grandissant des victimes de ce véhicule, a avancé quelques recommandations d'ordre sécuritaire.

Ce noyau d'organisme, dont la consistante engage la participation de 27 jeunes représentants de toutes les provinces du pays et dont la survie est assurée par la commandite du Bureau d'assurance du Canada, a clôturé les assises de sa réunion trimestrielle, tenue à Montréal en fin de semaine, avec l'adoption de plusieurs résolutions portant sur le problème de la motoneige.

Au gré des délégués, les média d'information de tout le pays devraient ajouter aux faits qu'ils rapportent une discussion constructive sur les dangers majeurs à la sécurité, les dispositifs sécuritaires, l'usage convenable de la motoneige.

Il a été résolu que les autorités concernées promulguent une réglementation qui exige des adeptes de la motoneige des précautions pour leur propre sécurité, comme le port du casque pour diminuer les dangers de blessures à la tête, l'aménagement d'un espace nécessaire pour bien placer pieds et jambes à l'intérieur du véhicule et éviter qu'ils soient projetés à l'extérieur.

Cette réglementation devrait prévoir également la restriction du nombre de personnes à prendre place sur une motoneige. De plus, il a été question qu'une étude soit faite sur la possibilité d'émettre des permis de conduire speciaux aux conducteurs de motoneige et il a été recommandé que les autorités feraient bien de réglementer les moyens d'identification, et cela d'une façon très visible, du véhicule et de son propriétaire.

Dans un domaine restrictif, les corps publics devraient se rendre compte de l'impérieuse nécessité d'aires de récréation pour les adeptes de la motoneige et devraient coopérer avec les municipalités pour l'aménagement de pistes réservées à la circulation de ces véhicules. De même, les manufacturiers devraient incorporer d'autres dispositifs sécuritaires aux motoneiges qu'ils mettent sur le marché, compte tenu des possibilités d'usage et de la vitesse des véhicules de ce genre.

Les parents d'Alice Paré doivent se dire qu'ils ne verront peut-être plus leur fille disparue

DRUMMONDVILLE (PC)—Les parents d'une jeune fille de 14 ans qui est disparue alors qu'elle rentrait chez-elle, après son cours de musique, mercredi dernier, déclarent qu'ils essaient de se faire à l'idée qu'ils ne la reverrons peut-être jamais.

"C'est une horrible conclusion à tirer, déclare M. André Paré, âgé de 69 ans, père de la jeune Alice Paré, disparue il y a six jours.

"Mais, de cette façon, s'ils la retrouvent morte, nous serons préparés".

Mme Madeleine Paré, la mère de la jeune Alice, est sous l'effet des sédatifs, mais cela n'aide pas tellement.

"Comment voulez-vous dormir lorsque vous êtes tellement préoccupé", a ajouté M. Paré.

Alice était en retard pour sa leçon de flûte, mercredi dernier. Son professeur étant déjà parti, elle emprunta une pièce de 10 cents d'une campagne de classe pour téléphoner à son père, afin de lui demander de venir la chercher.

Mais le téléphone payant étant en dérangement, Alice a remis la Pièce d'argent à sa compagne en disant qu'elle rentrait à pieds, soit une distance d'environ un mille.

PAS UNE FUITE

Mme Paré est convaincue que sa fille ne s'est pas enfuie.

"C'est mon bébé, dit-elle.

"Elle ne pouvait supporter d'être absente de la maison très longtemps. Elle aimait être dans sa chambre pour faire de la peinture ou des poupées."

Entre-temps, les compagnons de classe d'Alice ont commencé à recueillir de l'argent, au cas où une rançon serait exigée pour son retour sain et sauf.

"Ce n'est que lorsque j'ai eu vent de leur projet que j'ai réalisé jusqu'à quel point ils sont préoccupés par cette affaire, a dit M. Paré. J'en suis profondément touché, mais je ne pourrai accepter leur argent".

La police a indiqué qu'elle ne possède aucun indice susceptible de faire avancer les recherches. La fouille des maisons abandonnées et des chalets dans la région a été vaine.



DISPARUE A JAMAIS ? — M. et Mme André Parent, de Drummondville, parlent avec tristesse de leur fille Alice, 14 ans, disparue sans laisser de trace la semaine dernière. Ils déclarent qu'ils essaient de se faire à l'idée qu'ils ne la reverront peut-être jamais.

(Téléphoto PC)

Michel-Henri Dupont, accusé de l'incendie à la prison de Montmagny

Par Réal LABERGE
de notre bureau
de LA POCATIERE

Au terme d'une enquête tenue hier, à Montmagny, sur les circonstances qui ont entouré l'incendie de la prison locale, dans la nuit du 28 janvier dernier, le commissaire des Incendies du Québec, Me Cyrille Delage, a ordonné qu'une plainte d'incendiat soit logée contre Michel - Henri Dupont, un immigrant français détenu en ce moment aux cellules du Palais de Justice de Montmagny, pour comparaître comme témoin au procès Mesrine - Schneider.

"Bande de chiens sales", a lancé le prévenu, quand le commissaire lui eut signifié qu'il devra comparaître, mardi prochain, à Montmagny, pour répondre de cette accusation de crime d'incendie.

Lors de son témoignage, Dupont, qui purge présentement une peine d'emprisonnement de trois ans comme complice de Jacques Mesrine et de Jeanne Schneider, pour l'enlèvement d'un millionnaire de Saint-Hilaire, a longuement hésité, avant de répondre de son innocence à une question directe et cruciale, que lui a posée le commissaire - enquêteur:

"Qui d'autre a pu mettre le feu à la prison, si un spécialiste vient établir, à la satisfaction de la Cour, que l'incendie a originé dans la douche de votre bloc cellulaire et que suivant votre propre témoignage, personne d'autre que vous n'a pénétré dans cet endroit".

Le reste du témoignage de Dupont a porté sur ses relations avec Mesrine, que le prévenu a connu à Percé, peu de jours avant le meurtre de Mlle Evelyne Leboutillier, en juin 1969, qu'il a rencontré par la suite au pénitencier, qui lui a payé les douceurs d'une télévision à la prison de Montmagny, et qui était le seul autre détenu incarcéré au deuxième étage de la prison de Montmagny. Dupont a également reçu une visite du procureur de Mesrine, Me Raymond Daoust, de Montréal, mais n'a finalement pas été appelé à témoigner au procès Mesrine - Schneider, tout comme d'ailleurs deux autres "connaissances du pénitencier", Pierre Vincent et Albert Thibault, également présents à la prison de Montmagny, pour les mêmes fins, au moment de l'incendie.

LE FEU A ORIGINE DANS LA DOUCHE DE DUPONT

M. Jacques Savary, chimiste du Département de médecine légale de Montréal, a rendu un témoignage particulièrement accablant contre Dupont.

L'expert a été catégorique. Le feu a originé de la douche du bloc cellulaire de Dupont. Toutes les autres causes possibles d'incendie doivent être éliminées pour ne retenir qu'une seule version, appuyée par de nombreuses photographies et l'enquête conduite sur les lieux.

Selon cette version, une personne a utilisé une boîte de conserves de grand format, qui servait de cendrier dans le bloc cellulaire, pour surchauffer le plafond de tôle surplombant la douche. Des ronds calcinés, identiques à l'ouverture du contenant, ont été décelés sur les planches sèches que recouvrait la tôle, de même que sur le corderon de bois entourant la douche. Les flammes n'ont pas atteint la partie du plancher supérieur. Un feu de papier dans ce contenant a pu provoquer un surchauffement suffisant à provoquer l'incendie entre les planchers des deuxième et troisième étages.

Onze autres témoins ont été appelés à comparaître devant Me Cyrille Delage, notamment les gardiens de la prison, au moment de l'incendie ou de la détention de Dupont et de Mesrine.

Ces surveillants, soit le commissaire - enquêteur et Me Réjean Boulet, substitut du procureur de la Couronne à Montmagny, ont surtout cherché à obtenir des explications sur les visites que les procureurs de Jacques Mesrine, Me Raymond Daoust et Me Yvon Mercier, ont été autorisés à rendre à Mesrine et à Dupont, pendant leur incarcération à Montmagny.

Les réponses sur ce point ont semblé contradictoires. D'une part, le directeur de la prison, M. Robert Proulx, n'a pas été en mesure de confirmer ou non s'il a pu émettre lui-même les autorisations relatives aux visites de Me Daoust, visites effectuées directement de la salle du tribunal aux blocs cellulaires, occupés par Mesrine et Dupont. Aux questions de Me Delage, il a plus ou moins admis que des personnes pouvaient entrer dans les cellules, sans que ces visites soient portées à sa connaissance.

D'autre part, d'autres gardiens ont confirmé que les avocats de la défense ont effectivement eu des entretiens avec les détenus, dans les blocs cellulaires. Ces surveillants ont permis ces visites, sur foi d'autorisation verbales et même écrites, sur des affiches, a précisé le surveillant Robert Caron.

Par ailleurs, des témoignages rendus au cours de la journée d'hier, il appert que les détenus de la prison de Montmagny pouvaient garder en leur possession des allumettes ou leur briquet (lighter), "qu'on leur remplissait d'essence chaque matin", et qu'ils pouvaient recevoir les livres et les journaux, que leur faisaient parvenir d'autres détenus, par l'entremise des gardiens.

Verdicts de mort accidentelle dans le cas d'André Sirois et de 4 autres personnes

Par Lucien LATULIPPE

Cinq verdicts de mort violente accidentelle ont été rendus, hier, par Me J.-Armand Drouin, coroner de Québec. Ils font suite à quatre accidents, dont trois de la circulation, qui ont fait cinq morts.

Les victimes sont André Sirois, 29 ans, de Place Neuviale, à Duberger; Mme Camille Lemay, 23 ans, de Saint-Etienne de Lauzon; Raymond Pichette, 47 ans, de Château-Richer; Michel Savard, 35 ans, du Lac Saint-Charles; et Marcel Aubé, 42 ans, du 31 rue Saint-Maurice, à Charlesbourg-Ouest.

M. Sirois et Mme Lemay ont perdu la vie lors d'une collision qui a eu lieu, vers 3h45 du matin, le 7 février dernier, sur le boulevard Hamel, en face de la Brasserie Les Saules, dans le nouveau quartier Les Saules de Québec.

L'enquête a établi que M. Sirois se dirigeait vers Duberger et que M. Lemay circulait en sens inverse. A l'endroit de la tragédie, il y a une courbe vers la droite pour les véhicules qui se dirigent vers Duberger.

Deux automobilistes précédaient M. Lemay et un le suivait. Ces témoins oculaires déclarent que l'auto de M. Sirois n'a pas suivi la courbe et qu'elle a passé droit. Les deux premiers automobilistes ont pu éviter l'impact en se dirigeant complètement à leur droite. M. Lemay qui roulait sur la première voie près de la double blanche qui sépare la rue à cet endroit, a tenté d'en faire autant, mais la collision fut inévitable.

Le côté avant droit des deux autos est entré en contact. Le choc fut violent et les deux véhicules se sont immobilisés de chaque côté de la rue.

M. Raymond Pichette de Château-Richer, a été mortellement blessé, le 23 décembre dernier, vers 7h30 du soir, sur la rue de La Couronne, près de la rue Saint-François, à Québec. L'enquête menée par le sergent-détective André Rochette a établi que le piéton avait été heurté par un autobus de la cie Québec Autobus, dans lequel il voulait monter. L'autobus venait de démarrer et son conducteur n'a pas eu connaissance de l'accident.

M. Michel Savard, du Lac Saint-Charles, a perdu la vie, le 6 septembre dernier, vers 8h.30 du soir. Son auto était immobilisée en direction Sud sur le boulevard Bourassa, au croisement de la rue Pierre-Boucher, à Québec, et elle a été heurtée par un véhicule circulant en sens inverse. Les deux occupants de ce dernier véhicule ont perdu la mémoire. Seule Mme Savard a pu raconter ce qui s'était produit.

Quant à M. Marcel Aubé, il a été électrocuté le 17 février dernier, en arrière de l'usine de l'Anglo Canadian Pulp & Paper de Québec, alors qu'il surveillait le déroulement d'un fil conducteur qui devait servir à une ligne électrique temporaire sur le chantier de construction de l'autoroute Dufferin - Montmorency. Le fil est entré en contact avec un fil portant une charge de 25,000 volts.

M. Aubé travaillait pour l'Hydro-Québec. Ses compagnons de travail rapportent que M. Aubé a encaissé deux chocs et ils ont raconté ce qui s'était passé aux détectives Doyon et Marceau, chargés d'enquêter.

La victime était assise sur une petite remorque sur laquelle se trouvait la bobine de fil à dérouler. Lorsque le choc électrique s'est produit, toute la bobine a été électrifiée. M. Aubé s'est levé debout sur la remorque.

Il y avait tout près une chenillette qui était reliée au fil. En voulant tenir son équilibre, semble-t-il, M. Aubé a touché à la chenillette et il a pris un premier choc. Il est tombé sur le sol. L'un de ses bras est demeuré en contact avec la chenillette et il a encaissé un second choc électrique.

Mis au courant des circonstances qui ont entouré ces quatre tragédies, Me Drouin a dit qu'il ne pouvait retenir de responsabilité criminelle contre personne et il a rendu cinq verdicts de mort violente accidentelle.

Quatre super-spéciaux à nos rayons 'ustensiles'

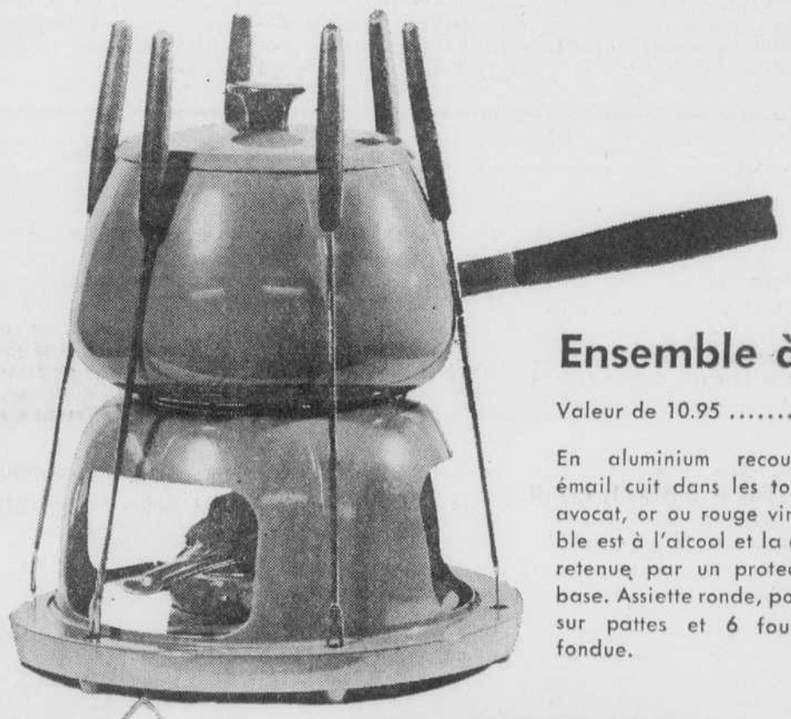
CENTRE-VILLE, sous-sol, PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS, 2e étage.



Ensemble Coronet de General Steel Ware

Valeur de 59.95, très spécial **47.00**

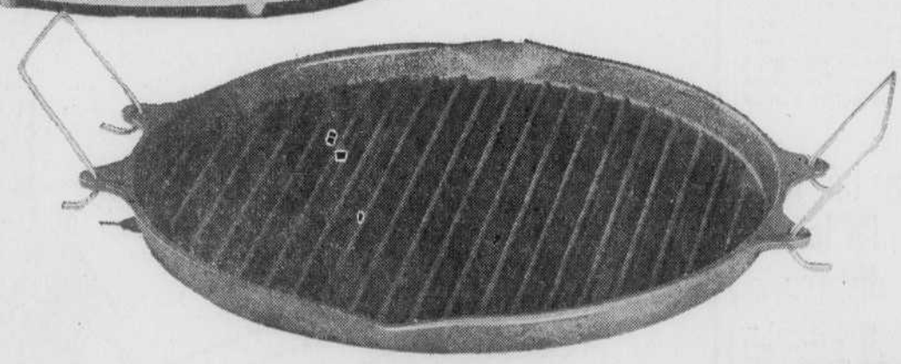
Ensemble de 5 morceaux en acier inoxydable de qualité durable et facile d'entretien. Il se compose de la casserole de 1 pinte avec couvercle, 1 casserole de 3 pintes avec couvercle, un bain-marie de 2 pintes avec couvercle, 1 poêlon de 10 pouces avec couvercle, 1 rôtissoire ronde de 5 pintes.



Ensemble à fondue

Valeur de 10.95 ..... **7.80**

En aluminium recouvert d'un émail cuit dans les tons de vert avocat, or ou rouge vin. L'ensemble est à l'alcool et la chaleur est retenue par un protecteur à la base. Assiette ronde, poêlon, base sur pattes et 6 fourchettes à fondue.



Gril Bouka

Valeur de 7.95 ..... **5.80**

Pour un rôtissage à point de vos viandes et poissons, utilisez l'authentique Bouka en acier noir de forme ronde avec poignées sur les côtés.



Ensemble de contenants

Valeur de 11.95 **6.50**

Pour disposer sur le dressoir, ensemble en céramique dans le jaune ocre. Contenants pour le sucre, farine, thé, café.

USTENSILES. CENTRE-VILLE, sous-sol, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL.: 524-8411.

LE Syndicat DE QUÉBEC

- CENTRE-VILLE
- PLACE LAURIER
- PLACE FLEUR DE LYS

Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2

Quant.	Description	Prix
	Taxe 8%	
	Total	

Nom .....
Adresse .....
Compte de crédit ☐ C.O.D. ☐ Chèque ☐

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

★ 74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 PAGE DIX-SEPT

De jeunes "patriotes" lancent "La Ferme du Petit Québec libre"

La Ferme du Petit Québec Libre": tel est le nom d'une expérience que lance un groupe de jeunes qui se qualifient de "patriotes".

L'initiative a été communiquée à la presse, hier, au moyen d'un feuillet remis aux journalistes à la barbe des policiers, à la sortie du procès de Paul Rose, au 6e étage de la Sûreté du Québec.

La documentation, arborant en tête de la page frontispice les couleurs des patriotes de 1837 (barres horizontales vertes, blanches et rouges) contient le manifeste du "Petit Québec Libre".

LA FERME

La Ferme, que les responsables veulent ouvrir à l'été s'étend sur 143 acres (un mille de longueur par un demi-mille de largeur) à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, près de Waterloo, dans les Cantons de l'Est (à 65 milles de Montréal). Cette localité est connue comme un lieu de pèlerinage catholique.

Les organisateurs invitent tous les Québécois à venir planter leur tente ou installer leur roulotte durant leurs vacances ou les fins de semaine. Gratuitement. Ils veulent y réaliser trois buts:

1—Transformer cette ferme en un centre communautaire gratuit.

2—Créer des conditions susceptibles de faire prendre conscience aux participants de leurs capacités d'invention et de créativité dans les domaines artistiques.

3—Offrir une organisation dont les structures favorisent la participation de tous à une expérience sociale de vie collective avec des artistes, des artisans, des chômeurs, des assistés sociaux et d'autres gens.

Les musiciens du Jazz Libre du Québec et les autres membres de la commune agiront comme animateurs, de même que des artistes comme Lise Landry, spécialiste dans l'enseignement de l'art plastique aux enfants, et le sculpteur Jean Gauguet-Larouche.

La Ferme possédera une salle de spectacles (la grange qui pourra contenir plus de 1,000 personnes), un centre d'accueil et d'information (l'ancienne porcherie), une garderie d'enfants, des ateliers d'art et artisanat, un lac artificiel.

Comment financer tout cela? Nous comptons, affirme le document, exploiter les érablières au printemps. Les contrats du Jazz Libre apporteront de l'eau au moulin, de même qu'une campagne publique de cotisations.

"Fils et filles de travailleurs québécois, nous voulons, à partir d'une expérience communautaire, contribuer à la libération individuelle et collective des Québécois", déclare le premier paragraphe du manifeste.



lise lachance
CORRESPONDANTE DU SOLEIL. A MONTREAL

"Nous croyons", lit-on plus loin, "que chaque travailleur québécois doit participer activement à l'organisation de sa propre libération économique, politique, culturelle et sociale. Nous voulons vivre la démocratie au Petit Québec libre: Tous participeront à l'organisation, aux décisions et aux réalisations".

Les auteurs du manifeste réclament ensuite "la libération de tous les prisonniers politiques détenus injustement pour avoir osé dénoncer la clique de l'establishment". Ils s'insurgent contre la Loi sur les mesures de guerre qu'ils considèrent comme "une agression contre la liberté du peuple québécois tout entier et une preuve de plus de la lâcheté de ceux qui se disent ses représentants".

La portée sociale du "Petit Québec Libre" réside, selon eux, dans la gratuité des services: les gens donneront ce qu'ils voudront et ne seront pas limités par des questions d'argent ou de classes sociales.

"C'est l'opération fuck la piasse. Et vive les Québécois! Le pouvoir au peuple!" conclut le manifeste.



Parler d'Ottawa SOUS la neige n'est pas exagéré, puisque la capitale fédérale a reçu 140 pouces de neige depuis l'automne dernier. Cette jeune femme, en difficulté devant le parlement fédéral, en sait quelque chose... Tant et si bien que le quotidien "Ottawa Journal", dans un effort pour remonter le moral de ses lecteurs, a lancé hier un nouveau concours: "Devinez combien de pouces de neige auront tombé à 1h a.m. le 18 avril". Le premier prix? Une souffleuse à neige! Très pratique à partir du mois d'avril...

(Téléphoto PC)

Plus de vent que de neige dans la région de Québec

Par Lucien LATULIPPE

La tempête d'hier n'a pas tellement apporté de neige dans la région de Québec. La précipitation était estimée à deux pouces, à 1 h la nuit dernière, par le bureau de la météo de l'Ancienne - Lorette.

Le mauvais temps s'est surtout traduit ici par des vents assez violents, en moyenne 20 milles à l'heure et en rafales jusqu'à 40, qui soulevaient une poudrerie intense, rendant ainsi la visibilité presque nulle sur les routes, à certains moments.

A minuit, le bureau provincial d'information sur l'état des chemins ne voulait fournir aucun renseignement. On nous a dit que plusieurs routes étaient fermées et que, probablement, elles seraient ouvertes ce matin si le vent venait qu'à tomber.

La Sûreté du Québec a fermé le boulevard Bertrand à la circulation, vers 4 h, hier après-midi. La visibilité était nulle et de nombreux véhicules y étaient pris, ce qui risquait de provoquer des accidents.

La route 3 était fermée à Saint-Nicolas, hier soir. La 1 et la 23 étaient impraticables. La situation était guère meilleure sur plusieurs autres routes.

A 11 h, hier soir, la tempête n'avait pas encore atteint la Côte-Nord ni le Bas du fleuve où il a fait beau toute la journée.

La neige a été mêlée de grésil dans la région de Québec, hier. La police ne signale aucun accident grave. Il doit neiger légèrement encore, aujourd'hui, un pouce au plus, ce qui porterait la précipitation totale à 127 pouces dans la région de Québec, ce qui est encore loin du record de 180 pouces remontant à 1962-1963.

La météo prévoit quelques jours de beau temps. Mais une dépression qui se forme aux Etats-Unis peut nous apporter une nouvelle tempête, samedi prochain.

Trois communiqués du FLQ identifiés par une trentaine de témoins

Une trentaine de témoins ont défilé au procès de Paul Rose, hier, pour identifier trois communiqués du Front de libération du Québec.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, a ainsi établi trois chaînes de possession allant des journalistes qui ont trouvé ces trois documents du FLQ en passant par tous ceux qui les ont eus en main (les agents de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie Royale, les experts de l'Institut de médecine légale) jusqu'à leur remise en cour, hier.

Les communiqués produits à la séance de l'après-midi (il y avait eu ajournement le matin, à cause de la tempête) sont les 3e, 4e et 5e qu'a remis le Front de libération.

"LA LETTRE LA PLUS IMPORTANTE DE MA VIE"

Les journalistes Daniel McGinnis et Normand Maltais du poste de radio CKAC de Montréal ont trouvé le premier d'entre eux, le lendemain de l'enlèvement de M. Pierre Laporte, le 11 octobre 1970, dans une poubelle du boulevard de Maisonneuve. A ce communiqué de la cellule Chénier était jointe la lettre manuscrite du ministre à M. Robert Bourassa. "Mon cher Robert", commençait la victime, "J'ai la conviction d'écrire la lettre la plus importante de ma vie".

Neuf personnes ont manipulé ce document qui est allé à un certain moment à Ottawa, pour expertise par la Gendarmerie Royale.

LES GARS DE LAPALME

Ce sont les journalistes McGinnis et Maltais qui ont retrouvé le deuxième communiqué produit hier, soit le quatrième émis par le FLQ, le 12 octobre 1970. Le document, qui avait été déposé à la station de métro Bleury, comprenait une autre lettre manuscrite de M. Laporte à M. Bourassa. Le ministre du Travail y remerciait son chef pour son attitude et lui demandait de se pencher sur le problème des gars de Lapalme ("question primordiale").

Le communiqué lui-même, signé "cellule Chénier", déclarait que le FLQ refusait toute négociation quant au fond des six conditions qui restaient à appliquer. Il poursuivait: "Nous avons pleine confiance en l'intégrité révolutionnaire de Me Robert lemieux (son négociateur). Lui c'est nous. Nous c'est lui".

Les 12 personnes qui ont détenu ce document à un moment donné sont venues certifier de qui elles l'avaient reçu et à qui elles l'avaient remis, afin qu'il soit bien prouvé qu'il s'agit du communiqué original du Front de libération.

CARTE DE CREDIT

Le dernier communiqué produit hier (le 5e du FLQ) était accompagné d'une carte de crédit de Bell Canada au nom de Pierre Laporte et d'une lettre du ministre à l'intention de sa femme.

Le journaliste André Lauzon du poste de radio CKLM a raconté qu'il avait trouvé le tout dans un bottin téléphonique de la rue de La Montagne, vers 16 heures, le 12 octobre 1970. Il est accouru à CKLM avec les documents qu'il s'est hâté de remettre à son collègue Pierre Pascau. Ce dernier a lu seulement le communiqué sur les ondes puis a téléphoné à Mme Laporte pour lui donner lecture de la lettre qui lui était destinée. Cette dernière a envoyé un émissaire afin de la cueillir.

Pierre Pascau a remis le communiqué et la carte de crédit à un agent de la Sûreté du Québec. Dans ce cas-ci également, 12 personnes ont fait partie de la chaîne de possession.

Toutes ont reconnu les documents présentés.

La Couronne poursuit sa preuve aujourd'hui. On s'attend à ce qu'elle établisse avant la fin de la journée les chaînes de possession des trois derniers communiqués du FLQ.

MEDECIN

Le juge Marcel Nichols de la Cour du Banc de la Reine a assermenté hier, pour toute la durée du procès, un médecin qui aura la tâche de veiller sur la santé des 12 jurés, gardés hors de tout contact extérieur (incommunicade) dans un hôtel de la Métropole. Le Dr Eugène Fournier, attaché à la Sûreté du Québec, s'est engagé à ne pas discuter du procès avec ses patients dont le premier est un grippé.

NOTES QUOTIDIENNES

Tous les exhibits et notes sténographiques du procès sont remis chaque jour à Paul Rose, expulsé du tribunal à cause de ses propos outrageants. L'accusé pourra cependant revenir en Cour s'il fait amende honorable.

L'hiver fait encore des siennes, de Montréal à Ottawa

MONTREAL (PC)—Les Montréalais ont dû affronter hier encore les caprices d'une autre tempête de neige qui a porté la précipitation de l'hiver à 130 pouces.

C'était le chaos dans la plupart des rues où des automobiles zigzaguaient et où des autobus patinaient parmi neuf pouces de neige et la troisième tempête en moins de deux semaines.

Des milliers de citoyens sont arrivés en retard au travail et devaient faire face à la même inquiétude frustrante pour le retour à la maison, vers la fin de l'après-midi. Plusieurs écoles de banlieue furent inaccessibles pour les autobus scolaires, immobilisés dans des chemins impratiquables.

L'accumulation de la neige fit s'effondrer un vieux hangar de 600 pieds de long, dans le port. Deux ouvriers y furent blessés, l'un victime d'une fracture d'une jambe. Ce hangar, portant le no 38, abri temporaire pour des cargaisons en partance, devait être démoli, le 23 mars.

Les compagnies de transport, autobus, trains et avions, ont dû modifier leurs horaires. Une compagnie provinciale d'autobus a annulé ses départs de la matinée à cause de la visibilité limitée sur les grandes routes.

Des envolées pour Toronto, détournées vers Montréal, à cause de la tempête, ont laissé un millier de passagers en panne jusqu'à tard, dans la journée d'hier.

Le record d'après guerre pour l'accumulation de la neige est de 137.9 pouces en 1946-1947. Avant hier, le total de la saison était de 123 pouces, presque le double de la précipitation de l'hiver dernier.

La tempête a forcé l'annulation d'une partie de hockey qui devait avoir lieu au Forum, entre le Canadian junior et les 67's d'Ottawa.

OTTAWA ET REGION

A 15h, hier, il était tombé 141 pouces de neige, cet hiver, trois pouces de moins que le record de 144, remontant à 1890.

La circulation était paralysée par toute la ville et dans toute la région. Toutes les écoles publiques et secondaires étaient fermées dans le district de Carleton. Les fonctionnaires fédéraux qui ont pu se rendre au travail ont été libérés deux heures plus tôt que d'habitude.

L'aéroport d'Ottawa a été fermé durant la matinée mais dans l'après-midi il y eut quelques décollages allant aussi loin que Toronto.

Les grandes routes étaient en mauvais état et la police recommandait aux automobilistes de ne rouler qu'en cas de nécessité.

A Hull on a décrété l'état d'urgence, en défendant aux automobilistes de stationner dans les rues après 21 heures, pour faciliter le déblayage. De lourdes amendes pesaient sur les automobilistes fautifs.

Un porte-parole de la sûreté municipale a révélé en fin d'après-midi que les rues de cette ville étaient complètement impraticables.

EFFETS INDIRECTS

En dehors des livres de records, on a rapporté des conséquences indirectes du dur hiver:

— les médecins rapportent plus d'épaules, de bras et de dos endoloris à la suite de l'enlèvement de la neige;

— les quincailleries avaient épuisé leurs réserves de souffleuses;

— les conseils de ville doivent refaire constamment leurs budgets de déneigement.

Pour remonter le moral de ses lecteurs le Ottawa Journal a annoncé un concours: il s'agit de deviner la précipitation totale de neige, au 18 avril. Le gagnant méritera . . .une souffleuse.

EN ONTARIO

Les villes du sud de l'Ontario ont dû faire face à une pluie verglaçante hier et à une tempête de neige qui a balayé la région sous des vents qui ont atteint jusqu'à 45 milles à l'heure.

La tempête y a causé deux mortalités, laissé des routes inondées, des fils électriques coupés.

Pendant six heures d'affilée, ce fut une alternance de pluie glacée et de neige épaisse.

Cet état de pluie verglaçante s'est étendu de London à Ottawa et au nord jusqu'à Muskoka.

A Galt, il y eut au moins 15 pannes mineures d'électricité alors qu'à Preston, cette petite ville de 15,000 âmes en a été privée pendant près de deux heures.

L'autoroute Macdonald-Cartier près de Brockville, a été fermée pendant environ cinq heures, à la suite d'un accident.

A Toronto, des branches d'arbres gelées ont cassé des fils de l'Hydro et causé des pannes d'électricité.

Trudeau ne peut confirmer l'exactitude des propos de Bourassa concernant le coût des services militaires

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a déclaré, hier, aux Communes, qu'il ne pouvait encore confirmer l'exactitude des propos de son homologue québécois, M. Bourassa, concernant le coût des services militaires durant la crise d'octobre.

Les frais que le Québec devraient assumer, selon M. Bourassa, ne dépasseraient pas les $300,000.

C'est M. Roch LaSalle, PC-Joliette, qui a demandé à M. Trudeau de confirmer les chiffres avancés par le premier ministre québécois.

M. Trudeau a d'abord répliqué qu'il n'avait pas pris connaissance de la déclaration de M. Bourassa mais il a laissé entendre qu'elle découlerait des récents entretiens qu'ils ont eus à ce sujet.

Le ministère de la Défense nationale estime généralement que le coût des services militaires durant la crise québécoise s'élèvent à environ $2 millions. Cette crise a éclaté lors de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross par des membres du Front de libération du Québec.

M. BOURASSA

"Le gouvernement du Québec", a dit, hier, M. Bourassa, "ne pourrait qu'être appelé à payer les frais encourus par l'armée durant la période qu'a été en vigueur la loi Turner pour le maintien de l'ordre public, soit du 3 décembre au 4 janvier".

Le premier ministre du Québec a ajouté qu'il ne serait pas surpris si le fédéral décidait d'assumer tous les frais de l'intervention de l'armée au Québec.

La loi Turner a été substituée à la Loi des mesures de guerre, promulguée dès les premiers jours de la crise.

LE SOLEIL
Service des annonces classées
Votre annonce remise avant 8:30 p.m. ce soir sera publiée demain
TELEPHONEZ MAINTENANT A:
529-9231

IMMEUBLE COLLECTIF
1- Possédez-vous $25,000.00 et plus de capital à investir?
2. Hésitez-vous à investir seul en immeuble?
3. Joignez-vous à notre Club de Placements qui offre:
a) immeuble prestigieux de plus de 100 logis, offrant vue panoramique unique.
b) Service de gérant, concierges, femmes de ménage.
c) Garage intérieur ou stationnement extérieur.
d) Salon de coiffure et épicerie.
e) Piscine extérieure chauffée.
f) Barboteuse pour enfants et service de garderie.
g) Vous encaissez les profits et nous nous occupons des problèmes.
POUR INFORMATION:
J.-André Emond, Directeur,
MONTREAL TRUST - 529-0981
Montreal Trust
Courtier — 529-0981

COUTURIERE SPECIALISEE
Un magasin spécialisé en décoration intérieure recherche une personne ayant l'expérience et la compétence pour prendre charge du département de confection: tentures, rideaux, couvre-lits, etc...
La candidate devra posséder une automobile.
Le salaire sera à discuter selon l'expérience.
ECRIRE A DEPT 3714, LE SOLEIL.

A ORSAINVILLE
100 MAISONS FONT BOULE DE NEIGE
COMPTANT aussi peu que $200.00
MENSUALITES à partir de $110.00 (Plus taxes)
800 MAISONS
D'ICI LA FIN D'ANNEE 1971
livraison à partir du 15 août 1971
Visitez le projet:
"A CHAQUE FAMILLE QUEBECOISE SA MAISON"
maison modèle et bureau: 6252, rue des Orchidées (passez le marché Jato sur le boul. du Jardin).
ROGER PILON INC.
6068, BOUL. DU JARDIN
ORSAINVILLE - TEL.: 626-0540
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

au delà de l'événement



Il y a ceux que l'on identifie . . .

L'organisation policière française qu'a pu observer le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette



par Paule FRANCE-DUFAUX

En France, dans tous les départements y compris celui de la Seine (Paris), il y a trois grandes subdivisions de la police:

Les services de l'ordre public, c'est-à-dire les polices municipales et urbaines, les gardes républicaines, les CRS (Compagnies républicaines de sécurité). En gros, c'est la police en uniforme, chargée de l'Ordre public.

Il y a ensuite les Renseignements généraux (RG) et, enfin la police judiciaire (PJ) qui est l'auxiliaire direct de la justice. Ces trois polices dépendent directement de la Sûreté nationale.

A côté d'elles, existe la Division de la surveillance du territoire (DST) qui s'occupe du contre-espionnage en France et qui dépend de la Sûreté nationale. Enfin, dépendant du ministre des Armées, il y a la Gendarmerie nationale et un service spécial de contre-espionnage à l'étranger qui s'appelle le SDECE (Service de documentation extérieur et de contre-espionnage).

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette serait allé en "mission secrète" en Europe — (Le Soleil, 20 février 1971 — P. 11) —, afin d'y "étudier les méthodes policières en vue de la réforme des forces policières québécoises", réforme policière "qui est la conséquence directe des enlèvements de MM. Cross et Laporte (et de l'assassinat de ce dernier) survenus l'automne passé, qui ont démontré la nécessité d'accroitre l'efficacité des forces policières". (D'après The Star, 19 février 1971).

Ce voyage d'études devrait conduire la "mission" — toujours d'après le quotidien montréalais — de Grande Bretagne en France.

Nul n'ignore les liens qui unissent le Québec à la France depuis une décennie: accords franco-québécois, échanges franco-québécois, etc. Qu'il s'y ajoute une coopération étroite en matière de méthodes policières n'aurait donc pas de quoi surprendre. Toutefois la question qui se pose est: sur quelle méthode ou sur quel corps policier la "mission" portera-t-elle son choix? Encore que ce corps ou cette méthode ne doive pas venir en contradiction avec la police nationale: Gendarmerie canadienne.

On estime à environ 175,000, le personnel policier au service de la police en France, compte tenu de tous les services connus et . . . inconnus telle la police parallèle familièrement désignée par le nom de "Barbouze".

Si les méthodes de la police française sont susceptibles d'intéresser le ministre de la Justice du Québec, il ne faut pas perdre de vue que la police en France ne relève pas de ce ministère mais de celui de l'Intérieur, inexistant au Québec. Et pour cause!

Un dispositif aux yeux d'Argus contrôlé par la préfecture de police

Deux corps de la police française pourraient bien "intéresser" le ministre de la Justice: les CRS mieux connus du public québécois depuis qu'on les a présentés, et ce de nombreuses fois, à la télévision, que ce soit à leur cantonnement d'entraînement ou à l'action dans les rues de Paris, et les RG (Renseignements généraux), ceux-là, de l'existence desquels bon nombre de Français ne prennent conscience que lorsqu'ils sont en face d'eux. En service, les premiers sont toujours un uniforme, alors que les seconds sont toujours en civil.

Leurs méthodes: préventives ou répressives . . . les unes et les autres suivant que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la "pensée" policière. 347 "hommes-pensée" en France pour 1 policier contre 340 aux Etats-Unis. Les CRS représentent un tiers des forces policières françaises en uniforme. Ils sont environ 20,000.

Qu'est-ce qu'un CRS? C'est en général un gars qui, après avoir tâté de différents métiers, fait son service militaire — qui en général ne "lui a pas tellement plu" — et qui un jour — il faut bien gagner sa vie — décide "d'entrer dans la flicaille".

La plupart d'entre eux souhaitent opter pour la gendarmerie . . . En général ils passent les deux concours d'entrée: gendarmerie et CRS.

"Le premier résultat qui est arrivé, c'est celui de flicards, et c'est comme ça que je suis entré là-dedans". Là-dedans: CRS (Extrait du Livre "Les policiers parlent" propos recueillis par Michèle Manceaux. Edit. du Seuil.)

Dans l'ensemble, le plus souvent, jeunes Français issus de classe modeste ou moyenne, ils ne connaissent de l'organisation des CRS que le contact personnel qu'ils ont eu avec eux lors de manifestations . . . "Je savais qu'ils foutaient sur la figure; mais sorti de là, je ne savais pas exactement."

En résumé et pour le plus grand nombre, entrer dans la police ça veut dire: "une position stable, une situation financière et une retraite sûres."

L'anonymat

C'est aussi, et cela est très important, en ce qui concerne les CRS — compte tenu de leur action urbaine — pouvoir circuler en civil en dehors du service . . .

"Le bonhomme vient le matin pour travailler. Il prend une tenue et un matricule. A 6 heures du soir, quand il a fini, il sort, il met ça dans son armoire, il prend sa voiture ou son vélo, c'est un "monsieur". Il y a peut-être deux ou trois personnes qui savent que je suis de la police. De la police, mais pas plus."

Et c'est probablement pour cela que cameramen et photographes de presse sont si malmenés par les CRS lors de manifestations de rue. Ils n'aiment pas avoir leur photographie ni à l'écran — petit ou grand — ni à la une des journaux lors de bagarres.

Un certain nombre, quelque dix-neuf compagnies et pelotons de police routière CRS qui avaient leur base en Algérie, sont venus, après l'indépendance de ce pays, renforcer les effectifs métropolitains. Y apportant leur entrainement et . . . leurs méthodes.

Ces hommes, pour la plupart, ne dépassant pas le grade de sous-brigadier — les titres supérieurs ayant été donnés le plus souvent aux caporaux et adjudants de l'armée qui les premiers se sont engagés lors de la création des compagnies républicaines de sécurité en 1945 — n'hésitent pas à dire, lorsqu'on leur parle . . . d'excès dans l'exercice de leur fonction: "Nous, nous ne sommes que des mercenaires de bas quartier. A des échelons supérieurs, on pourrait adopter d'autres optiques de répression . . . Notamment à Paris . . . si l'attente était moins longue, ce face à face moins prolongé. (. . .) Je suis un homme que l'on commande. Je fais de mon mieux avec conscience et puis c'est tout. Au bout d'un certain moment, on ne réfléchit plus.

"On ne réfléchit plus", pas plus qu'on ne se demande ce qui va se passer même s'ils sont 5, 7, 10 heures en "alerte sur roue", c'est-à-dire enfermés dans leur car en attendant la minute "M". La charge: On est tous sous le même uniforme et si l'on nous dit de descendre, on ne s'arrêtera pas, quoi qu'il y ait devant nous."

Si on leur demande s'il y en a qui "craquent", ils disent: "Ca, jamais." Et puis, les CRS ne sont pas toujours en tenue de combat. Il y a, bien sûr, la guérilla urbaine, mais une fois l'événement passé, le CRS se retrouve moniteur de natation, de ski. C'est le côté CRS au service du citoyen. Ce qui fait dire à nombre d'entre eux qu'on aurait dû les scinder en deux groupes distincts. Quoi qu'il en soit et non scindés, ils doivent faire leur travail parce qu'ils "représentent l'ordre et qu'ils ont la tenue sur le dos."

Sont-ils, en haut lieu, entraînés à "taper" avec plus de coeur ou à retenir le bras suivant qu'ils se trouvent face à tel ou tel groupe de manifestants ? Il semble que ce soit là affaire personnelle comme l'expliquaient à Michèle Manceaux — plus haut citée — des CRS non identifiés parce que toujours en service: "J'ai peut-être tapé de bon coeur sur des étudiants qui, pour moi, n'avaient aucune idée valable, autant j'aurais tapé moins fort ou j'aurais ménagé un ouvrier qui défendait son bifteck." Toutefois, conscients de la réputation qui les accompagne, ils n'omettent pas de mentionner que "souvent, dans certaines situations, c'est une faute des pouvoirs supérieurs. (. . .) Si on ne laissait pas grossir l'embryon, on ne serait pas obligé de descendre (des cars) comme des sauvages avec le casque et la matraque." Car les CRS sont aussi des hommes.

"Renseignements généraux"

Tout comme ceux qui travaillent dans les services des Renseignements généraux, souvent fort instruits, bacheliers complets ou licenciés, voire agréés, ceux-là, avant d'éprouver "quelque fierté à servir la nation", précisent qu'"ils font une carrière".

En quoi consiste le travail des fonctionnaires des R.g. A prendre des renseignements. Renseignements intérieurs sur les syndicats et sur les partis politiques. Egalement sur les jeux, loteries, champs de courses, tout ce qui touche les tripots clandestins et autres . . . Relèvent encore des R.g. les étrangers en France, qu'il s'agisse des étrangers des anciennes colonies françaises, ou des étrangers actuels avec statuts.

S'ajoutent également les enquêtes sur les candidats aux postes importants, soit dans une administration, soit dans des services spéciaux comme l'Energie atomique et la Recherche scientifique, etc.

Toute enquête, d'après un fonctionnaire des R.g. a pour base de "savoir quelles sont les idées politiques" des personnes en cause. Enquête qui, dans tous les cas, va du banal renseignement obtenu du voisin ou de la concierge en passant par le fichier de la Préfecture de police ou de la Sûreté générale.

Tout cela recoupé, c'est à ce moment-là que le fonctionnaire R.g. s'en va voir la personne "sous enquête". En principe, dit le R.g., "on procède par intimidation". A l'interlocuteur de confirmer ou d'infirmer les renseignements. Mais là où le problème devient délicat, c'est lorsque on lui demande: "Alors quelles sont vos idées politiques ?" A partir de là une personne peut être "sapée à la base", vu qu'elle sera fichée comme étant de droite ou de gauche. La situation en vue, donc l'avenir de la personne "enquêtée" dépend du gouvernement au pouvoir.

Que font d'autre, les R.g.? En mai 1968 par exemple? "On était partout, on était même derrière les barricades, on tapait sur nos collègues qui étaient en tenue. Non pas parce qu'on était du côté des manifestants, non pas pour nos idées, mais pour prévoir les mouvements de troupes. Nous étions dans la tenue qu'ils avaient et nous cherchions à savoir, en étant avec eux, quelles étaient les grandes lignes de leurs manoeuvres. Bien entendu s'ils — les jeunes — avaient su que nous étions flics, nous ne serions peut-être pas revenus".

En civil, inconnus du public, les R.g. sont peut-être la police de demain. Celle d'ailleurs. Peut-être celle du Québec.



...et ceux que l'on ne peut reconnaître.

Le ministère de l'Intérieur en France: l'oreille policière du gouvernement

paris

ROCH COTE CORRESPONDANT DU SOLEIL



Le ministère de l'Intérieur en France c'est d'abord, dans l'esprit des gens, le ministère de la Police. Il est synonyme de maintien, de l'ordre et de tout ce qui s'y rattache comme la répression, les interdictions, la surveillance, le renseignement.

Il y a peu de chance pour que le ministre de l'Intérieur soit jamais le personnage le plus populaire de France. Les caricatures le représentent habituellement affublé du casque policier et de la matraque. Responsable de la police et chargé, entre autres choses, du maintien de l'ordre républicain et de la répression des idées et des mouvements jugés "subversifs", le ministre de l'Intérieur fait figure, dans bien des milieux, de grand croque-mitaine ou de grand inquisiteur.

Sans doute le rôle policier du ministre de l'Intérieur est-il, de tous, le plus "voyant", celui qui frappe le plus l'imagination et qui donne lieu à toutes les contestations habituelles contre les actions policières.

Mais il n'est pas juste de ne voir que cet aspect du rôle important que joue, dans un pays comme la France, le ministère de l'Intérieur. En réalité, ce ministère a des attributions variées qui, chez nous, relèveraient plutôt du ministère des Affaires municipales, du ministère de la Justice, des Affaires étrangères et du ministère de la Défense.

L'administration du territoire

Le ministre de l'Intérieur, c'est en fait une sorte de grand administrateur général de la France.

C'est de lui que relèvent les structures administratives, soit les villes et villages, les départements et les régions.

L'Intérieur agit comme un véritable ministère des Affaires municipales. Il est le tuteur et le conseiller des municipalités. Il s'occupe de leurs problèmes financiers, de leurs contrats, de leur contentieux, des problèmes d'équipement, d'urbanisme, etc.

Au-dessus de la ville, il y a le département. La France en compte 95. Ces départements sont en fait la véritable structure administrative du territoire français. Chaque département est administré par un préfet, qui est le représentant de l'administration centrale. Les préfets sont nommés par le président de la République, mais leur administration et leur personnel relèvent du ministère de l'Intérieur.

Depuis quelques années, une nouvelle structure administrative tend à regrouper les départements: c'est la région. En tant que structure administrative, elle relève aussi de l'Intérieur.

Le rôle administratif du ministère de l'Intérieur se double d'un rôle politique et d'un rôle de secrétariat pour l'ensemble du territoire. C'est lui qui a la responsabilité de l'organisation matérielle des élections et des référendums. De plus, il suit les questions posées par les relations entre l'Eglise et l'Etat et celles relatives aux groupements et associations. C'est finalement le ministère de l'Intérieur qui enregistre, par l'intermédiaire des mairies le plus souvent, tout ce qui se veut officiel, comme les associations, les mouvements; ainsi, toute publication (journal, revue, livre, etc.) doit obligatoirement être enregistrée au ministère de l'Intérieur.

La police et le maintien de l'ordre

La police nationale ne relève pas en France du ministère de la Justice, mais de l'Intérieur.

Il n'y a pas comme chez nous plusieurs corps policiers relevant d'autorités différentes (villes, provinces, fédéral), mais une seule police d'Etat. Cette police est divisée en services distincts selon les tâches à accomplir, mais elle relève d'une autorité unique qui est le ministre de l'Intérieur.

C'est donc à ce ministère que sont regroupées toutes les tâches qui relèvent ordinairement de la police: ordre public et sécurité intérieure de l'Etat, circulation et sécurité routière, recherche et poursuite des malfaiteurs, enquêtes, etc.

Il est à noter que les étrangers relèvent en France du ministère de l'Intérieur pour ce qui est de leur statut. L'Intérieur a une police compétente pour la circulation transfrontière (douane) et la nationalité, pour le statut des étrangers et de leurs groupements.

C'est le ministère de l'Intérieur qui a compétence pour le maintien de l'ordre public et c'est donc lui qui décide en matière de manifestations sur la voie publique, de regroupements de personnes, etc.

Le ministère de l'Intérieur a une police, ou plutôt une direction des renseignements généraux. Cette direction est chargée de la recherche et de la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement. L'Intérieur a donc une tâche d'oreille policière du gouvernement. Il doit se tenir au courant de la vie générale du pays pour pouvoir en informer à tout moment le gouvernement. C'est l'Intérieur, par exemple, qui doit surveiller les mouvements politiques et voir si leur activité est en accord avec "l'ordre républicain".

La police judiciaire relève également du ministère de l'Intérieur. Elle agit sous la surveillance du procureur général et sous le contrôle de la Chambre d'accusation, qui sont des institutions du ministère de la Justice. La police judiciaire constate les infractions à la loi pénale, en rassemble les preuves et en recherche les auteurs. Il est à noter que le rôle du ministère de l'Intérieur se limite ici à l'action de police. Cette action est en fait placée sous la surveillance et le contrôle de la Justice. L'action de police est effectuée par le ministère de l'Intérieur mais elle est commandée par le procureur de la République. L'Intérieur agit donc comme le bras policier de la Justice sans jamais toutefois se substituer à cette dernière.

Ajoutons, enfin, que le ministère de l'Intérieur a une fonction paramilitaire car il est responsable de la défense civile. Il est chargé d'organiser la sauvegarde de la population contre les périls de l'état de guerre et contre les catastrophes naturelles.

Une critique

L'actuel ministère de l'Intérieur est l'héritier de l'ancien ministère des Affaires intérieures du royaume. En 1791, ce ministère avait la charge non seulement du maintien de l'ordre public et de la salubrité, mais encore du fonctionnement des postes, de l'administration des hôpitaux, du service des pensions, des affaires ecclésiastiques, de l'enseignement et des bibliothèques nationales, des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.

C'était donc le grand ministère de l'organisation **interne** du pays (d'où son nom) et cela explique qu'il soit aujourd'hui chargé de l'administration générale du territoire.

Toutefois, la surveillance de ce rôle administratif joint à la fonction policière du ministère ont fini par créer une mentalité policière et paramilitaire dans certains secteurs de l'administration du pays.

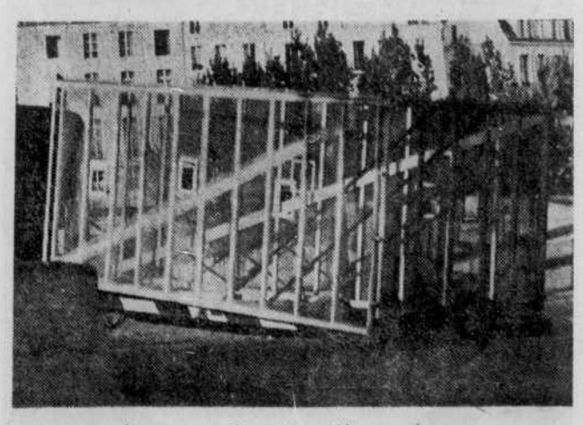
Ainsi, à Paris, pour les questions de papiers et d'enregistrements, on a continuellement affaire à la préfecture de police. Que ce soit pour la carte d'identité, le passeport, l'immatriculation de l'auto, le permis de conduire même, il faut passer par la préfecture de police.

Signalons aussi que dans les départements, les préfets, qui relèvent du ministère de l'Intérieur, sont des personnages en uniforme, comme les militaires de haut grade, bien qu'ils soient les représentants de l'administration centrale.

On ne peut pas dire que la France soit gérée comme une caserne mais on entend souvent critiquer (comme le faisait dernièrement JJSS) le caractère abusivement martial de l'administration du territoire français.



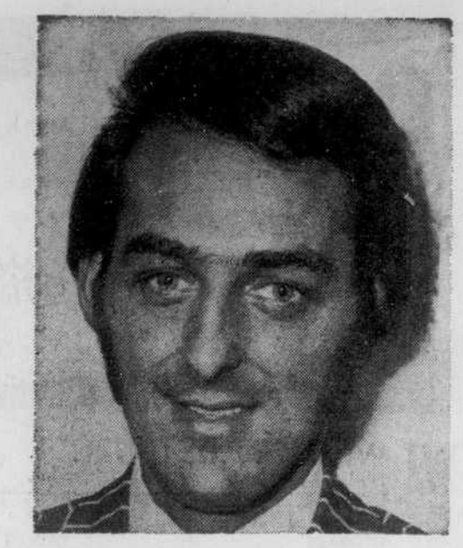
La routine des vérifications d'identité.



La cage à mitrailleur des "grandes occasions".



Et toujours cette attente qui n'en finit plus de durer . . .



JEAN-LOUIS LECUYER, PROPRIETAIRE

UN CADEAU DU PRESIDENT

OPERATION 696

DEUX ROIS S'UNISSENT

POUR METTRE SUR PIED

L'OPERATION 696

AUX GALERIES DE L'HABIT
ET LA TEINTURERIE MATHIEU

ACHETEZ UN COMPLET

D'UNE VALEUR DE $87.00

POUR $51.36

TAXE INCLUSE

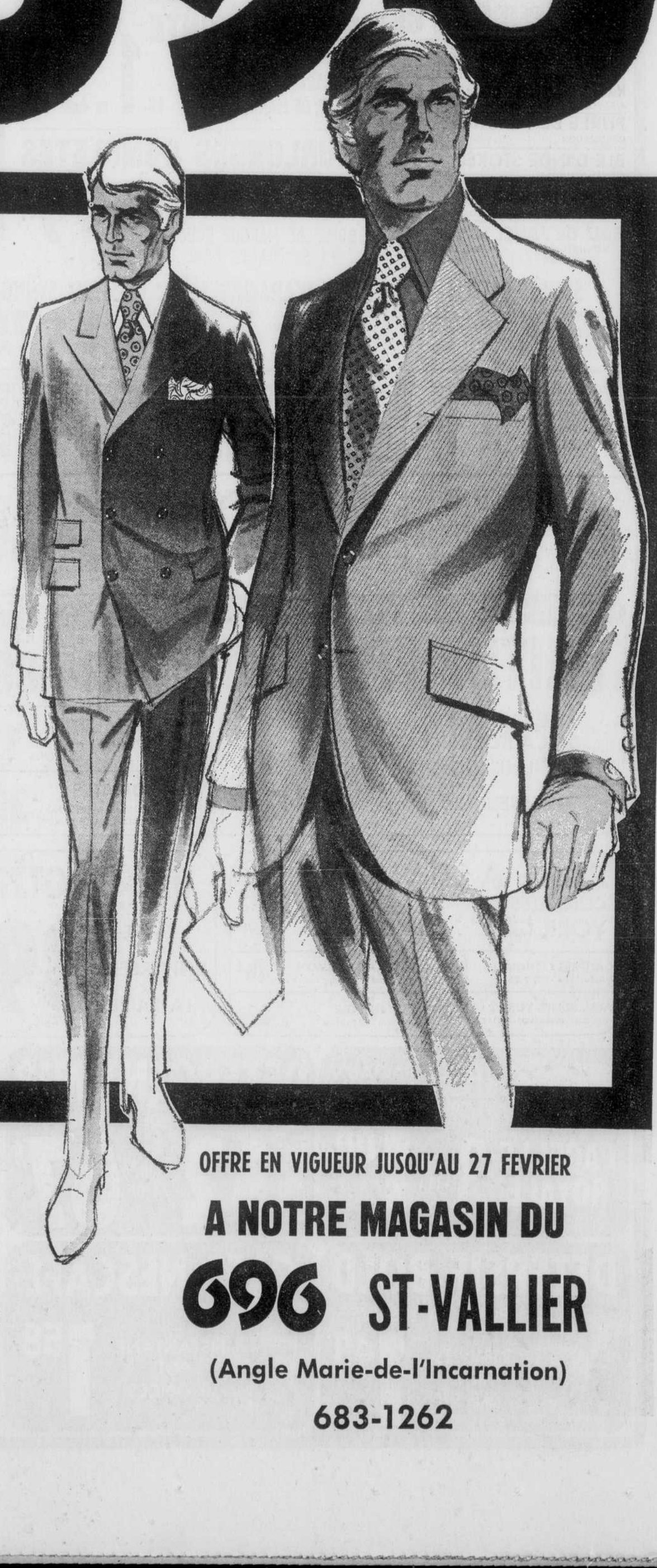
COUPE '71 - MODE PRINTANIERE

Un choix formidable de complets de toutes les tailles. Modèles, tissus et teintes pour plaire au goût de chacun. Obtenez avec cet achat 24 bons de nettoyage d'une valeur de $44.40 pour une période de 12 mois...

EN SOMME VOTRE COMPLET NE VOUS REVIENT QU'A:

$6.96

POUR UN COMPLET '71



VENEZ DES MAINTENANT

AUX GALERIES DE L'HABIT

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 FEVRIER

A NOTRE MAGASIN DU 696 ST-VALLIER

(Angle Marie-de-l'Incarnation)

683-1262



UN BILLET DE MINI-LOTO

GRATUIT

AVEC UNE COMMANDE DE 20.00 OU PLUS



L'ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE DE JEHANE BENOIT

ENCORE DISPONIBLE
FASCICULE NO 1 CH. 49¢
RELIURE PERMANENTE ET LAVABLE CH. 99¢
CETTE SEMAINE
FASCICULES NO 7 ET 8 CH. 99¢

IGA

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 FEV. '71

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

PRODUITS BONNE TABLE

TOURTIERES BONNE TABLE	16 ONCES	69¢
FOIE GRAS EN VRAC	LB	89¢
CRETONS BONNE TABLE	CONT. 6 OZ	39¢
PALERON DE PORC FRAIS	LB	69¢
SAUCISSES FUMEES HYGRADE	PAQUET 1 LIVRE	59¢
JAMBON CUIT HYGRADE TRANCHE	PAQUET 6 ONCES	59¢
TETE FROMAGEE TAILLEFER	CONT. 10 OZ	49¢
BOUDIN FRAIS	LB	39¢

BISCUITS PEEK FREAN SAVEURS VARIEES 3 PQTS 8 OZ 89¢

RELISH CORONATION SUCREE 3 POTS 12 OZ $1.00

RAGOUT CORDON BLEU AUX BOULETTES BOITE 20 1/2 OZ 66¢

PUREE DE TOMATES CORONATION 7 BTES 5 1/2 OZ $1.00

BLE D'INDE STOKELY A GRAINS ENTIERS 5 BTES 12 OZ $1.00

JUS D'ORANGE F.B.I. RECONSTITUE FORMAT 32 OZ 39¢

EAU DE JAVEL LAVO CONCENTREE CONT. 128 OZ 59¢

ROTI DE POINTE DE SURLONGE 'TABLERITE' BOEUF DE MARQUE ROUGE LB 1.39

SURLONGES COMPLETES 'TABLERITE' BOEUF DE MARQUE ROUGE LB 99¢

STEAK DE RONDE 1.09
COMPLETE — DESOSSEE
ROTI DE CROUPE
COUPE SILVERSIDE
'TABLERITE' MARQUE ROUGE LB

SOUPES CATELLI POULET ET NOUILLES 4 PQTS 2 ENV. 1.00

BEURRE D'ARACHIDES YORK CREMEUX CROQUANT POT 16 ONCES 57¢

CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE 5 ENV. PQT 79¢

POUDING MONARCH SAVEURS VARIEES 4 PQTS 9 OZ 1.00

MELANGES MONARCH POUR GATEAUX SAVEURS VARIEES 6 POUCH PACK 1.00

MARGARINE COLOREE VILLAGE EMBAL. ALUMINIUM 3 PQTS 1 LB 1.00

PAPIER TOILETTE FACELLE ROYALE COSTA BRAVA 2 EPAISSEURS 2 PQTS 2 ROUL. 73¢

PAPIER TOILETTE FACELLE ROYALE COUL. VARIEES 2 EPAISSEURS 2 PQTS 2 ROUL. 73¢

ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE COULEURS VARIEES PAQUET 2 ROULEAUX 59¢

PRODUITS BEAUTE & SANTE

DENTIFRICE MACLEANS REG. OU MENTHE - RABAIS 7¢ - GEANT	59¢
SHAMPOOING HELENE CURTIS CLAIR - LUXE - AUX OEUFS - FORMAT 12 ONCES	75¢
FIXATIF HELENE CURTIS CHEVEUX - FERME - TRES FERME - FORMAT 6 OZ	79¢
TONIQUE BRYLCREEM POUR CHEVEUX - GRAND FORMAT	89¢
LAMES A RASOIR GILLETTE PLUS - PAQUET 10's	$1.49
DESODORISANT NOXZEMA A JET - FORMAT 10 ONCES	89¢
CREME NOXZEMA MEDICAMENTEE - 2 POTS 4 ONCES	$1.39
COTON-TIGES 'TWIN TOTS' - BOITE 144's	59¢
BROMO SELTZER BOUTEILLE FAMILIALE	$1.09

PRODUITS MARQUE IGA

MOUTARDE IGA PREPAREE - POT 16 OZ	23¢
HUILE VEGETALE IGA - BOUTEILLE 24 OZ	63¢
FEVES AU LARD IGA - DANS SAUCE TOMATES	5 BTES 19 OZ $1.00
PATES ALIMENTAIRES IGA - SPAGHETTI - MACARONI	2 LB CELLO 35¢
LAIT EVAPORE IGA - BOITE 16 ONCES	17¢
CAFE EN GRAINS IGA ROYAL GUEST - SAC 1 LB	88¢
CAFE EN GRAINS IGA SUNNY MORN - SAC 1 LB	86¢
BREUVAGE IGA AU CHOCOLAT - BOITE 1 LB	39¢

FRUITS ET LEGUMES RECUS FRAIS TOUS LES JOURS

LAITUE FRAICHE
IMPORTEE DE CALIFORNIE
ETATS-UNIS NO 1
GROSSEUR 24
23¢ CH.

ORANGES DE FLORIDE PRODUIT DES E.-U. CANADA NO 1 GR 125 2 DOUZ. 89¢

ECHALOTES IMPORTEES - NO 1 CH. 11¢

TOMATES MINIATURES - IMP. - NO 1 CASSOT COMBLE 1 CHOP. 39¢

SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE (A COUT MINIME)

NOUS DONNONS DES TIMBRES Gold Star AVEC CHAQUE ACHAT (EXCEPTE BIERE ET CIGARETTES)

PATES A LA VIANDE CONGELES YORK SAVEURS VARIEES 3 PATES 8 OZ 85¢

GAUFRES CONGELEES AUNT JEMIMA - PQT 9 OZ 39¢

FRAMBOISES YORK CONGELEES - DE FANTAISIE - PQT 15 OZ 49¢

PATES AU SAUMON BLUE WATER - CONGELES - PQT 8 OZ 45¢

FILET DE SOLE CONGELE - 40 FATHOM LB 85¢

BAS-CULOTTE TAILLE UNIVERSELLE LA PAIRE 39¢

BRIOCHES DUPERE A LA CANNELLE PAQUET DE 12's 45¢

LES MAGASINS IGA SONT PLUS COMMODEMENT SITUES	BEAUPORT 885 AV. ROYALE	QUEBEC 135 OUEST, DES CHENES	STE-FOY 3100 RUE LAFOREST
VILLE VANIER 335 BOUL. WILFRID-HAMEL	CHARLESBOURG 6975 BOUL. H.-BOURASSA	STE-FOY 2480 CHEMIN STE-FOY	STE-FOY 1209 DE L'EGLISE
DONNACONA 225 RUE NOTRE-DAME	LORETTEVILLE 378 RUE RACINE	STE-FOY 3264 CHEMIN STE-FOY	ANCIENNE-LORETTE 1600 RUE NOTRE-DAME

TISSUS FACIAUX 3 EPAISSEURS COULEURS VARIEES
FACELLE ROYALE 3 PQTS 111's 1.00

DETERGENT MIR LIQUIDE A VAISSELLE 2 CONT. 24 OZ 67¢

POIS VERTS PIERRE GROSSEURS VARIEES CANADA REGULIERE 7 BTES 19 OZ 1.00

FEVES COUPEES IGA JAUNES OU VERTES CANADA DE CHOIX 7 BOITES 19 OZ 1.00

DETERSIF BOLD POUR LA LESSIVE RABAIS 25¢ FORMAT KING SIZE 1.49

CAFE NESCAFE INSTANTANE POT 10 ONCES 1.59

BISCUITS IGA AU CHOCOLAT PUR BOITE 24 BISC. 38¢

JUS DE TOMATE CANADA DE FANTAISIE BRIGHT 6 BOITES 19 OZ 1.00

Créé dans le but de vendre le fédéralisme aux Canadiens, Information Canada est dès maintenant un service bien établi

par Stewart MaLEOD

OTTAWA (PC) — Information Canada, le nouvel organisme gouvernemental créé dans le but de rendre le Canada plus présent aux Canadiens et de rapprocher les membres du Parlement de la population canadienne, a dû répondre déjà à une foule de questions pendant les premières semaines de son fonctionnement. A titre d'exemple, cet homme qui n'avait aucune idée de l'endroit où il pourrait se procurer 100 kilts usagés. En un clin d'oeil, Information Canada lui a indiqué où il pouvait se les procurer.

"Que puis-je faire pour vous?" demande la jeune femme préposée au centre de renseignements, le premier d'une chaîne qui doit éventuellement couvrir toutes les provinces et toutes les grandes villes canadiennes.

"Je voudrais savoir comment obtenir un permis pour mon bateau-moteur."

"Si vous voulez bien vous asseoir près de ce téléphone, je vais vous mettre en contact avec quelqu'un du ministère des Transports qui vous donnera tous les détails à ce sujet", répond la jeune femme.

"Excusez-moi, dit la dame qui se présente au bureau des renseignements. Je ne comprends pas très bien le plan d'assurance-santé de l'Ontario."

"Oui, nous pouvons vous fournir tous les renseignements nécessaires à ce sujet", dit encore la jeune femme.

REPONSES FACILES

"Dites-moi, demande un autre visiteur, qui est mon député, et comment puis-je entrer en communication avec lui?"

La réponse à cette question est facile.

Et ainsi de suite. Au rythme de quelque 100 par jour, les gens qui ont des demandes de renseignements à formuler pénètrent dans le centre spacieux et moderne occupé par Information Canada.

Invariablement, ils obtiennent des réponses à leurs questions. Ces réponses ne les satisfont peut-être pas toujours — comme dans le cas des nombreuses personnes qui ont demandé qu'on leur explique pourquoi le gouvernement avait invoqué la Loi des mesures de guerre — mais du moins ils ont accès à tous les renseignements qu'on peut raisonnablement leur fournir.

Huit étages plus haut, dans des bureaux ultra-modernes, une armée de préposés à l'information s'affaire autour des classeurs et multiplie les appels téléphoniques, afin de répondre en-deça de 24 heures aux lettres contenant des demandes de renseignements.

Certaines questions sont simples: "Où puis-je me procurer une copie du bill des Droits de l'homme, publié en 1961?"

D'autres demandent des explications plus complexes: "Pourquoi telle province reçoit-elle plus d'argent que les autres?"

Certaines questions sont embarrassantes: "Pouvez-vous me dire où je peux obtenir une preuve par écrit que je suis présentement célibataire?"

SERVICE BIEN ETABLI

Il ne fait aucun doute qu'Information Canada est dès maintenant un service bien établi. Mais il est ironique de penser que ce centre de renseignements destiné au pays tout entier est né au milieu d'un flot de malentendus. Et même maintenant, la population en général n'est pas très au courant de ce que le centre veut réaliser.

Depuis le moment où le premier ministre Trudeau a annoncé, le 10 février 1970, que le gouvernement avait l'intention de former Information Canada, cette organisation a été aux prises avec les controverses d'ordre politique et avec des explications confuses et gênantes en ce qui concerne ses fonctions véritables.

Tout le monde, semble-t-il, s'est mêlé de décrire ce qu'était Information Canada.

Se basant sur un certain nombre de discours politiques, les journaux écrivaient qu'Information Canada était une nouvelle agence centrale de renseignements. Mais le ministre responsable de l'organisme, M. Robert Stanbury, déclarait: "Information Canada n'est pas une agence centralisée de renseignements".

DIVERSES DEFINITIONS

M. Jean-Louis Gagnon, le directeur d'Information Canada, a déclaré que le but de cet organisme est de faire prendre davantage conscience aux Canadiens des services qu'ils peuvent obtenir d'Ottawa, et de projeter à l'étranger une nouvelle image du Canada".

M. R. A. J. Phillips, un fonctionnaire civil nommé directeur adjoint de la nouvelle agence, a déclaré de son côté que la principale fonction d'Information Canada est d'expliquer le fédéralisme aux Canadiens. Et M. Trudeau a également déclaré qu'il considère cette agence comme un moyen de promouvoir la présence du gouvernement fédéral dans l'ensemble du Canada.

D'autres opinions se sont fait entendre: M. David Lewis, leader adjoint du Parti néo-démocrate, a décrit Information Canada comme "une campagne électorale perpétuelle pour le parti au pouvoir".

M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a dit pour sa part que s'il devenait premier ministre, il démembrerait aussitôt "Manipulation Canada".

Dans les milieux politiques, les critiques ont été nombreuses à l'endroit de l'agence, dont on estime le coût à environ $7,355,000 pour la présente année financière. Certains ont déclaré que cette dépense était superflue, à un moment où l'on cherche à combattre l'inflation par l'austérité.

M. JEAN-LOUIS GAGNON

Afin d'ajouter un argument nouveau à la controverse initiale, le gouvernement a nommé M. Gagnon directeur d'Information Canada. M. Gagnon, un ancien journaliste québécois, a été également coprésident de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il n'était pas question de mettre en doute sa compétence, mais le fait qu'il avait jadis travaillé en faveur du Parti libéral du Québec était de nature à susciter des critiques dans les rangs de l'Opposition.

Des rumeurs commencèrent à circuler, particulièrement dans les milieux de droit, concernant les soi-disant sympathies communistes de M. Gagnon. A la suite de pressions aux Communes, M. Trudeau dut soumettre le nouveau directeur à des vérifications qui, disent les sources bien informées, ont dissipé toutes les rumeurs. Mais néanmoins, tout cela a contribué à rendre passablement difficile la naissance d'information Canada.

M. Gagnon, âgé de 57 ans, assis dans un bureau confortable du centre-ville d'Ottawa, sourit à l'évocation de toute la controverse suscitée par sa nomination au poste de directeur d'Information Canada. Faisant allusion aux critiques publiées dans les journaux à la suite de l'annonce de la création prochaine de cet organisme, M. Gagnon déclare que ces jugements ont été formulés avant que le rôle de l'agence soit défini clairement. "Je ne suis pas étonné de la confusion qui s'en est suivi. Après tout, c'est un concept tout nouveau...

"La première chose que je voulais faire, en venant ici, c'était d'établir de bonnes relations avec les organismes de renseignements déjà existants au sein du gouvernement. Je voulais qu'ils comprennent que notre rôle était de coordonner, et non de contrôler. Je ne crois pas que cela soit encore bien compris."

VOIE A SUIVRE

A quelques exceptions, la voie que prétend suivre Information Canada est celle qui a été suggérée par un comité de trois membres, sous la direction de M. d'Iberville Fortier, ancien attaché de presse au ministère des Affaires extérieures et maintenant ambassadeur en Tunisie. Les autres membres étaient M. Bernard Ostry, 43 ans, devenu secrétaire d'Etat adjoint, et M. Tom Ford, 34 ans, autrefois journaliste à Toronto. M. Ford dirige maintenant la section de la planification et des priorités, à Information Canada.

Au cours de la campagne électorale de 1968, M. Trudeau avait fréquemment mentionné à ses intimes que la population canadienne ne connaissait pas vraiment le gouvernement fédéral. Il avait souvent fait allusion à des programmes fédéraux - provinciaux où les provinces avaient réussi à s'emparer de tout le crédit.

C'est pourquoi au mois d'août de la même année, il a formé ce comité d'étude. Au mois de juin de l'année suivante, ce dernier présenta un rapport au gouvernement, et immédiatement une commission spéciale fut nommée, sous la direction de M. Marc Lalonde, le principal secrétaire de M. Trudeau; cette commission fut chargée de préparer un rapport sur la façon dont Information Canada devrait fonctionner. Ce rapport fut rendu public en novembre 1969. Le 10 février 1970, M. Trudeau annonçait que la plupart des recommandations qu'il contenait pourraient être adoptées.

M. Gagnon fut nommé directeur de l'organisme le 20 mars dernier, et Information Canada fut centres de renseigne- inauguré officiellement le 1er avril.

Avant le mois de mars prochain, deux nouveaux ments seront ouverts à Montréal et à Winnipeg, et seront ensuite suivis d'autres centres dans chacune des provinces.

CEGEP DE LIMOILOU

Nouvelle option professionnelle

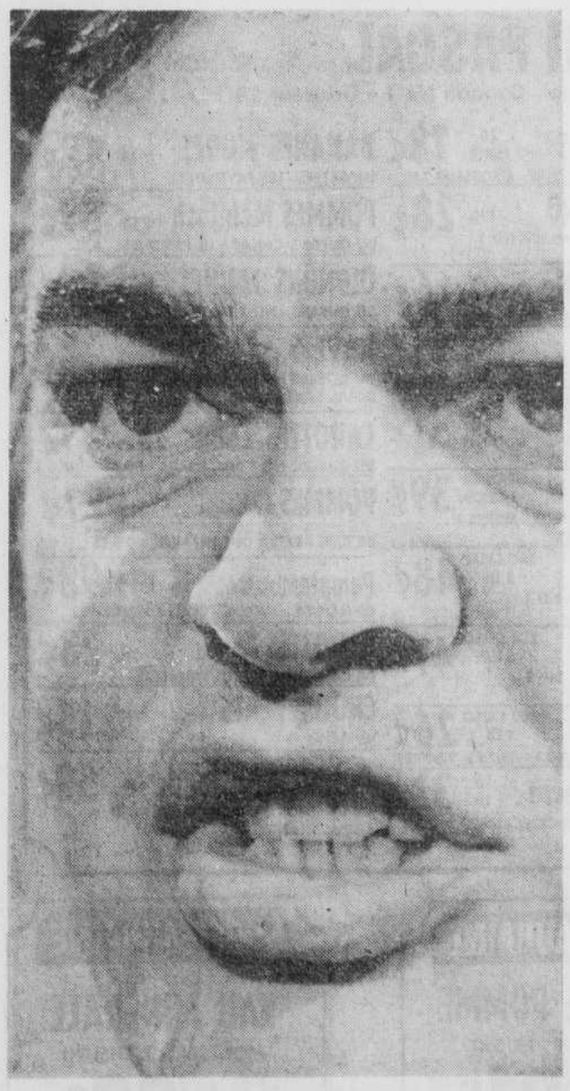
débutant en septembre '71

TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES

Date limite de demande d'admission: 1er mars 1971.

Service Régional des Admissions
C.P. 670 - Québec 10.

Munro n'est pas favorable à un régime national de soins dentaires



Le ministre canadien de la Santé, M. John Munro.

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du ministre canadien de la Santé, M. John Munro, a déclaré, mardi, que le ministre ne croit pas que le Canada soit prêt pour un régime national de soins dentaires.

Les principales raisons sont le coût élevé d'un tel régime et la pénurie de dentistes, a ajouté le porte-parole.

M. Munro a déposé un rapport aux Communes, lundi, dans lequel il préconise un programme national de soins dentaires pour les enfants, comme premier pas vers un éventuel régime comparable aux régimes d'assurance - maladie.

Le rapport note que seulement un tiers des soins dentaires requis par la population canadienne sont présentement pourvus.

CATELLI • Habitant • FIVE ROSES • Twinkle

Jouez les 6

$56,666.66 en argent à gagner!

Du 27 janvier au 11 mars 1971

6 prix de $600.00 chaque semaine
6 prix de $6,000.00 après 6 semaines

Choisis parmi toutes les participations

Pour les Résidents du Québec seulement.



Mme Aline Lamarche
Montréal 352
Steinberg



Mme Lucien Villemure
Shawinigan
I.G.A. Fournier



Mme Edouard Girard
St-Félicien, Roberval
Coopérative Agricole





M. Guy Brunelle
Montréal 177
I.G.A. Laniel & Fils



Mme J.-Paul Lévesque
Montréal 360
Epicerie Audet



Mme Thérèse-P. Léger
Valleyfield
I.G.A. Louis Lotulippe

Pour participer, vous n'avez qu'à choisir une ligne verticale, horizontale ou diagonale. Faites parvenir les 6 étiquettes des produits Catelli-Habitant - Five Roses - ou Twinkle à case postale 6666, succursale postale Place d'Armes, Montréal 126. Vous trouverez tous les détails chez votre marchand préféré.

La sixomanie, ça s'attrape . . . et ça rapporte!

Petit traité de sixologie (Règles du concours)

PETIT TRAITE DE SIXOLOGIE : Règles du concours

1. Suivez les directives décrites ci-dessus car elles font partie des règles du concours. Lorsque vous aurez accumulé les six étiquettes ou des fac-similés acceptables (pour décoller les étiquettes, faire tremper les pots dans de l'eau chaude pendant 15 minutes) et que vous aurez complété une rangée horizontale, verticale ou diagonale, faites parvenir ces étiquettes ou fac-similés à : CATELLI-HABITANT-FIVE ROSES-TWINKLE, Case postale 6666, Succursale postale Place d'Armes, Montréal 126, Québec, en ayant soin d'indiquer, sur une feuille de papier détachée, vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que le nom du magasin où l'achat a été effectué.
Collectionnez les étiquettes. Vous pouvez participer aussi souvent que vous le désirez, à condition que chaque inscription soit postée séparément. Le choix des gagnants sera fait le jeudi de chaque semaine, du 4 février au 10 mars inclusivement. Les inscriptions reçues trop tard pour faire partie du concours de la semaine seront retenues pour la semaine suivante.
2. Pour gagner, les participants doivent se soumettre aux règles du concours. Chaque gagnant devra répondre correctement, en un temps limité, à une question mettant ses connaissances à l'épreuve. Cette question sera posée par téléphone, à une heure convenue d'avance.
3. Tous les participants doivent accepter que leur nom ou leurs photographies soient publiés ou diffusés pour des fins publicitaires.
4. Toutes décisions des juges en rapport avec ce concours seront finales.
5. Toute inscription sera jugée nulle si les pièces utilisées pour participer au concours ne sont pas obtenues par les voies normales.
Ni la compagnie CATELLI HABITANT LTEE, ni l'organisme jugeant le concours ne pourront être tenus responsables pour les inscriptions perdues, mal adressées ou ayant subi un retard à la poste.
6. Ce concours est ouvert à tous les résidents du Québec, à l'exception des employés de la compagnie CATELLI HABITANT LTEE, de ses détaillants, de ses agences de publicité, de l'organisme jugeant le concours et des personnes qui s'occupent de la mise sur pied, de la production et la distribution des pièces utilisées pour participer au concours, ainsi que des membres de leur famille immédiate.

Ce concours est soumis à toutes les lois fédérales ou provinciales qui puissent l'affecter. Toutes les inscriptions doivent être mises à la poste au plus tard le 10 mars 1971, le cachet postal faisant foi.

Prix coupés

Tout bien compté, c'est bien

Plus la SUPER-AUBAINE

La super-aubaine Dominion est une économie très spéciale, d'une durée limitée. Nous pouvons vous l'offrir si les conditions du marché le permettent ou si un manufacturier nous fait une offre particulièrement intéressante. Vous bénéficiez de cette super-aubaine jusqu'à épuisement du stock!

SUPER-AUBAINE
CRISTAUX SWING
SAVEUR D'ORANGE
ENV. 5¾ OZ **79c**

SUPER-AUBAINE
POIS IDEAL
CANADA DE CHOIX NO 4
BTE 19 OZ **17c**

SUPER-AUBAINE
MARGARINE
COLOREE MOM
PQT 16 OZ **33c**

SUPER-AUBAINE
JUS DE TOMATE
CANADA DE FANTAISIE DOMINO
BTE 48 OZ **29c**

SUPER-AUBAINE
PAPIER de Toilette
LADY SCOTT
COULEURS ASSORTIES
2 ROUL. **33c**

SUPER-AUBAINE
CAFE INSTANTANE
NESCAFE
POT 10 OZ **$1.59**

SUPER-AUBAINE
SACS DE THE
RED ROSE - ORANGE PEKOE
BTE DE 60 **69c**

SUPER-AUBAINE
FEVES AU LARD
LIBBY
BTE 19 OZ **27c**

SUPER-AUBAINE
ALPHA GETTI
LIBBY
PQT 14 OZ **19c**

SUPER-AUBAINE
MACARONI
ASSORTI LANCIA
PQT 2 LB **39c**

SUPER-AUBAINE
PATATES CHIPS
HUMPTY DUMPTY
SAC 11 OZ **55c**

SUPER-AUBAINE
BISCUITS
ASSORTIS - PEEK FREANS
SAC 16 OZ **49c**

SUPER-AUBAINE
MELANGES A GATEAUX
- SAVEURS ASSORTIES
DUNCAN HINES - DELUXE
PQT **39c**

SUPER-AUBAINE
MACARONI
ASSORTI - SAVOIA
PQT 2 LB **35c**

SUPER-AUBAINE
MELANGE POUR PANER
SHAKE & BAKE
PAQUET 2 OZ **25c**

SUPER-AUBAINE
RICE KRISPIES
KELLOGG
PQT 17 OZ **54c**

Prix coupés à Plein

SHORTENING VEGETAL CRISCO	PQT 1 LB	44¢
SAUCE aux Pommes SCOTIAN GOLD	CONT. VITRE 14 OZ	27¢
SAUCE aux Pommes SCOTIAN GOLD	CONT. VITRE 28 OZ	43¢
SIROP DE MAIS CROWN BRAND	BTE 2 LB	44¢

Prix coupés à Plein

ALIMENTS POUR CHATS - PAMPER	BTE 6 OZ	18¢
HUILE DE MAIS MAZOLA	BOUT. 32 OZ	97¢
PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY	BOITE 18 OZ	99¢
PATATES CHIPS DENTELEES - HUMPTY DUMPTY B.B.Q. OU REG.	SAC 12 OZ	63¢
MELANGE A SOUPE LONEY	ENV.	9¢

Prix coupés à Plein

BATONNETS DE GRISSOL - ORDINAIRES OU SALES	PQT 10 OZ	59¢
CAFE INSTANTANE NESCAFE	POT 6 OZ	$1.29
CAFE INSTANTANE NESCAFE	POT 10 OZ	$1.59
NESTLE QUIK BREUVAGE CHOCOLAT - 5¢ DE RABAIS	PQT 1 LB	54¢
NESTLE QUIK BREUVAGE CHOCOLAT - 10¢ DE RABAIS	PQT 32 OZ	89¢
SAUCE B.B.Q. GAZA	BTE 14 OZ	31¢

Prix coupés à Plein

MIRACLE WHIP DE KRAFT	POT 32 OZ	65¢
MARGARINE MOLLE PARKAY	PQT 1 LB	55¢
DINER KRAFT MACARONI & FROMAGE	PQT 7¼ OZ	17¢
OVALTINE ORDINAIRE OU CHOCOLAT	POT 6 OZ	42¢
CAFE INSTANTANE RICHMELLO	POT 10 OZ	$1.29
SAUCE SPAGHETTI CLARK (A LA VIANDE)	BTE 15 OZ	34¢
FROMAGE EN TRANCHES - FONDU - RICHMELLO	PQT 8 OZ	33¢
COCKTAIL de Fruits DOMINION	BTE 28 OZ	49¢
HUILE DE MAIS MAZOLA	BOUT. 128 OZ	$2.19
GRIGNOTINES A L'OIGNON BIG G	PQT 5 OZ	47¢
SAUCE H-P POUR LA VIANDE	BOUT. 7½ OZ	35¢
CHIPS AU BLE GRIGNOTINES BIG G	PQT 6 OZ	47¢

Prix coupés à Plein

TARTE aux BLEUETS CONGELEE	24 OZ	69¢
GAUFRES CONGELEES - JEMIMA	PQT 9 OZ	43¢
MAIS EN GRAINS CONGELE - DOMINO - CANADA DE FANTAISIE	PQT 2 LB	54¢
LEGUMES ASSORTIS DOMINO - CONGELES - CANADA DE FANTAISIE	PQT 2 LB	55¢
DINER SPAGHETTI KRAFT (AVEC VIANDE)	PQT 12¾ OZ	55¢

Prix coupés à Plein

SODA A PATE COW BRAND	PQT 8 OZ	11¢
GLACAGE CHOCOLAT FUDGE - BETTY CROCKER	PQT 15 OZ	43¢
NOIX DE COCO RAPEE - DALTON	PQT 7 OZ	31¢
SAUCE AUX CHAMPIGNONS HEINZ	BTE 10¼ OZ	19¢
CHOCOLAT INSTANTANE - CHOCO CADBURY - 20¢ DE RABAIS	PQT 32 OZ	79¢

Prix coupés à Plein

EGG NOG BORDEN	BTE 10 OZ	31¢
BATONNETS GLACES FREEZEE	PQT 12	39¢
BREUVAGE AU RAISIN - WELCHADE	BOUT. 32 OZ	39¢
BREUVAGE A L'ORANGE - START - SAVEUR ORANGE	BTE 7 OZ	43¢
CRISTAUX au Citron ROSE - PRESIDENT - SAVEUR DE CITRON	ENV. 3¼ OZ	10¢
VINAIGRE BLANC CANADA	BOUT. 40 OZ	33¢

Prix coupés à Plein

CRISTAUX A L'ORANGE - PRESIDENT - SAVEUR D'ORANGE	ENV. 3¼ OZ	10¢
CORNETS Réguliers ROBINSON	PQT 48	53¢
BISCOTTES LEGERES CROUSTILLANTES - RYKING	PQT 8 OZ	38¢
BISCOTTES GRIELLE	PQT 10 OZ	45¢
WHIP-N-CHILL DESSERT CHOCOLAT FOUETTE	PQT 3¾ OZ	28¢
MAIS A SOUFFLER PLANTER	PQT 8 OZ	16¢
MELANGE A POUDING MONARCH - CHOCOLAT - CARAMEL - CITRON	PQT 9 OZ	29¢
MELANGE MUFFIN AU SON TWINKLE	PQT 13 OZ	28¢
MELANGE MUFFIN A L'AVOINE - TWINKLE	PQT 15 OZ	28¢
FLOCONS RAISIN & NOIX - CEREALE DE POST	PQT 12 OZ	35¢
FLOCONS DE SON KELLOGG	PQT 14 OZ	36¢
SNACK PACK KELLOGG	PQT DE 6	39¢

SUPER-AUBAINE
PAPIER TOILETTE
WHITE SWAN
(4 ROUL. 59¢)
PQT 2 ROUL. **33c**

SUPER-AUBAINE
KETCHUP aux TOMATES
DOMINION
BOUT. 11 OZ **14c**

SUPER-AUBAINE
PATATES FRITES
RONDES - CONGELEES
DOMINION
PQT 2 LB **49c**

SUPER-AUBAINE
SAINDOUX PUR
MAPLE LEAF
PQT 1 LB **25c**

Prix coupés à Plein

CEREALE aux MURES CAPTAIN CRUNCH	PQT 10½ OZ	51¢
FLUFFS A-1 NEWPORT	5 PINTES	46¢
RIZ A LONG GRAIN - ROYAL	PQT 16 OZ	24¢
BATONNETS DE FROMAGE BLACK DIAMOND - EXTRA FORT - BLANC	PQT 12 OZ	98¢
FROMAGE EN BRIQUE - KRAFT	PQT 8 OZ	54¢

Prix coupés à Plein

BATONNETS DE FROMAGE DOUX - CRACKER BARREL	PQT 8 OZ	45¢
TREMPETTE A L'OIGNON - KRAFT	CONT. 8 OZ	48¢
FROMAGE FOUETTE CREME CIBOULETTE - KRAFT	CONT. 4 OZ	33¢
FROMAGE IMPERIAL McLARENS	PQT 8 OZ	68¢
CAFE INSTANTANE YUBAN	POT 4 OZ	99¢

Prix coupés à Plein

CAFE INSTANTANE SANKA - SECHE A FROID	POT 4 OZ	$1.17
CAFE INSTANTANE MAXIM	POT 4 OZ	$1.12
THE EN SACS HILLTOP	BTE DE 150	93¢
THE SANS NOM ORANGE PEKOE - 10¢ DE RABAIS	BTE DE 60 SACS	65¢
ESSUIE-TOUT WHITE SWAN - COULEURS ASSORTIES	2 ROUL.	59¢

Prix coupés à Plein

THE EN SACS ORANGE PEKOE - LIPTON	BTE 60	79¢
KETCHUP AUX TOMATES - HEINZ	BOUT. 20 OZ	42¢
MOUTARDE SCHWARTZ	DANS VERRE 9 OZ	30¢
APPRET A SALADE FRENCH DE KRAFT	BOUT. 8 OZ	29¢
APPRET A SALADE MIRACLE WHIP	POT 16 OZ	44¢

Prix coupés à Plein sur les FRUITS et LEGUMES TOUJOURS FRAIS!

ORANGES DE CHOIX Douz. **98c**
De la Californie - Juteuses - Grosseur 88

CELERI PASCAL Ch. **33c**
De la Californie - Canada No 1 - Grosseur 24

CITRONS FRAIS JUTEUX - DE LA CALIFORNIE - GROSSEUR 140	10 POUR	78¢
LAITUE ICEBERG DE LA CALIFORNIE - CANADA NO 1 GROSSEUR 24	CH.	28¢
RADIS Sac Cello DE LA FLORIDE - CANADA NO 1 - DOUCES	6 OZ	16¢
ECHALOTES FRAICHES, IMPORTEES, DOUCES, SAVOUREUSES	PQT	11¢
POMMES DELICIEUSES ROUGES OU DOREES - DE COLOMBIE-BRITANNIQUE CANADA, EXTRA DE FANTAISIE	LB	27¢
TOMATES MINIATURES - DU MEXIQUE - MURES - FERMES - SAVOUREUSES	PANIER 1 CHOP.	39¢
OIGNONS DU QUEBEC - CANADA NO 1 DOUX ET SAVOUREUX	SAC CELLO 5 LB	48¢
CAROTTES DU QUEBEC - CANADA NO 1 - JEUNES ET TENDRES	PQT CELLO 5 LB	47¢
NAVETS DU QUEBEC - CANADA NO 1 - JEUNES, TENDRES	PQT CELLO 5 LB	26¢
POMMES de Terre DU NOUVEAU-BRUNSWICK - CANADA NO 1	10 LB	33¢
BANANES MURES IMPORTEES - LES FAVORITES!	LB	12¢
POMMES McIntosh DU QUEBEC, CANADA DE FANTAISIE - A.C.	5 LB	59¢
OIGNONS JAUNES DU QUEBEC - NO 1 DU CANADA - PETITS	10 LB	68¢
NAVETS DU QUEBEC NO 1 DU CANADA - DOUX, SAVOUREUX	LA LIVRE	8¢
CAROTTES cello DU QUEBEC, NO 1 DU CANADA - ECONOMIQUES	5 LB	47¢
POMMES Délicieuses DE C.-B. - EXTRA DE FANTAISIE, DOREES	LB	27¢
Pamplemousses DE FLORIDE - JUTEUX - GROS FORMAT 40	8 POUR	98¢
CAROTTES EN BOTTES DE CALIFORNIE - CROUSTILLANTES	CH.	23¢
CHOUX VERTS IMPORTES	LB	16¢
POMMES Cortland DU QUEBEC - CANADA DE FANTAISIE CROUSTILLANTES	5 LB	55¢

SUPER-AUBAINE
JUS DE POMME
VITAMINE - BRIGHT
BTE 48 OZ **31c**

SUPER-AUBAINE
PUREE de TOMATES
PORTUGAISE DE KRAFT
BTE 5½ OZ **10c**

SUPER-AUBAINE
EAU MINERALE
MONTCLAIR RICHELIEU
BOUT. 30 OZ **29c**

SUPER-AUBAINE
MELANGE à GATEAUX
DUNCAN HINES
PQT 19 OZ **39c**

à Plein!

meilleur marché chez DOMINION

Prix coupés à Plein

TAMPONS NETTOYEURS BLUE JET	PQT DE 18	46¢
DETERSIF BOLD 10¢ DE RABAIS	FORMAT GEANT	99¢
DETERSIF BREEZE 25¢ DE RABAIS (SERVIETTE BAIN GRATIS)	FORMAT FAM.	$1.64
ANACIN COMPRIMES ANALGESIQUES	PQT DE 100	87¢
DRISTAN VAPORISATEUR NASAL	FORMAT REG.	$1.13

Prix coupés à Plein

SHAMPOOING WOODBURY - NOUVEAU	FORMAT 15 OZ	83¢
FIXATIF A CHEVEUX MISS BRECK - INODORE - CHEVEUX REG. OU REBELLE	BOUT. 8 OZ	67¢
SCORE POUR VOS CHEVEUX!	TUBE 1½ OZ	49¢
SOFTIQUE HUILE DE BAIN EN CAPSULES	CONT. 12 OZ	$1.33
POLIDENT COMPRIMES	PQT DE 32	77¢

Prix coupés à Plein

CREME A BARBE EDGE	BTE 6½ OZ	$1.23
LAMES WILKINSON DE RASOIR	PQT DE 10	99¢
RESDAN POUR LES CHEVEUX!	BOUT. 6 OZ	97¢
RINCE-BOUCHE SCOPE -	BOUT. 12 OZ	98¢
DISSOLVANT A VERNIS A ONGLES	BOUT. 5 OZ	48¢

Prix coupés à Plein

CREME NIVEA POUR LA PEAU	POT 4 OZ	$1.19
DESODORISANT BAN SUPER-SEC (10¢ DE RABAIS SUR ETIQUETTE)	4 OZ	93¢
BAN "ROLL-ON" DESODORISANT (8¢ DE RABAIS SUR ETIQUETTE)	1 OZ	85¢
SEL DE FRUITS ENO POUR DERANGEMENTS D'ESTOMACS!	7 OZ	88¢
POUDRE Dr Scholl POUR LES PIEDS!	BTE 3½ OZ	53¢

Prix coupés à Plein

SARDINES CLUB MILLIONNAIRE	BTE ¼	25¢
PETITES CREVETTES LOUISIANA	BTE 4¾ OZ	56¢
THON EN FLOCONS BY THE SEA	BTE 6 OZ	42¢
THON en MORCEAU CHICKEN OF THE SEA	BTE 6½ OZ	47¢
SECTIONS DE PAMPLEMOUSSE JAFFA	BTE 19 OZ	37¢
PECHES EN MOITIES AYLMER - CANADA DE CHOIX	BTE 14 OZ	31¢
POIRES BARTLETT AYLMER - CANADA DE CHOIX	BTE 14 OZ	29¢
GELEE en POUDRE AUX FRAMBOISES - ROYAL	PQT 3 OZ	10¢
DREAM WHIP GARNITURE A DESSERT	PQT 2 OZ	31¢
SAUCE au CARAMEL A SUNDAE	POT 8 OZ	33¢

Prix coupés à Plein

POUDING au RIZ AMBROSIA	PQT 15½ OZ	25¢
CUBES OXO CONCENTRE DE BOEUF	PQT DE 6	21¢
SAUMON SOCKEYE DOMINION - DE FANTAISIE	BTE 7¾ OZ	56¢
SAUMON ROSE GOLD SEAL	BTE ½ LB	46¢
GARNITURE A TARTE SMITH - AUX POMMES	BTE 19 OZ	41¢
ANANAS DOLE TRANCHES	BTE 19 OZ	37¢

Prix coupés à Plein

CONFITURE FRAMBOISES KRAFT	POT 24 OZ	86¢
CONFITURES FRAISES HABITANT	POT 24 OZ	60¢
MARMELADE GINGEMBRE CHIVERS	POT 9 OZ	39¢
MARMELADE GOOD MORNING SHIRRIFF	POT 12 OZ	32¢
MIEL LIQUIDE BILLY BEE	POT 8 OZ	29¢
MIEL LIQUIDE PURE - KRAFT	POT 8 OZ	29¢
MIEL LIQUIDE PURE - KRAFT	POT 12 OZ	37¢
MIEL EN CREME NO 1 - BLANC - BILLY BEE	POT 12 OZ	48¢
BEURRE D'ARACHIDES RICHMELLO	POT 3 LB	$1.35
MAP-O BEURRE D'ERABLE	POT 28 OZ	55¢
SIROP D'ERABLE PUR - OLD COLONY	CRUCHE 16 OZ	79¢
JUS DE POMME VITAMINE ALLEN	BTE 48 OZ	38¢

Prix coupés à Plein

COCKTAIL DE CANNEBERGES OCEAN SPRAY	BTE 24 OZ	45¢
JUS MELANGE NON SUCRE - DOMINION	BTE 48 OZ	49¢
BREUVAGES SAVEURS ASSORTIES - DEL MONTE	BTE 19 OZ	21¢
SHORTENING SNO FLAKE - 5¢ RABAIS	PQT 1 LB	30¢
HUILE D'OLIVE PURE - GATTUSO	BOUT. 8 OZ	53¢
HUILE VEGETALE GATTUSO	BOUT. 16 OZ	48¢
HUILE d'arachides PLANTERS - 10¢ DE RABAIS	POT 32 OZ	89¢
MARGARINE PARKAY - EN QUARTS	1 LB	42¢
MARGARINE COLOREE - MONARCH - EN QUARTS	1 LB	38¢
DINER NOUILLES ROMANOFF - BETTY CROCKER	PQT 5¾ OZ	48¢

Prix coupés à Plein

DINER au Macaroni CHEDDAR - BETTY CROCKER	PQT 9 OZ	48¢
DINER KRAFT NOUILLES AUX OEUFS	PQT 6¼ OZ	24¢
POULET DESOSSE CORDON BLEU	BTE 7 OZ	63¢
CORNED BEEF KUDOS - TIN	BTE 12 OZ	63¢
PAIN DE VIANDE KAM	BTE 12 OZ	53¢
PAIN DE VIANDE DE PORC AMBASSADOR	BTE 12 OZ	39¢

Prix coupés à Plein

DINER RAGOUT BOULETTES - CORDON BLEU	BTE 8 OZ	31¢
RAGOUT IRLANDAIS SWIFT	BTE 24 OZ	57¢
RAGOUT au BOEUF CLARK	BTE 8 OZ	24¢
FEVES GERMEES MONTREAL CHOP SUEY	BTE 28 OZ	27¢
FEVES AU LARD CLARK (DANS SAUCE TOMATE)	BTE 28 OZ	27¢
FEVES AU LARD BRUN FONCE - LIBBY	BTE 28 OZ	39¢
MACARONI FRANCO-AMERICAN (SAUCE TOMATE)	BTE 14 OZ	22¢
COUPE-CAFE KRAFT	POT 6 OZ	53¢
PAPIER ALUMINIUM ALCAN	ROUL. 18"	72¢
SACS SNAP OFF LION	PQT 20	47¢
SACS A ORDURES CIRES - GUEST	PQT 20	39¢
SERVIETTES DE PAPIER GUEST - BLANCHES	PQT 25	62¢

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ DOMINION

EPAULE DE PORC TENDRE, FRAIS, GENRE PICNIC, INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT	LB	49¢
LONGES DE PORC BOUT DES COTES, FRAIS, JEUNE ET TENDRE, ENV. 3½ LB	LB	49¢
LONGES de PORC BOUT DU FILET, FRAIS, JEUNE ET TENDRE - ENV. 3½ LB	LB	59¢
COTELETTES de PORC COUPE DU CENTRE - CHARNUES	LB	89¢
POULETS à ROTIR 2-3 LB, CONGELES, CANADA CAT. "A"	LB	27¢
POULETS CHAPONS 5 LB ET PLUS, CONGELES, CAN. CAT. A	LB	49¢
BIFTECK de Surlonge BOEUF DE MARQUE ROUGE	LB	$1.49
ROTI DE COTES DE CHOIX, NATURE, MARQUE ROUGE	LB	$1.19
BIFTECK DE RONDE DE CHOIX	LB	$1.19
ROTI de PALETTE BOEUF DE MARQUE ROUGE	LB	65¢
BAS de PALETTE HACHE - BOEUF DE MARQUE ROUGE	LB	79¢
HAMBURG FRAIS HACHE A CHAQUE HEURE!	LB	59¢
JAMBON DANS LA FESSE ENTIER OU MOITIE, PETIT GORET COUENNE ET GRAS ENLEVES	LB	65¢
BACON SANS COUENNE - MARQUE JUBILEE	PQT 1 LB	56¢
SAUCISSES de PORC MARQUE BILOPAGE	LB	67¢
FOIE DE PORC FRAIS IDEAL AVEC BACON!	LB	39¢
CRETON Bilopage POUR COLLATION!	CONT. 11 OZ	79¢
SMOKED MEAT HYGRADE OU COORSH	4 PQTS 2 OZ	89¢

PLUS DES CENTAINES D'AUTRES PRIX COUPES A PLEIN SUR UN GRAND CHOIX DE VIANDES, DES AUJOURD'HUI A VOTRE MAGASIN DOMINION

SUPER-AUBAINE
Ovaltine breuvage
CHOCOLAT OU ORDINAIRE
POT 12 OZ **72c**

SUPER-AUBAINE
THE EN SACS RICHMELLO
60 SACS (GAZE) **69c**

SUPER-AUBAINE
FROMAGE Gruyère
CHAMOIS SUISSE (8 OZ 49¢)
PQT 4 OZ **29c**

SUPER-AUBAINE
PAPILLOTTES
ASSORTIES - P.C.
PQT 8 OZ **33c**

SUPER-AUBAINE
TARTE aux CERISES
RICHMELLO
TARTE 24 OZ **49c**

SUPER-AUBAINE
GATEAU ROULE
A LA GELEE OU CITRON RICHMELLO
PQT 11 OZ **39c**

Plus la SUPER-AUBAINE

La super-aubaine Dominion est une économie très spéciale, d'une durée limitée. Nous pouvons vous l'offrir si les conditions du marché le permettent ou si un manufacturier nous fait une offre particulièrement intéressante. Vous bénéficiez de cette super-aubaine jusqu'à épuisement du stock!

SUPER-AUBAINE
THE EN SACS
ORANGE PEKOE RICHMELLO (GAZE)
60 SACS **69c**

SUPER-AUBAINE
BISCUITS TUC
McVITIE
3 PQTS 3 OZ **49c**

SUPER-AUBAINE
TARTELETTES
AUX FRAISES ASSORTIES MANNING
PQT 1½ LB **65c**

SUPER-AUBAINE
DENTIFRICE
CREST - REG. OU MENTHE
FORMAT FAMILIAL **91c**

SUPER-AUBAINE
RAGOUT AU BOEUF
CLARK
BTE 24 OZ **51c**

SUPER-AUBAINE
FROSTED FLAKES
CEREALES KELLOGG
PQT 18 OZ **54c**

SUPER-AUBAINE
DETERSIF LIQUIDE
IVORY
FORMAT FAMILIAL **$1.03**

SUPER-AUBAINE
ANANAS
TRANCHES DEL MONTE
BTE 19 OZ **33c**

SUPER-AUBAINE
DETERGENT
LIQUIDE SWAN
FORMAT GEANT **44c**

SUPER-AUBAINE
MAIS EN CREME
DEL MONTE
BTE 10 OZ **15c**

SUPER-AUBAINE
PATATES PILEES
INSTANTANEES SHIRRIFF
PQT 18 OZ **64c**

SUPER-AUBAINE
JUS DE POMME
SCOTIAN GOLD CANADA DE FANTAISIE
BTE 48 OZ **31c**

SUPER-AUBAINE
PAPIER Aluminium
REYNOLDS (18' x 25' 71¢)
ROUL. 12" x 25' **34c**

SUPER-AUBAINE
Shampooing HALO
POUR REG., SECS OU GRAS
FORMAT FAMILIAL **67c**

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil
FRAIS CUIT SUR LES LIEUX!
2537 Ste-Anne et Place Laurier seul.



TARTES aux POMMES ou RAISINS CROUTE FEUILLETEE **2/$1**

BISCUITS Citron et sucre DELICIEUX — PQT DE 24 **45c**

PETITS PAINS A DINER - FRAIS - SAVOUREUX — DOUZ. **29c**

CANADIAN TIRE

Epargnez 20%



ENSEMBLE DE SABOTS DE FREINS POUR 4 ROUES

comprenant l'installation et les pièces

Nous installons les sabots de freins arrière et avant, nouveaux ressorts de rappel sur roues avant; nettoyage des sabots de freins; inspection des cylindres de roues. Reconditionnement des roulements de roues avant, liquide à freins "Super Heavy Duty" (N'incluant pas le travail du système hydraulique).

POUR LES 4 ROUES
Sabots de freins
(avec échange)
incluant nouveaux ressorts de rappel

Prix de vente 9.45
PRIX D'ECHANGE
La plupart des Chev. 1959-69 et Pontiac

La plupart des Ford 1961-68 **10.70** avec éch.
La plupart des Dodge-Plymouth **10.99** avec éch.

20% d'escompte sur la plupart des autres modèles populaires
Regarnissage freins à disques pour autos régulières - réduit de 20%

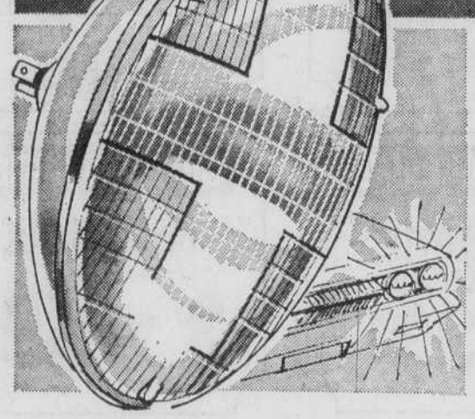
vous épargnez aussi 20%
sur l'installation experte
(sur rendez-vous)

Informez-vous de nos services complets sur le système de freinage

- Reconditionnement expert des tambours.
- Cylindres de roues remis à neuf.
- Installation câble de secours.
- Reconditionnement des roulements de roues avant.
- Liquide à freins "Service dur" 16 oz. (2 btes sont nécessaires pour "saigner" et emplir).

GARANTIE
complète sur les sabots de freins
Demandez des informations au sujet de notre garantie sur le travail complet du système de freins.

Economisez sur Réclames de Février



Phares scellés
à grande portée 12 volts
REG. $4.79 **3.79** CHACUN

Phare à quartz d'iode pour systèmes à 4 lampes. Modèle à précision contrôlée. De fabrication anglaise.

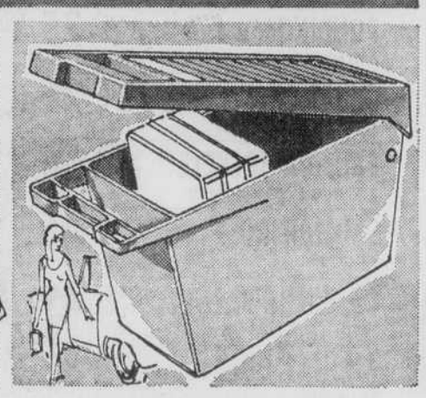


NETTOIE LES CARBURATEURS
Gum Rid
REG. $1.10 **.98** 20 ONCES

Décrasse et regénère les carburateurs, pompes, tuyaux d'essence... donne de meilleures performances.

POUR SERVICE ULTRA-DUR
Liquide à freins
REG. 89¢ **.77** 16 ONCES

Pour toutes les voitures récentes. Demeure fluide à 60° - Ne bout qu'à 385°F.



RUBBERMAID DE LUXE
Porte-cassettes
REG. $6.99 **5.49**

Pour 10 cassettes - divisé en compartiment. Plastique gris. Couvercle doublé mousse. 13 x 5 x 6".

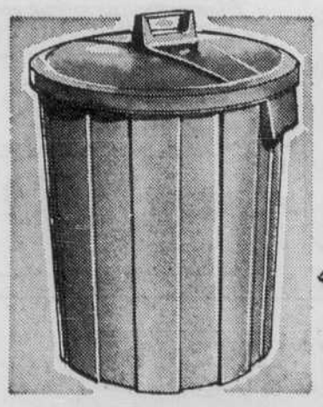


Faites-en PROVISION... et EPARGNEZ!

Ampoules de choix

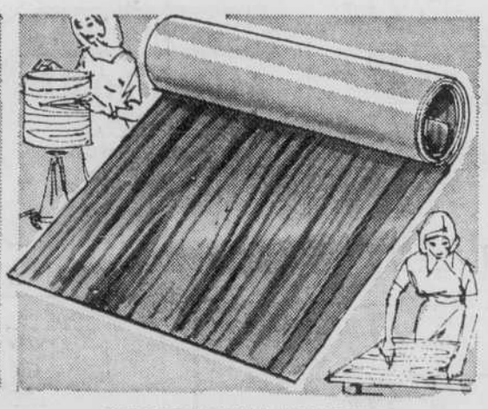
par CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Dépolies à l'intérieur... Vous ferez des économies brillantes! A votre choix 40, 60 et 100 watts. Bon pour 1000 heures.



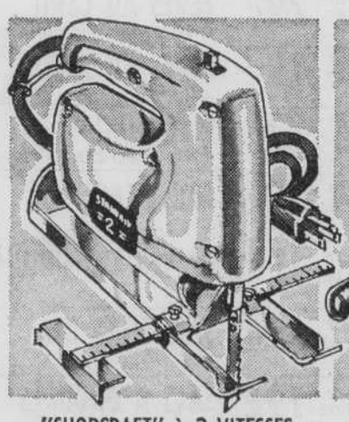
DE POLYETHYLENE DURABLE
Poubelle
REG. $4.79 **3.79**

Grosse poubelle: 19 x 24" Forte construction ondulée avec poignées moulées. Avocado.



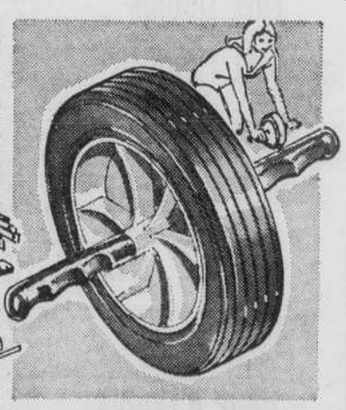
DECORATION ADHESIVE
Revêtement vinyle
ROULEAU DE 6 pi. x 18" - Rég. $1.19 **.88**

Protégez et décorez les tiroirs, dessus de table, murs, portes; utilisez un linge humide pour nettoyer. Choisissez parmi 36 motifs.



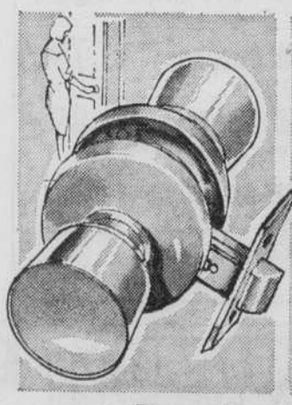
"SHOPCRAFT" à 2 VITESSES
Scie sauteuse
SPECIAL **15.49**

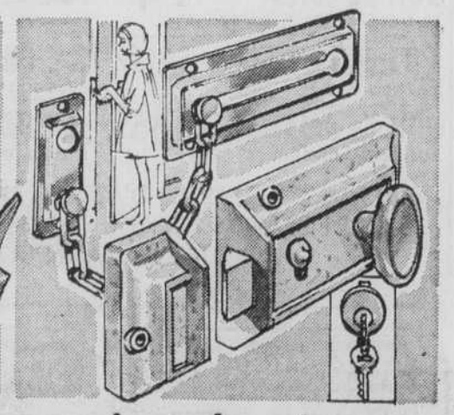
Coupe à 45° - Coupe vite. Avec guide circulaire; moteur 1/3 C.V. Garantie 1 an.



MARQUE "WONDER"
Exerciseur
REG. $2.98 **2.59**

Epargnez! Réduit et redonne des muscles. Essieu d'acier. Poignées vinyl.





Des Economies sûres!

POUR PORTE DE COULOIR
REG. $2.29 **1.98**

Apparence moderne avec finition bronze satiné. Non verrouillage pour portes d'intérieur.

CHAINE DE SURETE POUR PORTE - REG. 76¢
Par "Slaymaker" - Chaîne laitonnée. Avec vis. **.68**

VERROU — REG. $2.25
Mécanisme à 5 goupilles. Antirouille. S'ouvre de l'extérieur. 2 clés **1.88**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



PROCUREZ-VOUS VOTRE
CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE
DES AUJOURD'HUI
vous ne remboursez que 10% par mois de votre dû

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC	QUEBEC	LEVIS	STE-FOY	KENOGAMI
4 BOUL. HAMEL	BOUL. STE-ANNE	ROND-POINT	1170 RTE DE L'EGLISE	20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h30
Jeudi et vendredi, 9h a.m. à 9h p.m.
Samedi, 8h30 à 5h. (Excepté les garages, ouverts à 8h30 tous les jours).

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CTC SUR TOUT ACHAT COMPTANT (REGION DE QUEBEC)

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 PAGE VINGT-CINQ



TOUTE UNE SOIREE — Jacques Richard a explosé à la deuxième période et il a ébloui les milliers de spectateurs du Colisée en comptant quatre buts et en faisant des montées à l'emporte-pièce. Il a conduit les Remparts à une victoire de 9-4 sur les Eperviers de Sorel.

Avec quatre buts

Richard réveille la foule et "endort" Michel Deguise

par Roland SABOURIN

Jacques Richard a "ouvert les moteurs" à la deuxième période, hier soir, pour sauver les 7,931 amateurs présents de ce qui aurait pu être une soirée fort monotone. Le scintillant no 15 des Remparts a profité de cette période pour compter trois de ses quatre buts de la soirée et finalement conduire les siens à une victoire de 9-4 sontre les Eperviers de Sorel.

Richard a ainsi atteint le total de 151 buts depuis le début de sa carrière chez les juniors. Le no 150 est survenu à 17:28 de la période médiane, après une autre montée spectaculaire contre laquelle le cerbère Michel Deguise, des perdants, ne vit que du feu.

Le diminutif Michel Brière a compté deux buts en l'espace de 12 secondes, à la troisième période, pour compléter le pointage. Guy Lafleur, avec son 110e de la saison, Richard Grenier et René Lambert furent les autres pointeurs de l'équipe gagnante qui a maintenant 93 points au classement.

MAUVAIS DEPART

La soirée commença du très mauvais pied pour les Remparts, et l'entraîneur Maurice Filion n'hésita pas à remplacer son gardien de but Serge Gaudreault, à 12:42 de la période initiale, quand les visiteurs prirent une avance de 3-1 sur un but de Noël Desfossés. Reynald Fortier vint prendre la relève, et il eut la tâche très facile, si l'on fait exception de deux lancers.

Richard Campeau et Michel Hénault furent les deux premiers à profiter de la faiblesse de Gaudreault. Lafleur réduisit la marge à 2-1 sur un but très chanceux, la rondelle déviant sur la jambe d'un joueur de défense du Sorel. L'autre compteur des Eperviers fut Denis Desgagnés, à 10:39 de la dernière reprise. Eddy James compta bien comme la sirène se faisait entendre, mais le but fut refusé par l'arbitre Roland Paquet.

RICHARD EN MARCHE

Comme la plupart de ses coéquipiers, Richard ne fut pas trop épatant durant la strophe initiale. Ce fut toute une histoire une fois qu'il eut décidé de se mettre en marche.

Il fit allumer la lumière rouge à 0:58 secondes, faisant une percée du côté gauche de Deguise qui ne vit que du feu après la feinte de Richard. Jacques compta sur un lancer de la ligne bleue, après une passe de Lafleur, durant un jeu de puissance, à 11:00. Son troisième but fut un peu du même genre que le premier. Durant la onzième minute, il avait fait lever la foule avec deux sorties à l'emporte-pièce pendant une punition à son coéquipier Grenier.

Richard eut la tâche plutôt facile sur son quatrième but, à 2:45 de la dernière reprise, recevant une passe de Jacques Locas qui venait juste de tricoter avec beaucoup de finesse pour se libérer de la défense. DeGuise fit un arrêt de toute beauté contre Richard, vers la quinzième minute, alors que Québec jouait à court d'un homme.

SAVARD SE BAT

Le joueur de centre André Savard surprit plusieurs de ses admirateurs en se retrouvant dans deux combats de boxe avec le joueur de défense Réjean Masse, des Eperviers, les deux hommes écopant de quinze minutes de punition.

André eut le meilleur dans le premier combat à 3:32, mais Masse a pris une certaine mesure de revanche dans la seconde escarmouche, à trois secondes de la fin.

Les amateurs vinrent près d'assister à une autre exhibition pugilistique, à 18:01 de la troisième période, quand Lafleur n'apprécia pas la manière avec laquelle Renald Smith l'avait fait trébucher comme il se préparait à filer seul vers la cage ennemie. Le capitaine des Remparts se mérita même une majeure, au grand mécontentement des amateurs, quand il dirigea un coup de poing vers son rival.

POUSSIERE DE GLACE: Smith était venu bien près de décapiter Lambert à 11:11 de la troisième période, ratant de justesse une vicieuse charge par l'arrière . . . Lafleur a dépassé le cap de la centaine dans un nouveau domaine, soit celui des punitions, où son total est maintenant de 106 . . . Réjean Giroux sera absent du jeu pour une semaine, à cause d'une blessure à l'aire, et devra être remplacé par un autre joueur pour le match contre l'équipe des Etats-Unis, au Forum de Montréal, demain soir . . . Le président Robert Lebel n'ayant pu se rendre dans notre ville, la remise du trophée des Gouverneurs, emblème du championnat, a été reportée à plus tard . . . Le but de Campeau était son 20e de la saison, et c'est la raison pour laquelle il a recueilli la rondelle . . . Le club Sorel a eu besoin de cinq heures pour faire le trajet à Québec, à cause de la tempête de neige, mais Ghislain Delage ne s'en est pas servi comme excuse pour la pauvre tenue des siens . . .

Première période

1—Sorel: Campeau (James, Hénault) 6.08
2—Sorel: Hénault (Dion, Lalonde) 9.24
3—Québec: Lafleur (Savard) 11.45
4—Sorel: Desfossés (Campeau) 12.42

Punitions: Smith (S) 1.13, Masse (S) et Savard (Q) majeures 3.32, Lacroix (Q) 5.38, Loiselle (S) 6.55, Masse (S) et Savard (Q) majeures et m.c. de 10 min. 19.37.

Deuxième période

5—Québec: Richard (Locas) 0.58
6—Québec: Grenier (Duguay, Lambert) 6.18
7—Québec: Richard (Lafleur, Grenier) 11.00
8—Québec: Lambert (Duguay, Grenier) 16.03
9—Québec: Richard (Locas, Dion) 17.28

Punitions: Smith (S) 10.40, Grenier (Q) 11.31.

Troisième période

10—Québec: Richard (Locas, Landry) 2.45
11—Québec: Brière (Lafleur, Lacroix) 6.10
12—Québec: Brière (sans aide) 6.22
13—Sorel: Desgagnés (James, Desfossés) 10.39

Punitions: Smith (S) 11.11, Lafleur (Q) 14.54, Smith (S) 18.01, Lafleur (Q) min. et maj. 18.01.

Lancers par

Sorel	12	11	10	—33
Québec	14	24	16	—54

L'incroyable tour de force de Sam Pollock

Sam Pollock a constitué une provision tellement effarante et fantastique de futurs choix au repêchage, que non seulement les Canadiens de Montréal sont assurés de renverser leurs plus coriaces rivaux, les Bruins, les Rangers et les Hawks d'ici trois ou quatre ans, mais qu'ils peuvent envisager la possibilité de reconstituer l'empire qui leur a procuré cinq coupes Stanley de suite.

Des types comme le brillant cerveau de hockey québécois Roland Mercier qui ont pris la peine de scruter les détails précis de toutes les transactions réalisées par Pollock au cours des dernières années, découvre avec surprise et stupeur l'étendue du travail de Pollock pour jeter les directeurs-gérants rivaux en véritable tutelle et asservissement.

On savait Pollock génial et capable de tirer le meilleur avantage de l'ineptie de

claude larochelle



certains dirigeants d'équipes, mais on ne pensait pas qu'il pouvait prendre les dispositions pour monopoliser le repêchage junior des trois prochaines années de cette façon abusive.

Voici résumée la main-mise de Pollock sur le hockey pour 1971, 1972 et 1973. En tout 10 premiers choix au repêchage, soit deux fois plus que leurs proches concurrents les Bruins de Boston pourtant fort actifs dans ce domaine. Les Blues de Saint-Louis viennent au troisième rang dans ce domaine capital mais ils ont quand même six premières sélections de moins que le Tricolore.

"C'est incroyable, commente Roland Mercier. Comment les autres clubs ont-ils pu laissé le Canadien s'approvisionner de cette façon? Pourquoi n'ont-ils pas prévu un règlement bloquant la possibilité de transiger les premiers choix futurs?"

Séchez vos larmes

Quand on pense qu'il y a quelques semaines, avant que ce trésor du club montréalais ne soit mis à jour, on s'apitoyait sur le sort du Tricolore aux prises avec le vieillissement, une source tarie et un esprit d'équipe fléchissant. On sonnerait le glas avec le départ à court terme de Jean Béliveau.

Séchez vos larmes. Ce génie du hockey qu'est Pollock a pensé bien au-delà de Béliveau.

Certes on a tout fait pour passer les menottes à Pollock. Premièrement, on a mis des règlements avec des dents en ce qui a trait au nombre et à la manière de protéger les athlètes. Secondement, on a dynamiter la base même de l'équipe en faisant disparaître les clubs amateurs affiliés. Troisièmement, on a arraché au Canadien son droit sur les deux meilleurs juniors de langue française.

On s'est peut-être imaginé que Pollock aurait son compte avec ça. Erreur. Sam s'est lancé à corps perdu dans la seule avenue qu'on avait oublié de bloquer.

On s'imagine que 1971 sera une merveilleuse année pour Pollock parce qu'il détient la sélection junior numéro 1 des Golden Seals de la Californie et que cette possession lui vaudra peut-être Guy Lafleur. En plus de son propre premier choix, le bleu-blanc-rouge, possède encore la sélection numéro 1 du Minnesota, en juin prochain, en plus le choix numéro 2 du Los Angeles.

Mais Pollock a préparé une meilleure récolte pour 1972. Les premiers choix du Los Angeles, du Minnesota et de la Californie sont déposés au Forum. Il en est de même des sélections numéro 2 du Los Angeles et du Minnesota.

En 1973, le Tricolore enlève encore le meilleur junior d'abord destiné à la Californie et au Minnesota.

On remarquera sans doute que les Canadiens ont effectué leurs razzias dans quelques-unes des pires équipes, ce qui signifie en d'autres termes, qu'ils auront accès aux athlètes de 19 ans les plus doués au Canada. Pas si bête.

Certes un type comme le directeur-gérant Larry Regan des Kings prétend que le repêchage junior n'a pas l'importance qu'on lui accorde: "Nous avons, dit-il, été chercher des joueurs de calibre reconnu contre des jeunes de calibre incertain."

Regan peut crâner. Pendant ce temps Sam Pollock se tait, mais il sait dans son for intérieur qu'il a proprement roulé son rival de la Côte du Pacifique!

Geoffrion invité à parler anglais

Pénétrant récemment dans le vestiaire des Leafs de Toronto, Bernard Geoffrion a salué Bernard Parent en français . . . "Pas de français dans le vestiaire, seul l'anglais est accepté ici," s'est écrié à la blague le directeur-gérant Jim Gregory du Toronto . . . C'était une boutade bien sûr ridiculisant l'édit de Vic Stasiuk concernant la langue française chez ses Flyers . . . Parent a déclaré à Toronto qu'il avait envoyé Stasiuk au diable et qu'il n'avait jamais obéi à cet ordre ridicule . . . C'est d'ailleurs Parent qui avait révélé à Montréal l'existence de ce règlement.

Ce n'est pas sans rencontrer d'épineux problèmes qu'Allan Mitchell a réussi à obtenir du groupe de Jack Kent Cooke le combat tant discuté Clay-Frazier du 8 mars prochain sur écran géant en circuit fermé au Colisée . . . Les représentants de Cooke au Canada, le duo Ungerman-Orr s'entêtait à fixer des prix d'admissions très élevés . . . Mitchell a obtenu des concessions mais il n'en reste pas moins que c'est cher. Les billets de balcon partiront à $6, ceux des mezzanines à $8, et ceux des loges à $10 . . . Les prix du "ringside" sont vraiment hors de portée à $20 pour les cinq premières rangées et à $15 pour les cinq rangées suivantes . . . Pour obtenir la bataille, Mitchell et ses associés ont du consentir la garantie de $25,000 . . . Les images du combat seront projetées sur un écran de 30 pieds par 40.

Perreault compte son 30e but

BUFFALO (PA) — Johnny Bucyk a compté le 350e but de sa carrière dans la LNH hier soir en amorçant une poussée de trois buts dans la 2e période, laquelle a procuré un gain de 6-3 aux Bruins de Boston sur les Sabres de Buffalo.

Derek Sanderson, John McKenzie, Phil Esposito et Bobby Orr ont complété le total des vainqueurs tandis que Steve Atkinson, Gilbert Perreault et Tracy Pratt répliquaient pour les locaux.

Sanderson et McKenzie ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Bruins avant que Atkinson ne réplique pour les locaux, mais Bucyk a amorcé une poussée de trois buts des Bruins dans le 2e engagement avant que Perreault compte son 30e but de la saison.

Orr a complété le total des Bruins dans la dernière reprise, mais Pratt est revenu à la charge pour les locaux avant la fin du match.

Première période

1—Boston: Sanderson, 22e (Carleton, D. Smith) 18:18
Punition: Carleton, B., 9:45.

Deuxième période

2—Boston: McKenzie, 26e (Orr, Bucyk) 0:31
3—Buffalo: Atkinson, 12e (Meehan, Duff) 1:55
4—Boston: Bucyk, 38e (McKenzie) 5:02
5—Boston: Esposito, 51e (Hodge, Cashman) 6:02
6—Boston: Hodge, 37e (D. Smith) 12:34
7—Buffalo: Perreault, 30e (Smith, Hamilton) 18:23
Punitions: D. Smith, B., 10:19; Barrie, Buf., 13:15; McKenzie, B., 15:10.

Troisième période

8—Boston: Orr, 29e (Bucyk, D. Smith) 0:38
9—Buffalo: Pratt, 1er (Anderson, Barrie) 12:18
Punitions: Pratt, Buf., Orr, B., 9:18; Awrey, B., 13:20; Buffalo, banc, purgée par Smith, 19:48.
Lancers par:

Boston	13	9	16	—38
Buffalo	12	9	13	—34

Gardiens: Johnston, B.; Crozier, Buf.
Assistance: 10,429.

Fernand Marcotte blessé dans une collision frontale

Le boxeur Fernand Marcotte junior a été blessé dans un accident d'automobile, dans laquelle deux personnes auraient perdu la vie.

Marcotte se rendait en Floride pour y poursuivre son entraînement, en compagnie de sa mère, du gérant Robert Desfossés et d'une autre personne.

Une collision frontale a arrêté leur voyage dans l'état du New Jersey.

Marcotte n'aurait pas, fort heureusement, été blessé trop grièvement, mais souffre quand même d'une fracture de la clavicule droite. Plusieurs points de suture auraient été nécessaire dans le front et à l'arrière de la tête.

La mère du jeune espoir de Québec aurait eu la jambe fracturée alors que le gérant Desfossés aurait plusieurs côtes abîmées. L'autre personne, travaillant apparemment pour Desfossés, aurait connu la mort, et la deuxième victime prenait place dans l'autre voiture. Les deux voitures ne sont plus que des amss de ferraille.

Fernand Marcotte père n'en savait pas très long encore hier, mais il devait prendre l'avion ce matin pour se rendre sur les lieux.

Championnat Canadien de Curling
MacDonald's Brier Tankard

PAVILLON DE LA JEUNESSE
Parc de l'Exposition
du 1er au 5 mars 1971

Les rondes seront jouées comme suit:

* Lundi, le 1er mars, 3.00 P.M. et 8.00 P.M.
* Mardi, le 2 mars, 9.00 A.M. et 2.30 P.M.
* Mercredi, le 3 mars, 2.30 P.M. et 8.00 P.M.
* Jeudi, le 4 mars, 9.00 A.M., 2.30 P.M. et 8.00 P.M.
* Vendredi, le 5 mars, 9.00 A.M. et 2.30 P.M.

— Admission générale par ronde: $1.00
Billets en vente au Pavillon de la Jeunesse
— Série de billets (11 rondes) en vente dans les clubs de curling de Québec au coût de $7.00

roland sabourin



Le premier gros tournoi 1971 des golfeurs professionnels

Avec la neige que nous avons présentement, il n'est pas trop question de golf dans nos parages. Comme question de fait, nous serons très chanceux de pouvoir jouer dans deux mois.

Malgré tout, le grand circuit américain des professionnels est en pleine activité. S'il y a une chose, l'intérêt général commence plus à bonne heure, cette année. Dès demain, sur le parcours de l'Association des golfeurs professionnels, commencera un des plus grands tournois de l'année.

Autrefois, il fallait attendre au début du mois d'avril pour le début des grosses compétitions, soit la présentation de la fameuse classique des Maîtres à Augusta, Georgie. Ensuite, par importance, on avait l'Omnium des Etats-Unis, l'Omnium britannique et le grand championnat de la PGA. Cette année, le calendrier a été modifié.

C'est ainsi que le PGA est passé le premier au calendrier. Dans le passé, il avait généralement lieu à la fin de juillet ou à la mi-août.

Même s'il était classé comme aussi prestigieux que les trois autres, le gagnant du tournoi de l'Association ne recevait pas toute l'attention. Il ne lui restait que quelques semaines pour récolter les fruits des nombreux endossements de produits pour lesquels sont offerts des contrats très alléchants. Cette année, le champion aura 10 mois pour garnir son compte de banque.

Tous les gros noms sont sur place, et l'action ne devrait pas manquer à Palm Beach.

Des assistants porteront les bâtons

Ce tournoi de golf aura tous les grands noms du circuit, mais il aura également quelque chose de très particulier. Les porteurs de bâtons seront des assistants - professionnels, qui sont membres de l'Association des golfeurs professionnels.

Cette initiative a été lancée par R. William Clark, secrétaire de l'association et président du tournoi, qui a fait appel aux assistants il y a quelques semaines. On a recruté des adjoints qui travaillent ou qui sont présentement en Floride.

On sait qu'il est très difficile depuis quelques années d'obtenir des porteurs de bâtons compétents. Seuls les meilleurs joueurs réussissent à obtenir des bons hommes pour les aider dans leur jeu. Les moins connus héritent toujours de jeunes qui n'ont aucune notion du golf et qui se contentent simplement de porter le sac afin de mériter un salaire.

"Chaque joueur qui prendra part au tournoi aura en réalité un porteur professionnel", disait Clark, récemment. "Ces jeunes assistants représenteront des milliers de parties comme porteurs et, en plus d'être très familiers avec les devoirs des porteurs, ils auront une très bonne connaissance des règlements et une attitude professionnelle. En d'autres mots, au lieu d'avoir un groupe de 150 professionnels sur le terrain, nous aurons un groupe de 300 professionnels".

En plus de recevoir les honoraires réguliers, ces assistants pourront participer à un tournoi spécialement pour eux, avec une bourse de $1,000, mardi le 2 mars.

Cette initiative devrait donner encore plus de classe à ce premier grand tournoi de la saison 1971.

En potinant sur un peu de tout...

Il y a certaines personnes, spécialement celles qui n'ont pas trop d'amitié pour le Forum de Montréal, qui n'ont pas aimé apprendre que les Remparts s'étaient alliés aux Canadiens juniors pour la joute hors-concours contre l'équipe nationale des Etats-Unis . . . Nous pouvons dire, cependant, que l'organisation locale a vu à s'assurer de sa part des recettes dans cette promotion . . .

Depuis quelques heures, il y a rumeur que les Flyers de Philadelphie se préparent à céder un joueur aux As, dans la Ligue américaine . . . Nous espérons que cet athlète sera le robuste Bob Kelly . . . Tout en admettant qu'il est très populaire à Philadelphie et qu'il sait se faire respecter, cet ailier gauche pourrait bénéficier d'un séjour sous la surveillance de l'entraîneur Eddie Bush . . . Il sera un meilleur joueur, l'automne prochain . . .

En parlant des Flyers, disons qu'ils complètent ce soir, à New York, leur voyage de sept joutes consécutives à l'étranger . . . Les Rangers ont beaucoup de difficultés à connaître la victoire contre les Flyers . . . Jeudi soir, les hommes de Vic Stasiuk retourneront au Spectrum où ils ont joué devant 409,913 personnes depuis le début de la saison, soit une moyenne de 13,967 par partie . . . Tous les billets ont été vendus en 17 occasions . . .

Le Carnaval est terminé . . . Comme toujours, il y a de nombreuses critiques qui sont dirigées vers les organisateurs . . . Personnellement, nous nous occupons seulement du côté sportif, et nous croyons qu'il y a lieu d'adresser des félicitations spéciales aux organisateurs des jeux inter-duchés . . . Encore une fois, le programme sportif a été très bien réussi, et il est à souhaiter qu'il n'y a rien de vrai dans ces rumeurs que le Carnaval pourrait disparaître . . .

hockey

HIER

Ligue nationale
Boston 6, Buffalo 3

Ligue américaine
Aucune joute

Ligue junior majeure du Québec
Sorel 4, Québec 9
Shawinigan 6, Trois-Rivières 2
Cornwall 3, St-Jérôme 4
Sherbrooke 5, Verdun 7

AUJOURD'HUI

Ligue nationale
Montréal à Californie
Philadelphie à New York
St-Louis à Pittsburgh
Los Angeles à Minnesota

Ligue américaine
Springfield à Hershey

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

DEMAIN

Ligue nationale
Montréal à Los Angeles
Minnesota à Toronto
Vancouver à Boston
St-Louis à Detroit
Buffalo à Philadelphie

Ligue américaine
Aucune joute

Ligue junior majeure du Québec
Trois-Rivières à Drummondville
Shawinigan à Sorel

VENDREDI

Ligue nationale
Chicago à Californie

Ligue américaine
Providence à Québec
Cleveland à Montréal
Baltimore à Rochester

Ligue junior majeure du Québec
Québec à Shawinigan
Cornwall à Rosemont
Trois-Rivières à Sherbrooke
Drummondville à Verdun

SAMEDI

Ligue nationale
St-Louis à Montréal
Buffalo à Toronto
New York à Pittsburgh
Detroit à Minnesota
Vancouver à Philadelphie
Chicago à Los Angeles

Ligue américaine
Montréal à Baltimore
Rochester à Hershey
Providence à Springfield

DIMANCHE

Ligue nationale
Toronto à Boston
Vancouver à New York
Pittsburgh à Detroit
Minnesota à Buffalo
Los Angeles à Californie

Ligue américaine
Cleveland à Québec
Montréal à Providence
Hershey à Rochester

Ligue junior majeure du Québec
Québec à Cornwall
Sorel à Trois-Rivières
Drummondville à Sherbrooke
Verdun à Shawinigan
St-Jérôme à Rosemont

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	42	10	7	289	156	91
New York	36	14	10	190	138	82
Montréal	29	17	12	211	160	70
Toronto	31	25	4	209	170	66
Detroit	18	32	8	163	219	44
Buffalo	16	34	11	150	234	43
Vancouver	18	34	6	160	213	42

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	39	15	6	221	147	84
St. Louis	25	18	15	159	149	65
Philadelphie	22	27	10	158	174	54
Minnesota	20	27	13	145	180	53
Pittsburgh	19	27	14	171	173	52
Los Angeles	17	29	11	169	220	45
Californie	17	40	3	147	218	37

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	21	22	12	159	175	54
Montréal	21	25	10	175	190	52
Providence	19	23	9	173	190	47
Springfield	20	29	6	176	228	46

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Baltimore	34	13	5	207	158	73
Cleveland	28	19	6	207	150	62
Hershey	20	24	8	168	159	48
Rochester	19	26	8	169	184	46

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	53	46	6	1	377	171	93
Shawinigan	51	34	17	0	254	211	68
T.-Rivières	51	32	18	1	249	195	65
Verdun	52	24	27	1	214	262	49
Sherbrooke	52	23	28	1	226	244	47
Drum'dville	51	21	27	3	223	242	45
Sorel	54	22	31	1	187	222	45
St-Jérôme	51	21	29	1	202	238	43
Rosemont	52	17	34	1	220	289	35
Cornwall	51	14	37	0	204	282	28

Les Black Hawks acquièrent Danny O'Shea

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont échangé hier le vétéran Doug Mohns et Terry Caffery, du Dallas, aux North Stars du Minnesota en retour du centre Danny O'Shea.

Mohns, 37 ans, en était à sa 7e saison avec les Hawks en qualité d'ailier et de défenseur. Il a récolté quatre buts et six aides cette saison, mais a été absent pendant 20 matches à cause de blessures.

O'Shea, ancien membre de l'équipe nationale du Canada, portait les couleurs du Minnesota depuis 1968-1969. Il a récolté 14 buts et 12 aides cette saison.

Caffery, 22 ans, a récolté 11 buts et 31 aides à Dallas.

Quelques heures plus tard, les North Stars ont cédé Tommy Williams aux Goldens Seals de la Californie en retour de Ted Hampson.

En plus de Williams, suspendu par les Stars le 4 février pour insurbordination, Minnesota cèdera un autre joueur encore inconnu à la fin de la saison en retour de Hampson, qui a récolté 10 buts et 20 aides cette saison.

Au sujet de l'échange impliquant O'Shea, le directeur - gérant des North Stars, Wren Blair, a avoué qu'il avait cédé O'Shea à regret, car il l'a toujours considéré comme une étoile future.

Sawchuk est choisi détenteur posthume du trophée Patrick

NEW YORK (PC) — Terry Sawchuk, qui a gardé les buts de cinq clubs de la LNH au cours de sa carrière de 20 saisons, a été choisi hier détenteur posthume du trophée Lester Patrick pour 1971.

Considéré comme un des meilleurs gardiens de tous les temps, Sawchuk a établi de nombreux records, y compris celui du plus grand nombre de blanchissage 103, celui du plus grand nombre de saisons.

On honorera sa mémoire lors du 6e banquet annuel Lester Patrick ici le 9 mars. Le trophée est accordé à celui qui a rendu des services extraordinaires au hockey aux USA et a été créé en mémoire de l'ancien directeur-gérant et pilote des Rangers de New York.

Williams Jennints, président des Rangers, sera le récipiendaire du trophée cette année en raison de son travail dans l'addition de sept nouveaux clubs américains dans la LNH depuis 1967.

Sawchuk a évolué pendant 13 saisons avec Detroit. Plus tôt ce mois-ci, il a été admis au Temple de la Renommée des Red Wings. Il a également porté les couleurs du Boston, Toronto, Los Angeles et New York.

Sawchuk, qui est mort en mai dernier à l'âge de 40 ans, a remporté le trophée Calder à sa première saison avec Detroit en 1950-51. Il a égalé un record en enregistrant quatre blanchissages lors des séries de la coupe Stanley en 1952.

Sawchuk a remporté le trophée Vézina à quatre reprises, dont quatre avec Detroit et une autre fois en compagnie de Johnny Bower à Toronto. Il a été choisi au sein des équipes d'étoiles à sept occasions, dont trois avec la première formation.

Head découvre le mal mystérieux de Tom Trevelyan

par Léonce JACQUES

Après avoir joui d'une journée de repos lundi, les As de Québec sont retournés au travail hier matin sur la glace du Colisée où ils ont tenu un important exercice en vue de leur match de vendredi soir contre les Reds de Providence et celui de dimanche soir contre les Barons de Cleveland.

Seulement deux joueurs manquaient à l'appel. Il s'agit de Ralph MacSweyn qui avait obtenu la permission de s'absenter de Québec mais qui a été empêché de revenir à cause de la tempête qui a soufflé dans la région de Montréal et de Tom Trevelyan qui est demeuré à Montréal où il recevra durant une journée ou deux des traitements de Bill Head.

Hier matin, au bureau des As, on a annoncé que Bill Head avait réussi à découvrir la cause du malaise au dos dont Trevelyan a souffert et que l'on a bon espoir de le remettre en parfaite condition physique en vue de la balance de la saison.

Au cours de l'exercice d'hier matin, l'instructeur Eddie Bush a organisé une course contre la montre à l'intention de tous les joueurs de l'équipe et c'est René "Chico" Drolet qui a fait le plus rapidement le tour de la patinoire en transportant une rondelle. Drolet a réussi un temps de 15.2 secondes pour l'emporter de justesse sur le joueur de défense Jim Mair qui s'est classé bon deuxième.

Les As jouissent d'une avance de deux points sur les Voyageurs de Montréal en tête de la division Est de la Ligue américaine et il est facile de se rendre compte de l'importance de la rencontre de vendredi quand on sait que les Voyageurs recevront la visite des Barons également vendredi soir.

Samedi soir, les Voyageurs seront à Baltimore pendant que les As seront inactifs et les Montréalais seront les visiteurs à Providence dimanche pendant que les As recevront la visite des Barons.

POUSSIERE DE GLACE: Red Armstrong que l'on a vu durant plusieurs saisons dans l'uniforme des Americans de Rochester porte maintenant les couleurs des Kings de Springfield . . . En retour d'Armstrong, Rochester a obtenu les services de Don Westbrooke . . . Les As ont encore quatre rencontres à jouer au Colisée avant de retourner aux Etats-Unis le 10 mars alors qu'ils seront les visiteurs à Hershey . . . Les As joueront leurs deux derniers matches contre les Voyageurs au Forum les 19 et 26 février . . . Selon Dame Rumeur, les As obtiendraient du renfort des Flyers en vue de la balance de la saison mais ce n'est qu'une rumeur.

Centre Esso

AUBAINE-MISE AU POINT

Conduisez votre auto maintenant à notre centre et prévenez de nombreux problèmes de conduite en hiver. Vous savez quand votre moteur a besoin d'être mis au point si vous constatez des démarrages difficiles, un fonctionnement hésitant au ralenti, un arrêt imprévu du moteur et une grande consommation d'essence. Si l'un ou l'autre de ces symptômes existe à un certain degré, votre auto profitera de notre mise au point professionnelle du moteur. Pensez-y dès maintenant et profitez cet hiver d'une auto qui a été mise au point par une technique professionnelle.

MISE AU POINT EN 14 PHASES

on fait:

- une vérification initiale
- on vérifie et nettoie la batterie, les câbles et les raccords
- on examine les bougies (on les remplace au besoin)
- on vérifie la compression
- on vérifie les vis platinées et le condensateur (on les remplace au besoin)
- on vérifie le rotor
- on vérifie le filage HT, le chapeau du distributeur, la bobine, le circuit primaire
- on vérifie et règle l'allumage
- on vérifie la soupape de V.F.C.
- on vérifie et lubrifie la soupape du manchon vertical du réchauffeur de carburateur
- on vérifie et ajuste le carburateur
- on vérifie la pompe et le filtre à essence
- on vérifie le filtre à air
- on fait une dernière vérification générale

9.95 4 cylindres
11.95 6 cylindres
13.95 8 cylindres
(pièces en sus)

VÉRIFICATION MI-HIVER À LA CLINIQUE ESSO

VOICI CE QUE NOUS FAISONS...

Des diagnosticiens experts examinent votre voiture à l'électronique. Ils font subir plus de 200 tests à tous ses systèmes, y compris une randonnée à 60 M.P.H. sur le dynamomètre, cet appareil unique qui reproduit la conduite sur une vraie route. Ils vous remettent ensuite un rapport écrit de leurs examens et vous signalent les sources d'ennuis possibles.

9.95

PASSEZ AVEC VOTRE VOITURE—AUJOURD'HUI!
PLUS DE 200 TESTS SERONT EFFECTUÉS

UN HOMME AVERTI EN VAUT DEUX.

CRÉDIT. Portez vos achats à votre Compte Crédit Esso.
Puis choisissez le mode de paiement qui vous convient le mieux.

Esso

2905 boul. Laurier, Ste-Foy • 3400, 1re avenue, Québec (Angle des Lilas)



MOINS FATIGANT — Luke Walker, l'un des meilleurs lanceurs des Pirates de Pittsburgh, préfère se reposer le bras en faisant lancer les balles par un "canon", pendant les exercices au bâton. Jim "Mudcat" Grant est le frappeur qui attend les balles.

L'as-lanceur y croit

Une meilleure saison pour Carl Morton et les Expos

WEST PALM BEACH, Flo. (PC) — Selon Carl Morton, qui s'est avéré le meilleur lanceur des Expos de Montréal l'an dernier et qui a été choisi comme la recrue de l'année dans la Ligue nationale de baseball, la concentration est la clé du succès.

Morton est un type sérieux qui a confiance en lui et il a su observer bien des choses lors de sa première expérience dans l'uniforme d'un club majeur.

"Je crois que j'ai beaucoup appris avec les Expos", a déclaré Morton au camp d'entrainement de l'équipe montréalaise. "Vous avez de magnifiques chances d'apprendre bien des choses et j'ai surtout beaucoup appris en regardant travailler les autres lanceurs, surtout ceux qui sont regardés comme des vedettes".

Morton est un lanceur de six pieds qui pèse 190 livres. En réalité, Morton est un ancien voltigeur mais c'est une position qu'il a occupée durant seulement deux saisons dans les ligues mineures.

Il a évolué durant deux saisons comme lanceur dans les mineures avant d'être repêché par les Expos des Braves d'Atlanta en 1968.

Lors de la première saison des Expos en 1969, Morton se contenta d'une fiche de 0-3 et il fut envoyé à Vancouver, un club de calibre triple-A, où il conserva une fiche de 8-6.

L'an dernier, tout alla comme sur des roulettes pour Morton qui termina la saison avec un record de 18-11.

"Il aurait pu devenir un gagnant de vingt parties" a déclaré le directeur-gérant Jim Fanning.

"Morton est très intelligent et il pense toujours positivement".

Morton a passé une partie de l'hiver à Montréal et une partie chez lui à Tulsa, Oklahoma. Il est marié et a un fils de quatre ans. Montréal est une ville qui l'a impressionné. Il dit que c'est une ville "unique".

Et il ajoute: "Pour moi, trois villes sont dans cette catégorie des villes uniques. Ce sont Montréal, San Francisco et Nouvelle-Orléans".

"Les activités ne manquent pas à Montréal et c'est une ville historique... il suffit de savoir s'adapter". Morton croit que les Expos présenteront un club amélioré cette saison et il est certain qu'il sera encore un meilleur lanceur que l'an dernier. Il pense positivement.

Toujours selon Carl Morton, son fils Brent a déjà commencé à s'intéresser au baseball et il réussit bien tout ce qu'il fait.

"Je ne le ferai pas monter trop vite" a-t-il dit en riant "mais il est déjà un aussi bon frappeur que Bob Bailey".

Staehle et Gary Sutherland sont menacés par Ron Hunt

Floride (PC) — Gary Sutherland, non encore remis de sa léthargie au bâton de l'an dernier a travaillé fort pour surmonter ses difficultés, car il veut conserver son poste de 2e but avec les Expos de Montréal.

Sutherland n'a affiché qu'une moyenne de .206 la saison dernière, soit la pire dans ses quatre années sous la grande tente. Il a même dû partager son poste et n'a participé qu'à 116 matches, en comparaison de 141 en 1969 alors qu'il avait affiché une moyenne de .239.

Admettant qu'il avait connu une léthargie pendant toute l'année, il s'est rendu immédiatement après la saison au camp d'instructions des Expos et s'est remis aux mains de Larry Doby, ancien cogneur-étoile dans la LA et maintenant instructeur des frappeurs pour les Expos.

Sutherland a travaillé fort et est arrivé tôt au camp d'entrainement afin de corriger ses défauts avec l'aide de Doby.

"Doby m'a aidé considérablement et mon état d'esprit s'est beaucoup amélioré. J'ai peut-être connu des difficultés parce que je ne jouais pas régulièrement, je l'ignore", a dit Suds.

Sutherland, âgé de 26 ans, a évolué avec Philadelphie pendant deux saisons avant d'être réclamé par les Expos lors de l'expansion en 1968. Il avait affiché des moyennes de .247 et .275 avec les Phillies.

Pour sa part, Doby révèle que Sutherland est un élève docile, mais regrette de ne pas l'avoir pris en main l'an dernier à Montréal, "parce que j'étais occupé avec les jeunes dans les filiales".

FORTE COMPETITION

Sutherland sait très bien quelle compétition il doit affronter cette année, car, en plus de Marv Staehle, il devra lutter contre l'expérimenté Ron Hunt, acquis des Giants de San Francisco par les Expos.

Hunt possède une expérience de huit saisons dans le baseball majeur et plusieurs observateurs sont d'avis que Sutherland et Staehle devront lutter très fort pour conserver leur poste.

Sutherland, originaire de la Californie, s'est installé à Pointe-Claire avec sa famille pendant toute l'année.

"Je suis arrivé tôt au camp parce que je voulais travailler avec Dobby. De plus, il fait trop froid à Montréal même si les enfants en sont enchantés", a conclu Sutherland.

Le Couillard commence les séries dimanche

N'ayant pas obtenu la permission du transfert d'un joueur, en l'occurrence Jean Chevrier, les Barons du Cap-de-la-Madeleine de la Ligue junior "B" provinciale, se sont vu enlever toutes les parties gagnées avec ce joueur par l'Association du hockey mineur du Québec.

A la suite de cette "bombe", les Barons, qui avaient gagné officiellement le championnat dimanche après-midi en écrasant les Tigres de Victoriaville, se retrouvent dans la cave du circuit avec les Montagnards de La Tuque.

Selon le rajustement du classement, les Bruins de Shawinigan terminent en première place, le Couillard de Ste-Foy deuxième et Victoriaville troisième. Afin de déterminer le quatrième rang, donnant droit aux séries de détail, une série spéciale doit avoir lieu entre le Cap et La Tuque, cette semaine. Mais, le gérant du Cap, Stanley Lambert, ne veut pas entendre parler de cette série.

Lambert menace même de "fermer" les livres pour la saison. Lambert a même déclaré qu'il irait en appel. Etant retenu à l'extérieur, le président Yvon Monfette n'a pu être rejoint à ce sujet. D'autre part, Bob Chevalier et Guy Paquet, de l'organisation du Couillard de Ste-Foy, ont reçu les dates officielles de la série demi-finale.

La première partie aura lieu dimanche prochain le 28 février, au Centre Sportif de Ste-Foy, à 2h.30. Le Couillard recevant le vainqueur de la série le Cap-La Tuque. "Nous prendrons le club qui se présentera," a dit Chevalier. Attendons voir les développements sur cette affaire.

Dans le monde du baseball

Expos de Montréal

WEST PALM BEACH (UPI) — On s'attend à ce que Bob Bailey soit le seul joueur absent quand les Expos ouvriront officiellement leur camp d'entrainement, aujourd'hui.

Bailey, qui a connu sa meilleure saison dans les majeures l'an dernier, avec une moyenne de .287 grâce à 28 circuits et 84 points produits, est le seul joueur des Expos qui se fait tirer l'oreille pour signer son contrat.

Rejoint à sa demeure de Long Beach, en Californie, Bailey a ri en niant la nouvelle voulant qu'il demande un salaire de $100,-000.

Bailey a dit: "Je ne vois aucun gros problème et j'espère que je m'entendrai avec Jim Fanning d'ici la fin de semaine. Nous ne sommes pas loin d'un entente. Bailey gagnait environ $30,000 l'an dernier.

Les négociations ont été interrompues, hier, Fanning étant obligé de quitter la Floride pour se rendre dans l'Iowa, à cause de la maladie de sa mère.

Sénateurs de Washington

POMPANO BEACH, Floride (UPI) — Le joueur de premier-but Mike Epstein et le lanceur de relève Darold Knowles ont tous deux signé leurs contrats avec les Sénateurs de Washington pour un salaire d'environ $40,000 chacun.

Epstein, qui ne voulait pas une baisse de salaire, recevra à peu près le même montant que l'an dernier alors qu'il frappa pour une moyenne de .256. En 1969, il avait frappé dix circuits de plus que l'an dernier et avait fait compter 22 points de plus.

Knowles voulait un salaire de $50,000 après avoir perdu 14 de ses 16 décisions mais il "sauva" 27 parties et conserva une moyenne de 2.04 points mérités. Il a reçu une augmentation d'environ $5,000. Exception faite du joueur d'intérieur Joe Foy, tous les joueurs des Sénateurs qui devaient se rapporter hier étaient sur les lieux. Six joueurs n'ont pas encore accepté les conditions du club, y compris Frank Howard qui gagnait $120,000 l'an dernier. On dit qu'il n'est pas pressé de signer.

Royals de Kansas City

FORT MYERS, Floride (UPI) — Les Royals de Kansas City ont commencé leur entrainement, hier, et un seul joueur n'a pas encore accepté les offres du club. Hier, le joueur d'arrêt-court Fred Patek et le lanceur Aurelio Monteagudo ont signé leurs contrats. Le gérant Bob Lemon a dirigé un exercice de près de trois heures et il avait 45 athlètes sous ses ordres.

Patek, qui sera probablement l'arrêt-court régulier du club, a signé juste avant le début de l'entrainement. Il se mettra à l'oeuvre pour de bon dès aujourd'hui.

Patek, qui mesure cinq pieds et quatre pouces et qui est le plus petit joueur dans les majeures, a été le principal joueur impliqué dans un échange de six joueurs entre les Royals et les Pirates de Pittsburgh. Il a conservé une moyenne au bâton de .244 en deux saisons et demie dans l'uniforme des Pirates.Le seul joueur qui n'a pas encore signé est le joueur de deuxième-but Cookie Rojas. Le joueur de premier-but Bob Oliver brillait par son absence. On croit qu'il a été retardé par une tempête quelque part dans le centre des Etats-Unis. La saison dernière, il a été le meilleur joueur des Royals dans le département des circuits avec 27 et dans celui des points produits avec 99.

Braves d'Atlanta

WEST PALM BEACH, Flo. (UPI) — Les Braves d'Atlanta ont ouvert officiellement leur camp d'entrainement, hier, mais le joueur de premier-but Orlando Cepeda et le joueur de troisième-but Clete Boyer manquaient à l'appel.

Le lanceur Bob Priddy brillait aussi par son absence mais le lanceur Jim Nash, les voltigeurs Ralph Garr, Tommie Aaron et Mike Lum, le receveur Bob Didier et le joueur d'intérieur Earl Williams ont accepté les conditions du club.

De sa demeure à Atlanta, Boyer a dit: "Je ne mérite pas une baisse de salaire. Je sais que je dois me rendre en Floride pour l'entrainement mais tout ceci est ridicule".

Boyer a reçu un salaire d'environ $45,000 l'an dernier et il veut avoir la même chose cette année. Cepeda, qui a frappé pour .305 et qui a réussi 34 circuits en plus de faire compter 111 points, voudrait un contrat de deux ans et $240,000. Il est encore à Porto-Rico.

Orioles de Baltimore

MIAMI (UPI) — Dans le monde du baseball, on parle encore d'un échange possible impliquant Frank Robinson.

Selon une nouvelle publiée dans un journal, les White Sox de Chicago obtiendraient les services de Robinson des Orioles de Baltimore à l'occasion d'une transaction qui aurait lieu au milieu de mars.

Les White Sox échangeraient alors Don Eddy et Dick Maloney ainsi que Ed Herrmann ou Duane Josephson.

"Et quoi de neuf?", a commenté Harry Dalton, directeur du personnel chez les Orioles. "L'an dernier, à la même date, on disait que les Orioles se préparaient à échanger Robinson au club Californie pour Andy Messersmith. Plus tard, on devait l'échanger aux Yankees et ce fut ainsi durant tout l'hiver."

Mais Dalton n'a pas nié que les Orioles avaient discuté d'un échange avec les White Sox. "On a discuté avec plusieurs clubs, y compris les White Sox".

Robinson n'a pas encore signé son contrat en vue de la prochaine saison. Il veut un contrat de deux ans et une augmentation de salaire. Il gagnait $125,000 l'an dernier. Dalton a ajouté: "Frank voulait un contrat de deux ans l'an dernier mais ce n'est pas la politique du club et cette politique n'a pas été changée".

Dodgers de Los Angeles

VERO BEACH, Floride (UPI) — Le joueur d'intérieur Jim Lefebvre et le lanceur Don Sutton sont arrivés, hier, au camp d'entrainement des Dodgers de Los Angeles.

Les receveurs Tom Haller et Jeff Torborg, les voltigeurs Manny Mota et l'arrêt-court Maury Wills sont attendus d'ici quelques jours.

Le lanceur de relève Pete Mikkelsen est le seul joueur des Dodgers qui n'a pas encore signé son contrat.

Red Sox de Boston

WINTER HAVEN, Floride (UPI) — Les Red Sox de Boston ont fait savoir, qu'un de leurs éclaireurs de la côte Ouest avait été envoyé au Mexique dans le but de retrouver Vicente Romo.

Le lanceur droitier est en retard de cinq jours au camp d'entrainement et est le seul joueur du club à ne pas avoir signé son contrat. Il est un résident de Sonora, au Mexique.

L'éclaireur Ray Boone fut aussi envoyé au Mexique l'an dernier pour la même raison, et avait trouvé Romo relaxant au soleil.

La recrue Rogelio Moret en est venu à une entente avec les Red Sox, hier, immédiatement après son arrivée de Puerto Rico.

Toute l'équipe est supposée être sur les lieux pour la séance d'aujourd'hui. Parmi ceux qui seront présents, mentionnons les voltigeurs Reggie Smith, Jarvis Tatum et Ben Ogilvie, de même que les intérieurs Luis Aparicio, Phil Gagliano et Mike Fiore.

Pirates de Pittsburgh

BRADENTON, Floride (UPI) — L'as de la relève, Dave Giusti, et deux autres réguliers, Manny Sanguillen et Bob Robertson, étaient absents hier après-midi, quand les Pirates de Pittsburgh ont tenu un exercice de deux heures et demie.

Giusti fut excusé de la pratique à cause d'un malaise à l'estomac. Sanguillen pour sa part à payé une visite au dentiste pour se faire extraire une dent de sagesse, tandis que Robertson sera au rancart pour quelques jours à cause d'un spasme à un muscle du dos.

Gene Alley, qui s'est fracturé la main gauche quand il a été atteint par une balle lancée par une "machine" à lancer des balles, a pratiqué avec une main dans le plâtre. Alley se contentera de lancer des balles et de courir pour environ un mois.

Durant l'absence de Alley, le vétéran Jackie Hernandez, obtenu durant l'hiver par la voie d'un échange avec Kansas City, jouera à l'arrêt-court.

Padres de San Diego

YUMA, Arizona (UPI) — Clarence Gaston, qui a été le meneur des Padres de San Diego la saison dernière, avec une moyenne au bâton de .318, a signé son contrat 1971, hier. Le voltigeur Jerry Morales, le receveur Fred Kendall et le joueur de champ intérieur Jose Arcia ont fait de même.

Les termes du contrat de Gaston n'ont pas été dévoilés, mais certaines sources ont mentionné qu'il toucherait environ $27,000. Gaston a réussi 29 circuits et fait produire 93 points l'été dernier.

Le lanceur Danny Combs, après n'avoir pu réussir à s'entendre sur les termes de son contrat avec le directeur-gérant Eddie Leishman, a quitté le camp en déclarant aux journalistes que les négociations étaient dans une impasse.

White Sox de Chicago

SARASOTA, Flo. (UPI) — Le gérant Chuck Tanner des White Sox de Chicago a déclaré qu'il y a au moins cinq postes ouverts sur le département de dix lanceurs de l'équipe. Selon Tanner, les seuls lanceurs assurés de leur poste sont les lanceurs débutants Tommy John, Joe Horlen, Bart Johnson et Tom Bradley et le lanceur de relève Wilbur Wood.

"Les autres postes sont ouverts et il pourrait y avoir des surprises", a dit Tanner. "Je ne veux mentionner aucun favori à cette période de l'année parce qu'il y a beaucoup de bon matériel au camp d'entrainement".

Tanner a ajouté: "Nous avons 26 lanceurs au camp et ils s'élimineront eux-mêmes".

Reds de Cincinnati

TAMPA, Flo. (UPI) — Les joueurs d'intérieur et les voltigeurs des Reds de Cincinnati, les champions de la Ligue nationale, doivent se rapporter au camp d'entrainement aujourd'hui.

Mais le joueur de deuxième-but Tommy Helms et le joueur d'arrêt-court Woody Woodward ainsi que Dave Conception sont les seuls à avoir signé leurs contrats. Pete Rose, le capitaine de l'équipe et le premier joueur des Reds à gagner $100,000 par année, est l'un des quinze joueurs qui n'ont pas encore signé. Rose a reçu un salaire de $105,000 l'an dernier et Bob Howsam, le directeur-gérant de l'équipe, est déaerminé à lui donner la même chose cette année. Rose, deux fois champion frappeur de la Ligue nationale, a vu sa moyenne baisser à .316 l'an dernier.

Rose commencera la saison au champ centre où il remplacera Bobby Tolan qui s'est blessé à un pied en jouant au basketball cet hiver.

Sheldon Bender, l'adjoint de Howsam, est celui qui négocie les contrats. Il a discuté avec le receveur Johnny Bench, hier, mais on n'a pu en venir à une entente. Bench exige un salaire dans les six chiffres.

Bench n'est pas le seul joueur des Reds à vouloir au moins $100,000. Le joueur de troisième-but Tony Perez voudrait obtenir au moins $110,000.



compteurs

LES MENEURS

	PJ	B	A	Tot.
Phil Esposito, Bos	48	50	63	113
Bobby Orr, Bos	58	28	71	99
Ken Hodge, Bos	58	36	50	86
Bobby Hull, Chic.	60	39	42	81
John Bucyk, Bos	58	37	44	81
Norm Ullman, Tor.	60	29	44	73
Dave Keon, Tor.	60	33	31	64
Wayne Cashman, Bos.	58	19	44	63
Walter Tkaczuk, NY	59	19	38	57
Jean Béliveau, Mtl	49	18	39	57
Jean Ratelle, NY	60	23	33	56
Stan Mikita, Chic.	58	17	39	56
Dennis Hull, Chic.	60	31	24	55
G. Ferreault, Buff.	60	29	25	54
Paul Henderson, Tor.	60	26	27	53
Tom Webster, Det.	58	24	29	53
Yvan Cournoyer, Mtl.	44	28	24	52
Jude Drouin, Minn.	59	13	39	52
John McKenzie, Bos.	45	19	32	51
Fred Stanfield, Bos.	55	19	32	51

Division Est

Frank Mahovlich, Det.-Mtl	52	20	30	50
Red Berenson, SL-Det.	52	18	32	50
Dave Balon, NY	60	33	16	49
Pete Mahovlich, Mtl.	57	27	21	48
Derek Sanderson, Bos.	57	21	27	48
André Boudrias, Vanc.	56	20	27	47
Wayne Maki, Vanc.	57	17	30	47
Alex Delvecchio, Det.	58	14	33	47
Phil Goyette, Buff.	45	12	35	47
Ron Ellis, Tor.	60	22	24	46
J.-C. Tremblay, Mtl.	55	5	41	46
Rod Gilbert; NY	50	22	23	45
Gordie Howe, Det.	47	21	24	45
Tim Ecclestone, SL-Det.	54	17	26	43
Jacques Lemaire, Mtl.	57	22	20	42
Rosaire Paiement, Vanc.	57	21	21	42
Murray Hall, Vanc.	56	15	25	40
Ed Westfall, Bos.	58	19	20	39
Gerry Meehan, Buff.	39	15	24	39
Don Marshall, Buff.	44	17	21	38
Orland Kurtenbach, Vanc.	55	14	23	37
Dale Tallon, Vanc.	57	11	26	37
Brad Park, NY	59	5	32	37
Pete Stemkowski, Det-NY	60	13	20	33
Paul Andrea, Cal.-Buff.	53	12	21	33
Bill MacMillan, Tor.	60	17	15	32
Mickey Redmond, Mtl.-Det.	43	14	18	32
Guy Lapointe, Mtl.	57	10	22	32
Henri Richard, Mtl.	54	7	25	32
Dallas Smith, Bos.	58	5	27	32
Bob Nevin, NY	60	14	17	31
Eddie Shack LA-Buff.	48	17	13	30
Marc Tardif, Mtl.	55	15	15	30
Mike Corrigan, Vanc.	56	14	16	30
Garry Monahan, Tor.	60	13	17	30
Ray Cullen, Vanc.	56	11	18	29
Jim Harrison, Tor.	60	12	16	28
Don Marcotte, Bos.	57	14	13	27
Bill Fairbairn, NY	46	7	20	27
Ted Irvine, NY	58	13	13	26
Vic Hadfield, NY	45	12	14	26
Gary Bergman, Det.	48	6	20	26
Bruce MacGregor, Det.-NY	56	6	20	26
Jim McKenny, Tor.	50	4	22	26
Ted Green, Bos.	58	4	21	25
Jim Neilson, NY	59	7	17	24
Nick Libett, Det.	58	12	11	23
Mike Pelyk, Tor.	55	5	18	23
Rod Seiling, NY	60	5	18	23
Jim Dorey, Tor.	58	3	20	23
John Ferguson, Mtl.	41	11	11	22
Ron Anderson, Buff.	60	11	11	22
Paul Popiel, Vanc.	57	10	12	22
Wayne Carleton, Bos.	50	8	14	22
George Armstrong, Tor.	41	6	16	22
Steve Atkinson, Buff.	39	11	8	19
Brian Spencer, Tor.	33	9	10	19
Bill Collins, Mtl-Det.	57	9	10	19
Dick Duff, LA-Buff.	46	7	12	19
Terry Harper, Mtl.	57	1	18	19
Guy Trottier, Tor.	43	14	4	18
Rick Ley, Tor.	60	4	14	18
Arnie Brown, NY-Det.	57	3	15	18
Bob Baun, Det.-Tor.	58	1	17	18
Claude Larose, Mtl.	46	9	8	17
Jack Egers, NY	60	7	10	17
Larry Keenan, St.-L. - Buff.	43	5	12	17
Rick Smith, Bos.	47	1	16	17
Doug Barrie, Buff.	57	3	14	17
Don Awrey, Bos.	54	2	14	16
Al Hamilton, Buff.	51	1	15	16
Darryl Sittler, Tor.	43	7	8	15
Serge Savard, Mtl	37	5	10	15
Phil Roberto, Mtl	24	9	5	14
Léon Rochefort, Mtl	46	4	10	14
Floyd Smith, Buff.	60	4	9	13
Mike Walton, Tor.-Bos.	28	3	10	13
Tim Horton, NY	60	1	12	13
René Leclerc, Det.	29	7	5	12
Barry Wilkins, Vanc.	50	4	8	12
Reg Fleming, Buff.	60	4	8	12
Dale Rolfe, Det.	42	3	9	12
Gary Doak, Vanc.	58	2	10	12
Glen Sather, Pitts.- NY	59	8	3	11
Réjean Houle, Mtl	45	6	5	11
Guy Charron, Mtl-Det.	28	6	4	10
Ron Stewart, NY	59	5	5	10
Ron Harris, Det.	42	2	8	10
Don Luce, NY-Det.	57	2	8	10
Pat Quinn, Vanc.	55	2	8	10
Jim Watson, Buff.	60	2	8	10
J. Laperrière, Mtl	29	0	10	10
Ted Taylor, Vanc.	35	2	7	9
Gerry Hart, Det.	51	2	7	9
Skip Krake, Buff.	56	4	4	8
Hank Monteith, Det.	32	4	3	7
Mike Robitaille, NY-Det.	19	3	4	7
Danny Séguin, Minn-Vanc.	56	1	6	7
Jean-Guy Talbot, St.-L.-Buff.	44	0	7	7
Larry Brown, Det.-NY	47	2	4	6
Garnet Bailey, Bos.	29	0	6	6
Garth Rizzuto, Vanc.	18	2	2	4
Larry Pleau, Mtl	12	1	3	4
Reg Leach, Bos.	13	1	3	4
Tom Miller, Det.	9	0	3	3
Bobby Sheehan, Mtl.	9	0	3	3
Brian Glennie, Tor.	58	0	3	3
Tracy Pratt, Buff.	58	0	3	3
Jim Krulicki, NY	27	0	2	2
Bernie Parent, Phil.-Tor.	35	0	2	2
Serge Lajeunesse, Det.	42	0	2	2
Billy Inglis, Buff.	14	0	1	1
Joe Daley, Buff.	26	0	1	1
ED Johnston, Bos.	27	0	1	1
Phil Myre, Mtl	27	0	1	1
Kevin O'Shea, Buff.	27	0	1	1
Danny Johnson, Vanc.	1	0	0	0
Bob Schmautz, Vanc.	2	0	0	0
Dennis Dup%r'%, Tor.	4	0	0	0
John Schella, Vanc.	17	0	0	0
Dunc Wilson, Vanc.	24	0	0	0
Gerry Cheevers, Bos.	31	0	0	0
Roy Edwards, Det.	32	0	0	0
Ed Giacomin, NY	33	0	0	0
Jacques Plante, Tor.	34	0	0	0
Pierre Bouchard, Mtl	36	0	0	0

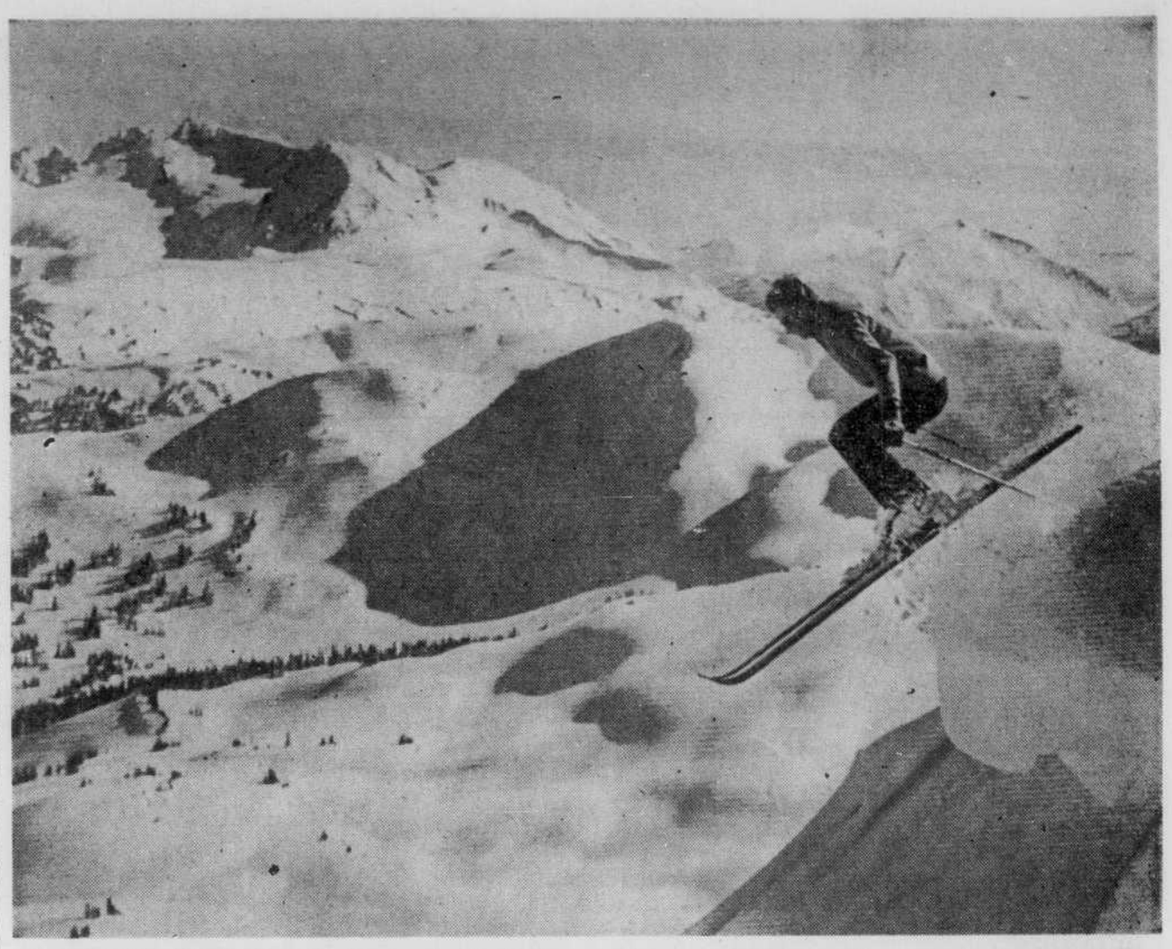
Division Ouest

	PJ	B	A	Tot.
Juha Widing, L. Ang.	57	20	30	50
Pit Martin, Chi	57	19	31	50
Bobby Clarke, Phil	58	21	27	48
Bill Goldsworthy, Minn	59	21	24	45
Bob Berry, L. Ang	56	18	27	45
Bryan Campbell, Chi	59	13	31	44
Danny Grant, Minne	60	26	16	42
Dennis Hextall, Cal.	60	18	24	42
Serge Bernier, Phil	58	20	21	41
C. Bordeleau, St.-L.	58	14	26	40
Cliff Koroll, Chi	54	13	27	40
F. St-Marseille, S.-L.	57	14	24	38
Bryan Hextall, Pitt	60	13	25	38
Wally Boyer, Pitt	59	10	27	37
Pat Stapleton, Chi	58	6	31	37
Chico Maki, Chi	54	16	20	36
Andy Bathgate, Pitt	58	11	25	36
Ross Lonsberry, L. Ang	55	16	19	35
Jimmy Johnson, Phil	47	13	22	35
Ernie Hicke, Cal	60	18	16	34
Gary Croteau, Cal	56	13	20	33
Bill Flett, L. Ang	57	13	20	33
Bill Lesuk, Phil	59	15	17	32
Greg Polis, Pitt	57	17	14	31
Bob Pulford, L. Ang	38	14	17	31
Garry Unger, Det.-S.-L.	59	14	17	31
Jean Pronovost, Pitt	60	14	17	31
Ron Schock, Pitt	53	11	20	31
J.-G. Gendron, Phil	58	16	14	30
André Lacroix, Phil	59	14	16	30
Gary Sabourin, St.-L.	54	13	17	30
Ted Hampson, Cal	60	10	20	30
Murray Oliver, Minne	54	8	22	30
Jim Pappin, Chi	40	16	13	29
Jean-Paul Parise, Minn	55	10	19	29
Jim Lorentz, St.-L.	56	16	12	28
Bill Sutherland, Phil.-S.-L.	52	13	15	28
Eddie Joyal, L. Ang	49	12	16	28
Dean Prentice, Pitt	52	12	16	28
Keith McCreary, Pitt	49	18	9	27
Gord Labossière, L.A.-Min	58	16	11	27
Ken Schinkel, Pitt	57	14	13	27
Gary Jarret, Cal	57	13	14	27
Cliff Schmautz, Buf.-Phil	44	10	17	27
Wayne Connelly, Det.-S.L.	59	9	18	27
Bill Hicke, Cal	58	14	12	26
Danny O'Shea, Minne	59	14	12	26
Gary Dornhoefer, Phil	58	12	14	26
Norm Ferguson, Cal	58	12	14	26
Carol Vadnais, Cal	41	10	16	26
Gerry Pinder, Chi	60	10	16	26
Mike Byers, L. Ang.	50	16	9	25
Doug Robinson, L. Ang	48	15	10	25
Barclay Plager, S.-L.	57	4	20	24
Gilles Marotte, L. Ang	57	3	21	24
Dan Maloney, Chi	58	11	12	23
T. Williams, Minn.	41	10	13	23
Bob Kelly, Phil.	57	10	13	23
B. Ashbee, Phil.	53	3	20	23
G. Ehman, Cal.	60	10	12	22
R. Stackhouse, Cal.	60	7	15	22
Bill White, Chic.	50	4	18	22
D. Rupp, Pitts.	41	2	20	22
G. Morrison, St-L.	55	13	8	21
Jim Roberts, St-L.	53	8	13	21
Simon Nolet, Phil.	58	8	13	21
Charlie Burns, Minn.	60	7	14	21
B. Rousseau, Minn.	52	4	17	21
Dunc McCallum, Pitts.	60	7	13	20
Bob Woytowich, Pitts.	60	3	17	20
Noël Price, LA	50	1	19	20
Nick Harbaruk, Pitts.	60	10	8	18
Eric Nesterenko, Chic.	58	8	10	18
Lou Angotti, Chic.	50	6	12	18
K. Magnuson, Chic.	58	2	16	18
Craig Cameron, St-L.	58	10	6	16
Jerry Korab, Chic.	33	4	12	16
Larry Mickey, LA	48	4	12	16
Fred Harvey, Minn.	41	8	7	15
Terry Crisp, St-L.	50	4	11	15
Bill McCreary, St-L.	56	7	7	14
Syl Apps, N.Y.-Pitts.	44	6	8	14
R. Backstrom, Mtl.-L.A.	28	4	10	14
D. O'Donoghue, Cal.	32	7	6	13
Barry Gibbs, Minn.	50	4	9	13
Matt Ravlich, LA	47	1	12	13
Bob Plager, St-L.	50	1	12	13
Fred Barrett, Minn.	54	0	13	13
Larry Cahan, LA	52	3	9	12
Val Fonteyne, Pitts.	54	3	9	12
Tom Reid, Minn.	55	3	9	12
Larry Hillman, Phil.	54	2	10	12
Doug Roberts, Cal.	60	2	10	12
Paul Shmyr, Chic.	46	1	11	12
Rod Zaine, Pitts.	27	6	5	11
W. Hillman, Phil	58	5	6	11
Earl Ingarfield, Cal.	55	4	7	11
Lou Nanne, Minn.	50	3	8	11
Doug Jarrett, Chic.	33	1	10	11
W. Muloin, Cal.	58	0	11	11
Doug Mohns, Chic.	38	4	6	10
Dale Hoganson LA	49	3	7	10
Brent Hughes, Phil.	24	1	9	10
Jim Morrison, Pitts.	59	0	10	10
Lucien Grenier, LA	48	6	3	9
Fran Huck, Mtl.-St-L.	15	4	5	9
Bob Blackburn, Pitts.	49	4	5	9
Joe Watson, Phil.	47	3	6	9
Lew Morrison, Phil.	59	2	7	9
Ted Harris, Minn.	60	1	8	9
Harry Howell, Cal.	28	0	9	9
Ed Van Impe, Phil.	58	0	9	9
Garry Peters, Phil.	56	4	4	8
Bryan Watson, Pitts.	42	2	6	8
Larry Hale, Phil.	55	1	7	8
D. Matiussi, Cal.	49	3	4	7
T. Featherstone, Cal.	51	3	4	7
Butch Goring, LA	19	2	5	7
Réal Lemieux, LA	22	2	5	7
Noël Picard, St-L.	56	2	5	7
Joe Hardy, Cal.	30	1	5	6
Paul Curtis, LA	42	0	6	6
Bert Marshall, Cal.	22	1	4	5
Brit Selby, Tor.-St-L.	47	1	4	5
Ab McDonald, St-L.	20	0	5	5
W. McKechnie, Minn.	30	3	1	4
Dennis O'Brien, Minn.	21	2	2	4
Danny Lawson, Minn.	20	1	3	4
John Arbour, Vanc.-St-L.	47	0	4	4
Rick MacLeish, Phil.	9	1	2	3
Bill Plager, St-L.	32	0	3	3
Yvon Labre, Pitts.	21	1	1	2
Ernie Wakely, St-L.	38	0	2	2
Dan Schock, Bos.-Phil.	4	1	0	1
L. MacDonald, Pitts.	10	0	1	1
Glen Hall, St-L.	25	0	1	1
C. Maniago, Minn.	27	0	1	1
Doug Favell, Phil.	33	0	1	1
T. Esposito, Chic.	42	0	1	1
Al Arbour, St-L.	2	0	0	0
Tom Polanic, Minn.	2	0	0	0
B. Boughner, Cal.	8	0	0	0
H. Graves, Cal.	8	0	0	0
M. Laughton, Cal.	13	0	0	0
Gilles Gilbert, Minn.	16	0	0	0
G. Desjardins, Chic.	20	0	0	0
Al Smith, Pitts.	35	0	0	0
Gary Smith, Cal.	54	0	0	0

LES GARDIENS DE BUT

	PJ	Min	BC	BV	Blan.	Moy.	G	P	N
Gilles Villemure, N.Y.	28	1679	62	1	4	2.21	18	6	4
Ed Giacomin, N.Y.	33	1921	72	3	5	2.24	18	8	6
Total New York	60	3600	138		9	2.30	26	14	10
Gerry Desjardins, Chic.	20	1114	44	2	0	2.36	11	6	2
Tony Esposito, Chic.	42	2486	101	0	5	2.43	28	9	4
Total Chicago	60	3600	147		5	2.45	39	15	6
Ernie Wakely, St-Louis	38	2119	90	0	3	2.54	17	8	8
Glenn Hall, St-Louis	25	1361	58	1	1	2.55	8	10	7
Hall-Wakely blanchissage à Boston					1				
Total St-Louis	58	3480	149		5	2.56	25	18	15
Ed Johnston, Boston	27	1620	61	1	3	2.25	21	4	2
Gerry Cheevers, Boston	31	1860	91	0	2	2.93	20	6	5
Total Boston	58	3480	153		5	2.63	41	10	7
Rog. Vachon, Mont.	34	1923	83	1	2	2.58	17	8	7
Phil Myre, Mont.	27	1497	72	1	1	2.88	12	9	4
Total Montréal	57	3420	157		3	2.75	29	17	11
Jacques Plante, Tor.	34	1989	65	2	3	1.96	21	9	3
Bernard Parent, Tor.	5	300	14	0	0	2.80	4	1	0
Bruce Gamble, Tor.	23	1286	83	2	2	3.87	6	14	1
Murray McLachlan, Tor.	2	25	4	0	0	9.60	0	1	0
Plante-Gamble (blanchissage)					1				
Total Toronto	60	3600	170		6	2.83	31	25	4
Les Binkley, Pitts.	31	1690	80	0	1	2.84	10	10	9
Al Smith, Pitts.	35	1910	93	0	1	2.92	9	17	5
Total Pittsburgh	60	3600	173		2	2.88	19	27	14
Bernard Parent, Phil.	30	1586	73	3	2	2.76	9	12	6
Doug Favell, Phil.	33	1774	82	2	2	2.77	13	12	4
Bruce Gamble, Phil.	3	180	13	1	0	4.33	0	3	0
Total Philadelphie	59	3540	174		4	2.94	22	27	10
Lorne Worsley, Minn.	18	1088	45	0	0	2.48	4	8	6
Cesare Maniago, Minn.	27	1600	79	0	3	2.96	11	11	5
Gilles Gilbert, Minn.	16	912	56	0	0	3.68	5	6	2
Total Minnesota	60	3600	180		3	3.00	20	27	13
Gary Smith, Calif.	54	3110	178	2	2	3.43	16	36	3
Chris Worthy, Calif.	5	265	16	0	0	3.62	1	2	0
Bob Sneddon, Calif.	5	225	21	0	0	5.60	0	2	0
Total Californie	60	3600	218		2	3.63	17	40	3
Charlie Hodge, Vanc.	28	1587	83	0	0	3.13	13	11	3
George Gardner, Vanc.	13	662	44	0	0	3.98	3	7	1
Dunc Wildon, Vanc.	24	1171	82	1	0	4.20	2	16	1
Total Vancouver	57	3420	210		0	3.68	18	34	5
Roy Edwards, Detroit	32	1804	97	0	0	3.22	10	16	6
Jim Rutherford, Detroit	21	1038	63	3	1	3.64	5	10	2
Don McLeod, Detroit	13	638	54	2	0	5.07	3	6	0
Total Detroit	58	3480	219		1	3.77	18	32	8
Dave Dryden, Buffalo	4	140	8	1	0	3.42	0	1	0
Roger Crozier, Buffalo	40	2050	126	1	1	3.68	9	18	7
Joe Daley, Buffalo	26	1410	91	1	1	3.87	7	14	4
Total Buffalo	60	3600	228		2	3.80	16	33	11
Denis Dejordy, L.A.	48	2726	168	1	0	3.69	15	21	10
Jack Norris, L.A.	14	694	50	1	0	4.32	2	8	1
Total Los Angeles	57	3420	220		0	3.85	17	29	11

Les parties de lundi et d'hier ne sont pas incluses.



UNE GRANDE SENSATION — Le directeur de l'école de ski de Vancouver, Jim McConkey, s'en donne à coeur joie dans les pentes de ski de la montagne Whistler, près de Voncouver. McConkey est bien connu dans le monde du ski pour ses sauts audacieux et sa grande maitrise de la technique de ce sport d'hiver. (Téléphoto PC)

La maladie du siècle: le manque d'efforts physiques

AFP. — Le développement industriel du monde moderne, la concentration d'énormes masses humaines dans les centres urbains, la pollution de l'air, des cours d'eau et même de la mer, l'emploi souvent abusif de produits chimiques dans l'agriculture et l'élevage, tout cela constitue en quelque sorte une agression permanente contre la santé de l'homme et lui pose la question de la défense de son équilibre physique et psychique.

Des études approfondies ont été faites sur ce sujet dans le monde entier par des savants spécialisés en la matière. La conclusion à laquelle ils sont généralement arrivés est que le sport aura à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne de l'homme et que vers l'an 2,000, la pratique du sport deviendra une nécessité absolue, particulièrement pour les populations urbaines.

Dans une interview accordée à la revue soviétique "Strana Sovietov" ("Le pays des Soviets"), Anatoly Korobkov, directeur de l'Institut de recherches scientifiques sur la culture physique, de Moscou, insiste sur les méfaits du manque d'exercices de l'homme de notre époque et sur les conséquences de cette façon de vivre sur sa santé.

A ce propos, Korobkov cite un autre savant soviétique, A. Berg, selon lequel au milieu du siècle dernier, la force musculaire de l'homme et des animaux domestiques produisait 94% de l'énergie totale qui était alors utilisée sur Terre, alors que ce pourcentage n'est actuellement que de 1% et que, d'ici une trentaine d'années, vers l'an 2000, il sera réduit à zéro.

SPORT — NECESSITE ABSOLUE

Si la médecine moderne et les ressources matérielles d'une société évoluée permettent à l'homme de prolonger sensiblement la durée de sa vie — on estime qu'en l'an 2,000, l'âge moyen en URSS sera de 90 ans — il n'en demeure pas moins que son mode de vie actuel est à l'origine d'un grand nombre de maladies, en raison précisément de l'insuffisance d'exercices physiques.

Le professeur Korobkov affirme que l'hypodynamie (insuffisance d'efforts physiques) est la maladie du siècle et qu'elle est la cause directe de la neurasthénie, de l'obésité, de l'infarctus et de certaines autres affections nerveuses qui entraînent une usure prématurée de l'organisme humain. Avec les progrès de l'industrie et le développement du système actuel de l'habitat, le mal risque de s'aggraver rapidement.

C'est pourquoi Korobkov considère le sport comme le seul moyen prophylactique sûr contre l'hypodynamie. En l'an 2,000, l'utilité et la nécessité de la pratique des sports deviendra évidente pour tout le monde, dit-il, en ajoutant: "Le sport sera un besoin naturel, comme l'est actuellement le sommeil".

Parlant des activités de l'Institut qu'il dirige, il déclare:

—Pour nous, les recherches scientifiques sur la culture physique et le sport sont avant tout des recherches sur la santé du peuple. L'établissement de records dans l'avenir est une question qui logiquement découle de ces recherches et en constitue une partie importante.

A propos de ces futurs records, un autre savant soviétique, Arcady Vorobiov, ancien champion du monde d'haltérophilie, devenu spécialiste de la médecine sportive, rappelle que lors de la réalisation de leurs performances mondiales, même les meilleurs athlètes ne se servent que d'une partie infime de leurs forces véritables, mais que la science n'a pas encore réussi à établir avec exactitude l'importance des réserves que recèle l'organisme humain.

LES RECHERCHES CONTINUENT

Pour cette raison, et pour bien d'autres, les savants poursuivent leurs efforts dans plusieurs directions. Les uns se consacrent aux recherches sur la génétique, sur la biologie, la physiologie, les autres aux recherches sur la biochimie, sur la psychologie, sur le régime alimentaire des athlètes, etc...

Lorsque la science aura fourni une réponse aux questions non encore résolues dans ce domaine, on pourra s'attendre à des records à présent insoupçonnés.

Il n'est pas sans intérêt de faire un rapprochement entre les conceptions de ces savants soviétiques et celles d'un spécialiste australien de médecine sportive, le docteur Brian Carrigan, qui estime lui aussi que "l'homme n'a encore atteint que 75% de ses capacités et que ses limites sont déterminées non pas par des caractéristiques physiques et physiologiques, mais surtout par des facteurs psychologiques dont l'action détermine d'abord les possibilités d'entraînement et ensuite et surtout les possibilités de se réaliser totalement en compétition".

Si à ces recherches sur le plan purement scientifique on ajoute celles faites sur le plan du perfectionnement des méthodes d'entraînement et de fabrication de l'inventaire sportif, il devient clair que les records actuels ne seront plus qu'un souvenir lointain en l'an 2,000.

"Pas de succès dans le sport sans l'aide de la science", proclame Vorobiov. Cependant, il ne faut pas que cette aide se retourne contre les athlètes, comme cela arrive trop souvent de nos jours, où les "défatigants" de toutes sortes, sans parler des différents produits dopants, sont largement utilisés avant et pendant les compétitions sportives.

Villeneuve l'emporte

THETFORD MINES — L'équipe de Villeneuve l'a emporté en surtemps par 3 à 2 sur les porte-couleurs de Sainte-Marie de Beauce, hier soir, dans la première ronde du tournoi provincial de hockey bantam qui se déroule actuellement à Thetford.

Pour les vainqueurs, Martin Bergeron a obtenu deux buts dont celui de la victoire après 4 minutes et 6 secondes de jeu, en plus de mériter une assistance sur le but réussi par Serge Parent. Michel Tremblay a récolté trois aides.

Les buts des perdants appartiennent à Claude Poulin et à Normand Chateauneuf. Michel Audy a reçu deux mentions d'assistance.

Dans une autre joute, le club de Warwick a défait les représentants de Black Lake par 5 à 2.

L'autre rencontre devant opposer l'équipe de Saint-Rédempteur au club de Coleraine a été remise à une date ultérieure. Les porte-couleurs de Saint-Rédempteur n'ont pu faire leur voyage à cause de la tempête.

ROULEZ CONFORTABLEMENT



EN TOUTE SECURITE

RESSORTS
POUR AUTOS ET CAMIONS
- COUSSINETS DE SUSPENSION
- TANDEM
- RESSORTS A BOUDIN
- "KING PIN"
- AIR LIFT
- COLONNE DE DIRECTION
- AMORTISSEURS



OUVERT SUR SEMAINE DE 8H. JUSQU'A 2H.30 DU MATIN
LE SAMEDI, FERME TOUTE LA JOURNEE

ALPHONSE BLONDEAU & FILS LTEE
145 BOUL. DES CEDRES, QUE.
En arrière du Colisée
TEL.: 626-6941
UN SEUL ENDROIT A QUEBEC!

Jean-Claude Killy



"Patiner" en ski pour vous améliorer

Au cours de ma carrière, j'ai gagné plusieurs épreuves tout simplement parce que je "patinais" pour aller plus vite entre les portes et afin d'être en meilleure position en vue du prochain tournant.

Mais "patiner" n'est pas une chose réservée aux compétiteurs. Cela peut avoir comme résultat de donner plus de confiance à un coureur. De plus, le fait de "patiner" au début d'une journée de ski vous réchauffera et vous mettra dans le meilleur esprit possible. Je crois que c'est important si vous voulez vous améliorer.

En pratiquant à "patiner" en skis, vous développerez un meilleur équilibre et ce que nous appelons l'indépendance des jambes. Il s'agit de pouvoir skier sur une jambe sans tenir compte de l'autre, chose très importante dans le ski moderne. De plus, vous apprendrez à obtenir un meilleur contrôle et vous augmenterez la force de muscles très importants comme ceux des chevilles, des genoux et des hanches.

Voici comment "patiner" en skis. Comme on peut le voir sur la vignette, je pousse sur le ski arrière et je glisse sur le ski avant. Mais, avant tout, le haut du corps et les hanches pivotent et pointent en direction du ski avant.

Après avoir poussé avec le ski arrière, je le ramène rapidement à côté du pied avant tout en le levant pour ne pas qu'il porte sur la neige.

Tout mon poids porte alors sur le ski avant. L'autre ski demeure élevé et reste plus ou moins parallèle au ski qui glisse au moment où je pivote en direction opposée. Et je continue ainsi à mesure que j'avance. Que voulez-vous que je vous dise de plus C'est comme si j'avais des patins dans les pieds.

Mais voici quelques autres conseils. Au début, ne vous servez pas de vos bâtons... ils pourraient vous nuire. Plus tard, apprenez à garder les bâtons parallèles à la pente.

Avant de pousser sur le ski arrière, vous pouvez essayer de rouler les hanches et le genou vers

Chez Val Royal La Salle c'est TOUJOURS d'équerre

VENTE 40-20

4,020 minutes de vente à prix toujours d'équerre, les 17-18-19-20 et 24-25-26-27 février 1971

PANNEAUX PREFINIS
DE GRAND LUXE — 1re QUALITE



VERITABLE NOYER RUSTIQUE
VERITABLE CEDRE NOUEUX
VERITABLE BOIS DE ROSE

SPECIAL
"PRIX D'EQUERRE"

$9.95
LE PANNEAU
PRIX AU COMPTOIR

N'OUBLIEZ PAS QUE LA VENTE DE PANNEAUX PREFINIS A $3.39 DE LA SEMAINE DERNIERE SE POURSUIT CETTE SEMAINE

VAL ROYAL — LA SALLE
CENTRES DE RÉNOVATION

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 FEV. 1971
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

POUR FINIR VOTRE PLAFOND

PANNEAUX DE STYROTEX
MOUSSE DE POLYSTERENE BLANCHE
TRES LEGERS
PEUVENT ETRE COLLES OU FIXES AVEC CRAMPONS
REG. $1.29 ch.
SPECIAL "PRIX D'EQUERRE"
79¢ CH.

FINISSEZ VOTRE SOUS-SOL AVEC

MIXCOTE
REVETEMENT FACILE A APPLIQUER, IL DONNE L'ALLURE D'UN PLATRE RUSTIQUE ET DECORATIF, IL SUFFIT D'AJOUTER DE L'EAU. S'APPLIQUE SUR MURS OU PLAFONDS EN CIMENT OU EN BOIS. N.B. POUR APPLICATION SUR BOIS, IL FAUT APPLIQUER UNE COUCHE DE FOND.
"PRIX D'EQUERRE"
SAC 25 LB $3.65 | SAC 50 LB $6.90

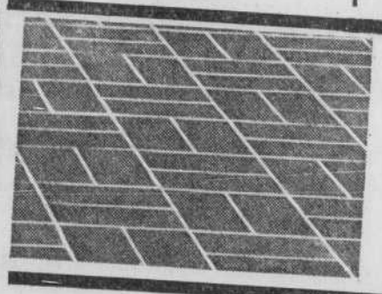
POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE
PLANCHES ENTIEREMENT RECOUVERTES DE VINYL
DONNENT UNE APPARENCE DE BOIS — DISPONIBLES EN IMITATION DE TECK OU BOIS DE ROSE

8" x 24" "PRIX D'EQUERRE"	$2.35	10" x 24" "PRIX D'EQUERRE"	$2.80
8" x 36" "PRIX D'EQUERRE"	$3.55	10" x 36" "PRIX D'EQUERRE"	$4.10
8" x 48" "PRIX D'EQUERRE"	$4.45	10" x 48" PRIX D'EQUERRE"	$5.30

PLANCHES DE PARTICULES DE BOIS
5/8" x 12" x 96" POUR BIBLIOTHEQUES OU TABLETTES DE GARDE-ROBES — "PRIX D'EQUERRE" $1.49

PANNEAUX PREFINIS
VAL ROYAL - LA SALLE
BLANC COLONIAL
1re QUALITE PANNEAU 4' x 8'
SPECIAL "PRIX D'EQUERRE"
$4.49 CHACUN PRIX AU COMPTOIR

PANNEAUX PREFINIS
CEDRE D'ETE
NOUEUX - 1re QUALITE
IMPRIME PANNEAU 4' x 8'
SPECIAL "PRIX D'EQUERRE"
$5.95 CHACUN PRIX AU COMPTOIR

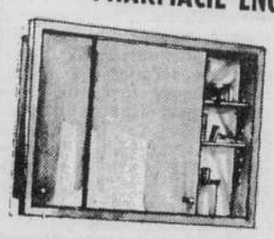


TUILES DE TERRACOTA POUR PLANCHERS - "SERVAIS"
ROUGE BRIQUE
8" x 4" x 3/8"
"PRIX D'EQUERRE"
18¢ CH.



HOTTE DE VENTILATION
"NUTONE" POUR CUISINE
Emaillée cuivre - Largeur 30" - Contrôles séparés pour ventilateur et lumière. Moteur 1 vitesse.
"PRIX D'EQUERRE" ch. $23.99

PHARMACIE ENCASTREE



OUVERTURE 17¾" x 23½" BORDURE CHROMEE, TABLETTES AMOVIBLES ET PORTES MIROIR COULISSANTES. FINIE EMAIL BLANC.
"PRIX D'EQUERRE" CHACUNE
$15.95

REDUCTION! - REDUCTION! - REDUCTION!

CARREAUX DE PLANCHER
VINYLE AMIANTE
1re QUALITE
LIGNE DISCONTINUEE
GRANDEUR 1/16" x 12" x 12"
PRIX REGULIERS DE 20¢ à 24¢
SPECIAL "PRIX D'EQUERRE"
16¢ CH. PRIX AU COMPTOIR





BARDEAUX de CEDRE
noueux
Façon idéale de donner un style rustique à vos pièces. Facile à poser, très joli. Naturel, peut être teinté ou verni.
20 P.C. ENVIRON PAR PAQUET
"PRIX D'EQUERRE" $2.00 le pqt



PEINTURE CROWN DIAMOND LATEX INTERIEUR BLANC
$3.99 gal.
3 gal. $10.99
"PRIX D'EQUERRE"

325 DE L'ESPINAY, QUEBEC TEL.: 524-2478
DIVISION DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: DE 8.30 a.m. à 5.30 p.m. - JEUDI: DE 8.30 a.m. à 9.00 p.m. - VENDREDI: DE 8.30 a.m. à 5.30 p.m. - SAMEDI: DE 8.30 a.m. à 12.00

CHARGEX

● SERVICE DE LIVRAISON AVEC COMMANDE RAISONNABLE

sport local

BALLE-MOLLE

Les dirigeants de la Ligue Inter-Paroissiale de Lévis ont profité de la dernière réunion pour compléter la réglementation en vue de leur prochaine saison d'activités. Le Comité de l'exécutif semble très enchanté des décisions rendues, en guise d'une uniformation juste et nécessaire des deux futures sections, groupant quatre formations chacune. Présentement, ce comité en est à étudier les demandes de nouvelles formations intéressées à obtenir une franchise dans cette ligue. Nous savons de source officieuse que plusieurs éditions de l'an dernier, seraient de retour dans leur section; reverra-t-on les champions défendants, l'Hôtel-motel Kébécois et les finalistes du Salon de Barbier Olivier - Motel Rond-Point; de même que la Tabagie Chez Vital, le Edgar Carrier Ltée, Lemieux & Gingras, Pharmacie Samson, Centre d'Achats de Lévis, S.A.C.P. et autres. "Nous ne pouvons vous confirmer les formations présentement" de commenter le président Bernard Rancourt; "nous sommes en pleine sélection et plusieurs nouvelles demandes nous ont été adressées, mais la date limite a été fixée au 12 mars et l'on doit attendre avant de rendre publiques les nouvelles éditions de la ligue." Pour toute information, communiquez avec: Bernard Rancourt, prés. 837-9668, Jean-Paul Couture, v.-p. 837-7734, Marcel Carrier, directeur 837-8493, René Méthot, directeur 837-5380.

TENNIS INTERIEUR

Le Wilson de Marie Legendre a accentué son avance en tête grâce à une victoire de 8-4 sur le Dunlop. Très bien appuyée par Ghyslaine Marois, Barbara Roy s'est signalée par un gain de 6-1, 6-2 sur Céline Lapointe et Ginette Lamarre. Nicole Lemieux a obtenu l'étoile pour le Dunlop. Pour sa part, le Slazenger a remporté une troisième victoire consécutive au compte de 7-5 sur le Spalding pour s'approcher de la deuxième position. Nicole Deschênes et Suzanne Bernier ont causé toute une surprise en défaisant Renée et Danielle Gauthier 6-3, 6-4 alors que Audrey Robitaille a joué un bon match en compagnie de Lucette Morisset pour le Spalding.

HOCKEY INTERMEDIAIRE

La lutte pour l'obtention du championnat de la cédule régulière de la ligue de hockey Molson Intermédiaire de l'Est vient de prendre une autre tournure, suite aux deux revers que viennent de subir les meneurs, le Manoir Chaudière de St-Georges. Les Feuilles d'Erable Lévis-Lauzon ont encore le titre à la portée de la main mais leur tâche ne sera pas des plus faciles même s'ils n'ont que quatre points de retard avec une partie en main. L'équipe qui sera à surveiller au cours des prochaines joutes sera le Boa-Ski de La Guadeloupe qui talonne sérieusement en troisième place. Ses élans ont donné de bons fruits lorsque récemment il a blanchi le Manoir Chaudière au compte de 6-0. La Taverne La Chope de Québec devra tout probablement se contenter d'une quatrième place au classement finale mais le clan fera parler de lui dans les séries éliminatoires. Vendredi le 12 février l'équipe a remporté un précieux gains de 8-6 sur le Manoir Chaudière, dirigée à l'attaque par Guy Black et Guy Morel qui ont compté chacun deux buts. Durant ce match très rude et disputé devant près de 1,300 personnes, les autres compteurs de La Chope ont été Jean Dufour, Marc Dufour, Jean Therrien et André Drolet. Roger Côté a aussi marqué à deux reprises pour le Manoir Chaudière alors que le pointage a été complété par Jean Michaud, Jacques Royer, Jean Lévesque et Yves Veilleux.

JUNIOR "B"

Le Plaza de St-Romuald a pratiquement mis le cap sur le championnat de la cédule régulière de la Ligue de hockey Junior "B" de l'Est, vendredi à Donnacona, lorsqu'il a disposé de la formation locale au compte de 11-2. La seule combinaison qui demeure valable pour mettre en doute ce premier championnat est que Le Plaza perde ses cinq dernières joutes pendant que les Dragons triomphent dans ses six dernières rencontres. Martial Audet et Pierre Vallée y sont allés de chacun un truc du chapeau pour donner un gain de 11-2 au Plaza de St-Romuald. Gilles Munroe a enfilé deux buts alors que le pointage a été complété par Réjean Gagnon, Clément Vallières et Michel Cadrin. Le Plaza a pris les devants 3-0 en première période et menait 6-1 à la fin du deuxième engagement. Les filets du Donnacona ont été réussis par Denis Frenette et Pierre Raymond. Le Quincaillerie Roy Lévis - Lauzon a tenu tête aux Dragons de St-Georges durant deux périodes également vendredi, mais il a failli à la tâche en dernière période alors que les visiteurs ont marqué à trois reprises pour briser une égalité de 3-3 et triompher au compte de 6-3. Pierre Mathieu et François Vachon ont compté à deux reprises chacun pour les Dragons. Marcel Drouin s'est également signalé à l'attaque avec un but et deux passes. L'autre but a été réussi par Normand Jacques. Les compteurs du Quincaillerie Roy Lévis - Lauzon ont été Denis Carrier, Jean-Yves Fournier et Laurent Clavet. La joute de dimanche devant opposer le Donnacona au Plaza de St-Romuald a été remise en raison de la mauvaise température.

CARNAVAL

FRANC SUCCES en fin de semaine dernière. Les joueurs de l'extérieur qui étaient au nombre de 59 se sont particulièrement signalés en remportant la majorité des titres. Dans le simple masculin, Ian Novotny de Toronto a difficilement disposé de Han Sandager de New York 15-10, 17-16 dans une rencontre beaucoup plus serrée que ne l'indique le pointage. Dans le simple féminin, Mireille Caza de Montréal s'est ralliée brillamment pour l'emporter 7-11, 11-7, 11-3 contre Rosane Lyne d'Ottawa. L'équipe de Québec composée de Jean-Marc Drouin et Gaétan Jean a bien failli causer une surprise dans le double masculin; en effet le duo du Centre Durocher a perdu en trois chaudes rencontres 17-15, 10-15, 15-6 contre Jean-Pierre Hardy de Montréal et Gaston Fréchette de Québec. Jeanne Hébert et Thérèse Plante ont bien joué une de leurs meilleures parties cette année, mais ce ne fut pas suffisant pour gagner contre Mireille Gaza et Carole Gagnon de Montréal qui sortirent victorieuses 15-8, 12-15, 15-12. Dans le double mixte, l'équipe torontoise formée de M. Vérity et Ian Novotny a eu le meilleur sur celle de Montréal, Mireille Caza et Fernand Bernier, gagnant 18-16, 15-5. Le tournoi groupait des joueurs de New York, Boston, Trois - Rivières, Montréal Toronto, Ottawa et Hull et ce fut certainement l'une des compétitions qui attirèrent le plus de joueurs étrangers.

TIR A LA CARABINE

Concours de tir à la carabine, calibre ".22", intérieur, les 27 et 28 février 1971 au Club des Castors — Tir à la Carabine Enr. 9080, boul. du Jardin, Orsainville. L'ouverture est à 9.00 hres a.m. Aucune inscription ne sera prise après 1.20 hre p.m. le dimanche. Le classement sera comme suit: Maître, Expert, Tireur d'Elite, Amateur, Non classifié, Dame et Junior. Pour renseignements: Gilles Rondeau — 626-2890: Richard Carmichael — 626-2084.

AUTOMOBILE

Pour tous ceux qui sont intéressés à faire du sport automobile et qui n'attendent qu'une bonne occasion pour commencer, le Club PERFORMANCE DE QUEBEC organise une série appelée "INITIATION AU RALLYE". Les principales caractéristiques de ces 5 rallyes sont les suivantes: 1—Strictement réservés aux débutants. 2—Difficultés graduées. 3—Courte période de théorie (1-2 heure) avant chaque compétition. 4—Aucun équipement spécial n'est autorisé. 5—A la portée de tout genre et toute marque de voitures. 6—Equipement de rallye à gagner (1er prix: Twin master d'une valeur de $125.00).

Voilà donc une série d'épreuves à la portée de tous. La première de ces compétitions aura lieu le 28 février et le départ se fera à une heure à la STATION MARC RIOUX, 280, 47e Rue Ouest, Charlesbourg.

COURSE DE CHIENS

Lucien Therrien, de St-Emile, a terminé la saison 1971 en beauté alors qu'il a ajouté une autre victoire à son palmarès déjà imposant. En effet, Therrien a été couronné vainqueur du Dog-Derby de St - Georges de Beauce en fin de semaine. Therrien a devancé Jean Bastien, du Village Huron par 39 secondes au temps combiné des deux étapes de 11 milles. C'est à l'épreuve de dimanche que Therrien a montré son savoir faire alors qu'il franchit le parcours en 42 minutes et 10 secondes. Par ailleurs Jean - Baptiste Carrier, de Québec, est arrivé en troisième position. Réjean Dubé, de St - Emile, a mérité la quatrième position. Dubé a accusé un retard dimanche quand il s'était classé au premier rang samedi. 20 coureurs ont participé à ce Dog - Derby. Une bourse de $1,000.00 a été distribuée entre tous les "mushers" et les trophées Molson ont été accordés aux plus méritants.

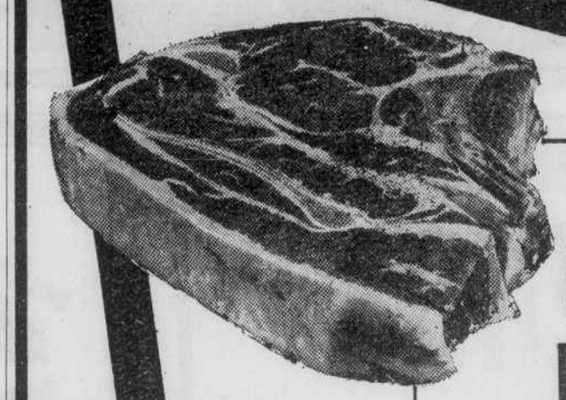
Trans-Québec

ARTICLES DE QUALITE!

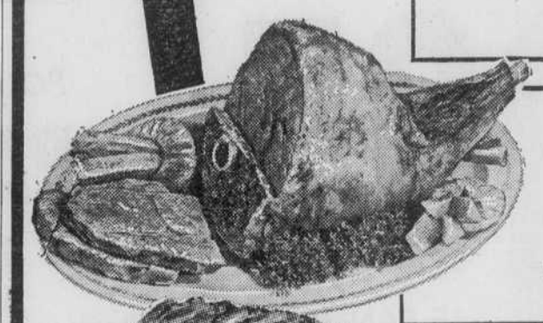
FORM
La vent

UNE RECETTE REUSSIE
INGREDIENTS:
De bons aliments ● de bons prix ● un service impeccable = Satisfaction chez TRANS-KEBEC

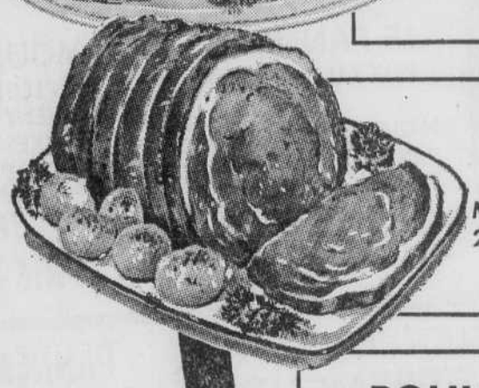
FRUITS ET



ROUGE OU BLEU
ROTI DE PALETTE
COUPE REGULIERE
LA LIVRE .65

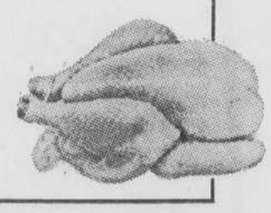


GIGOT D'AGNEAU
JEUNE ET TENDRE IMPORTE
LA LIVRE .69



JAMBON MIDGET DUBRISSON
MAIGRE, DESOSSE
2½ à 4 LB
LA LIVRE .79

POULET
2 à 3 LB - CAT. 'A', CANADA
CONGELE - EVISCERE
LA LIVRE .27



NOS COUPES PARFAITES FONT TOUTE LA DIFFERENCE

CUISSES DE POULET — FRAICHES, POUR GRILLER — LA LIVRE .49
BACON TRANCHE — SANS COUENNE, SODOR — LA LIVRE .63
BOEUF HACHE — FRAIS, MAIGRE — LA LIVRE .59
SAUCISSE FRAICHE — LA BELLE FERMIERE PUR PORC — LA LIVRE .69
LARD SALE — MAIGRE, ENTRELARDE — LA LIVRE .63
CHAPON — CATEGORIE 'A', CANADA CONGELE, EVISCERE — LA LIVRE .49

TETE FROMAGEE — HYGIENIC — BOL 10 ONCES .4
SAUCISSE FUMEE — HYGIENIC — LA LIVRE .5
JAMBON EPAULE — SANS JARRET, MAPLE LEAF — LA LIVRE .4
SMOKED MEAT — COORSH — 4 ENV. 2 ONCES .8
EPERLANS — CONGELES, PRETS A CUIRE — CELLO 1 LIVRE .4
FILET DE SOLE — FRAIS — LA LIVRE .9

BAS PRIX TOUS LES JOURS

CEREALE POST ALPHABITS — BOITE 10 OZ .43
FROMAGE VELVEETA KRAFT — FORMAT 1 LIVRE .74
SHORTENING CRISCO — BOITE 3 LIVRES 1.28
BISCUITS LECLERC 4 DANS 1 — CELLO 32 OZ .89
POUDRE POUR BEBES JOHNSON — FORMAT 14 OZ .79
MOUCHOIR ROYALE — BLANC, ROSE, JAUNE, MOUCHOIRS POUR HOM GROS FORMAT — BOITE 333 BOITE 200 AU CHOIX .3

FORMULE 52
CAFE INSTANTANE NESCAFE — JARRE 6 OZ 1.29
LAIT INSTANTANE CRINO — BOITE 3 LB 1.46
COFFEE MATE COUPE-CAFE — BOCAL 11 OZ .89
BREUVAGE ALLEN ORANGE, RAISINS OU FRUITS PUNCH — BOITE 48 OZ .37
JUS DE RAISIN WELCH — JARRE 24 OZ .51

LA VENTE QUI NE FINIT JAMAIS
BREUVAGE CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK — BOITE 2 LB 1.06
JUS DE TOMATE DEL MONTE, FANTAISIE — BOITE 19 OZ .16
MARGARINE COLOREE, MOLLE, PARKAY — BOITE 1 LB .56
GRUAU PRE-CUIT ROBIN HOOD — FORMAT 10 OZ .40
SOUPE AUX TOMATES, AYLMER — BOITE 10 OZ .13

52 SEMAINES D'EPARGNES
POIS ET CAROTTES TRANCHES, IDEAL — BOITE 19 OZ .24
TOMATES AYLMER, CHOIX — BOITE 28 OZ .38
SAUCE A LA VIANDE, FREDDY POUR SPAGHETTI — JARRE 24 OZ 1.29
SPAGHETTI CATELLI SAUCE TOMATES ET FROMAGE — BOITE 19 OZ .27
PAIN DE VIANDE PREM — BOITE 12 OZ .66

LA VENTE QUI NE
FEVES AU LARD CLARK, SAUCE TOMATE
FARINE PANCA AUNT JEMIMA
EPICES ACCENT
SEL FIN SIFTO
AIGLEFIN ET FRITES, HIGH LINER

ON PRENDRA SOIN DE VOUS

ULE 52 52 SEMAINES D'ÉPARGNES
e qui ne finit jamais

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

BAS PRIX TOUS LES JOURS

LEGUMES

POMMES DE TERRE
NOUVEAU-BRUNSWICK - NO 1
SAC 10 LIVRES .33

BANANES SNACK
JAUNES ET FERMES, PETITS FRUITS
LA LIVRE .12

TOMATES
FLORIDE - NO 1
CELLO 2 LIVRES .59

RAISINS ROUGES
EMPEREUR CALIFORNIE NO 1
LA LIVRE .29

NAVETS
CANADA - NO 1
CELLO 2 LIVRES .10

8 5 9 9 9 7 9

Surveillez les étiquettes de tablettes

FORMULE 52

BIENVENUE A UN NOUVEAU MEMBRE
Trans-Kébec
MARCHE DUMONT ENR.
EPICIER-BOUCHER-LICENCIE
ST-LAMBERT, CTE LEVIS
TEL.: 889-2277

FORMULE 52

DESODORISANT SOFT & DRY ANTISUDORIFIQUE	FORMAT 3 OZ	1.09
CIRAGE LIQUIDE ESQUIRE LANOL BLANC	CH.	.39
CIRE LIQUIDE SUCCES	CONT. 27 OZ	.99
POLI A MEUBLES PLEDGE REGULIER OU CITRON	FORMAT 6½ OZ	.77
DETERGENT LIQUIDE LUX	CONT. 32 OZ	.89
DETERGENT BLUE JET	FORMAT 5 LB	1.69
EMPOIS NIAGARA VAPORISATEUR	FORMAT 14 OZ	.59

PRIME DE LA SEMAINE
ROMAN D'ESPIONNAGE ET D'AVENTURES
Collection française "Le Masque Noir".
Choix de plusieurs titres et auteurs.
SPECIAL: 4 POUR .99



alpha
L'encyclopédie qu'on lit facilement, alpha, c'est tout l'homme et son univers en couleurs à la portée de tous!
Par fascicule .59
Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT. RELIURE "alpha" peut contenir jusqu'à 18 fascicules. .99

FINIT JAMAIS

	BOITE 28 OZ	.41
KE	BOITE 16 OZ	.29
	FORMAT 4 OZ	.99
	BOITE 2 LB	.19
	FORMAT 16 OZ	.59

52 SEMAINES D'EPARGNES

DILL PICKLES ENTIERS, HABITANT	JARRE 24 OZ	.46
TASTY BAKE MAZOLA	FORMAT 3 OZ	.24
ANANAS TRANCHES, DEL MONTE	BOITE 19 OZ	.40
SALADE AUX FRUITS, DEL MONTE FANTAISIE	BOITE 19 OZ	.44
GELEE ROYAL CERISES, FRAISES, FRAMBOISES OU ORANGE	BOITE 3¾ OZ	.08

LA VENTE QUI NE FINIT JAMAIS

CONFITURE FRAISES AVEC PECTINE CARMELITE	JARRE 24 OZ	.50
SIROP DE TABLE AUNT JEMIMA	BOUT. 16 OZ	.39
RINCE-BOUCHE COLGATE 100	FORMAT 6 OZ	.64
PATE DENTIFRICE CREST, SAVEUR REGULIERE OU A LA MENTHE	FORMAT FAMILIAL	1.01
SPRAY NET HELEN CURTIS, ROUGE	FORMAT 6 OZ	.82

CHEZ TRANS-KEBEC

tribune libre

Bravo aux nageurs du club Orléans Inc.

Beauport, 15 février 1971

M. Claude Larochelle,
Chronique du sport,
a-s Le Soleil Ltée,
Québec.

Cher Monsieur,

Dans le journal de lundi, le 15 février, dans la chronique "Sport-carnaval, discipline natation, nous constatons une fois de plus que le compte rendu ne rend pas justice à tous les clubs participants.

En effet, je reconnais que le club Sainte-Foy a des compétiteurs de valeur, mais il ne faudrait pas oublier les mérites de certains nageurs des autres clubs. Je veux citer ici la place qu'occupe le club de natation Orléans Inc., qui s'est classé, par le nombre de points, en deuxième place et qui a fait très bonne figure.

Malheureusement, il est regrettable d'avoir à prendre cette initiative pour faire reconnaitre le mérite de nos jeunes qui, malgré le manque d'encouragement et le peu de publicité que les journaux nous fournissent, réussissent à percer.

Je me permets de porter le fait à votre attention, étant donné que ce n'est pas la première fois que cela se produit. Vu qu'en fin de semaine prochaine, le 20 février, il y aura une autre compétition de natation, nous espérons que vous en profiterez pour donner justice à tous.

Bien à vous,

Mme Gemma Poulin, secrétaire,
Club de natation Orléans Inc.
et secrétaire de l'Association
de natation de la région de Québec.

P.S. Une rétractation serait appréciée.

Le Canada loin en arrière dans le patinage artistique

LYON (AFP) — Le championnat du monde masculin de patinage artistique, dès son début, a pris l'aspect d'un duel entre le champion d'Europe, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela, et le champion de France, Patrick Pera.

La matinée fut en faveur du Français et l'après-midi, davantage favorable au Tchécoslovaque.

En effet, après l'exécution des deux premières figures, Pera possédait 8.4 points d'avance sur Nepela et se trouvait en tête dans le classement particulier de cinq juges sur neuf.

Seuls, à ce moment, les officiels de l'Allemagne de l'Est, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie et de l'URSS avaient préféré les figures tracées par Nepela à celles dessinées par Pera.

Ceci constituait une certaine sensation, car, avant l'ouverture de la compétition, on se demandait si Pera n'allait pas souffrir de sa longue inaction due à une blessure au pied qui l'avait d'ailleurs écarté du championnat d'Europe.

La troisième figure au début de l'après-midi permettait à Nepela de reprendre 2 points au Français. Ceci pourrait paraître peu, mais, en réalité, cela devenait important si l'on se référait au classement majoritaire. En effet, le juge italien, à partir de ce moment, classait pour sa part Nepela avant Pera. Avec cinq juges en sa faveur, le Tchécoslovaque devenait leader du championnat bien que comptant alors 6.4 points de retard.

Les classements, tant au total des points qu'à la majorité des juges, devaient se trouver en harmonie à l'issue du quatrième exercice obligatoire. Pera, en effet, se déconcentrait et ratait en partie la figure alors que, peu de temps auparavant, Nepela, confirmant une fois encore combien son système nerveux est équilibré, avait fort bien patiné.

Cette fois, c'était le juge japonais qui basculait dans le camp du Tchécoslovaque qui se retrouvait avec 2.6 points d'avance. Seuls, les juges anglais, américain et français conservaient Pera à la première place.

Nepela et Pera ont dominé les autres concurrents au cours de cette première journée. C'est ainsi que le troisième, le Soviétique Tchetveroukhine se trouve déjà relégué à 40 points, le petit Allemand de l'Est Hoffmann à 69 points et le premier Américain Petkevich, à 70 points.

Pour sa part, le Canadien Tollar Cranston, en 16e place, accusait un fort retard de 104.6 points.

DANSEURS ET COUPLES

Chez les danseurs, les champions russes Ludmila Pachomova et Alexander Gorshkov ont pris une légère avance après les deux premières figures imposées avec un total de 100.4 points, contre 99.9 par les Américains Judy Schowmeyer et Jim Sladky et les Allemands de l'Ouest Angelika et Erich Buck.

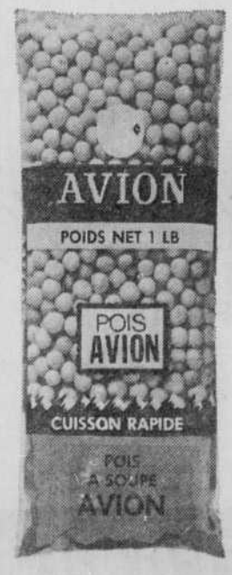
Les Canadiens Louise Lind et Barry Soper, à leurs premières armes dans de telles compétitions, occupaient le 11e rang avec 84.1 points.

Chez les couples, les Russes Ludmilla Smirnova-Andrel Suraikine ont pris les devants après les figures imposées avec un total de 104.2 points, devançant leurs compatriotes Irina Rodnia-Segei Milanov avec 102.6 et les Américains Jojo Starbuck-Kenneth Shelly avec 100.4.

Les Canadiens Sandra et Val Bezic occupaient le 9e rang avec 93.1 points.

Clay-Frazier retransmis en Alaska

NEW YORK (AFP)—Le nombre des candidats à la retransmission télévisée en circuit fermé du combat Frazier-Clay a encore augmenté. Les images du championnat seront envoyées également à Hong - Kong, en Indonésie et en Nouvelle-Zélande. D'autre part, il sera télévisé dans les cinquante Etats de l'Union et ce, pour la première fois depuis l'inauguration du système de télévision en circuit fermé car l'Alaska recevra aussi les images du combat qui seront retransmises dans l'Auditorium d'un collège d'Anchorage, pouvant contenir 5,000 personnes.



POIS A SOUPE
AVION
EXTRA-CUISANTS
EN VENTE dans tous les bons marchés D'ALIMENTATION

Kmart
A Division of the S. S. Kresge Company Limited

JOURS K

EN VENTE: MER. JEU. VEN. SAM. 24 • 25 • 26 • 27 FEV.

2 SYSTEMES D'ACHAT A VOTRE MAGASIN A ESCOMPTE Kmart
•COMPTANT
•CARTE DE CREDIT Kmart



VERRERIE "LORRAINE"

PRIX D'ESCOMPTE K mart **4.99** ch.
MER., JEU., VEN., SAM.

Bols, paniers, vases! Formes créées avec beaucoup de goût. Ambre/cristal; émeraude/cristal; améthyste/bleu/cristal; bleu/émeraude/cristal; mandarine.

ARTICLES DE PLASTIQUE DE COULEUR

PRIX D'ESCOMPTE K mart **2 pour 99¢**
MER., JEU., VEN., SAM.

Avocat, or ou paprika! Seau avec bec, passoire, plateau à coutellerie, panier à linge et plusieurs autres morceaux pratiques à ce très bas prix.

SERVICE DE VAISSELLE 16 MORCEAUX

NOTRE PRIX REGULIER 4.37 **3.47**
MER., JEU., VEN., SAM.

Service en céramique pour 4! Motifs de fleur bleue, marguerite jaune, lierre vert, tournesol. 4 de chacune: grande assiette; assiette pain et beurre, tasse; soucoupe.

REPRODUCTIONS ENCADREES

NOTRE PRIX REGULIER 11.77 chacune **7.77** chacune
MER., JEU., VEN., SAM.

Un vaste choix de paysages et de sujets de Mastercraft spécialement pour cette vente! Toutes de 24" x 36" entourées d'un cadre repoussé de 2".



PAQUET DE PAPIER D'EMBALLAGE

PRIX D'ESCOMPTE K mart **99¢** paq.
MER., JEU., VEN., SAM.

Papier d'emballage de fantaisie de première qualité à motifs variés. Pour mariage, anniversaire, etc. Chaque paquet contient 28 feuilles.

COFFRE A OUTILS EN METAL

NOTRE PRIX REGULIER 11.97 **9.88**
MER., JEU., VEN., SAM.

Coffre et couvercle d'une seule pièce 19" x 8¾" x 9" avec plateau géant! En acier doublé au fini en émail cuit rouge.

PORTE-DOCUMENTS NOIR

PRIX D'ESCOMPTE K mart **5.47**
MER., JEU., VEN., SAM.

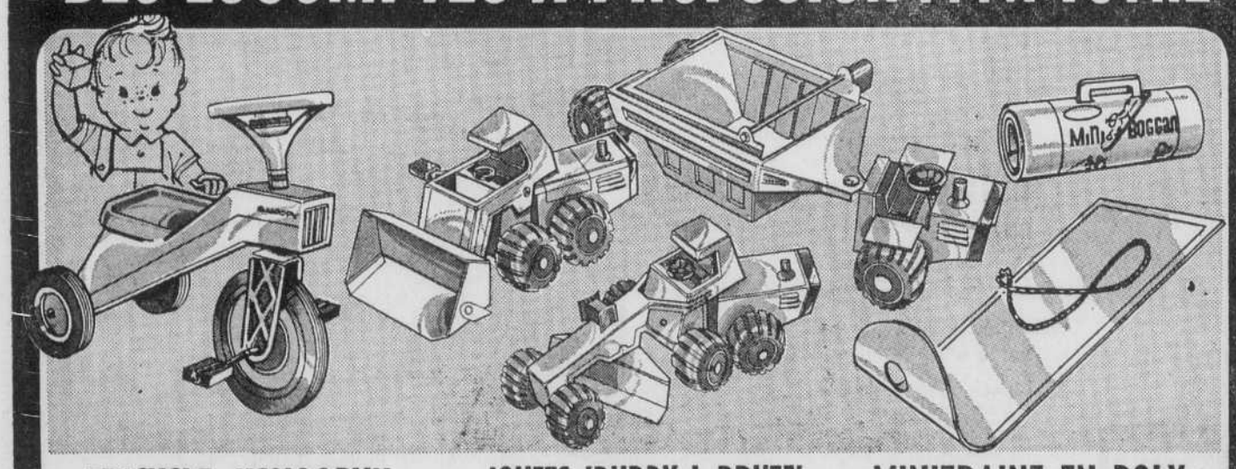
Idéal pour l'homme d'affaires! Solide mallette avec armature en métal, deux fermetures et confortable poignée.

ARCTIC POWER

PRIX K mart **1.47** boîte

Grosse boîte de 5 lb. Format géant de détersif à lessive Arctic Power! Maintenant à ce bas prix chez K mart!

DES ESCOMPTES À PROFUSION . . . À VOTRE MAGASIN FAMILIAL TOUT PROCHE



TRICYCLE "SNOOPY"

PRIX K mart **5.55**
MER., JEU., VEN., SAM.

Fabrication en polyéthylène résistant pour les enfants! Jolie combinaison de rouge et vert. Avec volant et klaxon.

JOUETS 'BUDDY L BRUTE'

NOTRE PRIX REGULIER 1.97 chacun **3 pour 4.00**
MER., JEU., VEN., SAM.

Fabrication robuste en acier. Niveleuse, buttair, camion à bascule disponibles! Munis de tous les accessoires comme les vrais.

MINITRAINE EN POLY

NOTRE PRIX REGULIER 1.97 **1.54**
MER., JEU., VEN., SAM.

Fabrication d'une pièce! 40" de longueur! Avec joli étui. Facile à ranger. Pèse 17 lb.



PILES K mart

NOTRE PRIX REGULIER 63¢ paq.
49¢ paq.
MER., JEU., VEN., SAM.

6 piles "D" résistantes dans chaque paquet!

BARIL A DECHETS

PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.28**
MER., JEU., VEN., SAM.

6 gallons! 15" x 13"! En plastique! Or, avocat, rouge.

SAC AIR CANADA

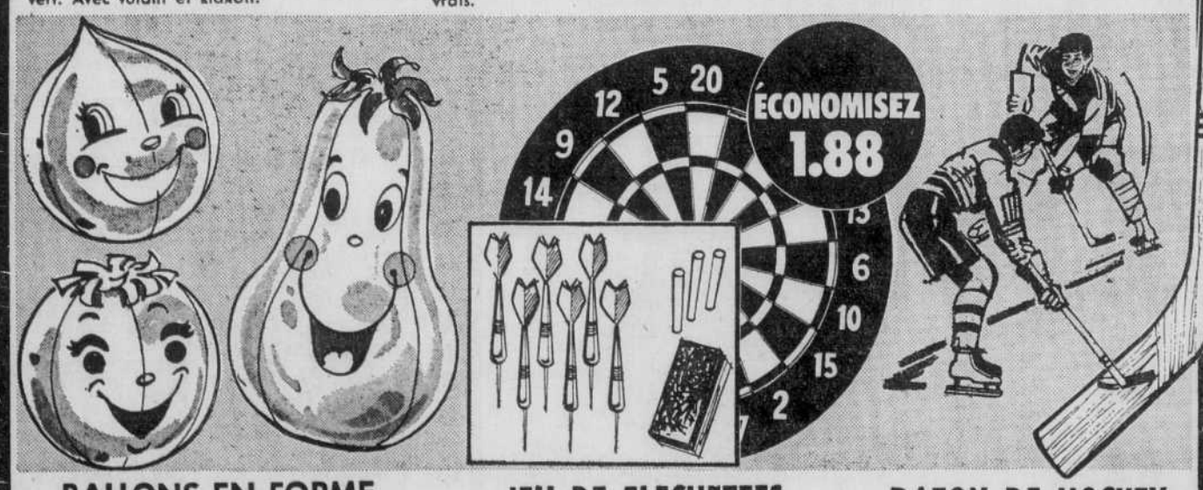
NOTRE PRIX REGULIER 1.66 **1.22**
MER., JEU., VEN., SAM.

En nylon caoutchouté avec glissière! 2 modèles!

SACS POUR ASPIRATEURS

PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.66** paq.
MER., JEU., VEN., SAM.

Paquet économique pour les modèles Hoover, Lewyt, Sunbeam ou C.G.E.



BALLONS EN FORME DE FRUITS

PRIX D'ESCOMPTE **58¢**
MER., JEU., VEN., SAM.

Adorables fruits en vinyle, pomme, poire, orange ou lime! Ils rient tous. De Idéal!

JEU DE FLECHETTES

NOTRE PRIX REGULIER 4.87 **2.99**
MER., JEU., VEN., SAM.

Comprend: cible, craie, brosse à effacer, 6 fléchettes en laiton dans un étui.

BATON DE HOCKEY

NOTRE PRIX REGULIER 2.27 **1.74**
MER., JEU., VEN., SAM.

Bâton "Victoriaville" courbé avec manche laminé.



VADROUILLE O'CEDAR

NOTRE PRIX REGULIER 3.49 **2.47**
MER., JEU., VEN., SAM.

- Angle de travail exclusif
- Large éponge durable
- Armature plaquée chrome à l'épreuve de la rouille.

VADROUILLE ZOOM-A-LON O'CEDAR

NOTRE PRIX REGULIER 3.49 **2.47**
MER., JEU., VEN., SAM.

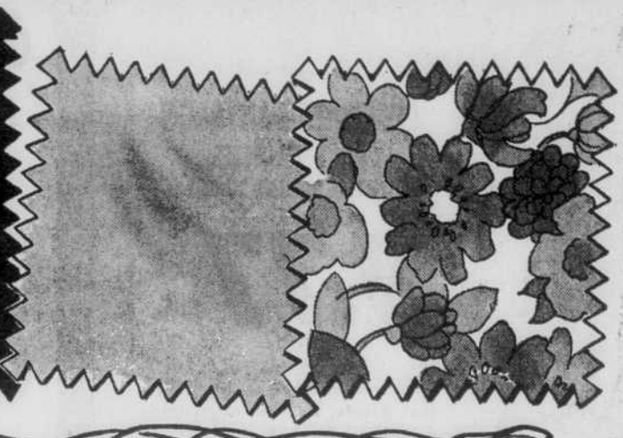
- La seule vadrouille à action magna-statique.
- Ramasse la poussière que les autres vadrouilles oublient.

LES ÉCONOMIES COMMENCENT AVEC LES ESCOMPTES K mart

BONANZA D'ESCOMPTES



Spéciaux pour couture





COUPONS CRIMPKNIT & CRIMPLENE

NOTRE PRIX REGULIER 7.83 le coupon

5.74 LE COUPON

MER. JEU. VEN. SAM.

100% polyester! Pèse 11 - 12 on.! Coupons de 1½ verge! Teintes unies à texture de crêpe! Choix de marine, orange, rose, bleu, jaune, lilas, rouge, menthe, turquoise ou blanc.

TISSU A LA VERGE

NYLON IMPRIME IMPORTE 'CREPE DE CHINE'

45" de largeur — Teintes et imprimés variés. PRIX K mart **83¢** vge

IMPRIMES 'BIKINI' 100% COTON
44"/45" de largeur. Plusieurs teintes et imprimés. PRIX K mart **99¢** vge

IMPRIMES 'MELISSA' INFROISSABLES
50% polyester de Fortrel & 50% rayonne Avril! 44"/45" de largeur. Plusieurs teintes et imprimés. PRIX K mart **1.23** vge

CREPE 100% POLYESTER
Largeurs de 44"/45". Lavable. Sèche en s'égouttant. Ne froisse pas. Plusieurs nouvelles teintes dont le blanc. NOTRE PRIX REGULIER 2.57 vge **1.73** vge

MER. JEU. VEN. SAM.



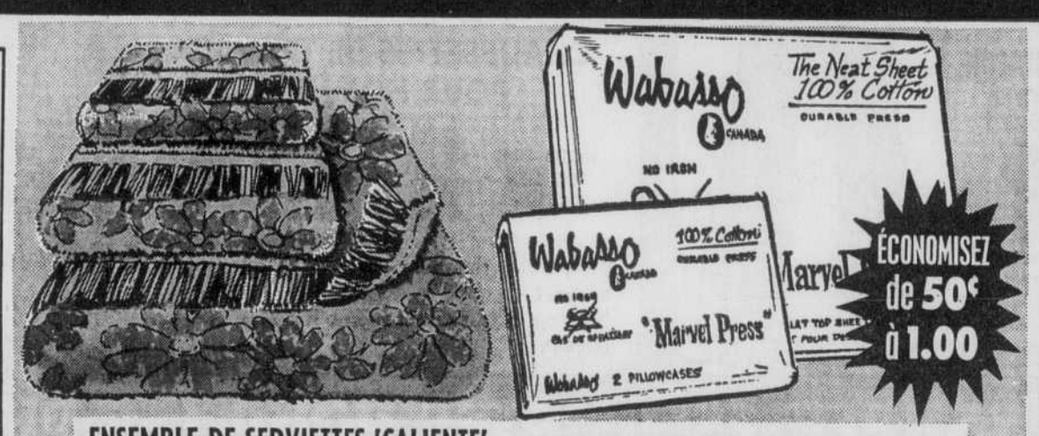
COUVRE-LIT REVERSIBLE

NOTRE PRIX REGULIER 6.87

4.99

MER. JEU. VEN. SAM.

Couvre-lit Diana d'environ 81" x 100"! Jolis motifs de jacquard à rebords ourlés. Vert, bleu, rouge.



ENSEMBLE DE SERVIETTES 'CALIENTE'

Motifs floraux réversibles en vert, or, bleu ou rouge.

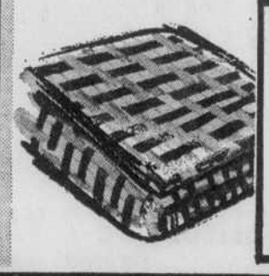
DEBARBOUILLETTE 12" x 12" PRIX K mart **41¢** ch.

ESSUIE-MAIN 15" x 25" PRIX K mart **74¢** ch.

SERVIETTE DE BAIN 20" x 42" PRIX K mart **1.34** ch.

LITERIE BLANCHE 'MARVEL PRESS'

	NOTRE PRIX REGULIER	MER. JEU. VEN. SAM.
TAIES D'OREILLERS 42"	1.87 pre	1.37 pre
DRAP POUR LIT SIMPLE 72" x 100"	3.87 ch.	2.87 ch.
DRAP POUR LIT DOUBLE 81" x 100"	3.97 ch.	3.17 ch.
DRAP CONTOUR SIMPLE 39" x 75"	3.87 ch.	2.87 ch.
DRAP CONTOUR DOUBLE 54" x 75"	3.97 ch.	3.17 ch.



SERVIETTE DE BAIN

NOTRE PRIX REGULIER 87¢

64¢

MER. JEU. VEN. SAM.

Format de 20" x 40"! Serviette à carreaux en plusieurs teintes.

SERVIETTES DE BAIN

PRIX D'ESCOMPTE K mart

1.89

MER. JEU. VEN. SAM.

Format de 22" x 42". Jolis motifs.



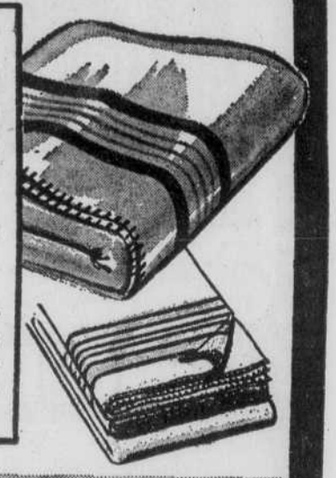
COUVERTURE DE FLANELLETTE

PRIX D'ESCOMPTE K mart

2.47

MER. JEU. VEN. SAM.

70" x 90"! Couverture blanche décorée d'une bordure de couleur; extrémités surjetées.





CARPETTE DE DUVET

NOTRE PRIX REGULIER 3.97

2.99

MER. JEU. VEN. SAM.

Carpette Derby 100% polyester de forme ovale avec dessous de latex. Frange tout autour. 21" x 36". Jolies teintes décoratives.



ENSEMBLE DE SALLE DE BAINS

NOTRE PRIX REGULIER 6.77

4.99

MER. JEU. VEN. SAM.

Polyester & rayonne! Motifs surélevés en spirale! Tapis ovale de 24" x 36" à dessous de latex. Housse de toilette assortie. Teintes décoratives.



FIBRE A TRICOTER EN NYLON DOUBLE

OU FIBRE 50% LAINE 50% NYLON

NOTRE PRIX REGULIER 37¢ balle **3** balles **77¢**

MER. JEU. VEN. SAM.

Une aubaine pour les tricoteuses! Idéale pour plusieurs articles! Balle de 1 on. Plusieurs teintes au choix.



TABLETTES EN PAQUET PRIX K mart **4** paq. **88¢**
'Mars' et 'Snickers'.

SAC DE 12 ON. **TWISTERS & LACES** PRIX D'ESCOMPTE K mart **2** sacs **53¢**
MER. JEU. VEN. SAM.
Réglisse ou aux fraises.

SAC DE 7 ON. **BONBONS CONTINENTAL** PRIX D'ESCOMPTE K mart **4** sacs **97¢**
MER. JEU. VEN. SAM.
Humbugs - bonbons aux fruits - menthes, etc.

SAC DE 8 OZ **MAIS SOUFFLE** PRIX K mart **2** sacs **44¢**
Les enfants l'adoreront!

SAC DE 2 LB **BISCUITS** PRIX D'ESCOMPTE K mart **63¢** sac
MER. JEU. VEN. SAM.
Citron, gingembre, gruau, chocolat.



TAPIS TRESSE OVALE

NOTRE PRIX REGULIER 57.77 **39.87**

MER. JEU. VEN. SAM.

Tapis en nylon à 3 brins à ce très bas prix! Environ 8½ pieds par 11½ pieds. Choix de avocat ou rouge.

K mart AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS · 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert: Lundi-Mardi-Mercredi De 9H. A.M. à 6H. P.M.
Jeudi-Vendredi De 9H. A.M. à 9H. P.M.
Samedi De 8.30 A.M. à 5H. P.M.

SSK **Kmart** Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

JOURS K



ENSEMBLE-PANTALON POUR FILLETTES

NOTRE PRIX REGULIER 12.66 ens.

9.77 ens.

MER. JEU. VEN. SAM.

Robe sans manches en tricot d'orlon* doublé, manteau et pantalon à jambes évasées en violet, marine ou rouge! Ou manteau à motif tartan en acrylique tissé doublé avec pantalon à jambes évasées de teinte unie. Tailles 4-6x.

ÉCONOMISEZ $2.89



ÉCONOMISEZ $1.94

PANTALONS EXTENSIBLES POUR FILLETTES

NOTRE PRIX REGULIER 2.77

1.93 Pre

MER. JEU. VEN. SAM.

En tricot de nylon à jambes évasées! Marine, turquoise, maïs, vert, rose. 7-14.

ÉCONOMISEZ 84¢

ENSEMBLE-PANTALON POUR GARCONS

NOTRE PRIX REGULIER 5.93

3.99

MER. JEU. VEN. SAM.

Chemise de nylon extensible à manches longues avec pantalons à jambes évasées. Marine, brun, vert. 4-6x.



GILET POUR HOMMES

NOTRE PRIX REGULIER 2.27 chacun

1.54

MER. JEU. VEN. SAM.

Le préféré! Manches longues raglan, encolure bateau et doublure de mousse, pour un véritable confort! Teintes variées. P-M-G-XG.

GILET POUR GARCONS

NOTRE PRIX REGULIER 1.77 chacun

1.18

MER. JEU. VEN. SAM.

Modèle doublé de mousse à larges manches raglan. Encolure bateau, dans une variété de teintes. P-M-G-XG.

VOUS L'AIMEZ? PORTEZ A VOTRE COMPTE!

JEANS SEMI-BOXEUR POUR GARCONS

PRIX D'ESCOMPTE K mart

2.37 Pre

MER. JEU. VEN. SAM.

Jeans en denim bleu à texture rude ou en toile de couleurs! Poches, ganses de ceinture et doubles genoux. Tailles 7-12.

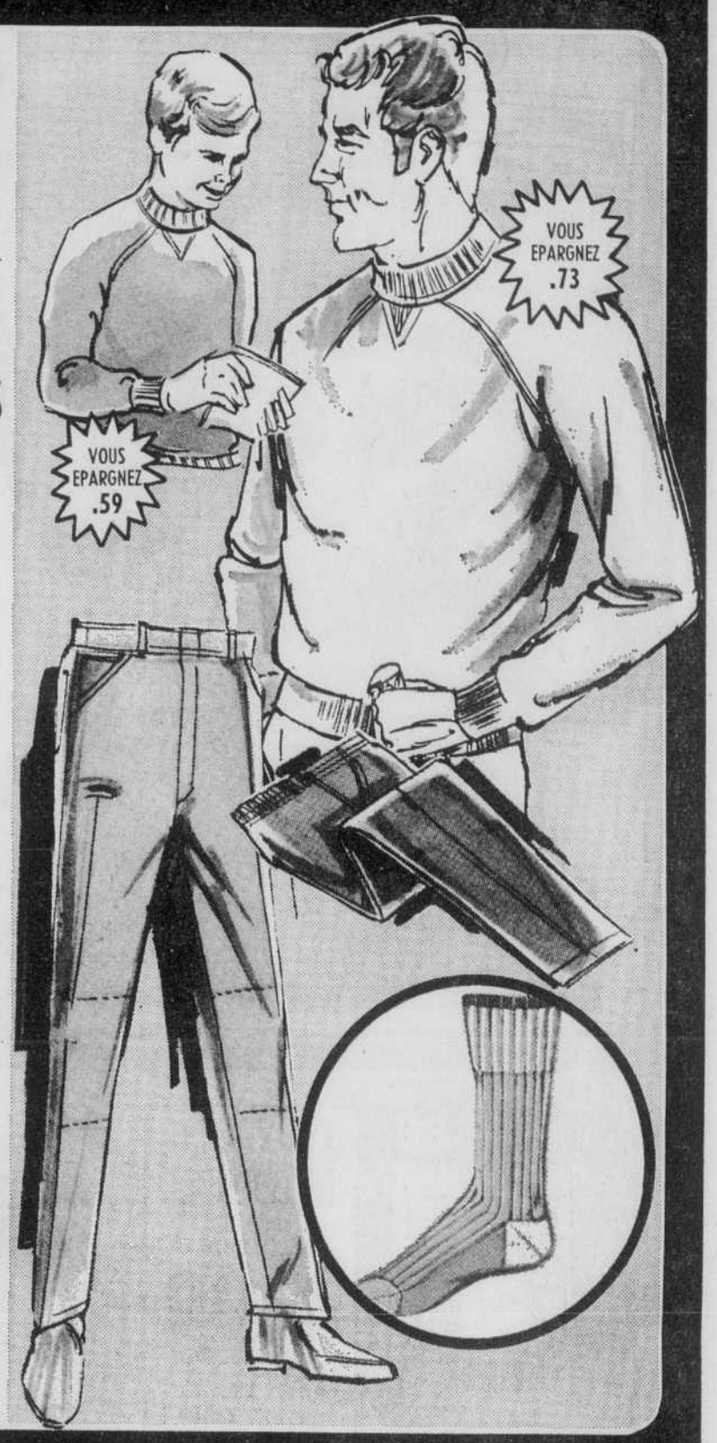
CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES

NOTRE PRIX REGULIER 73¢ pre

2 pres 1.00

MER. JEU. VEN. SAM.

Chaussettes durables 100% nylon avec talon et bout de pied renforcés! Gris avec talon, bout de pied et haut blanc. Pointure 11 seulement.



ENCORE PLUS! SUPER-ESCOMPTES POUR LES PETITS BUDGETS!



PANTALONS POUR BEBES ET ENFANTS

Pantalons pour fillettes 2-3X en tricot de nylon côtelé extensible; melon, vert, lilas, marine, rouge, brun. Pantalons en nylon extensible à bretelles, pour bébés 12-24 mois. Bleu ciel, rose, rouge, royal, jaune.

NOS PRIX REGULIERS 2.77 et 2.83 pre

1.99 pre

MER. JEU. VEN. SAM.

DISQUES LONGUE DURÉE

- Au Rancho avec Edouard Castonguay
- Tilou Bonhomme et son violon
- Les grands succès de Lucien Hétu
- Le palmarès de Françoise Hardy

et beaucoup d'autres...

PRIX K mart **1.77 chacun**



ENSEMBLE DE 2 VALISES

PRIX D'ESCOMPTE K mart **17.77**

MER. JEU. VEN. SAM.

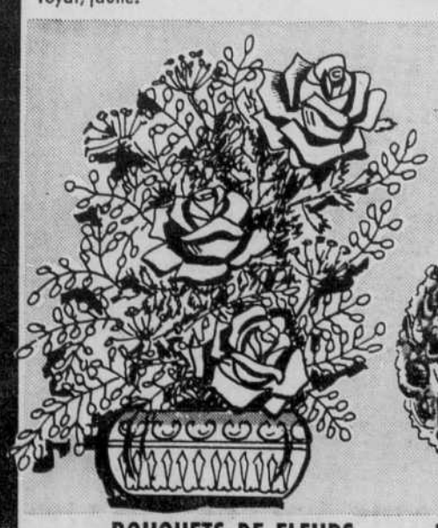
Valises de style moderne en fibre de verre renforcée. Valises à cosmétiques moulée de 16" avec miroir & petite pullman de 21" en bleu ou vert.

BERCEUSE PIVOTANTE

PRIX D'ESCOMPTE K mart **54.77**

MER. JEU. VEN. SAM.

Modèle profilé en noir, rouille ou vert! Recouverte de vinyle étiré, siège et dossier semi-détachés coussinés de mousse ainsi que les appuie-bras. Base de métal, bois apparent en noyer.

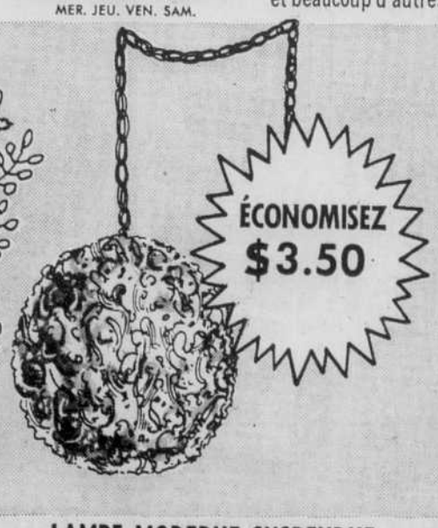


BOUQUETS DE FLEURS

NOTRE PRIX REGULIER 1.97 chacun **1.27 chacun**

MER. JEU. VEN. SAM.

Un pot en céramique rempli de fleurs de poly pour le buffet ou comme centre de table. Plusieurs combinaisons de couleurs.



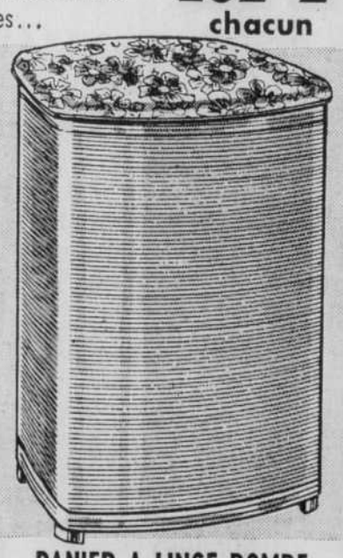
ÉCONOMISEZ $3.50

LAMPE MODERNE SUSPENDUE

NOTRE PRIX REGULIER 13.27 chacune **9.77 chacune**

MER. JEU. VEN. SAM.

Boule de plastique crystallite de 12" avec cordon et interrupteur. Chaîne en laiton de 14 pieds. Blanc, mandarine, rouge, turquoise ou bleu.



PANIER A LINGE BOMBE

PRIX D'ESCOMPTE K mart **7.77**

MER. JEU. VEN. SAM.

Modèle solide en métal blanc avec dos ventilé, dessus coussiné de mousse, recouvert de vinyle fleuri en rouge ou brun. 26" de hauteur, 18" de largeur, 12" de profondeur.



PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES MODELE 977

PRIX D'ESCOMPTE K mart **119.00**

MER. JEU. VEN. SAM.

- Lentilles 4" f/3.5
- Cubes pour 40 diapositives
- Modèle veiné bois, noir et chrome.

LUTTEZ CONTRE L'INFLATION GRÂCE AUX ESCOMPTES K mart

EN VENTE: MER. JEU. VEN. SAM.—24 • 25 • 26 • 27 FEV.

SK Kmart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

JOURS K

BONANZA D'ESCOMPTES



DEUX-PIÈCES TUNIQUE-PANTALON

PRIX K mart **8.88** l'ens.

Ensemble en Orlon* contrecollé. Tunique à manches courtes et pantalon à taille élasticisée. Marine, Rouge ou teintes pastel au choix. Jeunes filles 10-18 et Junior Petites 7-15.

*Marque déposée de Du Pont

VOUS L'AIMEZ! PORTEZ-LA A VOTRE COMPTE!

ROBES EN *ORLON CONTRECOLLÉ

PRIX K mart **4.99** chacune

Petites robes à manches courtes, pour la ville ou le bureau. Coloris unis Marine, Rouge ou Tons pastel. Jeunes filles 10-18, Junior Petites 7-15.



ROBES D'ACETATE ET DE JERSEY DE NYLON

PRIX D'ESCOMPTE K mart

5.99

MER. JEU. VEN. SAM.

Un tourbillon de couleurs! Cet ensemble de voyage a une glissière à l'avant et des manches courtes, deux grosses poches plaquées et une ceinture-lacet double. Brun/noir/blanc ou marine/rouge/blanc. Pour jeunes filles 12-20.

MANTEAU DE SUEDINE

PRIX K mart

9.99

Des franges partout! Au bord de l'empiècement à l'avant et à l'arrière, aux manches, à l'ourlet et à la ceinture! Doublé de satin et décoré de piqûres. Brun foncé ou brun pâle. Pour jeunes de 7-15.

CHEMISE RAYEE EN NYLON

PRIX K mart

2.99

Chemises à manches longues avec col régulier ou en oreilles de chien! Marine/rouge/blanc, jaune/blanc/marine, vert/blanc/marine. Pour jeunes filles 10-18.

FOURRE-TOUT POUR DAMES

PRIX K mart

3.73

De la couleur partout! Jolis fourre-tout imprimés et de formes modernes! Voyez le vaste choix de K mart maintenant!

SOUTIEN-GORGE INDEFORMABLE

NOTRE PRIX REGULIER 1.37

1.00

MER. JEU. VEN. SAM.

Les goussets sont en "fibrefill" et sont décorés de dentelle au haut. Confortables courroies réglables. Blanc seulement. Tailles: 30-38.

BAS-CULOTTES

NOTRE PRIX REGULIER 94¢

63¢

MER. JEU. VEN. SAM.

En nylon 100% extensible! Talon nu! Une seule taille pour toutes! Beige clair - brun cacao - brun fumée - ivoire - blanc - miel doré.

ROBE DE NUIT EN NYLON

PRIX K mart

1.93

MER. JEU. VEN. SAM.

Des vêtements de détente sans manches ou à manches courtes pour les heures de repos! Toutes joliment garnies de dentelle. Marine, super rose, menthe. Pour dames P-M-G.

K mart — AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS · 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert: Lundi-Mardi-Mercredi De 9H. A.M. à 6H. P.M.
Jeudi-Vendredi De 9H. A.M. à 9H. P.M.
Samedi De 8.30 A.M. à 5H. P.M.

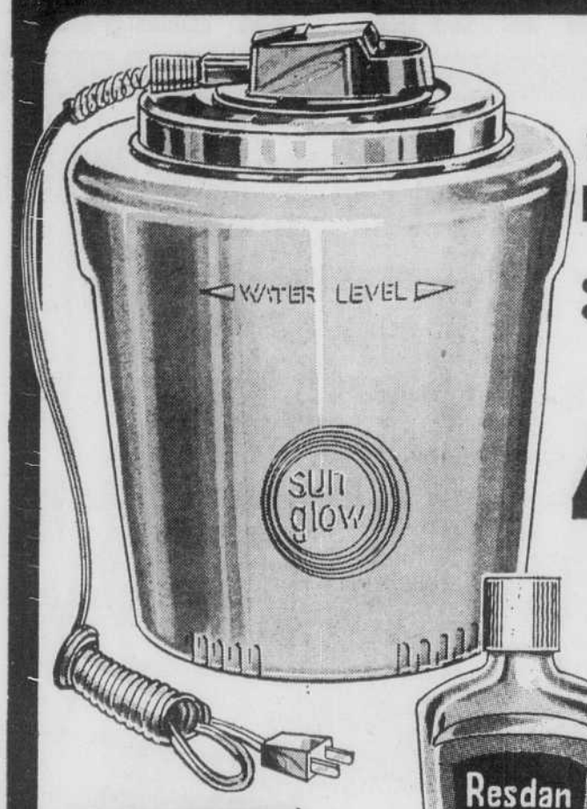
EN VENTE: MER. JEU. VEN. SAM. - 24 - 25 - 26 - 27 FEVR.

FOIRE AUX AUBAINES

SK Kmart — Une filiale de S.S. KRESGE COMPANY Limited

JOURS K

SUPER-ESCOMPTES À NOTRE RAYON DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE BEAUTÉ



VAPORISATEUR HUMIDIFICATEUR SUN GLOW
- INCASSABLE
- S'ARRETE AUTOMATIQUEMENT

PRIX D'ESCOMPTE K mart **4.95**
MER., JEU., VEN., SAM.



THE DRY LOOK DE GILLETTE
POUR FIXER LES CHEVEUX A SEC
CONT. 6 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.06**
MER., JEU., VEN., SAM.



REVITALISANT POUR LES CHEVEUX RESDAN
ENLEVE LES PELLICULES ET REND LES CHEVEUX DOCILES
BOUT. 6 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **89¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



LAMES GILLETTE PLUS
PAQ. DE 10
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.24**
MER., JEU., VEN., SAM.

BROMO SELTZER
A ACTION RAPIDE
FORMAT FAMILIAL
PRIX D'ESCOMPTE K mart **79¢**
MER., JEU., VEN., SAM.





PAQUET JUMELE
ANTISUDORIFIQUE EN CREME DESERT FLOWER
PRIX D'ESCOMPTE K mart **99¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



ANTI-SUDORIFIQUE EN AEROSOL NOXZEMA
CONT. 6 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **66¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



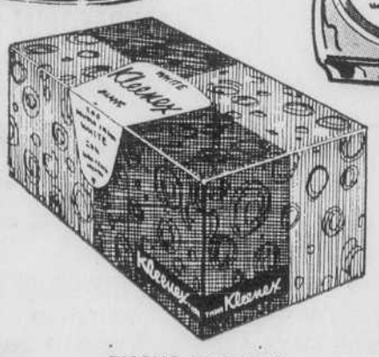
RINCE-BOUCHE SCOPE
AVEC T25
BOUT. 12 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **97¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



ANTISUDORIFIQUE SOFT & DRY GILLETTE
N'IRRITE PAS
CONT. 5 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **99¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



TABLETTES BUFFERIN
SOULAGENT RAPIDEMENT LE MAL DE TETE
BOUT. DE 100
PRIX D'ESCOMPTE K mart **99¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



TISSUS FACIAUX KLEENEX
DOUX ABSORBANTS
BOITE DE 200
PRIX D'ESCOMPTE K mart
2 boîtes 65¢
MER., JEU., VEN., SAM.



PLUS DE LARMES AVEC LE SHAMPOOING POUR BEBE DE JOHNSON'S
CONT. 12 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.33**
MER., JEU., VEN., SAM.



DESODORISANT PRISTEEN
POUR L'HYGIENE FEMININE
CONT. 3.5 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.37**
MER., JEU., VEN., SAM.



FIXATIF A CHEVEUX FANTASY
REGULIER OU FERME
CONT. 10 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **57¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



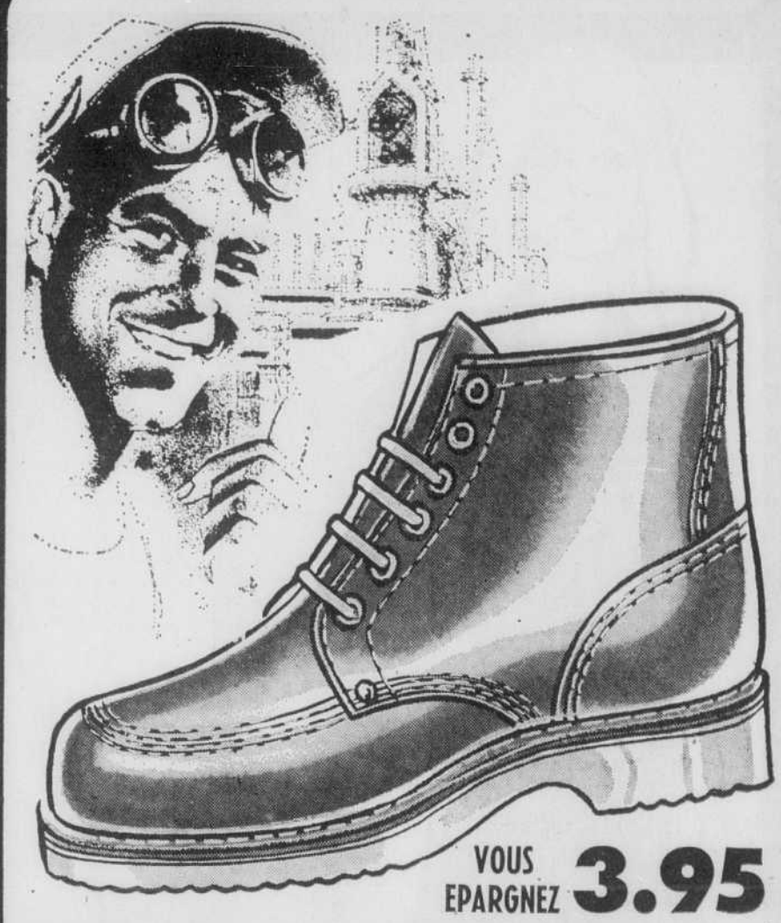
SACS A COSMETIQUES #579
PRIX D'ESCOMPTE K mart **49¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



SHAMPOOING PROTEIN 21
A FORMULE SPECIALE
CONT. 7 ON.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.44**
MER., JEU., VEN., SAM.

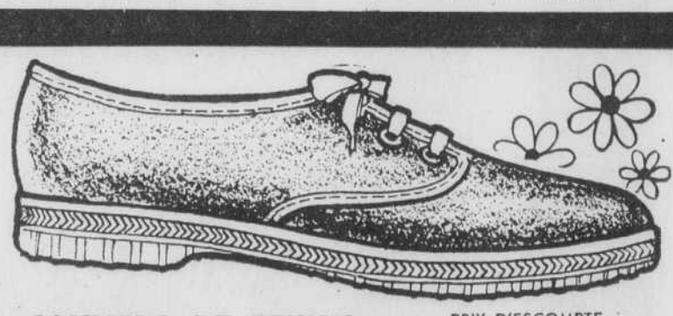
Rayon des produits de beauté et de santé de K mart géré par G. Tamblyn Ltd.

CHAUSSURES POUR LA FAMILLE à bas prix d'escompte

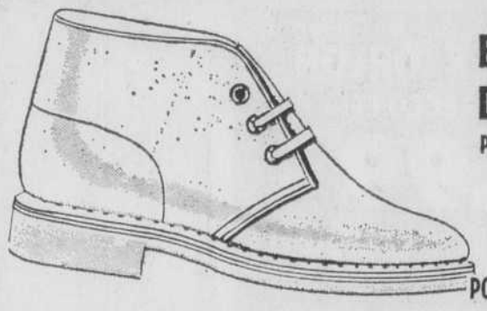


VOUS EPARGNEZ **3.95**

BOTTES DE TRAVAIL DE 6" POUR HOMMES
Robustes bottes de travail en cuir tan avec semelle intérieure coussinée et semelle de caoutchouc résistante à l'huile. Pointures 7-12.
NOTRE PRIX REGULIER 13.86 **9.91**
MER., JEU., VEN., SAM.



SOULIERS DE TENNIS
POUR ENFANTS ET JEUNES FILLES
Excellente aubaine! Entièrement lavable. Souliers de tennis lacés avec semelle intérieure coussinée pour plus de confort. Rouge, bleu ou tartan. Pointures: 4-10; 11-3.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **88¢**
MER., JEU., VEN., SAM.



BOTTILLONS DE SUEDE
POUR HOMMES - EPARGNEZ 2.32
Pointures: 6½-12.
NOTRE PRIX REGULIER 8.76 **6.44**
MER., JEU., VEN., SAM.

POUR GARCONS - EPARGNEZ 1.46
Pointures: 3½-6.
NOTRE PRIX REGULIER 6.97 **5.51**
MER., JEU., VEN., SAM.

Souliers confortables de teinte mastic avec semelles de mousse résistantes pour garçons et semelles de crêpe pour hommes.



BOTTES CHICS
POUR ENFANTS ET JEUNES FILLES
NOTRE PRIX REGULIER 1.97 **1.55**
MER., JEU., VEN., SAM.
Ces bottes de caoutchouc luisant sont doublées et ont des semelles antidérapantes. Noir seulement. Pointures: 5-10; 11-3.

VOUS EPARGNEZ 42¢

SK Kmart **AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS · 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC**

Ouvert: Lundi-Mardi-Mercredi De 9H. A.M. à 6H. P.M.
Jeudi-Vendredi De 9H. A.M. à 9H. P.M.
Samedi De 8.30 A.M. à 5H. P.M.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 PAGE TRENTE-SEPT

new-york



RAYMOND DU DEFOY CORRESPONDANT DU SOLEIL

Avant l'éventuelle révision de la loi sur l'avortement: quelle est sa portée?

Après avoir voyagé toute la nuit depuis Detroit, une petite jeune fille débarque à 5 heures du matin dans la froidure d'un samedi d'hiver à la gare d'autobus du West Side, à New York. Elle n'a pour tout bagage qu'un grand sac et elle serre avec ses gants son billet de retour et un morceau de papier sur lequel elle a inscrit une adresse à laquelle elle ne pourra se rendre qu'après 9 heures. D'ici là, devant une tasse de café, elle aura le temps de penser à ce long voyage qui l'a amenée dans la grande ville, à ses craintes, à ses peurs et à ses espoirs.

Combien sont-elles, ce même matin, qui ont débarqué d'un autobus à cette même gare? Depuis que New York est devenue la capitale mondiale de l'avortement, on ne les compte même pas. Il n'y a pas un an que la loi la plus libérale qui soit sur l'avortement a été adoptée par la chambre législative de l'Etat de New York. Cette loi n'exige même pas un temps de résidence. C'est, du reste, la raison pour laquelle les députés d'Albany songent à l'amender. Mais en attendant, depuis le 1er juillet 1970, il y a eu 69,000 avortements pratiqués dans la seule ville de New York. Les autorités médicales estiment que sur ce nombre, plus de la moitié des patientes étaient des femmes venues d'autres Etats que l'Etat de New York.

Cette révolution dans les moeurs a amené la floraison de nouvelles cliniques (les services de santé de la ville en comptent une dizaine en plus des hôpitaux réguliers) et la naissance d'une nouvelle profession, celle d'agent d'information sur l'avortement. Certains de ces agents sont purement charitables, comme ceux du Clergy Consultation Service, organisation protestante, qui a pignon sur rue, service de correspondance et service de clinique. C'est précisément auprès de cette agence que notre petite jeune fille de Detroit s'est adressée aussitôt qu'elle s'aperçut qu'elle était enceinte, qu'elle n'avait que 18 ans, et qu'elle n'était pas encore diplomée de son "high school".

Appelons cette jeune fille "Pat". A peine arrivée à New York, Pat a téléphoné au service médical féminin de la 73e rue, adresse qui lui a été recommandée par le Clergy Consultation Service. Elle a confirmé le rendez-vous qu'elle avait pris depuis Detroit et s'est rendue à la clinique. A l'entrée, elle a rempli un nouveau formulaire et étalé devant le caissier ses économies. Le prix de l'opération dans cet établissement est de 150 dollars, soit une baisse de 50 dollars en moins de six mois. A la clinique, après l'opération, Pat a eu droit à une après-midi de repos et elle s'est trouvée dans une grande chambre avec une femme venant du Mississippi, une autre du Canada, une Haitienne occupée comme elle à lire la brochure qui leur a été remise, après l'opération, intitulée: "Maintenant c'est fini".

Clientèle variée

Le Clergy Consultation Service est une agence sérieuse qui étudie ses dossiers. D'après ses dossiers, 52 pour cent des patientes qui se sont adressées à ses services étaient célibataires et 64 pour cent catholiques. L'âge des clientes traitées varie considérablement. On est quand même surpris d'y voir figurer une fillette de 11 ans, victime d'un viol, et une grand-mère de 56 ans, "victime" d'une grossesse de ménopause. Le personnel de l'agence est trié sur le volet: il s'agit de jeunes qui doivent faire preuve d'un grand sens psychologique pour ne pas effrayer les patientes qui leur téléphonent pour la première fois, souvent sous une fausse identité.

Autre agence sérieuse: The Planned Parenthood of New York, dont les dirigeants se plaignent qu'elle n'est pas assez connue et que les patientes, mal conseillées, s'adressent trop souvent à des agents purement commerciaux pour qui la loi de New York sur l'avortement présente les avantages de pouvoir faire de bonnes affaires.

Combien sont ces agents commerciaux? Il est impossible de le savoir. Un des responsables du service de santé de New York dit en plaisantant qu'ils "poussent comme des champignons". Ils font de la publicité ouverte dans les journaux, installent des lignes de téléphone, louent des secrétaires aux voix suaves, trouvent des médecins et des hôpitaux privés, puis invitent les clientes à payer. Certains organisent des voyages spéciaux avec des compagnies d'aviation et grâce à l'un d'eux, notre Pat aurait pu, pour 400 dollars, venir de Detroit par avion, et être traitée comme elle l'entendait.

On cite le cas d'un de ces agents, dont les affaires ont tellement prospéré depuis le 1er juillet dernier (600 cas par semaine) que trois de ses employés, outrés par les tarifs demandés, ont décidé de le quitter pour fonder eux-mêmes leur propre agence sous le nom de "Pregnancy Counseling Service".

La multiplication des agences a toutefois eu un avantage: celui de faire baisser les prix. Au moment où la loi entra en vigueur, il en coûtait 1,000 dollars pour un avortement. De juillet à octobre, les tarifs ont baissé de 50 dollars par mois. Les législateurs d'Albany feront bien de se souvenir de tout cela avant de remettre en question la portée de la loi la plus libérale du monde.

La phase québécoise de Nutrition Canada débutera le 8 mars

par Roger BELLEFEUILLE

C'est le 8 mars, à Montréal, que sera lancée la phase québécoise de Nutrition-Canada.

Nutrition-Canada c'est la plus vaste recherche entreprise au pays pour tenter de faire le profil complet des habitudes alimentaires et nutritionnelles des Canadiens.

Amorcée en 1969, ses résultats devraient être connus en 1973.

A ce moment, 21,000 canadiens, dont 4,000 québécois, auront prêté leur concours aux chercheurs et auront ainsi permis de savoir si les citoyens du Canada sont bien nourris, et sinon, pourquoi?

L'échantillon de 4,000 québécois, sélectionné par le Bureau fédéral de la statistique, sera représentatif de la population globale de la province: il s'en trouvera de tout âge, de tous les milieux et de toutes les régions administratives du territoire.

DEUX ETAPES

Les concepteurs de cette recherche semblent n'avoir négligé aucun détail pour faciliter la collaboration des sujets choisis.

Un centre de consultation sera ouvert dans les localités déterminées et chaque participant sera convoqué sur rendez-vous à l'heure qui lui conviendra. On lui offrira même d'aller le chercher à domicile, si la chose lui convient.

L'examen lui-même comprendra deux étapes.

Une première étape cherchera, à l'aide d'un questionnaire, à déterminer l'état nutritionnel du sujet à partir de ses habitudes alimentaires.

On tentera ainsi de savoir ce que le participant mange, tant au niveau de la qualité nutritive que de la quantité, ses recettes préférées, l'endroit ou il fait son marché, etc.

Suivra, comme deuxième étape, un examen médical et dentaire, afin de déceler tout indice de malnutrition.

DES INDICES

La nécessité d'une enquête aussi complète aurait déjà été démontrée par des enquêtes partielles et l'analyse de dossiers d'hôpitaux.

Certains rapports médicaux indiquent, par exemple, que le rachitisme existe encore et que des déficiences alimentaires se retrouvent dans certains secteurs de la population.

On cherchera à déterminer en même temps la quantité d'additifs alimentaires, de substances non-nutritives et de résidus d'insecticide que consomment les Canadiens.

ET APRES...

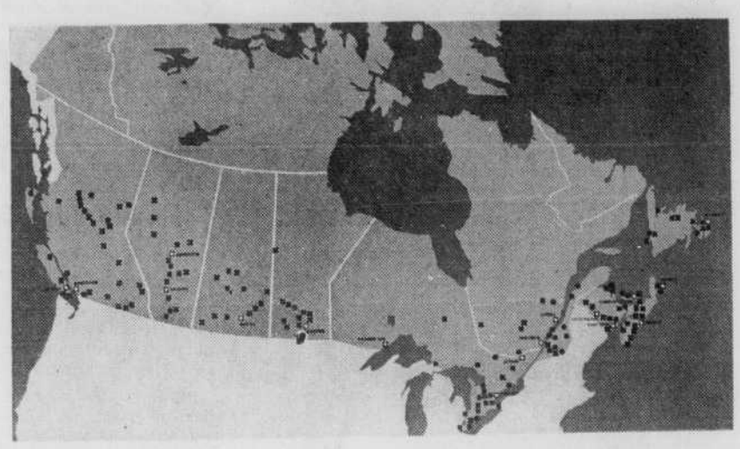
Les données une fois recueillies et analysées devraient permettre d'établir un rapport plus précis entre l'alimentation des Canadiens et leur état de santé et éventuellement, l'élaboration de programmes mieux planifiés en matière de santé et d'alimentation.

SON COUT

Pour ce qui est de la phase québécoise, cette recherche est menée conjointement par le ministère des Affaires sociales et le ministère de la Santé et du Bien-Etre social.

La contribution québécoise sera surtout en matière de personnel et de services. Le coût global de l'enquête nationale est estimé à $1,730,000, absorbé en grande partie par le fédéral.

L'équipe québécoise comptera 21 personnes sous la direction conjointe des docteurs Madeleine Blanchet-Patry et Léo-Paul Pichette.



Localisation des centres urbains où se dérouleront les entrevues et les examens prévus dans le cadre de l'enquête nationale Nutrition Canada.

Le divorce, l'avortement font réfléchir le chrétien

par Monique BRUNELLE

Peut-on, au nom de sa morale, empêcher l'Etat de protéger l'ordre social par une législation sur l'avortement? Peut-on tenir les divorcés remariés à l'écart de l'Eucharistie? demande le chanoine Pierre de Locht.

Parlant hier soir sous les auspices du Service de Préparation à la vie à deux de l'université Laval, le spécialiste de pastorale familiale belge souleva également le problème de la législation sur l'avortement.

"Il est important de distinguer le rôle du législateur civil et celui de la morale. Même si nous sommes en désaccord, je me demande si la situation réelle, alors qu'il y a dans certains pays la moitié autant d'avortements clandestins que de naissances, ne justifie pas la législation sur l'avortement, car l'Etat protège l'ordre social, rappelle le jésuite.

Venu poser des questions avec son auditoire, Pierre de Locht demanda d'abord "pourquoi faut-il une institution du mariage?". Il souligna une certaine contradiction des jeunes à vouloir se passer de l'institution tout en voulant être reconnus comme conjoints par la société, en remarquant toutefois que la contestation de certains marquait leur désir de trouver en eux-mêmes le dynamisme de la croissance de leur amour, repoussant la tendance qui voulait qu'on attende trop d'une réussite automatique, plutôt que de travailler soi-même à la bâtir.

Le père de Locht n'aime pas le mot "indissolubilité", un terme négatif, trop juridique. Cette indissolubilité n'est pas toute donnée, le jour du mariage, il faut la continuer. Il est plus positif de parler de la permanence d'une fidélité toujours croissante.

Est-ce que la valeur d'indissolubilité doit amener à nier l'existence de l'échec? demande-t-il. Je crois que la communauté chrétienne a le double devoir d'aider à soutenir la fidélité du couple et en même temps à ne pas repousser les êtres qui ont connu l'échec, remarque le théologien.

Le divorce est avant tout l'une des épreuves les plus douloureuses qu'on puisse rencontrer, d'autant plus parce que l'époque nous fait attendre plus de l'amour conjugal.

Il semble que l'Eglise a peine à reconnaître l'échec dans tous les domaines et je me demande si ce n'est pas une sécurité que les chrétiens veulent se donner, remarque le père de Locht.

Si l'on ne doit pas juger les autres, j'ai peine à comprendre que l'on écarte des sacrements les divorcés remariés. Pourquoi mettre au ban, presque excommunier ceux qui ont connu l'échec et ont voulu reconstruire un foyer, comme s'ils étaient nécessairement des coupables? demande-t-il. L'Eucharistie est-elle une assemblée de riches, où il faut être pur pour y participer? Ne sommes-nous pas tous des pauvres qui croient au Seigneur qui est pardon et salut?

Face au problème de l'avortement, le conférencier soulève celui de la planification familiale, se demandant si nous ne sommes pas tous un peu coupables à l'égard de la parenté responsable, car l'état d'esprit n'est pas encore prêt à cette prise de responsabilité.

Woolworth

PATISSERIE EN SPECIAL



BRIOCHES
AU CARAMEL - AUX RAISINS
FRUITS - COCONUT - PECANES
NOTRE DOUZAINE SERA DE
15 BRIOCHES
Jeudi - Vendredi - Samedi seulement

SHORTCAKE AUX FRAISES FRAICHES

Pour réservations: 523-5793 529-8801

Woolworth
ST-ROCH SEULEMENT — TEL.: 523-5793

VENTE
SUR TABLE VALEUR DE
$100,000

SOULIERS MAINTENANT $3.00 et plus

BOTTES MAINTENANT $5.00 et plus

Achetez 2 et 3 paires pour le prix de UNE — Toute vente finale

SALON ITALIEN
chaussures de choix
3 MAGASINS A VOTRE SERVICE A QUEBEC
341 EST, RUE ST-JOSEPH — 930, RUE ST-JEAN
PLACE LAURIER — TEL.: 524-5509

Quatre plats à la viande préparés avec les sauces FRANCO-AMERICAN

Il y a un bouillon savoureux, des assaisonnements et de fins morceaux de viande dans la sauce au boeuf et dans la sauce au poulet; des tranches d'oignons épaisses dans la sauce aux oignons et de tendres petits champignons tranchés dans la sauce aux champignons. Toutes les sauces Franco-American sont soigneusement mijotées; c'est là le secret de leur bon goût. Gardez nos quatre sauces à portée de la main: elles vous aideront à réaliser des douzaines de savoureux petits plats.

GOULASH À LA HONGROISE
1½ lb de boeuf en cubes d'un pouce
2 c. à table de shortening
1 boite de sauce au boeuf
1 boite de soupe à l'oignon Campbell
1 boite (10 oz) d'eau
⅓ de tasse de tomates en boite en morceaux
1 c. à thé de paprika
4 pommes de terre moyennes pelées et coupées en 4
4 carottes moyennes coupées en morceaux de 2 pouces

Dans un grand poêlon, faire revenir le boeuf dans le shortening; enlever la graisse. Ajouter la sauce, la soupe, l'eau, les tomates et le paprika. Couvrir; faire cuire pendant 1h 15. Remuer de temps en temps. Ajouter les pommes de terre et les carottes. Faire cuire une heure de plus. Enlever le couvercle pendant les dernières 15 minutes pour épaissir un peu si vous le voulez. 6 portions.



LE RÉGAL DE PAPA
2 c. à table de céleri haché
2 c. à table d'oignon haché
2 gousses d'ail de grosseur moyenne, émincées
¼ de tasse de beurre ou de margarine
1 boite de sauce aux champignons
¼ de tasse de ketchup
2 c. à table de vinaigre
1 petite feuille de laurier
1 steak de flanc (environ 1½ lb)

Faire cuire le céleri, l'oignon et l'ail dans un poêlon avec du beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter la sauce, le ketchup, le vinaigre et le laurier; faire mijoter le tout pendant 10 minutes, en remuant de temps en temps. Mettre le steak dans un plat peu profond, le recouvrir de sauce et le laisser mariner à la température de la pièce pendant 1 heure en le retournant une fois. Faire griller le steak à 4 pouces de la source de chaleur pendant 5 minutes de chaque côté, en le badigeonnant de sauce. Faire chauffer le reste de sauce et servir avec le steak. 6 portions.



LE POULET DU CONNAISSEUR
2 lb de morceaux de poulet
1½ tasse de champignons frais coupés en tranches (environ 4 onces)
¼ de tasse d'échalotes tranchées
3 c. à table de shortening
1 boite de sauce au poulet
2 c. à table de Sauterne ou d'un autre vin blanc sec
¾ c. à thé de marjolaine émiettée
Riz cuit

Dans un poêlon, faire dorer, au shortening, le poulet avec les champignons et les échalotes. Enlever le gras. Ajouter tous les autres ingrédients à l'exception du riz et mélanger. Couvrir et faire cuire à feu doux pendant 45 minutes, jusqu'à ce que le poulet soit tendre; remuer de temps en temps. Enlever le couvercle pour faire épaissir si désiré. Servir avec le riz. 4 portions.



PAIN DE VIANDE
1 boite de sauce aux oignons
1½ lb de boeuf haché
½ tasse de petits croûtons de pain sec
1 oeuf (légèrement battu)
2 c. à table de persil haché
2 c. à thé de sauce Worcestershire
½ c. à thé de sel

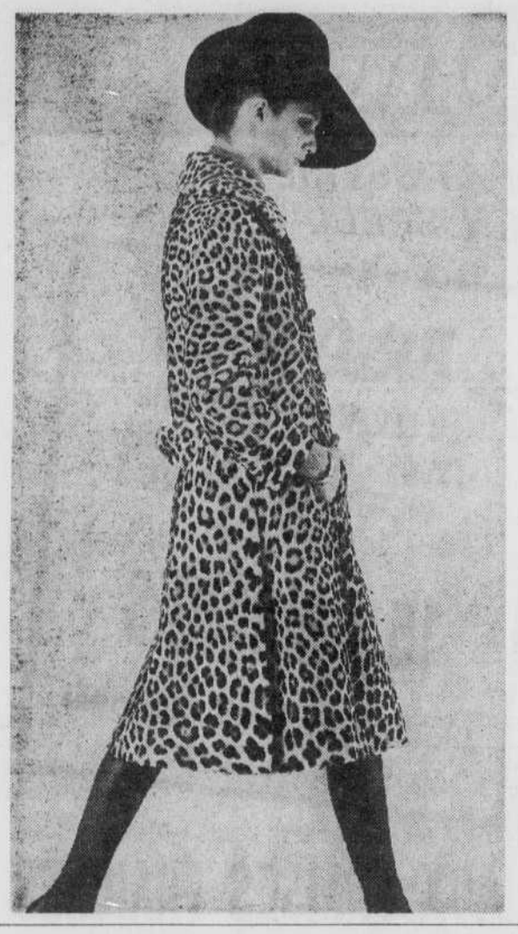
Mélanger bien ¼ de tasse de sauce avec tous les autres ingrédients. Former un pain de viande ferme et le mettre au four dans un plat peu profond. Faire cuire à 350°F. pendant 1h ¼ environ. Enlever le pain. Retirer l'excès de gras à la cuillère en conservant le jus; y ajouter la sauce, chauffer en remuant pour bien détacher les petits morceaux dorés. A servir sur le pain. 4 à 6 portions.





Le breitschwanz Swakara teint en noir fait ressortir le col extravagant de ce svelte midi qui se boutonne jusqu'en bas.

De l'authentique — léopard de Somalie finement madré, évasé à l'arrière avec martingale et plissé à l'avant.



Les aubaines de fourrure ne sont pas toujours réelles | mode

Par CAROL PASCOE

MONTREAL (PC) — Les soldes de fourrure d'avant-printemps battent leur plein, votre compte en banque est en bon état et tout-à-coup vous sentez que vous avez vraiment besoin d'un nouveau manteau. A ce moment-là, ce qu'il vous faut, c'est un fourreur de bonne réputation.

Les fourreurs passent leur vie entière à apprendre leur métier, déclare aux acheteurs éventuels le Conseil canadien de la fourrure.

A PROPOS DES AUBAINES

Le vison, qui est une fourrure luxueuse et durable est souvent offert en vente à des prix incroyablement bas, comme par exemple de 40 à 50 pour cent du prix régulier. Le client doit se méfier de ces aubaines.

M. Frank Beauregard, autrefois président de l'Association des fourreurs du Canada (Québec), déclare que les femmes qui achètent des manteaux de vison obtiennent rarement plus que pour ce qu'elles payent.

Au Canada, explique-t-il, la plupart des éleveurs de vison appartiennent à l'Association canadienne des éleveurs de vison, laquelle établit des standards de qualité des peaux.

CLASSEMENT DES PEAUX

Les peaux sont classées selon la profondeur et la densité de la fourrure, selon son brillant, sa souplesse et la longueur des poils, selon la pureté de sa couleur et la consistance du ton.

Avec un système aussi strict de classement, il serait presque impossible au marchand de vendre un manteau de vison pour beaucoup moins de son prix initial sans perdre lui-même de l'argent. De façon générale, déclare M. Beauregard, un manteau de vison offert à $600 serait un manteau de catégorie économique, réduit tout au plus de 10 pour cent.

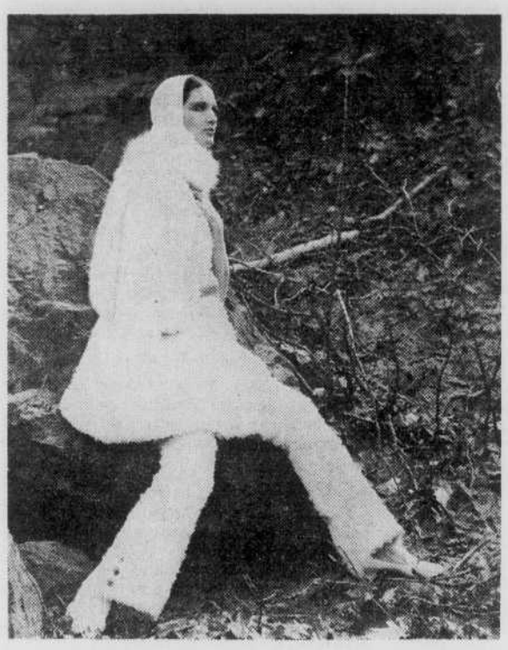
Il n'y a rien de répréhensible à acheter un manteau de vison de $600, ajoute M. Beauregard, à condition que l'acheteur n'essaye pas de se convaincre qu'il a entre les mains une valeur de $1,000.

DES DETAILS IMPORTANTS

L'association des consommateurs relate pour sa part une foule de conseils pertinents à l'achat d'un manteau de fourrure et au sujet de l'entretien de ce dernier.

On peut juger de la qualité d'une fourrure par son soyeux, l'éclat de son poil, l'uniformité de sa teinte et de sa texture, la souplesse et la solidité des peaux, la densité du poil, son lustre, et les poils de garde. (Les poils de garde sont les poils longs et rudes qui recouvrent le duvet plus court et plus dense.) Dans le cas des fourrures provenant d'ongulés, tel l'agneau, assurez-vous que les boucles du poil sont serrées et d'aspect agréable et naturel. Vous reconnaîtrez la mauvaise qualité d'une fourrure aux caractéristiques suivantes: poil terne et mou, clairsemé, cassant ou fourchu, manque de souplesse des peaux et craquements quand on les manie.

Lors des essais, pensez à vérifier certains détails. Assurez-vous tout d'abord que le manteau est à votre taille; il doit offrir assez d'ampleur aux épaules et aux bras. De même, les pans doivent avoir suffisamment d'ampleur pour que vous puissiez vous asseoir sans étirer les peaux et sans risquer de déchirer les coutures. Le poids du manteau doit porter sur les épaules plutôt que sur l'encolure, pour éviter le gondolage des peaux.



Ensemble pèlerine blanc-neige — en caracul de Kalgan avec écharpe de renard arctique blanc.

Vérifiez soigneusement si les parties les plus exposées à l'usure, tels les poignets, l'encolure, les revers, sont bien protégées par un poil de garde dense. Il faut que les peaux soient pliées à la lisière des revers et non cousues, à moins qu'elles ne soient très volumineuses, et les revers auront au moins deux pouces de largeur.

Assurez-vous de la solidité de la doublure et déterminez si l'étoffe est assez solide pour supporter le poids du manteau.

Examinez les détails, tels que les boutons et les coutures. Un bon finissage est souvent l'indice d'une bonne qualité des peaux.

Les questions de style dépendent des préférences de chacun. En règle générale cependant, les fourrures à poils courts conviennent mieux à une personne de petite taille alors que les fourrures à poils longs vont mieux aux femmes grandes et minces. N'oubliez pas que si le style est d'avant-garde, il sera démodé la saison prochaine. Assurez-vous que l'ampleur du col, la coupe des épaules et l'ampleur du corps vous conviennent. La longueur est-elle celle qui est courante? Le manteau de fourrure met-il en valeur votre personnalité?

Enfin, il faut que vous fassiez nettoyer et lustrer régulièrement votre manteau de fourrure. La poussière raidit les poils et les emmêle, et ils casseront au lieu de faire un coussin quand vous vous assoirez dessus.

Les grands ennemis de votre manteau de fourrure sont les mites, la chaleur, la lumière, l'humidité et le frottement.

Vous devez pendre votre manteau sur un large porte-manteau de forme convenable que vous accrocherez dans une penderie spacieuse, dans une pièce fraîche de votre maison. Les poils s'emmêlent et les poils de garde sont abimés par l'entassement des vêtements dans la penderie.

S'il vous arrive de recevoir une averse et que votre manteau soit trempé, envoyez-le au fourreur qui lui donnera les soins nécessaires. S'il n'est que légèrement humide, laissez-le sécher loin des sources de chaleur. Ne le placez jamais sur un radiateur et ne le brossez ni ne le peignez jamais quand il est humide.

La plupart des bons fourreurs fournissent des services de nettoyage, de réparation et d'entreposage, et vous pouvez leur demander conseil.

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Venez déguster nos spécialités
Tél.: 524-5685, 26 Ste-Anne, Que.

Pour nettoyer facilement le réfrigérateur



Utilisez 3 cuillerées à table de soda à pâte Cow Brand par pinte d'eau chaude.

■ Taches et odeurs disparaissent.

■ Le soda ne laisse ni pellicule ni senteur particulière.

Cette méthode est si sûre et si efficace que d'importants manufacturiers de réfrigérateurs la recommandent.
Demandez notre brochure gratuite contenant recettes et conseils pratiques en écrivant à: Church & Dwight Ltée, édifice Sun Life, Montréal, Québec.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

CONCOURS DU PLUS BEL HOMME

Participez au CONCOURS DU PLUS BEL HOMME en soumettant *votre* candidat

À GAGNER:

Un voyage à Paris pour 2 personnes par le fameux vol "Europe 870" d'Air Canada

PLUS

Une garde-robe d'une valeur de $1,000.00, offerte par la maison Eaton

PLUS

$500.00 en argent pour les frais de séjour, une gracieuseté des marchés d'alimentation Métro

PLUS

Un équipement complet de photographie d'une valeur de $500.00, offert par Direct Film

POUR PLUS DE DÉTAILS
ÉCOUTEZ TOUS LES MATINS
DE 9h 30 À 11h 30
(heure de l'est)

Studio 11

LA SUPER-ÉMISSION RADIO DE RADIO-CANADA

CBV 980

FORMULAIRE FACULTATIF DE PARTICIPATION

PROPOSÉ PAR: MON PLUS BEL HOMME:

NOM DE FAMILLE: PRÉNOM: NOM DE FAMILLE: PRÉNOM:

Adresse complète: Adresse complète:

Nº de téléphone: (domicile) (bureau) Nº de téléphone: (domicile) (bureau)

N'oubliez pas le code régional

N'oubliez pas de joindre à votre formulaire de participation une photo récente (moins d'un an) de votre candidat.
Faites parvenir ce bon avant le vendredi 26 février 1971 au poste de Radio-Canada que vous écoutez.

SK KRESGE

EN VENTE: 25 • 26 • 27 FÉVRIER — TANT QU'IL Y EN AURA . . .

GALAXIE DE RABAIS

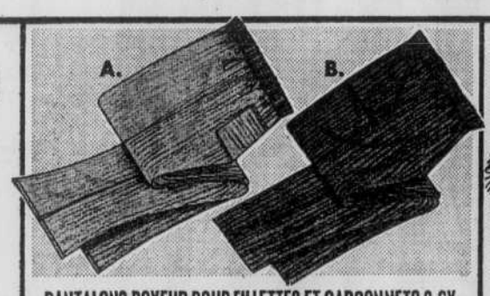


SPÉCIAL DE BAS-CULOTTES
PRIX SPÉCIAL KRESGE 2 pai. 88¢
JEU. VEN. SAM.
100% nylon, sans couture, en teintes mode printanières: Beige clair et Epices. P-M-G-TG.

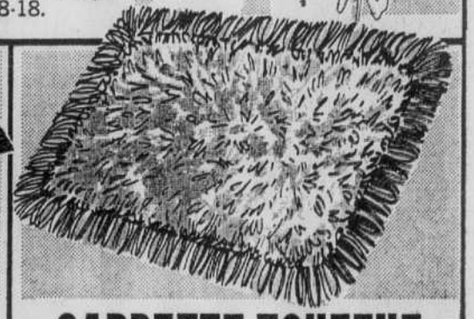
BLOUSES EN COTON
POUR JEUNES FILLES
PRIX SPÉCIAL KRESGE
1.99
JEU. VEN. SAM.
Chemisiers laver-porter, modèle safari ou ajusté, à manches longues. Blanc, Marine, Bleu, Rouge, Vert, Or. 8-18.



DORMEUSES EN RATINE EXTENSIBLE
NOTRE PRIX RÉGULIER 1.98
1.37
JEU. VEN. SAM.
Faciles à mettre, avec manches raglan et boutons-pression de l'encolure à l'entre-jambe. Blanc, Rose, Maïs, Aqua. P-M-G.



PANTALONS BOXEUR POUR FILLETTES ET GARÇONNETS 3-6X
PRIX SPÉCIAL KRESGE 1.17 JEU. VEN. SAM.
A—Modèle pour fillette, en velours côtelé non doublé, jambes évasées. Coloris assortis.
B—Modèle pour garçonnet, en velours côtelé uni.



CARPETTE TOUFFUE
NOTRE PRIX RÉGULIER 3.97 2.99 JEU. VEN. SAM.
Tapis ovale 100% polyester à envers latex, frangé tout autour. 21" x 36". Couleurs décoratives.



LIVRES D'HISTOIRES 'À LIRE TOUT HAUT'
NOTRE PRIX RÉGULIER 49¢ chac.
3 pour 1.00
JEU. VEN. SAM.
Livres de 8" x 5½". Nombreux titres dans la collection.



INDEX SUPPORT TÉLÉPHONIQUE
PRIX SPÉCIAL KRESGE
1.44 Set
JEU. VEN. SAM.
Pour conserver tous vos numéros de téléphone!

FIXATIF CAPILLAIRE VO 5
PRIX KRESGE
1.57
Format 16 oz. Régulier—Ferme—Ultra-ferme.

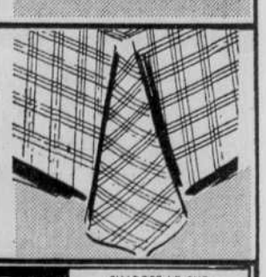
SERVIETTES DE BAIN 20" x 40"
PRIX KRESGE
74¢ chac. ou
2 pour 1.47
Belle valeur! Nombreuses couleurs au choix.





HOUSSE ET MOLLETON POUR PLANCHE À REPASSER
NOTRE PRIX RÉGULIER 88¢ l'ens.
58¢
JEU. VEN. SAM.
Pour planches à repasser standard.

NAPPE QUADRILLÉE CRINO
PRIX KRESGE
1.00
Lin, motifs coton. Format 50" x 50". Couleurs assorties.



CHARGEZ-LE SUR VOTRE CARTE DE CRÉDIT K MART - KRESGE - JUPITER

SATISFACTION GARANTIE SINON ARGENT REMIS AVEC PLAISIR
525 est, rue St-Joseph - 820, rue St-Jean - Centre d'Achats Place Laurier

CHARGEZ-LE SUR VOTRE CARTE DE CRÉDIT K MART - KRESGE - JUPITER

haute couture

Collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui: un cadeau très spécial

Si vous désirez offrir un cadeau très spécial à quelqu'un que vous aimez bien, essayez cette idée nouvelle.

Il s'agit d'un jeté de fourrure synthétique, garni de velours somptueux.

Tout ce dont vous avez besoin est de deux verges de fourrure synthétique, d'une quantité égale de velours à meuble et d'environ une demi-heure à consacrer au montage. Vous obtiendrez alors un jeté aussi élégant que s'il sortait de la Cour impériale de Russie!

Vous penserez peut-être que cette période de l'année n'est pas la meilleure pour fabriquer ce genre de couverture. Mais au contraire!

Il y a présentement dans les magasins beaucoup de coupons de fourrure synthétique et de velours qui sont offerts à prix réduit, afin de faire place aux nouveaux tissus du printemps. Vous pouvez en trouver à prix très bas.

Comme vous avez besoin de peu de tissu pour fabriquer ce jeté, recherchez une pièce de fourrure synthétique qui soit originale. Si vous ne trouvez que de petits coupons, vous pouvez les joindre en carrés, à la façon d'une courtepointe.

La grandeur du jeté est une question de goût. Ceux qu'on trouve dans les boutiques d'artisanat et qui servent comme couvertures de lit ont habituellement les dimensions 60 x 72 pouces.

Vous pouvez en faire un assez grand pour couvrir un lit "king size" (avec plus de tissu évidemment), ou tout petit pour garnir un berceau de bébé ou même de la grandeur suffisante pour couvrir une causeuse.

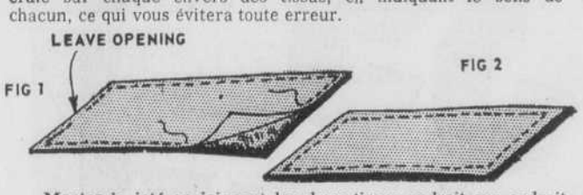
La grandeur la plus facile à faire est celle qui correspond à la largeur du tissu choisi par la longueur de deux verges, coutures en moins.

Nous avons préféré dans notre choix de velours le velours utilisé par les rembourreurs pour les meubles, parce que ce velours est de deux verges de large, soit la même largeur que la fourrure synthétique, ce qui évite une opération de taillage.

Naturellement, la doublure de velours n'est pas obligatoire. Vous pouvez aussi bien vous servir de coton, de jersey, d'un imprimé paisley, de flanelle grise ou de tout autre doublure à votre choix, aussi longtemps qu'elle n'est pas trop glissante ou sans consistance.

Nous suggérons de plus une fourrure synthétique finie à l'envers en tricot léger et un velours à trame de coton léger imperméabilisé.

Au moment de monter le jeté, rappelez-vous ceci: la fourrure synthétique et le velours sont des tissus avec un sens. Assurez-vous donc de les joindre de façon à ce que le sens soit dans la même direction pour les deux tissus. Faites donc une flèche à la craie sur chaque envers des tissus, en indiquant le sens de chacun, ce qui vous évitera toute erreur.



Montez le jeté en joignant les deux tissus endroit sur endroit et épinglez tout autour en travaillant sur la doublure. Vous pouvez ensuite faufiler, ce qui n'est cependant pas nécessaire si vous êtes assez habile couturière.

Placez le point de votre machine au plus long, soit à 6 piqûres au pouce. Le point ne sera pas aussi long que vous croyez, l'épaisseur du tissu le faisant resserrer.

Cousez tout autour, en faisant les coins bien carrés et en prenant une couture de 1-2 à 1 pouce de largeur.

Enlevez les épingles à mesure que vous cousez.

Et assurez-vous de garder une ouverture de 12 pouces de long, au centre d'un des bouts, afin de pouvoir retourner le jeté. (fig. 1) Une fois retournée, secouez la pièce de tissu, aplatissez les coutures avec les doigts et fermez à la main.

Pour que le jeté reste plat, surpiquez à l'envers à deux pouces du bord. Cette couture ne sera pas apparente du côté de la fourrure. (fig. 2)

Si vous utilisez des couleurs contrastantes, comme par exemple de la fourrure synthétique imitant l'ours blanc et un jersey contrastant rouge comme doublure, cousez le jeté avec un fil de nylon transparent.

Je gagerais qu'une fois fini, vous garderez ce jeté pour vous, au lieu de l'offrir en cadeau!

41 p.c. des Français sont partisans de la minijupe

PARIS (AFP) — Les nostalgiques de la belle époque sont en minorité en France. Interrogés par le très sérieux "Institut français d'Opinion Publique" (IFOP), 1881 adultes et 171 jeunes gens âgés de 15 à 19 ans se sont déclarés, en majorité, partisans de la mini-jupe et ennemis du "maxi". Ce sondage est publié aujourd'hui par le quotidien parisien "France-Soir", qui a en outre prié l'IFOP d'enquêter sur le succès de la mode du short: il ressort du sondage que la plupart des personnes interrogées préfèrent voir cette tenue sportive arborée par les très jeunes filles.

Quarante et un pour cent des adultes interrogés sont partisans du port de la jupe "au-dessus du genou", 28 pour cent sont d'un avis opposé. Chez les jeunes gens, cette proportion monte à 74 pour cent contre 18. Cependant, ces résultats en faveur du "mini" sont légèrement inférieurs à ceux révélés il y a un an par un sondage identique: depuis, le maxi a gagné des places.

En ce qui concerne le port du short pour les femmes 37 pour cent des personnes interrogées lui sont favorables, alors que la majorité, 54 pour cent, lui est opposée. En revanche la proportion monte à 54 pour cent d'enthousiastes si le court vêtement doit être porté par leur fille de 18 ans — 34 pour cent restent cependant de l'avis contraire.



Quant au port du short, 37 p.c. des personnes interrogées ont dit oui et 54 p.c. ont dit non.

RESTAURANT
Le Beaujolais
32, DE LA FABRIQUE
CUISINE FRANCAISE
- Bouillabaisse du chef
- Paella à la Valencienne
- Couscous
TEL.: 529-4815

AIR CANADA
recherche des
HOTESSES DE L'AIR

Des postes actuellement vacants à la base de Montréal pourraient convenir à des jeunes filles s'exprimant couramment en anglais et en français. C'est là une excellente occasion de voyager et de faire des rencontres intéressantes. Ces postes sont temporaires tout au moins au début mais les postulantes pourront solliciter un emploi permanent quelques mois après la fin de leur premier stage.

CONDITIONS FONDAMENTALES:
- Etre célibataire et en bonne santé
- Avoir une instruction du niveau secondaire
- Etre agée de 20 à 25 ans
- Avoir une taille de 62 à 68 pouces et un poids proportionné n'excédant pas cent trente-cinq livres
- Avoir pour chaque oeil une vision minimale de 20/50. Une vision minimale de 20/100 est admise s'il y a correction par verres de contact ou lunettes.

Le cours préparatoire a lieu à Montréal aux frais de la compagnie. Après réussite à l'examen, le traitement mensuel varie de $417 à $519, montant pouvant s'élever progressivement au maximum de $811.50 selon le nombre des années de service.

Pour rendez-vous appeler:
683-4483
(ENTRE 9H ET 4H P.M.
DU LUNDI AU VENDREDI)

mode

NOUVEAU POUR 1971
OMEGA!
LA NOUVELLE "TUNE A STITCH"



PRIX SUGG. $239.00
PRIX D'INTRODUCTION
$189.95
- COUD A DEUX AIGUILLES
- COUTURE DANS TISSUS EXTENSIBLES

20 ANS DE GARANTIE
UNE ANNEE DE SERVICE GRATUIT

MODELE 900

La machine à coudre entièrement automatique de grand luxe avec points de fantaisie encastrés tels que point de bord invisible et point serpentin. Le tableau de sélection de points de fantaisie permet de choisir les dessins sans aucun effort. Cette machine est pourvue d'un mécanisme des plus modernes qu'une machine à coudre puisse offrir, incluant boutonnière automatique (nul besoin de tourner le tissu), trois positions d'aiguille, broderie avec une ou deux aiguilles, régulateur de longueur de point, griffes amovibles et bouton-poussoir de recul. Elle coud les points droits et zigzag à la perfection sur tous genres de tissu, allant du chiffon le plus léger au cuir, reprise, coud boutons et boutonnières. Ce modèle est pourvu d'un moteur encastré et est d'un style avant-garde. Incroyablement facile à opérer, cette machine est sûrement la machine de demain.

AUTRES MODELES A PARTIR DE $89.95
CENTRE DE COUTURE NAVILES
3400, QUATRE-BOURGEOIS, PLACE NAVILES
COIN BEGON
651-5481

SPECIAL
MODELE 431



MACHINE ZIGZAG comprenant bouton-poussoir de recul, griffes amovibles, bouton de contrôle pour le zigzag. Elle coud parfaitement le point droit et le point zigzag sur tous genres de tissus. Elle fait également les boutonnières, reprise, racommode, fixe les boutons et donne une variété de très jolis motifs de broderie manuelle.

89.95

GRANDE VENTE FINALE DE FOURRURES
Rabais de 50% et plus!



LOTS ASSORTIS DE MANTEAUX DE FOURRURES

LOT A $145.00 (Valeurs jusqu'à) $395.00
2 Chat Sauvage
1 Kangaroo
2 Rat musqué teint
2 Mouton Kahgan
2 Agneau traité teint léopard
4 Manteaux en drap doublés de fourrure

LOT A $245.00 (Valeurs jusqu'à) $495.00
11 Rat musqué naturel
3 Agneau traité garni renard
1 Mouton Kahgan

LOT A $295.00 (Valeurs jusqu'à) $595.00
4 Chat sauvage
3 Rat musqué naturel et teint
1 Mouton gris Kahgan

LOT A $345.00 (Valeurs jusqu'à) $695.00
10 Rat musqué naturel et teint
1 Mouton russe teint noir
1 Mouton russe gris naturel
1 Mouton russe teint brun
1 Cape Seal

LOT A $495.00 (Valeurs jusqu'à) $895.00
7 Mouton gris et teint noir
2 Vison sauvage (Peaux horizontales)
2 Chat sauvage

POUR HOMMES!
CHAT SAUVAGE A compter de $295.00
AGNEAU TRAITE A compter de $245.00
RAT MUSQUE A compter de $395.00

SPECIAL
CUIR
40 MANTEAUX $75.00
Valeur régulière de $140.00

ASSORTIMENT DE
MANTEAUX EN VISON
15 VISON PASTEL Rég. $1,795.00 $895.00
2 VISON BRUN RANCH Rég. $1,795.00 $895.00
2 VISON PEARL Rég. $1,250.00 $795.00
2 VISON BRUN Rég. $1,250.00 $795.00
4 VISON CANADIEN STUART PASTEL Rég. $2,250.00 $1,695.00
2 VISON CANADIEN TOURMALINE Rég. $2,350.00 $1,795.00

RABAIS DE 50%
CHAPEAUX DE FOURRURE
COLS — Choix varié
CHAPEAUX POUR HOMMES

COMPTANT - PLAN BUDGETAIRE
MISE DE COTE

STATIONNEMENT GRATUIT
Angle boul. Charest et St-Anselme
OUVERT — Les jeudi et vendredi soir

LES FOURRURES PRÉMONT
125 Est, St-Joseph — 132 Notre-Dame des Anges

le monde de demain



Spécialiste en matière d'emploi, PIERRETTE SARTIN traite, dans nos pages familiales, du monde du travail, de son évolution et de ses répercussions sur la famille.

Que représentent les diplômés pour le jeune d'aujourd'hui !

On peut regretter que notre système social soit tel que la sanction des études ne soit pas l'enrichissement intellectuel, l'ouverture sur des horizons plus vastes qui sont facteur d'épanouissement et d'équilibre et qui s'accompagnent d'une meilleure compréhension de l'homme et de sa place dans le monde comme dans la société.

Mais qu'elle soit seulement l'enrichissement matériel, la voie qui mène aux carrières rémunératrices et aux vanités sociales.

Les unes et les autres d'ailleurs, quand on ne recherche qu'elles seules, s'avérant souvent vaines et décevantes, car elles sont l'escalier sans fin qu'il faut gravir pour faire comme les autres, pour posséder un plus grand nombre de ces biens dont on ne mesure l'inutilité que lorsqu'on les a obtenus.

Une vie coupée de la réalité...

Ce système aboutit à surcharger les programmes, à surcharger les maîtres qui ne peuvent plus entretenir avec leurs élèves de relations satisfaisantes, à surcharger les horaires et les classes, à faire mener à des milliers de jeunes une vie artificielle, faussée, déshumanisée, frénétique, dans laquelle ils perdent pied.

Et cela à un âge où ils auraient besoin de temps libre pour réfléchir, pour se découvrir, pour apprendre à se connaître, à évaluer leurs forces et leurs limites, à se retrouver au milieu de ces aspirations contradictoires qui sont le propre de l'adolescence. On ne songe pas assez que cette connaissance intime de soi-même est capitale à cet âge, car c'est elle, bien plus sûrement que les tests, qui va décider de l'orientation de la vie.

Ce système est d'autant plus néfaste qu'il oblige à négliger d'autres enseignements qui seraient au moins aussi utiles que celui des sciences ou des mathématiques, telles l'instruction civique, la philosophie, la morale, l'hygiène du corps tout comme celle de l'esprit, indispensables pour comprendre ce monde nouveau et n'être pas entraîné à la dérive.

J'entends bien que tous ces enseignements devraient être rénovés sinon dans leur fond du moins dans leur forme. Mais il est incontestable que pour une jeunesse qui se cherche et qui est en quête d'idéal, l'enseignement actuel n'offre guère de modèles.

Monnayer son diplôme...

Il ne s'agit pas de faire le procès de l'organisation scolaire actuelle, mais bien plutôt de penser à celle de demain. L'enseignement lui aussi a dû faire face à des évolutions rapides, répondre à des exigences qui restaient encore très émotionnelles et qui n'avaient pas eu le temps de se décanter.

La difficulté des études pour des élèves inégalement doués, la contrainte et les sacrifices qu'elles imposent à une jeunesse impatiente de conquérir sa liberté, son autonomie, de céder aux tentations faciles de la société de consommation, sont très dures à surmonter. S'y ajoutent trop souvent et plus encore l'influence d'un milieu familial et social qui a perdu le sens des vraies valeurs et renie les valeurs spirituelles, tout cela fait que ce que le jeune attend tout naturellement de ses sacrifices, de ses années difficiles, c'est une compensation matérielle et financière. Et son angoisse devant l'avenir vient de ce qu'il n'est pas assuré de la recevoir.

Il faudra bien un jour repenser ce problème et remettre les choses à leur place... Ne pas lier aussi étroitement la réussite scolaire à la réussite professionnelle, le diplôme à l'argent. Dans les pays socialistes, par exemple, beaucoup de bacheliers sont ouvriers et travaillent sur machines. Ils ne se sentent ni frustrés ni dévalorisés. Ce qu'ils ont appris leur permet de s'intéresser davantage à leur tâche, de chercher des moyens de l'améliorer et rend aussi leurs loisirs plus riches et plus agréables. Certaines études universitaires débouchent sur des postes de fonctionnaires très mal rémunérés. Ainsi en est-il des avocats, des médecins, des juges dont les salaires sont à peine supérieurs à ceux d'un ouvrier sortant d'une école technique.

Pour être juste, il faut ajouter que les hommes laissent volontiers ces métiers aux femmes et se dirigent vers d'autres, mieux rétribués.

Mais le principe demeure et il paraît beaucoup plus sain que cette course à un diplôme qu'on pourra monnayer et qui fausse singulièrement l'esprit même des études supérieures.

Pierrette SARTIN

Des féministes britanniques créent une version revue et corrigée du conte de Blanche Neige

LONDRES (PA) — Blanche Neige se tranforme. Elle se met à l'heure de la société industrielle. Dorénavant, au lieu de rester sagement chez elle et de laver la vaisselle, elle va descendre dans la mine pour y travailler avec les sept nains.

A Merseyside, quartier de Liverpool qui a donné au monde les Beatles, des membres du mouvement pour la libération de la femme ont décidé de publier des versions revues et corrigées de quelques contes de fées.

Ainsi, quand le prince décide d'épouser la princesse, elle doit pouvoir lui répondre qu'elle va y penser et sa réponse pourrait tout aussi bien être négative, estiment les militantes du mouvement. Il se peut, que dans certains contes, la princesse vole au secours du prince.

Selon ces militantes, les héroïnes ne doivent pas nécessairement toujours être jeunes, belles et riches. Les marâtres, les soeurs et les sorcières, non plus, ne doivent pas toujours être vilaines, méchantes et envieuses. Qu'en dites-vous d'une sorcière mignonne, pour changer?

Les militantes se plaignent de ce que les héroïnes sont toujours représentées comme des objets sexuels, belles mais bêtes, tandis que les héros sont immanquablement braves, riches et beaux.

Pour le moment, nos suffragettes ont préparé la version revue et corrigée de Blanche Neige. Elles sont maintenant à la recherche d'un éditeur.

Dans la nouvelle version, la méchante reine n'envie pas la beauté de Blanche Neige, mais sa gaieté et sa vivacité.

L'homme envoyé pour tuer Blanche Neige l'épargne par sentiment d'humanité, pour lui donner l'occasion de faire quelque chose de sa vie. Dans la version originale, c'est sa beauté qui lui inspire la clémence.

La Blanche-neige moderne et son prince travaillent avec les sept nains dans les mines. Ils construisent ensemble une maison et y vivent à jamais heureux "travaillant ensemble, partageant leur existence et leur amour".

Mais, de mariage, il n'est guère question.

Yvette Bureau inc.
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

C'est un plaisir de magasiner chez...
Woolworth
667 est, St-Joseph, Québec.
LE PLUS BAS PRIX POUR LE PLUS JOLI MINOIS
CENTRE-VILLE SEULEMENT
Vous pouvez désormais marcher la tête haute...

LA CARESSE
la caresse 1788 de Brigitte
Perruque synthétique, extensible, montée à la machine, nuque et côtés effilés.
Rég. 29.95 ECONOMISEZ 12.07

LA CAROLINE
la caroline 1888 de Brigitte
Perruque synthétique, extensible, de fibre Dynel, montée à la machine, la nuque et les côtés sont longs et effilés.
Rég. 29.95 ECONOMISEZ 11.07
PRIX DE VENTE POUR 3 JOURS SEULEMENT
shampooing à perruque 1.25 le prix régulier était 1.95

AUBAINES IMBATTABLES
DRAPERIES EN TERGAL BRODEES ET PRETES-A-POSER 39.99 paire
144" de largeur X 95" de longueur
Draperies sans coutures, blanches et diaphanes

DRAPERIES EN TERGAL SANS COUTURES PRETES-A-POSER AVEC OURLET DE 11" CORNELLI
144" de largeur X 95" de longueur
25.00 paire
DRAPERIES SUR MESURES EN TERGAL A BRODERIES FRANCAISES MUR A MUR
- Confectionnées exactement d'après vos mesures
- 8 verges pour recouvrir un mur de 12 pi.
- 4 nouveaux motifs exclusifs
- Blanches, sans coutures, lavables, sèchent en s'égouttant
SUPER-SPECIAL 69.99 paire
ACHAT A DOMICILE
SANS AUCUNE OBLIGATION
LIVRAISON RAPIDE
Notre spécialiste en décoration intérieure vous rendra visite sur rendez-vous et vous offrira ses conseils et ses services sans obligation. Il rendra votre décoration et votre choix de couleurs et de tissus tellement plus facile.
DRAPERIES FAITES SUR MESURES GRATUITEMENT
A PARTIR DE 1.99 LA VERGE 54" DE LONGUEUR ET PLUS
- Housses
- Stores de fenêtres
- Couvre-lits faits sur mesures
- Accessoires décoratifs
M. Albert vous fixera un rendez-vous qui vous conviendra COMPOSEZ 656-1575
SUPER-SPECIAL SUR TISSUS POUR ROBES
TRICOT GAUFRE
100% POLYESTER A TEXTURE DE CREPE
NOTRE TRES BAS PRIX
3.44 verge
60" de largeur - lavable - nouvelles teintes printanières et estivales.
24 magasins dans centres d'achats
Harrison TISSUS ET DRAPERIES
CHARGEX
PLACE STE-FOY
TEL.: 656-1575
LES GALERIES CHARLESBOURG
TEL.: 626-7813

Les premiers pilotes civils avec DEC en Amérique, sortiront du CEGEP de Chicoutimi

Une analyse d'Alain BOUCHARD

CHICOUTIMI — En juin prochain, l'Ecole d'aéronautique du CEGEP de Chicoutimi aura "manufacturé" les tout premiers pilotes civils avec DEC (diplôme d'études collégiales), en Amérique du Nord.

Le lieutenant - colonel Lucien Lecompte, chef du département, espère que ses 15 étudiants de Collège III, encore au poste, décrocheront tous leurs ailes.

Entre-temps, l'institution exploite à fond de train ce goût de l'aviation commerciale que lui a injecté son directeur général, le chanoine Jean-Paul Laliberté, lui-même breveté pilote en 1961: lundi dernier, un cours de pilotage pour adultes a pris son envol, dans le cadre de l'Education permanente, dirigée par M. Robert Girard.

La grande aventure, amorcée en 1968, a nécessité jusqu'ici près d'un million de capitalisation ($900,000), à part les budgets réguliers d'opération; pour 1971-1972 notamment, le CEGEP de Chicoutimi consacrera $431,000 à son option pilotage.

Et il n'y va pas à tâtons: à preuve l'érection d'un campus d'aéronautique de $300,000, qui devrait normalement être inauguré d'ici un mois, espère M. Lecompte.

Ce projet, auquel le ministère fédéral des Transports et Communications a greffé à ses frais une magnifique tour de contrôle, est située aux limites Nord de la piste de Saint-Honoré, où Mont-Valin Aviation Inc. exploite un club de pilotage, en vertu d'une entente de 10 ans avec Québec, propriétaire du tremplin.

L'aéroport de Saint-Honoré fut construit durant la deuxième Grande Guerre comme piste de dégagement pour la Base militaire de Bagotville. Le Dr Gustave Gauthier en fut ensuite le propriétaire, puis finalement le gouvernement provincial Mont-Valin Aviation Inc. est celle qui a vraiment ressuscité cette piste lorsqu'elle y a implanté, il y a plus de 10 ans, son club de pilotage.

La distance séparant Saint-Honoré du CEGEP de Chicoutimi est d'environ 10 milles. Pas question évidemment de lésiner sur une ballade de quelques minutes lorsqu'on a l'avantage de profiter d'une piste d'aviation.

L'Ecole de pilotage est déjà propriétaire de 10 avions: huit appareils mono-moteur, de type Beechcraft à quatre places, un Cessna mono-moteur de 300 forces pour le vol de brousse et la dernière acquisition, un bi-moteur de type Beechcraft également.

Et à cet attirail s'ajoute un simulateur de vol Gat-1, que le CEGEP vient de marchander au prix de $20,000, devenant ainsi la première institution d'enseignement du pays à posséder semblable instrument. Il s'agit d'une réplique d'avion à circuits intégrés, qui fonctionne tout comme un ordinateur. Ce petit bijou peut créer ainsi toutes les situations et les sensations susceptibles de confronter le pilote durant une envolée véritable.



LE CEGEP EN ORBITE — Le nom du CEGEP de Chicoutimi, bien en vue sur ses 10 avions, est maintenant familier aux nuages.

L'HOMME AVANT LE PILOTE

Depuis le tout premier souffle du projet, en 1967, le chanoine Laliberté n'a jmais cessé de rappeler qu'il ne serait jamais question de négliger la formation de l'homme au profit de celle du pilote.

Plusieurs candidats particulièrement doués pour l'aéronautique ont dû effectivement plier bagages: "Rien à faire, reprend à son tour le lieutenant-colonel Lecompte, nos pilotes devront maîtriser autant la philosophie, les mathématiques, etc, que leur appareil en plein ciel".

Cette règle devenue hitlérienne n'a pourtant pas empêché l'entrée d'un nombre d'inscription à peu près maximal, depuis 1968-1969: 36 cette année-là, 38 en 1969-1970 et 24 l'automne dernier.

Cette stabilité est le produit d'un chiffre astronomique d'applications, desquelles rebondissent des quatre coins de l'Est canadien. Ainsi, en date d'aujourd'hui, plus de 400 demandes reposent déjà dans le fichier en vue de la prochaine année scolaire.

M. Lecompte fait savoir, à cet égard, qu'il tentera d'en accommoder 50, en septembre, plutôt que la moyenne maintenant traditionnelle de 36. "Encore là cependant, s'empresse-t-il de préciser, pas question de modifier un tant soit peu nos critères d'acceptation".

A ses débuts, l'Ecole de pilotage employait quatre instructeurs, sous la direction de M. Robert Papillon, premier grand patron du département. Tel que précité, 36 "verts" tentaient alors l'aventure avec un laboratoire de deux avions seulement.

En septembre dernier, le tableau était le suivant: sept instructeurs, 34 étudiants en Collège 1, 38 en deuxième, et 26 en troisième, dont 15 sont encore dans la course au brevet de juin.

IMPERATIF DE L'AVENIR

Le chanoine Jean-Paul Laliberté, qui avec Mont-Valin Aviation Inc., sont les véritables artisans de l'aéronautique collégiale, a puisé son inspiration propulsive, en 1968, dans cette réalité peu reluisante pour la Belle Province : elle contrôlait 30 pour cent de l'aviation civile commerciale au Canada, mais 4.8 pour cent seulement de tous les pilotes employés au pays étaient des Canadiens français.

Et, par surcroit, l'aéronautique était en pleine explosion d'un continent à l'autre, explosion dont les retombées seraient illimitées. M. Laliberté en était convaincu comme pilote, oui, mais aussi comme tous les communs des mortels.

Faisant valoir ces arguments et bien d'autres auprès de la Direction générale de l'enseignement collégial (DIGEC), au ministère de l'Education, le CEGEP soumit un programme pédagogique tel, qu'il put finalement concrétiser le grand rêve du chanoine, avec l'aide des députés fédéral et provincial de Chicoutimi et de différents groupes proches de l'Education.

L'Ecole de pilotage du CEGEP gardera maintenant à tout jamais son surnom de "bébé du chanoine".

1,150 HEURES DE COURS

Le cours d'aéronautique comprend 900 heures d'enseignement théorique plus 250 heures de vol. Le temps accumulé à la barre du simulateur est crédité à 50%, comme l'autorisent les Transports et Communications.

Les cours théoriques touchant le pilotage proprement dit traitent des règlements de l'air, de la discipline aérienne, de l'aérodynamique, de l'hydraulique, de la pneumatique, de la pressurisation, de la navigation, de la météorologie, de la radio, etc.

Ces cours se donnent dans les locaux mêmes du CEGEP, tout comme les autres disciplines comprises dans la formation du futur pilote, soit le français et la littérature française, l'anglais, la philosophie, la physique, les mathématiques, l'éducation physique, etc.

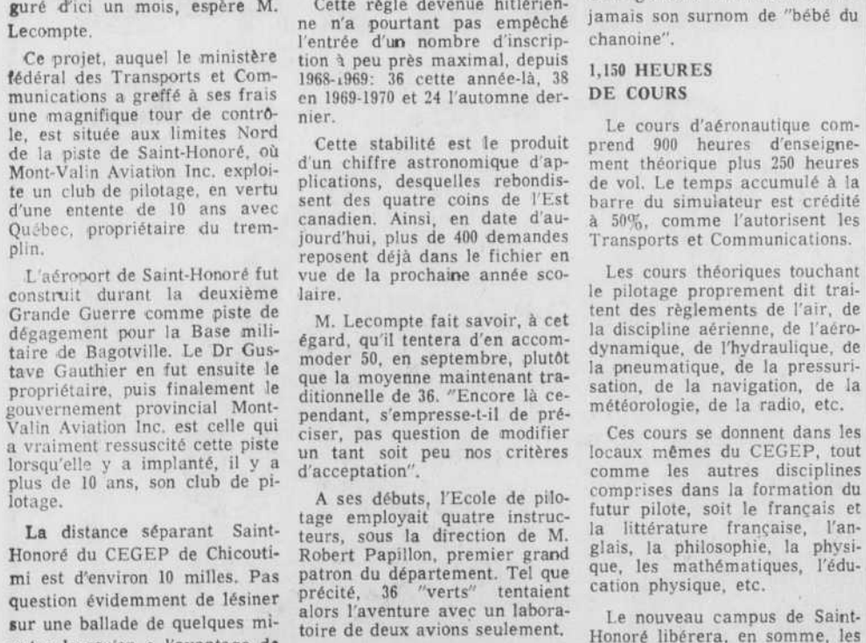
Le nouveau campus de Saint-Honoré libérera, en somme, les installations de Mont-Valin Aviation que louait le CEGEP depuis septembre 1968. Ce dernier y aura un quartier général (édifice de deux étages) où auront notamment lieu les séances d'instruction précédant les envolées, et deux hangars pouvant abriter chacun six avions.

Quant à la tour de contrôle, en plus de servir les étudiants, elle deviendra le laboratoire de tous les contrôleurs aéronautiques du Québec, selon la volonté de son propriétaire, Ottawa.

Ayant lui-même survolé le ciel japonais durant la seconde Grande Guerre, dont plusieurs mois comme commandant de l'escadrille de combat "Alouette", le lieutenant - colonel Lecompte ne cesse de prêcher la compétence qu'auront acquise ses diplômés du CEGEP.

Et comme de fait, avec 250 heures de vol, ces futurs pilotes n'auront, semble-t-il, aucune difficulté à dénicher un emploi. La compagnie CP Air vient incidemment d'embaucher 50 pilotes avec un dossier de 200 heures seulement. "Fait très significatif", déclare M. Lecompte.

Ce dernier se propose maintenant un objectif de luxe, dans les circonstances : donner des ailes à une première collégienne pilote. Les quelques candidates ayant postulé jusqu'à ce jour n'ont malheureusement pu satisfaire à toutes les exigences de l'inscription. Et cette fois, il n'y eut pas de discrimination de sexe . . .



TOUR DE CONTROLE — On voit ici la maquette de la tour de contrôle qu'a greffée le ministère fédéral des Transports et Communications au campus d'aéronautique du CEGEP de Chicoutimi. Cette tour devrait être inaugurée d'ici un mois, en même temps que le campus.

Intégration des forces policières de l'île de Montréal le 1er janvier 1972

MONTREAL — (PC) — L'intégration des forces policières de l'île de Montréal deviendra une réalité le 1er janvier 1972.

Une entente sur la création d'un corps de police unique pour la région métropolitaine a été conclue, hier soir, après que le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, eut suggéré certaines modifications mineures au projet original, de façon à laisser plus de temps à la Communauté urbaine de Montréal pour s'adapter à la nouvelle structure administrative.

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, a approuvé les modifications suggérées et a lui aussi proposé un amendement.

En vertu de ce dernier amendement, les représentants des 25 municipalités de l'île de Montréal acceptent qu'un directeur général du corps de police unique soit nommé avant l'entrée en vigueur du nouveau service policier et il en va de même pour quatre directeurs adjoints pour diriger les opérations, les services de détectives, le personnel et l'administration.

5,000 POLICIERS

Les directeurs devront établir une structure de travail acceptable pour l'intégration des 5,000 policiers en un corps unique.

M. Saulnier avait toujours soutenu qu'une intégration rapide des forces policières de l'île était nécessaire, aussi bien pour la sécurité publique que pour le moral des policiers. Ses adversaires, eux, maintenaient que le projet devait faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Les membres du conseil de la CUM se sont uniquement prononcés sur le deuxième article de la loi municipale, qui stipule qu' "un service de la communauté est créé sous le nom de Service de police de la Communauté urbaine de Montréal".

Les détails de la nouvelle entente seront complétés durant les débats sur les 32 autres articles de la loi municipale.

Violente explosion dans une école élémentaire d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Une violente explosion a éventré tôt hier matin une école élémentaire de la capitale fédérale. De l'avis des pompiers, une catastrophe majeure a été évitée du fait que l'explosion s'est produite à une heure où il n'y avait personne sur les lieux. Une enquête est en cours.

L'explosion a été provoquée par un bris dans un conduit de gaz et elle a été suivie d'un incendie.

Les murs avant et arrière du rez-de-chaussée ont été pulvérisés. Les bancs de neige à l'avant et à l'arrière de l'école étaient jonchés de débris de toutes sortes, y inclus du verre, des livres de classe, des briques ainsi que des morceaux de pupitres en bois.

Le chef de district Reho Miller, du Service des incendies, a dit qu'il est heureux que l'explosion ne se soit pas produite à 9 heures du matin au moment où les enfants de l'école séparée Saint Daniel, construite il y a trois ans, se trouvaient en classe.

La région de Montréal compte maintenant 2,700,000 habitants

MONTREAL (PC) — L'Office de recherche économique de Montréal a fait savoir, lundi, que la population de la région métropolitaine atteint aujourd'hui 2.7 millions, soit une hausse de 264,000 citoyens depuis cinq ans.

Ces statistiques sont établies en calculant le nombre d'unités de logement sur la superficie de 500 milles carrés que comprend la ville de Montréal et les municipalités de banlieue.

towers

Notre superbe vente de 66¢ sur articles de maison et quincaillerie bat son plein - et continue durant toute cette semaine.

marathon descompte

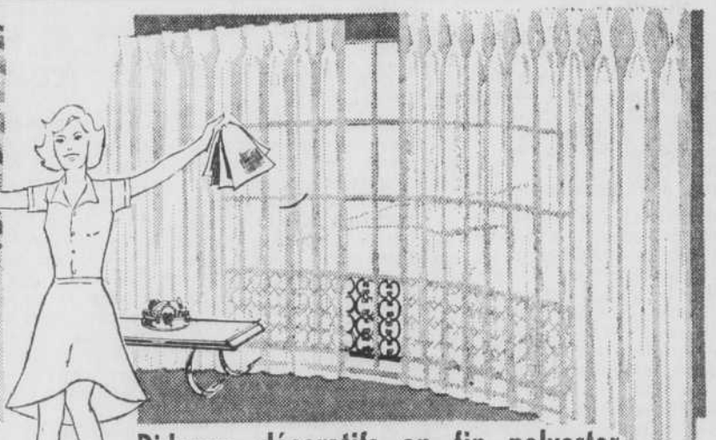
Voyez Towers Escompter en '71



Tapis en nylon de 9' x 12'

Un grand achat spécial nous a permis de vous offrir ces tapis exceptionnels à ce bas prix. Motifs imprimés, unis ou teinture croisée, au choix. Coloris à la mode. Nylon d'entretien facile et durable, bordé sur les 4 côtés.

49.88 chacun



Rideaux décoratifs en fin polyester

Lavables à la machine. Tête à plis pincés. Ourlet de 5", crochets. Blanc seulement. 150" x 95".

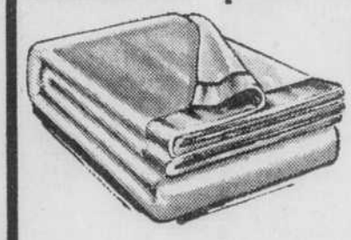
19.97 la paire

Panneaux en polyester ninon.

42 x 45"	42 x 63"	42 x 81"
1.77	2.27	2.77

Belle coupe. Blanc et 4 autres coloris.

Redécorer pour le printemps et épargnez!



Couvertures en mélange viscose

Nouveau fini Super Loft. Non allergène. 72" x 84". Garantie lavable.

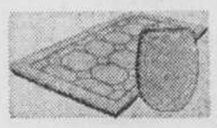
2.99 chacune



Paillassons

1.97 chacun

24" x 36". Nylon durable. Rayures et coloris assortis.



Ensemble de salle de bains

3.97 l'ens.

Tout coton. Tapis de 24" x 36" avec couvre-siège assorti. Lavable.



Couvre-lits chenille

Achat spécial sur couvre-lits; pour lits doubles ou jumeaux, au choix. Chenille souple avec une jolie frange. Disponible en or, vert, lilas, rose, bleu et blanc.

7.77 ch.

Allez de l'avant avec nos superbes valeurs printanières!



Fil Phentex

.57 le peloton

Fil 'celaspun' lavable à la machine. Grand choix de coloris grand teint. Peloton de 3.2 onces. *Marque déposée.

Tissus d'ameublement

Imprimés 36". Coton 'hopsacking' et 'dobby cloth'. La verge..... .67

Crêpe polyester - 45"

Lavable à la machine. Très peu de repassage. 12 coloris. La verge..... 1.97

Doublure polyester, 45"

Fini antistatique. Plus de 20 coloris. La verge..... .87

Coordonnés à assortir

Frais coton de 45". Tons unis et écossais. La verge..... 1.67



Gants isolants rembourrés

11" pour protéger les poignets aussi bien que les mains. Avec boucle pratique. La paire..... .77

CHARGEX • MISE-DE-CÔTÉ • STATIONNEMENT GRATUIT • ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES • FACILITÉS DE PAIEMENT

LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 a.m. à 6 p.m.
JEUDI ET VENDREDI 9 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.

MAGASIN DE LA REGION DE QUEBEC
STE-FOY—Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (en face de l'Hôpital Ste-Foy)

CHARGEX TOWERS LES MAGASINS D'ESCOMPTE N1-16

Pour une victoire militaire en Indochine



ENGAGES — Le nombre des soldats américains en Indochine diminue de semaine en semaine mais par contre la présence américaine dans cette région est de plus en plus importante. Limité au Vietnam, l'intervention américaine s'est répandue au Cambodge puis au Laos.
(Téléphoto AP)

La doctrine Nixon ouvre la voie à l'escalade plutôt qu'au retrait

Tous droits réservés au New York Times et au Soleil
par Tom WICKER

WASHINGTON — Dans sa conférence de presse du 17 février, le président Nixon a confirmé les appréhensions des sceptiques. Sa politique vietnamienne n'en est aucunement une de retrait régulier des Américains du Sud - Vietnam qui aboutirait à laisser les peuples de l'Indochine trouver des solutions à leurs propres problèmes. Il s'agit plutôt d'une politique d'escalade menée d'une part par les forces aériennes américaines et d'autre part par les forces terrestres sud - vietnamiennes avec comme but ultime une victoire militaire.

"Je n'imposerai aucune limite à l'emploi de la puissance aérienne", a déclaré Nixon qui exclue toutefois l'utilisation des armes nucléaires. Et si le Sud - Vietnam envahit le Nord - Vietnam à travers la zone démilitarisée — pour assurer leur sécurité nationale — suivant le jargon présidentiel, Nixon n'écarte pas la possibilité d'employer la puissance aérienne américaine pour l'appuyer.

Dans l'optique d'une guerre aérienne illimitée, Nixon a bien pris soin de laisser voir qu'il agirait uniquement pour protéger les troupes terrestres américaines. La supercherie criante employée pour justifier l'invasion cambodgienne sert maintenant à justifier l'extension du conflit dans l'enclave laotienne. Cette action Nixon l'a présentée lui - même comme une tromperie lorsqu'il a affirmé que la guerre au Cambodge a coupé une ligne de ravitaillement des Nord - Vietnamiens et quand il a déclaré au sujet de l'invasion du Laos: "qu'elle couperait ou du moins interromprait sévèrement les autres voies de ravitaillement dans la partie nord du Sud - Vietnam. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les Nord - Vetnamiens combattent ici. Ils doivent combattre ici ou renoncer à leur lutte pour conquérir le Sud - Vietnam, le Cambodge et étendre leur influence dans les autres secteurs du Sud - est asiatique".

AFFRONTEMENT

Ce sont les paroles d'un homme à la recherche d'un affrontement. La menace évidente de laisser les Sud - Vietnamiens envahir le Nord - Vietnam, sous la protection du parapluie aérien américain et derrière un barrage de bombes américaines, peut être un élément de la guerre psychologique. Mais si le président ne peut obtenir une victoire au Laos, comme il n'a pu l'obtenir au Sud - Vietnam ou au Cambodge, il ne lui reste plus qu'une place pour l'acquérir et tout porte à croire qu'il ira la chercher là.

Il est important de noter que ce président, qui a été élu grâce à sa promesse de terminer, non pas de gagner, la guerre, a effectivement laissé de côté les négociations de Paris. Non seulement a-t-il dit que les représentants américains ne continueraient d'y participer qu'avec l'espoir d'en arriver à un arrangement concernant les prisonniers de guerre, non la guerre elle - même, mais il a encore déclaré carrément "que nous ne ferons plus aucune concessions".

ACCORD

Non content de cette démolition, Nixon est allé plus loin et a rappelé le fait qu'il a aussi abrogé le seul résultat heureux de ces discussions, l'entente d'octobre 1968 qui mettait fin au bombardement du Nord - Vietnam.

Cet accord avait été conclu de bonne foi par la précédente administration et par Hanoï. Maintenant Nixon soutient sans convaincre personne que les attaques contre les avions de reconnaissance américains au-dessus de Hanoi constitue une violation de l'entente par le Nord - Vietnam et qu'elles le libèrent de tout engagement antérieur; plus loin, Nixon renchérit en disant qu'il bombardera le Nord - Vietnam n'importe quand s'il juge qu'il se passe quelque chose dans ce pays qui constitue une menace pour les vies américaines.

Ainsi les pourparlers de paix sont morts, enterrés par un président qui accuse l'autre partie de ne faire aucune concession en dépit du fait qu'il n'en a lui-même fait aucune sur aucun point important; le seul résultat tangible de ces discussions est aussi annihilé, rompu par le second président américain à n'avoir pas honoré un engagement pris avec Hanoi; la guerre par air et par terre s'est étendue à deux autres pays et une menace semblable pèse sur un troisième.

MORT

Tout américain, tout citoyen qui aime son pays, tout homme qui respecte l'humanité devrait comprendre la signification de ces événements. Ils signifient la mort et la destruction massive, le meurtre de femmes, d'enfants et de vieillards innocents terrorisés par une pluie de bombes et d'obus. Ils signifient la destruction de villages, la dévastation des terres et des forêts, le désespoir de milliers de réfugiés privés de toits et de nourriture.

Les bombes tombent sans discrimination et les villes et les villages sur lesquels elles explosent n'abritent pas seulement des ennemis.

Ainsi, pour les peuples d'Indochine (même s'ils ne sont que des "êtres humains orientaux" comme le mentionne l'acte d'accusation de l'armée contre le lieutenant Calley), c'est un mensonge éhonté que d'affirmer que la guerre s'éteint. Elle s'étend comme une tache.



BAS-LAOS — Sans mettre en question la vietnamisation mise en avant par la doctrine Nixon, l'incursion américano-sud-vietnamienne au Bas-Laos (flèche) permet de s'interroger sur les intentions réelles du président Nixon.
(Téléphoto AP)

Washington aurait dû jeter un regard en arrière

Tous droits réservés au New York Times et au Soleil
par James RESTON

WASHINGTON — Alors que le gouvernement Nixon affirme que la dernière entreprise au Laos mettra sûrement fin à la longue épreuve des alliés en Indochine, il est peut être prudent de jeter un regard en arrière.

La dernière fois, c'était au printemps dernier. L'invasion du Cambodge allait détruire les sanctuaires communistes et permettre le prompt retour des Américains dans leurs foyers. Avant cela, c'était la destruction des forces communistes au cours de l'offensive du Tet qui était supposé leur casser les reins. Plus avant encore, c'était l'appui aérien américain, puis la puissance aérienne des Etats-Unis elle-même, puis les missions de harcèlement, puis les bombardements du Nord-Vietnam. Toutes ces actions allaient être "décisives".

C'est une vieille histoire dont le processus a été résumé, il y a longtemps déjà, par Herbert Buterfield.

Il a dit: "Malgré tous les efforts tentés au 20ème siècle pour prévoir les conséquences de la guerre, nous avons découvert que les conséquences les plus graves ont été omises ou imparfaitement envisagées. Un de ces exemples est la perte de la liberté en Europe de l'Est et dans les Balkans. Deux guerres mondiales ont eu lieu pour justement libérer ces régions."

La première guerre est probablement l'exemple le plus tragique de cette erreur de calcul. Croyant que l'Allemagne du Kaiser était l'expression la plus monstrueuse de l'aggressivité chez un peuple, les alliés ont poursuivi la guerre jusqu'à la "victoire totale."

Dans le processus, ils ont créé deux nations encore plus dangereuses: l'Allemagne nazie et la Russie communiste.

Il existe évidemment une certaine logique militaire dans l'invasion du Laos. Il y a aussi une justification morale dans le désir de détruire un sanctuaire d'où les communistes peuvent attaquer le Sud Vietnam. La politique de l'administration consiste à utiliser l'aviation partout en Indochine où les forces communistes menacent la sécurité des troupes U.S.

Mais les autres initiatives du Pentagone étaient logiques aussi. Qui pouvait supposer qu'une faible nation, luttant loin de son territoire et ne disposant pas d'aviation, pouvait résister à un demi-million d'Américains équipés d'armes ultra-modernes et maîtres des airs et de la mer? Et pourtant c'est ce qui s'est passé.

Aujourd'hui on dit que Hanoi ne dispose plus que de la piste Ho Chi Minh pour ravitailler ses troupes. Si cette voie est coupée les communistes pourront plus attaquer, et le délai permettra l'évacuation des Américains et le renforcement militaire des Sud Vietnamiens.

Ces prévisions sont raisonnables, si on suppose que les Soviétiques et les Chinois ne fourniront pas à Hanoi des armes nouvelles pour affronter la puissance de feu grandissante des alliés. Peut-être que les communistes seront compréhensifs cette fois et se laisseront exterminer tandis que Moscou et Pékin attendront patiemment sans intervenir. Mais rien n'est moins sûr d'autant plus que le temps et la géographie travaillent pour eux.

Que se passera-t-il si les communistes se retirent dans la jungle et se regroupent plus tard au Nord Vietnam? Les Américains reprendront - ils alors les bombardements du nord sous prétexte que la sécurité des alliés est menacée ?

Et qui a-t-il de décisif dans l'action de couper la route Ho Chi Minh et d'évacuer les lieux dans 18 mois?

La thèse de "la guerre pour mettre fin à la guerre" est morte avec Woodrow Wilson. Lorsque les Américains évacueront, s'ils évacuent, on dira que le général Giap à Hanoi a expulsé les Français d'Indochine et a forcé les Américains à accepter une solution de compromis.

CONSEQUENCES IMPREVISIBLES

En fait, la guerre peut très bien continuer à avoir des conséquences aussi imprévisibles qu'auparavant. Le président Nixon a nettement remporté la victoire dans sa lutte pour s'assurer le contrôle de l'opinion publique américaine. Il n'a même pas jugé utile d'informer les Américains de la participation des forces aériennes américaines à l'invasion du Laos. La réaction du public a été modérée.

L'autre jour, un sondage organisé par la chaîne de télévision NBC a révélé que 46 pour cent des Américains interrogés sont persuadés, malgré les affirmations contraires, que les troupes américaines participent aux opérations du Laos. Même lorsque l'administration dit la vérité, presque la moitié des personnes interrogées, ne la croit pas.

On semble penser qu'on peut attaquer un pays neutre occupé par l'ennemi à condition que les pertes ne soient pas trop élevées. On estime aussi que si un pays ennemi occupe un pays neutre, il est juste d'agir de même.

Telle est la logique de la dernière aventure de Washington. Mais si les soviétiques ou les Chinois décident de fournir aussi un appui aérien à Hanoi? Ou s'ils fournissent des roquettes au rayon d'action plus étendu? Que deviendront alors ces prévisions?

L'invasion du Laos doit donner un répit à Saigon

Tous droits réservés au New York Times et au Soleil

WASHINGTON — Loin d'être une opération à objectif limité comme celle entreprise l'année dernière par les alliés au Cambodge, l'invasion du sud au Laos est une entreprise à long terme destinée à assurer un répit d'un an ou deux au gouvernement de Saigon.

Telle est l'opinion des stratèges de Washington. Ils pensent pouvoir atteindre ce but en coupant ou en endommageant sérieusement la célèbre piste Ho Chi Minh et aussi en établissant un précédent pour l'éventuelles incursions du même genre dans le sud du Laos.

Le programme des stratèges U.S. est basé sur le fait que la piste Ho Chi Minh est désormais d'une importance vitale pour les Nord - Vietnamiens. Jusqu'à l'année dernière, Hanoi pouvait toujours acheminer du matériel de guerre à partir des ports cambodgiens ouverts aux communistes sous le régime Sihanouk. Depuis la chute du prince, ce n'est plus possible. Hanoi ne peut donc plus compter, pour organiser ses offensives contre le Sud - Vietnam, que sur la route de jungle longle de quelque 1500 milles. En la détruisant et en anéantissant aussi les dépôts de munitions, les parcs à camions et les voies de communication situés entre la ville laotienne de Tchépone et la frontière sud-vietnamienne, Washington espère empêcher toute possibilité d'une offensive communiste de grande envergure.

PRECEDENT

En créant ce précédent, les Sud-Vietnamiens auront en outre les mains libres pour déclencher d'autres offensives contre la piste Ho Chi Minh, particulièrement à partir de l'année prochaine, lorsque le gros des effectifs américains aura été évacué.

Il ne s'agit pas d'interdire totalement et définitivement la piste aux communistes. Une telle opération ne pourrait être tentée avec quelque chance de succès que si les Sud-Vietnamiens étaient disposés à employer trois à cinq divisions entières pour occuper tout le secteur, ce qui est impossible. Saigon ne dispose pas d'assez de troupes, en outre, ces troupes risqueraient d'être coupées de leurs bases et d'être décimées après quelques mois.

RAIDS TRES COURTS

L'intervention sud-vietnamienne au Laos consistera dans l'avenir en raids très courts, destinés à disperser les forces communistes et à détruire les stocks de matériels acheminés sur la piste. Hanoi en sera réduit, espère Washington, à se contenter d'actions de guérillas dans le Sud et devra abandonner l'espoir d'une grande offensive lorsque les Américains sont partis.

Il est évident que cette analyse suppose le succès complet de la présente opération. Si les Sud-Vietnamiens sont battus ou ne parviennent pas à détruire d'importants dépots de matériel malgré l'appui massif de l'aviation américaine, toute la stratégie alliée sera compromise. C'est d'ailleurs une des deux raisons pour lesquelles l'opération a été déclenchée maintenant. Les alliés veulent profiter de la présence, encore relativement importante de l'aviation américaine pour assurer son succès.

L'autre raison est liée aux conditions météorologiques. En attaquant la piste Ho Chi Minh maintenant, les alliés devancent la mousson qui commence en mai. Après le début de la saison des pluies, les communistes pourront difficilement utiliser la piste pour réorganiser leur système de ravitaillement.

Quant à la durée de l'opération et l'ampleur de la pénétration alliée au Laos, elles dépendent principalement de la résistance communiste et du volume de matériel détruit.

towers
Escompter tous les jours... c'est notre affaire

voyez towers escompter en '71

Marathon d'Escompte

4 JOURS SEULEMENT · VALEUR REMARQUABLE



Une fantastique sélection de chaussettes pour hommes!

Nos prix rég. 69¢ - 99¢

Chaussettes de première qualité, fabrication canadienne, à un bas prix extra-spécial. Pas de seconde qualité ou de sous-standard. Côtes unies ou à torsades, pour habiller ou tout-aller. Cette sélection comprend semelles coussinées et nouvelles côtes genre "velours côtelé".

54¢ la paire

Chaussettes extensibles pour pointures de 10-12. 100% nylon, coton et nylon, 100% 'Antron', mélange d'orlon et de laine, mélange de nylon et de laine et mélange de laine 'Kroy' et nylon. Chaussettes de diverses pointures de 10½ à 12, disponibles en laine 'Kroy'/nylon, laine anglaise dynalisée/nylon et mélange laine/coton/nylon.

CHARGEX · MISE-DE-COTE · STATIONNEMENT GRATUIT · ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTEES · FACILITIES DE PAIEMENT

LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 a.m. à 6 p.m.
JEUDI ET VENDREDI 9 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.

MAGASIN DE LA REGION DE QUEBEC
STE-FOY—Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (en face de l'Hôpital Ste-Foy)

CHARGEX
TOWERS

Trop peu de postes rémunérateurs disponibles

Le chômage menace même le clergé des Eglises protestantes

(D'après UPI) — Le chômage menace même le clergé des Eglises protestantes!

Alors qu'il y a une dizaine d'années, on s'inquiétait de la diminution du nombre des pasteurs, aujourd'hui, dans plusieurs dénominations, c'est le problème inverse qui se présente: des ministres ordonnés se cherchent des positions, que les Eglises ne sont pas en mesure d'offrir.

Ceci ne veut pas dire qu'il y a trop de clercs. Si l'on considère le nombre de ministres nécessaires pour le travail pastoral qui s'impose, les Eglises déplorent toujours l'insuffisance de la main-d'oeuvre. Mais si l'on considère le nombre de postes rémunérateurs disponibles, c'est là qu'il y a trop de pasteurs.

Cette situation est plutôt déprimante pour le jeune homme qui a terminé trois années de formation théologique et qui ne peut pas se trouver de travail pastoral. C'est peut-être encore plus démoralisant pour les pasteurs plus âgés qui ont été retirés de leur fonction après plusieurs années de service et qui se retrouvent devant rien.

Des milliers de clercs ordonnés se dirigeaient ainsi vers des occupations séculières, faute de trouver un travail plus pertinent. La plupart choisissent alors l'enseignement, le travail social ou le fonctionnarisme.

En corollaire, les pasteurs qui ont des chaires tendent à s'y accrocher plus longtemps qu'auparavant, ce qui n'est pas sans créer d'autres problèmes. Il est communément accepté que si un pasteur demeure trop longtemps à la direction d'une même congrégation, al situation risque d'affadir tout le monde.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce non-emploi. D'une part, il y a dix ans, les Eglises ont fait beaucoup d'efforts pour recruter davantage de candidats au sacerdoce. D'autre part, les séminaristes étant exemptés du service militaire, les entrées ont augmenté de 50% durant la même période.

Par ailleurs, des dénominations importantes ont accusé une diminution du nombre des pratiquants et une baisse des contributions financières, surtout depuis les cinq dernières années. On reconnait que la "récession" a maintenant atteint son niveau le plus bas, mais son impact sur les emplois disponibles pour les pasteurs est aujourd'hui ressenti par ceux qui terminent leur formation pastorale.

Fait surprenant, la diminution des emplois semble affecter davantage les dénominations qui étaient considérées comme "en pleine santé" (l'Eglise épiscopalienne, l'Eglise presbytérienne unie, l'Eglise unie du Christ).

Par contre, quelques-unes des organisations protestantes les plus conservatrices, comme la Convention baptiste du sud, ont continué de croitre durant les dernières années et ont plusieurs postes vacants.

Le christianisme en train de devenir une religion de non-Blancs

(D'après le New York Times News Service)

Le christianisme est en train de devenir une religion de "non-Blancs".

Les statistiques montrent qu'au moment où, en Europe et en Amérique du Nord, le nombre de fidèles ne suit pas l'augmentation de la population totale, en Afrique, le nombre de membres de la communauté chrétienne augmente deux fois plus que la croissance de la population, évaluée à 2.5%.

On prédit que vers les années 2000, le nombre des chrétiens dans ce continent passera de 97 millions à 351 millions.

Cette augmentation fait contraste avec l'Islam, qui, jusqu'à 1950, jouissait d'un taux élevé de conversions en Afrique noire. La plupart des observateurs admettent maintenant que les gains musulmans, s'ils continuent de se réaliser, sont proportionnels à l'augmentation de la population totale.

Cette extraordinaire croissance du nombre des chrétiens africains serait partiellement dûe à la vigoureuse et continuelle activité missionnaire, dont la plus grande partie est maintenant assumée par le clergé autochtone.

Un autre facteur de croissance serait l'émergence d'Eglises africaines indépendantes, la plupart d'entre elles s'étant détachées des Eglises fondatrices.

D'autres explications sont cependant possibles, surtout en ce qui regarde la relation du christianisme et des valeurs africaines traditionnelles.

On semble reconnaître que ce fut une erreur de tactique d'opposer le christianisme à la religion traditionnelle, et que le présent taux de croissance résulterait du fait que les chrétiens africains voient maintenant le mariage possible.

Certains ont fait remarquer que des éléments de l'Ancien Testament, en particulier, sont probablement plus compatibles avec la culture africaine qu'avec celle de l'Europe. Ils impliquent une forte orientation rurale, un accent sur la grande famille et une conception globale du monde qui ne fait pas de distinction entre le sacré et le profane.

Les Eglises africaines indépendantes qui surgissent actuellement semblent avoir compris cette affinité instinctivement et ont ainsi remis à la mode des formes liturgiques traditionnelles. Le baptême, par exemple, a été perçu comme une christianisation de la purification rituelle par l'eau. Le culte des ancêtres trouve sa contrepartie dans le culte des saints et les prières pour les défunts.

towers

Escompter tous les jours... c'est notre affaire



DEMI-PRIX 4 JOURS SEULEMENT

Présentation de la marque towers

bas-culottes taille universelle

50% DE RABAIS

Notre prix rég. .97 la paire

MAINTENANT

2 paires pour .97

Maintenant, notre propre marque de bas-culottes vient dans un nouveau paquet épatant. Et pour vous la présenter, nous avons coupé nos prix en deux. Faites-en donc provision... et soyez assurés d'une qualité supérieure et d'un ajustement parfait. Taille universelle pour les 5 modèles. Tous en nylon 100% extensible et disponibles en superbes teintes printanières.

Réguliers - Entièrement extensibles avec soufflet. Jambes de 20 deniers et culotte de 40 deniers. Dans un paquet orange.

Opaques - Avec soufflet pour un ajustement parfait. 40 deniers. Dans un paquet bleu clair.

Indémaillables - Garantis indémaillables 10 jours. Jambes de 20 deniers et culottes de 40 deniers. Dans un paquet bleu foncé.

Bikini - Jambes de 20 deniers, culotte de 40 deniers avec soufflet. Dans un paquet rose.

Tout-illusion - Entièrement 20 deniers avec soufflet. Dans un paquet vert.

Voyez Towers Escompter en '71

Prix de Vente en vigueur jusqu'à la fermeture samedi prochain... Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CHARGEX • MISE-DE-CÔTÉ • STATIONNEMENT GRATUIT • ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES • FACILITES DE PAIEMENT

LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 a.m. à 6 p.m.
JEUDI ET VENDREDI 9 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.

MAGASIN DE LA REGION DE QUEBEC
STE-FOY—Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (en face de l'Hôpital Ste-Foy)

CHARGEX

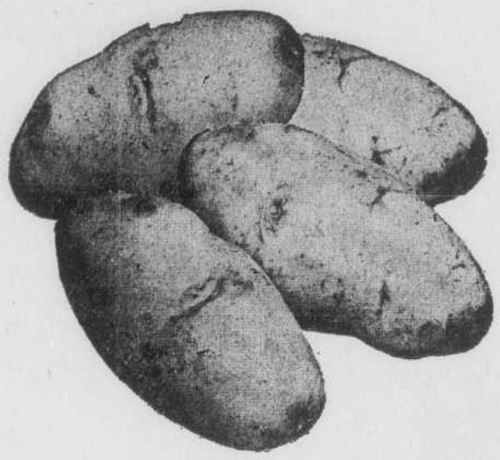
TOWERS LES MAGASINS D'ESCOMPTE

N1-15

GRANDS
DE LA S

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE 1re QUALITE

POMMES DE TERRE



Nouveau-Brunswick
Canada No 1
Epargnez 17%
25 lb **68¢**

Oignons jaunes No 1, 5 lb .39

Carottes lavées No 1, 5 lb .43

ORANGES "FLORIDE" — Epargnez 13% — **04¢** ch.
SUCREES ET JUTEUSES GR 125's

BROCOLI FRAIS — Epargnez 18% — **39¢**
GROS PAQUET DE CAL. GR 18's

CAROTTES AVEC FEUILLES — Epargnez 15% — 2 pqts — **49¢**
LONGUES ET FINES DE CAL.

RADIS FRAIS — Epargnez 23% — Cello 6 oz — **10¢**
ROUGES ET CROQUANTS DE FLO.

Jato
Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

TARTES MEILLEUR
Fraîches, saveurs au choix



Tarte 16 oz **27¢**
Epargnez 15%

SOUPE HEINZ PRETE A SERVIR BOITE 8 OZ	Epargnez 17%	10¢
PECHES DEL MONTE DEMIES, DE FANTAISIE BOITE 28 OZ	Epargnez 9%	40¢
BLE D'INDE "DEL MONTE", CREMEUX, DE FANTAISIE BOITE 14 OZ	Epargnez 13%	20¢
POIS VERTS "DEL MONTE", ASSORTIS, DE FANTAISIE BOITE 14 OZ	Epargnez 17%	19¢
BISCUITS PEEK FREAN DIGESTIVES OU CREME AUX FRUITS SAC 1 LB	Epargnez 12%	55¢
THE SALADA "PRIOR PARK", DE BON GOUT CELLO 100'S	Epargnez 11%	61¢
BEURRE D'ARACHIDES "SCHWARTZ", LISSE ET CREMEUX JARRE 2 LB	Epargnez 20%	89¢
GHERKINS McLARENS MEDIUM, SUCRES JARRE 12 OZ	Epargnez 22%	35¢
BISCOTTES GRIELLES FRAICHES, REGULIERES OU DIET PAQUET 9¾ OZ	Epargnez 13%	39¢
BREUVAGE AU CHOCOLAT "HERSHEY", INSTANTANE BOITE 2½ LB	Epargnez 16%	79¢

BAS-CULOTTE
Une grandeur, couleurs au choix



Extensible
Gr.: 95 à 150 lb
Epargnez 26%
66¢

toujours, et to
DE VRAIS BAS P

POMMES McINTOSH
CANADA DE FANTAISIE
5 lb
59¢

ECHALOTES FRAICHES FINES ET DOUCES	pqt 10¢	JUS D'ORANGE TROPICANA, JARRE 32 OZ	48¢
CHOU VERT TRES FERME DE CAL.	lb 14¢	POMMES JAUNES "GOLDEN DELICIEUSE" GR: 125s	6 pour 46¢
OIGNONS ROUGES SECS ET BROSSES	2 lb 24¢	JUS DE CITRON RECONSTITUE 4½ OZ	ch. 19¢

SOUPE LEGUMES CLARK	BTE 10 OZ 13¢	MACEDOINE "RAYMOND"	BTE 19 OZ 17¢	SAUMON ROS "CLOVER LEAF"	
JUS LEGUMES "V-8"	BTE 19 OZ 20¢	KETCHUP aux Fruits "CANADIANA"	JARRE 15 OZ 55¢	SPAGHETTI HE SAUCE TOMATE, FROM	
JUS POMME "SCOTIAN GOLD"	BTE 48 OZ 34¢	SAUCE SPAGHETTI "ROCHETTE", A LA VIANDE	JARRE 24 OZ 92¢	JAMBON CUIT "MAPLE LEAF"	
POIRES BARTLETT "AYLMER", CHOIX	BTE 19 OZ 38¢	HUILE VEGETALE "GATTUSO"	BOUT. 16 OZ 45¢	CEREALE HEIN MELANGEE, POUR BEB	

OUVERT LES JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR — SAMEDI JUSQU'A 5 H.

NOUS NOUS RESERVONS LE D

SPECIAUX

EMAINE

CAFE FRAIS

"Chase & Sanborn", mouture régulière

88¢ Sac 1 lb



Epargnez 11%

SAUCE GAZA HOT CHICKEN BOITE 14 OZ	Epargnez 19%	17¢
RIZ ENTIER "UNCLE BEN'S", PRET A CUIRE BOITE 42 OZ	Epargnez 14%	73¢
PATATES INSTANTANEES "SHIRRIFF", BLANCHES ET RAPIDES BOITE 18 OZ	Epargnez 17%	61¢
EPICE ACCENT REHAUSSE LA SAVEUR DES METS BOITE 4 OZ	Epargnez 11%	86¢
BARRES DE CHOCOLAT "HERSHEY" CELLO 20'S	Epargnez 13%	79¢
MIR DETERSIF LIQUIDE POUR LA VAISSELLE 2 CONT. 24 OZ	Epargnez 6%	63¢
PATE A DENTS "STRIPE", A L'HEXACHOLOROPHINE 2 FORMATS GEANTS	Epargnez 26%	73¢
PAPIER CIRE "DOMESTIK", RESISTANT ROULEAU 100'	Epargnez 15%	33¢
SUPER DUTCH NETTOYEUR A EVIER BOITE 14 OZ	Epargnez 16%	20¢
DETERGENT SUNLIGHT EN POUDRE POUR LA LESSIVE FORMAT FAMILIAL	Epargnez 20%	$1.39

FROMAGE TRANCHE

"Black Diamond"

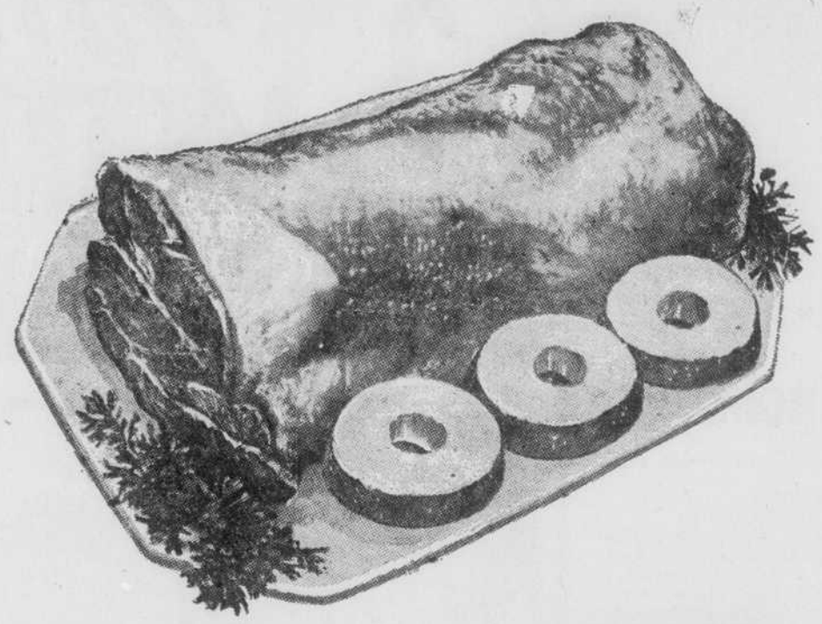
28¢ Paquet 8 oz



Epargnez 15%

FRAICHE DE PREMIERE QUALITE, INSPECTION FEDERALE

LONGE DE PORC



Maigre et tendre
Rôti du bout
des côtes

Epargnez 22%

38¢ lb

Bout du filet, .48 lb

Côtelettes de porc, .69 lb

SAUCISSE FUMEE FRAICHE DE "SWIFT"	Epargnez 11%	49¢ lb
CRETONS 10 oz. FRAIS DES CUISINES "TAILLEFER"	Epargnez 17%	59¢ ch.
EGG ROLLS FRAIS DE "BILOPAGE"	Epargnez 16%	53¢ ch.
CROQUETTES DE POISSON PANEES, PRETES A CUIRE	Epargnez 33%	49¢ lb

Jato

Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

ous les jours...

RIX REGULIERS

E	BTE 8 OZ 46¢	CASSONADE ST-LAWRENCE	SAC 2 LB 30¢	TISSUS KLEENEX POUR HOMMES	BTE 200'S 33¢
INZ GE	BTE 28 OZ 29¢	CEREALE KELLOGG "RICE KRISPIES"	BTE 17 OZ 53¢	SERVIETTES SANITAIRES "KOTEX"	BTE 24'S 99¢
	BTE 1½ LB $1.67	BEURRE DE CARAMEL "VACHON"	JARRE 2 LB 53¢	TAMPONS S.O.S. A RECURAGE	BTE 10'S 25¢
	BTE 24 OZ 75¢	COUPE-CAFE COFFEE MATE	JARRE 6 OZ 52¢	CHIFFON J TOUT USAGE	BTE 12'S 55¢

ROIT DE LIMITER LES QUANTITES

BIFTECK OU ROTI COTES, MARQUE ROUGE	lb $1.13	DINDE FRAICHE CANADA CAT. "A" 45¢ lb		CUISSES DE POULET CANADA, CAT. "A"	lb 49¢
BIFTECK OU ROTI T-BONES, MARQUE ROUGE	lb $1.49			SMOKED MEAT TRANCHE "COORSH"	4 onces 2 oz 87¢
BIFTECK DELICATISE MARQUE ROUGE	lb $1.45			SPARE RIBS DE PORC FRAIS	lb 79¢

OUVERT LES JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR — SAMEDI JUSQU'A 5 H.

Les Franco-Québécois devront nationaliser leur territoire pour assurer leur avenir (M. Brunet)

MONTREAL (PC) — Si les Franco-Québécois veulent assurer leur avenir comme collectivité, ils se verront obligés de nationaliser le territoire où ils sont la majorité de la population, a déclaré hier soir M. Michel Brunet conférencier à un dîner de la section Rosemont de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

L'historien, qui avait intitulé sa causerie: "Le Québec est-il notre prison ou notre patrie", a rappelé que, entre 1942 et 1960, les Canadiens français du Québec avaient abandonné la "mentalité de minoritaires qu'ils avaient acquise" après l'insurrection de 1837 et "leur annexion forcée au Canada anglais".

M. Brunet a distingué deux phases dans cette mutation:

1 — la nationalisation du gouvernements québécois, et

2 — la nationalisation du territoire québécois.

Depuis l'adoption du drapeau fleurdelysé en 1948 jusqu'au projet actuel de proclamer une politique linguistique favorable à la langue de la majorité, le gouvernement du Québec se voit de plus en plus comme le porte-parole d'une collectivité distincte a-t-il dit.

M. Brunet a prédit que le territoire québécois "deviendra l'Etat-Nation des anciens Canadiens ou sera le théâtre de leur dernier sursaut avant de sombre dans l'assimilation vers laquelle les ont conduits les déterminismes séculaires de leur tragique histoire.

PATRIE OU PRISON

"Une partie où les Québécois pourront enfin s'autodéterminer ou une prison qui mettra fin à leur histoire comme collectivité distincte," a-t-il dit.

"La nationalisation du territoire québécois soulèvera la résistance féroce de la minorité anglo - québécoise," a-t-il dit, ajoutant qu'il ne fallait pas s'en étonner parce que cette résistance peut compter non seulement sur des alliés puissants au Canada anglais, mais aussi sur de nombreuses complicités au Québec même.

"Avant de prendre une décision, les Franco-Québécois se doivent d'examiner lucidement toute la situation. Il faut qu'ils cessent de prendre leurs désirs pour la réalité. Finis les mythes-consolations d'une époque révolue.

"S'ils entendent assurer leur avenir comme collectivité, les Québécois se verront obligés de nationaliser le territoire où ils sont la majorité de la population. Il ne leur est plus permis de compter sur le libre jeu des forces démographiques et sur l'évolution des mentalités pour y parvenir.

"Le moment est venu pour eux d'agir enfin comme se conduisent toutes les majorités quand elles ont le courage d'exercer la plénitude de leurs droits.

"S'ils cèdent, une fois de plus, au chantage que pratique depuis plus de deux siècles la minorité privilégiée qui les a déjà dominés et qui refuse obstinément d'abandonner son ancien statut particulier, ils subiront le sort que l'histoire réserve aux nationalités incapables de relever les déterminismes qu'elles ont rencontrés.

"Le Québec sera définitivement leur prison, mais les sociologues de l'avenir écriront qu'il aura été le creuset de leur acculturation à une société plus dynamique que la leur.

"Les Canadians et les Anglo-Québécois auront réalisé le programme de lord Durham," a-t-il conclu.

Le texte de sa conférence avait été remis à l'avance à la presse.

La guerre aux pneus à crampons commence au Nouveau-Brunswick

MONCTON, N.-B. (PC) — Le ministre de la Voirie du Nouveau-Brunswick, M. J. Stewart Brooks, a indiqué, lundi, qu'il recommandera au gouvernement d'interdire l'usage des pneus à crampons sur les routes de la province.

M. Brooks, qui prenait la parole au cours d'une réunion de l'Association des détaillants et vulcanisateurs de pneus des provinces de l'Atlantique, a déclaré qu'il était impossible d'évaluer avec précision les dégâts causés par les crampons.

"Nous pouvons seulement affirmer que cela coûte des millions de dollars aux contribuables."

Les crampons seront bannis sur les routes de l'Ontario à compter de l'hiver prochain, a ajouté M. Brooks, qui communiquera avec ses homologues du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et du Maine, prochainement, pour les exhorté à prendre des mesures similaires.

Par ailleurs, M. S.R. West, vice-président et gérant général de la firme Kennamental Tools Ltd, de Hamilton, Ont., a déclaré que M. Brooks avait été mal informé et que les faits qu'il a souligné étaient faux.

"Qu'est-ce qui est le plus important, a demandé Nils Nedlund, président de la firme Fagersta Ltd, de Toronto, les routes ou la vies des êtres humains?"

Rallye Tiers-Monde tend à se politiser

par Pierre MATHIEU

Rallye Tiers-Monde tend à une politisation de plus en plus grande des énergies canalisées par cet événement.

C'est là une tangente qui est perceptible dans les derniers communiqués reçus de cet organisme.

"Nous pensons que ce sont moins les ressources ou les solutions techniques qui font défaut que la volonté et le courage de faire des **choix politiques nécessaires**, avec tout ce que cela implique de lucidité, d'information, d'éducation.

"Si nous voulons vraiment un développement de tous les peuples, ce sont en particulier les rapports de domination des pays industrialisés sur ceux du Tiers-Monde, aussi bien que les structures des uns et des autres qui doivent être remis en question."

Rallye Tiers-Monde veut donc faire porter cet effort de lucidité sur la responsabilité que nous avons dans les causes qui font naître les structures en question.

"Nous ne pouvons pas porter ailleurs une solution que nous n'avons pas trouvée, puisque nous n'avons pas résolu le sous-développement chez nous. Mais nous pouvons peut-être modifier les situations qui engendrent ce sous - développement, situations dont nous sommes responsables."

Selon les responsables du Rallye, "il faut changer notre charité à la petite mesure en une charité plus lucide, qui pose comme axe à cet amour la construction d'un nouvel ordre international, en délaissant tous les cataplasmes désuets de l'aide."

UN ACCENT SUR L'EDUCATION

Rallye Tiers-Monde (Québec) organise des sessions de formation sur le développement, de façon à devenir plus un geste éducatif qu'une cueillette d'argent.

Ainsi, les 6 et 7 mars prochain, au Lac-Beauport, on fera une analyse de la situation de la coopération internationale et une étude des possibilités des coopératives. Cette session, ouverte à tous, fait suite à une rencontre précédente, spécialement organisée pour les responsables de Rallye.

Dans le sens d'une éducation au développement, on prévoit également des journées d'étude, aux locaux de CASO, à un rythme de trois semaines d'intervalle.

Au plan national, le comité francophone du Rallye Tiers-Monde se distingue nettement des anglophones, qui sont encore axés sur l'argent à obtenir lors de cet événement.

"A contre-courant des efficacités matérialistes du monde occidental, nous nous sommes donné pour tâche de subordonner la recherche du rendement technique et économique maximum à notre rôle d'éducateurs de la masse... Pour nous, le programme d'éducation passe avant tout."

A la suite de ces différentes sessions de formation, on espère arriver à constituer une équipe de personnes mues par une même philosophie du développement, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant.

Le dépistage guérit 30% des cas de cancer

MONTREAL (PC)—Grâce au dépistage précoce, 30 pour cent des cas de cancer sont actuellement guéris par la chirurgie et la radiothérapie. On a de plus déjà franchi les deux-tiers du chemin dans les recherches qui mèneront à la guérison des cas avancés.

C'est ce que déclarait récemment le Dr Roger Daoust, directeur des laboratoires de recherche de l'Institut du cancer de Montréal, à l'occasion de l'inauguration de nouveaux laboratoires situés dans le Pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame.

Un équipement moderne, d'une valeur de $600,000, a été mis à la disposition de neuf chercheurs secondés par neuf étudiants diplômés, 10 employés au service technique et cinq au service auxiliaire. L'Institut national du cancer, qui assure la distribution, pour fin de recherches, des sommes recueillies auprès du public par la Société canadienne du cancer, défraiera 80 pour cent des $300,000 prévus au budget de 1971.

CAS AVANCES

Les cas avancés de cancer ne peuvent pas encore être traités efficacement. Le Dr Daoust a cependant affirmé que le cancer sera bientôt vaincu. "Nous avons, a-t-il dit, les deux-tiers du chemin de fait. Le travail d'exploration est terminé et nous savons maintenant précisément où chercher. Nous avons l'impression que la réponse est au coin de la rue".

Par une diète spéciale ou par transplantation, des tumeurs cancéreuses du foie sont produites expérimentalement chez les rats.

Les chercheurs de Montréal ont franchi les deux premières étapes de leur projet: localisation des endroits (ce n'est pas tout le foie qui est atteint) du développement cancéreux et détermination de l'acide rubo-nucléique du cytoplasme comme facteur-clé dans ce développement. Il faut maintenant découvrir comment l'acide rubo - nucléique entraîne la multiplication désordonnée des cellules qu'est le cancer.

Le Dr Daoust est confiant que cette troisième étape sera bientôt franchie. "Lorsque nous connaîtrons avec précision quel défaut cellulaire est responsable de cette multiplication désordonnée qu'est le cancer, nous pourrons alors nous appliquer à corriger ce défaut par des moyens chimiques et à rendre les cellules cancéreuses aussi dociles que toutes les autres cellules de l'organisme".

Les nouveaux laboratoires permettront la mise en marche de projets de recherches plus élaborés et la venue de chercheurs étrangers. L'Institut compte également développer son programme de formation de jeunes chercheurs en association avec l'Université de Montréal, à laquelle il est affilié.

15,600 CAS EN 1969

En plus des laboratoires de recherches, internationalement reconnus, l'Institut du cancer de Montréal permet à l'hôpital Notre-Dane d'être le centre le plus important de la province dans les soins offerts aux cancéreux. Des 15,600 cas de cancer au régistre des tumeurs, officiellement déclarés en 1969 au Québec, 1,893 ont été traités à l'hôpital Notre - Dame, la seconde institution dans la liste n'affichant que 900 cas de tumeurs cancéreuses.

En plus de favoriser l'investissement à long terme que constitue le travail de recherche, la nouvelle direction de l'Institut a promis d'améliorer ses services immédiats à la population.

Le nouveau directeur général, le Dr Jean-Louis Léger, a en effet déclaré: "Nous devons développer notre système de dépistage du cancer, regrouper nos services cliniques et mieux coordonner nos efforts dans le diagnostic et le traitement du cancer".

C'est donc une nouvelle équipe qui entreprend de parfaire à l'Institut du cancer de Montréal le travail entrepris en 1941 par son fondateur, le Dr Louis-Charles Simard, décédé en avril dernier.

Les membres de l'Institut ont voulu rendre un hommage spécial au Dr Simard, à l'occasion de cette inauguration de nouveaux laboratoires, en invitant Mme Simard et ses enfants au dévoilement d'une photographie qui perpétuera son souvenir.

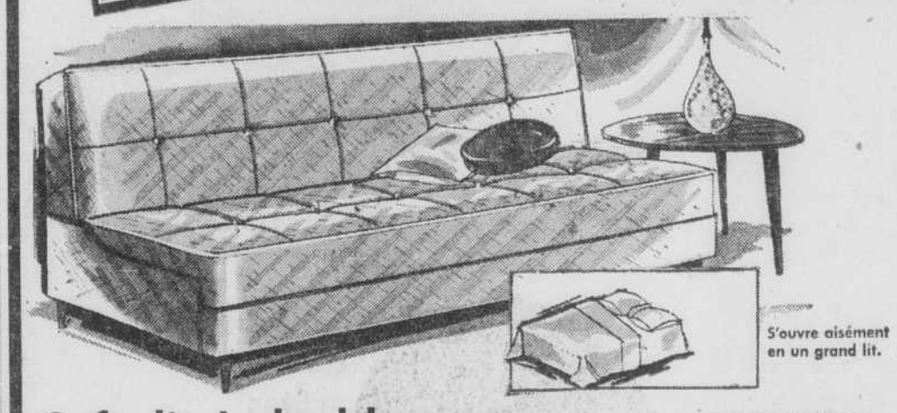
3 DERNIERS JOURS Jeudi, Vendredi et Samedi

Vente ÉTIQUETTE ROUGE

DÉPÊCHEZ-VOUS CAR LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

Legaré

Transformez en quelques instants votre vivoir en chambre à coucher

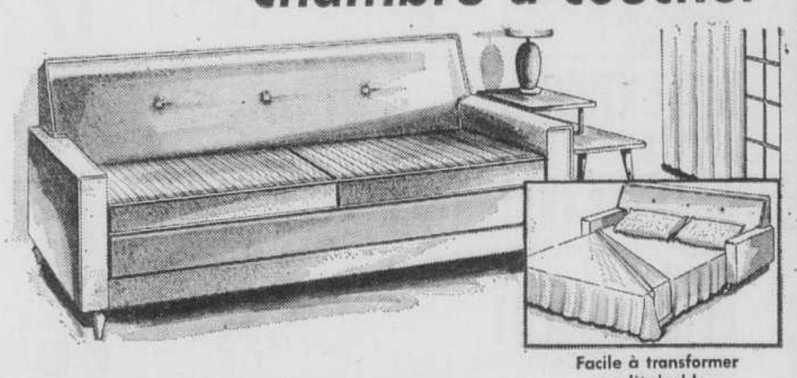


S'ouvre aisément en un grand lit.

Sofa-lit à double usage

Convient idéalement aux pièces restreintes! Fabrication à ressorts indéformables. Recouvert de soie en rayonne à motifs attrayants dans un choix de teintes. Rembourrage de sisal, de feutre et de mousse. Compartiment à literie dans la base.

SEULEMENT 64.95 $4 par mois



Facile à transformer en lit double.

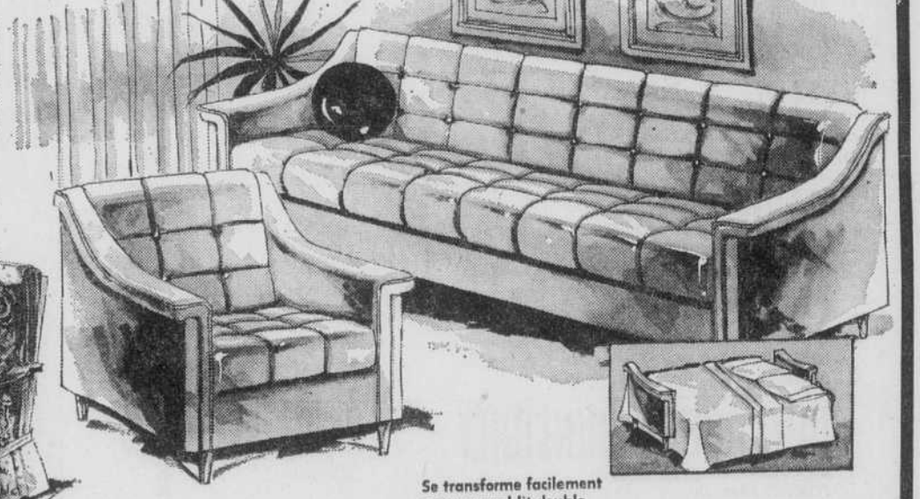
Divant-lit compact et pratique

Imbattable comme meuble pratique là où l'espace est restreint! Rembourrage de feutre blanc et mousse dans le dossier. Revêtu de bouclé dans un choix de teintes. Coussins remplis de mousse ajoutant au confort. Dimensions: 60" de large x 31¾" de profond x 30¾" de haut.

SEULEMENT 159.95 $8 par mois



Se transforme facilement en un grand lit double.



Se transforme facilement en un grand lit double.

Mobilier de vivoir, 2 morceaux, de style colonial

Revêtement de tissu imprimé de style colonial dans un joli choix de teintes. Rembourrage de feutre de coton de qualité. Siège et dossier remplis de mousse. Compartiment à literie dans la base.

SEULEMENT 159.95 $8 par mois

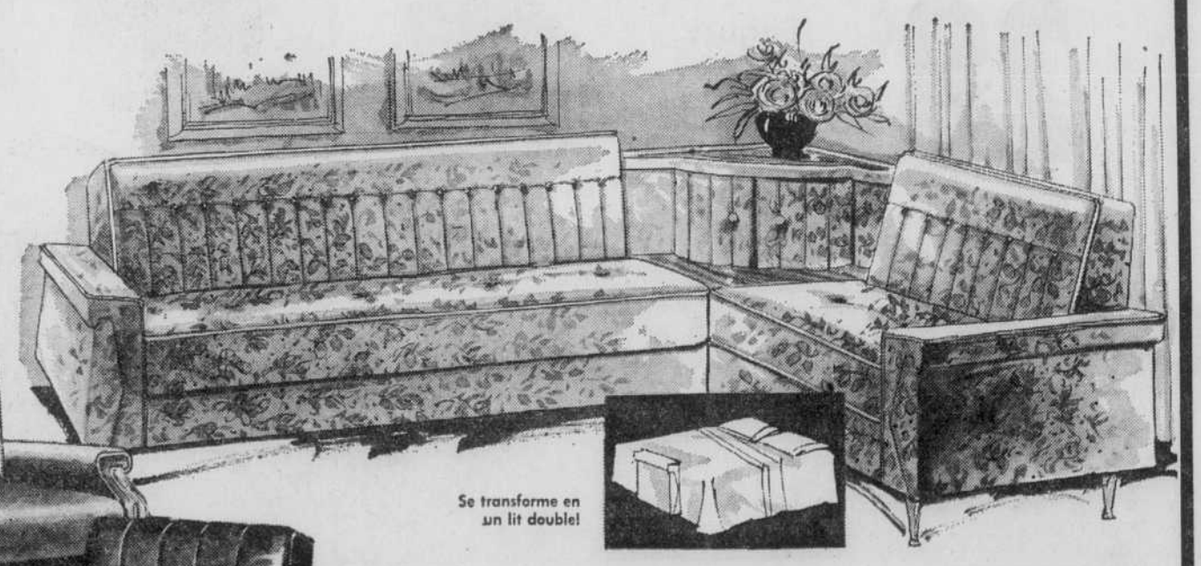
Mobilier davenport, 2 morceaux

Construction à ressorts spiraux. Rembourrage de feutre blanc. Recouvert de vinyle extensible dans un choix de coloris. Dossier capitonné à boutons ajoutant à la solidité.

SEULEMENT 169.95 $8 par mois

AUCUN DEPOT REQUIS JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Téléphonez ou demandez au vendeur les détails complets au sujet de notre PLAN DE CREDIT CONTINUEL.



Se transforme en un lit double!



Le dossier du sofa s'abaisse pour accommoder deux personnes.

Sofa et fauteuil assortis

Compartiment spacieux pour ranger le linge. Recouvert de vinyle extensible dans un choix de jolies teintes. Rembourrage de sisal, plusieurs couches de feutre et de mousse. Dossiers capitonnés ajoutant à la solidité.

SEULEMENT 199.95 $8 par mois

Mobilier sectionnel, 3 morceaux

Comprend un sofa à double usage, une table de coin et une causeuse. Revêtement de brocatelle de soie dans un choix de teintes. Isolation de sisal, de mousse et plusieurs couches de feutre blanc.

SEULEMENT 259.95 $12 par mois

Legaré

BAIE ST-PAUL 89 rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 435-2439

LAUZON 2 rue Saint-Joseph. Téléphone: 837-5144

600 est, rue St-Joseph - Tél.: 529-0141

Six étages et mezzanine pour vous servir!
Magasinez les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m., le samedi jusqu'à 5h. p.m.
Deux heures de stationnement seront acquittées sur présentation de votre facture Legaré.

Les Maritimes dépensent le plus en moyenne pour les soins médicaux

OTTAWA (PC) — Ce sont les résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse qui ont consacré la plus large partie de leurs revenus pour les frais médicaux, au cours des 12 dernières années.

Ces frais médicaux comprennent l'hospitalisation, les honoraires des médecins, les soins dentaires et les ordonnances.

C'est ce que révèle un rapport sur les dépenses pour soins médicaux personnels déposé, dernièrement, par le service de recherches et des statistiques du ministère fédéral de la Santé.

D'ailleurs, les citoyens des cinq provinces de l'Est du pays ont dû consacrer une plus grande partie de leurs revenus personnels pour les frais médicaux que la moyenne nationale.

Cette moyenne s'établissait à 6.35 pour cent du revenu personnel en 1969, au regard de 4.28 pour cent durant la première année de l'étude, en 1957.

Les résidents de Terre-Neuve ont consacré 7.6 pour cent de leurs revenus pour les frais médicaux, en 1969; ceux du Nouveau-Brunswick 7.41 pour cent et les citoyens de la Nouvelle-Ecosse 7.23 pour cent. Les Québécois, eux, ont dépensé 6.58 pour cent et les citoyens de l'Ile-du-Prince-Edouard 6.47 pour cent.

Les résidents de la Saskatchewan et de l'Alberta ont également dépassé la moyenne nationale, avec 6.45 et 6.84 respectivement.

Les citoyens des autres provinces ont consacré les pourcentages suivants de leurs revenus aux frais médicaux: Manitoba 6.27 pour cent; Ontario 6.08 pour cent; Colombie-Britannique 5.37 pour cent, tandis que dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest le pourcentage fut de 5.24.

On avait annoncé, récemment, que le coût total des soins médicaux, durant la période de 1957 à 1969, est passé de $1 milliard à $3.9 milliards.

PER CAPITA

La Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et Terre-Neuve ont enregistré des augmentations moyennes annuelles supérieures à la moyenne nationale pour les quatre dernières années.

Au Canada, le coût per capita est passé de $62.81 en 1957 à $184.34 en 1969, y compris une augmentation annuelle de 11.3 pour cent durant les quatre dernières années.

Pour la période de 12 ans, toutefois, seulement deux provinces, l'Ontario et l'Alberta, dépassent la moyenne nationale per capita, avec $204.50 et $198.99 respectivement. La Colombie-Britannique, qui était en tête en 1957, se classait troisième en 1969 avec $182.74, suivie du Manitoba avec $178.18.

Viennent ensuite le Québec, $172.79; la Nouvelle-Ecosse, $166.58; la Saskatchewan, 1965-69 fut de 13.7 pour cent. $154.15; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, $133.21; Terre-Neuve, $122.58 et l'Ile-du-Prince-Edouard, avec $117.68.

SERVICES HOSPITALIERS

Le coût de tous les services hospitaliers a grimpé à un taux annuel moyen de 14.1 pour cent, passant de $587.3 millions en 1957 à $2.475 milliards en 1969.

Cela représente une somme de $117.40 per capita, alors qu'elle n'était que de $35.24 en 1957. Comparativement aux revenus personnels, la moyenne nationale du coût des services hospitaliers était de 4.04 pour cent en 1969, en regard de 2.4 pour cent 12 ans plus tôt.

HONORAIRES

Les honoraires des médecins ont grimpé de $271 millions à $910 millions en 12 ans, tandis que le taux de l'augmentation annuelle durant la période de 1965-69 uft de 13.7 pour cent. Per capita, ces dépenses sont passées de $16.31 à $43.15, ce qui se traduit par une hausse de 1.11 pour cent à 1.49 pour cent de la partie du revenu personnel consacrée aux honoraires.

SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires ont coûté $231.4 millions en 1969, contre $85 millions en 1957, soit une majoration de $5.10 à $10.97 dans les contributions per capita, et une hausse de .35 à .38 dans le pourcentage du salaire consacré à ces fins.

MEDICAMENTS

Le coût total des médicaments achetés sur ordonnances dans les pharmacies est passé de $103.2 millions à $270.1 millions, avec une augmentation annuelle de 7.8 pour cent au cours des quatre dernières années. Cela représentait .44 pour cent du revenu personnel en 1969, comparativement à .42 pour cent en 1957.

Découverte permettant d'éliminer les odeurs des moulins à papier

VANCOUVER (PC) — Trois savants de l'Université de la Colombie-Britannique ont annoncé qu'ils avaient découvert un procédé d'éliminer par radiation les mauvaises odeurs dégagées par les moulins à papier.

M. Lazlo Paszner, un des savants ayant participé aux recherches, a expliqué que l'invention avait donné d'excellents résultats en laboratoire. Les appareils et mécanismes nécessaires peuvent être installés dans tout moulin de pulpe et papier, en moins de deux ans, à un coût variant entre $900,000 et $1.5 million.

Il a ajouté que l'Energie atomique du Canada Ltée songeait à créer un prototype qui permettrait de faire la démonstration de l'appareil aux industries concernées.

Le procédé consiste à faire traverser les émissions du moulin par des radiations de basses intensités, qui en éliminent le soufre, avant que la fumée sorte des cheminées. Le soufre est la principale cause de cette odeur "d'oeufs pourris", empestant l'atmosphère aux abords des moulins à papier.

Pour la conservation des immeubles historiques

Le nombre des défenseurs augmente

par Jean SHARP
de la Presse Canadienne

"Il faut faire face à la réalité, déclare M. Eric Braund, de Peterborough, Ont. Les vieux immeubles nuisent au progrès. Nous n'avons pas les moyens de nous payer ce luxe."

M. Braund est un courtier en immeubles, qui s'occupe de la mise en valeur de lots et propriétés. A mesure que les centres se sont agrandis, au Canada, beaucoup de gens ont montré qu'ils partageaient son opinion. Par ailleurs, d'autres personnes sont d'avis que le Canada ne doit pas se permettre de démolir tout ce qui empêche l'établissement de parcs de stationnement. Ainsi M. James Steinhart déclare que les vieux quartiers procurent un sens communautaire qui fait complètement défaut aux rangées toutes semblables de maisons de banlieue. Selon M. Steinhart, de la Société historique de l'Université d'Ottawa, il nous faut léguer quelque chose de vrai, quelque chose qui soit en dehors des livres, pour montrer à nos descendants le passé qui a contribué à les former.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne indique que le nombre des personnes intéressées à la conservation des immeubles historiques va en augmentant. On peut attribuer aux célébrations du centenaire du Canada et aux centenaires de diverses provinces l'intérêt éveillé à cet égard.

Ce relevé indique également que cet intérêt n'a pas encore réussi à stimuler l'octroi de subventions ou l'adoption de lois visant à assurer la conservation des vieux immeubles. Actuellement, lorsqu'un immeuble ancien est menacé de démolition, son sort dépend souvent de l'initiative de groupes de citoyens. Récemment, les manifestations organisées par des citoyens de Winnipeg ont réussi à sauver la maison de Sir Hugh John Macdonald temporairement, mais les négociations suivent leur cours. Sir Hugh était le fils de John A. Macdonald, et il fut premier ministre du Manitoba. A Toronto, la lutte visant à sauver l'hôtel de ville d'allure victorienne dure depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la construction du nouvel hôtel de ville.

UTILISATION

Un groupe de bâtisses datant du 19ème siècle, situées aux environs du port de Halifax, avait été désignées pour être démolies. A la suite de pétitions organisées par Heritage Trust, la ville, qui avait exproprié les immeubles, a consenti à les conserver, pourvu qu'ils soient restaurés et utilisés.

Il semble que ce soit là la meilleure façon de conserver les vieux immeubles. M. Larry Ryan, directeur de la Fondation Ontario Heritage, déclare: d'immeubles en Ontario qui méritent d'être conservés, on ne peut pas tous les transformer en musées.

"Dans certains cas, la seule façon de les conserver, c'est de les utiliser de façon pratique dans la vie contemporaine."

Cette fondation a été établie par la province en 1968. Elle a pour tâche d'acquérir, de conserver et de restaurer les propriétés possédant un intérêt historique et architectural. Etant donné qu'elle n'est pas très riche, la fondation compte en grande partie sur les dons particuliers.

QUEBEC ET MONTREAL

C'est à Québec et à Montréal que l'on trouve les meilleurs exemples de ce qui peut être fait pour les vieux quartiers et les vieux immeubles. Le ministère des Affaires culturelles du Québec protège ces derniers, et aucune bâtisse ne peut être démolie ou transformée sans l'approbation de la Commission des monuments historiques de Québec.

A Montréal, la commission Jacques Viger a été fondée en 1962, dans le but de conserver le vieux Montréal. On compte maintenant dans ce quartier 25 restaurants, 20 galeries d'art, des discothèques et deux compagnies de films.

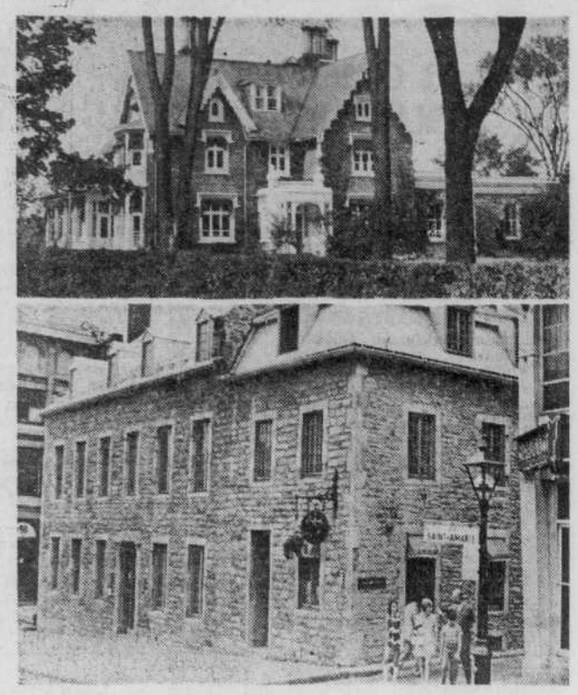
La ville de Montréal a subventionné la restauration des vieux immeubles, dans une proportion de 25 pour cent environ.

A VANCOUVER

A Vancouver, il existe un vieux quartier, près du port, appelé Gastown. Depuis quelque temps, on y a installé des boutiques et l'on y a restauré de vieux hôtels. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a laissé entendre que ce quartier serait éventuellement désigné site historique, mais rien n'a encore été fait en ce sens.

A Kingston, Ont., une société historique comptant 517 membres actifs a réussi à préserver plusieurs bâtisses historiques de la ville. Cette ville a maintenant une législation spéciale lui permettant de prendre les mesures nécessaires pour protéger les édifices historiques.

A Ottawa, on a également commencé à dénombrer les vieux immeubles existant au Canada. Cet inventaire national a pour but d'étiqueter et de décrire les immeubles intéressants, à titre de liste de référence, et pour donner une idée aux autorités locales de la qualité et du degré d'utilité des structures historiques.



DEFENSE DES VIEUX IMMEUBLES — Un relevé transcanadien de la Presse Canadienne démontre que des gens de plus en plus nombreux s'intéressent à la conservation des immeubles historiques au Canada. Cependant, ces gens ont parfois de la difficulté à trouver les fonds nécessaires. Parmi les immeubles conservés pour la postérité se trouve la demeure de Sir John A. Macdonald à Ottawa (en haut), et une vieille maison de briques dans le Vieux Montréal (en bas), ayant appartenu à M. Denis Viger, homme d'Etat et propriétaire de journal. (Photo PC)

Il y a des problèmes dont on peut facilement se passer.



Et les serviettes MODESS* sont là pour ça.

La serviette MODESS absorbe rapidement et protège vraiment bien. Sa forme "grand confort" épouse fidèlement les formes du corps. Mais sa protection ne s'arrête pas là : nous ajoutons un bon désodorisant à chaque serviette MODESS. Alors, n'oubliez pas de les essayer. Parce que les serviettes MODESS vous offrent toute la sécurité dont vous avez besoin.



Les serviettes MODESS sont fabriquées avec soin par Johnson & Johnson *Marque de commerce de Johnson & Johnson ou des compagnies affiliées. ©J&J'71

à québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec : Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie d'Art "Le Chevalet Enr." 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Achats Naviles). Exposition permanente de Claude Picher, A.R.C.A., Georges St-Pierre, Albert Rousseau, M. Frenette et plusieurs peintres amateurs.

Galerie Zanettin : Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne.

Artistes canadiens: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans, 16 rue des Neiges, Villeneuve.

Arts canadiens, contemporains: Exposition permanente à la Galerie Jolliet, Place Royale.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Rachel Brochu: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Le Surréalisme dans le costume (Lambert-Belley) : Au Musée du Québec.

Artisanat Sous le Fort: Lithographies originales de collection, 55 Sous le Fort.

Michel Labbé: Oeuvres au Foyer du Palais Montcalm.

Andrée Gosselin, peintre, et Aline Martineau, graveur: A la Bibliothèque municipale de Ste-Foy (Coin Rte de l'Eglise et de Lavigerie).

Cinéma

Festival Western: "Cinq cartes à abattre" de Henry Hathaway au Théâtre de la Cité universitaire à 13h, 16h, 19h et 21h30.

"Goto, Ile d'Amour": A la cinémathèque universitaire Laval, salle 5447, amphithéâtre de l'école d'architecture à 19h30.

Variétés

Bière à la Résille: A la Résille, Pavillon Pollack à 21h.

Convocations

La Société de Géographie de Québec: Conférence par M. François Neel, attaché culturel au Consulat général de France, à 20h30 à la Salle Marquette du Collège des Jésuites, rue Joffre. Sujet: "Regard sur la Norvège" (diapositives).

Le Club de Réforme de Québec: Cocktail-causerie à 19h00 au 1235, avenue Briand. Conférencier M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert et ministre des Affaires sociales.

Rencontre entre parents et professeurs de la régionale Jean-Talon: A la Polyvalente de Charlesbourg à 20h00. Thème: "Du nouveau à la Polyvalente".

Chambre de commerce du district de Québec: Diner mensuel à 18h00 au Château Frontenac. Conférencier: Me Raymond Primeau, avocat, ingénieur, diplômé en administration du London School of Economics. Sujets: "Le développement économique du Québec".

Association des étudiants en génie forestier de l'université Laval: Deuxième journée de la semaine des Sciences forestières, à la salle 201, faculté de Foresterie. Thème: "Les effets de l'exploitation sur le milieu forestier".

Cabarets

Auberge des Gouverneurs — Soir à partir de 10h. Pierre Roche, au piano-bar.

Au complexe de la Porte St-Jean — Le Temple discothèque psychédélique — La Mousse Spathèque sons et lumières. La Licorne: Bar Disco-Club.

Bal Tabarin — L'après-midi: Danseuses à gogo. Ce soir à 10h.30 et 12h.30 — Alys Robi, Kathy, Gloria. Danse entre les spectacles avec Albert Pouliot.

Cabaret Victoria — Ce soir, danse avec Georges Turgeon et son ensemble.

Cercle Electrique — Ce soir: Danses rythmiques, Georges Olivier et le Naturel Gas en spectacle, 3 représentations.

Château Frontenac — Ce soir, à 17h. au piano-bar: Jacques Antonin et Carlos Lujan.

Château Lac-Beauport — Tous les soirs (sauf le lundi), de 8h.30 à la fermeture, danse avec discothèque.

Club Le Vieux Bardeau — Ce soir à 10h.30, 12h.30, Pierre Lalonde et ses musiciens. Danse. Orchestre: lundi, mardi, mercredi, Les Damiers. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, Les Don Juans.

La Brasserie Jean-Talon — Orchestre bavarois.

La Chasse-Galerie — Danse avec Disco-Club.

La Diligence — Un nouveau salon-bar "Western", lundi à dimanche, danse, Nicole.

Le Barillet — Ce soir, danse avec orchestre réputé, de 8h. à 2 heures.

La Bourgade — Ce soir au 2e étage Rest. Laurentien, discothèque.

La Fiche — Le lundi discothèque du mardi au dimanche. Bibi La Crème.

Motel Carillon — Ce soir, orchestre, danse Marcel Robitaille.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez - vous "Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget". Ce soir, de 9h.30 à la fermeture.

Restaurant Bon Accueil — Danse tous les soirs: mercredi, soirée d'amateurs, jeudi, vendredi, samedi, avec orchestre André Collin et plus.

Restaurant Club Italia — Ce soir, de 9h. à 2h. a.m. Les Frères Revi.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir, danse avec orchestre Les Grands Dukes.

Restaurant Le Marie-France — Orgue vendredi et samedi et Lise Marier, Jacques Nadeau organiste — Dimanche: J.-Pierre Grondin.

Restaurant La Seigneurie — Ce soir Discothèque.

Restaurant Le Savoy — Au Bar-Salon Jean-Pierre Bérubé, guitariste, tous les soirs du mardi au samedi.

Restaurant Le Caillou — Danse mardi, vendredi, samedi, dimanche avec le trio Love. Le mardi, Chantons en choeur, Alain Deny, m.c.

La "Carmen" de la Place des Arts ou en attendant l'Opéra du Québec

CARMEN, opéra en quatre actes de Bizet, présenté par La Place des Arts. Distribution: Shirley Verrett (Carmen), Micheline René (Micaela), Anna Chornodolska (Frasquita), Denise Martineau-Levac (Mercedès), Michele Molese (Don José), Louis Quilico (Escamillo), Bruno Laplante (Moralès), Claude Corbeil (Zuniga), Claude Létourneau (Le Dancaire), Jean-Louis Pellerin (Le Remendado). Avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal. Direction musicale: Franz-Paul Decker. Chef des choeurs: Marcel Laurencelle. Mise en scène: Bodo Igesz. Décors: Mark Negin. Costumes: François Barbeau. Eclairages: Neil Peter Jampolis. Chorégraphie: Lawrence Gradus. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première, lundi.

Avant de parler de cette "Carmen", dont la première des cinq représentations données à guichet fermé a eu lieu lundi à la salle Wilfrid - Pelletier, il m'apparaît opportun de préciser qu'il ne s'agit pas là d'une production de l'Opéra du Québec, récemment créé, mais de la Place des Arts. Cette distinction s'impose car il ne faut sans doute pas y voir — du moins espérons-le — une "avant - première" des spectacles qu'offrira la nouvelle compagnie.

Par contre, il est intéressant d'établir un rapprochement avec cette autre production de l'oeuvre du Bizet, montée par l'Orchestre symphonique de Montréal en 1964 — avec Shirley Verrett, Pierrette Alarie, Richard Verreau et Victor Braun, dans les principaux rôles, et dirigée par Zubin Mehta — et qui constituait une des toutes premières expériences de théâtre lyrique à la Place des Arts.

Force est bien de dire qu'en sept ans, les progrès n'ont pas été très sensibles et que l'on peut constater une certaine, quoique toute légère amélioration sur le plan visuel, "Carmen" a été musicalement moins bien servie dans son ensemble qu'en 1964.

Cette deuxième production de la PDA pour relancer le théâtre lyrique à Montréal se situe à un niveau nettement moins élevé que "La Bohême" de Puccini présentée en novembre. Il est vrai que l'ouvrage est infiniment plus compromettant en raison de ses vertus et de ses exigences musicales et dramatiques.

Le principal défaut à reprocher à cette production tient avant tout à ce que le spectacle a tout entier été conçu "autour" de Carmen. Au lieu d'apporter un élément vital à tous ceux qui l'approchent et la côtoient, cette Carmen est plutôt le pivot autour duquel gravite toute une collection d'être désincarnés qu'elle manipule tel un montreur de marionnettes. Le personnage perd ainsi de sa force, ce qui se comprend puisque personne ne lui montre la moindre parcelle de résistance. Don José devient ainsi un molasse et l'on s'étonne de voir la gitane s'en embarrasser pendant trois actes.

Même si l'on peut reprocher à Meilhac et Haléry, les librettistes de Bizet, de n'avoir pas toujours respecté Mérimée, ils ont cependant su conférer à leurs créatures plus d'épaisseur et de réalité que veut bien nous le laisser croire le metteur en scène Bodo Igesz.

Prototype du traditionalisme, cette mise en scène est en plus parsemée d'erreurs, de clins d'oeil au public, et aussi d'emprunts par trop voyants. (Je songe ici à certaines idées que M. Igesz a puisé sans vergogne dans la mise en scène que Jean-Louis Barrault a signé pour la même ouvrage au Met. On a beau ne pas s'attendre à ce que Montréal nous apporte beaucoup d'innovations sur le plan théâtre à l'opéra, il faudrait quand même éviter ces mises en scène avant tout réalisées pour mettre en évidence une vedette, quelqu'elle soit.

Faut-il alors préciser que Shirley Verrett domine, pour ne pas dire écrase, la distribution? Très belle Carmen, sans être pourtant une grande Carmen, le mezzo américain s'y montre habile comédienne, d'une séduction personnelle indubitable, sûre d'elle et de ses moyens. Sa conception du personnage a évolué avec les années; elle en a éliminé certaines touches de vulgarité qui entachaient alors sa création et nous retrouvons mieux maintenant ce "Don Juan en jupons", comme on a déjà qualifié Carmen. L'interprétation gagnant en dignité, le timbre a par contre perdu en velouté et a tendance à se métaliser par moments.

A ses côtés, un Don José sans fierté, sans honneur et sans passion. Michèle Molese n'en a ni la voix, ni le tempérament et il chante le français comme s'il l'avait appris de Ti-Coq (Il faudrait bien qu'il se trouve quelqu'un pour lui dire que l'on prononce "Carmen" et non "Carmin"). Le tout couronné d'un style italianisant boursoufflé, des coups de voix, de portamento et de sanglots.

L'arrivée de Louis Quilico en Escamillo a créé grand effet. Mais malheureusement pas dans le ton auquel on aurait pu s'attendre. En effet comment accepter en 1971 un Escamille dont le physique s'approche plus de celui de Falstaff que d'un torero? Si au moins le baryton montréalais avant réussi car une riche interprétation à nous faire oublier ce travers; au contraire, il a chanté avec indifférence un rôle qui ne lui convient pas, ou plus. Comme la grande majorité des barytons, il s'est donné la tâche facile dans l'Air du Toréador en éliminant tous les mordants qui se trouvent dans le texte.

Ce n'était sans doute pas rendre service à Micheline René que de lui confier, pour ses débuts à l'opéra, un emploi aussi important que celui de Micaëla, que les grands théâtres lyriques réservent à leurs premiers sopranos. Elle lui a apporté une gentillesse dépourvue de cette assurance et de cette souplesse vocales que requiert notamment le trop célèbre "Je dis ne rien ne m'épouvante".

Anna Chornodolska, elle aussi débutante, a eu malgré tout plus de chance en se voyant distribuer le rôle de Frasquita; rôle secondaire auquel elle a réussi à conférer une véritable dimension dans l'indifférence générale qui règnait trop souvent dans ce spectacle. Des autres utilisées, il faut retenir les noms de Claude Corbeil et Bruno Laplante, tous deux excellents en Moralès et Zuniga.

Franz-Paul Decker s'est montré d'une efficace discrétion (jamais l'orchestre — qui a fort bien joué — n'a couvert les chanteurs); mais est-ce bien là le premier commentaire qui devrait venir à l'esprit lorsqu'il s'agit d'une oeuvre aussi puissamment évocatrice?) Dans cette exécution je n'ai pas vraiment senti cette courbe, cette gradation dramatiques qui, lorsqu'elles sont bien menées, rendent ce drame haletant et la scène finale presque insoutenable. Il faut bien le répéter: les vrais chefs de théâtre sont rares, très rares.

Malgré ce niveau de qualité très moyen, complété par des décors assez réussis et des costumes banals, l'amateur d'opéra passera une bonne soirée à la "Carmen" de la Place des Arts. Et cela, il le devra d'abord et avant tout à Bizet!

Marc SAMSON

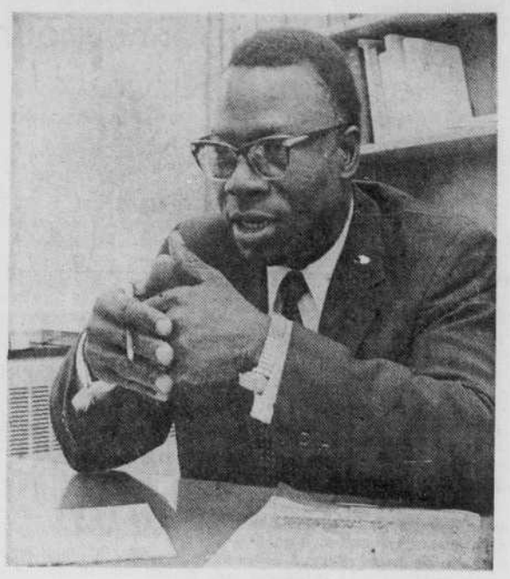
Conférence de Dadié à l'U. Laval

(I.B.) C'est ce soir que M. Bernard Dadié, écrivain ivoirien et vice-président du conseil exécutif de l'UNESCO, prononcera une conférence publique au Pavillon de Koninck de l'université Laval sous le titre: "La culture africaine d'aujourd'hui".

Invité du département d'Etudes françaises de la faculté des Lettres, Bernard Dadié est considéré comme l'un des écrivains africains les plus importants de ces trente dernières années. Son oeuvre comprend du théâtre ("Assemien Dehyle", "Monsieur Thôgo-gnini"), des recueils de poèmes (comme "Afrique debout") et de contes ("Le pagne noir", "Légende africaines") et des romans ("Un nègre à Paris", "Patron de New York"). Il a en outre fait paraître une très belle autobiographie, "Climbié".

Ayant milité activement dans les mouvements qui ont préparé les Indépendances (comme Présence africaine), (il s'est occupé de la Presse au comité directeur du Parti démocratique ivoirien à partir de 1947), Bernard Dadié est aujourd'hui directeur des services des Beaux-Arts et des Traditions populaires dans son pays, la Côte d'Ivoire, en plus de son travail à l'UNESCO.

Arrêté deux fois pendant la lutte pour l'indépendance, traduit devant la Cours d'assise, il est condamné à une peine de trois ans avec sursis avant de voir son pays accéder à l'indépendance en 1960.



Bernard DADIE

Sa dernière pièce de théâtre, "Monsieur Thôgô-gnini" a remporté, au Premier festival panafricain d'Alger où elle a été crée, un énorme succès. Il en fut de même pour chacune des représentations subséquentes données en Afrique.

En plus d'enseigner aux étudiants du département d'Etudes françaises, M. Dadié donne des cours à la radio d'Etat, dans le cadre des cours universitaires radiodiffusés.

Doit-on fournir des ondes aux groupes communautaires?

TORONTO (PC) — Une question qui assume une importance de plus en plus grande dans l'industrie de la radiodiffusion est celle de la programmation par des groupes communautaires.

Les radiodiffuseurs, autant que le public, se posent des questions telles que les suivantes:

—devrait-on permettre à des groupes communautaires de réaliser leurs propres programmes qui échapperaient à la censure des propriétaires des postes de diffusion ?

—ces programmes devraient-ils être diffusés à la radio, à la télévision ou par câble ?

—dans les cas de poursuite pour libelle, qui serait responsable si les groupes communautaires contrôlent leurs propres programmes ?

—devrait-on nationaliser toutes les stations de radio - télédiffusion ?

Ces questions ont surgi à la suite d'une décision rendue par le CRTC et qui oblige les entreprises de télédiffusion par câble à mettre un canal à la disposition de la programmation communautaire.

Certains exploitants de câble ont accepté cette décision à contrecoeur tandis que d'autres ont protesté avec vigueur.

DES "PORTEURS"

Les exploitants des entreprises de télédiffusion par câble se sont toujours considérés comme de simples "porteurs" des programmes de télévision et de radio, qu'ils captent dans l'air et qu'ils renvoient par câble à leurs abonnés. Ils ne se sont jamais considérés comme des radiodiffuseurs au sens propre du mot, qui produisent et qui diffusent des programmes.

Néanmoins, la directive émise par le CRTC signifie en fait qu'ils doivent devenir du jour au lendemain des radiodiffuseurs, qui en plus de posséder un équipement de transmission devront produire des programmes.

La question est revenue sur le tapis en fin de semaine au cours d'une conférence sur les communications et l'intérêt public, sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université de Toronto.

Certains délégués, qui ne sont pas engagés dans l'industrie de la radiodiffusion, ont revendiqué pour les groupes communautaires la liberté entière de produire leurs propres programmes.

Après Ginette Reno, au tour de Nanette

LONDRES (PC) — Une chanteuse de Montréal, connue sous son prénom Nanette, se produit actuellement à l'hôtel Savoy de Londres, où elle a un engagement de trois semaines.

Il s'agit d'un début en Grande-Bretagne, pour cette jeune artiste de 23 ans, d'origine américaine, qui s'appelle Nanette Workman, dont la carrière avait commencé dans les spectacles de cabaret à l'Expo '67.

Depuis, elle a chanté dans des clubs au Québec, et aussi à la télévision canadienne.

Nanette avait déjà paru au petit écran de la télévision britannique dans une série d'émissions mettant en vedette les comédiens Peter Cook et Dudley Moore.

Née à New York, elle avait passé son enfance dans l'Etat du Mississippi, pour venir ensuite au Canada en 1967, et s'installer à Montréal.

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon, (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Sérafino" (3) Couleur à 7h00 et 9h00.

CANARDIERE: "Le Comte Porno" (6) Couleur à 1h.00, 3h.50, 6h.40, 9h.30. "Un souffle de tendresse" (5) Couleur à 2h.25, 5h.15, 8h.05. FIN: 11h.05.

CAPITOL: "Orgissimo" (—) Couleur à 1h20; 5h15; 9h15. "Baby Love" (5) Couleur à 3h20; 7h20. FIN: 11h05.

CARTIER: "Le vampire a soif" (6) Couleur à 6h45; 9h45. "Le froid baiser de la mort" (6) à 8h05. FIN: 11h05.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Le tombeur de ces demoiselles" (—) Couleur à 6h30; 9h45. "La bande à César" (—) Couleur à 8h00.

CINEMA DE PARIS: "Les jeune fauves" (—) Couleur à 12h.15, 3h.55, 7h.35. "Devine qui vient dîner" (—) Couleur à 1h.55, 5h.40, 9h.35.

EMPIRE: "La horde sauvage" (—) Couleur à 1h00; 3h30; 6h00; 8h30.

LAIRET: "Le froid baiser de la mort" (6) 8h05. "Le vampire a soif" (6) Couleur à 6h45; 9h45.

LIDO: "Paris inconnu" (7) 7h30. "Le corps de Diane" (—) 9h00.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "L'acte du coeur" (4) Couleur à 12h30, 3h00, 5h30, 8h00.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "On n'achète pas le silence" (—) 4h00; 8h00. "Campus" (—) 1h45; 5h50; 9h50.

PIGALLE: Cartoon; 1h.15, 6h.30. "Face d'ange" (5) Couleur à 2h.00, 7h.05. "Vivre libre" (E-2) Couleur à 3h.30, 8h.35. "La tour de Nesle" (6) Couleur à 5h.00, 10h.10.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: Samedi, dimanche, mercredi: "All the Loving Couples" (—) Couleur à 1h00; 3h00; 5h00; 7h00; 9h00. FIN: 11h. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en soirée seulement: "All the Loving Couples" (—) Couleur à 7h00 et 9h00. FIN: 11h.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: Samedi, dimanche et mercredi: "L'Etalon" (5) Couleur à 1h15; 4h30; 7h45. "L'amour humain" (5) Couleur à 2h55; 6h10; 9h25. FIN: 11h. Vendredi, lundi, mardi et jeudi, en soirée seulement: "L'amour humain" (5) Couleur à 6h10; 9h25. "L'Etalon" (5) Couleur à 7h45. FIN: 11h.

ST-ROMUALD: "Les étrangers" (4) 9h00. "Traquenards" (6) 7h30.

Chez les dames

Cercle des femmes canadiennes: Déjeuner-causerie, demain, à 12h30 au Château Bonne Entente. Conférencier: M. Peter Daniels, chroniqueur en chef de la CBC aux nouvelles nationales. Sujet: "Les nouvelles nationales".

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald 839-6553
A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ANS)
LES ETRANGERS
Michel Constantin - Couleurs
2e film
TRAQUENARDS
Anna Gael - Hans Meyer
en couleurs

CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
3e GRANDE SEMAINE! POUR TOUS
2 SUCCES DE SIDNEY POITIER
DEVINE QUI VIENT DINER
LES JEUNES FAUVES
EN COULEURS

LES CINEMAS ODEON
UN FILM COLOSSAL!
UN TOURBILLON D'AVENTURES, D'AMOUR ET DE PASSION!!!
18 ANS Adultes
UN SPECTACLE DE 3 HRES
LES DERNIERS AVENTURIERS
DES SAMEDI!
FRONTENAC

Dès VENDREDI 18 ANS Adultes
APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI
Oswalt Kolle par exemple:
Adultère
Quatrième partie d'une série par Oswalt Kolle
COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
ADOLPHE (EN COULEUR)
une éducation amoureuse
2 DERNIERS JOURS: "LE COMTE PORNO" et "UN SOUFFLE DE TENDRESSE"
LES GALERIES CANARDIERE — 661-8575 CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT

TÉL.: 525-9724
LE PIGALLE
NOTRE POLITIQUE
14 ANS
3 FILMS
A PRIX POPULAIRE
REPRESENTATION CONTINUELLE A COMPTER DE 1H. P.M.

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272 - (18 ANS)
LE CORPS DE DIANE
JEANNE MOREAU - CHARLES DENNER
en couleurs
2e film en couleurs
PARIS INCONNU

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS A QUEBEC

Cette fois-ci... ils sont vraiment allés plus loin. 2e Sem. 18 ANS
ORGISSIMO
DOLLY READ / CYNTHIA MYERS
COULEURS PAR DE LUXE
Version française
PLUS
Je suis faite pour ça
Baby Love couleur
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
Horaire
Depuis 1h.00; Der. spectacle complet à 7.20 p.m.

2e Mois! Louise MARLEAU Jacques RIBEROLLES 18 ANS Adultes
L'amour Humain
Un film de Denis Héroux
En Couleurs
CHAMPLAIN
656-0592
HORAIRE
Depuis 1h.15; Der. Spec. Complet à 7h.45 p.m.

HOLDEN · BORGNINE · RYAN · O'BRIEN
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE!
14 ans
LA HORDE SAUVAGE
réalisé par Sam Peckinpah
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880
HORAIRE
1h. - 3h.30 - 6h. 8h.30 p.m.

UN FILM GAI, TRUCULENT, PLEIN DE SOLEIL
A l'affiche!
14 ANS
SERAFINO Technicolor
AUX CHAMPS
Un film de PIETRO GERMI
GRAND PRIX MOSCOU 1969
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER, 656-9922
HORAIRE
7h. et 9h. p.m.

Le scandale qui pourrait arriver dans votre voisinage! 18 ANS
PAUL LAMBERT · GLORIA MANON · JACKIE RUSSELL · NORMAN ALDEN
ALL THE LOVING COUPLES
COLOR BY MOVIELAB
2 derniers jours
ALOUETTE
656-0592
HORAIRE
1h.-3h.-5h.-7h.-9h. p.m.

CAUCHEMAR INSUPPORTABLE!
14 ANS
2 FILMS EN COULEURS
Le VAMPIRE A SOIF
PETER CUSHING · ROBERT FLEMING
2e Sem.
Horaire
Depuis 6h.45; Der. à 8h.05 p.m.
Le FROID BAISER de la MORT
CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050

LES CINEMAS ODEON
3 derniers JOURS!
La vie... c'est la contestation... l'amour... la révolte!...
POUR TOUS
GENEVIEVE BUJOLD
GILLES VIGNEAULT
HORAIRE: 1.00 - 3.30 5.30 - 8.00
SUJET COURT: "Les Canadiens savent danser"
Acte du Coeur
LE DAUPHIN
3 derniers JOURS!
18 ANS Adultes
UN COUPLE INSOLITE, DROLE, INOUBLIABLE!
CANDICE BERGEN ELLIOTT GOULD
CAMPUS
version française
— 2 FILMS EN COULEURS —
"ON N'ACHETE PAS LE SILENCE"
FRONTENAC
DU PONT & BOUL. CHAREST ● INF.: 529-9745 ● PARC-AUTO INTERIEUR

ELVIS POUR TOUS
Le TOMBEUR de ces demoiselles
La BANDE à CÉSAR
raquel welch robert wagner
Moins de 14 ans, en tout temps 50¢
Stationnement à côté du cinéma; 4 hres pour .25
CINEMA LE BIJOU
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

la radio-télévision

Quand les commanditaires en ont assez!

Les commanditaires américains boudent la télévision commerciale de type privé. Mais contrairement aux effets négatifs à long terme qu'il pourrait laisser entrevoir, le phénomène risque plutôt de favoriser un surcroît de qualité dans le contenu télévisuel.

Selon un rapport de "Advertising Age", le mois de janvier fut le plus "triste" de toute l'histoire de la télé des Etats-Unis, alors que les trois réseaux, ABC, NBC, CBS, ont dû abaisser les taux des "sports" publicitaires dans une proportion de 25 à 40 pour cent, afin de retenir l'intérêt de leurs clients les plus assidus.

Le même document indique que ce sont dans les grandes villes que les commanditaires ont surtout mis en veilleuse les montants d'argent habituellement consacrés à la réclame de télévision.

Plusieurs facteurs semblent à l'origine de ce brusque revirement. La fragmentation des auditoires en est un de taille. Mais d'un autre côté, les grandes firmes commerciales ne sont pas insensibles aux coûts élevés de la publicité-TV, à son efficacité de plus en plus relative, au mécontentement grandissant du public à l'égard du contenu publicitaire et aussi au contenu actuel des émissions de télévision.

Car la presse spécialisée rapporte que les Américains commencent à s'interroger sur les émissions de qualité médiocre qu'on leur présente sur les trois chaines et aux mêmes heures de la soirée. Conscients de ce phénomène, les commanditaires jettent leur dévolu sur le NET, ce réseau public américain dont la création récente avait pour but de présenter aux téléspectateurs une manne éducative exclusivement, à l'aide de subventions gouvernementales.

Dans ce contexte, le journaliste Richard K. Doan a fait pour le magazine "TV-Guide", un relevé de chiffres prouvant que les grandes compagnies manifestent un intérêt nouveau devant les objectifs de la télé non-commerciale. Depuis le début de la présente année, explique-t-il, neuf compagnies ou fondations importantes ont versé de $100,000 à un million de dollars chacune afin de permettre la réalisation d'émissions spéciales ou de séries filmées à la chaine éducative.

Même si leur contribution aux réseaux privés demeure toujours considérable, ces commanditaires affirment qu'il y va de leur prestige d'associer leur nom à une télévision en devenir qui, bien que son auditoire soit restreint, ne ménage pas les efforts en vue de soigner sa production.

Parmi ces commanditaires, notons General Foods, Xerox, General Telephone & Electronics, Mobil Oil, Quaker Oats, Polaroid Corporation et d'autres noms prestigieux de la télévision américaine qui ne demandent pas mieux maintenant que de souscrire à des émissions telles que "Sesame Street", ce succès pour enfants, du NET, que l'on peut voir tous les jours à l'antenne de Télé-5, depuis l'automne dernier.

Comme on le sait, le réseau public américain ignore tout à fait les "spots" publicitaires ou la "minute commerciale" du commanditaire. Il consent tout juste à inscrire dans le générique d'une émission le nom du "généreux donateur".

Imaginons un peu quelle télévision nous aurions si nos commanditaires canadiens et québécois se prêtaient à une telle philantrophie. Imaginons seulement le jour où notre télévision, publique ou privée, ne serait plus contrôlé par le commerce qui en paye la note, mais plutôt par le public qui confierait lui-même au concepteur et au producteur — et à eux seuls — le soin de l'instruire, de l'informer et de le distraire.

Peut-être alors que "qualité" ne serait plus un vain mot. Peut-être que la jeunesse tournerait le bouton moins souvent et qu'on entendrait plus rarement ce commentaire qui se répand comme un virus: "La télévision? Je ne la regarde plus. C'est trop pourri ce qu'on y voit!"

Ce qui est possible et réalisable aux Etats-Unis, doit le devenir au Canada en regard au "grand tout" nord américain. En incitant le commanditaire à couper les vivres au télédiffuseur, celui-ci reconnaitra que le téléspectateur a aussi un droit de regard sur ce qu'on lui prépare dans les coulisses de son petit écran.

Jacques DUMAIS

Béatrice Picard a voulu relever le défi

Béatrice Picard ne s'est pas fait longtemps prier lorsque la direction du Théâtre de Quat'-Sous lui a proposé de reprendre le rôle créé par Denise Pelletier dans "L'Effet des rayons gamma sur les vieux garçons", pièce de Paul Zindel adaptée par Michel Tremblay et qui a connu un vif succès l'automne dernier à Montréal.

Ce spectacle mise en scène par André Brassard sera présenté samedi à la Salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre. La distribution comprend également Rita Lafontaine, Yolande Michot et Rina Cyr.

Elle n'a pas hésité à interpréter ce personnage de Béatrice qu'elle considère comme étant un rôle magnifique pour une comédienne. "Ca allait de soi même si ce rôle est extrêmement exigeant. Il valait la peine de relever ce défi"!

"C'est un personnage ambivalent. Jeune, Béatrice était ambitieuse. Elle avait suivie des cours de danse, de personnalité afin de réussir, mais la vie et un mariage malheureux ont anéanti ses espoirs. Elle doit maintenant élever ses deux filles seules, ces filles qui représentent un peu ce qu'elle était et ce qu'elle est devenue".

La pièce met en scène la mère et les deux filles. Il y en a une qui a le côté exalté, acariâtre de la mère et ce qu'elles est devenue à quarante ans alors que l'autre est un être doux, quise cherche et à qui la vie n'a encore rien apporté, mais qui croit que la vie va lui apporter quelque chose.

"Cela choque Béatrice de voir dans ses filles le reflet d'elle-même. Elle est fière de la réussite de la plus jeune mais ne peut supporter d'avoir passé par la même école qu'elle et cependant avoir été brimée. Béatrice va même jusqu'à refuser que les honneurs accordés à son enfant puissent venir de cette institution. L'ainée l'exaspère et elle souffre de la savoir irrécupérable".

Violente dans la première partie du spectacle, Béatrice est accablée et diminuée dans la seconde. Béatrice Picard n'aurait pas voulu rater l'occasion d'interpréter un rôle où le personnage est appelé à passer par toute la gamme des sentiments.

D'autant plus, comme elle le souligne, que cette pièce, que ce genre de théâtre est très près de nous. "Ce sont là des problèmes que nous comprenons, que nous pouvons avoir vécus ou connus. Pour une comédienne canadienne qui joue ce rôle-là, il n'y a qu'une voie et les différence d'interprétation tiennent plutôt de la forme que du fond".

Elle compare ce rôle à celui qu'elle tenait dans "La Cerisaie" de Tchékov présenté par le Théâtre du Rideau Vert. "Même si les Russes ont ce petit côté rêveur qui nous ressemble, la façon de vivre et l'époque ne sont pas les mêmes. Il faut beaucoup de recherche et on n'est jamais certain d'atteindre notre but".

Cette comparaison très éloquente permet en même temps de souligner la diversité des choix dans la carrière de cette comédienne qui possède une réputation qui lui permettrait sans doute de n'accepter que les rôles qui lui conviennent.

"Au début, il est très bon de jouer n'importe quoi, peu importe le genre et il faut dire qu'encore aujourd'hui je ne suis pas toujours appelée à jouer de grands rôles. Si on ne peut évidemment pas tout faire de façon excellente, la diversité constitue une pratique souhaitable".

Ces dernières saisons, pour ne citer que quelques exemples, elle a joué dans "L'Oiseau Bleu" de Maeterlinck, "La Cerisaie" de Tchékov, "Le Coup de l'étrier" de Marcel Dubé au Théâtre du Rideau Vert, dans "La Promenade du Dimanche" de Georges Michel au Quatre-Sous, "Carck-Pot" de Louis-Geroges Carrier au Théâtre de la Marjolaine et "Mary Mary" au Théâtre des Marguerites de Trois-Rivières.

Béatrice Picard insiste sur la nécessité d'un certain éclectisme. "Je ne veux pas être cantonnée "la" comédienne de boulevard ou "la" comédienne de comédie musicale". Elle passe donc du boulevard aux classiques avec comme seule règle celle de croire au personnage et à la pièce dans laquelle on lui offre de jouer.

Ses deux prochains engagements rendent bien compte de cette volonté de ne pas renier quelque genre que ce soit. Elle fera donc partie de la distribution du "Contrat", autre boulevard à l'affiche du Rideau Vert cette saison de même que de celle de la nouvelle version des "Belles-Soeurs" de Michel Tremblay, également présenté au Rideau Vert en fin de saison.

Sa participation à la production des "Belles-Soeurs" lui tient particulièrement à coeur. Elle avait en effet été pressentie pour la première réalisation du spectacle, mais elle travaillait déjà dans un autre lorsque le projet s'est concrétisé. Il lui fut ensuite impossible d'y jouer à la reprise au Rideau Vert. Ce n'est que cette saison qu'elle interprétera le personnage qui lui était originalement destiné.

C'est dire qu'en plus du théâtre, Béatrice Picard a consacré beaucoup, de temps ces dernières années à la télévision et particulièrement pour l'émission "Cré Basile" avec Olivier Guimond et Denis Drouin qui a quitté l'affiche cette saison.

Même si elle continue à faire de la télévision, il semble bien que le théâtre (objet de sa carrière au départ) soit encore la forme qui la satisfasse le plus.

"La télévision me frustre un peu même si cela me plait beaucoup d'y jouer car on ne sait jamais si ce qu'on a fait est bon et le travail est beaucoup plus rapide. Ceci est vrai surtout pour le téléroman.

Au théâtre, au contraire, la réaction est immédiate et le nombre de représentations permet d'approfondir beaucoup plus les personnages que l'on interprète. On peut toujours aller plus loin".

Jean GARON



Béatrice Picard dans une scène de "L'Effet des rayons gamma sur les vieux garçons".

sur les ondes

Cinéma

Demain, à 11h45 a.m., à la télévision de Radio-Canada, Cinéma présente: "Napoléon Bonaparte" (Français 1951), un documentaire historique de J. Tedesco sur la vie de cet empereur français.

Information

Ce soir, à 19h, à Télé-5, The Pierre Berton Show. "How Immigrants view Canadians". Témoignages peu favorables de Néo-Canadiens sur la froideur et l'hospitalité superficielle des Canadiens.

A 21h30, à la radio de Radio-Canada, **L'Expérience des Autres.** François Baby s'entretient avec M. Fernand Dumont, sociologue réputé à l'université Laval.

A 22h, à Télé-5, This land présente un documentaire sur les chemins de fer et les trains au Canada.

Demain, à 9h30 a.m., à la télévision de Radio-Canada: "Eden Equatorial". D'après un texte d'Yves Collet et de Pierre Bartoli, présentation d'un documentaire sur la flore, la faune, les coutumes dans les îles Galapagos.

Musique

Ce soir, à 21h, à la radio de Radio-Canada, **Orchestre de Chambre de Québec**. De Québec, Zeyda Suzuki, pianiste, joue le Concerto no 19 en fa majeur pour piano, K. 459, de Mozart. Chef d'orchestre: Hiderato Suzuki.

A 22h, à CHRC-FM Stéréo, **Au fil des heures** présente un récital de Pete Fountain.

Variétés

A 21h, à la télévision de Radio-Canada, **Hors jeu** (deuxième partie) présente "Kif Kif", un spectacle de variétés mettant en vedette Michèle Richard, Shirley Harmer, Michel Louvain, Robert Demontigny, Claude Landré et les danseurs de Georges Reich. Chef d'orchestre: Michel Brouillette.

A22h20, à la même antenne, **Cent mille chansons.** Invité : Patrick Vatran, auteur-compositeur-interprète d'origine créole.

Sport

A 20h, à la même antenne, **Hors jeu** (première partie) présente une biographie du joueur de hockey Jean Béliveau. Ses débuts, son mariage, son livre, ses années à Québec et avec les Canadiens. Narrateur: Pierre Nadeau.

Remise de la première de "Charbonneau et le Chef"

La première de "Charbonneau et le Chef", dernière production de la saison du Théâtre du Trident, qui devait avoir lieu jeudi le 4 mars prochain, a dû être retardée d'une semaine.

La direction de la compagnie a fait savoir que ce contretemps était imputable à "une multitude de facteurs imprévisibles particulièrement d'ordre technique". Toutefois, le nombre de représentations (dix-huit) ne changera pas et la saison qui devait prendre fin le 11 avril sera prolongée jusqu'au 17 avril.

Le public est par ailleurs invité à faire ses réservations par téléphone au Grand Théâtre de Québec. Les intéressés devront cependant aller chercher leurs billets aux guichets quarante-huit heures avant le spectacle, sinon ces billets seront remis en vente.

Miss "Fuddle Duddle"

TORONTO (PC) — Lorsque Miss Fuddle Duddle entrera en scène dans un théâtre burlesque, aujourd'hui, les membres de la Société internationale Fuddle Duddle seront sur place pour l'acclamer.

La société a été fondée la semaine dernière par David Austen, 23 ans, directeur d'une jeune compagnie de relations publiques.

Les 100 premières cartes de membres qu'il a imprimées ont été distribuées en une seule journée, et il dut en commander 500 autres. Les cartes demandent aux membres de poursuivre le combat contre la pollution verbale et de continuer à chercher des substituts pour "ces infâmes mots de quatre lettres".

M. Austen a déclaré, lundi, qu'il n'avait pas encore reçu de réponse du premier ministre Trudeau, à qui on a offert la présidence honoraire de la société.

C'est M. Trudeau qui a donné le signal de départ à tout ce bazard, lorsqu'il a déclaré aux journalistes, la semaine dernière qu'il n'avait pas mimé des mots obscènes à l'endroit des membres de l'Opposition, mais qu'il avait peut-être mimé "fuddle duddle", ou quelque chose du genre.

UNE DANSEUSE

La société a fait parvenir des cartes de membres honoraires au nouveau premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, ainsi qu'au Dr Morton Shulman, membre du Nouveau parti démocratique pour la circonscription de Toronto High Park, à l'Assemblée législative provinciale.

Entre-temps une stripteaseuse qui a changé son nom pour celui de Miss Fuddle Duddle, a envoyé un télégramme à M. trudeau pour l'inviter à se rendre à Toronto, afin d'assister à son spectacle.

La Société internationale Fuddle Duddle remettra à la danseuse un blouson fuddle duddle et un macaron, avant son spectacle, aujourd'hui.

Parmi les autres objets qui ont envahi les marchés, on retrouve les stylos fuddle duddle, qui se vendent pour 49 cents à travers le pays.

Un producteur de macarons a déclaré que les ventes des insignes fuddle duddle ont atteint 50,000 unités au Canada depuis la semaine dernière.

Ils sont disponibles en deux modèles: un porte une caricature du premier ministre, et l'autre, avec un slogan en français, montre celle du chef de l'Opposition M. Robert Stanfield.

$200,000 pour une grange

par Jean SHARP

TORONTO (PC) — Autrefois, les maisons canadiennes étaient taxées en proportion du nombre de cheminées et de portes qu'elles contenaient. C'est à cause de cette particularité que l'on va peut-être pouvoir retracer des indices indiquant à quelle époque l'escalier principal a été changé, à La Grange, déclare Mlle Margaret Machell.

Cette vieille bâtisse qui porte le nom de "La Grange" abritait autrefois la Galerie d'Art d'Ontario. Elle fut construite en 1817 pour M. D'Arcy Boulton, juge du Haut - Canada. C'était à l'époque une maison de campagne, située à plusieurs milles de la ville de York, laquelle devait devenir par la suite la ville de Toronto.

On projette de restaurer La Grange pour lui redonner l'aspect qu'elle avait aux environs de 1835. Mlle Machell, qui en est la conservatrice, déclare que La Grande deviendra une sorte de musée vivant et servira à plusieurs fonctions. Dans l'intervalle, l'architecte chargé de la restauration, M. Peter Stokes, devra résoudre plusieurs problèmes, comme par exemple celui de l'escalier central intérieur.

INDICES

L'escalier actuel est lourd, et certains indices laissent croire qu'il fut ajouté a posteriori. Il se pourrait que la rampe gracieuse et légère qui orne l'escalier de service ait appartenu originalement à l'escalier central.

Les responsables de la restauration devront fouiller des correspondances anciennes, des vieux dossiers municipaux et des albums de famille. On est présentement en contact avec les membres de la famille Boulton pour savoir s'ils auraient conservé des écrits témoins du passé.

On a également fait l'inspection de tous les foyers contenus dans le musée, tout comme les autres parties de la maison, et on a dû faire disparaître des couches successives de peinture et de plâtre, afin de découvrir ce qui se trouve en-dessous. L'une des cheminées était revêtue de jolies tuiles, et il a fallu aussi les faire disparaître, parce qu'elle étaient d'une époque postérieure à 1835.

Les fonds nécessaires à la restauration de La Grande proviennent du comité féminin de la galerie. L'objectif est de $200,000.

La Grange fait actuellement partie de la galerie, laquelle doit également être restaurée et agrandie.

palais montcalm
Les 8 et 9 mars à 8h30
CJRP RADIO PROVINCIALE
présente

ROGER WHITTAKER
Billets en vente au guichet
de 10h. a.m. à 6h. p.m.
$2.50 à $5.00

AU GRAND THEATRE
Jeudi 25 février à 20h.00
CONCERT SYMPHONIQUE
direction: Hidetaro SUZUKI
soliste: Giuseppe ANEDDA, mandoline
l'Orchestre symphonique de Québec
programme - Berlioz - Hummel - Tchaïkovski
billets en vente au Grand Théâtre -
643-8131

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche
les 25, 26 et 27 février à 20h. 30, et le 28 février à 19h. 30
le théâtre du trident
PRESENTE
"MOLIERE POP"
● mise en scène: Jean-Marie Lemieux
● décor: Bernard Duchesne ● costumes: Paul Bussières
Un spectacle très "swing" se composant principalement de deux courtes farces de Molière:
"LA JALOUSIE DU BARBOUILLE" et "LE MEDECIN VOLANT"
ses comédies les plus courtes, les plus ébauchées et les plus drues. Molière vous donne rendez-vous... Prix très populaires: $2.00 jeudi et vendredi; $3.00 samedi et dimanche; $1.50, en tout temps pour les étudiants, sur présentation de leur carte. RESERVATIONS: 643-8131. Pour vous éviter une déception, vu la demande pressante, nous vous conseillons d'acheter vos billets à l'avance.
Grand Théâtre de Québec
Salle Octave-Crémazie, tél. 643-8131

palais montcalm 25 et 26 février à 8h.30 p.m.
CJRP RADIO PROVINCIALE
présente
"le spectacle de l'année"
"GRAND SHOW CLAUDE FRANCOIS"
en première partie
"EVOLUTIONS PHASE 1"
9 musiciens
Billets en vente au guichet
$2.50 à $5.50


LE SOLEIL
REND HOMMAGE AU
CLUB MUSICAL DE QUEBEC
QUI CELEBRE CETTE ANNEE SON
75e ANNIVERSAIRE

CE SOIR
KIF KIF
à 21 heures
au réseau français de télévision
Radio-Canada*
avec
Robert Demontigny
Michèle Richard
Michel Louvain
Shirley Harmer
Claude Landré
présenté par
Bell Canada
*Consultez votre horaire local

LE GRAND PIANISTE
Bruno-Leonardo Gelber

donnera le 3e concert de la saison
LE 26 FEVRIER
A LA SALLE LOUIS-FRECHETTE DU GRAND THEATRE DE QUEBEC
Billets à prix populaire en vente aux guichets du Grand Théâtre.
$2.00 pour tous
Vous visiterez votre Grand Théâtre tout en goûtant un concert prestigieux.
Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Fréchette, tél. 643-8131

COMPAREZ

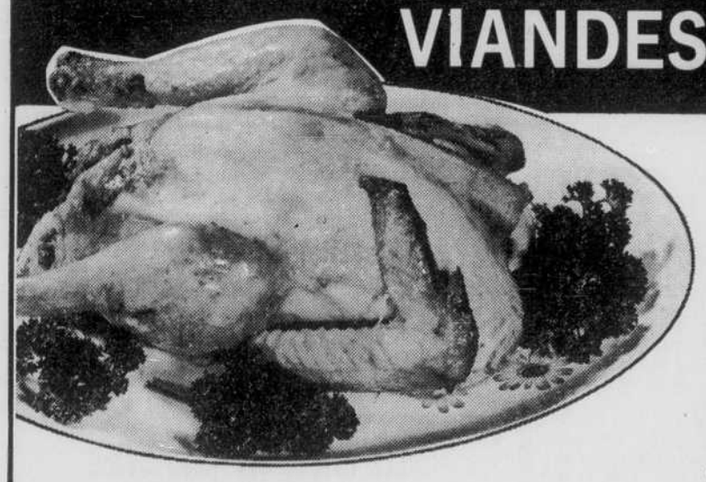
UN BUDGET BIEN BALANCE

Voulez-vous connaître mon secret! Allez chez mon épicier NORMANDIE... lui, il aide tout le monde

L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE
ALIMENTATION Normandie

Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi le 27 février 1971.

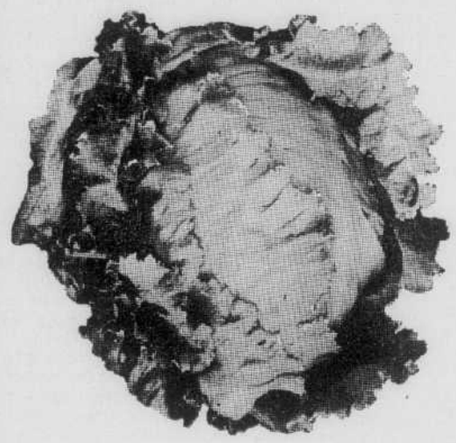
VIANDES



POULET (Chapon)
frais, Catégorie A, Canada, éviscéré, prêt à cuire
la lb **.47**

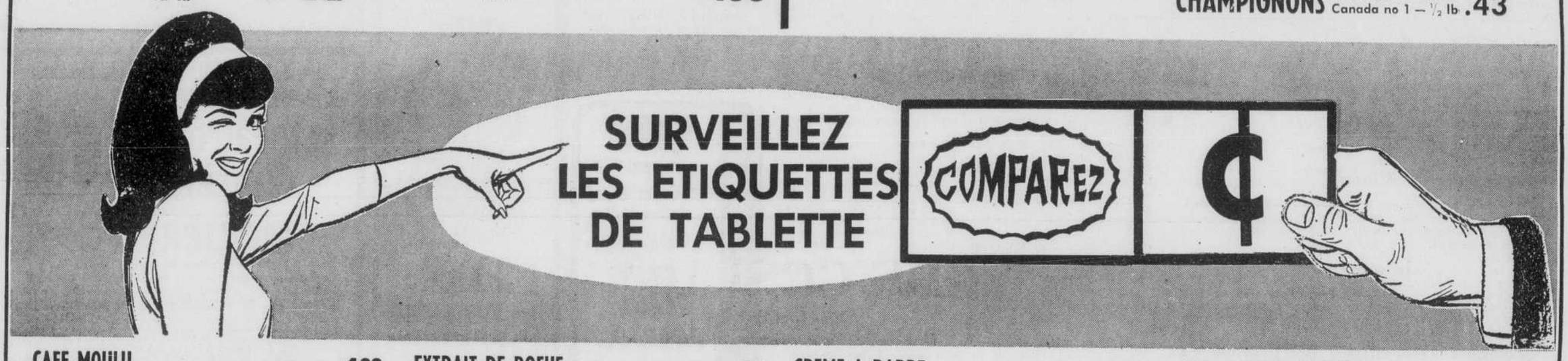
FOIE DE PORC TRANCHE, FRAIS	LA LIVRE	.39
JAMBON MIDGET SODOR MAIGRE, DESOSSE, 2½ à 4 LB	LA LA	.79
SAUCISSE FUMEE SWIFT	LA LIVRE	.55
SAUCISSE FRAICHE HYGIENIC	LA LIVRE	.59
CRETONS HYGIENIC	BOL 11 OZ	.73
BACON TRANCHE SANS COUENNE, SWIFT	LA LIVRE	.63
BOLOGNA TRANCHE	LA LIVRE	.49
FILET D'AIGLEFIN FRAIS	LA LIVRE	.99

FRUITS & LEGUMES



LAITUE
Californie no 1 - Grosseur 24
CHACUNE **.19**

POMMES McINTOSH Canada de fantaisie, atmosphère contrôlée	Cello 3 livres	.39
OIGNONS Jaunes Canada no 1	Cello 5 livres	.45
CITRONS Californie no 1 Grosseur 140	6 pour	.39
CHAMPIGNONS Waterloo Canada no 1 — ½ lb	Boîte	.43



CAFE MOULU CHASE & SANBORN	SAC 1 LIVRE	1.00
LAIT EVAPORE CARNATION	BOITE 15 OZ	.18
BEURRE D'ARACHIDES YORK	JARRE 3 LIVRES	1.39
MARGARINE MOLLE BLUE BONNET	FORMAT 1 LIVRE	.53
FROMAGE VELVEETA KRAFT	FORMAT ½ LIVRE	.47
BREUVAGES ANANAS & PAMPLEMOUSSE OU ANANAS & ORANGE DEL MONTE	BOITE 48 OZ	.39
GAUFRETTES AUNT JEMIMA CONGELEES	FORMAT 9 OZ	.43
MACEDOINE LIBBY	BOITE 14 OZ	.24
MAIS EN CREME LIBBY FANTAISIE	4 BOITES 14 OZ	1.00
FEVES JAUNES OU VERTES ASSAISONNEES DEL MONTE	4 BOITES 14 OZ	1.00
FARINE FIVE ROSES	SAC 7 LIVRES	.83
HUILE VEGETALE CRISCO	BOUTEILLE 24 OZ	.83
EXTRAIT DE BOEUF BOVRIL LIQUIDE	FORMAT 8 OZ	1.09
RAGOUT DE PATTES CORDON BLEU	BOITE 21 OZ	.59
POULET DESOSSE ESTA	BOITE 7 OZ	.39
BATONNETS DE POISSONS BLUE WATER	FORMAT 14 OZ	.79
BETTES TRANCHEES LIBBY CHOIX	BOITE 19 OZ	.23
OLIVES FARCIES MANZ. NON PLACEES McLARENS	JARRE 12 OZ	.69
SALADE AUX FRUITS DEL MONTE	2 BOITES 28 OZ	1.00
PECHES DEMIES CULVERHOUSE CHOIX	BOITE 19 OZ	.42
BISCUITS DAVID CALYPSO	FORMAT 1½ LIVRE	.79
BISCUITS CHRISTIE GRAHAM OU CHAPELURE	2 CELLOS 13½ OZ	.79
POUDING INSTANTANE ROYAL VANILLE, CHOC. OU BUTTERSCOTCH	6 BOITES 3¾ OZ	.79
LIQUEURS COTT ESSENCES ASSORTIES	5 BOUT. 30 OZ	1.00
CREME A BARBE NOXZEMA AEROSOL	FORMAT 7 OZ	.79
DESODORISANT GLADE FLEURS PRINTANIERES, PARFUM FRANCAIS OU SACHET DE FLEURS	FORMAT 6 OZ	.59
SERVIETTES FEMININES MODESS	BOITE 48	1.69
SACS POUR POUBELLES EXTERIEURES C.I.L. VERTS	CELLO DE 10	.65
SACS POUR POUBELLES INTERIEURES C.I.L. COULEURS ASSORTIES	CELLO DE 10	.38
PAPIER DE TOILETTE ROYALE BLANC, BLEU, JAUNE LILAS OU ROSE	3 FORMATS DOUBLES	1.00
POLI A MEUBLES ENDUST AEROSOL	FORMAT 6½ OZ	.89
RINCE FLEECY	CONTENANT 64 OZ	.75
DETERGENT LIQUIDE MIR	2 FORMATS 24 OZ	.73
DETERSIF EN POUDRE BOLD	FORMAT KING SIZE	1.64
SAVON DE TOILETTE IVORY	FORMAT TRIPLE	.42
FIXATIF POUR CHEVEUX BRYLCREEM	TUBE FORMAT PETIT	.53

Prime de la semaine

LIVRE DE RECETTES
de différents pays, tels que l'Allemagne, la Hongrie ou Nord-Américain. Chaque volume contenant plus de 250 recettes.
SPECIAL 4/ **.99**

ENCYCLOPEDIE



alpha
L'encyclopédie qu'on lit facilement, alpha, c'est tout l'homme et son univers en couleurs à la portée de tous!
Par fascicule **.59**
Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT. RELIURE "alpha" peut contenir jusqu'à 18 fascicules. **.99**

COMPAREZ:	COMPAREZ:	COMPAREZ:	COMPAREZ:	COMPAREZ:	COMPAREZ:
CRISTAUX DE SAVEUR A L'ORANGE RISE'N SHINE 5 ENV. 3¼ OZ **.89**	CEREALE CORN FLAKES KELLOGG BOITE 16 OZ **.39**	SOUPE LEGUMES OU POIS HABITANT 6 BOITES 14 OZ **.89**	POIS VERTS NO 4 RAPIDES LACHINE 6 BOITES 19 OZ **$1.00**	PATES ALIMENTAIRES CATELLI SPAGHETTI, SPAGHETTINI OU MACARONI COUPE BOITE 16 OZ **.22**	SAUCE HOT CHICKEN ESTA 6 BOITES 14 OZ **$1.00**

Ile du Prince-Edouard

Campbell vise toujours à doubler le revenu de chaque individu d'ici 1978

CHARLOTTETOWN (PC) — L'Ile du Prince-Edouard va bientôt entamer le deuxième quart du plan général de sept années en vue de remettre la petite province sur ses pieds, du point de vue économique.

Ce plan est financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial. Il est destiné à hausser d'ici 1983 le produit de l'Ile du Prince - Edouard de plus de 60 pour cent par rapport à ce qu'il aurait été normalement. Les experts prévoient doubler le revenu per capita de la population, ce qui transformerait totalement l'aspect économique d'une région connue jusqu'à maintenant pour ses pommes de terre, ses homards et ses attraits touristiques.

Certains ont exprimé des doutes sur la réalisation de ces objectifs, mais le premier ministre Alex Campbell est confiant. Et les économistes qui ont étudié le plan de développement économique, indépendamment du gouvernement, sont d'avis qu'il est valable et réalisable.

Parmi les autres objectifs prévus par le plan, en voici quelques - uns:

—Doubler la valeur nette du rendement agricole, lequel devrait atteindre d'ici 1976 $48 millions, et d'ici 1983, $68 millions.

Faire en sorte que les dépenses effectuées par les touristes dans l'île aient triplé en 1978, atteignant par conséquent $18 millions.

—Hausser la valeur nette produite par la pêche, dans l'île, à plus de $9,000 par année par travailleur.

—Porter à 400,000 acres l'étendue des forêts productives dans l'île.

COUTS TROP ELEVES?

Cependant ce plan ne peut être réalisé que par un coût très élevé pour les contribuables, ainsi que pour les gouvernements fédéral et provincial. Le premier ministre Campbell et M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique et régionale, ont signé des accords en mars 1969. Ces accords formaient la base du plan de développement et la première phase de sa mise en application. Cette phase prévoit un investissement fédéral de $125 millions, y compris $36.6 millions en prêts à intérêts, et une contribution du gouvernement provincial de $118 millions.

La seconde phase prévoit un financement proportionnellement beaucoup plus élevé de la part de la province. Alors que la gouvernement fédéral fournira $100 millions, la province s'est engagée à fournir $385 millions. Grosso modo, ce plan de développement supposera des déboursés de $725 millions, répartis ainsi: $225 millions pour le gouvernement fédéral et $500 millions pour la province.

LES ECONOMISTES APPROUVENT

L'objectif qui consiste à doubler les revenus de chaque individu, d'ici 1978, est - il vraiment réalisable?

De l'avis d'un économiste éminent, il l'est. Les chiffres donnés dans l'élaboration du plan impliquent une hausse des revenus per capita à $2,400 en 1978. Ces revenus étaient en moyenne de $1,236 pour l'année qui a servi de base pour faire les calculs, soit la moyenne en 1963-1965.

L'une des raisons d'être du plan, essentiellement, c'est de combler l'écart entre les revenus personnels per capita, dans l'île, et ceux du Canada dans son ensemble.



SUR LA PLAGE — De nombreux vacanciers profitent du soleil et de l'air salin sur la plage de Cavendish, dans l'Ile du Prince-Edouard. Les autorités en matière de développement touristique dans cette province sont à la recherche de nouveaux moyens pour tirer un plus grand profit de l'industrie touristique.

On mise beaucoup sur le tourisme

CRAPAUD, I. P.-E. (PC) — Les responsables du développement touristique dans l'Ile du Prince-Edouard sont à la recherche de nouveaux moyens pour tirer un meilleur profit de la vague de vacanciers qui arrivent, chaque été, attirés par les plages sablonneuses et l'air salin de l'île.

L'accroissement de l'industrie touristique représente une part importante du plan de développement économique élaboré par les gouvernements provincial et fédéral, au coût de $725 millions.

En 1965, environ 247,000 touristes ont visité l'Ile du Prince-Edouard et y ont dépensé environ $6 millions. Ce nombre a augmenté d'environ 10 pour cent chaque année, et l'objectif des responsables est de porter ce chiffre à environ $18 millions, d'ici la 10e ou la 15e année de la mise en application du plan de développement.

La construction de grands motels dans les environs de Charlottetown et des autres grands centres de l'île a connu un rythme phénoménal au cours des dernières années. Mais les autorités touristiques de la province en veulent encore davantage, et de meilleure qualité.

PARCS A ROULOTTES

Il y a actuellement dans l'île des parcs à roulottes, des terrains de camping bien organisés. Mais ces derniers ne rapportent pas autant d'argent que pourraient le faire des motels.

Il faudrait aussi de nouvelles idées pour étendre la saison du tourisme au printemps et à l'automne. La pêche au thon, au large de la partie est de l'île, attire des amateurs de plus en plus nombreux. On pourrait aussi organiser des tournois de golf, car les golfeurs locaux ne tarissent pas d'enthousiasme sur les terrains de l'Ile du Prince - Edouard qui sont, à leur avis, les meilleurs après ceux des Rocheuses. Les autorités touristiques rêvent d'y amener, au printemps et en automne, des trains remplis de golfeurs.

Tout le long de la rive sud, dans les endroits comme Crapaud, Hampton et Argyle, les plages sont magnifiques pendant l'été. On parle présentement d'aménager un parc national, à l'extrémité est de l'île.

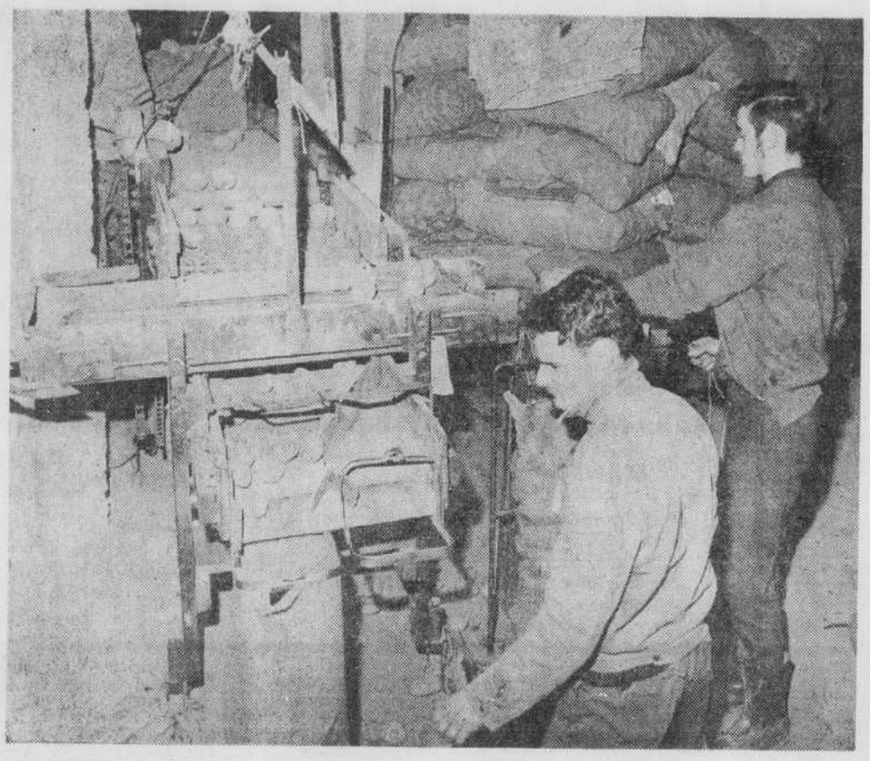
Mais il faudrait améliorer de beaucoup les installations destinées aux touristes. Là encore, les hommes d'affaires qui seraient tentés d'investir dans des hôtels ou motels de qualité se butent aux difficultés et aux risques que représente la saison d'été trop courte.

En 1969, la législature de l'Ile du Prince-Edouard a fondé une nouvelle société de la Couronne, afin de mettre des fonds à la disposition des hommes d'affaires intéressés à améliorer l'industrie touristique, ainsi que l'agriculture, les pêcheries et autres industries. Cette société garantira des prêts consentis par les banques et les caisses populaires, et accordera des prêts directs à même ses propres fonds. Elle approuvera également des prêts destinés à la construction d'hôtels, de motels et de centres récréatifs.

GARDER L'EQUILIBRE

Cependant, le gouvernement veut que les nouvelles industries, nécessaires au développement de la province, soient des industries "propres". Le premier ministre Alex Campbell trouve ironique "pour ne pas dire idiot", que l'Ile du Prince-Edouard tente désespérément d'amener son niveau de vie à ressembler à celui qui existe dans le reste du Canada, alors que pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, un demi-million de personnes venues de l'Amérique du Nord industrielle arrivent en foule dans l'Ile, pour fuir la fumée, la pollution, le surpeuplement et le bruit des grandes villes.

Il a confiance que le plan de développement fédéral-provincial sera un succès dans l'Ile du Prince-Edouard.



LA PLUS GRANDE SOURCE DE REVENUS — L'industrie de la patate constitue l'industrie première de l'Ile du Prince-Edouard. En 1969, les ventes de ce produit ont rapporté environ $14 millions.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaitra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

A BOSTON
face au parc public
l'hôtel
AVERY
Chaque chambre avec salle de bains et télévision. La plupart, à air climatisé. A proximité des magasins et des divertissements. Tarif familial. Parc de stationnement. Prix très raisonnables! Ecrire pour obtenir brochure.
Rues Avery & Washington HU 2-8000
Voyez votre agent de voyage AAA

CEGEP DE LEVIS-LAUZON

Nouvelles options 1971-72

ASSISTANCE SOCIALE (1)
CHIMIE INDUSTRIELLE

(1) Cegep 71 (ministère de l'Education) mentionne cette option à Lévis-Lauzon. Cependant, les publications communes du Service régional des admissions ne l'indiquaient pas car elle n'a été autorisée que le 4 février 1971.

TOUTE DEMANDE D'ADMISSION DEVRA ETRE ADRESSEE AU SERVICE REGIONAL DES ADMISSIONS C.P. 670, QUEBEC 10e, AVANT LE 1er MARS 1971.

"Mais c'est nouveau ça" du Bovril au Poulet

Il faut le boire pour le croire.
Avec ça, vous pouvez vous remettre à boire! Une bonne tasse de bouillon de poulet chaud, ça se prend bien et ça se sert bien à tous les membres de la famille. Idéal après le ski ou la motoneige, ou avec la collation au retour de l'école.

Voici le Bouillon de Poulet BOVRIL.
Le premier concentré liquide au poulet.
Servez-le comme
breuvage ou consommé.
Utilisez-le à toutes les sauces!

Les bons p'tits plats faits à la maison.
Le Bouillon de Poulet BOVRIL rehausse la saveur des soupes, consommés, potages, râgouts de poulet, pâtés de poulet, poulet à la King, sandwich au poulet chaud ... Variantes illimitées selon l'imagination. Le secret des bons p'tits plats faits à la maison.



BOVRIL... un succès boeuf!
Né à Sherbrooke, P.Q., le fameux BOVRIL au boeuf a connu un succès fantastique dans le monde entier. Avant de lancer le nouveau concentré liquide au poulet, nous avons profité de notre longue expérience pour vous assurer que vous y trouverez la même qualité ... et nous le même succès.

Votre chance de participer à la MINI-LOTO. $5,000.
Nombreux autres prix en argent.
Vous recevrez gratuitement par la poste un billet de la MINI-LOTO en envoyant vos nom et adresse accompagnés de deux étiquettes françaises du nouveau BOVRIL au poulet (ou facsimilés).
Postez ce coupon avant le 30 avril 1971 à la Compagnie Bovril Ltée, Boîte postale 2300, Station Youville, Montréal.

mini loto

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Prov._____ Tél._____
Offre limitée à un billet par famille.

MIRACLE MART

Une des divisions de Steinberg Limitée

Les champions qui VOUS font économiser chaque jour!

découvrez des

modes pour toute la famille

à des prix conformes à un budget familial



Tissus miracle polyester

Crimpknit imprimé à plus de 20% de rabais!

Ord. 5.88 ACHAT BONI **4.66** la verge

Tissu crimpknit polyester ou Fortrel* lavable à la machine, vite sec, infroissable. Vaste choix de teintes et motifs printaniers. 60" de largeur.

Crêpe polyester à prix réduit

Ord. 2.97 ACHAT BONI **2.44** la verge

Du très joli crêpe parfait pour confectionner pantailleurs, robes ou blouses. Vaste assortiment de teintes printanières en vogue. 45" de largeur.

Crimpknit polyester imprimé

PRIX MIRACLE **3.88** la verge

Tissu importé, pur polyester dans une variété de magnifiques teintes et de motifs nouveaux. 60" de largeur.

Doublure 100% polyester

Teintes printanières en vogue y compris blanc et noir. PRIX MIRACLE **87¢** la verge

Tissus



Robe en polyester infroissable

ACHAT BONI **8.44** ch.

A. Robe chemisier sans manches. Marine, lilas, corail. Tailles: 10 à 18. **B.** Style à taille surbaissée, pour demi-tailles. Marine, lilas, cognac. Tailles: 16½ à 24½. Deux autres modèles ne sont pas représentés.

Robes pour dames

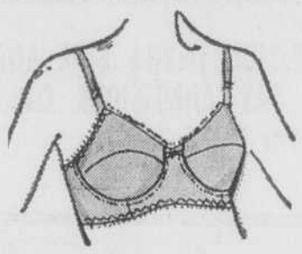


Fourreaux à jolis imprimés

ACHAT BONI **2.77** ch. **2** pour **5.00**

Fling—col en V, empiècement monté, glissière-avant, garniture de croquet. P, M, G.
Fourreau—col classique, devant boutonné, poche. Tailles: 38, 40, 43, 44.

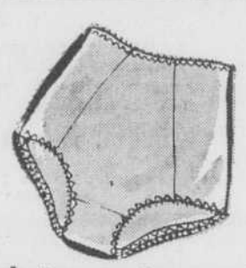
Peignoirs pour dames



Soutien-gorge tricot nylon

Ord. 2.47 ACHAT BONI **1.57** ch. **2** pour **$3**

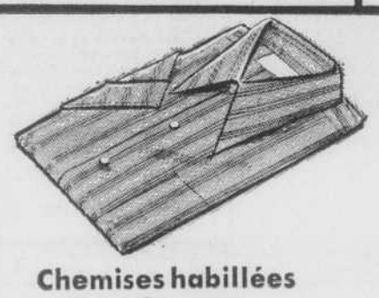
En tricot nylon extensible blanc, chair ou marine. A 32 à 36; B 32 à 38: C 34 à 38.



Culotte courte assortie

Ord. 1.77 ACHAT BONI **1.57** ch. **2** pour **$3**

En tricot nylon extensible blanc, chair ou marine; s'assortit au soutien-gorge. P, M, G, EG.



Chemises habillées pour hommes

Ord. 3.97 ACHAT BONI **3.44** ch.

Chemises 65% polyester et 35% coton, pressage permanent. Manches courtes. Gris, bleu, mauve, ouvert, or, rose. Tailles: 14 à 17.

Lingerie pour dames



Tenue mode pour les jeunes

ACHAT BONI **21.88** ch.

Un ensemble en turbo acrylique à envers collé qui consiste en un gilet à devant droit, et d'un pantalon évasé. Deux styles. Choix de teintes combinées. Tailles: 34, 36, 38, 40, 42.

Vêtements pour hommes

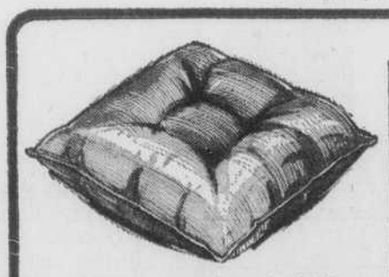


Tricots en acrylique

ACHAT BONI **1.94** ch.

Chandails entièrement diminués, encolure ras du cou. Amande, or, vert, bleu, naturel; teinte unie ou à rayure. Tailles: P, M, G, EG.

Vêtements pour garçons



Gros coussins de TV

Ord. 1.77 ACHAT BONI **1.47** ch.

Coussins à rembourrage de mousse et revêtement de coton. Or, melon, rouge, bleu, brun ou fleuri.



Oreillers mousse déchiquetée

ACHAT BONI **87¢**

De marque canadienne. Le revêtement coton est à fleurages divers. Dimensions: 18" x 25".

Linge de maison



Ensembles de serviettes

Pour le bain	Essuie-mains	Débarbouillette
Ord. 1.97	*Ord. 1.77*	*Ord. 57¢*
1.47 ch.	**77¢** ch.	**37¢** ch.

Or, rose, vert, bleu. Pour le bain 22" x 42". Essuie-mains: 15" x 25" Débarbouillette: 12" x 12".



Couvre-lit en chenille de coton

PRIX MIRACLE **4.97** ch.

De marque canadienne et de première qualité. Lavable. Coins arrondis et choix de teintes décoratives de blanc, rose, paon, vert, bleu, or ou héliotrope. Dimensions pour lit jumeau ou à deux places.



Couverture en viscose mixte

PRIX MIRACLE **3.17** ch.

Lavable à la main ou à la machine. A l'épreuve des mites. Magnifique bordure de satin de 5" à chaque extrémité. Or, orange, mauve, rose vif, bleu ou vert. 72" x 84".

Linge de maison



Draps et taies

ACHAT BONI

Draps	Taies
2.77	**1.27** la paire

Plats: pour lit double 81" x 100"; jumeau, 72" x 100"; lit simple 63" x 100" **2.77 ch.** Pré-ajustés: pour lit double, 54" x 75"; jumeau, 42" x 39" **2.77 ch.** Taies d'oreillers de 42", **1.27 la paire.**

Souliers en cuir ou en vinyle

ACHAT BONI **2.77** la paire



A. Souliers lacés en cuir pour garçonnets. Bout uni, 3 oeillets. Brun ou noir. Pointures: 8½ à 1½.
B. Souliers en vinyle froissé pour adolescentes. 2 styles en vogue. Ivoire, noir, marine, rouge. Pointures: 11 à 3.

Chaussures



CHARGEX

UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI 9 A.M. À 6 P.M.
JEUDI ET VENDREDI 9 A.M. À 9 P.M.
SAMEDI 9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales — *Plan mise-de-côté* — *Stationnement facile*

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra-avantageuses.

Les Galeries de Charlesbourg
4350, 1re Avenue, Charlesbourg, P.Q.

•

Place Ste-Foy
2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, P.Q.

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 PAGE CINQUANTE-TROIS

Le 17e Carnaval de Québec: un demi-succès

Une analyse de Nicole CAMPEAU

Le Carnaval 1971 n'aura été qu'un demi-succès, particulièrement dans les activités à caractère local.

Du côté des visiteurs, bien que des chiffres précis ne puissent être obtenus, il semble y avoir eu une diminution sensible durant la traditionnelle "grosse fin de semaine". Bien qu'aux gares, le nombre de billets vendus soit à peu près stable comparativement à l'an dernier, policiers, chauffeurs de taxi, gens de la rue, etc., ont dans l'ensemble, décelé une diminution certaine.

Le nombre de visiteurs a, de plus, nettement diminué la deuxième fin de semaine du carnaval, à cause bien sûr de la tempête qui a paralysé la région.

Au facteur temps qui a été l'un des "malheurs" du 17e Carnaval, on peut ajouter celui d'un intérêt local manifestement à la baisse, par suite d'une "facture" qui ne sait pas se renouveler, elle pourtant si spectaculaire il y a quelques années encore.

Peu d'activités carnavalesques ont été épargnées cette année des effets du mauvais temps ou de la désaffection du public québécois, plus ou moins manifeste, selon le cas.

Mentionnons d'abord la première activité, l'arrivée du Bonhomme, qui fut tout simplement marquée par une visite de ce dernier dans les centres commerciaux de la région. Pas d'arrivée spectaculaire, comme c'était le cas jusqu'à l'an dernier, parce que l'événement ne réussissait plus à attirer suffisamment de gens.

Le soir de l'inauguration fut symptomatique : il faisait froid mais beau et moins de mille personnes s'étaient rendues assister à l'inauguration du Palais de glace. Une heure plus tard, il n'y restait plus qu'une centaine d'écoliers qui dansaient au son d'une musique qui n'avait rien de carnavalesque.

(Notons d'ailleurs que les danses de la joie quotidiennes n'attirent plus que ces derniers, qui se regroupent simplement là plutôt qu'ailleurs).

Le lendemain n'a pas été plus encourageant. Devant une assistance toujours décroissante et des frais toujours plus élevés pour la présentation du couronnement de la reine au Colisée, les dirigeants du Carnaval optèrent pour le Grand Théâtre. La majorité du public fut déçu, à cause du nombre réduit de places disponibles. Télédiffuser le spectacle n'arrangea pas les choses, ce dernier s'étant révélé d'une facture qui laissait grandement à désirer.

Notons également la déconfiture du Bal de la Régence auquel n'assistèrent qu'une cinquantaine de couples, soit quatre fois moins que dans sa belle époque où l'on devait même refuser des couples, faute de place.

Le public restreint auquel s'adresse cet événement coûteux semble lui aussi s'être lassé, à moins que cela ne soit dû à l'absence d'un invité de marque.

La tempête qui s'est abattue dans l'Est de la province la deuxième fin de semaine du Carnaval eut-elle aussi des effets, sinon désastreux, du moins déplorables. L'assistance habituelle fut réduite de moitié aux courses de motos sur glace, au Grand Prix Esso et au défilé de la Basse-Ville.

Une première tempête avait également nui au Soir de la Bougie, où moins de bougies que l'an dernier furent vendues, malgré une organisation mieux rodée.

La dernière fin de semaine, la plus importante vue sous l'angle touristique, a, pour ainsi dire, "sauvé les meubles", en donnant une impression de succès relativement stable par rapport aux dernières années. A une inquiétante exception près : la course en canots, où l'assistance était réduite à peu près de moitié . . . Quoi qu'il en soit l'époque où le centre-ville devenait la dernière fin de semaine, une fourmillère humaine à un point tel qu'il fallait laisser sa voiture à plus d'un mille de la Place d'Youville, semble bien loin . . .

Quelques exceptions au palmarès des demi-succès : le Bal des citoyens qui a fait danser en une soirée plus de 30,000 personnes de toutes les couches de la société; les Jeux interduchés qui ne cessent de prendre de l'ampleur et qui ont atteint le record de 9,000 participants.

Et enfin, la rue du Carnaval qui est nettement devenue l'un des principaux points d'attraction du Carnaval de Québec. Ce qui est d'autant plus intéressant qu'il s'agit là de la seule activité carnavalesque qui soit née de l'initiative de la base.

Il s'y est malheureusement produit cette année une invasion publicitaire mais cet aspect est présentement à l'étude par le comité de la Rue et son président, M. Raymond Gariépy, nous a laissé entendre que la situation serait probablement corrigée l'an prochain.

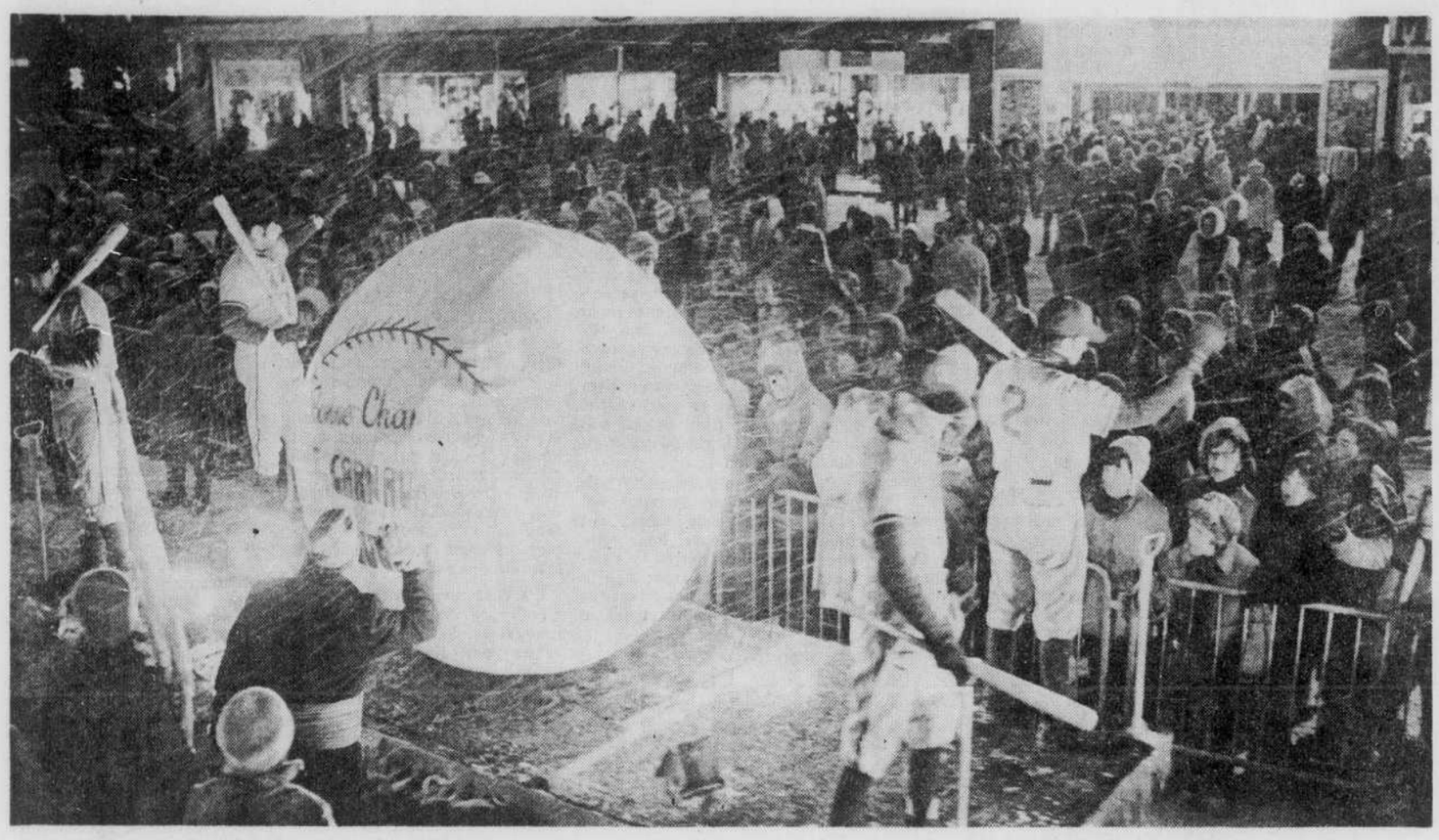
UN PARA-CARNAVAL

Rappelons enfin que pour la première fois dans l'histoire du Carnaval, une nouvelle catégorie "d'organisateurs" a fait irruption en période carnavalesque : la jeunesse. De la Nuit de la Couleur au para-carnaval du CEGEP de Limoilou, des jeunes ont voulu que la période du carnaval s'adresse d'abord au Québécois et fasse appel à la participation de ceux qui ne sont trop souvent que des spectateurs. Le CEGEP de Limoilou a également fustigé l'organisation du Carnaval, l'accusant d'être sclérosée et strictement commerciale.

C'est la première fois que se produisait un tel mouvement de contestation ouverte du Carnaval.

DOLEANCES

Mentionnons enfin quelques-unes des doléances courantes exprimées par l'homme de la rue: le Palais de glace n'était pas très beau cette année; il y a trop d'activités payantes, ce qui empêche des familles de plusieurs enfants d'y participer; les gens sont trop spectateurs et pas assez participants; les activités sont éternellement les mêmes; à l'exception du soir du défilé, le carnaval n'arrive plus à faire vivre et fêter les Québécois dans les rues, comme c'était le cas autrefois.



ADIEUX — Bonhomme a fait hier ses adieux aux Québécois et a disparu dans une imposante balle de baseball, sur laquelle figurait le nom du nouveau club de baseball majeur de Québec: les Carnavals.

Diane Robitaille élue duchesse par excellence

Quelques centaines de personnes seulement assistent au départ de Bonhomme Carnaval

(N.C.) Une tempête de neige, une mini - manifestation anti - carnaval et à peine quelque 350 personnes présentes: tel est le décor dans lequel s'est déroulé, hier soir, au Palais du Bonhomme l'élection de la duchesse par excellence et la clôture du 17e carnaval de Québec.

C'est Diane Robitaille, duchesse de Montmorency, qui a été désignée par le hasard duchesse par excellence, gagnant ainsi un montant de $1,000.

Pendant que la majorité de la foule, composée surtout d'adolescents, réagissait avec relativement d'entrain aux étapes du déroulement du concours, une vingtaine d'étudiants, pancartes en mains, procédaient à une parodie de l'événement en élisant "leur" duchesse, en l'occurrence un gorille femelle . . .

Les contestataires sont les étudiants du CEGEP de Limoilou qui convoquaient une conférence de presse vendredi dernier pour présenter leur para - carnaval. On pouvait lire sur leurs pancartes (faites de carton mince et pliant comme des feuilles au vent) des slogans du genre: Québec Winter Carnaval, USA; A bas le carnaval des commerçants; $2.00 le sandwich, etc.

Les quelques phrases de contestation qu'il scandaient tout au long du spectacle n'ont pas retenu l'attention des spectateurs qui continuèrent tranquillement de s'intéresser à ce qui se déroulait sur les marches du Palais.

Puis au beau milieu du spectacle, le groupe du CEGEP laissa tomber pancartes et tracts et s'en retourna tout bonnement, en direction de la rue Saint-Jean est . . .

Le départ du Bonhomme dans une grosse balle de baseball et quelques larmes versées à l'écart par deux duchesses, que les derniers accents de l'air du Carnaval ont soudainement émues, ont marqué le dénouement du 17ème carnaval de Québec.

Notons qu'en fin d'après-midi, hier, l'anti-char fabriqué au CEGEP de Limoilou a été confisqué par la sûreté municipale parce qu'il avait circulé sans être muni de feux rouges.

L'anti-char a subi une mini-carrière houleuse depuis qu'il a été présenté à la presse, vendredi dernier. On ne le vit pas dans les rues de Québec samedi soir, tel que promis, les jeunes ayant jugé bon de ne pas risquer de le sortir du CEGEP après avoir vu, ont-ils dit trois voitures de police aux environs de l'établissement.

Puis vers 5 heures a.m., mardi matin, l'anti-char était transporté sur le terrain de stationnement de W. E. Bégin, rue St-Jean, sans qu'une permission ait été demandée, et était remorqué tôt dans la matinée jusqu'à Charlesbourg - Ouest, la plaque d'immatriculation du véhicule ayant conduit au propriétaire de la charette sur laquelle était construit le char.

Les étudiants allèrent l'y chercher pour l'installer sur le terrain d'une station service, rue Saint-Jean. Ayant circulé sans aucune lumière de signalisation, il y fut par la suite confisqué et n'a pu faire partie de la manifestation d'hier soir, tel que prévu.

Le porte-parole des étudiants, M. Gilles Simard, a dit ne voir dans la confiscation du char qu'un prétexte pour le retirer du décor.



PLUS RIEN — Il ne reste plus rien des tonnes de glace qui, modelées en monuments, ont paré la rue du Carnaval durant trois semaines. La nuit dernière, la charrue faisait disparaître les débris des oeuvres éphémères démolies au pic et à la hache. La photo ci-haut a été prise au moment où les colonnes de l'imposant bouddha, (la plus belle pièce de la rue) s'effondraient, après que le buste de la statue de glace eût subi le même sort. Chute qui a été accompagnée d'un grand cri spontané de la part de ses trois auteurs: MM. Philippe Hamel, Raymond Saint-Laurent et Raymond Gariépy, (de g. à dr., coupe-vents rayés).

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

Économies substantielles!



Jolies perruques d'entretien facile

Ord. 29.97
ACHAT BONI
14.99 ch.

Rien de tel qu'une perruque pour chasser le vilain cafard qui s'empare de nous l'hiver! Profitez de notre offre avantageuse et procurez-vous une perruque de coupe toute nouvelle. Vous avez le choix de la coupe ébouriffée ou de la coupe à cheveux mi-ondulés. Les deux modèles sont en fibre Kanekalon* d'entretien facile. Les tours de tête s'adaptent à toutes car ces perruques sont extensibles. Teintes naturelles les plus nouvelles partant du noir jais allant au brun et au blond le plus pâle.

*Marque déposée

Perruques

CHARGEX
UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS
Les Galeries de Charlesbourg 4250, 1re Avenue, Charlesbourg, P.Q.
Place Ste-Foy 2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, P.Q.

VIANDE DE CHOIX

AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE LE SAMEDI
Nous nous spécialisons dans la préparation des commandes pour les congélateurs ainsi vous obtenez le prix du gros.

BOEUF DE L'OUEST
POINTE de SURLONGE (Knuckle) congelée - Complète - Lb 89c
T-BONE STEAK $1.09 lb
ROSBIF SURLONGE désossé complet lb 99c
STEAK HACHE SPECIAL EXTRA-MAIGRE lb 85c
DERRIERE DE BOEUF COMPLET, FRAIS PREPARE SANS FRAIS
TALON D'EPAULE DE BOEUF congelé, importé, complet lb 70c
LANGUES DE LARD 35c
DEVANT D'AGNEAU lb 35c

FILET MIGNON 2 à 3 lb gelé lb $1.49
LANGUES DE BOEUF lb 59c
VEAU
GROS DEVANT DE VEAU de lait LB 55c
LARD
ROTI DE LARD dans le soc complet LB 49c
COTELETTES DE LARD BIEN TRIMEES A PARTIR DE LB 59c
JAMBON HACHE Contenant de 12 onces le bol 65c
HAUT PATTES DE LARD GELEES - BIEN VIANDEES LB 29c
BACON ECONOMIQUE PQT 1/2 LB 28c

LARD HACHE FRAIS 2 LB POUR $1.09
TETE FROMAGEE BOL CONTENANT 12 ONCES 39c
JAMBON COTTAGE (ROLL) LB 69c
JAMBON EPAULE (PICNIC) 5 LB ET PLUS LB 45c
FESSE DE JAMBON DE QUALITE PREPAREE PAR NOS EXPERTS CHARCUTIERS LB 55c
DINDE et POULET
JEUNES DINDONS EVISCERES CANADA CATEGORIE "UTILITE" LA LIVRE 39c de 8 à 16 lb
POULETS EVISCERES CANADA CATEGORIE "UTILITE" BOITE DE 6 POULETS DE 4 A 5 LB CHACUN LB 36c

LAPINS VIDES ET BIEN PREPARES DE 3 A 5 LB lb 69c
POULETS FRAIS CATEGORIE "A" 3 1/2 A 4 LB LB 37c
POULETS CHAPONS CANADA CATEGORIE "A" FRAIS - 6 LB ET PLUS LB 53c
POITRINES BOITE DE 2 1/2 LB $1.59 DE POULETS "Flamingo"
CUISSES DE POULETS CONGELEES EN BOITE DE 10 LB LA BOITE $3.89
DELICIEUX CRETONS PREPARES PAR NOS EXPERTS BOL CONT. 12 OZ. 65c
SAUCISSE FRAICHE 3 LB $1.25
SAUCISSON COMPLET lb 29c

INUTILE DE CHERCHER A COMPARER, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS!

STATIONNEMENT POUR 40 VOITURES VOISIN DU MAGASIN
345 RUE DU PONT

Carrier & Goulet

LIVRAISON POUR TOUTE LA VILLE ET LA BANLIEUE
TEL.: 522-5291

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H P.M. SAMEDI JUSQU'A 5H P.M.

L'hôpital Saint-François-d'Assise acquiert un parc pour le prix de $1

(JCR) — Pour la somme d'un dollar, l'hôpital Saint-François - d'Assise est devenu propriétaire, hier, d'un parc de la ville de Québec et sur lequel on entend bientôt construire une aile d'agrandissement.

Ce dernier dollar versé, les créanciers de la faillite du Parc Jacques-Cartier Ltée n'auront vraisemblabement d'autre solution que d'accepter l'offre que leur fera la corporation de l'hôpital. Légalement, la Corporation sera en droit d'entreprendre des travaux d'excavation dans un délai de trente jours.

Ce dépôt d'une somme d'un dollar au greffe de la Cour supérieure devient un nouveau jalon dans une cause qui remonte déjà à 1966.

La compagnie gérant le Parc Jacques-Cartier, ayant été déclarée en faillite sur ordonnance du sequestre de la Cour supérieure, en matière de faillite, la Corporation de l'hôpital Saint-François - d'Assise a fait signifier un avis d'expropriation au syndic de la faillite, le 18 novembre 1966.

La cause fut subséquemment portée en Cour supérieure où, le 10 avril 1967, l'hon. Frédéric Dorion déclara bien fondée la requête en expropriation et référa la cause à la Régie des services publics. Cette dernière a rendu jugement, le 15 mai 1970, en fixant à $1 l'indemnité devant être payée à l'expropriée.

La décision de la Régie fut homologuée en Cour supérieure, le 11 juin 1970, par le juge Gérard Corriveau.

L'hôpital déclarait dans ses procédures posséder le droit d'exproprier un terrain non utilisé actuellement "à des fins charitables ou de bienfaisance"; surtout, d'avoir besoin de l'immeuble "pour agrandir et parfaire son institution et pour organiser des services se rattachant au fonctionnement général de son institution".

Il est au pénitencier pour sept ans, mais personne ne semble le savoir

Par René LAGACE

Roger Duhamel est au pénitencier pour une période de sept ans. Mais personne, dans la province, ne semble trop le savoir car, selon lui, on le transporte d'un bout à l'autre du Québec pour lui faire payer des peines qu'il purge déjà.

Devant la Cour des sessions de la paix, hier, on l'accusait d'avoir ourdi et d'avoir exécuté un vol, à Charlesbourg. Il a dit qu'il a déjà été condamné à sept ans de bagne pour ce crime, la sentence étant prononcée à Amos, en Abitibi, où le dossier avait été référé avec d'autres.

Le substitut du procureur général a dit que la sentence prononcée contre lui, à Amos, était de six mois pour s'être évadé de la prison de Rimouski. Pour le vol de Charlesbourg, le bagnard prétend qu'il a été condamné à sept ans de détention.

De plus, on se prépare à le transporter à Sainte - Anne - des - Monts pour y connaître une sentence qui a déjà été prononcée contre lui selon ses dires.

Le juge a remis à huit jours cette cause qui semble un peu trop mêlée, demandant aux autorités policières de faire leur possible pour éclaircir ce dossier.

Le représentant du ministère public a dit que notre homme semble avoir des dossiers à travers la province.

AUTRES "VOYAGEURS"

Ils voyagent dans la métropole canadienne, mais aussi en province. A Montréal, Raymond Trudel et son épouse, Mme Raymond Corbeil - Crépeault, semblent avoir quatre adresses différentes. Ils ont déclaré ne pas vivre ensemble. On les a appréhendés, lundi, à Québec, en possession d'une faible quantité de marijuana. En attendant leur procès, le 30 avril, lui, il devra souscrire un cautionnement de $700 en argent, et elle un de $200. Par personne solvable, ces cautionnements seront de $1,500 et de $500, respectivement.

Voleurs, pris sur le fait

Des voleurs ont été surpris à éventrer le coffre-fort, dans les bureaux de la Canadian Import, au 83 de la rue Dalhousie, aux premières heures de la nuit de lundi à mardi. Des patrouilleurs de la police des Ports nationaux ont eu vent de ce qui se passait et ont cerné l'établissement. Deux des cambrioleurs ont été capturés. Un adulte et un adolescent sont actuellement détenus.

Les inculpés seront impliqués d'au moins six autres vols perpétrés dans le secteur de la basse-ville, depuis quelques semaines. L'enquête se poursuit à leur sujet. L'inspecteur G. Maheux a dit que le troisième est connu et ne tardera pas à être rejoint.

La police municipale rapporte aussi des effractions dans les bureaux du ministère des Affaires indiennes, rue Saint-Jean, aux importations Ouellet, rue Saint-Pierre, chez Electrolux Inc, rue Saint-Jean, chez Gaudiose Leclerc, rue Saint-Cyrille, au Bar Elite, rue Couillard, chez Laurentide Automobiles Inc, rue Dorchester, au Sonia Pizza King, 1re Avenue, et à l'atelier Optima, rue de la Couronne.

Il y a eu tentatives de vol chez Rousseau & Frère Inc., rue du Colisée; à la taverne Kent, rue Saint-Paul, à la boucherie du Roi, rue Du Roi, à l'Union Saint-Laurent, rue Lavigueur, et chez Emilien Rochette, marchand de tapis, rue de la Couronne.

Remarques pertinentes

Deux juges de la Cour des sessions de la paix, ont fait des remarques assez à point, hier.

Le juge en chef Albert Dumontier a déclaré que lorsque des plaintes privées seront portées, il faudra que l'on procède le plus tôt possible. Si les retards et les ajournements sont trop nombreux, il faudra voir à ce que cela change... On les rayera de la liste des causes à venir.

Dans un autre ordre d'idées, deux avocats voulaient que l'on continue une cause après midi et 30 minutes. On a même parlé de continuer jusqu'à 1h.

Le juge Louis Fortin s'est opposé formellement, déclarant qu'il faut penser au personnel qui, en quittant le palais pour le déjeuner (lunch) à une heure tardive, doit être de retour sans faute à deux heures, et cela sans être rémunéré en supplémentaire.

Il a ajourné la cause malgré les insistances des avocats.

L'Alcan et les pertes de mercure dans l'eau

L'Alcan a pris toutes les mesures conformes aux normes établies récemment par les organisateurs gouvernementaux responsables des pertes de mercure dans les cours d'eau. "L'Alcan, a déclaré M. Gaston Dufour, directeur régional des alumineries de l'Alcan au Saguenay et au Lac St-Jean, travaille depuis de longs mois à réduire ces pertes et un programme actuellement en application permettra d'atteindre les objectifs fixés."

A l'usine de soude caustique particulièrement, l'installation de nouvel équipement et les nouvelles précautions prises par les employés ont permis de diminuer d'environ 90% les pertes de mercure. Ces mesures ont entrainé des dépenses de plus de $300,000. Le travail est fait en collaboration avec les organismes gouvernementaux et la maison d'expertise Beak Consultants Limited.

au palais de justice

LES EVADES DE LA "PASSOIRE"

Si les avocats de la poursuite et de la défense ne sont pas prêts à procéder, vendredi, le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, a déclaré, hier, qu'il libérerait les sept "évadés", quitte à la poursuite à tout reprendre en neuf. Ces hommes sont en prison depuis les crimes qu'on leur reproche. A l'enquête préliminaire, il serait très facile de faire une preuve ou de la contredire. L'un des évadés fait face aussi à une accusation de meurtre, un à une double évasion, un à une seconde tentative, trois à une accusation de méfaits pour avoir causé des dommages dans leur cellule respective et enfin à un vol par effraction. Ils sont défendus par Me Raymond Gagnon, chef du bureau d'assistance judiciaire.

RAISON VALABLE

Un juge semblait sceptique lorsque Me Jacques Bouchard a déclaré que son client, accusé de plusieurs recels, n'était pas en mesure de subir son procès. L'avocat a déclaré que l'homme s'est brisé une jambe. Vu l'hésitation du juge, l'avocat demanda à l'accusé de s'approcher du tribunal. Le voyant marcher péniblement à l'aide de béquilles, le juge retira un mandat d'amener qui avait été envoyé à la Sûreté du Québec pour retrouver le présumé receleur.

CLEMENCE DU TRIBUNAL

Léo aime voler . . . Mais il ne le fait pas tout à fait à la façon d'une alouette! Mais c'est quand même un "beau moineau"! Vols avec intention, vols avec effraction, vols et effraction, ça le connait! Sur une accusation de vol, il s'en est tiré avec un sursis de sentence, tandis que pour tous les autres crimes, vols simples, effractions, vols avec intention, il a bénéficié, devant un autre juge, d'un sursis de sentence avec probation. Il devra payer $40 pour un téléviseur qui est toujurs introuvable. Il était accompagné de deux comparses lorsqu'il a commis ces forfaits. De plus, il devra payer $100 d'amende pour avoir été trouvé en possession de drogue.

SENTENCE SEMBLABLE

Un jeune concierge, âgé de 17 ans seulement, a obtenu lui aussi un sursis de sentence de deux ans, avec probation, pour avoir visité, depuis novembre, une imprimerie, un restaurant et deux épiceries en plus d'avoir été pris sur le fait alors qu'il tentait de briser une fenêtre de cave. Ses visites n'ont pas été appréciées, car elles étaient faites la nuit. La Cour de bien-être social l'avait référé aux Sessions de la paix.

SEQUELLES DU CARNAVAL

Un jeune homme a été accusé d'avoir causé des lésions corporelles à un homme de la rue Boisseau, à Québec, dans le but de le blesser ou le défigurer. Vendredi soir, alors que tout le monde fêtait les derniers jours du Carnaval, un voisin se rendit chez l'accusé pour demander qu'il mette fin au tapage. Le jeune répondit en frappant l'homme d'un coup de couteau. Son procès aura lieu le 16 avril. En 1969, le jeune homme avait bénéficié d'un sursis de sentence de deux ans.

QUELQUES BAFFES

Durant la même fin de semaine, un jeune homme de Sainte-Foy s'en est pris à une jeune femme. Il admit sa culpabilité devant les Sessions de la paix et fut condamné à $50 d'amende.

Une jeune femme bien connue puisqu'elle possède une feuille de route imposante, a nié sa culpabilité à l'accusation de méfaits en brisant une vitre d'un restaurant, rue Saint-Jean, durant la fin de semaine. Elle a choisi un procès devant juge et jury, et son enquête préliminaire a été remise au 20 avril. Un père de deux enfants est venu déposer le cautionnement pour la jeune femme célibataire.

JETE HORS DU NID

Un homme accusé de refus de pourvoir au besoin de sa femme et, de plus, de ne pas avoir veillé aux besoins de ses enfants, a déclaré au juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, qu'un avocat l'avait fait expulser de chez lui et qu'il avait été remplacé par un autre. Sa femme est internée depuis. Il a donc demandé la permission de retourner dans sa demeure abandonnée. Le couple est en voie d'obtenir une séparation devant les tribunaux. Le juge a dit que son épouse ayant commis des fautes, cela ne dégageait pas l'époux de remplir ses devoirs de s'occuper du gite et de la nourriture tant de l'épouse que des enfants. L'homme a nié sa culpabilité et connaîtra sa sentence le 2 avril. Entre-temps, il a été libéré sous un cautionnement personnel (une simple signature) de $100.

Un autre mari, qui a quitté le foyer et qui ne s'occupe pas des besoins de sa femme et de son enfant, a obtenu le même cautionnement d'ici le prononcé de sa sentence le 22 avril.

IL FRAPPE UN AUTRE ETUDIANT

Un étudiant de l'université Laval aurait frappé, le 4 décembre, un compagnon, dans une résidence d'étudiants, dans la cité universitaire, lors d'une dispute. Il a été envoyé à son enquête, le 9 mars, et a été libéré sous un cautionnement personnel de $100.

Trois propriétaires contestent le rôle d'évaluation de la ville de Sainte-Foy

Par J.-Claude RIVARD

Après la ville de Sillery, c'est au tour de la ville de Sainte-Foy de voir contesté son rôle d'évaluation pour 1971, devant la Cour provinciale.

Trois avis d'appel viennent, en effet, d'être déposés au greffe de cette instance par une entreprise d'hôtellerie, ainsi que par des propriétaires de terrains non construits qui tiennent pour exagérée l'évaluation que l'on a fait de leurs biens.

Dans le cas de Sillery, la contestation du rôle avait été faite par l'Hydro-Québec et Bell Canada, qui tenaient pour trop élevée l'évaluation que l'on a fait de leurs installations extérieures (poteaux, pylônes, câbles, etc.); elle avait été faite aussi par les sociétés administrant le cimetière Mount Hermon et le cimetière des catholiques irlandais de Québec.

Ces constatations successives, sont, semble-t-il, l'une des conséquences de la tendance des municipalités à uniformiser leurs rôles d'évaluation depuis que l'on parle de la Communauté urbaine de Québec et à mesure que s'amorce un système de normalisation de l'évaluation municipale dans le Québec métropolitain. C'est, semble-t-il aussi, une conséquence du besoin de gros sous pour certaines municipalités ou agglomérations urbaines qui ont décidé d'équilibrer leur budget en taxant plus adéquatement certains immeubles. C'est du moins ce que l'on estime dans certains milieux.

UN PROPRIETAIRE

Le propriétaire de terrains demande que soit modifié à $172,506, le montant de $218,790 auquel on a évalué ses propriétés ainsi qu'à $6,810, un édifice que l'on a évalué à $10,970.

Représenté par les procureurs de l'étude Létourneau, Stein, Marseille et Larue, M. J.-Adrien Boivin, du 1195 de Callières, réclame une "évaluation moins injuste et moins arbitraire que celle faite par les évaluateurs". On a ainsi évalué ses terrains: 25,000 pi. car. à $0.50: $12,500; 524,059 pi. car. à $0.25: $131,014; 103,125 pi. car. à $0.15; $15,468; et 778,125 pi. car. à $0.10: $77,812, pour un total de $236,790.

L'évaluation à 92.4 p.c. de ces biens donne un total de $218,790. S'ajoute à ce montant $10,970 pour la bâtisse. L'appelant réclame que l'évaluation de la bâtisse soit ramenée à $6,810.

Il se dit satisfait de l'évaluation des parties de son terrain valant $0.50 et $0.25 le pi, car. Mais il demande que dans les autre cas, il y ait modification comme suit, dans le cas des terrains valant $0.15 et $0.10 le pi car.; 103,125 pi. car. à $0.049: $5,053.13; et 778,125 pi. car. à $0.049: $58,128.12.

"Une telle évaluation serait plus réelle, plus régulière, moins injuste et moins arbitraire que celle faite par les évaluateurs de l'intimée", conclut-il.

L'HOTELLERIE

Par l'intermédiaire de Me Irénée Simard, le Motel Universel Inc., demande à la Cour municipale de casser le rôle d'évaluation de la ville de Sainte-Foy pour 1971, et de suspendre l'effet de son homologation tant et aussi longtemps que la décision du tribunal ne sera pas rendue dans le cas de cet appel.

Le Motel Universel Inc., demande que l'évaluation soit réduite de $970,560 à $800,000 pour les édifices et de $197,580 à $148,000 dans le cas des terrains.

M. R. MALENFANT

M. Raymond Malenfant, du 2,300 Chemin Sainte-Foy, en appelle, de son côté, à la Cour provinciale de la décision, rendue le 20 janvier 1971, par la ville de Sainte-Foy, de ne pas modifier l'évaluation qui a été faite de ses biens.

Il demande au tribunal que le montant de $997,590 soit réduit à $470,000 en ce qui concerne certains terrains. Pour d'autres immeubles, il demande à ce que l'évaluation municipale soit réduite de $32,250 à $20,000.

Représenté par Me Simard, il allègue à l'appui de son appel qu'il s'agit de terrains vacants non accessibles par une route et dont la valeur réelle n'excède pas celle qu'il établit dans son avis d'appel.

Dix-huit mois de prison pour avoir volontairement mis le feu

(Par R. L.) — Un citoyen de Beauport a été condamné, hier, à 18 mois de prison, pour avoir volontairement mis le feu à sa demeure, le 5 avril 1970.

Il devait revenir, aujourd'hui, devant la Cour des sessions de la paix, pour répondre à 13 chefs d'accusation d'attentat à la pudeur sur sa fille qui n'avait alors que 12 ans.

L'homme demeurait au sous-sol de sa maison lorsqu'il a mis le feu dans un placard, se servant d'essence à briquet pour activer les flammes. Son fils avait été témoin de ses gestes.

Une fois le feu allumé, il était monté au rez-de-chaussée chez une locataire et s'y était couché pour dormir. Il ne s'était pas levé lorsqu'il apprit qu'il y avait le feu chez lui.

Il a été établi, devant le juge Gilles Carle, que l'homme buvait, depuis trois jours, des boissons alcooliques. Pour cette raison et pour d'autres (y compris le danger que constituait le père pour sa fille), l'épouse avait quitté temporairement le foyer.

LE PROCES

Lors du procès, l'homme déclara que son fils n'avait pu le voir agir puiqu'il n'avait rien à se reprocher. Et le procureur de la défense avait invoqué le fait que le fils n'avait que 13 ans et que son témoignage pouvait être pris avec un grain de sel.

Le juge a dit qu'il ne s'agissait pas d'un enfant, que son témoignage a été très lucide. D'ailleurs, les enquêteurs ont trouvé une cannette d'essence à briquet, là où le feu a débuté. De plus, ajoute le président du tribunal, cet homme boit depuis l'âge de 16 ans.

Voici d'ailleurs un passage du résumé de la preuve faite par le juge: "Mme (X), la locataire du rez-de-chaussée, a témoigné à l'effet que le jour de l'incendie, le prévenu est allé chez elle vers les 6.30 heures. Il avait apporté de la bière, a pris son souper et est retourné chez lui chercher deux autres bouteilles de bière. Il est ressorti plus tard, est revenu avec sa jeune fille, en pleurant. D'après son témoignage, il pleurait à chaudes larmes. Elle déclare qu'il était "chaudasse", mais qu'il savait ce qu'il faisait. Quand elle est rentrée chez elle, vers 10.30 heures, le soir de l'incendie, l'accusé dormait profondément. A ce moment, les pompiers étaient encore sur les lieux de l'incendie."

L'accusé avait affirmé qu'il n'était pas dans des difficultés financières. Sa maison était assurée pour $15,000, assurance qu'il fit porter à $19,000.

La défense avait tenté de prouver qu'il y avait des émanations de gaz, dans la maison, depuis quelque temps.

PYROMANIAQUE

Un ancien employé de la Cie Paquet, de Québec, un alcoolique invétéré lui aussi, a nié sa culpabilité devant le juge Cyrille Potvin à l'accusation d'avoir, jeudi dernier, mis le feu à l'entrepôt de la rue Dorchester de cette firme. Il n'en serait pas à ses premiers essais. Samedi, un autre juge avait refusé d'accepter un plaidoyer de culpabilité. L'homme est marié et n'a aucun dossier judiciaire. Il a sursauté lorsque le juge lui a dit qu'il le laissait en liberté moyennant un cautionnement personnel de $500. On lui a expliqué alors qu'il s'agit simplement d'un engagement par écrit. "J'ai eu une maudite leçon là", a-t-il dit en quittant l'enceinte du tribunal.

Maison incendiée, à Saint-Raymond

Une maison a été détruite par le feu à Saint-Raymond de Portneuf, hier après-midi. Elle s'élevait dans le rang Bourg-Louis et son propriétaire est un Québécois.

Il n'y avait personne lorsque l'incendie a éclaté. C'est une voisine, Mme Adrien Plamondon, qui a aperçu les flammes et qui a alerté les pompiers de Saint-Raymond, vers 1h.15.

Quand les sapeurs sont arrivés sur les lieux, ils ont réalisé que le feu commençait à s'échapper par le toit de la maison de deux étages qui a été rasée dans l'espace d'une heure.

Quelques meubles ont été évacués. Le reste a été consumé avec le bâtiment. Personne n'a été blessé et aucune construction du voisinage n'a été endommagée. Les pompiers sont rentrés à leur caserne vers 4h.30.

Woodhouse

LES NOUVEAUX MARIÉS N'ONT PLUS DE PROBLÈME! AVEC LE... CONFORT COMPLET AU FOYER

La solution idéale à tous les problèmes de décoration des jeunes couples

VENEZ VOIR LE TRÈS GRAND CHOIX D'ENSEMBLES 3-PIÈCES ET TOUS LES ACCESSOIRES CORRESPONDANTS

Épargnez sur tous les nouveaux modèles 1971

• ACHETEZ POUR UNE PIÈCE • ACHETEZ POUR LE FOYER AU COMPLET

Pas de dépôt • Termes faciles

Woodhouse Magasinez demain et vendredi jusqu'à 9h. p.m., samedi jusqu'à 5h. p.m.

440 rue de la COURONNE - TEL.: 522-2046

Quatre étages pour faciliter vos achats!

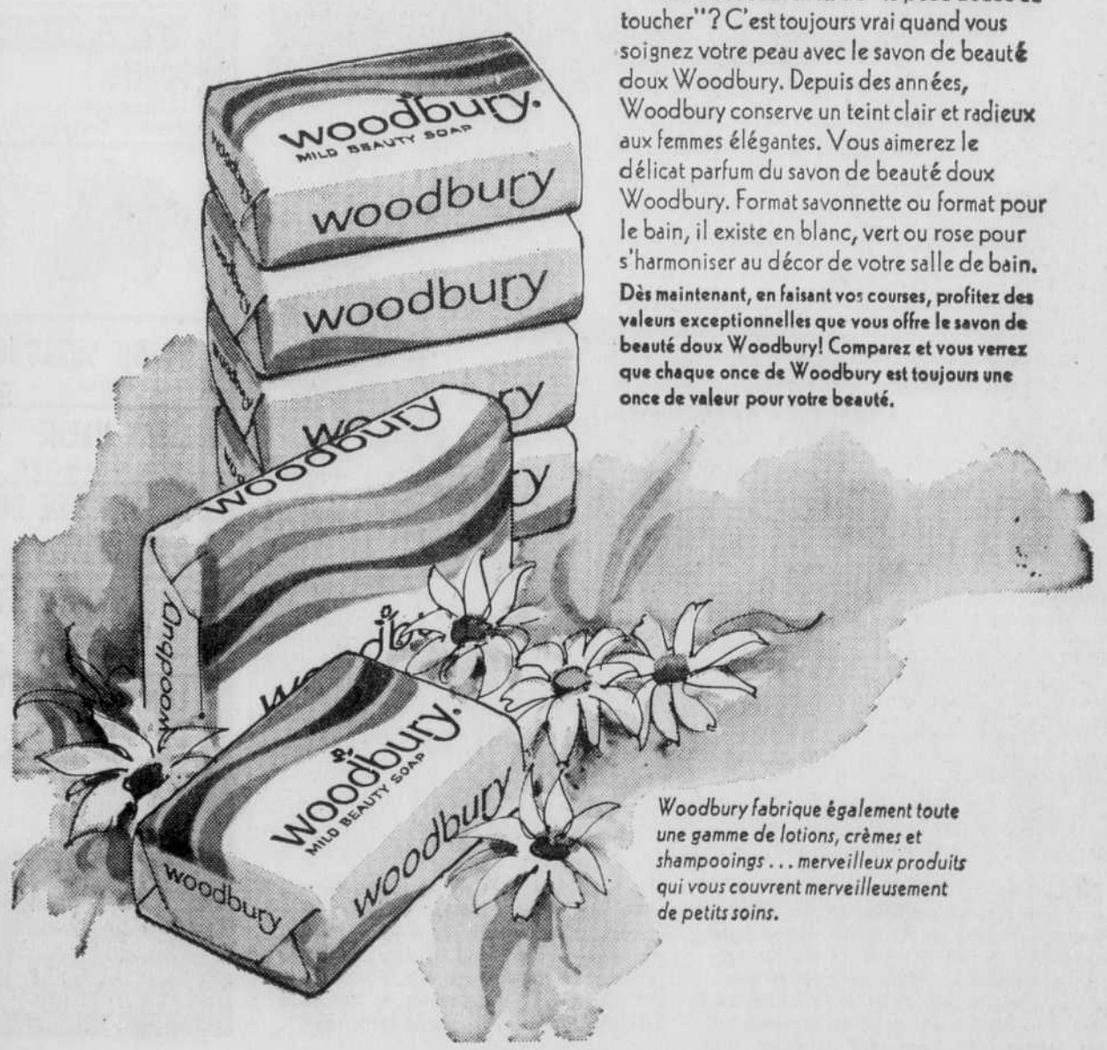
woodbury

vous couvre de petits soins!

Soins de la peau.

Vous vous souvenez de "la peau douce au toucher"? C'est toujours vrai quand vous soignez votre peau avec le savon de beauté doux Woodbury. Depuis des années, Woodbury conserve un teint clair et radieux aux femmes élégantes. Vous aimerez le délicat parfum du savon de beauté doux Woodbury. Format savonnette ou format pour le bain, il existe en blanc, vert ou rose pour s'harmoniser au décor de votre salle de bain.

Dès maintenant, en faisant vos courses, profitez des valeurs exceptionnelles que vous offre le savon de beauté doux Woodbury! Comparez et vous verrez que chaque once de Woodbury est toujours une once de valeur pour votre beauté.



Woodbury fabrique également toute une gamme de lotions, crèmes et shampooings . . . merveilleux produits qui vous couvrent merveilleusement de petits soins.

santé et bien-être

par Roger BELLEFEUILLE
et Christian COUTLEE

Cette chronique s'adresse aux lecteurs désireux d'obtenir des renseignements ou des éclaircissemetns de nature à les aider à bénéficier de diverses lois sociales — assurance - hospitalisation, assurance - maladie, allocations familiales, aide sociale — ou tout autre service public ou privé dans les domaines de la santé et du bien-être social.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à: Chronique Santé-Bien-Etre, "Le Soleil", 390, rue Saint-Vallier, Québec 2.

Question : Un Gaspésien s'apitoie sur le sort d'une famille de son voisinage, qu'il doit dépanner de temps à autre.

Une famille de sept enfants, dont un est épileptique, cependant que la mère est "une arriérée mentale" et le père invalide. La maison est chauffée au bois et n'est pas pourvue d'eau chaude. La famille reçoit, selon ce voisin, une assistance de $170 par mois . . . mais il arrive que les fins de mois viennent trop vite. Il demande combien ces gens pourraient recevoir pour "vivre convenablement", ajoutant qu'il avait signalé le cas de cette famille au bureau d'aide sociale . . . mais sans résultat.

Réponse: A moins que cet assisté social n'ait d'autres ressources, ce qui semble peu probable, tout indique qu'il serait éligible à un montant supérieur à ce qu'il reçoit présentement, et ce, au seul titre des besoins ordinaires, sans compter non plus les frais d'habitation.

D'autre part, à cause des nombreuses déficiences que semblent présenter cette famille, il serait utopique de croire qu'une aide financière accrue lui permettrait seule de "vivre plus convenablement". Elle a sans aucun doute besoin aussi d'assistance d'autre sorte, et il serait utile, croyons-nous, que vous en discutiez avec le Service social de Gaspé, qui a aussi une succursale à Bonaventure.

Question: Alors que la famille précédente compte sept enfants et reçoit $170 par mois, un citoyen du comté de Portneuf, âgé de 59 ans, ayant une femme et une fille de 18 ans à charge reçoit de son côté $175 par mois. Vu que sa santé périclite, il trouve de plus en plus exténuants les travaux de peinture qu'il fait occasionnellement durant l'été.

Il se demande s'il pourrait obtenir plus.

Réponse: Peu probable que vous obteniez plus, à moins que vous ayez des besoins spéciaux à faire valoir. Vous pouvez toujours faire une demande de révision au bureau local de Donnacona.

Question: Un lecteur du Lac-Saint-Jean, père de famille, a perdu son commerce dans un incendie. Il n'indique pas si la perte est couverte par une assurance. Cependant, il doit faire face à des mensualités de $500 par mois. Il touche des prestations d'assurance-chômage. Il dit s'être présenté au bureau local d'aide sociale, soit à Alma. Vu qu'il avait un avoir liquide de $500, on lui aurait fait savoir qu'il pouvait se tirer d'affaires, rapporte ce correspondant.

Réponse: Les règlements stipulent en effet que dans le cas d'une famille, l'avoir liquide ne doit pas dépasser $500 ou $200, selon que le requérant est sans aucune ressource ou que ses ressources sont insuffisantes.

Toutefois, le rôle de l'agent de sécurité sociale ne doit pas se limiter à juger de l'éligibilité ou de la non-éligibilité d'un requérant à l'aide sociale.

La publicité officielle du ministère des Affaires sociales précise que la tâche de l'agent de sécurité sociale "est de rechercher avec vous l'origine et la nature de vos difficultés, et de vous communiquer son opinion dans le choix d'une solution à y apporter. En un mot, vous aider à améliorer votre situation avec votre concours." On ajoute: "De plus, il vous informe de toutes les ressources qui vous sont offertes: cours de perfectionnement, services de retour à la vie normale, aide monétaire, aide sous forme de services".

Nous vous invitons donc à retourner au bureau d'Alma afin de connaître toutes les formes d'aide que vous pouvez obtenir dans les circonstances.

Question: Une grand-maman du comté de Frontenac garde ses deux petits-enfants âgés de six et de huit ans. Le père paie une pension, fixée par la Cour, de $25 par semaine. "Ai-je droit aux allocations familiales de ces deux enfants" demande-t-elle.

Réponse: La lettre de cette correspondante n'indique pas qui reçoit à l'heure actuelle les allocations familiales, soit le père ou la mère des enfants.

L'allocation familiale, comme tous les savent, est adressée généralement à la mère ou à défaut, au père ou à tout autre substitut parental qui pourvoit effectivement à l'entretien d'un enfant.

Si dans ce cas-ci, c'est le père et que ce dernier est consentant à ce que le chèque soit adressé à l'avenir aux grands-parents, ceux-ci doivent en faire la demande en s'adressant au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, division des allocations familiales, 15, rue Henderson, Québec, en n'oubliant pas d'inclure le consentement écrit du père ou de la personne qui reçoit actuellement les allocations.

---

question: Demandes de renseignements relatives aux rapports d'impôt.

Réponse: Nous signalons aux lecteurs de cette chronique que Le Soleil publie chaque lundi, depuis lundi dernier, et pour une période de 10 semaines, une rubrique intitulée "Votre Impôt", en collaboration avec l'Association des comptables agréés.

Nous invitons donc les correspondants qui nous ont demandé des renseignements en matière d'impôt de consulter cette rubrique.

L'Institut La Mennais sera peut-être appelé à fermer

par Roger BELLEFEUILLE

L'Institut La Mennais, situé au Lac Etchemin, dans le comté de Dorchester sera peut-être appelé à fermer ses portes dans un avenir prochain... à moins que le ministère des Affaires sociales ne lui trouve une vocation qui corresponde aux besoins d'une clientèle spécifique.

A l'heure actuelle, l'Institut reçoit quelque 130 pensionnaires, placés soit par les parents eux-mêmes, soit par des agences de service social.

Reconnu jusqu'à dernièrement par le ministère de l'Education comme une maison d'enseignement "d'intérêt public", il serait maintenant difficile, selon le directeur, le frère Albert Morin, i.c., de lui trouver un rôle complémentaire à l'école publique.

Ce changement d'option s'est effectué, en fait, que tout dernièrement, puisque, fin janvier, l'Institut faisait parvenir une lettre aux parents et aux organismes de placement, lettre faisant part de l'abandon du statut de pensionnat en faveur de celui d'externat ou d'école publique "dès septembre prochain".

Selon les explications fournies par le directeur de La Mennais, ce rôle de complémentarité à l'école publique aurait été dévolu, en dernier ressort, à une institution voisine, soit l'Ecole ménagère pratique dirigée par les religieuses du Perpétuel Secours. Seule école de ce type dans les environs, elle serait intégrée dès septembre au CEGEP de l'endroit.

L'Institut La Mennais est un des rares pensionnats pour garçons qui existent encore dans la province, outre les collèges classiques.

La réorganisation scolaire, et surtout l'avènement des CEGEP, a rendu leur nécessité moins impérieuse et selon des propos déjà entendus de la part de fonctionnaires provinciaux, leur reconnaissance comme maisons d'enseignement reconnus "d'intérêt public", aurait correspondu surtout à un soucis d'éviter des pertes financières importantes à des communautés religieuses.

D'ailleurs, comme le faisait remarquer le frère Albert Morin, la bâtisse occupée par l'Institut La Mennais vaut "au moins $1 million et la communauté n'a pas les moyens de la fermer tout simplement et de la laisser se détériorer".

C'est donc vers le ministère des Affaires sociales que les autorités de cette maison se tournent maintenant.

Le directeur s'attend à ce qu'une décision soit prise d'ici quelques semaines.

En attendant, les parents ou les responsables des pensionnaires de toutes les parties de la province, qui s'y trouvent présentement, devront chercher ailleurs pour la prochaine année scolaire.



SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 27 FEVRIER 1971.

Votre menu de la semaine se choisit chez:

CO-OP minipri

ROTI de PORC
dans la fesse, un bout ou l'autre
4 à 5 lb
lb
.59



STEAK DE PORC ou rôti dans le centre lb — PRIX CO-OP
ROTI DE VEAU dans l'épaule désossé et roulé lb — PRIX CO-OP
SAUCISSE fumée HYGIENIC 16 oz. — PRIX CO-OP
SAUCISSE fraîche en vrac HYGIENIC LB — PRIX CO-OP
TETE FROMAGEE HYGIENIC 10 oz — PRIX CO-OP

POMMES McIntosh
atmosphère contrôlée
Produit du Québec Canada No 1
5 lb
.49



CHAMPIGNONS frais (E.-U. #1) ½ lb — PRIX CO-OP
CITRONS de choix, grosseur 140 (E.-U. #1) 6 pour — PRIX CO-OP
BROCOLIS grosseur 14 (E.-U. #1) ch. — PRIX CO-OP

CAFE instantané MAXWELL HOUSE 10 oz — PRIX CO-OP
BEURRE d'arachides SCHWARTZ 4 lb — PRIX CO-OP
JOURNAL CO-OP minipri
GRAISSE pur lard BURNS 1 lb — PRIX CO-OP
CONFITURE aux fraises MARQUETTE pectine 24 oz — PRIX CO-OP
SERVIETTES féminines KOTEX régulier aussi super et slenderline 12's — PRIX CO-OP
AMPOULES électriques SYLVANIA 2's — PRIX CO-OP

Soupe de légumes
boîte de 10 oz
CO-OP
.12

Soupe aux tomates
CO-OP

PAR SES FRUITS DE MER, QUEBEC SAIT SATISFAIRE
EPERLAN no 1 Carleton lb .33
FILET de perche lb .59

FARINE
Five Roses
20 lb
$1.99

DEJEUNERS

FROMAGE tranché CO-OP ½ lb — PRIX CO-OP
CRISTAUX à saveur d'orange CO-OP 4/3¼ oz — PRIX CO-OP
BREUVAGE au chocolat instantané CO-OP 2 lb — PRIX CO-OP
JUS d'ananas CO-OP 48 oz — PRIX CO-OP

DINERS

CEREALES NABISCO Shredded Wheat 15 oz — PRIX CO-OP
LAIT instantané CO-OP 3 lb — PRIX CO-OP
SAUCE St-Hubert B.B.Q. et Hot Chicken — PRIX CO-OP
SAUCE aux tomates pour spaghetti KRAFT 24 oz — PRIX CO-OP
OLIVES farcies CORONATION "pêle-mêle" 15 oz — PRIX CO-OP
BISCUITS Calypso DAVID chocolats assortis à la guimauve 1½ lb — PRIX CO-OP
BEURRE de caramel VACHON 32 oz — PRIX CO-OP

DIVERS

SAUCE aux pommes SCOTIAN GOLD 19 oz — PRIX CO-OP
GUIMAUVES miniatures M.M. KRAFT 10 oz — PRIX CO-OP

BEAUTE

HUILE MAZOLA 32 oz — PRIX CO-OP
CORN STARCH (fécule de maïs) 1 lb CANADA — PRIX CO-OP
DETERGENT IVORY liquide rég. 24 oz — PRIX CO-OP
NETTOYEUR à évier COMET 14 oz — PRIX CO-OP
DETERSIF en poudre TIDE — PRIX CO-OP
MOUCHOIRS KLEENEX 2 plis 100's — PRIX CO-OP
FIXATIF à cheveux ADORN 7 oz — PRIX CO-OP
DESODORISANT BAN à bille 1 oz — PRIX CO-OP

Construction de nouveaux quais d'embarquement

Les automobilistes ne pourront passer par la Traverse de Lévis, durant trois mois, cet été

par Pierre CHAMPAGNE

Pendant un minimum de trois mois, cet été, les automobilistes qui, habituellement, empruntent les traversiers pour se rendre d'une rive à l'autre, devront se résoudre à passer par le pont Pierre-Laporte.

Tel sera le sacrifice qui permettra aux ingénieurs de construire, à Québec et à Lévis, des quais d'embarquement adaptés aux exigences des nouveaux traversiers, en chantier chez Davie Shipbuilding.

Selon le sous-ministre Denis Vandry, du ministère des Transports de la province de Québec, les piétons pourront quand même, grâce à des passerelles temporaires, utiliser, durant la belle saison, les facilités offertes par les traversiers. Cependant, on ne sait pas encore si les bateaux - passeurs qui feront la navette, dès la fin de la saison d'hiver, seront les nouveaux traversiers, alors complétés, les anciens traversiers d'été en hibernation à Sorel, ou tout simplement les bâtiments blindés qui effectuent actuellement ces voyages.

Même si la construction des nouveaux traversiers doit être complétée à la fin de mai, ce n'est pas avant l'automne que les Québécois pourront profiter de l'amélioration.

DES BATEAUX SANS QUAIS

"Si le gouvernement avait demandé à des ingénieurs d'entreprendre la construction de nouveaux quais d'embarquement l'automne ou l'été derniers, alors que la circulation, congestionnée par le pont de Québec refoulait à la traverse de Lévis, il se serait attiré les foudres des automobilistes qui, de ce fait, auraient été bloqués aux deux endroits".

"Parce que de toute façon, la construction de nouvelles rampes d'embarquement aurait demandé un arrêt de la circulation automobile, il fallait donc attendre au printemps", nous a expliqué le sous-ministre attaché aux affaires maritimes.

Mais le problème n'est pas encore réglé et, au ministère des Transports, on ne sait même pas si on construira ces nouveaux quais sur l'emplacement des actuelles rampes d'embarquement ou s'il faudra les déplacer.

"L'attitude des gouvernements municipaux pèsera fort dans cette balance, de continuer le sous-ministre. Si les villes de Québec et de Lévis nous laissent le terrain pour une somme nominale, il n'y aura pas de problème. Mais si elles désirent obtenir du gouvernement provincial une compensation pour le terrain qu'elles nous céderont, nous devrons d'abord chercher ailleurs un terrain peut-être aussi adéquat mais un peu moins cher".

Le sous-ministre Vandry est d'avis que le problème de la traversée entre Québec et Lévis est d'abord d'autorité municipale et que les municipalités devraient faire leur part. "Le gouvernement, nous a déclaré M. Vandry, a déjà fait la sienne".

Chez Davie Shipbuilding, la construction des deux bateaux-passeurs se continue normalement, s'achève même. Le contrat, octroyé le 25 mars 1970 devrait être terminé à la fin de mai. Les navires coûteront au Trésor provincial $5,000,000. Quant au coût de la construction des nouvelles rampes d'embarquement il pourrait varier de $3,000,000 à $4,000,000.

Une des deux coques est presque terminée. Il ne reste qu'à y placer la section de la proue (avant). L'autre coque est également très avancée. Sa poupe et sa proue ne sont cependant pas encore sortie de l'atelier.

Il faudra, d'ici le mois de mai, lancer les coques et terminer les superstructures.

Prêts dès le début de juin ils ne serviront peut-être qu'en septembre ou en octobre, à moins que le gouvernement décide, d'ici les prochaines semaines, de leur permettre d'effectuer des navettes estivales pour piétons, les préférant aux anciens traversiers.

Arrachés à la mort par des agents municipaux

par Michel TRUCHON

Deux personnes, dont un enfant de neuf ans, que l'on avait considérées comme décédées, continuent maintenant à vivre grâce à la ténacité et au savoir-faire d'agents du service de police de la ville de Québec.

Le plus récent de ces cas remonte au 10 février alors qu'un garçonnet, qui venait d'être heurté par une automobile, a été ranimé trois fois par les agents Jacques Simoneau et Jacques Béliveau, ainsi que par un instructeur en secourisme de la compagnie Bell Canada, M. Paul-Albert Messier.

Le jeune Yves Aubin, 9 ans, du 110 de la rue Saint-Charles dans le quartier Neufchâtel fut renversé par une automobile, dans l'après-midi du 10 février, devant le domicile de ses parents.

M. Paul-Albert Messier, qui fut le témoin de l'accident, s'empressa auprès de lui, mais dut constater que le coeur avait arrêté de battre et que la respiration avait complètement cessé. Il se hâta de transporter l'enfant à l'intérieur de la maison de ses parents et, assisté, des agents Simoneau et Béliveau, qui venaient d'arriver avec la seule voiture-ambulance de la police de Québec, se mit immédiatement à pratiquer sur le garçonnet la respiration artificielle bouche à bouche, pendant que l'agent Simoneau prodiguait un message cardiaque à la victime. Après quelques minutes, l'enfant reprit vie et les policiers l'installèrent dans l'ambulance pour le transporter à l'hôpital.

En cours de route, l'on constata que toute trace de vie avait à nouveau disparu. M. Messier recommença à donner la respiration bouche à bouche, pendant que l'agent Jacques Simoneau continuait ses efforts de cardiaque.

Jusqu'à l'arrivée à l'hôpital, alors que l'enfant avait repris vie, M. Messier ne cessa de pratiquer la respiration bouche à bouche, même si le jeune Aubin vomissait abondamment.

Au service d'urgence, la mort du garçonnet fut constatée une troisième fois par les médecins. L'employé du Bell et le policier ne se découragèrent pas et, assistés des employés de l'hôpital, reprirent les traitements, ce qui résulta en une troisième "résurrection".

Yves Aubin fut par la suite transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, car il souffrait d'une vilaine blessure à la tête. Il repose toujours à la section des soins intensifs, mais il semble que son état n'inspirerait plus aucune crainte.

L'autre cas, plus ancien, s'est produit en novembre dernier alors qu'un homme d'une soixantaine d'années s'est affaisé, victime d'une crise cardiaque, dans une salle de curling de Québec. Un médecin qui était sur les lieux, aurait déclaré à l'épouse de la victime, qui était là elle aussi, qu'il n'y avait plus rien à faire, que l'homme était mort.

Les mêmes propos auraient été répétés aux policiers appelés sur les lieux.

Ceux-ci décidèrent toutefois de faire transporter le "cadavre" par ambulance et, en route vers l'hôpital, un policier prit l'initiative de faire un massage cardiaque, ce qui eut pour effet, à la surprise générale, de ranimer l'individu.

Celui-ci, après un séjour en clinique, put regagner son domicile et il se repose présentement en Floride . . .

Ce dernier cas n'a cependant pu être confirmé officiellement par les autorités policières (contrairement à l'autre, dont l'authenticité s'appuie sur des déclarations assermentées), mais tout laisse croire qu'il est véridique. La seule chose qui empêche la réalisation de cette confirmation est la difficulté de rejoindre les intéressés, dans le Sud.

"UN GESTE NORMAL . . ."

L'inspecteur Jean Hamilton, de la police de Québec, qui nous a fourni les détails concernant l'affaire du jeune Yves Aubin, a dit que cet événement plutôt rare n'avait pas été rendu public plus tôt parce que "les gars n'en font plus un drame quand ils sauvent une vie . . ."

Des lettres de félicitations ont été envoyées aux agents Simoneau et Béliveau par le directeur de Police Matte et par le maire de Québec. Les noms des agents et de la victime qui ont été les acteurs du second cas seront rendus publics quand une enquête aura démontré si l'affaire est véridique.

L'affaire du Jeune Aubin pourrait aussi faire rejaillir la discussion sur la nécessité que les forces de protection publique de la Capitale soient dotées de voitures-ambulances, comme c'est le cas dans plusieurs villes, notamment à Sainte-Foy et Ville de Vanier.

Actuellement, la police de Québec n'a à sa disposition qu'un seul de ces véhicules, celui dont elle a "hérité" à la suite de la fusion Québec-Duberger.

Dans sa relation des faits qui se sont produits le 10 février; M. Paul-Albert Messier déclare d'ailleurs: "Sans la rapidité du transport de l'enfant dans l'ambulance de la police, on n'aurait pu le sauver . . ."

Violent incendie, boulevard Saint-Cyrille

par Lucien LATULIPPE

Un incendie qui a nécessité trois alarmes et qui était avivé par des vents violents, a lourdement endommagé, à Québec, hier soir, une maison de rapport de trois étages, située au 620 boulevard Saint-Cyrille (ouest).

La maison est la propriété du Trust Général du Canada. Le premier plancher étant occupé par un salon de coiffure, connu sous le nom de l'Atelier de coiffure. Le sous-sol et l'étage étaient divisés en logements loués à des étudiantes dont les soeurs Thérèse et Joanne Martin, au sous-sol, Nicole et Raymonde Gagnon, à l'étage.

Le feu a éclaté au sous-sol, dans la chambre à fournaise. Une des soeurs Martin s'est rendue dans cette pièce et elle a constaté qu'il y avait de la fumée. La fournaise avait fait défaut, au cours de la nuit précédente, et les pompiers avaient été mandés.

La première alarme a été enregistrée à 18h15. L'incendie semblait maîtrisé, mais le feu a réussi à se propager par la porte arrière du sous-sol dans les tambours qui protègent l'escalier arrière et il devait ainsi parvenir jusqu'au toit qui a été consumé en grande partie.

La deuxième alarme a été enregistrée à 18h59 et la troisième, à 20h02. Une soixantaine de pompiers ont pris part aux manoeuvres sous les ordres du chef des opérations Cyrille Mainguy. La girafe était au travail et quatre échelles aériennes ont été dressées.

La lutte contre le brasier s'est menée tant par l'avant que par l'arrière de la maison. Des pompiers ont pu travailler à l'intérieur en se servant de masques à oxygène.

De nombreuses lances ont été utilisées, mais le feu semblait les défier. Vers 9h15, une fumée dense s'échappait de la partie supérieure de la maison. Une demi-heure plus tard, les flammes apparaissaient dans les fenêtres arrière du deuxième et du troisième étage et, vers 20h., le brasier jaillissait au-dessus de la maison, à travers le toit.

La maison est restée debout, mais l'intérieur a été grandement détérioré par le feu, l'eau et la fumée. Ses occupants ont perdu presque tous leurs effets personnels.

Les maisons voisines de chaque côté ont subi des dommages par l'eau et la fumée. Les pompiers ont dû faire diligence pour empêcher le feu de s'y propager. Celle portant le numéro civique 616 est habitée par le Dr C.-H. Reinhardt et sa famille. L'autre portant le numéro 626 sert de bureau au Parti Libéral du Québec.

Malgré le mauvais temps, des centaines de personnes se sont massées sur les lieux. Des policiers, sous les ordres du sergent Hamel, ont vu à détourner la circulation et à éloigner les trop curieux. Personne semble avoir été blessé.

Le notaire Cyrille Delâge, du Commissariat des incendies, et l'enquêteur-chef Benoît Lafrance étaient sur place dès les premières minutes de l'incendie et ils ont ouvert une enquête. Il semble que la cause de l'incendie soit accidentelle.

Des pompiers ont commencé à quitter les lieux vers 22h30. Ceux qui avaient répondu à la première alarme étaient encore là, à 1h. la nuit dernière.

Voici pourquoi notre agneau constitue un si bon achat.

Alors que tout le monde recherche la meilleure qualité et les meilleurs prix en achetant de la viande, l'agneau de la Nouvelle-Zélande devrait se situer en tête de votre liste d'achat.

L'agneau du printemps de la Nouvelle-Zélande

La tendreté est la première qualité de l'agneau. Surtout s'il s'agit d'agneau du printemps de la Nouvelle-Zélande. Parce que l'agneau du printemps est un agneau jeune. Il est né au printemps et élevé pour la production de la viande.

Tendreté supplémentaire

Au départ, l'agneau de la Nouvelle-Zélande est tendre. Parce que c'est toujours de l'agneau du printemps. Mais pour être absolument sûre que la tendreté parvienne jusqu'à vous, nous avons mis au point, en Nouvelle-Zélande, un nouveau procédé de vieillissement naturel. Vous êtes encore plus sûre maintenant d'obtenir à tout coup de l'agneau tendre quand votre agneau vient de la Nouvelle-Zélande.

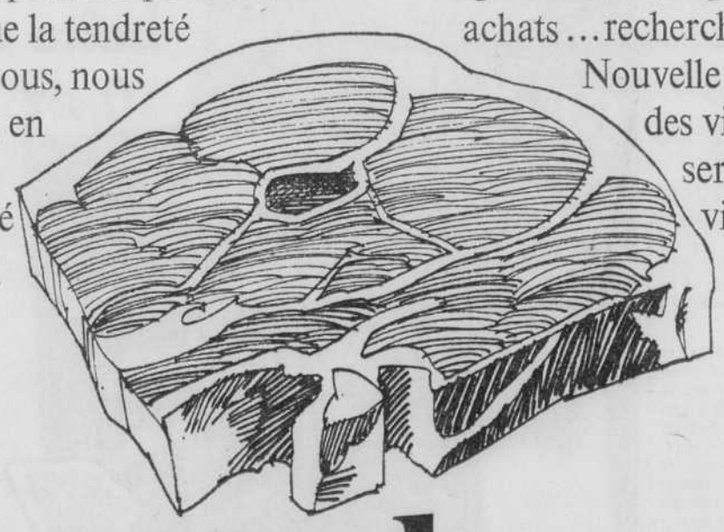
Un régal familial

L'agneau de Nouvelle-Zélande a une saveur douce et délicate. Les enfants l'aiment tout autant que les adultes. C'est un régal pour toute la famille et une succulente façon de varier le menu.

Dernier avantage: le prix

Oui, l'agneau de Nouvelle-Zélande est un des meilleurs achats de viande de nos jours. Au moment où tout le monde tente freiner l'augmentation du coût des aliments, c'est là une bonne nouvelle.

La prochaine fois que vous ferez vos achats . . . recherchez l'agneau de la Nouvelle-Zélande au comptoir des viandes congelées. Vous serez sûre d'avoir de la viande tendre à un bon prix.



Agneau du Printemps de la Nouvelle-Zelande

l'agneau tendre

Québec connaît une série d'incendies d'origine criminelle

Le commissariat des incendies de la ville de Québec fait actuellement face à une vague de crimes. Depuis le début de l'année deux des quatre incendies d'importance ont été définitivement classées comme étant d'origine criminelle. Au cours des derniers huit jours, six débuts d'incendie ont été maîtrisés dans des portiques d'habitations du quartier Saint - Jean - Baptiste où des chiffons enflammés ont été jetés.

L'inspecteur chef Benoît Lafrance a déclaré, hier matin, que l'incendie de deux maisons mitoyennes, sur la 3e avenue, à Limoilou, a été allumé par des voleurs qui se sont introduits dans le magasin Kirouac. Ils se sont attaqués au coffre-fort de l'établissement mais ont été incapables de l'ouvrir. Pour se venger, ils ont mis le feu dans la mezzanine. Le coffre-fort avait été renversé. En présence du propriétaire, les enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec et ceux du commissariat, ont trouvé intactes les valeurs qu'il renfermait.

L'enquêteur en chef du commissariat a aussi mentionné que le feu de l'immeuble de la Côte du Palais a aussi été allumé par des vandales. Le feu a pris naissance à l'étage supérieur de l'immeuble inoccupé. A cet endroit, des flâneurs, des "robineux" et vagabonds se rendaient y passer des heures.

Quant au désastreux incendie de la rue Saint-Jean où quatre personnes ont trouvé la mort, l'enquête du commissariat a établi hors de tout doute qu'une défectuosité électrique est à l'origine du sinistre. Il y aura peut-être enquête devant le commissaire sur les causes du sinistre. Enfin, au sujet de l'incendie de l'édifice Ferland, rue de la Couronne, les enquêteurs poursuivent toujours leurs recherches. M. Lafrance mentionnait, qu'il y a toujours un doute sur l'origine de cet incendie.

St-Etienne de Lévis

Une défectuosité électrique aurait causé l'incendie

Par Lucien LATULIPPE

Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui a détruit une partie des écuries de la ferme d'élevage de chevaux de courses sous harnais Jean-Baptiste Hamel, située dans le rang Sainte-Anne, à Saint-Etienne, comté de Lévis. 50 chevaux, à part quelques chiens et chats, ont péri dans le brasier qui aurait ainsi entraîné des pertes de $150,000.

Les écuries d'une longueur de 135 pieds étaient divisées en deux sections par un mur en blocs de béton dans lequel une porte avait été pratiquée. Le feu a éclaté du côté des étalons, dont High Test et Leading Uncle, où se trouvaient également deux juments avec leur poulin et sept poulinières à la veille de mettre bas. Ces bêtes ont été consumées.

Dans l'autre section où les chevaux ont péri par asphysie, il y avait 24 juments poulinières et 12 poulins d'un an. Le feu ne s'est pas rendu dans cette section, mais la porte communicante qui avait été laissée ouverte a permis à la fumée d'y pénétrer en abondance.

C'est un passant qui a aperçu le feu et qui en a prévenu le fermier, M. Antoine Garneau dont la maison se trouve sur le côté opposé de la route. Il était environ 3h, dimanche matin.

M. Garneau s'est empressé d'accourir. Il a tenté de pénétrer dans l'écurie, section des étalons, mais il a constaté que tout l'intérieur était en feu. Toutes les bêtes semblaient déjà mortes. Aucun souffle, ni aucun cri n'a été entendu. M. Garneau a raconté qu'il n'entendait que le pétillement des flammes.

Il était environ 3 h 15 lorsque M. Nicol Bergeron, chef des pompiers de Saint - Etienne, a été alerté par le maire Fernand Laberge qui, lui, avait été éveillé par M. Roland Paquet. En arrivant sur les lieux, M. Bergeron a constaté qu'une partie du toit des écuries était à la veille de s'écrouler et il a concentré les efforts de ses pompiers sur l'autre partie que le feu attaquait.

Les écuries avaient été construites en 1967. Seuls le plafond des écuries et le toit du bâtiment étaient en bois. Les planchers étaient en béton et les murs en blocs de béton. On ne voit qu'une défectuosité électrique pour avoir causé un tel sinistre. Les écuries n'étaient pas chauffées. Il y avait par contre deux chaufferettes électriques dans la pièce où l'on gardait les remèdes. Quoi qu'il en soit, la cause de l'incendie semble bien accidentelle.

VÉRIFIEZ ET COMPAREZ QUALITE ET VALEUR

LES VIANDES A&P RIEN DE MIEUX

A&P

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 27 février, 1971.



COTELETTES DE PORC Coupe de Quarts de longe — 9 à 11 côtelettes dans un pqt — 62¢ lb

ROTIS DE LONGE DE PORC

PORTION DES COTES — lb. 45¢ — Coupe de 7 côtes, Comptez les!

PORTION DU FILET — 3 à 3½ livres — lb 55¢

COTELETTES DE PORC — COUPE DANS L'ÉPAULE OU DU SOC — 59¢

PORC HACHE FRAIS — 59¢

ROTIS de PORC FRAIS

EPAULE — Sans jarrets — lb 39¢

ROTI de SOC — Maigre, charnu — lb 49¢

JARRETS DE PORC — CHARNUS — lb 28¢

FOIE de BOEUF — SANS PEAU, TRANCHÉ, SÉLECT — lb 54¢

FRUITS DE MER!

FILETS DE SOLE — Congelés, Marque A&P — Pqt 16 oz 79¢

CROQUETTES À LA MORUE — Congelées, Marque A&P — Pqt 16 oz 49¢

AIGLEFINS ROTIS — Congelés, Marque Blue Water — Pqt 8 oz 49¢

CORNED BEEF — MARQUE COORSH — Emp. herm. lb 99¢

SAUCISSES DE PORC PUR — SANS PEAU, MAPLE LEAF — lb 49¢

SAUCISSES A DEJEUNER — EN VRAC MAPLE LEAF — lb 58¢

SAUCISSES FUMEES HYGRADE — Pqt Emp. herm. 1 lb 58¢

BOLOGNE — TRANCHÉ HYGRADE — Pqt Emp. herm. 16 oz 58¢

JAMBON CUIT — TRANCHÉ MAPLE LEAF — Pqt Emp. herm. 6 oz 58¢

Les viandes A&P sont imbattables

SMOKED MEAT Dunn's — Pqt de 4 sachets 2 oz 69¢

Ne manquez pas celle-ci

BACON de COTE — Tranché, fumé, Swift Premium — Pqt Emp. herm. 1 lb 58¢

Jus pur de la Floride

JUS D'ORANGE A&P — CONGELÉ, CONCENTRÉ — 3 Boites 12 oz 88¢

Voici quelques une des aubaines cette semaine aux bas prix A&P

LÉGUMES GREEN GIANT — Haricots verts, Maïs, Pois, Maïs Blanc, congelés dans une sauce au beurre — 3 Pqts 9 oz $1.00

STEAKETTES DE BOEUF — Congelées, Marque Schneider — Pqt 16 oz 79¢

NOURRITURE POUR CHAT — Dr. Ballards, Poisson entier, poulet, boeuf & foie — Boite 15 oz 20¢

FROMAGE KRAFT EN TRANCHES — Ordinaire, doux, cheddar fondu — Pqt 8 oz 41¢

Chocolat HERSHEY — Breuvage instantané — Boite 2 lb 85¢

NOURRITURE POUR CHAT — Au boeuf, poulet, foie, Marque Miss Mew — 4 Boites 6 oz 69¢

BEURRE D'ARACHIDES — Lisse & crémeux, Marque York — Jarre 16 oz 53¢ (6¢ de rabais)

FROMAGE FONDU — Swiss Knight — Pqt 14 oz $1.19

SERVIETTES ROYALE — Facelle, de papier — Pqt de 2 Rouleaux 65¢

PAPIER DE TOILETTE — Costa Brava — Pqt de 2 Rouleaux 43¢

PAPIER-MOUCHOIRS — Facelle Royale — Grosse Boite 37¢ (Format géant pour homme - 43¢)

GRUAU QUAKER — Instantané — Boite 44 oz 57¢ (Quick boite 36 oz - 53¢)

ANANAS Q.T.F. — Tranchées, écrasées, ou en morceaux — 4 Boites 14 oz 89¢

JUS de PAMPLEMOUSSE — Sucré ou non sucré, Marque Pantry Shelf — Boite 48 oz 49¢

JUS D'ORANGE — Sucré ou non sucré, Marque Pantry Shelf — Boite 48 oz 39¢

MACARONI OU SPAGHETTI — Marque Lido — Pqt 2 lb 29¢

CAFÉ A&P 100% DE LA COLOMBIE — Percolateur ou filtré, emp. herm. — Boite 1 lb $1.23

SAUCE AUX TOMATES — Ordinaire Hunt's — 2 Boites 7½ oz 29¢ Boite 28 oz - 45¢

MÉLANGE À TARTINER — Kraft pour les sandwich — Jarre 24 oz 71¢ (6¢ de rabais)

GUIMAUVES KRAFT — Miniatures, Blanc ou saveurs de fruits — Pqt 10 oz 35¢

MARMELADE À l'orange, — Ann Page — Jarre 24 oz 49¢

MARMELADE IONA — Orange & pamplemousse — Jarre 24 oz 49¢

CONFITURES AYLMER 4 — Saveurs assorties, avec pectine — Jarres 9 oz 99¢

JUS DE TOMATE — A&P Canada Fancy — Boite 19 oz 14¢

PRODUITS DE BOULANGERIE!

TARTE AUX PÊCHES — Ou Orange-coconut, datée du jour, Jane Parker — 2 Tartes 8 po. 24 oz 89¢

PAIN DE BLÉ CRAQUELÉ OU 60% DE BLÉ ENTIER — daté du jour, tranché, Jane Parker — Excepté Limoilou — 2 Pains 24 oz 49¢

BRIOCHES BABKA — Jane Parker — Gâteau 30 oz 79¢

PETITS PAINS À DINER — Jane Parker — 2 Pqts de 12 49¢

PETITS PAINS AU FROMAGE — Jane Parker — Pqt de 12 29$

BEIGNES GLACÉS — Faits à la maison, Jane Parker — Pqt de 12 45¢

BRIOCHES DU CARÊME — JANE PARKER — Pqt de 9 69¢ (Pqt de 6 - 39¢)

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

POMMES DE TERRE — Canada No 1, Nouveau Brunswick — Sac 25 lb 74¢

OIGNONS — Canada No. 1, Culture du Québec, Jaune pour la cuisson — Sac cello 2 lb 23¢

NAVETS — Canada No 1, Culture du Québec, — Lavés & cirés — lb 7¢

POMMES — Délicieuses rouge ou doré, Canada de fantaisie, Culture de la C.B. — 6 pour 49¢

ORANGES — Culture de la Floride, sucrées et juteuses, — grosseur 125 — Douz. 49¢

EPINARDS — Culture du Texas, nettoyés et lavés — Sac cello 10 oz 29¢

JACINTHES — COULEURS ASSORTIES, 4 FLEURS PAR POT — chaque $1.69

Boulangé avec le plus grand Soin

GÂTEAU DES ANGES — JANE PARKER — Gros gâteau 39¢



Notez ce bas prix

PAPIER DE TOILETTE — BALLET, BLANC & COLORÉ — Pqt de 4 Rouleaux 59¢



Certains hauts fonctionnaires ralentissent les initiatives de la CUQ (Armand Trottier)

par Pierre BOULET

Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Armand Trottier, s'est violemment attaqué, hier, à l'attitude du gouvernement et plus particulièrement à celle de certains hauts fonctionnaires qui, selon lui, "s'ingèrent et semblent s'ingénier à ralentir les initiatives de la CUQ dans le domaine industriel par toutes sortes de tracasseries administratives".

M. Trottier s'adressait alors aux membres du club Rotary de Québec, au cours d'un dîner-causerie.

"Nous admettons que Québec n'est pas la seule région où sévit le marasme économique et que le gouvernement doit aussi se préoccuper des autres parties de la province, a expliqué le président. Mais il nous est difficile de comprendre l'attitude du gouvernement (je devrais peut-être dire de certains hauts fonctionnaires) vis-à-vis l'implantation de notre parc, à Saint-Augustin".

M. Trottier a rappelé que le 1er janvier 1970, le gouvernement provincial a d'abord donné à la CUQ la responsabilité de promouvoir l'industrialisation de la région. "Il a ensuite approuvé la mise sur pied de notre commissariat industriel et la création de notre fonds industriel de $4,000,000, sachant fort bien que ce fonds serait affecté à l'aménagement d'un parc industriel régional".

Le président du gouvernement supramunicipal a ajouté qu'en 1971, alors qu'il manquait seulement l'approbation gouvernementale pour entrer en action, il y a changement d'attitude!

"On semble s'ingénier à ralentir nos initiatives par toutes sortes de tracasseries, a poursuivi M. Trottier. On conditionne même l'approbation de notre projet de parc à une réduction de sa superficie de 200 à 47 1-2 millions de pieds".

Le président a de plus déclaré que la concurrence de la part des municipalités, des syndicats industriels dans d'autres régions de la province et du Canada était déjà assez forte, sans que la CUQ ait à lutter contre le gouvernement.

"C'est pourquoi, d'ajouter M. Trottier, nous en sommes à nous demander s'il n'y aurait pas, au gouvernement, des "influences" ou quelques planificateurs qui seraient frustés, comme le sont une minorité de dirigeants de certains organismes locaux et régionaux, dû au fait qu'ils n'ont pas été directement invités à travailler à ce projet".

"Vous savez, a-t-il commenté, il existe chez nous comme ailleurs une certaine catégorie de gens qui tiennent absolument à être consultés au sujet d'un projet d'envergure municipale ou régionale, afin de pouvoir plus tard s'adjuger le mérite d'avoir mis la main à la pâte".

Interrogé, quelques minutes plus tard, le président de la CUQ a refusé de nommer les organismes ou les hauts fonctionnaires qu'il attaquait dans son allocution.

M. Armand Trottier a aussi déclaré que les autorités de la CUQ en sont également "à se demander, devant l'insistance de certains à connaître les noms des investisseurs intéressés à s'établir dans notre parc, si nous ne sommes pas en face de compétiteurs alors qu'ils devraient être des collaborateurs".

"Tout ce que nous demandons, a conclu le président de la Communauté urbaine de Québec, c'est qu'on nous laisse travailler à faire de la région un pôle économique qui apportera la prospérité à toute la population".

M. Trottier a profité du temps qui lui était alloué pour brosser un tableau des activités de l'organisme supramunicipal. Il n'a pas manqué de faire allusion à la "collaboration" de la Commission de transport.

"Les présidents d'institutions connexes telles la Commission de transport, la Commission d'aménagement et, dans les prochains mois, celui du BAEQM, ont le droit de siéger à titre consultatif au Comité exécutif", a-t-il dit.

"Personnellement, je crois que ce droit devrait être transformé en obligation lorsque les administrateurs de la CUQ requièrent leur présence à une réunion. A noter que ce dernier alinéa ne s'applique, du moins jusqu'à maintenant, qu'à la Commission de Transport", a précisé M. Trottier.

Amener les municipalités à se retirer du CDQM

(Par P.B.) — Un mouvement vient de s'amorcer, au sein du Conseil de développement du Québec métropolitain (CDQM), afin d'amener les municipalités qui y siègent à se retirer de ce "super-corps intermédiaire".

Le CDQM, que l'on considère comme l'interlocuteur privilégié de la population auprès de tous les paliers de gouvernements (municipal, régional, provincial et fédéral), groupe près d'une centaine d'organismes de la région métropolitaine de Québec.

C'est au cours d'une réunion de la commission consultative du Conseil de développement auprès de la CUQ, hier, que les membres présents ont demandé au directeur général du CDQM, M. Jean - Paul Biron, de faire en sorte que les municipalités se retirent du corps intermédiaire.

Jusqu'à maintenant, trois villes de la région détiennent des sièges au CDQM. Il s'agit de Québec, de Sainte - Foy et de Lévis, qui sont représentées par le maire ou par un conseiller.

La suggestion a été mise de l'avant par deux membres de la commission consultative: M. Pierre Racicot, délégué du comité des citoyens de l'Aire 10, et M. Louis Trottier, délégué de l'université Laval.

Bien que peu nombreux, les autres participants à l'assemblée d'hier se sont montrés d'accord avec la proposition de leurs collègues. M. Biron a pour sa part assuré les membres de la commission qu'il ferait part de leurs suggestions au comité exécutif du CDQM.

Le directeur général a en effet expliqué que la proposition des membres de la commission impliquait un amendement à la charte du Conseil de développement du Québec métropolitain.

Pour modifier les règlements de l'organisme régional, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du comité exécutif qui, par la suite, soumettra le projet d'amendement au conseil d'administration du CDQM.

M. Biron a ajouté qu'il pourrait donner la réponse du comité exécutif sur le projet, dès la prochaine assemblée de la commission consultative, le 9 mars prochain.

INCOMPATIBILITE

La proposition visant à amener les municipalités à se retirer du CDQM provient, en quelque sorte, de l'incompatibilité qui existe entre le statut d'une ville et sa participation aux activités d'un corps intermédiaire.

MM. Racicot et Trottier ont expliqué que la présence des municipalités au Conseil de développement du Québec métropolitain ne pouvait que susciter des conflits d'intérêts et provoquer d'interminables discussions.

"Ces dernières, ont-ils déclaré, assument un rôle exécutif... elles ont le mandat d'exécuter certaines politiques définies dont elles ne peuvent déroger, alors que le CDQM se veut un organisme consultatif objectif et dépourvu de mandat d'exécution."

Les délégués du comité des citoyens de l'Aire 10 et de l'université Laval ont rappelé que si le CDQM se veut l'interlocuteur privilégié de la population auprès des divers paliers gouvernementaux, il est illogique qu'un organisme soit à la fois "gouvernement" et "interlocuteur"... et une ville est un "gouvernement municipal"!

Soulignant que la présence des municipalités au sein du CDQM constituait une entrave à la bonnne marche du corps intermédiaire, M. Racicot a déclaré: "Il faut lancer le débat de façon sérieuse... parce que c'est nous qui allons partir si le CDQM n'est pas efficace."

Les membres de la commission consultative ont cité l'exemple de la régionalisation municipale pour appuyer leur revendication: "Si le mandat d'un maire est de favoriser la fusion de sa ville avec telle autre, il ne démordra pas, même si le CDQM se prononce objectivement pour une solution différente... et l'on en arrivera à de longues discussions inutiles."

Au cours de l'assemblée d'hier, on n'a cependant pas rejeté entièrement la possibilité qu'auraient les municipalités de jouer un rôle sur la scène du Conseil de développement.

Les membres présents ont en effet admis que l'on pourrait recourir aux services des villes pour des fins de consultation. Ces dernières viendraient, lorsque invitées apporter leurs commentaires, sans toutefois avoir droit de vote.

Condamné à payer $540,333 à sa soeur

Un industriel de Carleton, fils d'un ancien nomme d'affaires de la Beauce, feu M. Edouard Lacroix, vient d'être condamné à payer une somme de $540,333 à sa soeur pour avoir obtenu frauduleusement une quittance sur la vente de trois compagnies et d'un terrain sur lequel était bâti un chalet privé.

Il s'agit de la vente, à la Compagnie internationale de papier, du "domaine" Lacroix, à Causapscal, domaine qui portait le nom de Madawaska Corporation, et qui avait une superficie de 132,000 acres carrés. Deux frères et une soeur avaient hérité de ce domaine, en 1966. L'un des frères avait tout abandonné.

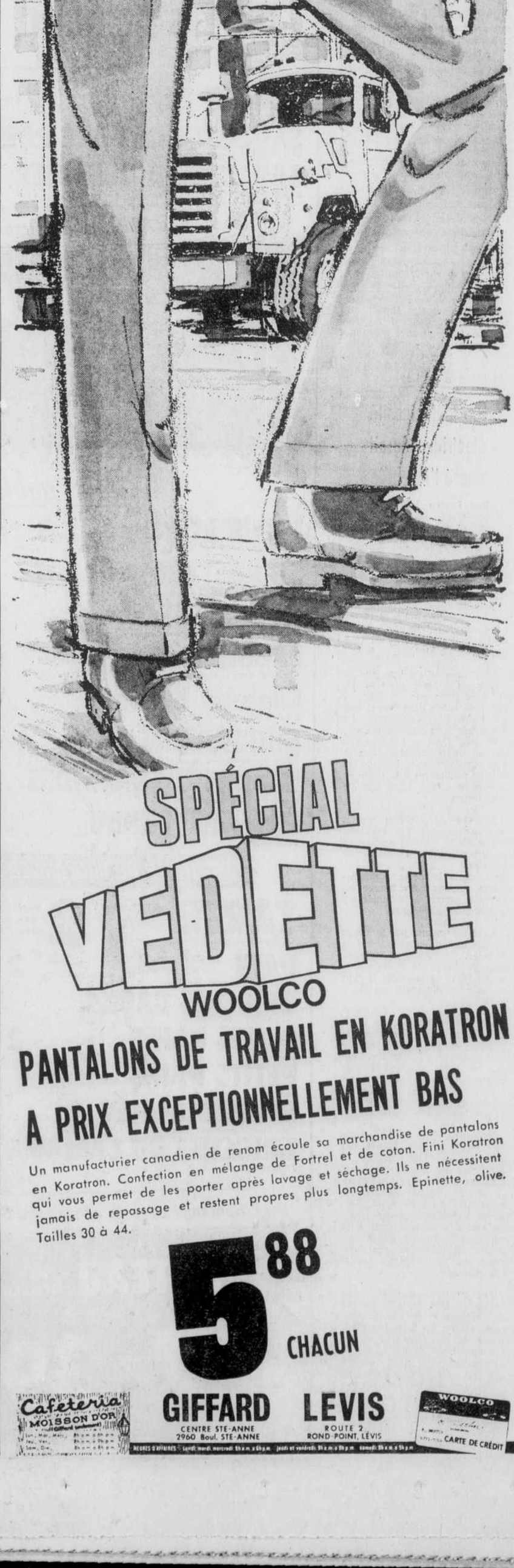
L'autre, André Lacroix, était devenu administrateur jusqu'au moment de la vente à la CIP. Il était convenu entre lui et sa soeur, Gilberte-Roger Dutil, de Saint-Georges-Est, dans la Beauce, que cette dernière obtiendrait le tiers des fruits de la vente de trois compagnies qui faisaient partie du patrimoine de la famille. Cette vente devait être de $2,175,000 au minimum.

Me Gilles Saint-Hilaire, représentant de Mme Dutil, a établi, devant la Cour supérieure, que les trois compagnies avaient été vendues par l'administrateur au prix de $4,100,000. La CIP était versé en cause sans être poursuivie.

Or, il a réclamé devant la Cour supérieure un tiers pour la différence entre le prix prévu et celui actuel de vente. Le juge Eugène Marquis a acquiescé à sa demande et a accordé plus de $500,000 à la demanderesse.

Le juge a mentionné aussi que le comptable Jean-Paul Bédard, de Québec, "a cru devoir protéger les intérêts de son client qui était son mandant, comme il l'a admis alors qu'en même temps il se trouvait le comptable des trois compagnies, mais il ne pouvait servir deux maitres à la fois".







Lamontagne demanderait un appui à la division du territoire en trois villes

par Pierre BOULET

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, effectuait une nouvelle démarche afin d'amplifier l'impact du rapport qu'il a publié sur la division de la région de Québec en trois grandes villes ou moins.

En effet, il déposerait, lors de la réunion du conseil municipal, vendredi, une résolution demandant aux représentants du peuple de la Capitale d'appuyer les termes du document. C'est du moins ce que nous ont appris de sources dignes de foi.

Dans sa résolution, le maire Lamontagne proposerait, de plus, au ministère des Affaires municipales, la collaboration de la ville de Québec pour effectuer la nouvelle délimitation du territoire.

Selon notre source d'information, il ne serait cependant pas question de la partie du "rapport Lamontagne" dans laquelle il est fait état de la disparition éventuelle de la Communauté urbaine de Québec.

De toute façon, les termes définitifs de la résolution feront vraisemblablement l'objet d'une ratification, ce soir, au cours d'une réunion secrète que tiendront les membres du Progrès civique.

On se souviendra que la publication du "rapport Lamontagne" a suscité de nombreuses critiques qui sont venues, dans quelques cas, de certains membres du Progrès civique.

M. Lamontagne avait pourtant soutenu qu'il parlait au nom de tous ses collègues du conseil municipal de Québec. C'est à la suite de cette déclaration que M. Armand Trottier et Me Jules Blanchet, tous deux membres de l'exécutif de la CUQ et conseillers de la Capitale, s'étaient élevés contre une partie des propos du maire.

M. Lamontagne a par la suite apporté des précisions, en affirmant que tous les membres du conseil s'étaient dits d'accord avec la répartition du territoire en trois villes ou moins, mais qu'ils s'étaient montrés divisés sur la disparition de la Communauté urbaine.

Une hausse de la taxe scolaire est contestée, à Ville de Vanier

Par Damien GAGNON

Pour l'année en cours (1970-1971), les contribuables de Ville de Vanier paieront treize cents de plus du cent dollars d'évaluation en taxe scolaire.

Plusieurs propriétaires contestent cette augmentation alors que l'annexion à la Commission des écoles catholiques de Québec ne devait pas entrainer une augmentation du taux de la taxe.

Effectivement, la hausse a été apportée par la commission scolaire de Ville de Vanier avant son annexion à Québec.

Au début de l'année 1969-1970, les commissaires de Ville de Vanier fixaient le taux de la portant à $1.99 du cent dollars valuation.

A la fin d'août 1970, soit quelques jours avant l'annexion, les commissaires de Ville de Vanier se réunissaient pour hausser le taux de la taxe en le portant à $1.00 du cent dollars d'évaluation.

Selon les dirigeants de la commission scolaire de Ville de Vanier, cette hausse était nécessaire pour payer des dépenses inadmissibles.

Toutefois, les contribuables s'étant déjà acquittés de leur compte de taxe pour 1969-1970, cette augmentation appelée "taxe spéciale" a été reportée sur le compte de l'année 1970-1971 que les contribuables viennent de recevoir.

A vec l'annexion à Québec, les contribuables de Ville de Vanier paieront pour l'année en cours $2 du cent dollars d'évaluation. Si l'on tient compte du taux haussé de la taxe ($1.99) pour l'année 1969-1970, l'annexion à Québec représente une augmentation de un cent du cent dollars, soit un demi de un pour cent.

Il est évident que si la commission scolaire de Ville de Vanier n'avait pas pris la décision d'augmenter son taux de taxe, l'annexion à Québec aurait représenté pour les contribuables une hausse de sept cents de

En plus de ce sept cents de surplus pour l'année 1970-1971, les contribuables doivent également s'acquitter du montant de la taxe spéciale (hausse du taux de l'année 1969-1970) qui est de une hausse de sept cents du cent dollars d'évaluation.

métro-québec

PAR JOSEPH VOISARD



Exposition de Gaulle, à l'université

Des expositions sur les sujets les plus variés, présentées, à l'université Laval, cette année, connaissent une faveur exceptionnelle. Une évocation récente de l'oeuvre de François Mauriac, écrivain chrétien et journaliste, a dû être prolongée de deux semaines par suite de l'extraordinaire affluence. Cette exposition a, en effet, suscité l'intérêt depuis janvier jusqu'à la semaine dernière. Une autre exposition en cours rend hommage à un ethnologue canadien-français de grande autorité, M. Jacques Rousseau, pour ses courageuses explorations scientifiques. Jacques Rousseau a fait un minutieux inventaire du Grand-Nord québécois. Une autre grande exposition en préparation est promise à un retentissant succès. Elle sera offerte sous le thème "Adieu à Charles de Gaulle". On évoquera l'oeuvre de ce grand chef d'Etat français si controversé. L'architecture du Vieux-Québec, l'art grec, les ouvrages bibliques ont aussi fait l'objet d'expositions enrichissantes dont ont voulu profiter des grandes foules de visiteurs. Laval dispose d'une salle idéale pour des organisations du genre, dans l'édifice de sa bibliothèque générale.

Un gendre adore véhiculer belle-maman

Un citoyen de banlieue sera privé du plaisir de transporter quotidiennement sa belle-mère en ville par suite d'une interdiction de conduire d'une durée de deux mois... Traduit aux Sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir tenu le volant avec des facultés affaiblies par l'alcool, le bonhomme implora la clémence du tribunal. "Il est impensable de suspendre mon permis, puisque je dois transporter ma belle-mère en ville chaque jour", plaida-t-il. Le prévenu affirma qu'il s'agissait par surcroît d'un moment de faiblesse accidentelle. S'il avait été surpris dans les vignes du Seigneur, c'est qu'il avait rencontré ses frères et des beaux-frères dont la soif est insatiable. Cinquante dollars d'amende et interdiction de conduire pour deux mois, trancha le président du tribunal, habitué à ces jérémiades. Le beau-fils frustré fut suivi à la barre par un chauffeur dont le camion s'était abîmé dans un fossé. Au moment de sa comparution, le chauffard était d'ailleurs encore sous l'influence des vapeurs alcooliques. Il écopa d'une amende de soixante-quinze dollars et devra s'abstenir de conduire pendant

La version française est oubliée

Un confrère vient de recevoir un passeport auquel on a joint une note donnant au recto des informations utiles dans la langue de Shakespeare. L'avis porte le sceau du Canada. "Français au verso", peut-on lire sous le texte anglais. Vous tournez alors pour constater que le verso est absolument vierge. Serait-ce un hommage à la pureté du doux parler de France...? interroge un malin. Un autre va même jusqu'à se demander si ça ne serait pas plutôt un geste hostile pour ignorer délibérément le français, quand pourtant on manifeste partout, aujourd'hui, un certain intérêt pour la cause du bilinguisme ? Soyons charitables ! Disons que c'est un fâcheux accident technique qui aurait empêché l'impression du texte français que l'on promet au verso. Dans cette optique, on peut croire que le nécessaire a déjà été fait pour racheter cette promesse d'une version française . . .

La commission scolaire de Sillery ne s'annexerait pas avant un an au moins

Par Normand FRECHETTE

Même si les commissaires de la locale scolaire de Sillery doivent décider, seulement demain soir et pas avant, de l'orientation à donner à cette commission pour l'année 1971-1972, il est à peu près certain que le choix portera sur le statu quo à court terme, ce qui signifiera que la locale continuera à demeurer indépendante pour la période d'un an au moins.

En effet, le plan de l'organisation scolaire de Sillery pour la prochaine année académique doit être fixé définitivement à la séance spéciale des commissaires, qui est prévue pour demain, mais certaines déclarations ont contribué à donner suffisamment de relief à l'issue de la situation pour déceler maintenant la réponse qui sera apportée à la question: "Qu'adviendra-t-il de la locale de Sillery pour 1971-1972 ?"

Le sort de la commission pour le proche avenir repose sur le choix d'une option parmi les trois suivantes: le statu quo, l'annexion à la Commission des écoles catholiques de Québec ou encore l'annexion à la locale de Sainte-Foy et à la régionale de Tilly.

Toutefois, hier soir, au cours d'une séance d'information, qui réunissait à l'école secondaire de Sillery, environ 200 parents, trois commissaires, dont deux sur une invitation bien précise, ont dévoilé à l'avance la portée de la décision qu'ils seront appelés à prendre.

LES OPINIONS

Le président de la locale, M. Roland Dompierre, ne s'est pas prononcé ouvertement sur le problème, car son choix est pratiquement connu à l'avance, compte tenu de l'attitude qu'il a manifestée à plusieurs reprises, dans les derniers mois, pour une annexion à Québec.

Par ailleurs, les commissaires Gabriel Chaput et David Matte, sollicités par une dame à faire connaître leurs opinions, ont tous deux laissé voir que leur décision serait favorable au statu quo de la commission pour une période à court terme.

Quant au commissaire, Mme Lise Goyette, elle a déclaré qu'elle était aussi pour cette formule, même si elle la considérait seulement comme un palliatif au problème. "A mon point de vue, dit-elle, je verrais d'un bon oeil qu'une étude soit amorcée assez prochainement pour envisager la possibilité de former une nouvelle commission scolaire avec le regroupement des locales de Sillery, de Cap-Rouge et de Saint-Augustin".

Par incidence, le cinquième commissaire, M. Gilles Tanguay, n'a pu exprimer sa pensée sur le vote qu'il aura à exercer demain soir, car il n'occupait pas son siège, et son absence n'a pas été motivée.

Somme toute, trois commissaires ont affiché leur ferme détermination de favoriser le statu quo de la locale pour 1971-1972 et, à moins d'une forte influence indue, ce qui est peu probable, il est presque assuré que ce choix sera reconnu comme valable demain soir.

LES PARENTS

De la réunion d'hier, il s'est dégagé nettement l'impression que le grand nombre de parents ne voulaient pas que leur commission soit présentée à une autre commission scolaire "sur un plateau d'argent", selon l'expression d'un contribuable, et qu'ils désiraient le statu quo, pour l'an prochain au moins, considérant qu'il manquait trop de données au problème.

Des interventions de parents voulaient que la décision soit rendue au moyen d'un référendum et non pas par les cinq commissaires seulement, à cause de l'importance du problème et des conséquences que sa solution pourrait faire retomber sur le dos des contribuables, tandis que d'autres considéraient que ce choix à établir était trop hâtif pour assurer un bon jugement en regard de l'avenir.

M. Dompierre a fait remarquer que l'échéance avant la réorganisation scolaire pour l'année prochaine était trop rapprochée et, comme la commission devait s'orienter avant le 1er mars, elle n'avait plus le temps d'avoir recours à la formule démocratique pour établir sa position.

Durant la séance, plusieurs parents n'ont pas caché l'inquiétude que leur apporterait une annexion à cause d'implications pas suffisamment précisées et aussi à cause de la perspective que l'expérience pourrait s'avérer coûteuse pour eux et leurs enfants. Parlant un bon français, trois anglophones, dont un étudiant, ont également fait reluire cette crainte.

Woolco

Magasinez chez Woolco jeudi, vendredi et samedi. Vous serez agréablement surpris des bas prix sur les produits

Ozite®

Broadloom - tuiles de tapis

Profitez de la vente Ozite chez Woolco et recherchez cette enseigne. Vous serez agréablement surpris.

GRAND SPECIAL
Tapis Ozite avec endos de caoutchouc. Largeur 12'. Couleurs: or, brun, saphir, vert.
Prix de vente: 3.33 v.c.

Tapis Ozite futuristic, endos caoutchouc. 12' largeur, motifs variés. Couleurs variées. Prix: !

Ozite style Trend. Couleurs variées. Endos caoutchouc. Disponible 6' et 12'. Prix: !

Tapis Ozite Val Air. Endos de caoutchouc. Choix 12 couleurs. Disponible 6' et 12'. Prix: !

Ozite Tatch Tweed, endos caoutchouc. Choix de 5 couleurs. Disponible 6' et 12'. Prix: !

Tapis Ozite Town Air, endos caoutchouc. Choix 12 couleurs. Disponible 6' et 12'. Prix: !

Ozite Carol Court. Endos caoutchouc. Choix de 5 couleurs. Disponible 6' et 12'. Prix: !

Tapis Ozite Town Terrace. Peut être posé à l'extérieur et intérieur. Choix de 15 couleurs. Disponible dans 3'-6'-9'-12'. Prix: !

Tapis de passage de 27". Endos de caoutchouc. Choix de 5 couleurs. Prix: !

Cafeteria MOISSON D'OR (Giffard seulement)
Lun., Mar., Merc., Jeu., Ven., Sam., Dim., 8h a.m. à 6h p.m. 8h a.m. à 9h p.m. 8h a.m. à 8h p.m.

GIFFARD
CENTRE STE-ANNE
2960 Boul. STE-ANNE

LÉVIS
ROUTE 2
ROND-POINT, LÉVIS

WOOLCO DEPARTMENT STORES CREDIT CARD — R. MARTIN — 6271-9764 CARTE DE CRÉDIT

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

3,200 élèves chassés de la polyvalente de Rimouski

RIMOUSKI — Les 3,200 étudiants de l'école polyvalente Paul - Hubert, de Rimouski, ont tous été mis à la porte de cette institution pour avoir quitté leurs cours hier après - midi, afin de tenir une nouvelle manifestation contre la grève des autobus scolaires.

Le dossier de chacun des étudiants devra être étudié par la direction de l'école en présence des parents de l'élève, avant qu'une décision ne soit prise quant à son admission.

Une réunion devait se tenir ce matin, afin d'établir les modalités qui régiront ces nouvelles dispositions.

En dépit de l'interdiction qui leur avait été faite par la direction de l'école, les étudiants ont quitté leurs classes et ont manifesté dans les rues de la ville de Rimouski.

La veille, ils avaient occupé le café étudiant jusqu'au moment où plusieurs dizaines de policiers les obligèrent à sortir de ce local.

La décision d'expulser tous les étudiants et de fermer les portes dela polyvalente pour trois jours a été prise par la commission scolaire au cours d'une réunion régulière hier soir.

Selon le président de la commission scolaire M. Emmanuel Roy, cette mesure a été adoptée afin de mater la contestation qui s'est installée à l'intérieur de l'école depuis quelques jours.

Le directeur général de la Régionale, M. Gérard Grenier, a ajouté que cette nouvelle inscription permettrait l'élimination de certains éléments subversifs qui incitent la masse étudiante à la contestation et qui nuisent considérablement au climat de l'institution.

Quant aux nombreux parents qui assistaient à cette réunion, ils se sont presque tous déclarés solidaires de la position adoptée par la Régionale. Cependant, plusieurs ont insisté sur l'importance de partager les responsabilités dans le conflit qui oppose les étudiants et la direction de l'école.

Les étudiants qui participaient à la rencontre ont désapprouvé le geste de la Régionale. In porte - parole de l'Association étudiante de Paul - Hubert nous a déclaré que la mesure prise par la Régionale était disproportionnée par rapport au geste qu'ils avaient posé.

"La direction va profiter de cette purge pour se débarrasser des gens qui ne pensent pas comme elle", a poursuivi le leader étudiant.

A Rimouski

Règlement de la grève du transport public et écolier

RIMOUSKI — La grève qui paralysait les services de transport public et écolier de la ville de Rimouski depuis dix jours, est maintenant terminée.

La signature d'une nouvelle convention de travail a été annoncée, tard hier soir, par les porte-parole de la compagnie "Votre Choix Transport" et ceux du syndicat des chauffeurs d'autobus de Rimouski.

Selon le représentant syndical, M. Bertrand Lepage, la signature de cette entente, d'une durée de 18 mois, constitue une grande victoire pour les chauffeurs. "Le syndicat a obtenu 90 pour cent des demandes qu'il avait formulées à la partie patronale; on ne pouvait espérer plus", a commenté le négociateur.

Les deux parties ont avoué que la menace de rupture du contrat pour le transport scolaire, existant entre la Régionale du Bas - Saint - Laurent et la compagnie, avait accéléré le règlement du conflit.

Selon l'un des actionnaires de la compagnie, ces hausses de salaire de l'ordre de 40 pour cent et la diminution des heures de travail accordées à ses employés n'amèneraient pas une majoration des tarifs de transport.

Les nouvelles obligations de la compagnie ne diminueraient aucunement la qualité des services offerts à la population, la compagnie a annoncé la mise en service de trois nouveaux véhicules d'ici quelques semaines.

Les créditistes fédéraux de la Colombie-Britannique tentent de se rapprocher du groupe Caouette

VANCOUVER (PC) — Les adhérents au mouvement créditiste fédéral en Colombie-Britannique sont à refondre toute leur organisation et caressent l'espoir de devenir un jour des candidats sérieux à Ottawa, avec l'appui du Ralliement des créditistes du Québec.

Le directeur d'un nouveau mouvement, appelé Société fédérale du ralliement créditiste Federal Society Credit Rally, M. Gayle Dewhirst, a précisé cette semaine qu'aux prochaines élections fédérales, le mouvement tenterait de présenter des dandidats dans toutes les circonscriptions de la Colombie - Britannique.

La semaine dernière, a-t-il dit, les adhérents d'un groupement créditiste local ont décidé à l'unanimité de former un front commun avec les créditistes québécois de M. Réal Caouette et ont changé le nom de leur mouvement en celui de Surrey Federal Social Credit Rally.

Le mouvement créditiste de la Colombie - Britannique établira des succursales semblables dans les régions de New Westminster, Burnaby, Richmond et Delta.

M. Len Albanece, président intérimaire du mouvement créditiste de la Colombie - Britannique, sera remplacé officiellement à ce poste au congrès de leadership du parti qui se tiendra à Vancouver en avril.

Après 35 ans, Domtar abandonne le transport maritime du papier journal

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA — La société papier journal Domtar a annoncé la cessation de son transport maritime par l'entremise de sa filiale de Quebec Paper Sales et Transportation Ltd., de Donnacona. Les trois navires de cette dernière compagnie servaient au transport du papier journal à partir de l'usine de Donnacona, dans le comté de Portneuf, vers les clients de la région métropolitaine de New York.

Dans le communiqué émis à cet effet, la société Domtar motive la décision de sa filiale, en donnant des raisons d'ordre économique par suite de la vétusté de ses bâtiments. Les activités maritimes de l'usine de Donnacona existaient depuis 35 ans et 21 employés sont touchés par cet arrêt de la navigation.

Toutefois, selon des renseignements obtenus, la majorité des employés concernés auraient obtenu un emploi avec une autre agence maritime. Par ailleurs, quelques-uns prendraient éventuellement une retraite anticipée, tandis que deux autres employés ont été intégrés à l'usine de Donnacona. Il faut signaler que les emplois sur les navires News Carrier, Kermic et Donpaco étaient saisonniers. De plus, sur les 21 navigateurs, environ six seulement étaient de Donnacona.

Dans son communiqué, Domtar Ltée mentionne avoir porté à la connaissance des ministres du Travail du Canada et du Québec, ainsi qu'à celle de l'Union canadienne des officiers de marine et du Syndicat international des gens de mer du Canada, la décision prise par sa filiale de Quebec Paper Sales et Transportation Ltd., de Donnacona.

Pas de débat d'urgence sur le chômage aux Communes

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont vainement tenté, à deux reprises, mardi, d'entraîner les Communes à débattre d'urgence la question du chômage au Canada.

Dès l'ouverture de la séance des Communes, M. John Lundrigan (PC—Gander-Twillingate) a demandé l'ajournement des travaux réguliers pour discuter de la mise à pied éventuelle de 2,750 employés de la compagnie Massey - Ferguson Ltée à ses usines de Toronto et de Brantford.

Par la suite, c'est M. William Knowles (PC — Norfold-Haldimand), qui présentait pareille requête.

Un autre de leurs collègues, M. Perry Ryan (Toronto-Spanida) devait aussi réclamer un débat d'urgence sur la "crise du bien-être" à Toronto, découlant du taux élevé de chômage dans cette ville.

Evacuation prévue pour le 1er avril de 52 autres familles d'Asbestos

Par Fortunat MARCOUX
de notre bureau à
THETFORD MINES

Cinquante-deux autres familles demeurant à proximité de la zone sinistrée à Asbestos, dans les Cantons de l'Est, seraient évacuées au cours des prochaines semaines.

Le Soleil a appris de bonne source que, craignant de nouveaux affaisements de terrain aux abords du puits à ciel ouvert de la mine d'amiante qu'elle exploite, la société Canadian Johns Manville (CJM) a avisé ces familles de déménager leurs pénates ailleurs avant le 1er avril prochain.

La compagnie est propriétaire de la presque totalité des maisons, pour les avoir acquises au cours des dernières années en vue de l'expansion de l'exploitation minière. A cause de la pénurie de logements, elle avait accepté que les occupants y restent tant que la chose serait possible, moyennant un loyer mensuel relativement bas.

Ces maisons ne devaient pas être déménagées ou démolies avant quelques années. Cependant, les affaissements de terrain qui se produisent régulièrement depuis décembre dernier dans le secteur de la rue Bourbeau, le long du cratère minier, oblige la société CJM à accélérer son programme d'expansion.

La bande de terre qui s'effondre, s'élargit constamment. En décembre dernier, elle mesurait 800 pieds sur 150 pieds; maintenant elle s'étend sur une longueur de 2,000 pieds et sur une profondeur variant de 200 à 600 pieds.

Cette escalade force la compagnie à déménager des dizaines d'autres familles, afin de prévenir le pire. Jusqu'à présent, une centaine de familles ont dû évacuer la zone dangereuse.

Le déplacement de 52 autres familles prévu d'ici le 1er avril permettra à la CJM après la démolition de maisons, d'occuper l'espace nécessaire pour construire une nouvelle voie de ceinture pour remplacer la rue Bourbeau qui est définitivement fermée à la circulation, et pour relocaliser en permanence les services d'utilité publique dans ce secteur. Six à sept rues sont devenues des cul-de-sac pour les automobilistes. La voie de sortie sera construite dès le printemps prochain.

Par ailleurs, le déménagement prématuré des familles ne sera pas de nature à atténuer la pénurie de logements qui sévit actuellement à Asbestos. Un complexe domiciliaire de 64 logements est actuellement en construction, mais les premières unités ne seront pas prêtes avant le 1er mai prochain.



SOUS LE PIC DES DEMOLISSEURS — Le récent affaissement de terrain dans la ville minière d'Asbestos force la compagnie à jeter à terre tout un secteur de la ville. On voit ici ce qui était hier le foyer Sainte-Thérèse, rue St-Jean-Baptiste, qui n'échappera pas aux opérations.

Woolco

Produits 'Santé-Beauté'

Nous offrons à prix abordables des articles indispensables

Les produits 'Santé-Beauté' sont les petits secrets qui rendent la vie plus agréable. Ils constituent nécessité pour toute personne désirant se conserver jeune et belle. Profitez-en et venez économiser sur les petits secrets qui rendent la vie plus agréable.

FIXATIF EN AEROSOL 'LADY PATRICIA'. Contenant 10 onces, pour une coiffure ferme. Vente 2 pour .99

DIACHYLONS 'BAND-AID'. Paquet de 100, formats variés. .71

DRY LOOK, fixatif pour hommes, fixe les cheveux à sec. Format de 6 onces. Prix de Vente: .93

DESODORISANT ANTISUDORIFIQUE 'RIGHT GUARD'. 8.5 onces. Vente: 1.09

LAMES EN ACIER INOXYDABLE 'GILLETTE'. Paquet de 15. 1.33

FIXATIF EN AEROSOL 'ADORN'. Contenant 6.3 onces, pour une coiffure ferme. Vente 1.09

SOFT & DRI, antisudorifique non brûlant. Canette de 5 onces. Prix de Vente: .97

BROMO SELTZER, soulagement agréable des troubles d'estomac, maux de tête, nerfs irrités. Format économique. Prix de Vente: 1.09

SHAMPOOING AVEC PROTEINES 'BORN FREE'. Contenant 9 onces pour cheveux normaux, secs ou gras. .97

DESODORISANT FEMININ 'FDS'. Brume en aérosol ou poudre en aérosol. Vente: 1.07

SHAMPOOING VO-5 OU RINCE-CREME. Contenant 11.5 oz avec bouteille boni 7.5 oz. Vente: 1.18

SHAMPOOING 'PENATEN' POUR BEBE. Contenant 7½ onces. Vente: .59

CREME 'NOXZEMA' POUR LA PEAU. Emballage spécial 2 pots de 4 onces. Vente: 1.23

'ANACIN'. Bouteille de 100 tablettes. Vente: .87

PRODUITS 'DRISTAN'. Choix de 25 tablettes ou décongestionnant nasal 15 c.c. Vente: .87

'VASELINE' LOTION POUR SOINS INTENSIFS. Contenant 18 onces, pompe gratuite. Vente: 1.09

'VICKS VAPORUB'. Pot économique 3 onces Vente: .79

PATE DENTIFRICE 'CREST'. Format super, régulier ou à la menthe. Vente: 1.08

SIROP 'VICKS' POUR LA TOUX. Bouteille 5 onces. Vente: .63

PASTILLES 'VALDA'. Toux, rhume, maux de gorge. Format économique. Prix de Vente: 1.59



Cafeteria MOISSON D'OR (Giffard seulement)
Lun., Mar., Merc., 8h a.m. à 6h p.m.
Jeu., Ven., 8h a.m. à 9h p.m.
Sam., Dim., 8h a.m. à 8h p.m.

GIFFARD
CENTRE STE-ANNE
2960 Boul. STE-ANNE

LÉVIS
ROUTE 2
ROND-POINT, LÉVIS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. a 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. a 9h p.m. samedi: 9h a.m. a 5h p.m.

WOOLCO
R. MARTIN
6271-9764 CARTE DE CRÉDIT

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

★ 74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971 PAGE SOIXANTE ET UN

l'actualité financière



MARCEL BOUTIN RÉDACTEUR FINANCIER

Réaction favorable des marchés canadiens à la baisse des taux d'intérêt

La Bourse de New York a poursuivi vigoureusement ce matin le relèvement amorcé hier en dépit d'une participation relativement peu importante des gros investisseurs dans le marché. Par ailleurs, les Bourses de Montréal et de Toronto ont fait également bonne contenance à la suite de la décision de la plupart des banques à charte canadiennes d'abaisser de 7 à 6 1-2 pour cent leur taux d'intérêt préférentiel, c'est-à-dire le taux exigé sur les prêts à leur meilleure catégorie de clients, en l'occurence les grandes entreprises.

Cette décision des banques à charte a fait suite à la nouvelle que la Banque du Canada avait réduit, mardi soir, son taux d'escompte, ramenant celui-ci de 5 3-4 à 5 1-4 pour cent. Le taux d'intérêt de la banque centrale est le taux chargé sur les rares prêts consentis aux banques à charte. Cette coupure du taux d'escompte, a dit le gouverneur de la Banque du Canada, a pour but de "promouvoir le développement au Canada d'une conjoncture du crédit appropriée à la fois à la situation économique interne et à la forte position de notre balance des paiements".

La baisse des taux d'intérêt s'est également répercutée dans le domaine des prêts hypothécaires. La Banque Royale a annoncé ce matin que le taux de ses prêts aux termes de la Loi nationale de l'habitation et le taux de ses prêts conventionnels ont été ramenés respectivement à 8 3-4 et 9 1-4.

Le relèvement du taux du dividende de Bell Canada a causé également bonne impression à la Bourse. Au milieu de la matinée, Bell Canada a annoncé son intention de placer ses actions ordinaires sur une base annuelle de dividendes de $2.65 comparativement à $2.50 comme c'était le cas jusqu'à maintenant. La compagnie a déclaré un dividende trimestriel de 66 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 15 mars. Auparavant, les dividendes trimestriels étaient de 62 ou de 63 cents pour former un paiement annuel de $2.50.

A la fin de la matinée, les actions de Bell Canada s'inscrivaient à $47.50 à la Bourse de Montréal, soit une hausse de $0.875.

A noter l'augmentation sensible des transactions sur les marchés canadiens, ce qui témoigne de la meilleure ambiance qui règne parmi les investisseurs. A Toronto, le volume a atteint 846,000 actions au cours dela première heure comparativement à 461,000 durant la même période mardi. Dans la métropole, le virement est passé de 26 8,000 à 506,000 actions.

Cependant, un courtier a exprimédes réserves quant à la durée de la vague actuelle d'enthousiasme. Selon lui, les marchés canadiens ne pourront retrouver vritablement leur dynamisme que lorsque les investisseurs sauront à quoi s'en tenir sur le sort réservé au projet de réforme fiscale.

A la Bourse de New York, la moyenne des industrielles de Dow Jones marquait ce midi une avance confortable de 6.10 points à 876.10. Un total de 4,230,000 actions ont changé de main à comparer à 4,200,000 durant la même période mardi.

VALEURS TRANSIGEES A MONTREAL

Banque de Montréal	$ 14.50	plus	$0.125
Banque Royale	$ 23.875	plus	$0.125
Bell Canada	$ 47.50	plus	$0.875
Brascan	$ 17.00	plus	$0.25
Domtar	$ 15.25	inc.	
Molson "A"	$ 15.875	plus	$0.125
Noranda	$ 31.75	plus	$0.25
Rothmans	$ 12.125	inc.	
Shell	$ 34.25	plus	$0.125
Walker Hiram	$ 38.875	moins	$0.125

VALEURS TRANSIGEES A TORONTO

Algoma Steel	$ 14.75	plus	$0.125
Alcan	$ 22.875	plus	$0.125
Banque de Commerce	$ 20.625	moins	$0.125
Cominco	$ 21.00	plus	$0.25
Denison	$ 28.00	plus	$0.50
Dominion Foundries	$ 26.25	plus	$0.25
Hollinger	$ 36.50	moins	$0.50
Home Oil "A"	$ 28.25	plus	$1.25
Massey-Ferguson	$ 10.125	moins	$0.75
Steel Company	$ 26.50	plus	$0.125
Trans Canada Pipe	$ 31.875	moins	$0.125

VALEURS TRANSIGEES A NEW YORK

Amer Research Dev.	$ 53.625	moins	$0.25
Amer. Telephone	$ 48.625	plus	$0.25
Atlantic Richfield	$ 67.125	plus	$2.375
Bethlehem Steel	$ 21.75	inc.	
General Electric	$104.375	plus	$0.75
General Instruments	$ 21.375	plus	$0.50
General Motors	$ 79.625	plus	$0.125
Hazeltine	$ 8.50	moins	$1.50
Standard Oil N. J.	$ 74.375	moins	$0.125
U. S. Steel	$ 31.50	moins	$0.125
Zenith	$ 44.00	plus	$0.875

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Abbey Nth Am Fund	1.17	1.17
A.G.F. Special	2.51	—
All Cdn Com	7.54	8.24
All Cdn Div	8.65	9.45
All Cdn Ven	3.32	3.63
American Growth	5.14	5.64
Am. Gen Growth	18.61	19.25
Andreae Equity	3.94	4.31
Associate Investors	5.08	5.13
Beacon Growth	6.03	6.62
Canada Growth	5.62	6.18
Canagex	9.50	10.27
Cdn Gas Energy	13.61	14.96
Cdn Invest Fund	4.40	4.83
Cdn Scudder Fund	18.37	18.37
Cdn Sec Growth	4.46	4.90
Cdn S.A. Gold Fund	5.49	6.00
Cdn Trusteed	4.71	5.17
Canafund	60.14	63.15
Capital Growth	8.65	9.40
xChase Fund	9.08	9.92
Collective Mutual	5.95	6.53
Commonwealth Intl	12.25	13.42
xCompetitive Capital	6.67	7.31
Corporate Investors	5.37	5.87
Corporate Invest Stock Fd	4.76	5.20
Commenwealth Intl Lev	3.16	3.46
Dominion Compound	4.94	5.37
xDreyfus	11.84	12.98
Entarea Investment	5.85	6.39
Exec Fd Cda	6.14	6.73
Exec Inv Intl	3.35	—
xFidelity Trend	23.44	25.62
Fonds Collectif A	5.96	6.54
Fonds Collectif B	5.34	5.72
Fonds Collectif C	8.46	9.25
Fonds P.E.P.	3.38	3.62
Gis Compound	8.71	9.38
Gis Income	3.31	3.64
Growth Equity	5.90	6.31
Guardian Growth	7.60	—
Harvard	6.48	7.10
IOS Intl	5.33	5.73
Industrial Growth	5.62	6.18
International Growth	5.84	6.16
Ivest	15.61	17.06
Keystone Cda	6.20	6.81
xKeystone Cust S-1	18.34	20.01
xKeystone Cust S-4	4.59	5.01
xKeystone Cust K-2	4.98	5.44
xKeystone Polaris	3.66	4.01
xLexington Research	15.26	16.68
Maritime Equity	2.90	3.17
Marlborough	4.23	4.62
Mutual Accumulating	5.15	5.66
Mutual Bond	9.78	10.24
Mutual Growth	4.93	5.42
Mutual Income	4.92	5.41
Natrusco	12.58	13.16
Natural Resources	7.17	7.74
N.W. Equity	5.93	6.52
N.W. Financial	4.24	4.66
N.W. Growth	5.10	5.60
xOne William Street	14.66	14.66
xOppenheimer Fund	8.04	8.79
Pension Mutual	7.21	7.90
xPerformance Plus	2.09	—
Planned Resources	4.74	5.21
Prêt et Revenu Mutuel	6.13	6.74
Prêt et Revenu Amér.	9.15	10.06
Principal Growth	3.95	4.35
xPutnam Growth	9.84	10.55
Regent Fund	8.47	9.26
Royfund	5.30	5.46
Spec	8.94	9.77
Taurus	4.59	5.04
xTechnol	7.37	8.03
Timed Invest Fund	6.63	6.63
United Accumulative	4.59	5.04
United Horizon	2.81	3.08
United American	2.19	2.41
United Venture	3.82	4.20
Universal Savings Equity	7.03	7.73
Western Growth	5.96	6.55
xWinfield Growth	4.25	4.75
Xanadu	3.60	3.94
York Fd of Cda	4.27	4.64

x—en monnaie américaine

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	7.44	8.04
American Bus	3.33	3.61
Boston Fund	8.39	9.07
Mass Inv Growth	11.88	12.98
Wellington Fund	11.70	12.80

TELEVOX SYSTEMS INC.



MICHEL DUPUIS, Ing.

Le Président de Televox Systems Inc., monsieur Henri Deslauriers, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Michel Dupuis, ingénieur diplômé de l'Université Laval, au poste de Directeur Général.

Monsieur Dupuis apporte à Televox, une expérience technique et administrative acquise chez Canadian General Electric, les Ingénieurs Cartier, Côté, Piette et la firme Chubb-Mosler & Taylor Safes Ltd.

Televox manufacture à Québec les appareils et systèmes de communications électroniques des plus modernes, lesquels sont mis en marché par un réseau de distributeurs à travers le Canada. —

L'Ass. canadienne de l'électricité en assemblée à Montréal

Les divisions générale et mise en marché de l'Association canadienne de l'électricité auront leurs assemblées à Montréal, jeudi et vendredi, les 4 et 5 mars 1971.

On attend environ 200 personnes, employées par les fournisseurs d'électricité et manufacturiers d'appareils électriques d'un océan à l'autre. Ils discuteront des problèmes financiers, légaux et ceux concernant les tarifs, le personnel et la mise en marché, etc.

MM. H.L. McEvoy, de l'Hydro-Québec et D.A. Ramsay, de l'Hydro-Ontario présideront l'assemblée. Le directeur de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec, Dr. L. Boulet, adressera la parole aux délégués en leur expliquant les plus importantes particularités et avantages d'un tel institut.

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient peu nombreux hier à cause de la tempête et le marché a fermé à 14 heures. Les arrivages comprenaient 157 bêtes à cornes, 47 veaux et aucun ovin.

Les bouvillons de choix valaient de $33.00 à $34.35, les bons de $32.00 à $32.75, les moyens de $39.00 à $39.50, les communs de $25.00 à $28.75.

Les bonnes vaches se vendaient de $22.00 à $23.00, les moyennes de $20.00 à $21.75, les communes de $18.00 à $19.75, les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $12.00 à $17.75.

Les bons taureaux ont rapporté de $25.50 à $26.50, les communs et les moyens de $21.25 à $25.00.

Les bons veaux de lait se vendaient de $42.50 à $48.00, les moyens de $40.00 à $42.00, les communs de $32.00 à $39.00.

Le prix des porcs et des ovins n'a pas été établi.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Res Rsrt	35200	215	190	210	+5
Lemtex	33100	40	39	39	—1
Spartan	21500	85	85	85	
Int Nickel	11711	$44	43¾	44	+ ⅝
Velcro Ind	10050	$18	17¾	17¾	— ⅛
Pow Corp	9250	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Domco Ltd	9220	$5⅛	5	5	— ⅛
Alcan	9023	$23⅛	22⅝	22¾	
Chemcell	7850	480	450	460	—30
Asbestos	7212	$35	34⅞	35	+ ⅝

MINES

Dumont	87900	110	105	108	
Probe Mns	72025	24	22	23	+1
Safari Ex	48900	84	82	84	
Pronghrn	34800	119	114	116	—3
Mrshl Bos	34500	58	55	57	—1

Volume des transactions: 1,274,500 actions comprenant 398,400 industrielles et 876,100 minières et pétrolières.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Am Tel Tel	349900	48⅝	— ⅜
Scott Pap	237200	29⅝	+ ⅝
Occiden Pet	172700	22	+ ½
Am Stand	170200	25½	— ¼
Litton Ind	131000	27¼	+1
Phill Pet	98900	33⅜	+ ⅜
Am Airlin	95100	27¼	+ ⅜
Ford Mot	88100	51	— ⅛
Duke Pw	85400	23	—1⅛
FedNat Mtg	83400	67	+1⅛
Burroughs	84900	112¼	+1⅞
Kennecott	80300	35⅝	— ⅛
Macy RH	76600	40	+1½
Travelers	76600	33⅜	— ⅛
Int Tel Tel	76500	53⅜	— ⅛

Marché des oeufs et des pommes de terre

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. Par ailleurs, les pommes de terre se vendaient aux mêmes prix.

Prix des oeufs: Prix minima cotés par les grossistes aux détailliants (en cartons d'une douzaine): A-Extra - Gros, 45.25 cents; A-Gros, 42.75 cents; A-Moyens, 36.75; A-Petits, 34.25 cents.

Prix payés cette semaine aux distributeurs par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec: A-Extra - Gros, 41 cents; A-Gros, 38.5 cents; A-Moyens, 32.5 cents; A-Petits, 30; catégorie A-Pee wee, 20.5 cents.

Prix de gros des pommes de terre: — Québec, nouvelle récolte, blanches, $1.20 à $1.25 les 50 lbs.

MARCHE DE QUEBEC

Les prix des oeufs étaient stables ou à la hausse, lundi, dans la région de Québec. Selon le rapport du service fédéral des marchés, les prix minima cotés cette semaine par les grossistes aux détaillants s'établissaient comme suit: A-Extra - Gros, 45.25 cents; A-Gros, 42.75; A-Moyns, 36.75; A-Petits, 34.25 cents. Les prix ci-dessus sont cotés en cartons d'une douzaine.

Voici maintenant les prix des pommes de terre cotés par les marchands de gros aux producteurs: Québec, no 1, $1.00 à $1.05 les 50 lbs. Nouveau - Brunswick, no 1, $1.05 à $1.10 les 50 lbs. Les prix ci-dessus, fournis par la Coopérative Fédérée de Québec, sont ceux de lundi, le 22 février 1971.

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



ST-GEORGES CLOUTIER, L.Sc.C. — CYRILLE JUTRAS, F.S.A., F.I.C.A. — ALEX LANGLOIS, F.S.A., F.I.C.A. — MAURICE MARTEL, M.Sc.C., F.L.M.I. — P.ÉMILE REINHARDT, M.Sc.C., C.F.A.

Monsieur S.E. Brock, président de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, annonce les nominations suivantes au poste de vice-président de la Compagnie:

Messieurs St-Georges Cloutier, vice-président et secrétaire, Cyrille Jutras, vice-président et directeur, Assurance Individuelle, Alex Langlois, vice-président et actuaire en chef, Maurice Martel, vice-président et contrôleur et P. Émile Reinhardt, vice-président, Finance. —

E=mc² la matière transformée en énergie

La consommation du pétrole augmente à un rythme sans précédent à travers le monde

Le monde a soif de pétrole!

D'ici 10 ans, le monde consommera autant sinon plus de pétrole qu'il en a consommé depuis son histoire jusqu'à présent.

Selon le magazine Petroleum Intelligence Weekly, si la demande croit à un rythme annuel de 5 p.c. entre 1970 et 1980, la consommation de pétrole sera d'environ 210 milliards de barils. Depuis 110 ans, le monde en a consommé tout au plus 200 milliards de barils. Quelque 182 milliards de barils seront consommés par le monde libre, le reste par le bloc soviétique.

Par contre, si la demande se situait à 7 p.c. alors il faudrait envisager la consommation de 235 milliards de barils.

Le ministère des Richesses naturelles du Québec estime que 95,500,000 barils de pétrole ont été consommés au Québec en 1963. En 1969, le chiffre est passé à 148,800,000 barils. Les spécialistes québécois sont frappés par la remarquable régularité de la croissance de la consommation pétrolière. L'augmentation est de 8 p.c. par année. Bref, la consommation de pétrole double à tous les neuf ans.

Les pays développés consomment à eux seuls plus de 72 p.c. du pétrole produit dans le monde ; le Tiers-Monde n'en consomme que 13 p.c. alors qu'il fournit 55 p.c. de la production mondiale. Avec une consommation égale à 15 p.c. de la production mondiale, les pays socialistes, y compris l'URSS, se suffisent à eux-mêmes.



Les raffineries: des installations colossales

Outre l'Amérique, L'Europe et le Japon sont de grands consommateurs de pétrole.

Déposant le printemps dernier devant la Commission fédérale de l'énergie, M. John Winger, de la Chase Manhattan Bank, a déclaré:

"Les Etats-Unis sont au bord d'une crise. En 1985, au niveau actuel des investissements, les ressources nationales ne seront en mesure de fournir que la moitié des besoins en pétrole et pas plus de 55 p.c. de la demande en gaz naturel".

Pour certains observateurs énergiques, la guerre au Vietnam serait au fond une guerre de pétrole car cette partie du monde serait une zone pétrolifères potentielle.

Un tel rythme de consommation de produits pétroliers effraie quelque peu. Ses implications sont considérables : contrôle de la pollution, besoins énormes dans les transports, besoins de capitaux, conséquences dans la balance des paiements des pays, manoeuvres politiques, etc.

Quand "mon pays, c'est l'hiver", on pense un peu à l'énergie, et à ses problèmes.

N.D.L.R. Le second article paraîtra samedi, le 27 février 1971, et traitera de la nécessité d'accroître la production de l'énergie pour écarter une disette prévue en 1978.

Claude TESSIER

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Après un départ au ralenti, les échanges ont accéléré leur rythme, hier, au marché des céréales de Winnipeg, et les exportateurs ont continué à manifester de l'intérêt pour les contrats de graine de colza de Vancouver.

Le lin et la graine de colza ont subi des pressions qui ont fait baisser les prix.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

LIN

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	254⅜	254	254	254⅜
Juil.	262½	252¾	252¾	252⅝
Oct.	—	—	255½	255⅝
Nov.	—	—	255⅜	255⅝

GRAINE DE COLZA (Vancouver)

Mars	314	311⅝	312⅝	313½
Mai	294⅜	292¼	292½	294½
Juil.	275⅜	274	274¾	276
Sep.	—	—	268	271

GRAINE DE COLZA (Thunder Bay)

Avril	—	—	306	308
Juin	284⅜	282½	282½	283⅜
Oct.	—	—	268	271½
Dec.	—	—	268¼	—

AVOINE

Mai	85¾	85¼	85¾	85⅞
Juil.	—	—	86	86
Oct.	—	—	86⅞	86⅞
Dec.	—	—	86½	—

ORGE

Mai	131¾	131¼	131½	132
Juil.	—	—	129½	130⅜
Oct.	—	—	125	125¾
Dec.	—	—	125	—

SEIGLE

Mai	117	116¾	116⅞	117½
Juil.	110½	109	109	110⅜
Oct.	113	112	112⅜	114¼
Dec.	—	—	113½	—

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:

AVOINE 2 cw 85½; 3 ex cw 83; 3 cw 82¾; 1 ex four., 82; 1 four., 81; 2 four., 78; 3 four., 75; fourrage mixte 59; grain mixte 70.

ORGE 1 et 2 cw 6-rangs 1.39½; 1 et 2 cw 2-rangs 1.41¾; 3 cw 6-rangs 1.37¾; 3 cw 2-rangs 1.39¾; 1 four., 1.25¾; 2 four., 1.24¾; 3 four., 1.21¾; 3 grain mixte, 1.16¾.

L'Alcan prévoit un raffermissement de la demande d'aluminium

Une amélioration de la demande d'aluminium aux Etats-Unis suivie de raffermissements identiques sur les autres grands marchés plus tard au cours de l'année, ont été prévus par l'Alcan Aluminium Limitée et sont considérés comme étant les deux facteurs qui affecteront vraisemblablement les résultats de la compagnie en 1971. M. Nathanael V. Davis président de l'Alcan, a dit que le rebondissement anticipé de la demande vient à la suite d'une année au cours de laquelle la demande a connu un fléchissement.

M. Davis a dit qu'alors que la capacité de fusion d'aluminium augmente, les conditions de mise en marché dans cette industrie en 1971 pourraient être déterminées plus par la relation entre la consommation d'aluminium et les niveaux réels de production, que par la capacité de production. Les installations de production en Amérique du Nord fonctionnent présentement au-dessous de la capacité établie, a dit M. Davis, le taux de production actuelle de l'Alcan au Canada étant de 92 pour cent de la capacité, "pour des raisons commerciales"

La consommation totale d'aluminium, dans les pays non communistes en 1970, a affiché un progrès net modéré par rapport à 1969, hausse estimée à 3 pour cent. L'augmentation continue de la consommation en 1970, dans certains pays acheteurs a été contrebalancée par une baisse estimée à 5 pour cent sur l'important marché des Etats-Unis, a dit M. Davis. Dans ces circonstances d'augmentation plus lente de la consommation, les ventes mondiales consolidées d'Aluminium Alcan sous toutes ses formes se sont élevées à 1,346,000 tonnes en 1970, soit un pour cent de moins qu'en 1969.

M. Davis a rappelé que la demande d'aluminium et les prix réalisés ont commencé à décliner sur la plupart des grands marchés durant la seconde moitié de 1970, après un bon premier semestre, et la tendance à la baisse en fin d'année s'est accompagnée d'une réévaluation progressive du dollar canadien qui "a eu un effet défavorable sur la structure des coûts et les résultats d'exploitation" de l'Alcan.

M. Davis, a dit que les effets combinés de ces deux événements a réduit les profits d'exploitation de l'Alcan durant le second semestre de 1970, et a "établi un climat incertain quant aux profits à court terme". Les bénéfices nets de l'Alcan en 1970, ont totalisé $79,800,000 (en argent américain), soit $2.08 par action, au regard de $82,200,000 ou $2.42 en 1969.

nouvelles brèves des sociétés

Hausse des ventes de Consolidated-Bathurst

Consolidated - Bathurst Limitée annonce que ses ventes nettes, pour 1970, ont été de $353,944,000 comparativement à $348,087,000 l'année précédente.

Le bénéfice, pour 1970, compte tenu des radiations exceptionnelles, a été de $1,589,000 lequel est devenu, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, une perte de 26 cents par action ordinaire. Des radiations exceptionnelles au montant de $12,300,000 déduction faite des impôts s'y rapportant, ont été prises en compte en 1970; elles équivalaient à $2.04 l'action ordinaire.

En 1969, compte tenu également des radiations exceptionnelles, Cons.-Bathurst avait réalisé un profit net de $1.40 par action.

Baisse des ventes et des profits des Industries Molson

TORONTO (PC) — Les Industries Molson Limitée rapportent que les ventes et des bénéfices de la compagnie, pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1970, ont été légèrement plus bas que les chiffres de la période correspondante de 1969.

La compagnie a enregistré des profits nets de $12,060,000 soit $1.06 par action sur des ventes totales de $249,389,000 en comparaison d'un profit net de $12,161,000 soit $1.07 par action sur des ventes de $250,453,000 au cours des neuf mêmes mois de l'année précédente.

Le rapport aux actionnaires souligne que les ventes et les profits des divisions de la bière, des fournitures scolaires et des meubles domestiques ont augmenté au cours de la période. Par contre, la division des fournitures de construction a fait moins de profits.

Nouvelle usine de transformation des rebuts

La première installation de récupération des déchets au Canada, destinée à transformer les "matières de rebut en des ressources", sera érigée à Kingston, a annoncé l'industrie de fabrication des contenants en verre.

M. Elliot Dalton, directeur exécutif du conseil canadien des contenants en verre, a déclaré que l'installation de récupération d'un million de dollars sera une usine pilote, premier pas vers l'établissement d'un programme de mise en valeur des déchets municipaux tels que le verre, le papier, les métaux ferreux et non-ferreux, les restes de viande et les composts.

CP Air a fait $1,000,000 de profits

VANCOUVER, (PC) — Malgré une hausse sensible de 17.2 pour cent des frais d'exploitation par rapport à l'année précédente, CP Air, a réalisé, en 1970, un modeste profit de $1 million sur des recettes brutes, de $150 millions.

C'est ce qu'a révélé M. John C. Gilmer, président de CP Air. En 1969, le profit net avait été de $3.5 millions.

L'addition de deux vols quotidiens aller-retour à l'intérieur du pays et d'un troisième quotidien reliant Vancouver à San Francisco, a grandement contribué à l'augmentation de revenu de l'ordre de 11.9 pour cent, atteignant $149.6 millions pour l'année qui vient de se terminer. La société aérienne a transporté, 1,437,000 passagers, ce qui représente $121.6 millions du revenu total.

Laurentide Financial Corp. a gagné davantage

Le rapport de Laurentide Financial Corporation Ltd. et ses filiales pour 1970, montre que durant l'exercice, la compagnie a réalisé un revenu brut de $42,125,243, comparativement à $37,822,662, en 1969.

Les bénéfices nets de la compagnie ont été de $4,420,411, en 1970, au regard de $3,668,577 un an auparavant. Le profit par action a été de 75 cents en 1970, à comparer à 56 cents en 1969. La valeur aux livres de Laurentide Financial au 31 décembre, 1970, était de $7.17 à comparer à $6.49 un an plus tôt.

Cours faible à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — Les titres ont de façon générale perdu du terrain, hier, à la Bourse de Londres, au milieu d'une activité ralentie.

Le marché a été évidemment influencé par les grèves des employés postaux et de ceux de la Ford, ainsi que par la chute subie lundi par Wall Street.

Oscillation du grain à Chicago

CHICAGO (PA) — Les contrats à terme de fève soya ont manifesté une certaine fermeté en début de séance à la Bourse des grains, de même que ceux des grains, mais en fin de séance, la tendance était irrégulière.

QUEBEC-TELEPHONE RIMOUSKI, P.Q.

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er avril 1971 aux actionnaires inscrits le 2 mars 1971.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 5%
Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 4 3-4%
Un dividende trimestriel de 23 3-4 cents par action.

ACTIONS PRIVILEGIEES SUBORDONNEES CONVERTIBLES, SERIE A
Un dividende trimestriel de 23 1-4 cents par action.

ACTIONS ORDINAIRES
Un dividende trimestriel de 20 cents par action.

Par ordre du conseil d'administration,
JEAN-MARC TREMBLAY,
Secrétaire.

RIMOUSKI, Québec.
Le 16 février 1971.

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL
QUÉBEC/MONTRÉAL

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Adanac M	1200	170	165	165	—15
Agnico	700	255	250	255	— 5
Akaitcho	1100	51	51	51	— 4
Allied Mng	1333	145	142	142	+ 7
Am Larder	1000	59	59	59	+ 1
Ang Ruyn	3000	58	55	55	
Ang U Dev	1000	58	58	58	
Area A	100	160	160	160	—10
Argosy	1500	44	44	44	— 1
Atl C Cop	z24	49	49	49	
Avoca M	2100	68	66	68	+ 2
Bankeno	5585	520	505	510	
Bankfield	500	5	5	5	
Barry E	17750	73	68	71	+ 1
Belletere	1000	21	21	21	
Betim	1071	$14⅜	14½	14½	
Black Bay	500	7½	7½	7½	— ½
Bl Hawk	2000	43	41	41	
Bral Can F	2150	270	265	270	
Brameda	4500	245	221	245	+20
Broul Reef	x200	24	24	24	
Brunswk	1300	495	485	485	—10
C Mines	11500	29½	28½	29	— 1
Camflo	4900	300	295	300	+10
Cam Chib	300	700	690	700	+15
Camp RL	1100	$28½	28¼	28½	— ¼
C Tung	6500	221	220	220	— 4
Cdn Arrow	2700	21	21	21	
C Jamieson	2050	150	142	142	— 8
C Lencourt	1000	12½	12½	12½	— ½
C Malart	1000	27	26	26	— 1
Cdn Nisto	4000	11½	11½	11½	
Cassiar	496	$24	23¾	24	
Cent Pat	4400	231	230	230	— 1
Chmly	13500	205	190	199	— 1
Chesvl	12500	14	13	14	+ ½
Chib Kay	500	9	9	9	— ½
Chib M	4000	43	43	43	+ 1
Chimo	5000	160	158	158	— 2
Coch Will	1200	44	44	44	+ 2
Columb M	4000	67	65	67	+ 2
Coniagas	1000	30	30	30	+ 4
Conigo	3000	18	17	18	+ 1
C Durm	19350	177	165	170	— 3
C Marben	2340	390	370	380	+10
C Mrsn	16500	210	200	206	— 4
Con Negus	x20	6	6	6	
C Ramb	112580	160	144	159	+ 8
C Red Pop	8600	10	10	10	
C Rexspar	6000	32	32	32	— 1
Conwest	550	970	970	970	+20
Cop Fields	4166	146	145	146	+ 1
Cop Man	3000	7	7	7	— 1
Coulee	2000	29	28	28	— 1
Craigmt	300	835	810	815	+ 5
Catland	x100	14	14	14	
Crowbank	1000	13	13	13	
D Ara	18600	31½	30	30	— 1
D'Eldn	72100	88	75	88	+13
Delhi Pac	5500	12	12	12	+1½
Denison	1842	$27½	27	27½	
Dicknsn	3100	158	150	150	
Discovry	500	102	102	102	
Dome	460	$65	63¾	65	+ 1
D Explo	19400	172	165	170	
Donal	26433	18½	17	18½	+ ½
Dynasty	1120	485	480	480	
East Sull	765	355	350	355	
F Mar	x60	106	106	106	
F Orenada	2000	13	13	13	
Fort Reinc	5500	50	47½	48	— 2
Frobex	2500	30	29½	30	+ 1
Gt Mas	12500	400	385	400	
Glant Yk	200	$10½	10½	10½	— ¼
Goldray	7600	90	85	85	
Goldrim	x50	19	19	19	
Grandroy	4000	21	20	21	+ 1
Granduc	100	695	695	695	+10
Granisle	1000	$10¾	10	10¼	
Green Pnt	6000	25	23	23	— 1
Headway	3000	13	12½	12½	
High-Bl	300	315	315	315	
Hollinger	550	$37	37	37	
Huds Bay	1104	$21⅝	21⅜	21⅝	— ⅜
Hydra Ex	x50	20½	20½	20½	
Int Hollin	1100	107	105	105	— 5
Int Mogul	1050	$12¼	12	12	— ¼
Int Obaska	8900	46	44	44	—2½
Iron Bay T	100	365	365	365	
Iso	4600	169	163	167	+ 2
Jelex	1000	18	18	18	+ 1
Joliet	1722	20½	20½	20½	— ½
Jonsmith	300	8½	8½	8½	
Joutel	5300	98	94	94	— 5
Kam Kotia	1300	111	110	110	
Kenn Hold	5300	21	20½	21	+ ½
Kerr Add	3400	985	965	975	+ 5
K Amazon	1200	33	33	33	
Kid Coper	2500	17	16	17	+ ½
Kirk Min	2000	8	8	8	
Kirk Twns	3500	23	23	23	— ½
Lac Min	175	$36	36	36	— ½
Lacanex w	1000	43	42	42	— 1
L Dufault	1500	$11¾	11¾	11¾	
Lakeheag	500	17	17	17	+2½
L Shore	x15	305	305	305	
La Luz	100	570	570	570	
Leitch	600	156	155	156	+ 1
Liberian	x50	$12¼	12¼	12¼	
LL Lac	700	221	220	221	+ 1
Louviert	2500	17	16	16	
Lytton M	1200	205	200	205	
Madeline	6500	262	260	260	— 1
Madsen	x300	78	77	77	
Man Bar	2000	67	67	67	— 1
Matat	16000	8½	8	8	
Mattgmi	x50	$27	26¾	27	+ ¾
Maybrun	8000	13½	13½	13½	— ½
Mc Adam	7700	75	73	75	
Mc Intyre	285	$127	127	127	— 1
Mentor	6000	78	77	78	
Meta Uran	2500	18	18	18	— 1
Midrim	500	29½	29½	29½	
Mic Ora	x285	5	5	5	
Mt Wright	1500	23½	28	29½	
Multi-Mt	1100	50	50	50	
N Cal	11000	25	25	25	
Newconx	200	560	560	560	—15
N Goldvue	2000	5	5	5	— 1
N Harrl	500	5	5	5	— ½
N Imperal	7700	138	131	133	— 5
Newnor	4500	5	5	5	+ ½
N Que Ragl	x50	13	13	13	
N Senator	1000	14	14	14	
Noble M	5200	310	300	305	+ 5
Nor Acme	1500	20	20	20	— 1
Norbaska	2340	18	18	18	
Norgold	4000	5½	5½	5½	— 1
Northcal	3200	5½	5	5	— ½
N Canada	3200	72	68	72	+ 2
N Coldstm	600	115	115	115	+ 4
Northgat	1160	865	855	865	+ 5
N Rock	6520	70	70	70	
Opemska	1350	$10½	10¼	10½	
Orchan	1200	350	340	350	+ 5
Osisko	1000	30	30	30	+ ½
Pac Coper	1800	260	255	260	+ 5
Pamour	400	205	200	205	
Patino	2585	$27⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Pato	500	825	825	825	+75
Pce Exp	36900	104	100	102	+ 1
Pick Crow	x20	21	21	21	
Pine Point	595	29	29	29	
Placer	550	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
Prado Exp	500	135	135	135	
Preston	1561	920	900	910	—10
Pure Silv	400	205	201	201	— 4
Q Mattgmi	x400	34	32	32	
Radiore	x200	36	31	36	
Rayrock	700	149	143	145	
Rio Algom	923	$18½	18¼	18¼	— ¼
Rio Alg c w	2500	16	16	16	
Roman	758	715	705	705	—10
Ryanor	6000	11	10	10	
Satellite	5125	11	10	10	
Sherritt	3077	$17⅝	17⅜	17⅜	
Sigma	300	375	385	375	+25
Silvrflds	100	184	184	184	+ 4
Silvmq	7000	31	30½	30½	+ 1
Sisco	2000	176	175	175	
Steep R	2250	257	254	254	+ 4
Sull C	18300	38¼	37	37	— 1
Sullivan	x214	400	370	370	
Teck Cor A	884	585	570	580	
Teck Cor B	1000	535	520	535	+ 5
Texmt	14100	66	60	63	— 3
Texore	7500	25	25	25	+ 1
Texsol	11300	63	61	63	
Tombill	x300	76	76	76	
Tribag	26100	95	87	92	+ 6
Trin Chib	1000	11	11	11	
U Asbesto	1400	465	465	465	+15
Upn Can	300	175	175	175	
Urban Q	3500	10¼	10	10½	+ ½
Vespar	2300	18	18	18	— 2
West Mine	900	340	335	335	
Wilco	47700	35	31	35	+4½
Willroy	2408	107	105	105	— 2
Windfall	500	14¼	14½	14½	
Win-Eld	5010	21	19	20	+ 2
Wr Harg	x50	121	121	121	
Yk Bear	500	325	320	320	
Yukon C	6200	100	95	100	
Zenmac	1500	11	11	11	— ½
Zulapa	24600	23	21½	21½	— 1

PETROLES

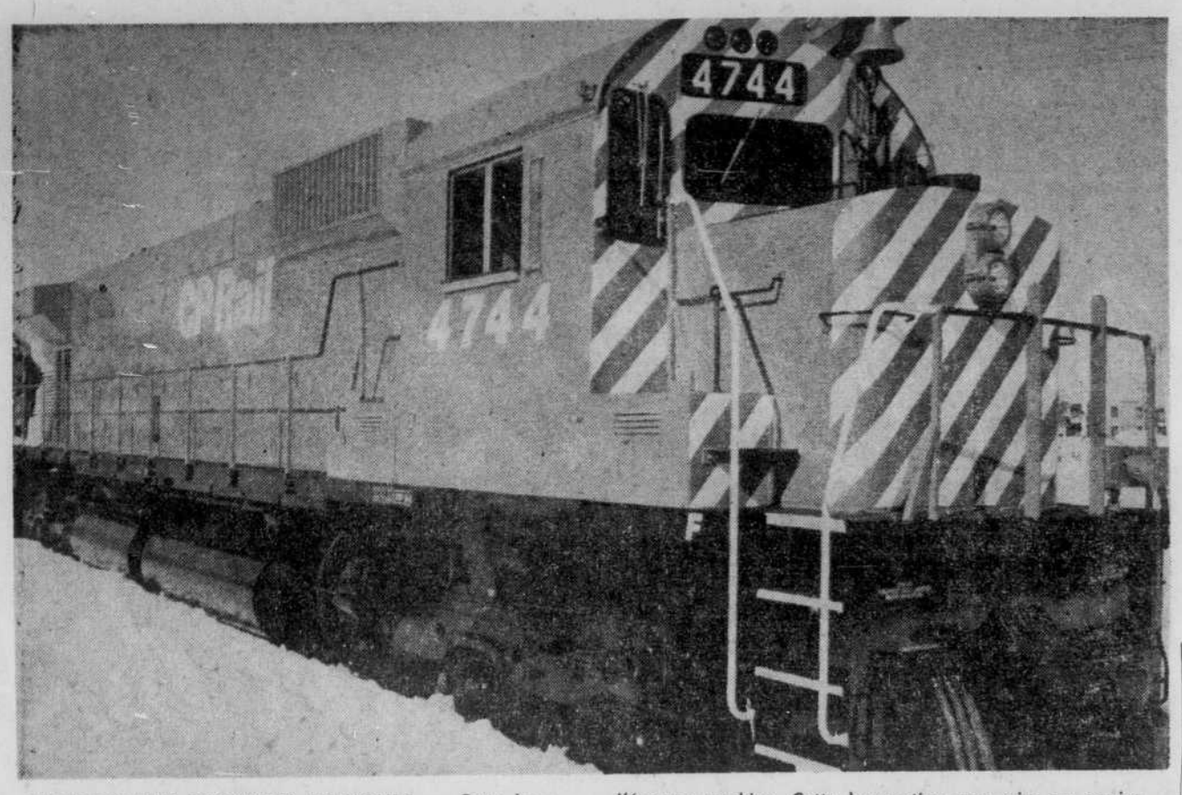
Alt East G	1700	460	455	455	—15
Alminex	750	385	380	385	—10
Am Leduc	1000	10½	10½	10½	
A Quasar P	1200	320	315	320	+15
Asamera	4045	$16½	15¾	15¾	+ ¼
Ashland O	500	$10¾	10½	10½	— ½
Banff	7587	$12¾	12¾	12¾	— ¾
Berk OG	1000	100	100	100	
BP OG	10675	610	600	600	— 5
Bralor OG	600	213	210	213	— 1
Calvert	2100	14	14	14	
CS Pete	3800	525	515	525	+ 5
CS Pete w	700	296	295	296	— 4
C Ex Gas	7803	490	465	480	+15
C Homestd	4657	850	790	845	+45
LI PCete	2563	71	66	66	— 1
Cdn Sup O	875	$38¾	38½	38¾	+ ¼
Cent Del	1300	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Charter OI	100	675	675	675	
Chieftan D	3800	690	685	690	
Clark Can	2500	290	290	298	+ 7
C West P	215	150	150	150	
Dynam	16400	112	110	110	— 2
Francana	800	385	375	385	+10
Gr Plains	1310	$32¼	32	32¼	+ ⅛
Gt COilsds	935	550	545	550	
Huston	13034	231	216	219	—13
Houston w	200	120	120	120	
Lochil	41600	130	125	125	— 5
Midcon	1500	50	48	48	— 2
Mill City	2450	175	163	175	+12
Nat Pete	1500	300	300	300	
N Cont	2100	78	78	78	
N Dav	12500	9½	9	9½	
Northld	9200	84	82	82	— 3
Numac	3742	760	735	745	— 5
Oakwood P	8400	120	108	120	+14
Pan Ocean	4425	$12¾	12¼	12¼	— ¼
Permo	2700	67	66	66	
Peruv	4000	50	50	50	
Petrol	1000	125	125	125	
Pinnacle P	2800	76	76	76	— 1
Plac G	8900	125	122	124	— 1
Ponder	1000	60	60	60	+ 1
Peyto Oils	6380	224	206	220	— 5
Ranger	2355	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Scurry Rn	1025	$24⅛	23¾	24⅛	— ⅛
Siebens	1475	750	700	740	
Spooner	8800	185	181	181	— 2
Sycuan	18950	320	300	310	— 5
Total Pet	1650	690	680	680	— 5
Total P A p	100	$15	15	15	
Tr Can Res	200	134	134	134	+ 4
U Canso	5000	435	430	435	— 5
U Canso w	750	225	225	225	— 5
Un Reef P	1000	17	17	17	— 1
Ulster Pet	6150	228	221	225	+ 5
Vandoo	1500	9	9	9	
Voyager P	3244	410	395	400	
Wespac	5000	28	27½	28	+ ½
Wcoast P	250	830	830	830	—55
W Decalta	4980	575	565	565	— 5
World Wde	500	220	220	220	— 5

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Norlex	10500	39	38	38	+1½

INDUSTRIES

Abel Black	400	325	325	325	
Abitibi	14096	$7⅞	7¾	7¾	
Acklands	1920	$5½	5⅜	5⅜	
Acklands p	z15	$15¾	15⅜	15⅜	
Acklnd 2p	800	$9½	9½	9½	— ¼
Acres Ltd	z40	$8⅜	8⅜	8⅜	
Acres A pr	605	$35⅜	35	35	
Acres wt	x20	195	195	195	
A G F Mf	1475	$7	7	7	— ½
Agra Ind	1450	$7¼	7	7¼	— ⅛
Aimco Ind	425	$13	12¾	12¾	— ½
Alta Gas T	3740	$48½	47⅝	48	+ ⅛
Alta G D p	z5	$132	132	132	
Alta Nat	100	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Alcan	9645	$23¼	22⅝	22⅝	
Alcan pr	200	$29	28⅝	29	
Algo Cent	610	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Algoma St	6164	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Allarco Dv	1300	$7¼	7	7	— ½
Alliance B	z50	315	315	315	
Alumin pr	180	$16½	16½	16½	
Almin 2p	10	$55	52	52	
Anglo-cn	500	435	445	445	— 5
Anglo-c pr	100	$14	14	14	+ ½
Ang CT 315	160	$44½	44¼	44½	
Aquitaine	5504	$24⅞	24	24	— ⅜
Argus	400	$17¾	17	17¼	+ ¾
Argus B pr	75	$35¼	35	35	
Argus C pr	275	$9½	9½	9½	
Asbestos	4889	$35	34½	35	+ ½
Atl Sugar	1000	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Atl Sug A	100	$15½	15½	15½	— ¼
Auto Hard	350	$10¾	10¾	10¾	
Bahama	7000	27	27	27	
Bank Mtl	5983	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Bank N S	2459	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅛
B Cdn Nat	251	$10⅜	10⅜	10⅜	
Barlow C	1000	$5	5	5	— ⅛
Beaver L	400	$14½	14½	14½	— ⅛
Becker B p	150	$7⅞	7⅞	7⅞	
Bell Canad	7702	$46⅜	46⅜	46⅜	+ ⅛
Bell A pr	1107	$53¾	53¼	53¼	
Black Bros	5960	430	410	430	+20
Bombrdier	z150	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bowmr Inc	6237	105	102	102	—10
Bow Valy	3550	$17¼	16⅝	16⅞	— ⅛
Bramalea	3725	470	460	470	+10
Bramal w	400	365	360	360	—10
Brascan	7552	$17	16⅞	17	+ ⅛
Bright	100	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
BC Forest	25	$25	25	25	— ½
BC Frest p	25	$43	43	43	
BC Sugar	200	$17¼	17½	17½	— ⅛
BC Sugar p	339	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BC Phone	100	$66	66	66	+ ½
BCPh 4¾ p	44	$62	62	62	+ 2
BCPh 4.84	z20	$19¾	19¼	19¾	
BCPh 6.50	300	$26½	26¼	26¼	+ ½
Brinco	2424	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
Budd Auto	1925	$9½	6¼	6¼	— ¼
Bullochs A	100	$5	5	5	— ⅛
Burns Fds	3520	$10⅜	10½	10⅜	
Cad Dev	950	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Cad Dev b p	400	$19½	19½	19½	— ⅛
CAE Ind	700	460	460	455	—10
Calgary P	1275	$26¼	25⅞	26¼	+ ⅛
Calgry P p	25	$73	73	73	
Calgy 340 p	30	$100	100	100	
Calvrt Dle	100	95	95	95	— 5
Campeau	470	450	440	440	—10
Can Cem L	814	$40¼	40⅜	40⅜	+ ⅛
CC L	14649	185	175	180	+ 5
Can Malt	194	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
C Packrs	300	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Can Perm	1685	$12½	12½	12½	
CSL	8575	$30½	30	30½	+ ½
CSL pr	100	450	450	450	+20
Cdn Brew	3835	$7⅛	7⅜	7⅜	
C Brew Ap	100	$31	31	31	
C Brew Bp	z20	$37	37	37	
Cdn Cable	500	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
C Coniaur	2315	495	490	495	+ 5
C Curtis	2100	85	82	85	
Cdn Equity	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Cdn Food	250	475	475	475	+50
C Found pr	400	$12⅜	13½	13½	— ⅜
CGE pr	400	$24¾	24¾	24¾	— ⅜
CG Forest	50	$60½	60½	60½	
C Goldie	650	$5⅝	5⅝	5⅝	
C Hydro	1255	$18	16	16	
C Im	10017	$20¾	20	20¾	+ ½
C Ind Gas	8915	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
CIL	385	$12⅜	12⅜	12⅜	
C Intrurb p	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
C Marconi	2210	380	370	370	—15
OP Inve pr	2520	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
OP Inve w	7895	460	450	450	—10
OPR	8478	$70⅝	69½	69½	— 1
OPR $3. pr	1160	$43¼	9½	9½	
Cdn Tire A	1733	$27½	26⅞	27½	+ ⅛
CUNO pr	z10	$77	77	77	
C Util pr	400	$25	820	825	+ 5
CWN G 4 pr	400	$12	12	12	+ ⅛
C Westing	1170	$13	12½	12⅝	+ ⅛
Canron	1940	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Capit Div	3400	115	110	110	— 5
Cara	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Carrier JD	z50	465	465	465	
Cassidy L	z50	350	350	350	
CDRH Ltd	4050	$5	460	5	
Ctl Fund A	800	$5	5	5	+30
Chat-Gal	200	$13¼	13¼	13¼	
Chemcell	3645	470	445	450	—35
Chem 175 p	350	$22½	22½	22½	— ⅜
Chrysler	950	$27⅛	26⅞	26⅞	— ¼
CHFWard B	100	$5	5	5	
Columbia	1225	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Columbi p	225	$16	16	16	
Cominco	5924	$21¼	20¾	20¾	— ⅜
C Holiday I	z30	$9¼	9¼	9¼	
Computel	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Comtech	910	180	180	180	
Comptn	500	260	250	250	—20
Cotech A p	100	$6½	6½	6½	— 1
Conduits	25	250	250	250	
Con Bath	575	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Con Bath p	z45	$15½	15¼	15⅜	
Con Bath w	150	62	62	62	
C Bath 68 w	z15	335	335	335	
Con Bldg	3010	155	150	150	—10
Con Textle	105	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Con Distrb	4275	$18⅞	18½	18½	— ⅜
C Gas	10487	$19¼	19¼	19⅜	— ⅛
Con Gas A	50	$87⅞	87⅞	87⅞	—1⅛
Con Glass	650	$13⅜	13½	13½	+ ⅛
Control F	1000	160	160	160	
Cooper C	360	$35	35	35	
Corby vt	275	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Corontn p	1900	170	170	170	
Cosms	200	170	170	170	— 5
Costain R	2500	$8⅝	6½	6½	
Crain R L	200	$15	15	15	— ½
Crestbrk	300	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Crwn Life	150	$29	29	29	+ ½
Crush Intl	4060	$17½	16¾	17½	+ ¾
Cummngs	650	$16½	16½	16½	
Cygnus A	600	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Cygnus B	2050	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
Debbid B p	z10	$80⅜	80⅜	80⅜	
Distl Seag	1332	$52	51⅞	52	
Domtar	3600	$8¾	8¼	8¼	— ⅛
Dome Pete	1201	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
D Bridge	1200	$20½	20¼	20½	
D Citrus	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Dofasco	9503	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛
Dofasco p	z20	$77	77	77	
Dom Glass	400	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Dom Stone	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
D Scottish	250	$12	12	12	
Dom Store	2910	$10⅞	10½	10⅝	+ ⅛
Domtar	3630	$15¾	15¼	15¾	
D Textile	2090	$15	14½	15	
Doniee M	250	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Douglas L	300	235	225	225	
Dupont	736	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Dylex Div	250	$5⅞	5⅞	5⅞	
Dylex D A	300	485	480	480	
Econ Inv	z75	$13¼	13½	13½	
Eddy Mtch	100	$13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
E-L Fin	2150	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
Electro itd	786	$25	24½	25	+ ½
Emco	100	$16¾	16¾	16¾	
Enfld D	400	$5½	5¼	5¼	+ ⅛
Erie D A	200	$5	5	5	
Exquisite	z37	$6⅛	6¼	6¼	
Falcon	1290	$137	135⅞	137	+ 1
Fam Play	780	$10	10	10	— ⅛
F Play w	1350	175	165	175	+ 5
Fed Farm	x130	155	130	130	—10
Fed Grain	x30	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Fleet Mfg	1430	125	120	125	
Fleetw'd	100	$8	8	8	
Ford USA	148	$57⅛	56⅝	57⅛	+ ⅛
Ford Cnda	965	$78⅛	78⅜	78⅛	— ⅛
F Seasons	600	$12	12	12	
Fraser	700	$18	18	18	— ⅛
Fruehauf	x50	16	16	16	
Gaz Metr	426	470	470	470	
Gaz 5.40 p	z10	$63¾	63½	63¾	
Gaz M 63w	300	150	150	150	
Gdn Mang	110	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Gen Distrb	2600	$13	12⅝	13	+ ⅛
GMC	758	$80½	80	80	
G P Mfg A	100	$42	42	42	
Genstar L	1825	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Gnstar L w	540	410	400	410	
Gesco Dis	100	405	405	405	— 5
Glendale	1100	$6⅜	6	6⅜	
Glengair	1710	180	173	180	+ 5
Gleng B p	725	325	325	325	
G Mckay A	300	$6¼	6¼	6¼	
Grnby Ind	100	$5½	5½	5½	
GL Paper	1000	$19	18	18	—1½
GL Power	2019	$19	18⅝	18¾	+ ⅛
GN Capital	750	$8½	8½	8½	— ⅛
GNGas A p	z50	$19½	19½	19½	
Gt West Int	6800	$5¼	5	5¼	+17
Gt W Life	1278	$40	39¾	39¾	— ⅛
Greyhnd	1169	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Gulf Pete P	1000	$5½	5½	5½	
GSW Cl A	z10	$6	6	6	
GSW Cl B	z20	$6¼	6¼	6¼	
Gulf C	16180	$21	20¾	20¾	— ⅛
Halifax D	200	135	135	135	
H Group	335	$15⅞	15½	15⅝	+ ⅛
Hnd C A pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Hardee	8700	$8¾	8½	8⅝	— ⅜
Harlequin	675	270	270	270	—10
Harris J S	100	275	270	275	— 5
Harveys F	3700	83	77	78	— 4
Hawker S	1330	250	245	245	— 5
Hawker pr	z10	$60½	60½	60½	
Hays Dna	300	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Hedway C	310	320	320	320	— 5
Home A	7787	$27	26¾	27	+ ⅛
Home B	863	$27½	27¼	27½	— ⅛
Horne Pit	310	200	200	200	— 5
Howdn DH	100	270	270	270	
Hudson	11600	$16¾	16⅝	16⅝	
HB Oil Gas	4066	$40⅜	40½	40⅜	+ ⅛
HB Oil G pr	60	$56	55⅜	55⅜	+ ⅛
Hunter D	100	$11	11	11	
Huron Erie	923	$20⅜	20¼	20¼	
Husky Oil	9350	$16½	15⅞	16⅜	+ ⅜
Husky A pr	45	$45	45	45	
Husky B pr	z41	$44	43	43	
Husky D w	2860	860	835	860	+10
Imasco	10875	$16⅞	16½	16⅝	+ ¼
Imasco A p	200	475	475	475	
Imp Oil	9187	$19½	19	19½	+ ⅜
Indal Can	850	$9⅝	9¼	9¼	
Industmin	1600	$14	13⅞	14	+ ⅛
IAC Ltd	2895	$17¼	16⅞	17	
IAC Ltd w	700	665	640	640	—30
Ind Adhes	100	$12½	12½	12½	
Inglis	100	$10½	10½	10½	
Inland Gas	455	$11¾	11¼	11½	— ½
Intr Cty w	1264	500	490	500	
IBM	255	$335	334	334	+ 3
I Nickel	29086	$44	43	44¼	+ ¾
I Util	12337	$38½	37⅜	38	+ ½
Int Div	500	240	235	240	+ 5
I PL	10558	$27	26¾	27	+ ⅛
Int Pipe w	2500	$12¾	11¾	12¼	+ ¼
Intpr Steel	5200	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛



L'UNE DES PLUS PUISSANTES AU MONDE — Cette locomotive diesel, d'une puissance de 4,000 chevaux, a été fabriquée aux ateliers de Montreal Locomotive Works, dans l'est de la Métropole, où vient d'avoir lieu la livraison de l'énorme machine. Cette locomotive sera mise en service par CP Rail pour assurer le transport rapide des marchandises entre Calgary et Montréal.

(Téléphoto PC)

Un centre commercial de $2,000,000 sera construit, cet été, à St-Georges de Beauce

par Paul-Henri DROUIN
de notre bureau à
SAINT-JOSEPH

Un centre commercial et un édifice à bureaux au coût de quelque $2,000,000 sera construit dès cet été, à Ville Saint - Georges de Beauce.

Pour la réalisation de ce projet, la ville de Saint-Georges a accordé, hier soir, un permis de construction à la firme "Les Placements Lacroix & Dutil Inc.", de Saint- Georges.

Les plans de ce futur centre commercial préparés par les architectes Bilodeau et St-Amand, ont été présentés officiellement aux dirigeants municipaux de la ville de Saint - Georges, lors d'une réunion tenue sous la présidence de M. le maire Sylvester Redmond.

Ce nouveau centre commercial de deux étages sera construit à l'entrée nord de la ville de Saint - Georges et comprendra quelque 35 magasins, un supermarché ainsi qu'un édifice à bureaux de six étages. Il sera situé au coin de la 7e rue et du boulevard Lacroix.

Les travaux de construction débuteront au début de juin prochain, pour être complétés vers le 15 novembre de la présente année.

Pour desservir la clientèle, ce centre commercial aura à sa disposition un terrain de stationnement pouvant accommoder plus de 500 véhicules.

Des contrats fédéraux d'une valeur totale de $689,526 sont accordés à des firmes du Québec

OTTAWA (PC)—Le ministère fédéral des Travaux publics a annoncé, hier, que des contrats, d'une valeur totale de $689,526, ont été octroyés à des firmes du Québec:

— $290,000 aux Entreprises Prieur Inc., Montréal, pour des travaux de construction au quai de Sorel.

— $93,993 à Jobert Construction Inc., de Ste - Emélie-de-l'Energie, et Entreprises Prieur Inc. pour la construction d'un brise-lames à Contrecoeur.

— $94,352 à Ubald Boucher Enr., de Tracy, pour des réparations au quai de Sorel.

— $41,940 à Gaudette Réfrigération Inc., de Montréal, pour l'installation d'un système d'air climatisé dans trois édifices fédéraux à Amqui, Rivière-du-Loup et Montmagny.

Ottawa retirerait des concessions tarifaires si Londres impose une taxe à l'importation

Par HAROLD MORRISON

LONDRES (PC) — La complication des négociations anglo-canadiennes résultant d'un projet de modification de politique britannique d'importation semble se diriger vers une impasse.

Si le problème ne se règle pas à l'amiable, prévoyaient hier des informateurs, le Canada pourrait retirer certaines concessions commerciales pour compenser les pertes subies sur le marché des céréales de Grande-Bretagne.

Les difficultés sont attribuables à la décision du gouvernement britannique de transférer son appui à certains produits agricoles des paiements du Trésor aux taxes sur l'importation. Cette mesure comprend le blé et les autres céréales qui constituent une denrée importante pour le Canada et quelques autres pays exportateurs.

Selon le système actuel, si un agriculteur britannique subit des pertes dans ses ventes, il reçoit un subside compensatoire dont le gouvernement perçoit les fonds par impôt direct. D'après le changement proposé, le coût d'encouragement et de maintien de la production locale sera financé par une taxe sur certaines importations.

MARCHE COMMUN

Cette politique ressemble à celle qui existe au sein du Marché commun et les autorités canadiennes considèrent la décision britannique comme un mouvement progressif d'intégration à la politique agricole de la Communauté économique européenne.

Toutefois, un haut fonctionnaire britannique a souligné que la modification apportée aux politiques d'importation serait maintenue même en cas d'échec des négociations auprès du Marché commun.

De plus, a souligné le haut fonctionnaire, la taxe sur les importations, qui doit entrer en vigueur au 1er juillet, sera peut-être modique. Pour sa part, un représentant canadien a expliqué que le marché mondial du blé était déjà si compliqué que les plus petit changement pourrait ôter aux produits canadiens leur caractère concurrentiel.

La Grande-Bretagne a conclu avec les grands producteurs de céréales, dont le Canada, un accord assurant la protection de son marché aux exportateurs. Cet accord expire le 1er juillet.

La Grande-Bretagne aurait offert au Canada des concessions agricoles devant remplacer le libre marché du blé, mais ces offres seraient nettement inférieures à ce qu'espéraient les Canadiens.

Le marché des céréales du Canada en Grande-Bretagne s'élève à quelque $200 millions par an. Au total, le marché britannique pour les grands producteurs est d'environ $800 millions par année.

REPRESAILLES

Si la Grande-Bretagne persiste à imposer sa nouvelle taxe à l'importation, le Canada retirera sans doute certaines concessions tarifaires qui réduiraient le volume des exportations britanniques en sol canadien.

Les autorités canadiennes ne sont pas certaines que la Grande-Bretagne passera vraiment à l'action. Les Britanniques voudront peut-être d'abord obtenir l'autorisation des dirigeants du GATT avant de retirer leurs concessions céréalières afin de pouvoir appliquer leur nouvelle politique pour le 1er juillet.

Pour sa part, le Canada doit se rappeler que la plupart des concessions obtenues auprès du marché britannique seront sujettes à de nouvelles négociations lors de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE.

Le 5 mars, M. Geoffrey Rippon, chef de l'équipe britannique de négociation auprès du Marché commun, sera à Ottawa pour s'entretenir de l'évolution des pourparlers avec les ministres canadiens. Lundi, il exprimait à la Chambre des Communes son espoir de convaincre le Canada que la position commerciale canadienne en Grande-Bretagne serait assurée par les accords transitoires devant rester en vigueur jusqu'en 1978, date d'échéance de l'entrée progressive de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

La conférence de Tripoli fixera le prix du pétrole méditerranéen

de l'envoyé spécial
de l'AFP,
Jean-Claude HAZERA

TRIPOLI — La conférence de coordination des quatre principaux pays exportateurs de pétrole de la Méditerranée (Algérie, Libye, Arabie séoudite, Irak), a commencé officiellement hier matin à Tripoli, au ministère du Plan, avec un jour de retard sur ce qui avait été primitivement annoncé.

Cette conférence pourrait durer trois jours, indique-t-on de source bien informée. Elle est essentiellement destinée à fixer le prix qui sera demandé aux compagnies pétrolières pour le pétrole méditerranéen, c'est-à-dire pour les quelque 280 millions de tonnes de pétrole exportées annuellement par les quatre pays à partir de ports méditerranéens et consommées en grande partie par l'Europe occidentale qui importe globalement quelque 600 millions de tonnes par an.

Sur ces 280 millions de tonnes de pétrole méditerranéen, 160 proviennent de Libye, 45 environ d'Algérie, 25 d'Arabie séoudite, par le pipe-line de la Tapline remis en service fin janvier, et 50 environ d'Irak.

Les quatre délégations, d'une dizaine de membres chacune, qui participent à la conférence de Tripoli sont celles qui représentent habituellement leur pays aux réunions de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Elles sont dirigées par le ministre du Pétrole de chaque pays. MM. Ezzedin Mabrouk pour la Libye, Belaid Abdesselam pour l'Algérie, Saasoum, Hamadi pour l'Irak et Ahmed Zaki Yamani pour l'Arabie séoudite.

La délégation algérienne comporte notamment deux membres importants de la délégation algérienne aux négociations avec la France, M. Ajmed Ghozali et Haut Lahoucine, respectivement président de la Sonatrans et de la S.N. Repal.

M. Mabrouk, le ministre libyen qui sera le porte-parole de la conférence s'est refusé pour le moment à toute déclaration, la conférence venant seulement de commencer.

En revanche, on apprenait hier à Tripoli que le major Abdeslam Djalloud, vice - président du conseil des ministres libyens avait parlé du pétrole hier après-midi au cours d'un meeting populaire qui s'est tenu à Homs, à une centaine de kilomètres à l'est de Tripoli.

Il a confirmé, en d'autres termes, ce que déclarait hier soir à l'AFP le ministre algérien du Pétrole à propos des prix du pétrole méditerranéen. M. Djalloud a déclaré en effet: "L'accord de Téhéran nous permet déjà d'augmenter considérablement nos revenus, mais nous ne sommes pas satisfaits de ce qui a été obtenu par cet accord. Nous lutterons pour arracher une plus grande part de nos justes revendications aux compagnies exploitantes". Il a confirmé à ce propos que la Libye compte reprendre les négociations avec les compagnies pétrolières opérant sur son territoire dès cette semaine, après la fin de la conférence de coordination.

M. Djalloud compte bien, semble-t-il, que les compagnies seront obligées de céder à nouveau. "Nous avons commencé la bataille du pétrole seuls, a-t-il déclaré, sans aucun appui d'aucune sorte, à part le soutien du peuple à la révolution, et nous avons été capables de récupérer une grande part de la richesse qui nous avait été volée". I. a rappelé alors la tactique employée l'an dernier, à l'égard des compagnies, tactique qui a consisté à réduire le rythme d'exploitation autorisé, réduction qui a atteint plus de la moitié de sa production pour la compagnie la plus touchée, c'est-à-dire "Occidental". Bien que le rythme d'exploitation n'ait jamais retrouvé son niveau initial, ceci afin d'éviter la surexploitation, les rentrées fiscales de l'Etat libyen provenant du pétrole sont passées de 400 millions à 530 millions de livres libyennes par an, soit plus d'un milliard et demi de dollars, grâce aux relèvements de prix obtenus, a précisé M. Djalloud.

Quant au prix qu'il faudra payer maintenant pour le pétrole méditerranéen, on ne le connaît pas encore, puisque sa détermination constitue l'objet principal de la conférence de Tripoli. Mais le ministre algérien du Pétrole laissait entendre, hier soir, que la Libye et l'Algérie en particulier, essaieraient de faire payer très cher la qualité de leur pétrole, c'est-à-dire sa légèreté, caractérisée par le fait que les pétroles algériens et libyens atteignent parfois 42 ou 43 degrés A.P.I. alors que les pétroles du Golfe Persique s'échelonnent entre 30 et 40 degrés seulement. Au-delà de 40 degrés, a indiqué le ministre, chaque degré ou demi-degré compte beaucoup plus pour le raffineur et doit être payé beaucoup plus cher.

L'ancien ministre Walter Gordon

L'argent que gagnent les compagnies américaines au Canada sert à agrandir leurs filiales canadiennes

TORONTO (PC) — L'ancien ministre canadien des Finances, M. Walter Gordon, a déclaré, hier, que la plupart des compagnies américaines recueillent au Canada les fonds qu'elles utilisent pour acquérir des entreprises canadiennes et agrandir leurs filiales canadiennes.

M. Gordon a qualifié de mythe l'opinion voulant que les entreprises étrangères investissent au pays virtuellement leurs propres capitaux nécessaires pour développer l'industrie et exploiter les ressources canadiennes.

Il a déclaré devant des étudiants de l'Institut collégial William Lyon Mackenzie, que le département du Commerce des Etats-Unis, dans un rapport qu'il a publié l'automne dernier, affirmait que plus de 90 pour cent des fonds utilisés par les filiales d'entreprises américaines au Canada, soit pour faire l'acquisition d'entreprises ou agrandir leur opération, sont recrutés au Canada.

Il a ajouté que, souvent, ces filiales n'ont pas la permission de toucher aux marchés étrangers desservis par les sociétés-mères et qu'elles ne font que très peu de recherche et d'expansion au Canada.

Il a souligné les objectifs du Comité pour un Canada indépendant dont il est coprésident, et a noté qu'il ne préconise pas un arrêt des investissements étrangers au pays.

"Nous proposons, toutefois, qu'à l'avenir, tout projet d'investissement au Canada, par des étrangers ou par leurs filiales canadiennes, soit étudié par un nouveau ministère indépendant ou une agence, à Ottawa", a-t-il dit.

Le Comité pour un Canada indépendant a été formé l'an dernier pour éduquer les Canadiens sur les dangers du contrôle de notre économie par des étrangers.

Un copie du discours de M. Gordon avait été remise à la presse avant la réunion.

Suspension des cotations de Rolls Royce, à Londres

LONDRES (Reuter et AFP) — La Bourse de Londres a suspendu hier les cotations de Rolls Royce, le géant de l'industrie aérospatiale britannique qui a fait faillite il y a trois semaines.

La raison de cette suspension n'a pas été divulguée immédiatement. Les transactions de ces titres sur le marché boursier avaient été maintenues parce que le gouvernement britannique s'était engagé à rescaper la compagnie, quoique cet engagement n'impliquait pas le contrat de Rolls Royce concernant la fabrication du moteur RB-211 destiné à équiper le superavion TriStar de la société américaine Lockheed.

NOUVELLE SOCIETE

La création de la société nationale "Rolls Royce (1971) Limited", englobant certains avoirs des départements des moteurs aéronautiques et maritimes et de celui des turbines à gaz pour l'industrie de la société privée Rolls Royce, a été annoncée hier par M. Frederick Corfield, ministre britannique des Fournitures aéronautiques, dans une réponse écrite à la Chambre des Communes.

La nouvelle société nationalisée prend existence à partir du 23 février; son conseil d'administration est présidé par Lord Cole, ancien président de Rolls Royce.

D'autre part, M. Keith Wickenden, président du comité des créditeurs de Rolls Royce, a souligné que la nouvelle société nationale n'englobe pas l'ensemble des avoirs ou du potentiel de Rolls Royce. Il a indiqué que les créditeurs estimaient qu'une réorganisation de Rolls Royce à des conditions plus favorables pourrait encore intervenir.

Une assemblée plénière des créditeurs aura lieu le 1er mars.

CARRIERES et PROFESSIONS

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

CHEF CUISINIER
Pour nouveau restaurant français de Québec. Expérience nécessaire. S.V.P. ECRIRE, incluant curriculum vitae, à:
DEPT 3712, LE SOLEIL

STENODACTYLO
Compagnie d'assurance-vie
requiert les services d'une Sténodactylo bilingue, possédant 1 an ou 2 d'expérience.
Salaire intéressant et bénéfices sociaux.
S'adresser à:
1091 chemin St-Louis, suite 200, ou téléphoner à: M. Gauvreau
683-2171

ENTREPRENEUR EN BRULEURS A L'HUILE
Prendrait contrats pour l'entretien et réparation de brûleurs à l'huile, aussi spécialité en
OIL-O-MATIC
Tél.: 628-2917

DECOSOL (CANADA) LIMITEE
demande
SECRETAIRE BILINGUE
Pour rendez-vous, téléphoner, vendredi le 26 février, entre 10h. a.m. et 2h. p.m.:
683-7236
Curriculum vitae indispensable.

HOMMES OU FEMMES
Pour travail à la réception des chambres, doit parler couramment le français et l'anglais. Bonne apparence.
Communiquer avec:
HOTEL MOTEL DES LAURENTIDES
Tél.: 663-7881

COORDONNATEURS
CORPORATION DES JEUX DU QUEBEC INC.
La Corporation des Jeux du Québec Inc., organisme chargé de l'organisation des Jeux du Québec, d'hiver et d'été, est à la recherche de coordonnateurs.
LE POSTE: Sous l'autorité du coordonnateur général dont ils relèvent, les coordonnateurs sont chargés de l'assistance technique et administrative aux organismes régionaux organisant les Jeux et servent d'experts à la Corporation dans les différentes facettes de ses activités.
LE CANDIDAT:
Les candidats doivent préférablement être âgés de 25 à 35 ans; détenteurs d'un diplôme en éducation physique ou en récréologie, ou détenir une expérience équivalente. Le candidat sera appelé à voyager intensivement et devra parfois établir residence temporaire à l'extérieur de Montréal.
Faire parvenir curriculum vitae à: Directeur général, Corporation des Jeux du Québec Inc., 881 est, boulevard de Maisonneuve, Montreal 132.

COLLEGE DE LA GASPESIE
OFFRE D'EMPLOI
Le Collège de la Gaspésie requiert les services d'une secrétaire classe 2 pour le secretariat général.
QUALIFICATIONS:
— avoir achevé avec succès une 11e année d'études dans un établissement reconnu.
— posséder une bonne connaissance des méthodes et pratiques du travail de bureau.
— être bilingue.
— connaître la sténographie et la dactylographie
— posséder un minimum de cinq (5) annees d'expérience dans un travail connexe.
SALAIRE:
$4,834. a $6,184. par année
Les candidatures devront être adressées avant le 25 février 1971 au:
Service du personnel,
Collège de la Gaspésie,
16 février 1971 C.P. 590, Gaspé, Que.

DISTRICT DE HULL
PROVINCE DE QUEBEC
CANADA
CITE DE HULL
OFFRE D'EMPLOI
CONSTABLES - SERVICE DE LA POLICE
Echelle de salaire: $5,649 à $7,696 (sous révision)
La Cité de Hull recevra des demandes de candidats qui aspirent à devenir policiers. Tout jeune homme sérieux qui veut assurer son avenir et se créer une carrière dans la sûreté municipale est invité à soumettre sa demande.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Age: 19 ans minimum
— Grandeur: 5'8"
— Instruction: minimum 10e année (certificat obligatoire)
— Poids minimum: 140 livres
— Bilingue
— Citoyen canadien
— Ne doit pas porter de verres
BENEFICES SOCIAUX:
— Plan de pension
— Assurance-groupe
— Vacances annuelles
— Congés de maladie
— 11 congés statutaires
Les candidats devront se procurer leur formule de demande d'emploi au service du Personnel à l'Hôtel de Ville, 25, rue Laurier, pièce 210, Hull, ou au service de la Police, 290, boul. St-Joseph et la retourner dûment remplie avant le 5 mars 1971 à 5:00 p.m. à l'adresse ci-dessous.
SERVICE DU PERSONNEL
HOTEL DE VILLE
25, RUE LAURIER, PIECE 210
HULL, QUE.

CITE DE KENOGAMI
OFFRE D'EMPLOI
La Cité de Kénogami recevra jusqu'à 16 heures, le 15 mars 1971, des offres de service pour remplir la fonction d'adjoint au secrétaire-trésorier.
Le travail consistera à assister le secrétaire-trésorier dans les opérations comptables, la préparation du budget et des états financiers, et le secrétariat du conseil de la cité.
Salaire à discuter suivant les aptitudes.
Adresser curriculum vitae à:
M. LOUIS DE LA SABLONNIERE, O.M.A., greffier
Cité de Kénogami, C.P. 40, 91 King George, Kénogami.

PROFESSEURS! PROFESSIONNELS! FONCTIONNAIRES! HOMMES DE PUBLIC
Votre revenu actuel vous permet-il d'avoir, sans problèmes budgétaires, une maison, une voiture, un chalet, qui soient vraiment à vous, de faire des voyages, de prendre les vacances que vous souhaitez faire ou prendre?
Nous avons en main l'instrument qui peut vous procurer cela cette année.
Vous serez jugés
1—sur votre franchise, votre détermination.
2—sur votre imagination et votre capacité de voir grand.
3—sur votre disponibilité.
4—le candidat doit occuper un emploi stable depuis au moins 3 ans.
Nous exigeons du candidat choisi qu'il se libère sans délai, 4 jours ouvrables, et se consacre à un cours de formation professionnelle à ses frais (publicité, promotion, leadership).
En contrepartie, notre corporation vous offrira un revenu pouvant excéder $14,000 et des promotions rapides.
Nous sommes dans 15 pays.
Nous payons fort pour nous établir vite.
Nous engageons aussi du personnel à mi-temps.
Les candidats sérieux pourront, en téléphonant au numéro 651-3802, demander l'heure et la date à laquelle MM. Dionne ou Bellevance pourront les recevoir.
Le concours est ouvert à toute la province.
Les candidats de l'extérieur de Québec enverront leur curriculum vitae à:
DEPT 3683, LE SOLEIL

CHEF ELECTRICIEN
Ingénieur en électricité, parlant français, si vous êtes actuellement en charge ou adjoint d'un service de génie électrique et si vous désirez accroître vos responsabilités de gestion, il y a un poste pour vous chez Domtar.
Vous avez, de préférence, déjà acquis de l'expérience dans l'entretien de systèmes électriques complexes et dans la surveillance de plus de 20 contremaîtres et ouvriers spécialisés. Selon toute probabilité, vous travaillez actuellement dans l'industrie des pâtes et papiers ou dans les produits chimiques.
Vous comprenez également la nécessité d'appliquer tous les aspects de l'entretien préventif courant pour assurer la rentabilité globale de l'exploitation d'une usine.
Ce poste comporte des responsabilités décisionnelles, l'établissement de priorités, et des fonctions de gestion.
Il s'agit d'un poste d'avenir offrant de vastes possibilités de développement personnel, professionnel et de carrière au sein d'une grande entreprise industrielle.
Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le salaire désiré à:
DOMTAR Domtar Limited
Projet 13
V.P. Johnson
B.P. 7210
Montréal 101, Québec.

Pékin et Hanoi craignent une attaque nucléaire

Tous droits réservés au New York Times et au Soleil
par C.L. SULZBERGER

PARIS — Ces dernières semaines, les Nord - Vietnamiens et les Chinois communistes ont évoqué discrètement la possibilité pour les Etats-Unis d'utiliser des armes nucléaires tactiques en Indochine. Il est évident qu'il s'agit là d'une campagne psychologique précédant éventuellement des offensives.

L'attitude des communistes a été apparemment provoquée par l'annonce d'une évacuation massive des populations civiles établies près de la frontière nord du Sud - Vietnam, sur l'ordre du gouvernement de Saigon.

La thèse avancée est que Washington ne pourrait jamais affronté l'opinion publique mondiale et internationale en risquant de provoquer la mort d'un grand nombre de civils en utilisant une bombe nucléaire. L'effet de cette arme serait limitée en cas d'évacuation antérieure.

Ce genre de théorie du "Kriegspiel" existe aussi bien à Pékin qu'à Hanoi et dans les capitales occidentales.

Personnellement, je m'imagine mal l'utilisation d'armes nucléaires en Indochine, mais les prévisions des stratèges communistes, qui envisagent peut-être une nouvelle grande offensive, sont basées sur une fausse analyse des intentions des USA.

LA BOMBE

Comme exemple, il suffit de relire un article intitulé "les sanctuaires civils et la politique de protection en cas de guerre thermonucléaire."

Il a été écrit par M. Edmund Stillman et publié dans les annales de l'Académie américaine des sciences politiques et sociales. Stillman, qui est directeur de l'Institut de recherches Hudson, est également conseiller du département américain de la Défense et de la Commission de l'énergie atomique.

Il écrit notamment: "Incapables de résoudre le dilemme au Sud - Vietnam et au Cambodge, les Etats - Unis envahissent le Nord - Vietnam avec une force amphibie de quatre à cinq divisions.

"L'objectif est de s'emparer du secteur Hanoi - Haiphong, obligeant le gouvernement Nord - Vietnamien à quitter la capitale, et de détruire son prestige de gouvernement légitime. En même temps, cette action appuie la "victorieuse" insurrection du sud.

"L'invasion réussit au-delà de tout espérance et le gouvernement nord-vietnamien se désintègre. Les Chinois communistes, conduits par une faction militante, interviennent, comme en Corée. Les Chinois remportent des succès importants dans la phase initiale."

Stillman prévoit que Washington décide finalement de faire exploser, à 4,500 pieds d'altitude, une bombe nucléaire d'une mégatonne au-dessus de Pékin et d'utiliser des bombes nucléaires tactiques sur le champ de bataille. Il envisage également l'ébranlement du régime communiste chinois sous la pression du peuple et le déclin de l'autorité du Parti communiste.

Stillman écrit ensuite: "Les Etats - Unis annoncent alors la destruction de dix villes dans les 48 heures et indiquent simultanément les secteurs qui seront considérés comme des sanctuaires pour les civils. Ces mesures sont destinées à provoquer le chaos chez l'ennemi.

Les Etats - Unis lancent alors une bombe à retardement (24 heures) sur une ville comme Moukden et lancent un appel à la population pour qu'elle renverse le régime. Cette attaque est suivie par des actions analogues contre trois autres villes (Harbin, Changhou et Canton).

Tout cela est très imporbable, mais le fait même qu'une telle théorie puisse exister justifie les préoccupations de Hanoi et de Pékin. Les choses étant ce qu'elles sont, le gouvernement américain serait certainement plus menacé par la colère publique nationale que les Chinois ou les Nord - Vietnamiens si une telle stratégie était effectivement appliquée. Néanmoins, deux facteurs sont peut-être à l'origine des préoccupations communistes concernant les intentions des Etats - Unis.

Hanoi est en droit de penser que l'évacuation de la région frontalière du Sud - Vietnam est l'indice de l'intention américaine d'utiliser la bombe. L'autre facteur — inconnu — est que les communistes envisagent peut-être une nouvelle offensive pour arrêter l'avance alliée. Il est possible qu'ils aient l'intention de déclencher un nouveau Dien Bien Phu lorsque l'évacuation américaine aura atteint un certain degré.

Les meilleurs Près de chez-vous, par des

ECONOMIES

RICE KRISPIES CEREALES KELLOGG	Bte 17 oz	.59
PAPIER DE TOILETTE ASST. ROYALE	2 roul.	.41
SERVIETTES SANITAIRES REG. KOTEX	Bte de 12	.52
PECHES EN DEMIES FANTAISIE DEL MONTE	Bte 19 oz	.38
PECHES EN DEMIES FANTAISIE DEL MONTE	Bte 28 oz	.48
COCKTAIL AUX FRUITS CHOIX AYLMER	Bte 14 oz	.34

ECONOMIES

PECHES EN DEMIES CHOIX AYLMER	Bte 19 oz	.40
POIRES BARTLETT CHOIX AYLMER	Bte 19 oz	.42
COCKTAIL AUX FRUITS FANTAISIE LIBBY	Bte 19 oz	.40
COCKTAIL AUX FRUITS CHOIX ALL GOOD	Bte 28 oz	.54
ANANAS TRANCHES FANTAISIE LIBBY	Bte 19 oz	.38
GARNITURE A TARTES FUDGE GRENACHE	Bte 19 oz	.42

ECONOMIES

ANANAS TRANCHES FANTAISIE DEL MONTE	Bte 28 oz	.51
JUS DE PRUNE DEL MONTE	Bout. 24 oz	.46
CRISTAUX D'ORANGES RISE'N SHINE	3 pqts 7 oz	.89
JUS D'ANANAS FANTAISIE DEL MONTE	Bte 48 oz	.41
JUS DE POMME VITAMINE ALLEN	Bte 48 oz	.39
GARNITURE POUR TARTES AUX POMMES SMITH	Bte 19 oz	.42

ECONOMIES

FEVES JAUNES COUPEES FANTAISIE AYLMER	2 btes 19 oz	.51
BLE D'INDE EN CREME DE CHOIX AYLMER	2 btes 19 oz	.49
FEVES JAUNES ASSAISONNEES DEL MONTE	2 btes 14 oz	.49
FEVES VERTES ASSAISONNEES DEL MONTE	2 btes 14 oz	.49
JUS DE TOMATE FANTAISIE AYLMER	Bte 48 oz	.37
JUS DE TOMATE FANTAISIE HEINZ	2 btes 19 oz	.39

AUBAINE

PAIN ENRICHI LAURENTIEN

32 oz 25¢

AUBAINE

THE EN SACHETS SALADA

Bte 60 74¢

EPARGNES

POIS VERTS ASST. LIBBY'S	2 btes 10 oz	.31
BLE D'INDE EN CREME FANTAISIE LIBBY'S	2 btes 10 oz	.31
JUS DE LEGUMES COCKTAIL SMITH	Bte 28 oz	.38
BLE D'INDE EN CREME FANTAISIE GREEN GIANT	2 btes 14 oz	.49
BLE D'INDE EN GRAINS NIBLETS GREEN GIANT	2 btes 12 oz	.51
BETTERAVES RONDES MEDIUM LIBBY	2 btes 19 oz	.49

EPARGNES

TOMATES DE CHOIX AYLMER	2 btes 19 oz	.65
TOMATES ETUVEES DEL MONTE	Bte 19 oz	.34
SOUPE AUX POIS HABITANT	2 btes 28 oz	.49
SOUPE AUX LEGUMES HABITANT	2 btes 28 oz	.49
SOUPE AUX LEGUMES AYLMER	Bte 10 oz	.14
SPAGHETTI SAUCE AUX TOMATES HEINZ	2 btes 8 oz	.31

EPARGNES

FEVES AU LARD SAUCE AUX TOMATES PURITAN	Jarre 16 oz	.30
SAUCE SPAGHETTI A LA VIANDE CATELLI	Bte 14 oz	.38
FEVES AU LARD SAUCE AUX TOMATES CLARK	2 btes 19 oz	.57
SAUCE HOT CHICKEN ESTA	2 btes 15 oz	.39
RAGOUT DE PATTES CORDON BLEU	Bte 15 oz	.46
SAUCISSE CAMPFIRE BURNS	Bte 14 oz	.74

EPARGNES

POULET DESOSSE CORDON BLEU	Jarre 16 oz	$1.33
RAGOUT ASST. CLARK	2 btes 8 oz	.49
GELEE DE POMMES OKA	Jarre 9 oz	.31
SIROP DE MAIS CROWN BRAND	Jarre 3 lb	.65
SIROP DE TABLE HABITANT	Bout. 32 oz	.41
BEURRE DE PEANUTS PLANTERS	Jarre 16 oz	.61

AUBAINE

APPRET A SALADE MIRACLE WHIP KRAFT

Jarre 32 oz 64¢

AUBAINE

FARINE PRETAMISEE FIVE ROSES

Sac 7 lb 82¢

AUBAINE

CRISTAUX A L'ORANGE TANG

4 env. 3½ oz 79¢

AUBAINE

MELANGES A GATEAUX ASSORTIS DUNCAN HINES

Bte 19 oz 46¢

Service de livraison rapide - Timbres Gold Star

Fruits et Légumes

Frais — Grande variété

LAITUE
CAT. NO 1
CALIFORNIE E.-U.
GROSSEUR 24
la pomme 19¢

RAISINS
ROUGES, EMPEREUR, CAT. NO 1, CALIFORNIE E.-U.
2 lb 53¢

POMMES
McINTOSH FANTAISIE, QUEBEC, CANADA ATMOSPHERE CONTROLEE
Sac 5 lb 59¢

CHOUX DE SIAM
CAT. NO 1, QUEBEC, CANADA
2 sacs 2 lb 23¢

ECHALOTES
DOUCES FRAICHES, IMPORTEES E.-U.
Le PQT 11¢

ECONOMIES

MARINADES SUCREES HEINZ	Jarre 24 oz	.52
CATSUP ROUGE AYLMER	Bout. 18 oz	.36
CAFE FRAIS MOULU MAXWELL	Sac 1 lb	.99
CAFE INSTANTANE MAXIM	Jarre 4 oz	$1.13
BREUVAGE AU CHOCOLAT NESTLE QUIK	Bte 2 lb	.89
CACAO PUR FRY	Bte 1 lb	.84
MELANGE A PANER SHAKE'N BAKE SAVEURS ASST.	Bte 2½ oz	.26
POUDING SAVEURS ASST. NESTLE	2 btes	.53

EPARGNES

PAPIER CIRE RAP-RITE	Bte 100'	.37
SACS A SANDWICHES BAGGIE	Pqt de 50	.37
SAVON LIQUIDE IVORY	Bout. 32 oz	.99
SAVON DETERSIF OXYDOL	Format familial	$1.84
SAVON LIQUIDE JOY	Bout. 32 oz	.63
SAVON LIQUIDE VEL	Bout. 32 oz	.59
DETERGENT EN POUDRE BLUE JET	Sac 3 lb	$1.06
SAVON TOILETTE ASST. COLGATE	4 barres	.39

aubaines gens de chez-nous.

PRIX COUPES

SAUCE AUX POMMES SCOTIAN GOLD	Bte 19 oz	.22	
GELEE DE POMMES KRAFT	Jarre 9 oz	.24	
MIEL LIQUIDE CANTIN	Jarre 16 oz	.40	
MELASSE FANTAISIE GRANDMA	Cont. 40 oz	.42	
BOUDIN AU LAIT GAZA	Bte 19 oz	.44	
PATATES FRITES CONGELEES McCAIN	Sac 2 lb	.48	

PRIX COUPES

EMPOIS A VAPORISER AEROSOL NIAGARA	14 oz	.52	
ESSUIE-TOUT COULEURS ASSORTIES KLEENEX	Pqt 2 roul.	.56	
LOTION POUR SOINS INTENSIFS VASELINE	Jarre 7 oz	.66	
RINCE-BOUCHE ANTISEPTIQUE LISTERINE	Bout. 12 oz	.90	
SAUMON ROSE GOLD SEAL	Bte 1 lb	.96	
SAVON LIQUIDE IVORY	Bout. 32 oz	.98	

PRIX COUPES

BEURRE DE CARAMEL VACHON	2 btes 14 oz	.45	
POIS VERTS MOYENS & PETITS GREEN GIANT	2 btes 14 oz	.45	
NETTOYEUR A EVIER COMET	2 btes 14 oz	.45	
GATEAU ROULE A LA CREME ET AU CHOCOLAT VACHON	2 pour	.69	
SOUPE TOMATES CLARK	4 btes 10 oz	.49	
PAPIER DE TOILETTE BLANC WHITE SWAN	4 roul.	.56	

A votre service 2 soirs par semaine, jeudi et vendredi

Viande de Première Qualité
Sélectionnée avec soin

ROTI DE PALETTE boeuf de l'Ouest — lb 53¢

ROTI PETIT OS D'EPAULE lb .69

BOEUF FRAIS HACHE A TOUTES LES HEURES	lb	57¢
LARD SALE, ENTRELARDE MAIGRE	lb	59¢
PIC-NIC DE PORC FRAIS	lb	49¢
SMOKED MEAT (boeuf fumé) BILOPAGE	4 sacs 2 oz	89¢
CROQUETTES DE SAUMON CONGELEES	lb	89¢
PATE DE POULET BILOPAGE RECHAUFFER ET SERVIR	10 oz	53¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 FEV. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

DETERSIF EN POUDRE BOLD	Format familial	$1.59	
LIQUEURS ASSORTIES COTT	5 bout. 30 oz	95¢	

PRIX COUPES

NOURRITURE POUR CHATS DR. BALLARD choix de 4 saveurs	4 btes 15 oz	69¢
JUS DE TOMATE FANTAISIE LIBBY'S	6 btes 10 oz	65¢
FIXATIF A CHEVEUX ROUGE OU BLEUE ADORN	Bte 7 oz	$1.16
SAUCE A LA VIANDE FREDDY	Jarre 24 oz	$1.16
PAPIERS MOUCHOIRS KLEENEX	2 btes 400	63¢
ENCYCLOPEDIE "FEMME CANADIENNE" spécial introduction 1er volume		49¢

GEM
"Roi des bas Prix"

AUBAINE
SUCRE BLANC GRANULE LANTIC
Sac 10 lb $1.09
(Quantité limitée)

AUBAINE
BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE
Bte 2 lb 68c

AUBAINE
CAFE INSTANTANE NESCAFE
Jarre 10 oz $1.75

AUBAINE
CREME GLACEE ESSENCES DIVERSES POL-R
Format 3 chopines 49c

Le Canada à la conférence sur le désarmement

Par HAROLD MORRISON

GENEVE (PC) — L'ambassadeur canadien George Ignatieff est un émissaire chargé d'une tâche herculéenne, celle de tenter de convaincre les superpuissances d'interdire ou du moins d'opérer une désescalade dans les expériences nucléaires souterraines.

Amical, éloquent et persévérant, le vieux diplomate a échafaudé tout un arsenal d'arguments pour tenir tête aux géants, à la conférence de désarmement réunissant 17 pays, à Genève, qui a débuté hier. Parmi ses arguments les plus frappants, il y aura la menace des réactions en chaînes, la propagation de la contamination et de la pollution, et une croissance possible et rapide du club nucléaire mondial. Lorsque les Etats-Unis et l'Union soviétique ont convenu, en 1963, de s'unir pour interdire les expériences nucléaires dans l'atmosphère, beaucoup ont espéré à ce moment que cette entente pourrait mener éventuellement les super-puissances vers le désarmement total.

Les espoirs ont repris de nouveau, en 1968, lorsqu'on a atteint un accord visant à interdire la propagation des armes nucléaires aux nations non-nucléaires, et d'empêcher les nations non-nucléaires de produire de telles armes.

UN TRAITE

"Plus de 100 pays ont signé ce traité, mais seulement la moitié environ l'ont ratifié, a rappelé M. Ignatieff au cours d'une interview. Il est très difficile de demander à des puissances nucléaires comme le Japon et l'Allemagne de l'Ouest de ratifier le traité, si les super-puissances ne leur montrent qu'elles font honneur elles-mêmes à cet engagement, afin d'en venir à la cessation de la course aux armes nucléaires, en toute bonne foi."

M. Ignatieff, qui a passé 30 années dans le service diplomatique du Canada, a fait remarquer que l'Union soviétique



George IGNATIEFF

et les Etats-Unis ont eu des entretiens sur les limitations possibles des armes stratégiques, mais que ces discussions durent déjà depuis un an sans qu'un accord soit en vue. L'inquiétude vient non seulement du danger de prolifération nucléaire, mais des dommages physiques qui pourraient être causés par des fissures souterraines, à la suite d'expériences constantes.

En préconisant l'interdiction des expériences souterraines, M. Ignatieff conclut que les superpuissances ont probablement sur les armes nucléaires tous les renseignements dont ils ont besoin. Les expériences qu'elles poursuivent plus avant ne faut probablement que maintenir le pouvoir militaire absolu de chacune d'elles. L'interdiction totale des tests serait essentiellement "une décision politique".

Un argument fréquemment soulevé par les super-puissances, c'est que l'interdiction des expériences souterraines serait très difficile à contrôler. Les Etats - Unis, pour leur part, maintiennent qu'il faudrait établir un système d'inspection des lieux, y compris une inspection du territoire soviétique, afin d'être assurés que les explosions ou les tremblements de terre classés comme séismes naturels ne sont pas en réalité des explosions nucléaires déguisées.

ESPIONNAGE

De son côté, l'Union soviétique soutient que des inspections de ce genre ne seraient qu'un prétexte pour pratiquer l'espionnage en territoire soviétique.

"Si les super-puissances ne consentent pas à interdire tous les tests, au moins qu'ils déclarent un moratoire sur tous les tests détectables par sismographe. Cela serait un commencement de désescalade."

Bien que les problèmes nucléaires retiennent une grande part de l'attention de M. Ignatieff, son travail à Genève couvre une grande variété de sujets. Genève, en effet, devient de plus en plus un centre important d'organisations et de réunions internationales.

L'une des raisons de cela, c'est que Genève, avec sa traditionnelle neutralité et son paysage calme et agréable, attire tout naturellement ceux qui cherchent à fuir les pressions et la vie intense des grandes villes.

Reprise de la conférence du désarmement

A la recherche d'une désescalade mondiale

GENEVE (D'après l'AFP et UPI) — La conférence du désarmement a repris ses travaux, hier, à Genève, à la recherche d'une désescalade mondiale. Il s'agissait de la 495e séance, depuis la création de la conférence, le 10 mars 1962.

Dans un message qu'il a fait parvenir aux participants, le secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, exhorte les Etats-Unis et l'Union soviétique à conclure un moratoire sur l'expérimentation et la mise en place de nouvelles armes stratégiques offensives et défensives.

Reconnaissant que les négociations "SALT" (sur la limitation des armements stratégiques) mettaient "directement en jeu les intérêts vitaux des deux grandes puissances nucléaires", le secrétaire général de l'ONU a souligné que le monde ne "pouvait s'accommoder en toute quiétude d'une escalade de la puissance de destruction nucléaire, aussi inutile que préjudiciable, ni du fardeau que représentent les dépenses relatives aux armes nucléaires, qui atteignent déjà des chiffres vertigineux".

Pour M. Thant, la conférence de Genève devrait, dans l'immédiat, s'atteler à la solution de "deux questions primordiales": l'interdiction de tous les essais nucléaires et l'élimination de toutes les armes chimiques et biologiques. Chose encourageante à ses yeux: plus de soixante gouvernement ont déjà signé le traité de dénucléarisation des fonds marins.

LE PRESIDENT NIXON

D'autre part dans un message lu par M. Gerard C. Smith, chef de l'agence américaine de contrôle et de désarmement, le président des Etats-Unis a proposé la conclusion d'une convention internationale prohibant le développement, la production et l'entreposage d'armes biologiques.

M. Richard Nixon ajoute que les Etats-Unis sont prêts à s'engager parallèlement et sans équivoque à poursuivre des négociations sur la limitation des agents chimiques.

Le chef de la Maison Blanche note que la limitation des armes chimiques pose un problème plus complexe que celui de l'interdiction des armes biologiques, parce que les forces armées ont déjà mis à l'essai les agents chimiques, tandis que les armes biologiques n'ont pas encore été utilisées.

"On ne peut parler de mesures de contrôle efficaces et dignes de foi si l'on n'a pas l'assurance que les autres parties à un accord ne disposeront plus d'armes chimiques", écrit notamment M. Nixon. "Il faut trouver des solutions aux difficiles problèmes de la vérification et nous sommes résolus, souligne-t-il, à poursuivre cette tâche. Dans une convention sur les armes biologiques, dit-il, nous nous ferons les partisans d'un engagement sans équivoque, en vertu duquel les signataires poursuivront des négociations en vue d'une limitation des armes chimiques".

Le chef de l'exécutif américain exprime l'espoir de voir les SALT déboucher sur une limitation substantielle des armements et il demande à la conférence de Genève de porter une attention accrue à la réduction des armes conventionnelles.

L'UNION SOVIETIQUE

Par ailleurs, l'URSS a inauguré cette nouvelle session de la conférence en faisant le procès de l'Occident, cristallisant les divergences de vue sur deux problèmes clés: les armes chimiques et les essais nucléaires souterrains.

Brandissant le spectre de "la guerre accidentelle", le chef de la délégation soviétique, M. Alexis Rochtchine, a dénoncé l'utilisation par les Etats-Unis d'agents chimiques toxiques "contre les hommes et la végétation au Vietnam". Il a insisté sur la nécessité d'interdire sans délai l'utilisation de ces armes.

De plus, aux yeux de M. Rochtchine, "ce sont les exigences de certaines puissances occidentales qui font obstacle à un accord sur l'interdiction des essais nucléaires souterrains". Les Occidentaux soutiennent en effet qu'en dessous d'une certaine magnitude, il est difficile de faire la distinction entre une explosion nucléaire et un phénomène naturel et veulent se ménager la possibilité d'un contrôle sur place. Ils n'excluent plus cependant l'éventualité d'un changement d'attitude en fonction des progrès de la technique sismologique.

Le gouvernement fédéral allemand, qui n'est pas représenté à la conférence, a transmis pour sa part, au comité, une déclaration dans laquelle il dit "porter une intérêt particulier à une solution globale" du problèmes des armes chimiques et bliologiques, prenant apparemment le contre-pied des thèses anglo-saxonnes. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui estiment plus pragmatique de traiter séparément et en priorité des armes biologiques, se heurtent sur ce point à l'Union soviétique.

europe

La conférence mondiale juive se place sur le terrain des droits de l'homme

BRUXELLES (D'après l'AFP) — La conférence mondiale des communautés juives pour la défense des Juifs de l'URSS s'est ouverte hier après-midi au Palais des Congrès de Bruxelles, en présence de quelque 800 délégués représentant les communautés et organisations juives d'une cinquantaine de pays.

Dans son discours inaugural, M. Herschel Schacter, président de la conférence juive des Etats-Unis, a souligné l'importance de cette réunion sans précédent dans l'histoire du judaisme mondial. C'est en effet la première fois qu'une conférence aussi largement internationale réunit les représentants de tous les secteurs et courants laiques et religieux de la diaspora à ceux d'Israël et du sionisme officiel.

Le but de la conférence, défini par un de ses protagonistes, M. Arthur Goldberg, ancien représentant américain aux Nations-Unies, dans une conférence de presse improvisée avant l'ouverture de la réunion, est d'obtenir du gouvernement soviétique des garanties plus concrètes pour les droits de la minorité juive de l'URSS, y compris le droit à l'émigration.

Les organisateurs de la conférence se défendent énergiquement de vouloir, comme on le leur reproche du côté soviétique, faire le procès de l'URSS. Ils déclarent se placer sur le terrain des droits de l'homme, et non pas celui de la politique. C'est pour cette raison qu'ils ont refusé d'associer aux travaux de la conférence le groupe extrémiste américain du Rabbin Kahane.

Avant de commencer formellement ses délibérations sur la définition d'une stratégie commune en faveur des juifs soviétiques, la conférence a décidé d'entendre les témoignages de cinq juifs soviétiques ayant quitté récemment l'URSS, dont le fameux commandant Grisha Feigin, deux fois héros de l'Union soviétique et maintenant, "héros du peuple juif". La conférence a salué ce dernier en lui faisant une ovation.

La réunion, qui durera trois jours, se propose de lancer un "appel de Bruxelles" qui invitera l'opinion mondiale à soutenir les revendications des juifs soviétiques.

Premier contact officiel, demain, à Moscou entre le Vatican et l'URSS

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) Dans un communiqué, le Vatican a annoncé officiellement qu'il déposera demain, à Moscou, Washington et Londres, les instruments de son adhésion au traité de non-prolifération nucléaire, adhésion qu'il a révélée le 1er janvier dernier, lors de la journée mondiale de la paix.

A Moscou, ce sera le "ministre des Affaires étrangères du pape", l'archevêque Agostino Casaroli, qui sera chargé de cette mission. Le secrétaire du conseil des Affaires publiques de l'Eglise sera accompagné d'un Ghanéen, membre du conseil des laics, le professeur John Kwaku Nimo, de Cape Coast. A Washington, ce sera le délégué apostolique, Mgr Luigi Raimondi, et à Londres, son homologue, Mgr Domenico Enrici.



L'ARMEE ROUGE A CINQUANTE-TROIS ANS — Diverses cérémonies se sont déroulées, hier, dans le bloc soviétique, pour souligner l'anniversaire de la formation de l'armée soviétique. A Berlin-Ouest, le colonel Victor G. Kulikov (à droite), commandant des forces soviétiques en Allemagne de l'Est, et M. Piotr Abrassimov, ambassadeur d'URSS en DRA, à sa droite, ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée au monument commémoratif d'URSS. Ce 53e anniversaire de fondation de l'armée soviétique a donné lieu à de violents commentaires de la part de l'organe central du ministère albanais de la Défense, qui écrit notamment que l'armée d'URSS est devenue "une armée de la nouvelle bourgeoisie de Moscou", à la suite de la trahison des revisionnistes khrouchtcheviens. "Elle est devenue, poursuit-il, l'armée de la nouvelle dictature bourgeoise".

(Téléphoto AP)

En bref

Une mince lueur d'espoir

LONDRES (AFP) — Tout espoir de voir reprendre le dialogue entre les parties intéressées dans la grève des postiers britanniques en vue de la mise au point d'une procédure de conciliation reste prématuré. Le directeur des Postes, M. Bill Ryland, a déclaré hier soir après une entrevue avec le ministre de l'Emploi, M. Robert Carr, qu'il n'envisageait pas de rencontrer aujourd'hui le leader des grévistes, M. Tom Jackson.

M. Ryland a cependant laissé entrevoir une lueur en ajoutant que l'administration des Postes "réexaminait sa position" à la lumière des discussions tripartites séparées avec le ministre de l'Emploi.

Libération prochaine d'un pirate du rail

LONDRES (AFP) — Sept ans après l'attaque du train postal Glasgow-Londres, un premier pirate du rail sera libéré prochainement sur parole après avoir accompli la moitié de sa peine. Roger Cordrey, qui avait été arrêté une semaine seulement après le "hold-up du siècle", avait été condamné à 20 ans de prison. Pour avoir coopéré avec la Justice et indiqué où était cachée une petite partie des 2,5 millions de livres volés, Cordrey avait vu sa sentence réduite à 14 ans en appel.

Il est peu probable que les autres pirates du rail bénéficient rapidement de la même indulgence. La plupart ont été condamnés à 30 ans de prison. Seul Ronald Biggs, qui s'est échappé de prison, court toujours.

La Suède impose le lock-out à 3,000 officiers de l'armée

STOCKHOLM (D'après UPI) — Le gouvernement suédois a décrété un lock-out unique hier, puisqu'il affecte 3,000 officiers de ses forces armées. L'Etat veut protester ainsi contre la décision des syndicats auxquels appartiennent les officiers de fermer les compagnies de chemins de fer gouvernementales.

En Suède, 5,300 officiers professionnels ont droit à la grève légale.

Les officiers sont affiliés à la Fédération des employés du gouvernement. Le lock-out prendra effet le 4 mars prochain. A cette date, plus de 50,000 employés de l'Etat seront soit en grève ou "victimes" de lock-out. En Suède, les trois armes ont droit à la grève légale.

J.-P. BEGIN
VIANDE
1588 CHEMIN ST-LOUIS

ROTI-PORC FILET DE 2 A 9 LB .59
STEAK DE BOSTON TRES BIEN TRIME 1.59
BACON FRAIS TRANCHE 1/2 LB .29
ROTI-BOEUF HAUT-DE-COTE DE CENTRE .69
CHOPS DE PORC SANS OS PAPILLON 1.19
ROSBIF FILET MIGNON DE 2 A 6 LB 2.29
CANADA CATEGORIE "A" POULET FRAIS 3 1/2 - 4 LB .33
ROSBIF DE CLUB SANS OS 2 A 8 LB 1.69
JAMBON CUIT BRAISE MAISON FRAIS TRANCHE 1.69
ROSBIF CROUPE RONDE OU CARREE DE 7 A 12 LB .79

SERVICE DE LIVRAISON
527-2548
STE-FOY
527-2913

J.-P. BEGIN
VIANDE
DESSERVONS SILLERY - STE-FOY QUEBEC

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emission couleur

LE MERCREDI 24 FEVRIER 1971

P.M.

6.00 (5) Dateline
(8) News
(10) Studio 10 c
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Les hommes de l'espace
(7) Troisième édition
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(7) Le Saint c
(8) Beat the clock
(11) Le téléjournal
(13) Le 13 vous informe
6.35 (5) Truth or consequences c
6.40 (11) 24 heures c
6.55 (11) Nouvelles du sport c
7.00 (4) Madame est servie c
(5) The Pierre Berton show c
(10) Le 10 vous informe c
(3) News
(8) To tell the truth c
(11) Format 30
(12) The Pierre Berton show c
(13) Hawaii 5-0
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 (3) Men at law c
(5) Don Messer's jubilee c
(7) Les parapluies de Sherbrooke c
(8) The Undersea Wold of Jacques Cousteau c
(10) Les grandes productions: "Voyage à deux" c
(11) Minos 5 c
(12) Sports beat '71 c
8.00 (4) Les grandes productions: "Des jupons à l'hoizon"
(5) Somerset Maugham theatre c
(12) Wednesday movie:
(7) (11) (13) Hors-jeu : Jean Béliveau c "My son John c
8.30 (3) To Rome with love c
(8) The Smith Family c
9.00 (3) Medical center c
(5) The family c
(7) (11) (13) Hors-jeu : "Kif Kif" Variétés c
(8) The Johnny Cash show c
9.30 (10) Sous mon toit
10.00 (3) Hawaii five - o c
(4) Mission Impossible c
(5) This land c
(8) The young lawyers c
(10) Enquêtes spéciales c
10.20 (7) (11) (13) Cent mille chansons c
10.30 (10) Le 10 vous informt c
(12) Sounds: Montreal c
11.00 (8) 11 P.M. Report c
(4) Le magazine c
(3) Chanel 3 night beat c
(5) (12) News c
(7) (11) (13) Le téléjournal c
(10) La couleur du temps c
11.05 (10) En pantoufles : "Mam'zelle Bonaparte"
11.18 (12) Pulse c
11.20 (11) Nouvelles du sport c
(7) Dernière édition c
(13) Le 13 vous informe c
11.22 (5) Viewpoint c
11.30 (3) The Merv Griffin Show c
(5) Late scores
(8) The Dick Cavett show c
(7) Cinéma 7: "La maternelle"
(11) (13) Chapeau melon et bottes de cuir c
11.33 (5) After eleven : "Ghost in the invisible bikini" c
(4) Heure exquise: "Quand la bête hurle"
11.45 (12) Wednesday movie: "Joe Butterfly"

A. M.

12.35 (10) Dernière édition
12.30 (13) Nouvelles anglaises
12.45 (5) Postlude Marc Legrand c
1.03 (4) Musique Marc Legand c
1.45 (12) University of the air

LE JEUDI 25 FEVRIER 1971

A. M.

7.00 (3) News c
(12) Montreal bulletin board — Morning News
7.25 (10) Horaire - Bienvenue
7.30 (7) 7 Aujourd'hui
(12) University of the air
(10) Les p'tits bonshommes
7.35 (4) Musique Marc Legrand c
7.45 (4) Dessins animés c
(10) Mini-annonces
(8) Morning Report
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(4) Les nouvelles c
(8) Farm and home c
(10) Bonjour!
(12) Miss Helen c
8.10 (4) Yé, yé quelle heure ?
8.15 (12) The sandbox c
8.30 (8) Cool McCol c
(13) Le 13 vous informe
8.45 (10) 36-24-36 c
(13) Caméra 13
9.00 (3) The Mike Douglas show c
(4) Au bout du fil
(7) Rataplan
(10) Madame est servie c
(12) Hercules
9.10 (11) Aujourd'hui à CBVT
9.15 (7) (11) (13) Les Oraliens c
9.30 (13) Caméra 13: Suite
(5) Quebec school telecasts c
(7) Les joyeux naufragés c
(8) Morning Movie: "Mighty Joe Young"
(11) La grande aventure
(12) Magic Tom c
10.00 (5) Canadian School telecasts
(3) The Lucy Show c
(4) Doigts de fée c
(7) (11) (13) Télévision scolaire
(12) Mantrap c
(10) Pour vous Mesdames c
10.30 (7) Santé et alimentation c
(11) (13) En mouvement
(3) The Beverly Hillbillies c
(4) Pour vous Mesdames c
(5) The Friendly giant c
(12) The Pierre Berton show c
10.45 (5) Chez Hélène
(7) (11) (13) Poly
11.00 (7) (11) (13) La souris verte
(3) Family affair c
(8) The movie game c
(5) Sesame street c
(12) John Manolesco c
11.15 (7) Théâtre des petits c
(11) Le roman de la science
(13) Robin des Bois
11.30 (7) La famille Stone
(3) Love of life c
(4) Palmarès c
(8) That girl c
(10) Batman c
(12) McGowan and Co.
11.45 (13) Zaguilath 0013
(11) Cinéma "Napoléon Bonaparte"

P. M.

12.00 (8) Bewitched c
(3) Where the heart is c
(4) L'Actualité
(7) Minirama
(10) Le 10 vous informe
(12) The flinstones c
(13) Le 13 vous informe
12.10 (13) Les petites annonces
12.15 (10) Ciné-jeudi Programme double : "Côte 465" et "La foire aux cancres"
(4) Dessins-animés c
12.25 (3) News c
12.30 (12) Matinee with Joe Van: "The brass bottle"
(3) Search for tomorrow c
(4) De tout, de tous
(7) Deuxième édition
(8) A world apart c
(13) Rue principale
12.45 (7) C'est mon opinion
12.50 (7) Midi-Sport
1.00 (4) Deux dans un: "Programme double: "Le tigre" et "Sérénade du Texas" c
(3) One o'clock weather c
(11) Cinéma: "La dixième femme de barbe-bleue"
(8) All my Children c
(7) Bienvenue chez nous c
(13) Les plus beaux films: "Le prince de Bagdad"
1.03 (3) Across the fence c
1.15 (3) The Lucille Rivers show c
1.20 (5) Prelude Marc Legrand c
1.30 (3) As the world turns c
(8) Let's make a deal c
(5) 55 North Maple c
2.00 (3) Love is a many splendored thing c
(5) Double exposure
(7) Qui paire gagne
(8) The newlywed game c
2.30 (5) Peyton Place
(3) The guiding light c
(8) The dating game
(7) (13) Pour vous Mesdames
(11) Ni oui ni non c
(12) Famous jury trials c
3.00 (3) The secret storm c
(8) General hospital c
(12) Another world c
(5) Take thirty
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
3.30 (3) (5) The edge of night c
(8) One life to live c
(10) A vous de jouer c
(12) Trouble with Tracy c
3.57 (4) L'Actualité
4.00 (10) Le cirque du capitaine c
(3) The David Frost show c
(4) Le commodore Semaphore
(7) (11) (13) Bobino c
(5) The galloping gourmet c
(8) Dark shadows c
(12) Bewitched c
4.30 (7) (11) (13) Picolo c
(4) Chez le prof. Pierre c
(5) The Banana splits c
(8) The Munsters
(12) Lassie
5.00 (5) The Pink Panther show c
(4) Les Banana Splits c
(7) Tarzan
(8) Gilligan's Island c
(10) Bon appétit c
(11) Au pays des géants c
(12) Truth or consequences c
(13) Cinéma de 5 heures : "Le plus beau jour de ma vie"
5.30 (4) Bon appétit c
(3) Gomer Pyle USMC c
(5) The Beverly Hillbillies
(8) The 5.30 Report
(12) Beat the clock c
6.00 (7) Troisième édition
(3) World of sports c
(5) Dateline
(8) News
(10) Studio 10 c
(11) Les 2D
(12) Pulse c
6.15 (7) C'est mon opinion
(3) Weather c
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime c
6.30 (4) Panoramonde c
(7) Jinny c
(8) Beat the clock c
(11) Téléjournal
(13) Le 13 vous informe
6.35 (5) Truth or consequences c
6.40 (11) 24 heures
6.55 (11) Nouvelles du sport c
7.00 (3) News c
(4) Madame est servie c
(5) The Pierre Berton show c
(7) (13) Cherchez le magot c
(8) To tell the truth c
(10) Le 10 vous informe c
(11) Format 30 c
(12) Family affair c
7.25 (10) Les commentaires de Me Marcel Faribault c
7.30 (5) The Odd couple c
(3) Family affair c
(8) Alias Smith and Jones c
(7) (11) (13) Les grands films: "Le journal D'Anne Frank"
(10) Le Ranch à Willie c
(12) This is Tom Jones c
8.00 (4) Cinéma Kraft: "La fille d'en face" c
(3) The Jim Nabors hour c
(5) The Interns c
(10) Cinéma Kraft: "Les vendanges" c
8.30 (12) The Dean Martin Show c
(8) Bewitched c
(12) The Dean Martin Show c
9.00 (3) Thursday Movie: "The trill of it all" c
(5) This is Tom Jones c
(8) Make room for Granddaddy c
9.30 (4) L'Emission F. Z. c
(8) Dan August c
(10) Le Ranch 'L' c
(12) Here come the '70'S c
10.00 (5) Mission impossible
(4) Le Ranch 'L' c
(7) Mannix c
(11) Consommateurs avertis
(12) Mannix c
(13) Sous mon toit
10.30 (10) Le 10 vous informe
(8) Ian Tyson show c
(11) CBVT présente c
(13) Les joyeux naufragés
11.00 (7) (11) (17) Le téléjournal c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

La controverse sur l'avenir du transport supersonique rebondit

NEW YORK (AFP)—La controverse sur l'avenir de l'avion de transport supersonique (SST) a brusquement rebondi avec l'arrivée, lundi, à New York de deux défenseurs britanniques du Concorde franco-anglais, M. Anthony Wedgewood Benn, député travailliste et ancien ministre de la Technologie, et M. Robert Ardley, député conservateur.

M. Wedgewood Benn a déclaré à sa descente d'avion que si le projet de loi actuellement déposé devant l'Assemblée de l'Etat de New York et visant à interdire les avions commerciaux supersoniques dans l'espace aérien de l'Etat en raison du bruit de leurs réacteurs, était effectivement voté cela signifierait la mort du Concorde.

Le sort de diazines de milliers d'ouvriers britanniques dépend de la construction du Concorde, a dit M. Wedgewood Benn, ajoutant que 250,000 personnes environ en France et en Grande-Bretagne seraient durement frappées si le Concorde était interdit à l'atterrissage sur l'aéroport Kennedy, à New York.

Interrogé au sujet du niveau sonore du Concorde, l'ancien ministre britannique a déclaré que les constructeurs prévoyaient un niveau du même ordre que celui de la dernière génération des avions de transport à réaction actuellement en service, mais il s'est refusé à donner des chiffres précis.

108 DECIBELS

Le projet de loi déposé devant l'Assemblée de l'Etat de New York par M. Andrew Stein (démocrate), prévoit un maximum admissible de 108 décibels pour les avions utilisant les aéroports de l'Etat. Ce niveau devrait être reduit à 98 décibels en 1977, selon le texte de M. Stein.

Outre celui de New York, 13 autres Assemblées d'Etat dont ceux du New Jersey, de Floride, de l'Illinois et de Californie, se trouvent en présence de projets de loi semblables à celui de M. Stein et visant à proscrire tout futur SST qui ne parviendrait pas à réduire considérablement le niveau sonore de ses réacteurs.

Les constructeurs américains sont pour leur part convaincus qu'il est possible d'arriver à une solution technique acceptable en ce qui concerne le niveau sonore du SST américain pour lequel l'administration Nixon espère bien obtenir $1.3 milliard de crédits d'ici 1973, malgré l'opposition du Congrès.

Une commission d'experts du département des Transports, à Washington, a déclaré lundi que le SST — construit par Boeing pour la cellule et la General Electric pour les moteurs — ne sera pas plus bruyant et probablement moins que les Jumbo Jets actuels comme le Boeing-747, le Douglas DC-10 et le Lockheed 1-1011. Le niveau de 108 décibels, le maximum autorisé par l'Administration fédérale de l'aéronautique sera respecté, estime la commission.

CAMPAGNE D'INFORMATION

Entre-temps, les firmes industrielles et les syndicats intéressés à la construction du transport supersonique américain ont déclenché, lundi, une campagne massive d'information en faveur de ce programme.

Elle se poursuivra jusqu'au vote des deux chambres qui, vers la mi-mars, statuera de la poursuite ou de l'arrêt de ce projet.

D'ores et déjà les dirigeants d'un organisme appelé "L'industrie et les syndicats américains pour le SST", mis sur pied ces derniers jours, estiment avoir de bonnes chances de succès.

Au cours d'une conférence de presse, le vice-président de la Fairchild Hiller Corp., l'un des principaux sous-traitants pour la construction de ce long courrier, M. Donald Strait, s'est appliqué à réfuter les "superstitions supersoniques" et autres "erreurs" que mettent à profit les adversaires de ce projet.

Le chef des affaires législatives du Syndicat international des mécaniciens affilié à la centrale AFL-CIO, M. George Nelson, a pour sa part fait ressortir que le "SST constitue la prochaine étape logique dans l'aéronautique. Les Britanniques, les Français et les Soviétiques l'ont déjà reconnu, et leurs transports supersoniques volent déjà à une vitesse dépassant celle du son".

MM. Strait et Floyd Smith, président du Syndicat des mécaniciens, dirige le nouvel organisme.

Ni victime, ni dégât important en Turquie

ISTANBUL (AFP) — Le séisme qui a secoué la Turquie occidentale n'a causé ni victime, ni dégat important, a indiqué la météorologie nationale à Ankara.

La plus forte secousse a été ressentie à Balikessir, au sud de la Marmara, où la population, prise de panique, a passé dans les rues une partie de la nuit.

Dans l'ensemble de la zone ébranlée, les dégâts se limitent à des murs lézardés.

A Gediz, la population déjà aguerrie par le tremblement de terre de l'année dernière, a fait preuve de sang-froid.

Le Vatican et l'environnement

CITE DU VATICAN (AFP) — L'environnement va-t-il devenir un point de la doctrine morale de l'Eglise ? Dans sa dernière émission en français, Radio-Vatican vient de définir la lutte contre la destruction de l'environnement naturel et la pollution atmosphérique comme un devoir des chrétiens.

"Un homme croyant, un chrétien, a déclaré la radio, ne peut se taire et rester indifférent devant un problème qui touche l'humanité dans sa propre existence. Nous ne pouvons pas demeurer passifs devant cette destruction de l'oeuvre du créateur, dont il est dit, au premier chapitre de la Genèse: Dieu vit que cela était bien."

"Il faut élargir le concept du commandement de Dieu: Tu ne tueras pas, tu ne nuiras pas à ton prochain. Beaucoup de techniques modernes portent atteinte à toutes les formes de vie, déséquilibrent la nature. La loi morale du vieux décalogue nous rappelle opportunément le respect de la vie. Nous le découvrons aujourd'hui, à nos dépens".

Après avoir rappelé que le problème est lié à ceux des "taudis, de la concentration urbaine et de la délinquance juvénile", Radio-Vatican en français a conclu: "C'est un devoir urgent pour tout croyant d'aider les pouvoirs publics à trouver rapidement des solutions de salubrité, si l'humanité ne veut pas s'engager dans la voie de sa propre destruction".

Dr E. Langis

Dr Eustache Langis, médecin retraité, ancien coronaire, époux de dame Andrée Saucier, est décédé le 21 février 1971, à Québec, à l'âge de 79 ans. Il demeurait au 1060, Raymond Casgrain, autrefois de Matane.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles - filles: Dr et



Mme Jacques Langis (Monique Martel), de Disraëli, M. et Mme Jean - Yves Langis (Thérèse Lavoie), de Québec, M. et Mme Fernand Laganière (Colette), de Québec, M. et Mme Léopold Langis (Gisèle Fortin), de Québec, M. et Mme Maurice Langis (Julie Desautels), de Montréal, M. et Mme Gaston Blais (Madeleine), de Québec, M. et Mme Yves Couture (Andrée), de Hull, Dr et Mme Alain Langis (Lyne Chabot), de Lac Etchemin. Ses beaux - frère et belles - soeurs: Mme Henri Langis, de Lowell, Mme Edouard Langis, de Vancouver, Mme Elzéar Langis, de Baltimore, M. et Mme Lionel Lamontagne, M. et Mme Jean-Marie Lamontagne, Mme Jean Saucier, M. et Mme Laurent Beaulieu.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis.

Le service sera chanté jeudi, le 25 février, à 11 heures, en l'église des Saints - Martyrs Canadiens. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. —

M. Edmond Blouin

M. Edmond Blouin, infirmier au Pavillon Dufrost, fils de feu M. Moise Blouin et de feu dame Zoé Fiset, est décédé le 23 février 1971, à Québec, à l'âge de 72 ans et 11 mois. Il demeurait au 102, rue des Chênes ouest.

Il laisse dans le deuil M. et Mme J. A. Haince (Cécile Bilodeau), sa fille Mlle Jocelyne Haince.

La dépouille mortelle est exposée au Foyer Funéraire J. Bouchard & Fils Limitée au no 1290, 1ère avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10.00 heures en l'église de Ste-Odile et l'inhumation aura lieu au cimetière de l'hôpital Général.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec. —

Traitement de la leucémie

PARIS (AFP) — "Aujourd'hui, on peut guérir deux à trois pour cent des leucémiques", a déclaré hier soir le professeur Bernard, directeur du Centre de recherche de l'hôpital Saint-Louis de Paris sur les leucémies, au cours d'une conférence de presse qui devait constituer le coup d'envoi d'une semaine contre le cancer organisée par la Ligue nationale contre le cancer.

Selon le professeur,il s'agit là d'"un immense espoir" renforcé par le développement des thérapeutiques modernes et par deux récentes découvertes qui, à son avis, constituent "deux découvertes remarquables dans la voie des recherches sur les causes des leucémies".

La première de ces découvertes, a-t-il précisé, a été faite aux Etats-Unis, où l'on a mis en évidence une enzyme qui, dans la cellule, transforme certains virus (A.R.N.) en d'autres virus (A.D.N.): "Cela aidera à la compréhension des phénomènes liés à la nature des virus dont il est fort probable (...) qu'ils sont en partie responsables de l'apparition des leucémies".

La deuxième découverte est due aux travaux du chirurgien anglais Dennis Burkitt, qui a découvert chez des enfants ougandais, atteints de tumeurs de la mâchoire, des cellules très proches des cellules leucémiques. En étudiant la géographie de ces tumeurs, à travers la brousse africaine, ce chercheur a pu s'apercevoir que l'agent vecteur de ces tumeurs était un moustique.

"Ces progrès, a conclu le professeur Jean Bernard, pourraient conduire, non pas à un traitement des leucémies, mais du moins à leur prévention".

La protection des journalistes en mission périlleuse à l'ordre du jour de la commission des droits de l'homme

NATIONS UNIES (AFP) — La question de la protection des journalistes en mission périlleuse figure comme cinquième point à l'ordre du jour de la commission des droits de l'homme qui a fixé hier après-midi l'ordre des priorités de cette session qui durera jusqu'au 27 mars.

L'année 1971 étant placée par les Nations Unies sous le signe de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, les problèmes qui s'y rattachent vont être examinés en priorité. On pense donc que le projet français pour l'établissement d'une convention internationale pour la protection des journalistes en mission dangereuse viendra en discussion dans quinze jours environ.

Les décès

ALLARD (Narcisse) — Au Foyer St-Antoine, le 22 février 1971, à l'âge de 89 ans, est décédé Narcisse Allard, époux de Rose-Anna Drolet; père de Emile (Simone Bernier), Antoinette (Mme Arthur Roy), Marie - Anne (Mme Léopold Frenette), Elisabeth (Mme Rosario Vignault), Germaine (Mme Louis Fortin), Alexandre (Berthe Fortin), Sylvio (Jeanne Brochu), Léopold (Gabrielle Paquet), Jacqueline (Mme Joseph Marois), Georgette (Mme Ernest Fortier), René (Madeleine Boutet), Hector (Véronique Verret); frère de Onésime. Il demeurait au Foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures, soous la direction de la maison Sylvio Marceau Inc. Départ de la résidence funéraire au
1451, boul. Père Lelièvre,
Duberger,
à 2h 45, pour l'église de Ste-Monique les Saules et de là au cimetière de Loretteville.

AUDETTE (Rose-Marie) — A Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 91 ans, est décédée Rose-Marie Audette, fille de feu Rodolphe Audette et de feu Elise Fraser Morency; soeur de Henriette (Mme Charles-J. Baillargeon). Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 février, à 15 heures. Départ du funérarium de
Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foy,
à 14h 45, pour l'église du St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont.

BEAULIEU (Thomas) — A Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé Thomas Beaulieu, époux de feu Alice Dionne, père de Roméo, Germaine (Mme Jacques Beaulieu), Maurice (Thérèse Dupuis), Paul-Henri (Thérèse Larochelle), Juliette (Mme Roger Boulet), Adrienne (Mme Louis Paradis). Il demeurait au 514 Ste-Hélène. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Hubert Moisan,
253 St-Joseph,
à 2.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

BLOUIN (Edmond) — A Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé Edmond Blouin, infirmier au Pavillon Dufrost, fils de feu Moise Blouin et de feu Zoé Fiset. Il demeurait au 102, des Chênes Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue,
à 9h 50, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière de l'Hôpital Général.

BOLDUC (Lactitia) — A Montréal, le 22 février 1971, à l'âge de 91 ans, est décédée Laetitia Olivier, épouse de feu Joseph Bolduc, mère de Alberte (Mme Rolland Monnette), Aurore (Mme Léopold Bergeron), Anne-Marie (Mme Eudore Ferland), Annette (Mme John Lacombe), Paul (Pauline Monnet), Marie-Aimée, Cécile, Juliette, soeur de Eva (Mme Alfred Chamberland), Wilfrid. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Urgel Bourgie,
inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

BOULANGER (Antonio) — A l'Hôtel - Dieu de Lévis, le 22 février 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé accidentellement Antonio Boulanger, fils de feu Joseph-L. Boulanger et de feu Marie Bélanger; frère de Louis (Yvonne Latendresse), Joseph (Marie-Jeanne Roy), Lionel (Ida Collin), Mathilda (Mme Joseph Bolduc), Marie-Louise (Mme Joseph Corriveau), Léona (Mme Oscar Blais), Juliette (Mme Jean Blais), Elodia (Mme Joseph Sylvain), Adrienne (Mme Joseph Aubé), Armand (Alice Simard), Soeur Diane Bourouliot). Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Emile Ruelland,
à 2h 50, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière paroissial.

BISONNETTE (Etiennette) — A Québec, le 24 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédée Etiennette Couillard, épouse de Lorenzo Bissonnette, mère de Robert (Adrienne Mercier), et Claude, belle-soeur de M. et Mme G.-H. Roy, M. et Mme L.-P. Laverdière, M. et Mme Emile Verret, M. et Mme Lionel Bissonnette, M. et Mme Théophile Bissonnette. Elle demeurait au 855 Marguerite-Bourgeoys, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 février, à 10 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
1584 Chemin St-Louis
à 9.45 heures pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

DORION (Pierre-Paul) — A Québec, le 21 février 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé Pierre-Paul Dorion, époux de Bertha Trudelle; père de Roger; frère de Jules, Hélène (Mme Renald Séguin). Il demeurait au 255, 57e Rue Ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Cloutier Ltée,
6450, boul. Henri-Bourassa,
Charlesbourg,
à 2h 15, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Charlesbourg. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs.

DAIGLE (Joseph - Omer) — A Ville Bélair, le 22 février 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph - Omer Daigle, époux de Maria Sauvageau; père de Jean-Paul et Gaston; frère de Lucien, René, Alice (Mme Pierre Langlais). Il demeurait au 171, rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Falardeau Inc.,
30, rue St-Joseph, Loretteville,
à 9h 45, pour l'église de St-Gérard Magella et de là au cimetière paroissial.

DROLET (Adjutor) — A l'Ancienne-Lorette, le 22 février 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé Adjutor Drolet, rentier, époux de feu Marie-Anne Prémont, père de Marguerite, Elzéar (Alice Ricard), frère de Joséphine (Mme Arthur Paquin), Wilfrid. Il demeurait au 1559 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
J.-I. Edard,
1547 rue Notre-Dame,
Ancienne-Lorette,
à 2.50 heures pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

DUGAS (Angéline) — A Loretteville, le 24 février 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Angéline Saucier, épouse de feu Norbert Dugas. Elle demeurait au Foyer Sioui. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 février en l'église de St-Rémi de Métis, Price Co. Matane et de là au cimetière de Métis. Elle sera exposée au funérarium
Lépine Ltée,
705 Est St-Vallier,
jusqu'à 2 heures jeudi.

FORTIER (J.-Antoine) — A L'Ancienne - Lorette, le 22 février 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé J.-Antoine Fortier, ex-maire de L'Ancienne - Lorette, époux de feu Germaine Bédard; père de Denis (Louise Colin), Roger Hains (Idy May Murray); frère de Rose - Anna (Mme Alphonse Paré), Marie - Rose. Il demeurait au 1370, rue St-Gabriel. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
1460, rue Notre-Dame,
Ancienne-Lorette,
à 9h 45, pour l'église de L'Ancienne - Lorette et de là au cimetière paroissial.

FOURNEL (Blandina) — A Québec, le 21 février 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Blandina Gingras, épouse de Florido Fournel; mère de Jeannette (Mme Marc Dallaire), Jeannine (Mme Fernand Turcotte); soeur de Rose-Ilda (Mme Elzéar Bédard), Germaine (Mme Vve Wilfrid Pruneau), Adrienne (Mme Vve Trefflé Chevrette), Marguerite (Mme Vve Amédée Fortin), Donat (Jeanne Curodeau), Thérèse (Mme Marc Gagné), Cécile, Elzéar (Colette Delisle). Elle demeurait au 362, rue Marie-Louise. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270, rue Marie-de-l'Incarnation,
à 9h 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

FOURNIER (Léon) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé Léon Fournier, fils de feu Joseph Fournier et de Lumina Nadeau; frère de Léda (Mme Emile Duval), Henri, Paul (Simone Bélanger), Emile, Hélène (Mme Aurélien Paquet), Marie-Ange, Lucienne (Mme Raoul Allard). Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures. Départ du funérarium de
Lépine Ltée,
705, St-Vallier Est,
à 10h 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

GIROUX (Louis-Philippe) — A Courville, le 21 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis-Philippe Giroux, époux de Simone Laperrière, père de André, Charlotte, frère de Antonio, Armand, Raymond, Roland, Charles, Marie-Rose (Mme Raoul Girard), Lucienne (Mme Jean-Marie Vézina), Rolande (Mme J.-A. Tremblay). Il demeurait au 15 rue Tessier, Courville. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
2290 ave Royale, Courville
F.-X. Bouchard Inc.,
à 9.50 heures pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

HARVEY (Marie-Anna) — A Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Marie - Anna Gingras, employée de l'hôpital St-François d'Assise, épouse de Onézime Harvey; mère de Sr Paulette Harvey, des RR. SS. de la Ste-Famille de Bordeaux; soeur et belle - soeur de M. et Mme Georges Gingras, Mme Vve André Gingras, M. et Mme Paul Gingras, Mme Vve Roland Gingras, M. et Mme Roger Gingras, M. Charles Gingras, M. et Mme Albert Gosselin, M. et Mme Philippe Drapeau. Elle demeurait au 577, rue Hermine. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 février, à 10 heures. Départ du funérarium de
Lépine Ltée,
535, des Oblats,
à 9h 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

JOBIN (Agnès) — A St-Basile Co. Portneuf, le 22 février 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Agnès Jobin, soeur de Bella (Mme Paul-Emile Langlois), Evelina (Mme Ulric Marcotte), Irène (Mme Arthur Godin), Georges, Jeffry, Arman[4] (Jeanne Langlois). Elle demeurait rue Ste-Anne, à St-Basile Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires de
L. Leclerc & Fils Enr.,
18 Avenue du Parc,
à 9.45 heures pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

HUOT (Berthe) — A L'Hospitalité Notre-Dame de St-David, le 24 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Berthe Malouin, épouse de feu Roch Huot, mère de Madeleine (Mme Robert Guertin), Roch (Adrienne Bégin), Jacqueline (Mme Jacques Boily), Yolande (Mme Raymond Couture), Céline (Mme Georges Lemelin), Benoit, soeur de Rolland, Ghyslaine (Mme Armand Hardy), Hortance, Marcel, Robert, Germaine. Elle demeurait au 1436, 9e Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Avenue, Charny,
à 9.50 heures pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

LANGIS (Dr Eustache) — A Québec, le 21 février 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé Dr Eustache Langis médecin retraité, époux d'Andrée Saucier, père du Dr Jacques (Monique Martel, de Disraëli, Jean-Yves (Thérèse Lavoie), Colette (Mme Fernand Laganière), de Québec, Léopold (Gisèle Fortin), de Québec, Maurice (Julie Desautels), d ed Montréal, Madeleine (Mme Gaston Blais), de Québec, André (Mme Yves Couture), de Hull, Dr Alain (Lyne Chabot), du Lac Etchemin, beau-frère de Mme Henri Langis, de Lowell, Mme Edmond Langis, de Vancouver, Mme Elzéar Langis, de Baltimore, M. et Mme Lionel Lamontagne, M. et Mme Jean-Marie Lamontagne, Mme Jean Saucier, M. et Mme Laurent Beaulieu. Il demeurait au 1060 Raymond-Casgrain, autrefois de Matane. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25, à 11 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
1584 Chemin St-Louis,
à 10.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

LANGEVIN (Victoria) — A Québec, le 22 février 1971, à l'âge de 64 ans, est décédée Victoria Potvin, épouse de Charles-Aimé Langevin, mère de Léopold (Denise Descareaux), Henri (Ghislaine Lemay), Laurent (Claudette Granary), Richard (Gisèle Laperrière) et Carol, soeur et belle-soeur de M. et Mme Omer Garneau, M. et Mme Napoléon Potvin, M. et Mme Roméo Potvin, M. et Mme Gaudias Potvin, M. et Mme Raoul Potvin, M. et Mme Emile Langevin, M. et Mme Andréas Langevin, M. et Mme Albert Langevin, M et Mme Antonio Langevin, M. et Mme Gérard Langevin, M. et Mme Joseph Bélanger, M. et Mme Alphonse Magnan, M. et Mme Paul Renaud. Elle demeurait au 239 Ave Gauvin, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25, à 9 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
260 Beaucage,
à 8.45 heures pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

LESAGE (Gaétan) — A Québec, le 20 février 1971, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Gaétan Lesage, fils de feu Aser Lesage et de Thérèse Beaupré; frère de Christiane, Raymonde, Jean - Claude, Michel, Alain et André. Il demeurait au 90, boul. Notre - Dame, Pont - Rouge. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de
L. Leclerc & Fils Enr.,
247 du Pont ouest,
Pont-Rouge,
à 2h 45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont - Rouge et de là au cimetière paroissial.

MORIN (Eva) — A l'Hôtel - Dieu de Montmagny, le 22 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Eva Morin, fille de feu Arthur Morin et de feu Georgianna Cassault; soeur de Marie - Blanche (Mme Lucien Nicole), Alberta (Mme Ernest Blanchet), Léandrus. Elle demeurait R. R. No 1, Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Marcel Ruelland,
31, ave de la Fabrique,
Montmagny,
à 9h 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

O'BRIEN (Mildred) — A Québec, le 22 février 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Mildred (Millie) McLaughlin, épouse de feu Frank O'Brien, mère de Walter (Marguerite Béland), Thom (Catherine Adams), Patrick (Jone Seale) et Rita (Mme James O'Brien), belle-soeur de Irène. Elle demeurait au 1075 Père Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25, à 10 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foy,
à 9.45 heures pour l'église St. Patrick et de là au cimetière St. Patrick.

PAGE (Paul-André) — A St-Basile, cté Portneuf, le 22 février 1971, à l'âge de 31 ans, est décédé subitement Paul-André Pagé, industriel, époux de Madeleine Blanchette; père de Guylaine et Dany; frère de Gérald (Louise Julien), Diane (Mme Paul Gauvin), Denis (Jeanne d'Arc Boutet), Michel, Carole, René - Jean. Il demeurait au 445, de l'Eglise, St-Basile. Les funérailles auront lieu samedi, à 2.30 heures. Départ du foyer funéraire de
L. Leclerc & Fils Enr.,
18, avenue du Parc,
à 2h 15, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

PARADIS (Blanche) — A l'Hôpital Général, le 20 février 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Blanche Plamondon, épouse de feu J.-E. Paradis, mère de Jeannette (Mme Joseph Hamel), Simone (Mme Raymond Dufour), Paul (Adrienne Poulin), Gilberte (Mme Roland Gravel), Georges (Claire Blouin), Claire (Mme Raymond Ducas), André Francoeur, soeur de Alvine (Mme Jos. Caron). Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Cloutier Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys,
à 10.15 heures pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

PEDERSEN (Marie-Elise) — A Québec, le 23 février 1971, est décédée Marie - Elise Pedersen, fille de feu Georges Pedersen et de feu Virginie Dussault; soeur de Georges Pedersen. Elle demeurait au 64, Crémazie ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 février, à 10 heures. Départ du funérarium de
Lépine Ltée,
300, Chemin Ste-Foy,
à 9h 55, pour l'église de Notre - Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

PLANTE (Armand) — A Québec, le 23 février 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Plante, époux de Yvette Michaud; père de Francine et Gaétan; frère de Jeanne (Mme Henri Dubé), Antoinette (Mme Pierre Plante), Marie - Reine (Mme Léopold Roussel), Yvonne (Mme Joseph Dubé), Anaclet Plante. Il demeurait au 481, rue St-Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
La Cie Hubert Moisan,
253 Est, rue St-Joseph,
à 2h 45, pour l'église de Notre - Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles.

PLANTE (Oscar) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 février 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé Oscar Plante, époux en premières noces de feu Valéda Pépin, en deuxièmes noces de Alphonsine Poulin, et en troisièmes noces de Marie-Aimée Labbé, père de Marie - Rose (Mme Henri Roy), Emilienne (Mme Adrien Blackburn), Charles, Rita (Mme Gérard Bélanger), Monique (Mme Wellie Ford), Armand, Paul-Emile, Jeannine (Mme Gérard Caron), Odilon, Claudette (Mme Normand Roy), Marcel, Louisette (Mme René Labbé), Micheline (Mme Henri-Georges Veilleux), Dominique et Gérard, frère de Amanda (Mme Natariel Morin. La dépouille mortelle est exposée à la
Salle du Couvent
de St-Ephrem.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10.30 heures, sous la direction de Armand Plante, de St-Joseph de Beauce. Départ de la résidence funéraire à 10.15 heures pour l'église de St-Ephrem et de là au cimetière paroissial.

POULIOT (Auguste) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé Auguste Pouliot, époux de Yvonne Latouche, père de Roger (Georgette Grenier), Raymond (Lyne Latouche), Gisèle (Mme Raymond Paquet), Colette (Mme Henri Verrette), Mme Marcel Pouliot (Pauline Blanchet) frère de Joseph, Jean-Baptiste, Adrien, Thérèse, Jeanne d'Arc, Marguerite. Il demeurait au 1199 Avenue Royale, Villeneuve. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Wilbrod Robert Inc.,
738 Ave Royale, Beauport,
à 9.40 heures pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial.

ROBERGE (Gérard) — A l'hôpital Notre - Dame de Charny, le 23 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé Gérard Roberge, employé de la Régie des Alcools, époux de Juliette Soucy; père de Marcel; frère de J.-Arthur, Roland, Edgard, Léatare, Anita (Mme Gaston Desrosiers), Lucille, Paul - Emile, Lucien, Roma (Mme H. Martel), Roger. Il demeurait au 801, 7e Rue Centre, Charny. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Avenue, Charny,
à 2h 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

T'ALBOT (William) — A l'hôpital St-Ambroise, le 21 février 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé William Talbot, époux de Léonie Picard; père de Laurette (Mme Nassetta). Il demeurait au 267, rue Cloutier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Falardeau Inc.,
30, rue St-Joseph, Loretteville,
à 9h 45, pour l'église de Château-d'Eau et de là au cimetière de Loretteville.

THIBAULT (J.-Emile) — A Ste-Luce, le 22 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé J.-Emile Thibault, époux de Marthe Faucher. Il demeurait à Ste-Luce. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Bissonnette & Frères,
125, rue St-Louis,
Rimouski,
pour l'église de Ste-Luce et de là au cimetière paroissial.

Services Anniversaires

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT — Samedi, le 27 février, à 2 heures, en l'église St-Michel Sillery, sera chanté le service anniversaire de J.-Aquilas Thibault.

NECROLOGIE

Les avis et nouvelles de décès sont reçus au service des annonces classées durant les heures de bureau, du lundi au vendredi.

Le dimanche, avis et nouvelles de décès peuvent être remis au service des annonces classées entre 7 h. p.m. et 11 h. p.m.

Avis de décès
Formule régulière..... $3.50

Service anniversaire
Formule régulière..... $2.00
Avec photo..... $15.00

Remerciements
Formule ordinaire..... $3.50

In Memoriam
(du mot) $0.10

Nouvelle de décès
(du mot) $0.10
Avec photo..... (du mot) $0.10
Plus pour la photo $10.00

Compte rendu de funérailles
Minimum..... $35.00

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.36	5.22	10.46

Les marées

Basse	12h.50 a.m.
Haute	5h.40 a.m.
Basse	12h.50 p.m.
Haute	5h.50 p.m.

MARCHE DE POISSONS
COMEAU
925 Rue Scott
522-5668



VARIETE COMPLETE DE PRODUITS DE LA MER

Aiglefin (haddock) prêt a cuire, sole, morue, saumon, truite, flétan et saumon, éperlans.

Langoust nes, petoncles, crevettes, homard frais, moules, palourdes, huitres, crabes, langouste.

HUITRES - MOULES - HOMARDS ET VIANDES DE CRABES

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Pois, fèves jau., 10 oz	6.74	DINDE CANADA CAT. "A" de 8 à 10 lb, lb	.39
Sirop table éra. 32 oz	.33	COTELETTES DE VEAU, lb	1.39
Allumettes Buffalo, 3 btes	.69	CUISSES DE POULET, LB	.45
Farine Purity 7 lb	.69	POITRINE DE POULET, LB	.53
Sauce Esta 15 oz	2.37	JAMBON EPAULE, SANS JARRET, LB	.49
Lestoil 28 oz	.79	BOEUF GELE, PTE SURLONGE MORCEAU 4 LB PLUS, LB	.99
Sirop Mathieu	.65	SAUCISSON, MORCEAU 4 LB ET PLUS, LA LB	.35
Jus raisin Welch 24 oz	.47	BOEUF HAUT-COTE, LA LB	.59
Lot biscuits cais. lb	.27-.30	ROTI DE COTE, LA LB	1.09
Biscuit choc. marsh. 3 lb	.99		
Bonbons mêlés la lb	.29		
Menthe la lb	.45		
Café Red Rose tin. 16 oz	.95		
Corn Starch, 4 lb	.89		
Sirop érable pinte	1.75		
Filet morue, sole Hadd. Flétan morceau 3 lb	.79		
Grosses oranges, Flo. 2 dz	.79	Margarine Rose 25 lb	5.99
Pamplemousses, Flo. 8 pr	.79	Nour. chien Zip 48 15	5.45
Bananes demi-mûres lb	.10	Cacao pur 2 lb	.89
Oignons jaunes, 5 lb	.39	Jus pomme Allen 12 48	4.49
Chou de Siam, 10 lb	.49	Jus fruits Cudney 12 48	5.49
Pommes 1/2 minot	1.50	Pois, blé d'Inde 24 19	3.75
Pommes 1/2 min. McIntosh	1.99	Carottes, bettes cubes cs.	3.49
Pom. terre no 1 - 50 lb	1.39	Pois, fèves, bettes gall.	.69

Service par téléphone — Satisfaction garantie
A. ROY & FILS
595 St-Jean, tél.: 529-9751
547 St-Patrice, tél.: 525-6118
436 Canardière, tél.: 529-2917

Economie, Qualité chez Roy

SUCRE BLANC — Granulé fin DIAMOND (Extra-spécial) Sac 5 lb 57¢
BRIOCHES 'DANOISES' — CARAMEL - GELEES GRATIS: 4 PAINS FRANCAIS (Epargnez 30%) Les 2 pour 49¢
CUISSES DE POULET — FRAICHES BLANCHES Catégorie "A" Pour rôtir 35¢



FROMAGE



CHOIX INCOMPARABLE DE FOURRURES DERNIERE MODE

LAPIN FRANCAIS — $99 — $5 par mois

Manteaux en Lapin Français naturel tacheté. Variété de modèles et couleurs. Prix coupé:

OPOSSUM — $199 — $11 par mois

Manteaux en Opossum Américain naturel. Peaux horizontales. Prix coupé:

RENARD — $269 — $13 par mois

Manteaux en Renard naturel. Peaux horizontales. Prix coupé:

RAT MUSQUE — $299 — $15 par mois

Manteaux en Rat musqué naturel Modèle midi combiné de Renard roux ou Chat sauvage naturel. Prix coupé:

CASTOR — $349 — $17 par mois

Manteaux en Castor Canadien rasé et lustré. Prix coupé:

CHAT-LYNX — $399 — $18 par mois

Manteaux en Chat-Lynx naturel. Peaux verticales ou horizontales. Prix coupé:

VISON HORIZONTAL — $479 — $20 par mois

Manteaux en Vison naturel Pastel ou Perle. Peaux horizontales. Prix coupé:

VISON ALLONGE — $699 — $28 par mois

Manteaux en Vison naturel Pastel. Peaux allongées. Prix coupé:

VISON ALLONGE — $859 — $31 par mois

Manteaux en Vison naturel Pastel, Dark ou Dawn. Marque renommée. Peaux allongées. Prix coupé:

PALETOTS POUR HOMMES — $399 — $18 par mois

Paletots en Chat sauvage naturel lustré argenté, pour hommes. Prix coupé:

● CORRECTIONS D'AJUSTAGE GRATUITES ● SERVICE MISE DE COTE ● FACILITES DE PAIEMENT ● GARANTIE D'UN AN ● POLICE D'ASSURANCE ● ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LA LIVRAISON ET LA SAISON SUIVANT LA LIVRAISON.

SPECIAL-VEDETTE

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE

Naturel
lustré argenté
PEAUX VERTICALES

$249

$12 PAR MOIS

SPECIAL-VEDETTE

MANTEAUX EN RAT MUSQUE NATUREL

Peaux verticales ou horizontales.

$199

$11 PAR MOIS

$500. A GAGNER CHAQUE SEMAINE

en marchandises

UNE AUTRE CLIENTE CHANCEUSE

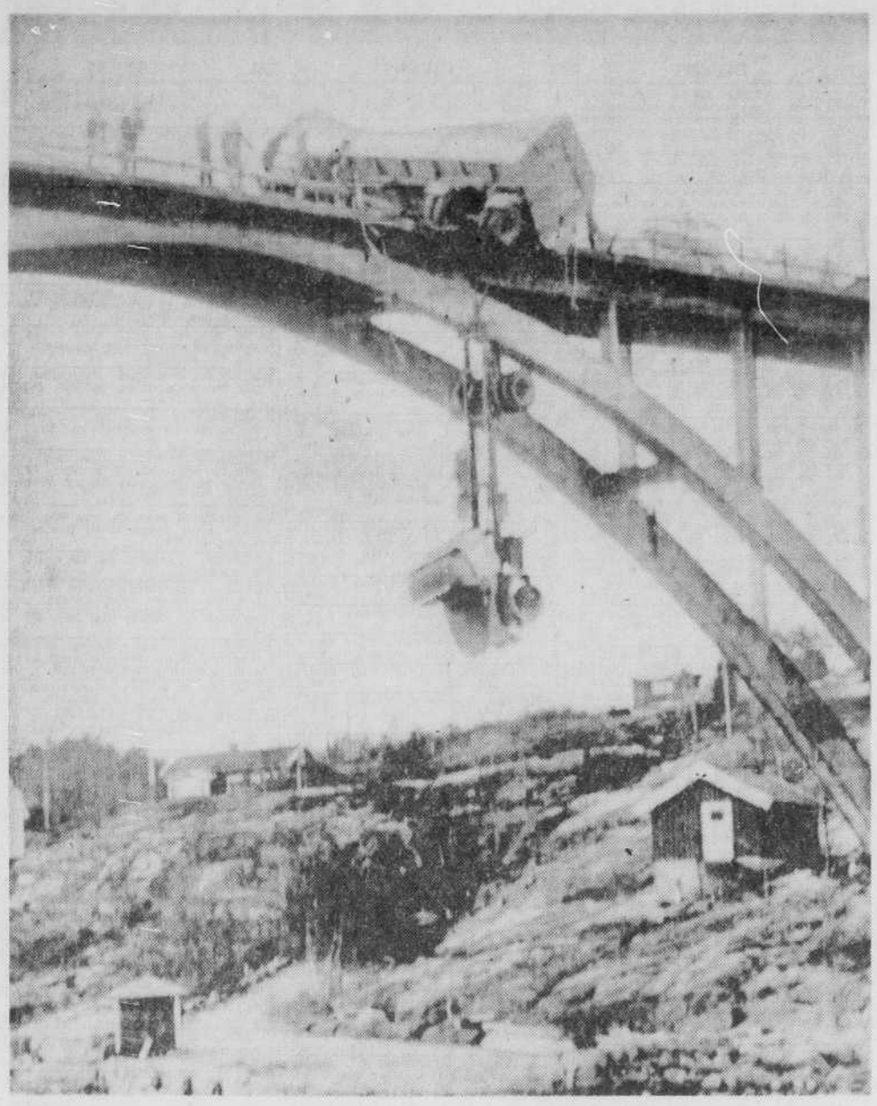
Mlle Carmen Cliche
555 de la Salle, Québec.

Ce sera peut-être votre tour au prochain tirage. Multipliez vos chances en magasinant chez Laliberté, Québec, Centre-Ville.

LE SOLEIL

nouvelles internationales

74e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1971



SIEGE INCONFORTABLE — Le conducteur de ce camion-remorque s'est retrouvé dans une position inconfortable lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule sur un pont de Suède, pour finalement s'arrêter, suspendu entre ciel et terre. (Téléphoto AP)

Israël préparerait des cartes de retrait des troupes des territoires occupés

(D'après UPI, Reuter et AFP) — Deux journaux israéliens rapportaient hier qu'un comité gouvernemental avait établi des cartes de retrait des troupes de quelques territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967. Ce geste rapprocherait Israël de ses adversaires arabes.

Selon le Maariv et le Haaretz, une commission spéciale de six personnalités auraient apporté au cabinet de Mme Meir des cartes montrant les retraits maximum et minimum possibles. Israël s'était jusqu'ici refusé à établir de telles cartes. On n'a aucune idée du reste des nouvelles frontières possibles prévues sur ces cartes, ni quand elles seront soumises à M. Jarring.

Le comité des cartes était présidé par ce qu'on qualifie de "hauts stratèges défensifs". On sait qu'Israël avait déjà créé trois comités chargés de définir les exigences territoriales et les nouvelles frontières. Des sources de Jérusalem affirment que l'un des comités est présidé par un officier supérieur de l'armée, un autre d'un homme-clé du gouvernement et le dernier, d'experts de droit international.

MEMORANDUM JARRING

Selon des milieux politiques bien informés, la réponse aux propositions israéliennes sera remise aujourd'hui ou demain à M. Jarring. Elle sera accompagnée d'une réponse de Mme Meir au mémorandum du Dr Jarring car, il semble qu'Israël aurait finalement décidé qu'il ne "devait plus ignorer ce document", la conjoncture diplomatique s'étant modifiée.

Toujours selon ces milieux, le point principal de la réponse d'Israël sera "la volonté d'aborder de pair les négociations sur les frontières futures d'Israël et sur l'essence de la paix qui serait conclue entre l'état juif et les états arabes".

La correspondance politique du Maariv écrivait hier que le gouvernement pourrait ne pas faire allusion à sa volonté de ne pas retourner aux frontières du quatre juin 1967. Cela viserait à ne pas poser de préalable aux négociations qu'Israël voudrait voir s'ouvrir avec l'Egypte sur tous les problèmes en suspens entre les deux pays.

Le correspondant politique du Maariv ajoute qu'Israël aura probablement des contacts avec les Etats-Unis avant d'envoyer sa réponse à l'Egypte.

LE CONSEIL DE SECURITE

D'autre part, les milieux politiques israéliens, cités par le "Yedioth Aharonoth" estiment que l'Egypte n'ira au Conseil de sécurité qu'en tout dernier recours. Le Caire sait en effet, indique le journal, que tant les Etats-Unis que d'autres membres du Conseil ne croient pas que la résolution du 22 novembre 1967 implique une évacuation totale des territoires occupés.

BOMBE A LA KNESSET

Le député israélien Uri Avneri (anti - sioniste) a affirmé hier soir à la Knesset savoir "de source sûre qu'au lendemain de la guerre des Six-Jours, le gouvernement israélien d'union nationale s'était engagé auprès du gouvernement américain à évacuer tous les territoires occupés au cas où la paix serait conclue".

LES ETATS-UNIS SONT RESTES NEUTRES

Les Etats-Unis se sont défendus hier d'avoir fait pression sur Israël pour l'amener à répondre positivement aux propositions de paix de la République arabe unie.

"Nous n'avons pas essayé d'exercer des pressions sur le gouvernement israélien", a déclaré M. Robert McCloskey.

Par ailleurs, le gouvernement américain a déclaré tout ignorer du projet de création d'un Commonwealth israélo - arabe en Palestine formulé par quatre professeurs d'université américains pour résoudre plus facilement le problème des réfugiés palestiniens. "Les Etats-Unis n'ont présenté nulle part aucune formule qui puisse être adoptée pour résoudre le problème des réfugiés palestiniens", a dit M. McCloskey.

Les Nord-Vietnamiens se tournent vers l'ouest au Bas-Laos

(D'après AFP) — La situation de la base de Long Chen continuait hier à être considérée comme "préoccupante mais non critique", dans les milieux diplomatiques occidentaux. Dans le sud du pays, les forces d'extrême-gauche ont contraint à l'évacuation de la garnison de la bourgade de Houei Mune, à 50 milles au sud-ouest du secteur de la piste Ho-Chi-Minh où les forces sud - vietnamiennes piétinent depuis plusieurs jours et à 30 milles seulement de la vallée du Mékong et de la frontière thailandaise.

Les forces communistes massées dans ce secteur sont estimée à 4 bataillons, venus semble-t-il de la région de Muong-Phine sur la piste Ho-Chi-Minh.

POUSSEE VERS L'OUEST

La chute de ce poste, après celle de Muong Phalane et Nong Boualao, situés plus au nord, donne l'impression que les forces d'extrême - gauche "dégagent" vers l'ouest tout en résistant énergiquement à l'attaque sud-vietnamienne.

Un PC opérationnel laotien, naguère installé à Muong - Phalane puis replié à Dong Hene, vient de se retirer dans la localité de Seno. En un mois, il s'est replié de 40 milles à l'ouest sous la pression des Nord-Vietnamiens et Pathet Lat.

On persiste cependant, dans les milieux diplomatiques de Vientiane à estimer que tout cela est sans rapport avec l'intervention sud - vietnamienne sur la piste Ho-Chi-Minh. On estime que l'offensive sud - vietnamienne a empêché les Nord-Vietnamiens d'acheminer des renforts suffisants pour attaquer le dispositif gouvernemental laotien implanté sur le plateau des Bolovens. Cependant les postes récemment tombés mènent en droite ligne au plateau des Bolovens.

C'est également près de Houei Mune, située à plus de 90 milles à l'intérieur du territoire laotien, que, selon plusieurs sources informées, deux bataillons de parachutistes saigonnais venus de la base de Khe Sang ont débarqué la semaine dernière.

D'autre part, plus au nord, d'autres fortes unités communistes refluant également de la piste de Ho-Chi-Minh vers l'ouest et le Mékong poursuivent leur progression sur la route nationale.

Il semble, selon une source militaire, que les communistes tentent de fixer les forces gouvernementales sur la route pour permettre au gros de leurs troupes venant de la piste Ho-Chi-Minh de gagner le plus rapidement possible la zone montagneuse située au nord de cette importante artère qui relie le Mékong à la mer de Chine à travers le Bas-Laos.

Cette chaine de montagnes domine à son extrémité ouest la vallée du Mékong et la région de Saket et pourrait être la plus ménacée dans les prochaines semaines.

Avec le contrôle de la piste de Ho-Chi-Minh, la base de Long Chen apparait comme l'un des deux principaux enjeux des opérations qui se déroulent au Laos pendant la saison sèche. Cette position clé protège notamment l'accès à la route Louang - Prabang - Vientiane.

ASSEMBLEE GENERALE
DES CAISSES POPULAIRES
ST-VINCENT PAUL DE QUEBEC
Jeudi le 25 février à 8h. 30 p.m.
Au: LOCAL PAROISSIAL
810, Côte d'Abraham, Qué.

Vente d'armes à Prétoria

Le Nigeria prendrait des mesures contre Londres

LONDRES (d'après l'AFP et AP) — Accueillie comme une "mesure honteuse" par Moscou et avec amertume à Addis-Abeba, où l'on estime qu'elle met les militants africains au pied du mur, la décision prise par la Grande-Bretagne de fournir huit hélicoptères de combat à l'Afrique du Sud, a provoqué un premier remous sérieux au sein du Commonwealth.

Le Nigeria, qui était membre du comité des huit, formé au lendemain de la conférence de Singapour, le mois dernier, pour étudier toute cette question de la reprise des fournitures d'armes à Prétoria par Londres, a décidé de se retirer du groupe. On sait que le Canada est également membre.

Le général Yakubu Gowon, chef de la junte militaire, en annonçant cette décision, hier, a déclaré qu'elle est directement reliée au geste posé par Londres de lever l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

"Nous nous retirons du comité, c'est notre première réaction, a ajouté le général Gowon. Nous songerons sérieusement à prendre d'autres mesures".

Selon lui, si la Grande-Bretagne se réserve le droit de reprendre ses livraisons d'armes à Prétoria, les pays africains ont également le droit de prendre toute action appropriée.

Certaines rumeurs persistantes veulent que le Nigeria se prépare à nationaliser les industries britanniques établies sur son territoire.

Le comité des huit, a noté le général Gowon, n'a plus sa raison d'être et il serait ridicule, à son avis, de continuer d'en faire partie et de tenir une première réunion à Londres, le mois prochain, vu que la Grande-Bretagne a déjà arrêté ses décisions, en ce qui concerne la reprise des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

Les sénateurs démocrates prennent position contre la guerre

WASHINGTON (d'après l'AFP et UPI) — Après un débat acerbe qui s'est prolongé pendant deux heures, les sénateurs démocrates ont adopté une résolution sans précédent dans laquelle ils "recommandent fortement" au président Nixon de retirer toutes les troupes américaines d'Indochine avant la fin de 1972.

Approuvée par 31 voix contre 8, la résolution fait époque: c'est la première fois que les démocrates, en tant que groupe, prennent une position si lourde de conséquences pour l'issue de la guerre.

Les sénateurs démocrates ont décidé de "travailler pendant le 92e congrès pour terminer l'engagement en Indochine et réaliser le retrait de toutes les forces américaines et la libération de tous les prisonniers en un temps défini".

La résolution ne fixe pas de date pour atteindre ces objectifs, mais le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, a souligné que la référence explicite au 92e Congrès permettrait de "lire entre les lignes". La session du congrès actuel se terminera à la fin de 1972.

Les observateurs s'accordent à penser qu'il s'agit, de la part de l'opposition démocrate, de relancer les efforts pour imposer au gouvernement, par voie de législation, le retrait complet des forces américaines d'Indochine. L'an dernier, le Sénat avait repoussé un amendement du sénateur McGovern prévoyant la fin de toute opération américaine en Indochine avant le 31 décembre 1971.

Les démocrates estiment que les craintes actuellement provoquées par l'extension des opérations au Cambodge et au Laos et les risques croissants d'une intervention contre le Nord-Vietnam donnent à un projet de loi mettant fin à la guerre pour les Etats-Unis plus de chances d'être adopté par le Congrès.

La prise de position de la majorité démocrate prend un relief spécial au moment où le gouvernement américain reconnait que la situation pourrait s'aggraver pour les troupes sud-vietnamiennes au Laos et qu'il s'attend à un durcissement de la résistance des Nord-Vietnamiens.

La reine n'avait que 24 secondes pour Cross

LONDRES (d'après UPI et l'AFP) — Décidément les traditions britanniques sont tenaces. Le protocole qui régit les grandes cérémonies "d'investiture" au palais de Buckingham en est sans doute l'une des preuves les plus éclatantes, car, semble-t-il, le temps prend plus d'importance que les personnes qui s'y trouvent!

Le temps fuit. Il est précieux. Donc noblesse oblige!

M. James Richard Cross, ancien chef de la mission commerciale britannique à Montréal, enlevé le 5 octobre et détenu durant deux mois par le Front de libération du Québec, a dû se plier, bien malgré lui cependant, au protocole, hier.

Chaque invité de marque, une fois qu'il a mis le pied dans la salle du Trône du noble palais, devient en quelque sorte un héros obscur durant quelques secondes!

Hier, M. Cross a été fait compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges par la reine Elizabeth. Cérémonie haute en couleurs et en procédures désuètes s'il en est une, mais sans doute la plus brève du monde!

Au Québec, M. Cross aurait été l'invité d'honneur d'un grand banquet, où de nombreux dignitaires se seraient succédés pour souligner, dans des textes dactylographiés la veille, le courage dont il a fait preuve dans des moments aussi tragiques.

Pour une fois, la Grande-Bretagne pourrait nous servir la leçon: pour "services rendus à la nation", la reine Elizabeth a posé l'épée royale sur l'épaule du diplomate, le faisant du même coup "Sir", lui a adressé quelques mots, puis l'a fait compagnon des deux ordres mentionnés précédemment, et tout cela, en l'espace de 24 secondes!

21 SECONDES

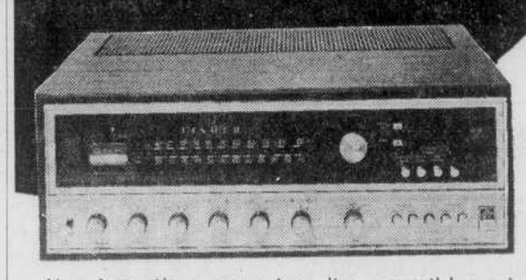
Oui, pas même une demi-minute, 24 secondes! Le temps de dire: "Je suis ravie que vous soyez de retour et j'espère que votre nouvel emploi vous plait" (on sait que M. Cross a été nommé récemment au service des prévisions à l'exportation du ministère du Commerce).

La reine aurait pu ajouter (elle ne l'a pas fait): "Suivant"!

En Angleterre, on ne met pas au point pareille cérémonie, pour ne "sacrer" qu'une seule personne. On ne dérange pas impunément le Lord chambellan, la garde royale et la fanfare de Sa Majesté, pour assister à un aussi bref tête-à-tête.

On préfère les cérémonies familiales. C'est ce qui explique sans doute que 144 personnes attendaient leur tour, à la suite de M. Cross hier!

Fisher

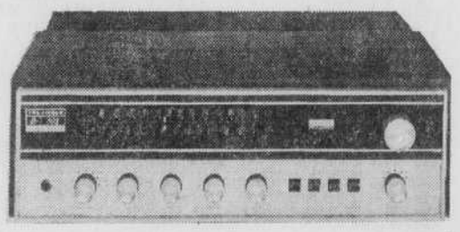


L'appareil "Quadrasonic" de Fisher

Unique en son genre... pour la 1re fois à Québec!

Vous êtes mélomane et exigez d'un appareil le maximum de qualité? Le QUADRASONIC répondra à vos exigences. Venez voir cette nouveauté sonore 4 canaux A NOTRE MAGASIN DE PLACE LAURIER SEULEMENT.

RECEPTEUR AM/FM - STEREO 80 WATTS - FISHER 201 - 2 HAUT-PARLEURS FISHER XP-56 - TABLE TOURNANTE 610
VALEUR REGULIERE $703.95
SPECIAL
$489.95



SPECIAUX SUR TOUTE LA LIGNE FISHER

Démonstration présentement en cours chez

Allard AUDIO STEREO INC

Place Laurier, Ste Foy - Tél.: 651-5212

PLACE FLEUR DE LYS - 522-3941

A VOTRE AVIS, EST-CE QU'IL POUSSE...
OU EST-CE QU'IL RETIENT!



A NOTRE AVIS PEU IMPORTE LA RÉPONSE!
C'EST COMPLÈTEMENT IDIOT!

AVEC Fournier AUTOMOBILES
ROND-POINT DE LÉVIS
837-2411

IMPERIAL-CHRYSLER-PLYMOUTH
SATELLITE-BARRACUDA-VALIANT-DUSTER

ÇA N'ARRIVE PAS!

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL
8 LIGNES DIRECTES
529-9231

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse, United Press International, New York Times, New Service et NAP (Nouvelle agence de presse), ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (UP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT
LE SOLEIL

Vente au numéro, .15 l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et .20 le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Baie-Comeau, Baie Ste-Catherine, Beaupré, Beauport, Bélair, Boischâtel, Breakeyville, Caillères, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Château Richer, Chevalier, Chute-aux-Outardes, Courville, Forestville, Giffard, Grandes-Bergeronnes, Hauterive, Lac St-Charles, L'Ange-Gardien, Laval, Les Escoumins, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Moulin Vallière, Notre-Dame des Laurentides Neufchâtel, Orsainville, Port Cartier, Québec, Rivière-Portneuf, Sept-Iles, Sillery, Ste-Anne-de-Beaupré, St-David, St-Paul-du-Nord, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, St-Jean-Chrysostome - de - Lévis, St-Joachim-de-Montmorency, Ste-Thérèse, Sacré-Coeur, Sag., Sault-au-Mouton, Tadoussac, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier, 75c par semaine ou $37.00 par année, 6 mois $18.50 payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur, 50c par semaine ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE:

Province de Québec et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $35.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $8.75; 1 mois: $3.00.

Ailleurs au Canada: 1 an: $55.00; 6 mois: $27.50; 3 mois: $13.75; 1 mois: $4.75.

Pays étrangers: 1 an: $85.00; 6 mois: $32.50; 3 mois: $16.25; 1 mois: $5.50.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	306
Ambulances	111
Animaux	248
Antiquités	221
Appareils électriques	201
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Articles de sport	255
Associés (Commerce)	532
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bicyclettes	253
Bureaux à louer	513
Bureaux demandés	525
Camions à louer	631
Camions à vendre	630
Camions demandés	632
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chambres à louer (Par quartier)	430 à 441
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chasse-neige	266
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandent emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	643
Directeurs de funérailles	115
Divers	275
Divers à louer	290
Divers demandé	291
Ecoles de conduite	165
Encadrement	222
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	333
Instruments de musique	259
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements-appartements à louer (par quartier)	410 à 420
Meubles — Non classifiés	421 et 422
Logements appartements à partager	496
Logements appartements demandés	493
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machineries à louer	664
Machineries à vendre	663
Maisons à louer	448
Maisons à vendre (Par quartier)	460 à 483
Maisons demandées	498
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Meubles	202
Motocyclettes	254
Motoneiges	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilités	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	545
Radios-TV Stéréos	210
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Tondeuses	265
Vacances-Voyages	122
Véhicules tous terrains	685
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerces)	288
Volailles	242
Yachts-Moteurs	689

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

PRET SUR VOTRE PROPRIETE

$2,000 A $200,000, 1ère et 2e hypothèque. Court ou long terme. Egalement achat créances hypothécaires.
MAURICE HURTIBISE COURTIER
651-7023 ou 651-2372
quo-2

PAR TELEPHONE

PRETS personnels et commerciaux jusqu'à $3,000 sur billet sans endosseur. Paul Michaud, 525-7195. quo-26

AIDE AUX COMMERCES

ACHETONS tous genres de comptes recevables. Bonnes conditions, et collections de comptes si désiré, à commissions, 529-6717. quo-15

$650,000

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Barrette, courtiers, licencié. 683-5255, 683-0614. quo-24

ARGENT disponible pour consolidation dettes, amélioration construction, fonds roulement, par 1ère ou 2e hypothèques. Service rapide. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 1010 St-Cyrille Ouest, 683-4394, soir, 626-1513. quo-11

ARGENT à prêter, sur première ou deuxième hypothèque, 524-9904. quo-4

LEGERS montants, en 1ère et 2e hypothèque, aussi achats de créance hypothécaire. 663-4281. quo-16

PARTICULIER je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Acheterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198. quo-5

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts personnels, $500. à $5,000. Michel Sénécal Courtiers, 872-1719. Service 48 heures. quo-8

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue. Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins, 525-4637. quo-18

PARTICULIER consentirait prêt temporaire sur immeuble. Achèterait créance hypothécaire. 527-9677. quo-18

$5 A $500 dans 2 minutes, prêts sur gages. 522-6288. quo-19

PREMIERE et deuxième hypothèques, ville et banlieue, 524-2495. quo-27

INFORMEZ-VOUS ailleurs avant de me consulter, je fais des meilleures conditions pour la même 1ère et 2e hypothèque, 522-6288. quo-22

110 MEDECINS

Spécialiste des nerfs
Conseiller en psychologie
TRAITEMENT sans médicament, sans piqûre et sans chocs électriques. Psychothérapie naturelle avancée. L'abbé R. Benoît.
STUDIO PASCO
4459, 1re AVENUE
623-9825
quo-26

DEPRESSION nerveuse, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre Psychologique, 750 Est St-Joseph, 524-5849. quo-15

DR CHARLES Rinfret, voes urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 est St-Joseph, Tél.: 524-4061. quo-5

DEPRESSION nerveuse, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre Psychologique, 750 Est St-Joseph, 524-5849. quo-15

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire, Case Postale 1861, Québec 524-6108. quo-25

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS DE STENOTYPIE
COURS DE SECRETARIAT COMMERCIAL
LEGAL ET JURIDIQUE
COURS DE SECRETARIAT PROFESSIONNEL ET OFFICIEL
CONVERSATION ANGLAISE EN LABORATOIRE ET PAR CORRESPONDANCE
COURS DU JOUR ET DU SOIR
INSTITUT DE QUEBEC
AFFILIE A L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
785 DE SALABERRY
522-6624
235-24

COURS dactylographie, méthode (4 mois), jour-soir. Ecole Bluteau, 524-3215. quo-2

COURS de guitare à domicile, professeur Roger Beaudet, 827-1108. quo-11

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et services lessiveuses et sécheuses. Québec Service de Laveuse Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-23

REPARATION d'horloges de toutes sortes, ouvrage garanti, 628-2290. quo-26

DEBLAYAGE, de neige, entrée et couverture, 628-0461. quo-2

ELECTRICIEN licencié prendrait ouvrage le soir et samedi. Tél. 623-9001. quo-10

PETIT déneigement d'entrée. Tél. 661-5434. quo-24

144 CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE

POUR foyer, longueurs, 12, 15, 18 et 24 pouces. $10 la corde et plus livré, 842-6074. 36-27

SYSTEME de chauffage, air chaud et eau chaude et chauffe-eau à l'huile, 661-7616. quo-24

NETTOYAGE, réparation, installation, bruleur, pots, carburateur, 20 ans d'expérience, 529-7982. quo-2

146 DEMENAGEMENT TRANSPORT

POUR des prix raisonnables, déménagement ou service de livraison Appelez 683-8942. quo-3

TRANSPORT et levage de maisons, solage, faisons estimé sans obligation de votre part. Tél.527-5732, 1275 Boul. Masson Les Saules. quo-8

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr., spécialisté exterminateur insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 18e Rue, Québec. 522-1661. quo-1

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. 523-7458. quo-10

160 AGENCES MATRIMONIALES

HOMMES, femmes, agence matrimoniale Julie Enr., 139 des Commissaires. 529-8000. quo-24

AGENCE matrimoniale, licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie. M. et Mme Devault, 228, 3e Avenue, tél.: 523-6945, 522-3261. quo-5

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au Club Social Muguet, 865 de la Reine. Soir, 523-1321. quo-25

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-5

SEPARES, veufs, célibataires, consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue. 522-6523. quo-8

LE 111 S Enr. organise des rencontres de tous genres, informations, 529-5397. Discrétion absolue. quo-15

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls. Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphonez 523-7458. quo-17

ORDINATEUR, ASTROLOGIE, RENCONTRES, AMOUR, MARIAGE REUSSI. BONHEUR GARANTI, INSTITUT D'ORIENTATION MATRIMONIALE, 910 BELVEDERE, QUEBEC, 683-7459. quo-18

162 PHOTOGRAPHES

PHOTOS de bébés à domicile, prix raisonnable, information 626-3411. quo-12

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

VENTE CROTEAU RAMA
CROTEAU LTEE
CENTRE D'ECONOMIE

COMMODE $29.95; lit continental, $49.95 set de cuisine, 5 morceaux, $49.95, set de chambre, 3 morceaux, $79.95; divan-lit; $59.95, téléviseurs 17 pouces; $139.95, poêles 220; $129.95, réfrigérateurs, $144.95, ménage complet 3 appartements: $549. Aucun comptant, 36 mois pour payer, choix varié de meubles de toutes sortes, 175, St-Joseph est, 77, St-Vallier est, 525-8155, 525-5925. quo-15

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE MEUBLES NEUFS

GRAND choix de mobiliers de chambres, cuisines dinettes, chesterfields, divans, lits, fauteuils de repos, matelas à ressorts, lits contenantaux, lits superposés, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses automatiques, lave-vaisselle, radios, stéréos, téléviseurs en noir et blanc et en couleur. Prix spéciaux aux futurs mariés pour ameublement au complet. Bas prix, garantie, facilités de paiements jusqu'à 36 mois pour payer si désiré, Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec, 529-3365. quo-2

MENAGE NEUF 1971

Ayant servi pour l'Exposition du meuble. Ces meubles sont neufs et garantis, comprenant: 1 poêle de luxe, 30 pouces, 1971, 1 réfrigérateur, 2 portes Zéro Zone 15 pieds cubes, 1971, 1 mobilier de salon 4 places, Air Foam, réversible 2 morceaux, 1 table de centre, 1 table de coin, 1 lampe de pied, 1 lampe de table, 1 mobilier de chambre, 72 pouces, miroir ajustable, 3 morceaux, 2 lampes de bureaux "Terre des Hommes", 1 sommier-caisse et un matelas, valeur $260., 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 plat à fruits, 1 téléviseur Admiral Instant-Matic, 1971, 1 laveuse automatique et 1 sécheuse automatique de luxe 1971, valeur totale $2635 laisser pour $1,690. Aucun comptant. Entreposage gratuit et livraison gratuite. Pour informations, 663-7485, Québec. quo-15

GARANTI

FIANCES, je vous garantis les meilleurs prix pour l'achat de vos meubles. Foyer du Meubles, 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-15

MENAGE complet au prix du manufacturier, Tél.: 626-1108. quo-24

REPRISE de finances, télévision-couleur, Admiral, 1970, très bonne aubaine. N. Douville, 529-0031. quo-15

INVITATION spéciale pour les futurs mariés, de venir choisir leurs meubles à nos prix de vente de janvier avant le grand public. Tél.: 626-1108. Tremblay & Bergeron Meubles. quo-24

50 MENAGES en démonstration à vendre, prix spécial, tapis ozite, $2.58 verge carrée, mises de côté. Foyer du Meuble, 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-4

FUTURS mariés, ameublement de style colonial, espagnol et moderne en grand spécial. Escompte de 25% à 40%. Soir, 837-5088. quo-5

MENAGE moderne et colonial, 3 pièces, 14 morceaux, $416, 837-9759. quo-9

AMEUBLEMENT plus bas prix de la région Léopold Tremblay, 839-9441. quo-9

FIANCES à liquider, ameublement 3 appartements, $689, venez voir. Lavole, 529-9640, soir, 656-9375. quo-15

FIANCES à qui la chance, bel ameublement espagnol, état neuf. M. Légaré, 523-3760, soir, 529-2701. quo-15

MENAGES, PRIX DE GROS, 3, 4, PIECES, MARQUE REPUTEE, STYLES VARIES, POUR APPOINTEMENTS, 524-8794. quo-17

LAVOMATE dans centre d'achats, cause santé. Tél. 828-2553. quo-24

MENAGE neuf à vendre, directement du manufacturier, 623-5315. quo-20

MENAGE 3 pièces, servit maison modèle, très bon prix, 623-5315. quo-20

MEUBLES à vendre, cause départ, état neuf, 872-3380, entre 6 et 9 heures p.m. quo-25

203 TAPIS-TUILES

SABLAGE DE PLANCHERS

SABLAGE et finition de planchers de bois francs, sans poussière, ouvrage garanti, 623-9028, Dupont & Frères Enr. quo-24

TAPIS: balance rouleaux toutes grandeurs, moitié prix, ozyte, posage. 525-9146. quo-26

A. MONTMIGNY, vente, posage, réparation nettoyage de tapis, salle d'échantillon à votre choix, 519, 47e rue est. Charlesbourg, 626-0913. quo-17

POSAGE de tapis et prélarts à partir $1.15 verge. 626-4067. quo-4

SABLAGE, vernissage, plancher bois franc, travail sans poussière, garantie. 623-4176. quo-25

203 TAPIS-TUILES

SPECIAL Ozite $2.58 verge carrée, nylon 100%, $3.97, aussi posage et laveuse à tapis. Centre d'Ameublement, 239 Ouest St-Vallier, 523-3760, soir M. Légaré, 529-2701. quo-11

SPECIAL réduction de $2.00 la verge sur tous les tapis, tuiles vinyle amiante, $0.16 le pied carré, et prélarts sans cirage en spécial. Pour estimation gratuite à domicile, 522-2201, 524-2565. quo-23

BOUM! Toutes marques tapis, tuiles, prélarts, céramique, mosaique, vente, posage, balance rouleaux, ozite spécial, 872-7307. quo-27

TAPIS gros et détail, nylon Dupont, marques Peerles Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $3.95 la verge, 623-2385. quo-23

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.

206 MACHINES A COUDRE

MACHINES à coudre, modèle 1970, à écouler, offert à demi-prix, payables, $10 mois, 663-7243. quo-25

209 PIANOS-ORGUES

ORGANISTE Juliette Meloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-1

PETIT piano, neuf, vend prix réduit, période février, occasion, 837-0816. quo-27

PAUL Bégin Meuble. Vendons pianos Heintzman, neufs, usagés. 839-8657, 837-5766. quo-15

ATTENTION, cours orgue, piano, méthode rapide, principe oreilles, domicile. 681-1073. quo-25

BON gros piano, 50" hauteur, bon état, venez voir, 837-0816. quo-25

PIANO automatique, avec plusieurs rouleaux, en bon état, 837-0816. quo-2

210 RADIOS-TV-STEREOS



TV couleur
NOIR et BLANC — STEREO
$2.00 PAR SEMAINE
AUCUN COMPTANT
1er VERSEMENT 45 JOURS
LIVRAISON RAPIDE
Tél.: 529-3326
TELE-COULEUR ATLANTIQUE LTEE
dis-24

210 RADIOS-TV-STEREOS

TELEVISION en couleur, 20 pouces, régulier, $549., spécial $399, 626-1108. quo-24

TELEVISIONS neuves, usagées, $35, et plus, parfaite condition, ouvert 8:00 a.m. à 11.00 heures p.m. tous les jours, 522-6779, 4A, Boischair. quo-26

TELEVISIONS reconditionnées, grandeurs assorties, à compter de $39. Garantie. 529-5073. quo-2

TELEVISION (meuble), 25 pouces, 1970, valeur $390, 6 mois d'usure, à sacrifier, $175, Tél. 656-0610. quo-9

TELEVISIONS $30, $40, 50, garanties 12 mois, location télévisions neuves, $24 par 3 mois, spécial lampes-écran neuve, 17-21, $22.95. Plante & Gagnon, 681-5496. quo-19

GERARD TV Service Enr. annonce grands spéciaux de tout genre, $15 et plus. 527-3651. quo-19

AUBAINE, ensemble stéréophonique, Amplificateur, 20 watts, caisse de résonnance, 626-9747. quo-25

VENDRE ensemble, stéréo, magnétophone, (Philips), très bon état, prix intéressant, 626-8098. quo-1

HAUTE fidélité, valeur de $229 pour $75. Tél. 683-0149. quo-26

ENREGISTREUSE portative, à 4 pistes, avec 2 microphones, 6 bobines, écouteurs stéréophonique avec rallonge, 683-0575. quo-27

215 MACHINES A ECRIRE

GERALD MARTINEAU
MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS. 480 DORCHESTER, 525-5156. quo-8

IBM OLYMPIA
OU toutes autres marques louer ou acheter Machines écrire, calculer, Jacques Couturier Inc., 600 Côte d'Abraham, 529-9393. quo-19

CLEMENT & Clément Inc., exclusif, Underwood, $7.50 mois, $18, 3 mois. 555 Charest Est. 529-9244. quo-17

221 ANTIQUITES

RESTAURATION meubles, ébénisterie, décapage, rembourrage, expertise. La Maison des Artisans du Québec Inc. 842-8712. quo-4

BRONZE original, Sunor Côté, signé, daté 1901, environ 11" de hauteur, sujet "Le Faucheur $1,500, Ecrire Dept 947 Le Soleil. quo-2

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

MONNAIE, timbres, vente, achats, comptoir monnaie, timbres, Place Laurier, 653-8213. quo-8

LIVRES divers (cuisine, récréation, dictionnaire, auto, sciences, etc), aubaine, 849-4978. quo-1

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-22

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

MARCHANDS, jobbers, colporteurs payer 20 à 40 p.c. meilleur marché que toutes autre manufacture, robes, jumpsuits, ensembles tricot, pantalons, François Proteau, 764 Est St-Joseph, suite 207, Québec, 529-7295. quo-10

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est St-Joseph, Québec. quo-11

MARCHANDS colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement vous démontrant assortiment au complet de marchandises pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-11

248 ANIMAUX

OLD English Sheep Dogs, (Boptail) mâles et femelles, têtes blanches, information M. Jimmy Farrel, route rurale No 3, Hawick, P. Québec, 514-825-2475. quo-4

VENDONS, achetons, Braque allemand, Poméraniens, Dobermans, Cockers, St-Bernard, 661-6668, 661-7128. quo-2

CHENIL Larrivée, jeunes St-Bernard, jeunes Cooker et autres races, 828-2813. quo-4

PETITS chats siamois, 7 semaines, pure race, très propres, 659-6720. quo-16

CHEVAUX, à vendre, ordinaires et enregistrés, "Ranch des Pionniers" Mont Ste-Anne, tél. 1-826-2275. quo-12

PETITS chiens Caniches toys, noirs, gris, enregistrés, mâles, femelles. 663-9241. quo-11

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant, Goulet, Quatre Chemins, Charny, 839-9164. quo-16

VENDS chiots Cockers, noirs. Tél. 681-9073. quo-24

2 CHEVAUX de selle, à vendre, avec selle harnais, voiture, 837-3383. quo-1

SCOTTISH Terrier $50, Silky Terrier $75, Skye Terrier $125. 825-2856. quo-24

BEAU Labrador Mêlé Coolie, femelle vaccinée, bien dressée, douce, peut être gardée à l'intérieur, à qui en prendra les soins, seulement, 280, est Colombière, apt 3. Tél. 626-1887. quo-25

248 ANIMAUX

DOBERMAN, 8 MOIS, FEMELLE, DRESSE, TAN, 663-0879. quo-25

CANICHE Toy, gris, enregistré, femelle 2 ans, 4 lbs. 529-6038. quo-2

COCKER épagneul beige, mâle, 8 mois, enregistré, vacciné, propre. 623-4255. quo-2

258 CAMPING

TENTES ordinaires, tentes-roulottes à toit rigide, roulottes de voyage, neuf ou seconde main. Grand spécial avant la saison avec deux coupons de $5.00 de gazoline avec l'achat de roulottes ou tentes-roulottes. Tél. 527-7744, 320 Boulevard Hamel, Ville Vanier. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m. quo-17

ACHETERAIS roulotte 13, 14 ou 16 pieds, équipée. 681-7422. quo-25

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

RECHERCHES!

AMPLIFICATEURS, GBX, Garnet, Sunn, le sont, plus en plus Jules Lessard Musique, vente instruments neufs, usagés, location, réparation, 623-9418. quo-10

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons. 302 Durocher, 525-8601 quo-8

BATTERIE, drums, état neuf, valeur $450., seulement $250. Tél. 627-8963. quo-1

GUITARE électrique, Impérial, $50. Après 8 heures, 663-0755. quo-25

GUITARE et amplificateur Fender, micro 664, prix à discuter, 524-8386. quo-1

GUITARE neuve, marque Decca, $45, cause départ, pour l'armée, 661-9783 quo-24

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

SIMPSONS-SEARS

REVETEMENT ALUMINIUM "ALCAN", PORTES, FENETRES, MATERIEL ET INSTALLATION GARANTIS PAR SIMPSONS-SEARS. ESTIMATION GRATUITE FOURNIE SUR SIMPLE APPEL.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT!
5 ANS POUR ACQUITTER
M. A. GUYOT
BUREAU: 529-9841 LOCAL 264
RES. 529-4490
M. E. GUAY
BUREAU: 529-9841, LOCAL 264
RES. 837-3410
M. R. LEVEILLEE
BUREAU 529-9841, LOCAL 264
RES. 626-3727
quo-25

GRAND assortiment de portes et fenêtres avec légères imperfections. "A prix très spécial". Pour informations: Tél. 872-3874. quo-4

1200 PANNEAUX préfinis, 1ère qualité, régulier $8.95, spécial $3.95, 839-8813. quo-23

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS 7 H.P neuves, usagées. Vente, service, Rousseau et Frères, 2325 du Colisée, 529-5711. quo-9

275 DIVERS

MARGARINE $6.50

SPECIAL, la caisse de 25 livres, 1ère qualité, Golden, Cremex, de Thibault. Par 10 caisses, $6.00. Tél.: 626-5798. quo-8

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles neufs et usagés, de toutes sortes, 110 rue St-Paul. 692-6317. quo-11

CHASSE ET PECHE

PART à vendre, valeur $800, club privé, Les Escoumins. Ecrire Dépt. 932 Le Soleil. quo-24

BESOIN URGENT

VAISSELLE, meuble, accessoires électriques, linge, livres, Place Marché aux Puces, 54 ouest, St-Joseph, 523-0285. quo-18

MARGARINE

GOLDEN, Cremex, de Thibault, $7.00 la caisse, $6.50 par 5 caisses, $6.00 par 10 caisses. Tél. 626-5798. quo-22

MENAGE complet, régulier $1888., en vente au prix de $1188. Tél.: 626-1108. quo-24

MARGARINE colorée Golden Crémex, $6.50 la caisse, aussi demandez circulaire de spéciaux, livraison gratuite, 661-1731. quo-24

275 DIVERS

DACTYLOGRAPHES $35.95, additionneuses $40.95, trois caisses enregistreuses Checkwriters, dictaphones, duplicateurs, projecteur 8.16, horloges pointeuse, 527-4139. quo-14

TRICOLETTE à vendre, à partir de $0.05 la livre, 842-7296. quo-2

TAPIS, ozite, $2.58 verge carré, meubles, centre d'ameublement, 239, Ouest St-Vallier, 523-3760, soir Légaré 529-2701. quo-24

TOUT article de ménage, à vendre, cause départ, poêle, réfrigérateur, meuble, tapis. Téléphonez, nous avons ce qu'il vous faut, 527-3639. quo-24

AMEUBLEMENT style provençal français, 3 pièces, laisse aller, balance, termes. M. Bérubé, 529-9640, soir, 525-6030. quo-4

SPECIAL, meubles, neufs, d'Exposition du Palais d'Industrie: poêle, 24 pouces, Roy, 220, $134. Réfrigérateur 19' $139, fauteuils $24, chesterfield, colonial valeur $269, pour 1$89, 837-0816. quo-26

FERMETURE de supermarché, ameublement complet, de 2 ans, pour épicier boucher, prix très raisonnable, chambre froide, comptoirs tyler, nouveaux modèles, (viande) fermés, (viande ouverts, 8 pieds, produits congelés, 8 pieds, fruits, légumes, 8 pieds, 4 tablettes, îlot de métal, caisse enregistreuse, Sweeda, balance tranche jambon, scie électrique, bloc, etc. 661-5885. quo-25

ROBE mariée, chapeau et manchon, marabout, grandeur 12 ans, 667-4625. quo-27

PIANO, réfrigérateur, laveuse, set cuisine, machine à coudre, télévisions, 524-9904. quo-1

FOAM isolant, un pouce, première qualité, $47, mille pieds, $42-1912. quo-1

$12,000 D'ARTICLES de pêche à vendre, 40% en bas du coûtant. Sur appointement seulement, 525-6422. quo-1

EN 1971, nous coupons les prix sur tout notre ameublement et appareils électriques de marque renommée. Exemples: poêle 220 volts à partir de $115. Réfrigérateurs deux portes, zone 0, $209. Stéréo 8 haut-parleurs AM-FM, Multiplex, 60 pouces de long $279. Petits modèles AM-FM stéréo $149. Réfrigérateurs de luxe 13 1-2 pieds cubes, sans givre, $298. Poêles 30 pouces, automatiques $184. Sécheuses $149. Laveuses, $259. Téléviseurs 12 pouces $114, 19 pouces $149. Couleur 19 pouces, $419, 25 pouces 2 haut-parleurs, $569. Sets de chambre modernes $109. Espagnol, 2 miroirs verticaux $219. Colonial, $229. Sets de cuisine modernes, $109. Espagnol, $139. Colonial, $145. Provincial, $279. Choix de tables, Colonial, Erable, $29, etc. Conditions faciles, mise de côté, Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-26

25 CASIERS métal (bins), pour département de pièces. Deschesnes, 529-4561. quo-25

PRIX du gros, outils mécanicien, équipement garage, neufs, usagés. 527-5725. quo-4

REFRIGERATEUR, poêle, neufs, endommagés, sur transport, prix spécial, garantie. 661-7105. quo-27

BANQUETTES de restaurant en excellent état, 58 places, prix de débarras, véritable aubaine, 681-0621. quo-26

BALAYEUSES, polisseuses, balaie-tapis, accessoires, toutes marques, échange, 683-1643. quo-1

BALAYEUSES, polisseuses, laveuses tapis, $20 plus, toutes marques, 628-0468. quo-1

SKIS avec bâtons pour adultes, tant qu'il y en aura, $3.00 l'ensemble, 529-9574. quo-4

SPECIAL, balayeuses, $20.00 (polisseuse, laveuse de plancher), avec garantie, 681-8628. quo-8

BUREAUX NEUFS, double piedestal 60 x 30 et bureaux secrétaires, retour à papeterie, prix du manufacturier, 628-2587. quo-11

A VENDRE, balayeuse, laveuse de tapis, usagées, toutes marques, 626-2270. quo-8

OZITE neuf, 100 x 100, polypropylène, avec caoutchouc, choix 4 couleurs, valeur $4.95, pour $3.69, verge, 837-0816. quo-1

MARCHANDISES pour magasin, linge d'enfant et femme, prix débarras. 683-5946. quo-9

AMEUBLEMENT 3 pièces, ou en partie, ayant servi exposition. 523-3852. quo-9

MENAGE 3 pièces, $689, tapis ozite $2.59, verge carrée. 239 Ouest St-Vallier, 523-3760, soir, 523-0735. quo-9

BOEUF de l'ouest, prix gros, préparé pour congélateurs, 872-2026, 872-2291. quo-9

VENTE machines à coudre usagées, partir $9.95, Singer Cie, 324, est, St-Joseph, 522-8128. quo-3

VENEER préfini, bois $2.85, tuiles à plafonds, blanche $0.10, 842-1911. quo-3

MIROIRS 28 x 48, $10, 30 x 60 $20. Tél. 623-0924. quo-3

TABLE billard, snooker, 6 x 12, avec accessoires, $500, Tél. soir, 667-1564. quo-3

BALAYEUSES, polisseuses, laveuses à tapis, à vendre, 626-6590. quo-4

60 REFRIGERATEURS et poêles usagés, parfait ordre. Conditions faciles, Garantie écrite. Robitaille, 504, Canardière, 529-9488. quo-3

AUBAINE, batterie de cuisine, 17 morceaux, 18-8, 3 plis, valeur $139, spécial $50, 524-3198. quo-9

TELEVISION (meuble), 25 pouces, valeur $390, 6 mois d'usure, à sacrifier, $175. Tél. 656-0610. quo-9

PRESSES à liquider, ménage 3 appartements, 13 morceaux, $475, conditions. M. Bourret, 529-9640, soir, 523-0735. quo-15

MOBILIERS de chambre neufs, avec légers défauts, moitié, prix, 839-9441. quo-9

35 MILLIMETRES, Canon, FT-QL, valeur $290, prix à discuter, 683-0798. quo-10

COURS d'anglais, sur disques, 20 long jeux, Alta, 522-6093, 6 à 7 1-2 heures, soir. quo-17

EQUIPEMENT d'épicerie-boucher

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

TECHNICIENS EN ELECTRICITE

JM demandés pour une grande industrie minière dans les Cantons de l'Est. Une préférence sera accordée aux candidats qui détiennent leurs licences "C" et qui ont complété un cours au niveau technique en électricité ou électronique, et qui ont au moins trois ans d'expérience dans le filage industriel. Une formation technique est essentielle pour se qualifier pour ces emplois. Excellentes conditions de travail, taux horaire attrayant, bénéfices sociaux, etc.

S'ADRESSER PAR ECRIT AU:

GERANT DE L'EMBAUCHAGE,
CANADIAN JOHNS-MANVILLE CO., LTD.,
ASBESTOS, QUE.

dis-27

300 HOMMES DEMANDES

HOMMES
POSSEDANT
TRES BONNE EXPERIENCE
COMME OPERATEUR
DE
BORING-MILL VERTICAL
ET
TOURNEUR
S'ADRESSER
A
LEFEBVRE FRERES LTEE
970, DE BUILLON,
MONTREAL
514-861-7471
S'ADRESSER AU BUREAU DU PERSONNEL
dis-24

GERANCE
ASSURANCE-VIE
ET GENERALE
Le défi: bâtir et diriger une équipe de représentants exclusifs en assurance-vie et générale. Poste: région de Québec et Lévis. Prérequis: expérience en assurance-vie. Faire parvenir un bref curriculum vitae à Dépt 923 Le Soleil, confidentiel.
dis-24

3 JEUNES HOMMES
19 ANS ET PLUS
12e ANNEE
SALAIRE SELON COMPETENCE
POUR RENDEZ-VOUS TELEPHONER
A
529-1027
quo-26

POINTEUR
(CANVASSER)
DEMANDE pour qualifier et prendre rendez-vous aux portes pour vendeurs. Nous payons $75 salaire de base plus commission sur production. Travail 5 heures par jour. Les candidats devront être 1re, Nets et courtois, 2e capables de converser avec le public; 3e. Expérimentés. Pour entrevue: 626-5194, de 10 a.m. à midi seulement. quo-24

VENDEURS D'EXPERIENCE
Age 24 à 35 ans
auto requise
revenu au-delà de la moyenne
opportunité d'avancement
523-5200
Ecrire Dépt 950 Le Soleil.
quo-24

OPPORTUNITE
DANS la vente. Une importante compagnie dans l'alimentation requiert les services d'un représentant. Expérience dans la vente nécessaire, territoire Côte-Nord, excellent salaire et bénéfices marginaux, âgé de 22 à 35 ans, écrire en donnant résumé d'expérience, Gilles Rivard, 2750 boul. Fontenelle, Les Saules. quo-1

HANDICAPES DEMANDES
POUR sollicitation au téléphone, salaire et commission. Tél. 524-9704, Mme Pleau. quo-25

UNE SITUATION
MAISON d'Edition cherche représentants pour son bureau de vente. Doit être ambitieux et savoir organiser son secteur en collaboration avec le gérant des ventes. Promotions et revenus importants. Tous les avantages sociaux. Formation par nos soins.
POUR RENDEZ-VOUS: 522-2861
quo-24

COMMIS demandé dans la marchandise à la verge, salaire selon expérience. 529-2903. quo-1

ATTENTION! $100 par semaine, pour travail à temps partiel, automobile nécessaire. Téléphonez: 667-5821. quo-25

CHAUFFEUR, livraison, épicerie, vendredi seulement. Alimentation Roy, 2797 Turbide, Giffard. quo-1

SOLLICITEUR pour porte à porte, travail à l'année, tél. 623-0362. quo-26

PREPOSE au service pour garage, demandé, tél. 681-0029. quo-24

MECANICIEN ayant expérience, dans réparation de laveuses sécheuses. Québec Service Laveuse, 213, 3e Avenue, Québec. quo-6

MONSIEUR, vous êtes sérieux, bonne apparence, vous avez une voiture, faites carrière avec nous, débutez avec $160. par semaine, demandez le gérant, 651-8047. quo-27

HOMMES demandés, demeurant dans Ste-Foy, pouvant diriger un groupe de petits distributeurs. 524-7454 ou 524-5303. quo-24

VENDEURS représentants dans salon coiffure pour vente à commission, faux cils et maquillage. 661-6873, 651-7136. quo-22

TECHNICIEN avec expérience pour réparation d'appareils électro-ménagers, soit lessiveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, rémunération jusqu'à $7,800, selon expérience. Se présenter à 835, 1ère Avenue. quo-27

LIVREUR avec expérience, aussi cuisinier pour pizza, 2 ans d'expérience, 866 Boul. Charest, est. quo-26

CUISINIER avec expérience pour travail soir, restaurant Pizza du Québec, 326 Dorchester, 525-4881. quo-1

PERSONNE dynamique, entre 25 et 45 ans, désirant augmenter ses revenus. Investissement mineur requis. Pour entrevue seulement, 626-6355, avant 11 heures A.M. quo-27

VOYAGEUR désirant ligne additionnelle. Tél. jeudi et vendredi entre 6 et 9 heures p.m. 522-8334. quo-25

SOLLICITEUR pour porte à porte, travail régulier. Tél. avant 5 heures, 681-8168. quo-2

TOUTE personne intéressée à faire $25 à $100 par semaine, à temps partiel, téléphonez 522-8334, jeudi et vendredi entre 6 et 9 p.m. quo-25

TAILLEUR $6,200, 5 jours, 38 heures. Bénéfices marginaux, 633-9379, du mardi au samedi. quo-24

CHERCHE jeune homme pour travail restaurant. Tél. 661-3827, après 7 heures p.m. quo-26

HOMME demandé, pour route de pain à la ville, s'adresser 365, 2e rue, ou 523-0225. quo-24

MONSIEUR vous êtes sérieux, bonne apparence, vous avez une voiture, faites carrière avec nous, débutez avec $150 par semaine. Demandez le gérant, 651-8047. quo-27

VENDEURS à domicile, expérimentés, aimerez-vous être assurés de recevoir un salaire à chaque semaine? Tél. 522-5297. quo-26

UNE ANNONCE CLASSEE
NE COUTE PAS CHER

307 VENDEURS DEMANDES

BRASSIERES ET GAINES
MANUFACTURIER D'UNE MARQUE CONNUE DE VETEMENTS DE BASE POUR DAMES EST A LA RECHERCHE D'UN VENDEUR AMBITIEUX ET AYANT EXPERIENCE. TERRITOIRE ETABLI ET LUCRATIF. PROPOSITION EXCELLENTE. ECRIRE A WHIRLPOOL BRASSIERES, 7255 ALEXANDRA MONTREAL. quo-1

306 AGENTS

REPRESENTANTS
DEMANDES
HOMMES sérieux demandés pour devenir représentants en assurance-vie et générale, aucune expérience requise, cours de formation complet, bénéfices marginaux habituels. Pour informations, Léo Garneau, 681-4160. quo-5

AGENTS pour vendre vêtements sur mesures, directement au client, plein temps ou partiel. Boni d'habits gratis. Expérience non requise. Fenwick Tailoring Co., Dépt L. Casier 3016, Montréal. 36-27

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

BAS-CULOTTES
ATTENTION, Jobbers, distributeurs, magasins, etc. directement du fabricant, bas-culottes, one Size. Information, 667-2908, ou C.P. 1692, Québec 2. quo-25

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

CE n'est pas un attrapage, bas culottes, authentiques, Love Legs, 100 x 100 nylon Dupont, prix de gros, $75-3049. quo-25

VENDEUR, vendeuse avec expérience dans la vente à domicile, travail à l'année, voiture nécessaire, 623-0362. quo-26

GRATUIT, bas-culotte miel doré, valeur $1.00 avec chaque commande de margarine, $7.00 la caisse; $6.25, 5 caisses; $6.00, 10 caisses, $5.50, 25 caisses, $5.25, 50 caisses. Tél. 626-6782. quo-27

PRODUITS Familex offre emploi, temps plein ou partiel comme organisateur dans votre localité. 623-9967. quo-24

RESTAURANT moderne, dans la Gaspésie, cherche un couple pour travailler, l'homme comme cuisinier et la femme comme serveuse. Toute demande aurait une réponse. Ecrire Dépt 949 Le Soleil. quo-27

PROFESSEUR d'instruments musique, avec, sans expérience, temps plein, partiel, écrire C.P. 1227, Québec 2. quo-2

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

VOUS TOURNEZ-VOUS
LES POUCES?
Sténo et dactylo, ayant de l'expérience pour un travail temporaire et rémunérateur, appeler
office overload
529-9371
dis-24

MADEMOISELLE
500
SECRETAIRE DES VENTES
EXPERIENCE dans le domaine des ventes, parfaitement bilingue, sténo-dactylo, pour Ste-Foy. Salaire intéressant à la personne qualifiée.
STENO-DACTYLO BILINGUE
Très belle personnalité, anglais à 100%, expérience 5 ans, pour le département de l'administration d'une compagnie internationale.
Pour renseignements, téléphonez à Mlle C. St-Gelais, 522-8171, ou 522-1151, 100 Place d'Youville, Suite 720, Québec 4. quo-24

DOT GIRLS
EXCELLENT emploi pour sténographe anglaise, 25-35 ans pouvant converser en français. La candidate idéale devra avoir initiative, dynamisme, être bien mise et distinguée, 4 à 5 ans d'expérience. Salaire à discuter. Centre Ville.
— Vous êtes sténographe bilingue, compétente et vous parlez l'anglais? Vous êtes celle que nous recherchons. Poste intéressant, Centre-Ville. Nombreux bénéfices sociaux. $386, et plus.
— Sténo-dactylo française, avec 4-5 ans d'expérience en assurance générale demandée pour bureau de courtage, Centre-Ville. Salaire $410.
— Compagnie dynamique à Ste-Foy, recherche secrétaire bilingue avec expérience en comptabilité. Excellents bénéfices sociaux, $380, et plus.
APPELER MLLE LEVESQUE,
529-4108
710 PLACE D'YOUVILLE
CHAMBRE 917
13-1

$96 SEMAINE
JEUNES filles, de 20 à 25 ans, désireuses de se créer un avenir dans l'esthétique et ses applications commerciales. Aucune expérience requise. Nous vous donnerons la formation nécessaire. Seule exigence, apparence soignée pour emploi immédiat. Pour appointement, de 6.30 à 7 heures p.m. 466 de la Couronne suite 220. quo-26

STE-FOY
1 POSTE, secrétaire-exécutive, sténo 100% bilingue. Salaire $110.
1 sténo, parfaitement bilingue, auto de préférence. Salaire $90.
CENTRE-VILLE
1 secrétaire-dactylo, 100% bilingue, célibataire aimant public, belle apparence. Salaire $100.
K.M.S. CO. 529-4913
quo-24

HANDICAPEES DEMANDEES
POUR sollicitation au téléphone, salaire et commission. Tél. 524-9704, Mme Pleau. quo-25

CHERCHONS conseillère en beauté, charme, personnalité, travail temps plein ou partiel, formation de base assurée. Tél. 651-6935. quo-24

SERVEUSES et
DANSEUSES A GO-GO
demandées
PERSONNEX,
265, de la Couronne,
522-3928, 522-3939, 522-3920
demandez Bertrand Tremblay
dis-25

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

MODELES
demandées
Avec ou sans expérience pour photos.
PERSONNEX
265, de la Couronne,
522-3928, 522-3929, 522-3920
Demandez Bertrand Tremblay
dis-25

MONSIEUR LE PRINTEMPS SERA BIENTOT DE RETOUR
COMMENT faire face à ces nouvelles dépenses saisonnières? En vendant les produits AVON bien sûr! et c'est le moment idéal pour établir votre clientèle. Composez immédiatement
523-7706
Territoires Ste-Odile, Sacré-Coeur, St-Eugène de Vanier, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Charlesbourg, Ormainville, Neufchâtel. quo-24

ASSOCIEE, homme recherche femme libre ou fille comme associé dans boutique de vêtements, travail intéressant, possibilité de revenu élevé. Pour personne intéressée faire parvenir par écrit curriculum vitae à Dépt 928, Le Soleil. quo-24

COUTURIERE, opératrice de machine à coudre commerciale demandée, inutile de se présenter si vous n'avez pas d'expérience, bureau d'emploi Wonder Bras, 291 Est, St-Vallier. quo-4

ATTENTION! $100 par semaine, pour travail à temps partiel, automobile nécessaire. Téléphonez: 667-5821. quo-25

GRAND spécial, bas-culottes, $7.25 la douzaine, $7.00 5 douzaines, $6.50 10 douzaines, $6.00 25 douzaines, $5.50 50 douzaines, 626-6782. quo-27

BARMAID demandé, avec ou sans expérience, jeune fille belle apparence. Tél. entre 6 et 9 heures, demandez le gérant, 872-9595. quo-25

SERVEUSE comptoir, expérience. Tél. 524-8573. quo-25

STENO-Dactylo, bilingue, expérience, légale, souhaitée, bureau d'avocat, Tél. 524-5228. quo-1

FEMME, fille, pour garner facilement des $$$$, dans la vente, temps plein ou partiel. Tél. 683-8595. quo-25

SERVEUSE demandée, pour le soir, 837-4732. quo-25

JEUNE fille avec connaissance de l'assurance générale, un à 3 ans d'expérience, demandée pour compagnie d'assurance à Ste-Foy, bénéfices sociaux usuels, salaire selon compétence, pour rendez-vous, communiquez avec A. Gosselin, 653-2974 ou 653-2502. quo-25

FEMME à la retraite demandée pour concierge, chambre fournie, références, 681-5304, 527-9279. quo-25

SERVEUSE avec expérience, belles apparence et personnalité. Travail à l'année. Restaurant Chez Camille, 527-1951. quo-25

VENDEUSE plein temps ou partiel, expérience vêtements sport dame, junior âge 23 à 40, sérieuse, références, excellentes conditions travail, important centre d'achats, Ecrire dépt 946 Le Soleil. quo-25

COIFFEUR ou coiffeuse demandé avec un peu d'expérience inutile de téléphoner, s'adresser 731 rue Ste-Thérèse. quo-27

FAITES $4.00 l'heure, vendez Régine De France, Studio Girl, temps plein ou partiel, 653-8888. quo-26

SERVEUSE demandée pour comptoir-lunch, s'adresser en personne à 486, la Chapelle. quo-26

STENODACTYLO bilingue demandée, 12e année, commerciale, expérience non nécessaire, bureau situé à Ste-Foy, Ecrire Dépt 951, Le Soleil. quo-26

FILLE sérieuse de bonne apparence demandée au Bar Elite, 54 Couillard, 522-0384. quo-2

PERSONNEL DE
CABARETS, RESTAURANTS,
HOTELS
A temps plein ou partiel.
PERSONNEX,
265, de la Couronne,
522-3928, 522-3929, 522-3920
Demandez Bertrand Tremblay
dis-25

358 SERVICE DOMESTIQUE

FEMME de chambre demandée, avec expérience, logée, nourrie, anglais, si possible, écrire dépt 839 Le Soleil. quo-25

AIDE familiale demandée, Ste-Foy, sachant faire cuisine, travail à l'année. Tél. 527-3436. quo-12

STE-THERESE de Lisieux, aide familiale, 2 enfants, références, 661-4122. quo-25

PERSONNE, cuisine, ménage, 2 adultes, devra coucher, références, 527-9821. quo-25

URGENT! Bonne demandée, logée, nourrie, Charlesbourg, 2 enfants, 1 d'âge scolaire. 626-7690. quo-26

AIDE familiale, 5 jours par semaine, dans St-Sacrement, tél.: 688-9606. quo-27

FEMME ou fille demandée, pour ouvrage général de maison, Ste-Foy, 833-2929, 1 heure p.m. à 9.30 heures p.m. quo-25

AIDE familiale, 3 enfants, âge scolaire, chambre seule, Tél. 651-1359, après 6 heures. quo-1

AIDE familiale demandée dans Sillery, pour fin mars, Salaire entre $40, et $50, par semaine, suivant qualifications. Ecrire Dept 948 Le Soleil, ou téléphonez 651-4480. quo-22

JEUNE couple, sans enfant, recherche bonne, temps plein ou partiel, 9 à 6 heures, près des Erables, 681-7422, après 6 heures. quo-25

MENAGERE, 5 jours par semaine, 9 à 5, bon salaire, Ste-Foy, 656-6892. quo-25

STE-FOY, gardienne demandée, pour garder 1 enfant à la maison, de 8:00 heures a.m. à 5.00 heures p.m. 651-5316. quo-25

JEUNE fille, pour service général, 681-4483. quo-26

BONNE avec expérience, demandée, chambre privée, bon salaire. Téléphonez 651-3976. quo-26

PERSONNE fiable, entretien général, garder fillette, 661-9125, chalet, 626-4904, résidence. quo-26

PERSONNE sérieuse demandée, pour faire la cuisine, et entretien de la maison, pour homme seul, bon chez-soi. Tél. 323-7168 ou 653-7940. quo-26

ST-PASCAL, fille demandée, comme aide de ménagère. Tél. 663-4658. quo-26

359 SERVICE DE GARDERIE

PRENDRAIS enfant, lundi au vendredi, 681-6609. quo-18

JARDINS BELVEDERE, GARDERIE D'ENFANTS, 964 MONCTON. TEL. 683-8808. quo-25

POUPONNIERE privée, à l'année, la semaine ou fins semaine, 849-3616. quo-1

GIFFARD, prendrais bébés en pension, à la semaine, 667-0746. quo-1

VILLE Vanier, garderie de jour, enfants 1, 5 ans, 527-1504, 681-9333. quo-1

PRENDRAIS enfants en pension, tout âge, bons soins, 626-3996. quo-4

CHARLESBOURG, garderais jeunes bébés, bons soins, références. 626-2575. quo-10

CRI-CRI, prématernel, 5 minutes centre d'achats, Ste-Foy, 651-7193. quo-11

GARDERIE CHARLESBOURG ENR., ENFANT NAISSANT A 5 ANS, 7 JOURS PAR SEMAINE. 626-2961. quo-13

GARDERAIS enfant, lundi au vendredi, 2 à 4 ans. 523-9287. quo-24

PRENDRAIS enfants en pension, bonnes références, 842-2140. quo-18

PRENDRAIS bébés en pension, la journée ou la semaine, 683-1802. quo-18

IRAIS garder du lundi au dimanche. 523-2362. quo-26

GARDIENNE demandée avec références. Salaire $20. semaine, nourrie, logée, 681-4772 après 6 heures. quo-26

FILLE ou dame demandée, pour garder 5 ou 6 jours, par semaine, à la maison, enfants 2 et 3 ans, Giffard. 661-9577, après 7 heures. quo-25

PRENDRAIS enfants en pension, un an et plus, Duberger. 683-0807. quo-22

DAME garderait enfant, du lundi au vendredi, proximité de Télé 4, $20. 527-7357. quo-27

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

MENUISIER
D'EXPERIENCE, construction, rénovation, finition sous-sol, armoires modernes, 651-3289. quo-6

MENUISIER MOBILE ENR.
TOUT genre de réparation, déplacement 1 heure et plus, plan budgétaire, si désiré, 872-3557. quo-1

REPARATION générale, finition sous-sol, estimé, gratuit, financement désiré, 633-2751. quo-12

MENUISIER, ferait maison, sous-sol, finition "Rough", Voyage camionnette, 667-4262. quo-24

APPRENEUR menuisier, bas prix, construction réparation tous genres, garantie, 842-4206. quo-3

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

MENUISERIE générale, réparations diverses, construction armoires modernes, estimé gratuit, 663-4701. quo-3

MENUISERIE générale, réparation toutes sortes, finition sous-sol, 523-2362. quo-5

SPECIALITE JOINTS GYPROC, NEUFS VIEUX, TAPISSERIE, PEINTURE. 681-9743. quo-4

COMPTABLE demande ouvrage comptabilité, temps partiel. Soirs, fins semaine, 653-4655. quo-11

HOMME ferait ménage maison privée, édifice, tous genres travaux, 524-4520. quo-24

MENUISIER réparation générale, finition sous-sol, 523-2362. quo-5

PEINTRE D'EXPERIENCE, INTERIEUR OUVRAGE GARANTI, HEURE, CONTRAT. 524-1121. quo-1

PEINTRE compétent, offre ses services, réparation joints, tapisserie, satisfaction garantie. Tél. 522-5852. quo-26

MENUISIER, finition, grande expérience, ouvrage général, 28 ans d'expérience. 527-1913. quo-1

MENUISIER PRENDRAIT CHARPENTE, FINITION, DE TOUS GENRES. 524-0616. quo-8

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

MENUISIER, PRENDRAIT OUVRAGE DE TOUS GENRES. 683-5129. quo-26

FERAIS TRANSPORT D'ORCHESTRE, QUEBEC ET LES ENVIRONS. 527-8917. quo-26

BATTEUR demande emploi pour orchestre, temps plein ou partiel, 661-4586. quo-2

PEINTRE compétent, prendrait tous genres d'ouvrage, intérieur et extérieur, tapisserie, 872-7481. quo-23

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

CONFECTION, réparation, draperies, recouvrements d'abat-jour, Mlle Dufour, 653-4539. quo-1

FEMME ménage, demande journée je demeure ville Québec, 842-5363. quo-27

A compter 1er mars, enseignerai anglais à vos enfants (15 à 20 hrs par semaine) jusqu'à fin avril; aiderai à préparer repas durant semaine, ferai travaux ménagers fins semaine, échange chambre privée et $200 ou plus selon le nombre d'enfants. Préférence Ste-Foy et enfants d'âge scolaire, pas plus de 9 ans. Envoyer détails à Dept 945 Le Soleil. quo-24

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

410 QUARTIER CHAMPLAIN

TRES BEAU LOGEMENT
3 1-2 PIECES, meublé, refait à neuf, tapis mur à mur, chauffage fourni, Jean Vermette, 527-8834, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-16

31 McMAHON, coin d'Auteuil, meublés, 2 1-2 et 3 pièces, $155. 2 pièces, $125, 1er mai, Marc Gilbert, 681-6151, 527-2814. quo-16

410 QUARTIER CHAMPLAIN

1 1-2 PIECE, à louer meublé, chauffé, éclairé, 32 Ste-Ursule. quo-16

115 RUE Ste-Anne, 2 1-2, 3 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, tapis, mur à mur, ascenseur, électricité, compris, jour, 681-0544, soir, 529-3656. quo-8

29 SAULT au Matelot, 5 pièces, non chauffé, aucune taxe, libre 1er mai. 529-5972. quo-12

411 QUARTIER LIMOILOU

411 QUARTIER LIMOILOU

UNIQUE A QUEBEC!
Pour les familles dont le revenu annuel se situe entre $4,500 et $8,000.
PLACE CONCORDIA
ANGLE DES CHENES ET DE LA CONCORDE, STE-ODILE



192 LOGEMENTS ULTRA-MODERNES,
3½ - 4½ - 5½ pièces
Environ 20% de moins que le prix régulier grâce à un prêt spécial du gouvernement fédéral.
Tout près des écoles, église et centres commerciaux, à proximité du boulevard Laurentien, 5 minutes du centre-ville / Construction à l'épreuve du feu / Piscine intérieure / Terrasse panoramique sur le toit / Terrains de jeux / Chauffage avec contrôles individuels / Service de concierge, etc...
Accessible aux visiteurs du lundi au vendredi incl., (7.30 p.m. à 10.00 p.m.), le samedi (1.30 à 5.00 p.m.), le dimanche (1.30 à 5.00 p.m./7.30 à 10.00 p.m.)
623-0671
dis-136-27

Place Royale
COIN CANARDIERE
ET SANFAÇON
LOGEMENTS NEUFS, 3 1-2, 4 1-2 PIECES, INSONORISES, PISCINE INTERIEURE, SAUNA, TAPIS, ASCENSEUR, INCINERATEUR, BALCON INDIVIDUEL, PRES CENTRE D'ACHATS LA CANARDIERE, TEL.: 667-2257, 661-9205. quo-19

APPARTEMENTS
LAURENTIENS
2300 2e AVENUE, 3 et 4 pièces, meublé, ou non, piscine, bain sauna, ascenseur, incinérateur, sundeck, stationnement, visible, le soir, 523-9893, ou 524-9226. quo-9

ERNEST LAPOINTE
COIN 18e RUE — NEUFS
3 - 4 - 4 1-2 - 5 TAPIS mur à mur, chauffage, eau chaude, électricité et stationnement inclus dans loyer. Information 1775, Ernest Lapointe, appt 2, 1686, Ernest Lapointe, appt 53. Libre immédiatement, réservation acceptée pour 1er mai. Tél.: 527-9088, 527-5126, 662-9077, Soir: 653-9077. 3, 4 meublés, disponibles immédiatement. quo-13

PLACE DES SEIGNEURS
1, 2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon de coiffure, chauffage, électricité inclus, dans le prix du loyer, 626-3513, 626-5352 quo-6

4½ NEUFS
24 DES ORMES, près 1ère Avenue, modernes, eau chaude fournie, sortie laveuse, sécheuse, conciergerie, 659-1735 quo-2

STE-ODILE
4 1-2 MEUBLE, désiré, $120, $128, $135, buanderie, piscine, insonorisé, immédiatement, mai, 210 ouest Sapinière-Dorion coin Duval, 653-7458, 626-5468. quo-11

ST-PASCAL
LIBRE 1er mars, 3 pièces, meublé, piscine, tapis, insonorisé, près Steinberg, 663-3621, 661-9205. quo-26

3½, 4½, NEUFS
OCCUPATION immédiate. Tél. 626-3513 ou 626-5352. quo-3

1 MOIS GRATUIT
LOGEMENTS neufs de 4 pièces, situés 2298, Bergemont, chauffé, eau chaude, fournie, tapis, intercom, $135, par mois. Tél. 623-2639. 11

ST-FRANCOIS D'ASSISE
Ile RUE, 4 pièces, chauffé, $110 par mois, 527-5879. quo-19

AU GRANDVILLE
LOGEMENTS NEUFS
ST-PASCAL, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, MEUBLES SI DESIRE, INSONORISES, INTERCOM, ASCENSEUR, BUANDERIE, STATIONNEMENT INTERIEUR, PISCINE, TAPIS, INCINERATEUR, PRES CENTRE MONSEIGNEUR MARCOUX, 1805 DE GRANVILLE, PRET A VISITER. LOGEMENT DE MONSTRATEUR, VISIBLE 7 JOURS PAR SEMAINE. TELEPHONE, 667-2051. quo-19

STE-ODILE
4 1-2, $115, MAI, chauffé, eau chaude, stationnement, buanderie, concierge, 626-3253. quo-17

26e RUE, 3 PIECES, MEUBLE, CHAUFFE, EAU CHAUDE, BALCON, STATIONNEMENT, $125, 529-4054. quo-19

3 PIECES, meublé et non meublé, libres mai, arrière St-Michel, 849-8983, 661-5493. quo-24

STE-ODILE, 4 1-2 pièces, moderne, stationnement, etc., $140. Maurice Parent, 527-3565, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-4

RUE Des Intendants, St-Pie X, 4 pièces, moderne, eau chaude, stationnement, 1er mai. Tél.: 524-2078. quo-1

2 X 4, MODERNES, chauffés, eau chaude, stationnement, Lilas Ouest. 623-9220. quo-1

St-PIE X, 4 grandes pièces, Enfant-Jésus, St-Michel, 667-2051, 667-3488. quo-2

4 ET 5 PIECES, neufs, chauffés, eau chaude, laveuse, sécheuse, stationnement, buanderie, immédiatement, mai, 628-2343. quo-2

FACE hôpital, 2, 3 meublés, neuf, stationnement (libre), 623-3055, 525-7981. quo-2

ST-PASCAL, flat meublé, cuisine individuelle, 1177, de la Canardière, 524-8662. quo-3

26e RUE, angle 4e Avenue, 3 pièces, meublé, très moderne, buanderie, stationnement, téléchâle, fourni, $135, et $140. Mars, avril, mai, jour, 681-0221, soir, 522-6040. quo-2

4 PIECES, chauffés, eau chaude, $110. 2020, Adjutor Rivard, 661-5607. quo-3

LIBRES immédiatement, 3, 4 1-2, chauffés, eau chaude, neufs, $110, $140, tél.: 623-3911. quo-3

APPARTEMENTS Laurentien, 2300, 2e Avenue, 4, 5 pièces, meublés ou non, piscine, bain sauna, ascenseur, incinérateur, sundeck, stationnement. Visible de 5 à 9, 524-9226. quo-8

411 QUARTIER LIMOILOU

"LE LOUISIANE"
235, rue Sapinière-Dorion ouest
Logements prêts le 1er mars
Tout électricité - Bain Sauna - Salle de jeux et réception communautaire - Stationnement 100% - Ascenseurs - Télécâble - Terrasse soleil.
235, rue SAPINIERE-DORION OUEST
Tél.: 626-7357 - Québec
dis-27

798 DESROCHES, 3-4 pièces, chauffés, libre 1er mai, 529-5884. quo-12

2085 CHAMPFLEURY, 3 pièces, balcon, chauffé, libre 1er mai, 529-5884. quo-12

STE-ODILE, 4, 5 pièces, modernes, stationnement. Avant 7 heures, 683-7941. quo-15

ST-ALBERT, 4 pièces, plus salle bains, chauffage électrique, mai, 524-3743. quo-15

MAI, près Centre d'achats, 4 pièces, non chauffé, stationnement, 651-9376. quo-16

ST-ALBERT, 2 1-2 meublé, chauffé, eau chaude fournie, $110. par mois, 2675 Bergemont, 626-6375. quo-16

STE-ODILE, 5 pièces, $140, 2-4 pièces, $115, et $125. 3 1-2 pièces, meublé, $130, et $140, 626-4557, 681-0866. quo-16

RUE Nicolet 4 pièces, salle bains, $75, 1395 Bardy. quo-24

4 1-2 PIECES, neuf, $135 mois, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 626-9893. quo-27

ST-PASCAL, 3 pièces, plus salle de bains. 661-1163. quo-24

STE-ODILE, 4 pièces, modernes, mars, mai, $120, $130., 623-4279. quo-17

ST-ALBERT, 3 pièces, chauffé, meublé, tout électricité fournie, $135, libre mai, 4 pièces, chauffé, 1er avril ou 1er mai, $125, tout électricité fournie, 523-3396 ou 626-4578, aussi 4 pièces, chauffé, libre 1er mai, $120. 626-8841. quo-27

ST-PIE X, 1985 Des Intendants, 4 1-2 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, concierge, 1er mai. 667-1511. quo-18

STE-ODILE, 2 1-2, 4, 4 1-2 modernes, insonorisés, conciergerie, stationnement, libre immédiatement, ou 1er mai, 241 Sapinière Dorion ouest, 523-3757, 623-0022. quo-18

3 GRANDES pièces, meublé, moderne, tapis, entrée privée, stationnement, bien situé sur la 2e Avenue. Tél. 525-6355, 623-2867. quo-25

RUE Vézina, 4 pièces, carré, chauffé, stationnement, service concierge, entrée laveuse, sécheuse, près d'autobus, $120., Tél.: 661-4204. quo-18

2 1-2 MEUBLE, chauffé, Carignan-Salliéres, St-François d'Assise, 523-0403, 4 chauffé, St-Rodrigue, eau chaude fournie, stationnement, 626-3329. quo-18

DE 898, 3, 4 modernes, meublés, désiré, stationnement. Bourassa, 529-3606. quo-19

4 1-2, CHAUFFE, eau chaude, stationnement, près 1ère Avenue. 667-5635, 626-4435. quo-26

4 1-2 PIECES, insonorisé, chambre lavage privée. 251 Sapinière-Dorion, 656-0975. quo-24

4 PIECES, neufs, stationnement, concierge, près Jato. 525-9471. quo-26

ST-PIE X, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, préférence demoiselle. 661-4014. quo-26

STE-ODILE, 4 et 5 pièces, non ou semi-chauffés, mai, façade, stationnement, meublés, mai, façade, stationnement, 626-3318. quo-24

3 PIECES, propre, semi - chauffé, $60., conviendrait personne seule, 653-2781. quo-24

ST-PIE X, 4 pièces, salle bains, chauffé, éclairé, eau chaude, balcon, stationnement petite voiture, mai, $120. 2420 Pierre-Boucher, 524-6425. quo-20

4 APPPARTEMENTS, chauffé, deuxième, balcon, $95., personnes âgées, 2040 Bardy. quo-27

DES Lilas ouest, pièces, chauffé, 2e étage, près centre d'achats, 1er mai, 653-0847, 626-8589. quo-22

AVENUE Lamontagne, 5 pièces, non chauffé, moderne, 220, adulte, 524-3656. quo-25

ST-PIE X, 5 grandes pièces, rez-de-chaussée, eau chaude, entrée laveuse, sécheuse, 2145, 24e Rue. quo-22

CHOIX, 529-5595, $105 à $125, meublé si désiré, propre, repeint. quo-25

$109., près Woolco, sous-sol moderne, 4 1-2 pièces, repeint, 529-5595. quo-25

1650 VITRE, appt 2, 2 1-2, meublé, chauffé, éclairé, tapis. 822-2809. quo-22

DES Lilas Ouest, 4 pièces, chauffé, 2e étage, près centre d'achats, 1er mai, 653-0847, 626-4019. quo-22

STE-Odile, 4 pièces, 2e étage, libre 1er avril, $115., stationnement, entrée laveuse, sécheuse, 626-8007. quo-25

4 PIECES, plus salle bains, propre, moderne, chauffé, balcon avant, arrière individuelles, stationnement avec prise, remise, entrée laveuse, sécheuse, 2e étage, $110, taxe comprise, 623-5804. quo-25

STE-ODILE, 4 pièces, moderne, très propre, 1er plancher, $125. 663-0576. quo-22

NEUF, 4 grandes pièces, tapis, chauffé, eau chaude, $130. S'adresser 130 Des Cèdres Ouest, apt. 8. Tél. 623-1373. quo-1

6 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, libre 1er mai, $150. 626-2002. quo-22

26e RUE, 3 pièces, entièrement meublés stationnement, balcon, 623-5332, 626-7964. quo-22

3 1-2 PIECES, salle bains, douche, $50, libre 1er mai. 529-3807. quo-22

4 PIECES, moderne, chauffé, eau chaude, $115. 5 heures, 524-2031. quo-22

3 PIECES, couple, 7 à 8, $70, 336, 1ère Rue. quo-25

IMMEDIATEMENT, mai, 4 pièces, chauffé, eau chaude, entrée laveuse sécheuse, stationnement, près de tout, 623-5391. quo-1

RUE des Chênes Ouest, 4 pièces, chauffé, éclairé, troisième étage, place de stationnement, libre 1er mai, $140 par mois, 529-5311, local 21. quo-24

RUE Jacques-Cartier, 3 pièces, premier étage, non chauffé, libre 1er mai, $60 par mois, 529-5311, local 21. quo-24

DES Lilas Ouest, 4 pièces, chauffé, près centre d'achats, 1er mai, 653-0847, 626-2247. quo-22

STE-ODILE, 3, neuf, eau chaude, stationnement, meublé, tapis, 626-7771, 626-7714. quo-23

3 PIECES, salle de bains, 220, 1er étage, non chauffé, $40., par mois, 4 pièces, salle de bains, 220, non chauffé, $45 par mois, arrière cour, 5 pièces, salle de bains, 220, non chauffé, $50 par mois, libres 1er avril, 523-4571 ou 374, 3e Rue. quo-26

DEUX pièces, premier étage, balcon, cuisine, meublé, chauffé, éclairé, 524-1883. quo-26

2 1-2 PIECES, chauffé, meublé, libre 1er mai, tapis mur à mur, stationnement, eau chaude fournie, 1820 Maufils, 383-2141, Ste-Justine. quo-23

2 PIECES, meublé, chauffé, entrée seule, Tél. 322-1036. quo-26

LOGEMENT chauffé, 3 1-2 pièces, meublé. 529-4817. quo-26

411 QUARTIER LIMOILOU

PRES hôpital St-François d'Assise et aussi près centre d'achats Canardière, neufs, 3 pièces meublé, $120, 3 pièces non meublé $95, 4 pièces non meublé $120, chauffé, thermostat, galerie individuelle, tambour à l'arrière, stationnement, tulle cuisine et salle bains, tapis, escalier céramique, lavé toutes les semaines, beaux arbres. 522-8762. quo-23

ST-ALBERT, 5 pièces, carré, $135, chauffé, endroit tranquille, stationnement. 626-2923. quo-26

5 PIECES, chauffé, moderne, stationnement, entrée laveuse sécheuse $120, 626-3187. quo-26

3 PIECES, refait et meublé à neuf, $120, 661-7246. quo-26

COLOMBIERE est, 3 grandes pièces, chauffé, 1er mai, $95, 2e plancher, stationnement, 626-3652. quo-2

AVRIL, 4 pièces, ensoleillé, chauffé, eau chaude, stationnement, $105, 661-6513. quo-26

412 QUARTIER MONTCALM



1½ pièce
Le Saint-Laurent
250 ouest, Grande-Allée,
Québec. Tél.: 523-6409
MAINTENANT
EN LOCATION
Logements - Espace de bureau
dis-2

CHATEAU ST-LOUIS
4 PIECES, vue sur le fleuve, les Laurentides, service de conc

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

7 ST-FRANCOIS ouest, 3 pièces, non chauffé, occupation immédiate, 524-0207 quo-8

RUE Boisseaux, 3 pièces, eau chaude, douche, $55, $60, de 9 hres a.m. à 7 hres p.m. 526-8787. quo-2

LES SAULES, flat neuf, entrée et salle bains seules, 1er mars, stationnement. 527-1431. quo-8

7 ST-FRANCOIS, ouest, 3 pièces, non chauffé, occupation immédiate, 524-0207. quo-8

4 PIECES, chauffé, bain, douche, 220, tuile parfeut, adultes, 527-7828. quo-24

3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er mai, $100. 833-2577. quo-19

SOUS-LOUER, 2 1-2 pièces, $110 mois, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Après 5 heures 527-9962, 683-5490 immédiatement ou 1er avril. quo-26

4 PIECES, 2e, douche, eau chaude, $67, libre. 362 Marie l'Incarnation, 529-5331, jour 651-4168, soir. quo-19

LES SAULES, flat neuf, entrée et salle bains seules, 1er mars, stationnement. 527-1431. quo-8

3 PIECES, 220, douche, propre, grande fenêtre, non chauffé, $55., 1er étage, 406 rue Kirouac. quo-24

715 DES Oblats, 3 pièces, non chauffé, 220, 3e étage, adultes, libre 1er mai, 651-1406. quo-1

MAZENOD, 3 pièces, plus salle bains, 1er, $55, mai. 653-9802. quo-22

3 PIECES, neuf, 220, préférence personne seule, 683-8950. quo-22

SACRE-COEUR, sous-sol, 3 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, 220, salle de bains. Tél. 525-7850. quo-22

3 1-2 GRANDES pièces, 220, eau chaude, douche, très propre, 527-0281. quo-1

RUE St-Sauveur, 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé, premier étage, libre 1er mai, $70 par mois, 529-5311, local 21. quo-24

4 PIECES, 220, $53. 389 Marie-Louise, troisième étage. 661-3564, libre 1er mai. quo-1

3 PIECES, pas de salle bains, entrée 220, $40 mois, libre 1er mai, s'adresser 394 rue Marie-Louise. quo-2

3 PIECES, 2 entrées. S'adresser 747 St-Bernard. quo-26

LOGEMENT 3 pièces, près du centre Industriel $70 par mois, non chauffé. Tél. 527-3401. quo-23

3 PIECES, meublé ou non, 2 1-2, chauffé, meublé, éclairé. 522-6148. quo-2

173 ST-VALLIER Ouest, 3e, 6 pièces, 1er mai, 522-4606, 524-7949. quo-2

3 PIECES, bain, eau chaude, ensoleillé, $60, 522 Christophe Colomb. quo-23

4 PIECES, salle bains, 3e étage, 564 Des Oblats, 5 pièces, salle bains, sous-sol, $70 des Oblats, 524-0992. quo-2

4 PIECES, maison seule, 2 en haut, et 2 en bas, pas salle de bains, ni de 220. Tél. 525-8305. quo-24

415A QUARTIERS LES SAULES DUBERGER ET NEUFCHATEL

Place Apollo

LOGEMENTS NEUFS
ULTRA-MODERNES

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, MEUBLES ou non, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, un mois gratuit, libre immédiate-ment. Tél. 627-4504, de 9 a.m. à 9 p.m. quo-23

COOP-HABITAT

DUBERGER
VOUS OFFRE DES LOGEMENTS DE 5 1-2 PIECES, EN RANGEE, POUR RENSEIGNEMENTS
527-8913
136-1

NEUFCHATEL

1 1-2, 4 PIECES, tapis mur à mur, chauffés, près centres d'achats, école, 74 Carré Dallaire, 842-6440, 839-9370. quo-5

FUTURS MARIES

2 MOIS gratuit, 3 1-2 pièces, meublé, neuf, $135. 6 à 8 heures p.m., 842-5813. quo-16

CARRE ADER

LES Saules, libre 1er mai, spacieux 5 1-2 pièces, chauffé, $145. Jacques Gosselin, 683-2103. quo-24

NEUFCHATEL, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis, entrée laveuse, sécheuse. 626-8030. quo-25

1 1-2, 4 PIECES, tapis mur à mur, chauffés, près centres d'achats, école, 79 Carré Dallaire, Neufchâtel. 842-6440, 839-9370. quo-1

4 1-2 ET 2 1-2 pièces, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, libres, tél.: 527-8311. quo-2

4 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, tapis, sortie laveuse sécheuse, stationnement, avec prise électrique, balcon, individuel, avant et arrière, près école, église, autobus, informations, 872-7088. quo-2

3 1-2 MEUBLES, 4 1-2 non meublés, stationnement. Tél. 681-9291. quo-2

LES Saules, logements neufs, 4 1-2 et 2 1-2 meublés, près écoles, et centres commerciaux, 683-8936. quo-3

NEUFCHATEL, 4 et 5 pièces, chauffés, eau chaude, tapis salon, libres, $120, à $135., 842-6191. quo-8

LES Saules, 8 pièces, chauffé, garage, libre 1er mai, 833-2577. quo-7

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, chauffés, eau chaude, libres immédiatement. 842-6737. quo-8

BOUL. Fontenelle, Les Saules, 2 1-2 pièces, meublé, moderne, $100, 681-0856. quo-8

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, NEUFS, meublés ou non, tapis mur à mur, entrée laveuse, sécheuse, service d'autobus, près centre d'achats. 683-3134. quo-8

NEUFCHATEL, 3 1-2 pièces, neuf, bien situé, quartier résidentiel, immédiatement. 842-6896. quo-8

4 PIECES, insonorisé, vaste cour, près école, près rue St-Jean, Neufchâtel, s'adresser 23, Place Valcourt, apt 9, $145. et $118, 842-8963, 681-7972, 667-3276 quo-9

NEUFCHATEL, 3 pièces, salle de bains, passage, hangar, chauffé, $80 par mois, tél. 842-7539. quo-12

MODERNES, 5 pièces, entrée laveuse, sécheuse, $110, 681-5733, 527-4334. quo-15

LES Saules, grand 4 1-2 pièces, neuf, 2 1-2 meublé, colonial, chauffé eau chaude fournie, insonorisé, tapis mur à mur, intercom, style antique, près école, église, autobus, avril ou mai. 626-9408, 626-8364. quo-17

4 PIECES, sous-louer, chauffé, éclairé, tapis, $135, 683-5481. quo-12

3 1-2 PIECES, et 4 1-2 pièces, modernes, chauffés, éclairés, stationnement, entrée laveuse et sécheuse, libre février, et 1er mai, 1 mois gratuit, 872-1990. quo-15

5 1-2 PIECES, très luxueux, chauffé, tapis, carré Dallaire, Neufchâtel, 524-0652. quo-15

1er MAI, Les Saules, Carré Ader, spacieux duplex, 6 pièces, stationnement, près écoles. Jour, 529-0756, soir et fins semaine, 523-5746. quo-25

NEUFCHATEL, 1er mai, futurs mariés, spacieux 4 pièces, non meublé, tapis, chauffé, eau chaude, stationnement. Jour 529-0756, soir et fins semaine, 523-5746. quo-25

3, 4, 5 NEUFS, chauffés, meublés et non, eau chaude fournie, stationnement, immédiatement et mai. 2119 Père Lelièvre, 681-4818, 527-4511. quo-23

2 1-2, 4, 5, NEUFS, meublés et non, eau chaude, stationnement, tapis. 2235 Père Lelièvre. 527-3852. quo-23

DUBERGER, 3 logements, de 4 pièces, 1907 Boul. Hamel, 681-3895. quo-2

3 PIECES, chauffé, préférence couple âgé, ou personne seule, 527-7294. quo-23

NEUF, grand 3 1-2 pièces, meublé, quartier résidentiel, autobus, $135, 842-3813. quo-23

416 CHARLESBOURG

ST-RODRIGUE

4 1-2 PIECES, chauffé, tapis dans toutes les pièces, balcon, avant, arrière, près centre d'achats, 626-3992, 626-4940. quo-24

ST-RODRIGUE

46e RUE Est, logements 4 pièces, chauffés, $115 mois. Tél. 626-0611 ou 623-7014. quo-9

LES APPARTEMENTS SIMON

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, eau chaude, tapis salon, sortie laveuse, sécheuse, conciergerie, $115 par mois. Communiquez: 623-0110, 626-3303, 626-9496. quo-4

CHARLESBOURG

4 PIECES, neufs, chauffés, éclairés, eau chaude, 828-2736, 626-3955, 628-2218. quo-16

VUE PANORAMIQUE

BOULEVARD Bourassa, 3 pièces, neuf, tapis, balcon, réserve, stationnement, chauffé, éclairé, eau chaude, $120, 661-5764, 623-3211. quo-16

LOGEMENTS NEUFS

2 1-2, pour 1er mai, $100 par mois, tout compris. Tél. 623-5963, 683-8227. quo-23

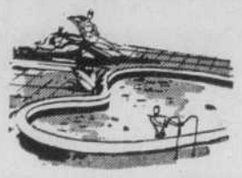
UN MOIS GRATUIT

4 1-2 NON meublé, libre immédiatement, aussi 3-4 1-2 non meublés, libres 1er mai. 623-5742. quo-18

4 PIECES, St-Rodrigue, chauffé, eau chaude, tapis, $125 mois. 626-6846.

416 CHARLESBOURG

PLACE CHARLESBOURG



1½-3-4½-5½ PIECES

En vacances 12 mois par année. Piscines intérieur et extérieur. Jeux extérieurs, terrasse, saunas, sundek, télécâble, tapis, tout électricité, meublé sur demande.

De $130 à $250 tout inclus.
Tél.: 681-0221
soir 628-0680
dis-24

LOGEMENTS de 4 pièces, stationnement arrière, près église, école. 626-4718. quo-25

VASTE choix 2 1-2 meublés, 4 pièces, non meublés, stationnement. 628-1469. quo-25

VASTE choix, 2-3, 4 pièces, meublés, ou non, piscine extérieure, stationnement, chauffage électrique. 626-7968. quo-25

VASTE choix de logements meublés ou non, avec piscine extérieure, stationnement, très bel endroit. 628-1656. quo-25

VASTE choix de logements de 2 1-2, meublés, 4 et 5 pièces, stationnement, piscine extérieure. 626-6487. quo-25

LOGEMENTS de 2 1-2 meublés, 4 non meublés, stationnement, près école, église. 626-4602. quo-25

4 PIECES, CHAUFFES, EAU CHAUDE, TAPIS, STATIONNEMENT, 628-0854. quo-25

3 PIECES, semi chauffé, libre immédiatement, $75., par mois, 626-7855. quo-1

3 1-2 PIECES, chauffé, éclairé, stationnement, 1er mai, $110 mois, 626-6374. quo-26

4 1-2 PIECES, chauffé, entrée laveuse sécheuse, tapis salon, eau chaude fournie, $125, libre. 628-2744, 628-1065. quo-27

STE-MARIA Goretti, 5 1-2 et 4 1-2, chauffés, tapis salon, moderne, concierge, stationnement, pour mai seulement. 623-4515. quo-27

2 1-2 A SOUS-LOUER, meublé, chauffé, éclairé, tapis, immédiatement, $115, 628-0946. quo-1

CHARLESBOURG, 7355, 1ere Avenue, 4 pièces, et 3 pièces meublé ou non, $140., tout compris, 661-1282. quo-2

4 ET 5 pièces, plus salle bains, très moderne, $135, $145. par mois, incluant chauffage, eau chaude, stationnement, casier, neige, 5290, 35ième Rue Est, Charlesbourg, 623-3907, 529-4472. quo-8

2 1-2 PIECES, meublé, chauffé, électricité fournie. $125. 623-1959. quo-3

LOYER moderne, 4 1-2 pièces, électricité, eau chaude, chauffage électrique, fournis, stationnement avec prise de courant, disponible actuellement, 626-3923. quo-3

4 1-2 PIECES, neuf, près centres communautaires, chauffé, eau chaude, tapis fournis, 473, 46e Rue ouest. quo-4

4 1-2 PIECES, moderne, près des centres communautaires, balcons avant et arrière, 623-2537. quo-4

4 1-2 PIECES, tapis salon, eau chaude fournie, entrée laveuse, sécheuse, $125. Tél. 626-7626, 651-7733. quo-9

LOGEMENT 4 pièces, plus salle de bains, chauffé, eau chaude fournie, garage, entrée laveuse sécheuse, adultes de préférence, $110 par mois, 623-1831, 623-2845. quo-5

BOUL. Henri Bourassa, 4 1-2 meublé, ou non, moderne, chauffé, eau chaude, entrée laveuse sécheuse, tapis salon, stationnement, Tél. 626-0645. quo-8

A louer, 5 pièces, chauffé, plus salle bains, face centre commercial Charlesbourg. Visiter ou appeler entre 7 et 9 heures, soir, 626-2787. quo-9

4 1-2 PIECES, chauffé, tapis, eau chaude, stationnement, remise, $120, 1er mai. Tél. 628-0946. quo-9

2-3 PIECES, meublés, chauffés, éclairés, tapis, stationnement, 4 pièces, non meublé, 628-0278, 829-3266, 829-2424. quo-10

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, stationnement, tapis salon, un mois gratuit. 628-1977. quo-11

4 1-2 PIECES, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, soir seulement, 628-0671. quo-12

3 1-2, CHAUFFE, éclairé, eau chaude, stationnement, neuf, central, tranquilité, $100, 623-7313. quo-18

ST-RODRIGUE, 5 pièces, moderne, tapis, près de l'école, $140. 626-2298. quo-15

3 ET 4 PIECES, ascenseur, épreuve du feu, insonorisé, air climatisé, tapis mur à mur, partout, électricité, eau chaude, et toutes dépenses incluses, $115, et $140, 7650 Trudelle, 527-6823, 626-8333. quo-27

4 1-2 PIECES, chauffé, réfrigérateur et poêle si désiré, près Galeries Charlesbourg, libre 1er mai, 455, 41e Rue Ouest, 623-0255, 653-3902. quo-16

BOUL. St-Joseph, 4 pièces, éclairé, chauffé, $128 balcons, stationnement, entrée laveuse sécheuse, autobus, 623-5934. quo-17

ST-RODRIGUE, 435, 46e rue ouest, 6 1-2 pièces, moderne, $190 par mois, chauffé, eau chaude fournie, Tél. 661-3421. quo-25

CHARLESBOURG, petit 4 pièces, plus salle bains, non chauffé, prix $80. 623-2731. quo-24

CHARLESBOURG, magnifiques 4 pièces, immédiatement ou mai, aussi 3 pièces, meublé, ou non, près centre d'achats chauffés, eau chaude, stationnement, jour 529-0756, soir et fins semaine, 523-5746. quo-25

2 1-2 MEUBLE, style Colonial, disponible immédiatement, près Centre d'Achats, eau chaude, stationnement, privé. Communiquez Lise Guillemette, Jour, 692-1060, soir, 628-2596. quo-25

2 1-2 PIECES, libre immédiatement, service laveuse sécheuse, stationnement, $100, 623-4862. quo-1

5 PIECES, tapis, stationnement, service laveuse sécheuse, $145 adultes, 623-4862. quo-1

3 1-2 MEUBLE style Colonial, neuf, chauffé, eau chaude fournie, buanderie, balcon, 628-2343. quo-1

ST-RODRIGUE, 466 Est, 47e Rue, 3 pièces, plus salle de bains, non chauffé, $65. Visite, 524-4919. quo-11

3 PIECES, semi-meublé, tapis mur à mur, neuf, libre 1er mars, Charlesbourg-Ouest, 626-7283. quo-1

ST-RODRIGUE, 4, 3 1-2 pièces, libres 1er mai. Tél. 623-0233. quo-1

3 1-2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, piscine, libre immédiatement, 628-2729. quo-1

CHAMBRE-boudoir, salle bains, dinette, conviendrait fille-mère, garderie. 626-2575. quo-22

4 1-2 PIECES, près église, école, chauffé, eau chaude, entrée sécheuse, laveuse, stationnement, $125, 2 1-2 pièces, meublé, $120, Libres 1er mai, 626-2170 (le soir), ou 626-0094. quo-22

ST-RODRIGUE, 2 logements, neufs, 3 pièces, chauffés, eau chaude, 626-7410. quo-23

1er MAI, 5 pièces, chauffé, 220, entrée laveuse, sécheuse, $110, 150, 49e Rue Ouest. quo-2

BOULEVARD Jean-Talon, 3 1-2 meublé, $130, 5 1-2, $145, chauffés, eau chaude fournie, remise pour auto-neige, Tél. 628-2744 et 628-1065. quo-23

4 1-2 PIECES, très moderne, près église, école, chauffé, entrée sécheuse laveuse, stationnement, 1er étage, libre 1er mai, $115. Tel. 623-1422. quo-2

417 RIVE-SUD

CHARNY, 4 pièces, pour mai, 3 pièces, meublé, avril. 832-8882. quo-16

LAUZON, 3 pièces, chauffé, meublé, ou non, libre mai, 837-5766. quo-26

ST-DAVID, 4 pièces, neuf, libre 1er mai. 833-2577. quo-25

ST-ROMUALD, 5 pièces à sous-louer, demi-sous-sol. 839-6867. quo-1

ST-DAVID, 5 1-2 pièces, cour asphalte, chauffage électrique, $125, Tél. 837-0466. quo-1

ST-ROMUALD, logement à louer, libre 1er mars, 3 1-2 meublé et 4 1-2 pièces. 839-8437. quo-10

LAUZON, libre 1er mai, 3 pièces, tapis, foyer, $115 par mois, 833-2807, après 5 heures. quo-3

LOGEMENTS entièrement à l'épreuve du feu et du son, avec tous les services, piscine extérieure, téléphonez concierge, M. Jenkins, 837-4097. quo-4

ST-DAVID, neufs, chauffés, 4 1-2 et 5 1-2 pièces, libres. 837-5640. quo-1

ST-ROMUALD, 3-4-5 pièces, immédiatement ou 1er mai, chauffés, eau chaude, stationnement aussi 3 pièces, meublés, rues des Intendants, Boisjoli, Lavoisier et Du Vallon, tél.: 839-6859 (concierge demandé). quo-11

CHARNY, 2 1-2 meublé, aussi 4 1-2, Chauffés, éclairés, libres immédiatement, 832-0444. quo-10

ST-ROMUALD, neuf, 4 1-2 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, 889-4250. quo-11

BIENVILLE, 3 pièces, chauffé, réservoir électrique, près autobus, magasin. 529-3576. quo-18

417 RIVE-SUD

LEVIS, 3 pièces, chauffé, meublé, libre 1er mai. Tél. 833-2577. quo-5

PRES hôpital, 3 pièces, neuf, chauffage électrique, 837-5766. quo-8

ST-REDEMPTEUR, 5 pièces, plain-pied, demi sous-sol, libre, 832-8830. quo-12

BIENVILLE, 3 pièces, chauffé, meublé ou non, libre mai. 837-5766. quo-15

CHARNY, 4 pièces, pour mai, 3 pièces, meublé, avril, 832-8882. quo-16

ST-ETIENNE, 4 1-2 pièces, chauffé, libre immédiatement, 832-4241. quo-25

ST-ROMUALD, 3-4-5 pièces, immédiatement ou 1er mai, chauffés, eau chaude, stationnement aussi 3 pièces, meublés, rue Boisjoli, Des Intendants et Lavoisier, 839-6859. quo-25

LEVIS, flats rénovés récemment, meublés ou non, tuiles, rideaux, cave, chauffés, éclairés, stationnement, 837-3482, 663-0582. quo-18

ST-ROMUALD, rue Dusseault, grand 5 pièces, chauffé, mai, $125. Tél.: 651-1197 entre 9-5 heures. quo-18

CHARNY, 3 1-2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, mai. 832-0562. quo-26

5 PIECES, Lévis, $80., chauffé, Bienville, 7 pièces, $90, chauffé, 837-0650. quo-22

CHARNY, 5 1-2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, tapis, libre 1er mai, Tél. 832-8310. quo-22

LEVIS, 4 pièces, plus salle bains, près église. 837-4334. quo-26

LOGEMENT neuf, chauffé, eau chaude fournie, 10 Ramsay, Lévis, trois 4 pièces, deux 2 1-2, meublé. 837-9429. quo-23

ST-ROMUALD, 2 1-2, meublé, libre 1er mai. 128 Albertine, 839-6120, 832-2430. quo-23

418 SILLERY

MANOIR Monceau, 1 1-2 à 4 1-2 modernes, chauffés, meublé ou non, stationnement, buanderie, garage, concierge, 651-5489. quo-3

5 PIECES, hangar, entrée voiture, 220, sécheuse, laveuse, très moderne, 651-0497. quo-8

LOGEMENT, 6 pièces, meublé, 1er mai au 30 septembre, situé 1335 Boul. Laurier. 681-1140. quo-27

3 1-2 PIECES, meublé, ou non, 2 1-2 pièces, meublé, M. Vigneault, 1260 Maguire Sillery, 683-7373. quo-26

RUE Chanoine Morel, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er mai, 5 1-2 pièces, $130, Jacques Gosselin, 683-2103. quo-24

2 LOGEMENTS, meublés, 31 mois, 30 avril, 2024, Persico, 681-4705. quo-23

419 STE-FOY

LA REGENCE

— 2-3-4-5 PIECES
— CHAUFFES
— EAU CHAUDE FOURNIE
— SERVICE DE CONCIERGE
— ASCENSEUR
— FACE A L'UNIVERSITE

INF.: 681-3394
2470 QUATRE-BOURGEOIS, APP. 32.
dis-1

2½, 3½, 4½ Neufs

ELECTRICITE, STATIONNEMENT INCLUS, PRES UNIVERSITE FEVRIER ET MAI
2½ MEUBLE ou SEMI MEUBLE
781 ROUGEMONT, APP. 5
653-8104
quo-24

Logements neufs Terrasse Maricourt

CHOIX 2 1-2, 3, 4 et 5 pièces, site boisé, parc piscine, jeux buanderie, chauffage électrique, meublé si désiré, quadrilatère rue Quatre Bourgeois, Duplessis, Bégon et Maricourt, 659-1770, 653-4774. quo-11

Place Philippe et Chapdelaine

APPARTEMENTS 3 et 5 pièces, chauffés, une ou deux chambres de toilette, stationnement avec prise, service de déménagement et de vidange, remise individuelle, construction moderne, libre 1er mai. S'adresser le jour 9:00 à 7:00 heures sur semaine, à 529-9518. Le soir, samedi et dimanche 626-1666, ou si pas de réponse, 527-4825, Rendez-vous pour visiter. quo-23

PLACE VERSAILLES POUR 1er MAI

2, 3, 4 PIECES, meublés si désiré, insonorisés, piscine intérieure, sauna, intercom, buanderie, stationnement intérieur, tapis mur à mur, incinérateur.

FACE UNIVERSITE LAVAL
2280 CHEMIN STE-FOY
Visible 7 jours par semaine, 683-8254, 681-2155, 661-9205. quo-23

4½ ET 5½ PIECES 940 DE BOURGOGNE

GRANDES pièces, stationnement, piscine, extérieure, télécâble, près des écoles, et centre d'achats, bureau de location 940 de Bourgogne, heures de visite, 1h. à 5h. Le soir 7 à 9h. Demandez Mlle Lacroix, 651-5455, 653-4943, Rés. 527-2737, W. Légaré. quo-4

PLACE DE LA CONCORDE FAIT LA DIFFERENCE

3-4-5 PIECES, meublé si désiré. Tous les services d'un immeuble de prestige. Ascenseur, buanderie, incinérateur, bain sauna, piscine, garages, etc. A visiter 7 jours par semaine, de 9 a.m. à 9 p.m., 3180 Boul. Neilson, adjacent centre d'achats Neilson.

651-4643
35-26

CHEMIN STE-FOY 1½ - 2½ - 3½ NEUFS

LIBRES immédiatement, voisin Château Bonne Entente, meublés ou non, verdure, piscine, tapis, chauffage électrique, électricité fournie, buanderie, arrêt autobus, stationnement extérieur, intérieur. 651-3513. quo-4

3050 CHEMIN ST-LOUIS

3 1-2 STATIONNEMENT souterrain, piscine intérieure, bains sauna, électricité, insonorisés, épreuve du feu, terrasse, promenade, tapis mur à mur, télécâble, ascenseur, buanderie individuelle ou à l'étage, garderie d'enfants, 651-8344. quo-11

1ER MAI, 4-4½ PIECES VOISIN BOUL. DUPLESSIS

LUXUEUX, vaste, insonorisé, stationnement, buanderie, eau chaude fournie, arrêt d'autobus, télécâble, poêle, réfrigérateur si désiré, $140, $145. Tél. 842-4086, 659-1358. quo-12

CONSTRUCTION NOUVELLE 3 - 4 - 4½ MODERNES

PRES centre d'achats, service concierge, chauffage électricité inclus, stationnement avec prise, buanderie et remise sous-sol, incinérateur, insonorisé, porte patio, meublé ou non, 651-5687. quo-9

CHEMIN STE-FOY 1½, 2½, 3½, 4 NEUFS

PRES centre d'achats, garage, chauffés, buanderie, service concierge, 651-0771. quo-16

DEVELOPPEMENT PASTEUR

LOGEMENTS à louer: 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, meublés si désiré, chauffés, éclairés, stationnement compris, avantages d'été: piscine, croquet, badminton, (télécâble pour ceux qui le désirent). Bureaux de location: 792 Rougemont, appt 3, le jour, le soir 789 Chanoine Grouix, appt 6. Tél., le jour, 651-3856, le soir 651-3627. quo-8

PISCINE

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, luxueux, bâtisse neuve, endroit tranquille, chauffage électrique, électricité fournie, piscine, badminton, stationnement, buanderie, occupation mars ou mai. 3444 Carré de Tilly, appt 6. Informations, 681-4627 ou 651-4167. quo-3

1320 LAVIGERIE

1 1-2, 2 1-2, MEUBLES, 3, 3 1-2, meublés et non meublés, tapis, buanderie, piscine extérieure, chauffage électricité fourni. 653-4574. quo-26

IMMEUBLES DES SEIGNEURS

6, 5, 4, 3, 2 1-2, MEUBLES si désiré, garage service électrique, angle Boulevard Laurier, Henri IV, 651-3653, 653-5291. quo-1

419 STE-FOY

GRAND 4½ PIECES

3444, CARRE Tilly, apt 6, bâtisse neuve, endroit tranquille, chauffage électrique, électricité fournie, piscine, badminton, buanderie, stationnement, concierge, libre immédiatement, 681-4627, 651-4167. quo-24

4½ RUE NORVEGE

LIBRE, CHAUFFE, EAU CHAUDE, ARRET D'AUTOBUS, TELECABLE INCLUS, POELE, REFRIGERATEUR SI DESIRE, SOIR, 651-3972, JOUR, 681-0864. quo-4

LE CHATEL

RUE McCarthey, 1 1-2, 3, 4 1-2, 5 pièces, piscine intérieure, sauna, buanderie. Tél.: 651-2516. quo-1

1½ - 2½ - 3½ - 4½

LIBRES immédiatement et mai, meublés si désirés. 651-9443, 651-5630, 653-8069. quo-3

615 NORVEGE

MARS, 3 pièces, meublé, ou non et 4 pièces, mai 4, neuf, moderne, tous les services inclus, après 5 heures, 681-5504. quo-2

PLACE BOURGOGNE

3 1-2, 2 1-2, MEUBLES ou non, chauffés, éclairés, concierge, stationnement, piscine extérieure, tennis, badminton. Gilles Lever. 658-0458. quo-4

4½ PIECES

BATISSE neuve, chauffage électrique, électricité, fournie, stationnement avec prise de courant, piscine, service concierge, 651-4227, 653-9430. quo-8

"LE BAKOUA"

UN 4 1-2, libre immédiatement. Deux 4 1-2, libres le 1er mai. Vastes, neufs, luxueux. Tout compris: stationnement, piscine extérieure, électricité, eau chaude et télécâble. Concierge. Rue LaForest, tél.: 651-7485. quo-4

MARICOURT

3 ET 4 pièces, meublés ou non, libres avril et mai, buanderie, garage, piscine intérieure, service conciergerie, 651-1018. quo-11

GRAND 5½ PIECES

872 PLACE BELOEIL, construction récente, endroit tranquille, près de tout, $145. chauffé, stationnement, 1er mai, demandez M. Lachance, 681-4627, 651-7501. quo-5

CARREFOUR 4-BOURGEOIS

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désirés, chauffage électrique, stationnement inclus, buanderie, piscine extérieure. 930 Bégon, appt 4, M. Jacques Bélanger, 653-8092. quo-10

RUE DE LA GARE

APPARTEMENTS modernes, 3, 4, 4 1-2, chauffés, tapis, vue sur fleuve, 653-5723, 659-1711. quo-4

PLACE McKAY

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, PIECES, chauffé, eau chaude, service de concierge, incinérateur, piscine. Tél: 681-3908. quo-9

MYRAND & CHAPDELAINE

4 PIECES, libre 1er mai, 527-2880. quo-5

3175, BOUL. NEILSON

3 et 5 PIECES, meublés ou non, chauffés, stationnement, service concierge, télécable, 1er mai, 651-9897. quo-9

Développement Pasteur

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, service électrique, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, télécâble. 653-5291. quo-12

RUE DUCHESNEAU

CONCIERGERIE chauffé, eau chaude fournie, piscine intérieure, stationnement, 3 pièces semi-meublés, $135, 4 pièces $135. Jacques Gosselin, 683-2103. quo-24

863 MGR GRANDIN

LIBRE immédiatement, un 5 1-2 chauffé, stationnement, avec prise de courant. 832-4333. quo-16

LE DANUBE

TRES grand 3 1-2 pièces, pour mai, avec poêle, réfrigérateur, près Université, 2399, Chemin Ste-Foy, 681-9873. quo-9

3240 DE LA GARE

3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, NEUFS, grandes pièces, insonorisés, buanderie, stationnement, 527-8668. quo-12

LIBRE IMMEDIATEMENT

5 PIECES, chauffé, stationnement, proximité des écoles, 651-7619. quo-16

LE PIERRE-FONTAINE

3164 DE la Concorde, 4 pièces, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, service de conciergerie, et stationnement, piscine intérieure, 653-2946. quo-18

IMMEUBLES DES SEIGNEURS

6, 5, 2 1-2, 1 1-2 MEUBLES, si désiré, garage, service électrique, angle Boulevard Laurier, Henri IV 651-3653. 653-5291. quo-15

PLACE CHATEAUGUAY

3146 RUE France-Prime, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, ascenseur, piscine, bain sauna, télécâble, buanderie, tapis mur à mur, stationnement intérieur, insonorisation parfaite, à l'épreuve du feu, occupation février. Réservations, jour, 658-0616, soir, 683-3041. quo-17

IMMEUBLES CHARLES ENR.

LOGEMENTS 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, chauffés, stationnement compris, avantages d'été: piscine, badminton, croquet. Télécable. Libres 1er mai. Bureau de location, M. Jean Décarie, 789, Rougemont, apt 5. Tél.: 651-0213. quo-19

RUE LE CHASSEUR

LIBRE 1er mai, 4 pièces, $110, meublé, $135, stationnement inclus. Jacques Gosselin, 683-2103. quo-24

ST-THOMAS D'AQUIN

6 PIECES, $175. chauffé, entrée asphalte, très propre, tentures et tapis à vendre, 527-7283. quo-7

PLACE DE BOURGOGNE

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Duplessis, 653-5291. quo-22

IMMEUBLES DES SEIGNEURS

6, 5, 2 1-2, 1 1-2 MEUBLES si désiré, garage, service électrique, angle Boul. Laurier, Henri IV. 651-3653, 653-5291. quo-22

CARREFOUR 4 BOURGEOIS

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré, services électriques, angle Boul. Duplessis, Quatre-Bourgeois, 653-5291. quo-22

DEVELOPPEMENT PASTEUR

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, service électrique, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, 653-5291. quo-23

JARDIN DES SEIGNEURS

6, 5, 2 1-2, 1 1-2, MEUBLES si désiré, piscine, tennis, garage, 1186 Lavigerie, appt 2. 653-5291. quo-23

4 1-2 PIECES

CHAUFFE, éclairé, près autobus, mai. 635 Norvège, 651-9680. quo-2

CHEMIN STE-FOY

PRES Université 1 4 1-2 moderne, poêle, réfrigérateur, 1 2 1-2 meublé, service conciergerie, 2592 Ch. Ste-Foy, tél. 658-0897. quo-11

BOURGOGNE, mai, 3, 4 pièces, meublé ou non. 651-9376, 651-5430. quo-25

5 PIECES, non meublé, 3 1-2 et 2 1-2 meublés si désiré, chauffés, piscine intérieure, stationnement, 3038, Le Chasseur, 653-7035. quo-26

5 1-2 PIECES, chauffé, rue Norvège, $142 mois, s'adresser: 731 Norvège, apt 2, tél. 653-6683. quo-24

2 1-2 MEUBLE, libre 1er mai, 3161 la Concorde, piscine intérieure, stationnement, 656-9600. quo-25

4 PIECES, chauffé, $125, stationnement, prise auto, Savard, 651-1364. quo-26

BEAU logement, 4 et 5 pièces, non meublés, Hermel Roy, 651-5765, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

5-4 PIECES non meublé, 3 1-2, 2 1-2 pièces meublé si désiré, chauffé, piscine intérieure, stationnement, 3038 Le Chasseur, 653-7035. quo-27

ST-THOMAS d'Aquin, mai, 2 et 3 pièces, meublé, stationnement, 681-1182. quo-27

RUE Chanoine Scott, 3 pièces, meublé, 4 pièces, non meublé, Philippe Gauthier, 651-2817, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-1

1 1-2, 4 PIECES, meublé, ou non, chauffé, électricité et stationnement inclus, Rue Maricourt, 688-5107, 651-2798. quo-1

BAS, duplex, jumelé, grand 5 1-2, très propre, $160, Norvège, 683-8530. quo-1

NORVEGE, 4-4 1-2, modernes, poêle réfrigérateur désirés, immédiatement, mai, 651-2581. quo-1

BOIS de Vincennes, duplex, 6 pièces, luxueux, $220. 683-7568, 683-7014. quo-1

4 1-2 PIECES, chauffé, entrée seule, près centre d'achats, Université, 651-1042. quo-2

4 1-2 PIECES, rue Rougemont, $145 mois, libre immédiatement. 651-3536. quo-1

1 1-2, 2 1-2, MEUBLE, 4 1-2, chauffé, eau chaude, télécable, stationnement, 1094 Amiens, Tél.: 651-1358, 656-9470. quo-1

419 STE-FOY

PRES université, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2 pièces, meublés ou non, piscine intérieure. 653-4690. quo-5

LE Cavalier, 4 pièces, chauffé, balcon, stationnement, connection auto, $120. 651-1364. quo-2

MAGNIFIQUE 4 1-2, grandes pièces, stationnement, près école, $130, 623-3055, 525-7881. quo-2

BACHELOR, 1 1-2, arrière Holiday Inn, 3110, Hochelaga, 658-0709. quo-2

BOUL. Neilson, 4 1-2 pièces, moderne, balcons, stationnement, 1er mai, $125. Tél. 527-9642. quo-2

2 LOGEMENTS, 5 1-2 grandes pièces, 882 Place Beloeil, avec garage chauffé, téléphoner. 651-1919. quo-6

3, 4, 5 PIECES, chauffés, prix raisonnable, 735 Myrand. 527-8773. quo-3

4 PIECES, chauffé, $110. mai. 1267 Villeray, tél. 653-9954. quo-3

4, 5, 6 PIECES, chauffés, modernes, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, prix raisonnable, 2824 Laprade, 656-9147. quo-3

3, 4, 5, CHAUFFES, stationnement, prix raisonnable. 928 Beloeil, 653-4451. quo-3

3, 4, 5 CHAUFFES, stationnement, prix raisonnable, 910 Beloeil, 651-1940. quo-3

5 PIECES, 923 Place Beloeil, moderne, libre 1er mai. 681-5493. quo-4

3156 BOUL. Neilson, 3 1-2, 4 1-2, non meublés, plancher varatan. 842-7107. quo-4

2 LOGEMENTS modernes, à louer, 3, 4 pièces, meublés, chauffés, Boul. Pie XII, très modernes. S'adresser 527-2830. quo-5

2 1-2, 4, 1er mai, 683-7406. quo-5

420 BANLIEUE

VAL St-Michel, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, $95 par mois. Tél. 842-3588. quo-25

GIFFARD, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, 3e, 661-2356. quo-18

ANCIENNE-Lorette, route Nationale, 2, 4 pièces, salle bains, Libre 1er mai, 872-7920. quo-25

GIFFARD, demi-sous-sol, 5 pièces, chauffé, $110 par mois, libre 1er mai, 661-5173. quo-25

VILLENEUVE, rue Montreuil, immédiatement ou mai, 2 1-2 meublé, 4 non meublés, tapis, chauffé, eau chaude, stationnement. Jour, 529-0756, soir et fins semaine, 523-5746. quo-25

ORSAINVILLE, Boul. du Jardin, rue Des Tours, Des Verdiers, rue Bearn, jolis 4 pièces, aussi 3 1-2, meublés, chauffés, eau chaude, tapis, stationnement. Jour, 529-0756, soir et fins semaine, 523-5746. quo-25

LORETTEVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, 1er plancher, tapis, ultra moderne. 842-5065. quo-26

CONCIERGE pour 8 logements, dans Courville, 3 pièces. 828-2172, 667-4269. quo-19

ORSAINVILLE, 4221 des Cyprès, 2 1-2 pièces, libre immédiatement, chauffé électricité, buanderie, concierge, stationnement. Tél. 628-1447. quo-19

5030 BOUL. du Jardin, 4 pièces, chauffé, éclairé, $125. M. Huard, appt 1. quo-24

VILLE Vanier 3 1-2 meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, Tél. 681-7971 après 5 heures. quo-27

LORETTEVILLE, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, près école, Tél: 842-6018, 683-9845 quo-20

BEAUPORT, grand 4 pièces, façade neuf, chauffé, stationnement. 623-3986. quo-22

BEAUPORT, logement 5 pièces, non chauffé, $85 par mois, 154, rue du Manège, 663-9194. quo-1

GIFFARD, 5, près Boul. Métropolitain, magnifique vue, mai, $130. 661-2889. quo-22

BEAUPORT, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, thermostat, $110 par mois. Tél. soir, 661-6389. quo-1

GIFFARD, 5 pièces, $95 non chauffé. Tél. 661-9301. quo-22

BEAUPORT, 4 pièces, chauffé, $110 mois. Tél. 667-2507. quo-22

GIFFARD, 5 pièces, 2-4 pièces, construction neuve. Tél.: 663-4324. quo-1

GIFFARD, 3 pièces, chauffé, libre mai. Entre 4-7 heures: 861-5669. quo-1

GIFFARD, central, 3518, St-Victorien, 4 pièces, chauffé, stationnement, 1er mai, $115, 667-3530. quo-22

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, laveuse, sécheuse, tapis, 1er mars, 661-4246. quo-1

LORETTEVILLE, 3 pièces, chauffé, éclairé, $85. Tél.: 872-1901. quo-22

RUE Entremont, près sortie Boul. Henri IV, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, place de stationnement, piscine extérieure, libre, 1er mai, $125 par mois, 529-5311, local 21. quo-24

GIFFARD, 5, près boul. Métropolitain, magnifique vue, mai, $130, 661-2889. quo-17

4 PIECES, 6165 des Rivières, Orsainville, chauffé, eau chaude, $115 mois, libre immédiatement. 683-1498, 681-6053. quo-22

LOGEMENTS neufs, Beauport, grand 4 1-2 pièces, moderne, non meublés, entrée laveuse, sécheuse, tapis, salon mur à mur, stationnement. 125 Place Orléans, appt 1, Beauport. Tél. 661-8137, 681-6227. quo-22

MONTMORENCY, 3 pièces, chauffé, salle bains, stationnement. 661-1529. quo-1

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, sécheuse, laveuse, tapis. 661-4246. quo-1

BEAUPORT, logement 4 1-2 pièces, chauffés, $120, $125. Tél. 667-0225. quo-22

BOULEVARD Bertrand, 2 1-2 pièces, moderne, chauffé, éclairé, tapis, 681-9359. quo-26

GIFFARD, 3 pièces, meublé, $105, 661-5117, 661-2889. quo-2

BEAUPORT, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, 667-3323. quo-23

BEAUPORT, 5 pièces, chauffé, demi sous-sol, $110, près centre d'achats. Tél. 661-4738. quo-26

ANCIENNE-Lorette et Loretteville, demi-jumelé neuf, 5 pièces, 2 salles de bains, libre immédiatement, $175, chauffé, 42-1647. quo-2

BEAUPORT, 3 1-2, 4 pièces, plus salle bains, neuf, chauffés, $85, $95, pour mai, 661-6357. quo-26

FUTURS mariés, grand 3 1-2 pièces, meublé, il faut voir, 842-5813. quo-23

LORETTEVILLE, flat neuf, 1er étage, 2 1-2 pièces, non meublé, entrée seule, eau chaude fournie, 842-1386. quo-27

GIFFARD, 3 1-2, quartier Notre-Dame de l'Espérance, chauffé, libre 1er mai. Après 5 heures, 667-1808. quo-2

421 Meublés

PRES HOPITAL ENFANT-JESUS APPARTEMENTS STEPHAN

3 PIECES, meublé, neuf, chauffage, électricité fournis, stationnement, piscine, s'adresser à 2340, Mont-Thabor, appt 305, Tél. 524-1074. quo-25

APPARTEMENTS LAURENTIENS

LIMOILOU, 3 et 4 pièces, piscine, bain sauna, ascenseur, visible, le soir, 523-9893, ou 524-9226. quo-9

CHEMIN STE-FOY

1½ - 2½ - 3½ NEUFS

LIBRES immédiatement, voisin Château Bonne Entente, meublés ou non, verdure, piscine, tapis, chauffage électrique, électricité fournie, buanderie, arrêt autobus, stationnement extérieur, intérieur, 651-3513. quo-4

ST-ODILE

2 2½ 3½ 4½

$110. $120. $135. $145.

NEUFS, colonial, piscine, buanderie, S'adresser 210, ouest, Sapinière-Dorion, coin Duval, 653-7468, 626-3468. quo-8

LORETTEVILLE

3 PIECES, meublé, eau chaude fournie, lavomate sous-sol, $120, mois, stationnement, libre immmédiatement, 656-9836. quo-18

CENTRE DE BEAUPORT

SPLENDIDES logements, 3 1-2, 4 1-2, toutes commodités, meublés ou non, buanderie automatique, 79 Place Orléan, appartement 1. Tél. 667-3612. quo-23

781, ROUGEMONT, APPT 5

STE-FOY

2 1-2 PIECES $105.

2 1-2 PIECES (MEUBLE) $140.

EAU CHAUDE, ELECTRICITE, STATIONNEMENT FOURNIS

653-8104

quo-24

LORETTEVILLE, Neufchâtel, flat moderne, 1 1-2, toutes commodités, $25 semaine, 842-7734. quo-13

COURVILLE, flat 2 pièces, meublé, eau chaude, stationnement, $25 par semaine, Tél.: 661-4096, 667-1754. quo-24

STE-ODILE, 2 1-2 pièces, meublé, avenue du Collège, Tél. 667-2482. quo-24

LORETTEVILLE, 1 1-2, 3 1-2 pièces, chauffés, éclairés, meublés, 187 Boul. Valcartier. quo-25

3 GRANDES pièces, deuxième étage, 1 1-2 pièce, visible de 5 à 8 heures, 245 Fraser. quo-25

185, 22e RUE, 3 pièces, moderne, tapis, eau chaude, stationnement, libre 1er mai. Tél.: 524-3078. quo-1

GIFFARD, près St-Michel, 1 1-2, 3 1-2, meublés, tapis, entrée laveuse sécheuse, balcon, libres mai, juin, 667-3156. quo-2

26e RUE, angle 4e Avenue, 3 pièces, meublé, très moderne, buanderie, stationnement, télécâble fourni, $135, et $140. Mars, avril, mai, jour: 681-0221, soir, 522-6040. quo-2

2 1-2 PIECES, moderne, meublé, chauffé, laveuse, sécheuse, gratis, stationnement, entretenue, 687-2038. quo-2

ST-PIE X, 2, 3, meublés, Enfant-Jésus, St-Michel, 667-2051, 667-3488. quo-2

ST-PASCAL, mai, 4 pièces, meublé, $125, $130, 681-4585. quo-2

$95 PAR mois, éclairé, chauffé, eau chaude, 2 1-2 pièces, stationnement, compris, s'adresser 1970, 23e rue apt 4. quo-2

LA Métropolitain, face Centre d'Achats Charlesbourg, 1 1-2, 2 1-2, 1er mai, $95, à $135. 623-1931. quo-2

$120 TROIS grandes modernes, ameublement neuf, stationnement, buanderie, Bourassa, 529-3606. quo-3

1er MAI, près St-Michel, 2 1-2 pièces, $100. Tél. 663-0962. quo-3

ST-FRANCOIS d'Assise, 4 pièces, meublé, libre mars, soir, 524-7536 quo-2

3, 2 PIECES, meublés, mai, 630, Fraser, appt 2, 683-9555. quo-4

ORSAINVILLE, 3 1-2, 2 1-2 meublées, $130, $115, tout compris. 623-9063, 626-2874. quo-3

ST-SACREMENT, Haute-ville, Ste-Foy, 1 1-2, 2, 3, 4, pièces, 1er mai, 683-7406. quo-3

1 1-2, deux 2 1-2, libres, $90, $110, $120. St-Jean, 524-1136, 651-2510. quo-8

BEAUPORT, 3 1-2, 4 pièces, plus salle bains, neuf, chauffés, $85, $95, pour mai, 661-6357. quo-26

FUTURS mariés, grand 3 1-2 pièces, meublé, il faut voir, 842-5813. quo-23

LORETTEVILLE, flat neuf, 1er étage, 2 1-2 pièces, non meublé, entrée seule, eau chaude fournie, 842-1386. quo-27

GIFFARD, 3 1-2, quartier Notre-Dame de l'Espérance, chauffé, libre 1er mai. Après 5 heures, 667-1808. quo-2

421 Meublés

BEAUPORT, 3 1-2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, stationnement, 667-0311, 667-4761. quo-5

BEAUPORT, 2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, stationnement, 661-3904. quo-5

ORSAINVILLE, 2 1-2 pièces, chauffé, meublé, eau chaude, stationnement, mai, 628-0390. quo-5

STE-FOY, mai, luxueux 1 1-2, 2 1-2, 4 1-2, $125., $135., $160., meublés, université, centre d'achats, 651-9289. quo-6

ST-RODRIGUE, 3 pièces, meublé, neuf, stationnement, buanderie, tapis, 626-0664. 626-9251. quo-8

2 ET 3 pièces, meublés, chauffés, éclairés, vue sur le fleuve, à Beauport. 661-6426. quo-8

VILLE Vanier, près hôpital, 3, 4 modernes, meublés, 681-0929, 623-5115. quo-8

NEUFCHATEL, 2 1-2, 3 1-2 pièces, neufs, meublés, chauffés, tapis, eau chaude, $90 à $135 mois, 842-6191. quo-8

LIMOILOU, 4 et 3 pièces, piscine, bain sauna, ascenseur, Visible de 5 à 9 heures, 524-9226. quo-8

LIMOILOU, Motel, salon, bain, cuisinette, chambre, vaisselle, literie, télévision, stationnement, $90 semaine, 626-9868, 522-1813, soir. quo-13

NEUFCHATEL, grand 4 pièces, meublé, ou non, tapis mur à mur, éclairé, chauffé, 842-2782. quo-9

VANIER 2 1-2, 3 1-2, neufs, meublés, buanderie, $115, $130. 527-5674, 524-6400. quo-8

2, 4 PIECES, meublés, chauffés, stationnement, près Enfant-Jésus, 525-7096. quo-9

GIFFARD, 4 pièces, moderne, meublé, chauffé, stationnement, mars, mai, 661-7510. quo-9

STS-MARTYRS, Murray, 2 grandes pièces, cuisine, salle bains, luxueux. 688-0495, 688-0539. quo-15

PRES Enfant-Jésus, 2 1-2, meublé, éclairé, chauffé, mars, $115. 822-2809. quo-15

5 PIECES, meublé, chauffé, eau chaude, adultes seulement, libre 1er mai, $140 mois. 651-9103, ou 527-8132. quo-15

RUE Bardy, 4 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er mai, $155 par mois, 663-3150. quo-15

ORSAINVILLE, 2 1-2 pièces, meublé, électricité, eau chaude fournie. 623-5441, 626-3257. quo-15

3-4 PIECES, meublés, électricité, comprise, 1252, 18ième rue apt 3, 525-7428, 523-5794. quo-10

ST-PASCAL, 4 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, coin Canardière, et Desroches, près hôpital St-Michel Archange, libre 1er mai, 651-1708. quo-10

CHARLESBOURG, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, tapis, stationnement, face école et église, $120, 9300 Laval. Tél. 623-9423. quo-10

ORSAINVILLE, 3 1-2 meublé, $115, et 2 1-2 meublé, $105. Libres immédiatement, stationnement, autres services inclus, 832-8335, 623-1039. quo-10

STE-FOY, près Université, 1 2 1-2 meublé, 1 4 1-2 pièce, réfrigérateur, service conciergerie. 2592 Chemin Ste-Foy. Tél. 658-0897. quo-11

ST-RODRIGUE, 3 pièces, chauffé, éclairé, 1er plancher, piscine, mai. 626-3563. quo-11

RUE Norvège, 2 1-2 meublé, $117, tapis mur à mur. 653-4683. quo-11

GIFFARD, meublé, 1er mai, moderne, chauffé etc, près école Samuel Champlain, 4, $125, 10 a.m. à 9 p.m. 661-1627. quo-16

GIFFARD, 2 1-2 pièces, meublé, 1er mars, chauffé. Tél. 661-5503, 663-7969. quo-12

STE-FOY, 2 1-2, neufs, 1 1-2, libres 1er mai, près Université et hôpital, très luxueux. 653-4275, 659-1016. quo-17

GIFFARD, 3 pièces, meublé, laveuse, sécheuse, télévision incluse, $125, 667-2375. quo-23

ST-ALBERT, 3 pièces, moderne, tapis, tentures mur à mur, balcon, stationnement, service d'autobus, buanderie, par de bail. Libre 1er février, $120, par mois. Tél.628-1294. quo-23

CHARLESBOURG, 3 1-2 pièces, meublé, 1er étage, moderne. Tél. 681-7101, 681-1403. quo-25

ST-PASCAL, 2 grandes pièces, salle bains, chauffé, électricité, eau chaude fournie, libre. 663-7052. 1330 Maurice. quo-17

ST-ALBERT, 3 pièces, moderne, tapis, tentures mur à mur, balcon blanderie, stationnement, autobus, pas de bail, libre 1er mars, $120 par mois. Tél. 628-1294. quo-24

PAROISSE St-Dominique, 4 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, libre 1er mai. 683-7071. quo-17

PAROISSE St-Dominique, 4 pièces, meublé, chauffé, demi sous-sol, libre 1er mai, $140. 849-8739. quo-17

STE-ODILE, 2 1-2 pièces, Colonial, tapis, piscine, libre 1er mai, 623-2081. quo-17

3378, LA Concorde, Ste-Foy, 2 1-2 et 3 pièces, stationnement, libres 1er mars et 1er mai. Tél.: 653-5348. quo-18

LORETTEVILLE, 2 1-2 chauffé, eau chaude, stationnement, $100., 136 St-Joseph, 842-2561. quo-18

1, 1 1-2, 2 PIECES, entièrement rénovés, meubles neufs, près de Cartier, tout inclus, location avec bail, $70 à $100. 653-4026, 529-4322. quo-26

ST-PASCAL, Rue Mailloux, 3 1-2 pièces, meublé, chauffé, $110 mois 661-8228. quo-26

GIFFARD, 2, 3, 4 meublés, un 4 non meublé, 661-8197. quo-26

$120, 3 modernes, ameublement neuf, 674 St-Jean coin Ste-Geneviève. 524-4564. quo-19

ST-ALBERT, 2 1-2 pièces, meublé, moderne, stationnement, près d'autobus, mai, $100, jour 681-0221, Soir 522-6040. quo-19

GIFFARD, magnifique 4 pièces, sous-sol, chauffé, éclairé, eau chaude, accès laveuse sécheuse, $130, 661-8127. quo-26

2 1-2 - 4 pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement - mai, 626-9584 après 5 heures. quo-19

LORETTEVILLE, 3 pièces, meublé, 1er mai. Soir: 842-6030 ou 523-1321. quo-20

ST-PASCAL, flat meublé 3 1-2 pièces, tapis mur à mur, chauffé électricité, douche, $85 par mois, après 6 heures 667-4347. quo-27

2 PIECES, pour couple, dame ou demoiselle, 610 D'Aiguillon, 522-8581. quo-27

NEUFCHATEL, 4, luxueux, 1 1-2, 3 pièces, tranquillité, prix raisonnable. 842-2014. quo-22

CHARLESBOURG, 2 pièces, plus salle bains, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement. 623-1301, 626-0910. quo-1

CHARLESBOURG, 3 grandes pièces, meublé, balcon, 1er mai. 626-9982. quo-22

2 PIECES, meublé, entrée seule, $50. S'adresser à 603 St-Gabriel. quo-1

ST-PASCAL, près hôpitaux, 3 pièces, chauffé, eau chaude, $105, 681-5596. quo-1

LIBRE immédiatement, 2 1-2 pièces, propre, stationnement, 120, 56ième rue est. quo-1

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule, $75 par mois, après 6 heures, 651-1005. quo-22

42ième Rue ouest, demi sous-sol, chauffé, libre 1er mai, $90 par mois, 529-5311, local 21. quo-24

ST-PIE X, 1er mai, 4 1-2 et 3 1-2 pièces, meublés, neufs, modernes, chauffés, éclairés, etc. 667-2081. quo-23

GIFFARD, 2 et 3 pièces, meublés, chauffés, éclairés. 663-9761. quo-23

PRES Château, 1 1-2, 2 1-2 pièces, très propre, $75, $100. 525-9193. quo-2

2 PIECES, près du Centre Industriel, $75 par mois. 527-3401. quo-23

PRES hôpital St-François d'Assise et ausi près centre d'achats Canardière, neufs, 3 pièces, chauffé, un seulement, libre immédiatement et autres 1er mai, thermostat, galerie individuelle, tambour à l'arrière, stationnement, tuile cuisine et salle bains, tapis, escalier céramique, lavé toutes les semaines, beaux arbres, $120. 522-8762. quo-23

PRES hôpital St-François d'Assise et ausi près centre d'achats Canardière, neufs, 3 pièces, chauffé, un seulement, libre immédiatement et autres 1er mai, thermostat, galerie individuelle, tambour à l'arrière, stationnement, tuile cuisine et salle bains, tapis, escalier céramique, lavé toutes les semaines, beaux arbres, $120. 522-8762. quo-26

430 QUARTIER CHAMPLAIN

PRES Château Frontenac, $45 mois, propre, tranquille, permis cuisine, 529-5067. quo-17

CHAMBRE avec permis cuisine, buanderie, près Hôtel-Dieu, 522-0282. quo-18

PRES Château Frontenac, chambre propre, lavabo, permis cuisine. 524-0104, 681-4929. quo-22

77 ST-LOUIS, genre flat, permis cuisine, réfrigérateur, une personne, libre. quo-1

PLACE tranquille, permis cuisine, réfrigérateur, eau chaude, 138 Ste-Anne, 529-4781. quo-22

Tous les jours des gens recherchent ce que vous avez à offrir. Placez votre annonce immédiatement.

431 QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRE-boudoir, permis cuisine, près hôpital St-Michel, 2203, Canardière, 661-2922. quo-24

ST-PIE X, chambre-boudoir, entrée privée, demoiselle, 1925, 24e rue. quo-16

CHAMBRE la semaine, mois, 1304, Avenue Conway, coin Canardière, 524-3333, quo-2

VOISIN hôpital Enfant-Jésus, autobus porte, $12 par semaine. 522-8674. quo-8

PRES hôpital, Enfant-Jésus, chambre, permis cuisine, homme seulement, 523-8650. quo-2

PRES hôpitaux, téléphone, demoiselle, entrée seule, permis cuisine. Tél. 667-0671. quo-4

69 OUEST Deschênes, chambre avec lit simple, 623-2458. quo-3

BARDY, chambre-boudoir, permis cuisine, entrée seule, fille, femme, 529-5311. quo-2

PRES Hôpital St-François d'Assise, et CEGEP Limoilou, chambre pour fille, tapis, accès cuisine, 529-2801. quo-10

PRES Hôpital St-François, dame, fille, permis cuisine, 626-0085, 626-2711. quo-10

ST-PASCAL, chambre près Hôpital Enfant-Jésus, autobus, $10, semaine, 651-2964. quo-10

CHAMBRE-boudoir, genre petit appartement luxueux, balcon, près hôpital Enfant-Jésus, pour jeune fille. 667-1373. quo-11

ENTREE seule, salle bains, douche, convient pour monsieur, 623-3473. quo-12

CHAMBRE, propre, sans permis cuisine, pour monsieur, entrée privée, 523-6634. quo-15

GRANDE chambre, poêle, réfrigérateur, près Hôpital Enfant-Jésus, 523-2215. quo-16

BENOIT XV, coin 18e Rue, chambre boudoir, permis cuisine, 681-9818. quo-16

CHAMBRES très modernes, près hôpital St-François d'Assise, accès cuisine. 623-4192. quo-16

PRES 1ère Avenue, entrée seule, permis cuisine, 623-7950. quo-18

CHAMBRES près hôpital St-François d'Assise, près Colisée, 529-1405. quo-18

14e RUE, très grande chambre, personne sérieuse, 522-7761, soir. quo-18

2290, CHOQUETTE, AVEC POELE, REFRIGERATEUR, ENDROIT TRANQUILLE. 523-8242. quo-26

PRES de l'Hôpital Enfant-Jésus, chambre à louer, soir après 6 heures, 523-5181. quo-1

ST-FRANCOIS d'Assise, chambre boudoir, lavabo, entrée privée, permis cuisine, 523-5684. quo-25

PRES 18e, 22e, entrée seule, permis cuisine, $50 mois. 529-5595. quo-25

ST-PIE X, chambre-boudoir, avec permis cuisine, fille, dame. 661-7865. quo-22

ST-PASCAL, chambre-boudoir, colonial neuf, tapis, près hôpitaux. 661-9362. quo-22

4e RUE, chambre dans famille privée. Tél. 525-6743. quo-2

ST-PASCAL, près hôpital, chambre-boudoir, meublée, moderne, accès cuisine. 681-9818. quo-23

CHAMBRE, poêle, réfrigérateur, lavabo, hôpital d'Assise, hôpital l'Enfant-Jésus, 661-3629. quo-27

432 QUARTIER MONTCALM

CHAMBRE coloniale, toilette privée, permis cuisine, une, deux personnes, 683-1192. quo-26

BOULEVARD St-Cyrille, ouest, grande chambre, tapis, entrée privée, téléphone, cuisine commune, 683-9525, 643-5760, local 26. quo-10

CHAMBRE à louer, $65 par mois. Tél.: 681-8137. quo-16

ST-SACREMENT, très propre, grande, près bureaux, hôpitaux, face Crèche. 681-8348. quo-17

CHAMBRE de préférence pour monsieur, près autobus, stationnement, 681-2529. quo-18

CHAMBRE avec permis cuisine, 631 ave Baillargé, près CEGEP. quo-1

AVENUE des Erables, grande chambre confortable, chauffée, pour bureau si désiré, lavabo, références, 683-8773. quo-22

CHAMBRE, tapis, mur à mur, poêle, réfrigérateur, service de lessiveuse, 681-5304, 527-9279. quo-25

CHAMBRE boudoir, permis cuisine, entrée privée, 850, Marguerite Bourgeoys, 527-2833. quo-22

GRANDE chambres, lits jumeaux, près hôpitaux, autobus, Tél.: 681-9126. quo-23

1060, des Erables, chambre-boudoir, permis cuisine, entrée privée, 527-1726. quo-26

ENTRE privée, demoiselle, belle, permis cuisine, 748, St-Cyrille, ouest, 683-5133. quo-23

CHAMBRE à louer, avec poêle, réfrigérateur, 683-7253. quo-26

AVENUE Belvédère, chambre-boudoir, permis cuisine, pour jeune fille, dame. 681-3929. quo-24

FRASER, 3e poêle, réfrigérateur, $50 mois, 525-5278. quo-2

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

AVENUE Turnbull, sur tapis, lits jumeaux, salle bains privée, 524-9694. quo-2

CHAMBRE à louer, avec réfrigérateur et poêle électrique, $12. semaine, rue St-Jean près Turnbull. 626-8297. quo-25

434 QUARTIER ST-ROCH

PETITE, poêle, réfrigérateur, pour homme seulement, près boul. Langelier. 626-6664. quo-26

CHAMBRE douche, lavabo, permis cuisine, semaine, mois, épreuve feu, 522-3921. quo-15

CHAMBRE, double, et simple, accès cuisine, 782, du Roi, 525-7456. quo-26

CHAMBRE, meublée, chauffée, éclairée, permis cuisine, 589 St-Dominique. quo-26

40 CHAMBRES refaites, ameublement neuf, monsieur dinstingué, 82 est St-François. quo-22

CHAMBRE avec poêle à gaz, réfrigérateur, 087 St-François, est, apt 3. quo-2

435 QUARTIER ST-SAUVEUR

DEMOISELLE, distinguée, grand luxe, bas prix, tranquilité, demander information, 623-2273. quo-10

435 A QUARTIER LES SAULES ET DUBERGER

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, boudoir, endroit paisible, stationnement. 681-5735. quo-24

DUBERGER, chambre, homme seulement, usage téléphone, stationnement, place tranquille. 681-1073. quo-23

436 CHARLESBOURG

CHAMBRE boudoir, permis cuisine, 228, 71e rue Est, visible soir. quo-15

TRANQUILITE, entrée privée, télévision, déjeuner désiré, 61e Rue, est, 626-1686. quo-10

TRANQUILLITE, monsieur, entrée privée, stationnement, meublée, tapis, accès cuisine. 623-4263. quo-12

PRENDRAIS personne propre, stationnement 8e Rue, entrée seule, $12. 628-0343. quo-1

CHAMBRE-BOUDOIR, neuve, avec évier, entrée seule, accès cuisine, 626-3263. quo-18

ST-RODRIGUE, chambre pension si désirée, stationnement, jeune fille. 623-2798. quo-1

438 SILLERY

SIMPLE, double, éclairée, près Université, autobus, permis cuisine, stationnement, 683-8433. quo-15

2 DEMOISELLES, accommodation cuisine, salle bains, entrée privée, 527-1726. quo-26

ENTRE privée, demoiselle, belle, permis cuisine, 748, St-Cyrille, ouest, 683-5133. quo-23

CHAMBRE à louer, avec poêle, réfrigérateur, 683-7253. quo-26

AVENUE Belvédère, chambre-boudoir, permis cuisine, pour jeune fille, dame. 681-3929. quo-24

FRASER, 3e poêle, réfrigérateur, $50 mois, 525-5278. quo-2

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

AVENUE Turnbull, sur tapis, lits jumeaux, salle bains privée, 524-9694. quo-2

CHAMBRE à louer, avec réfrigérateur et poêle électrique, $12. semaine, rue St-Jean près Turnbull. 626-8297. quo-25

434 QUARTIER ST-ROCH

PETITE, poêle, réfrigérateur, pour homme seulement, près boul. Langelier. 626-6664. quo-26

CHAMBRE douche, lavabo, permis cuisine, semaine, mois, épreuve feu, 522-3921. quo-15

CHAMBRE, double, et simple, accès cuisine, 782, du Roi, 525-7456. quo-26

CHAMBRE, meublée, chauffée, éclairée, permis cuisine, 589 St-Dominique. quo-26

40 CHAMBRES refaites, ameublement neuf, monsieur dinstingué, 82 est St-François. quo-22

CHAMBRE avec poêle à gaz, réfrigérateur, 087 St-François, est, apt 3. quo-2

435 QUARTIER ST-SAUVEUR

DEMOISELLE, distinguée, grand luxe, bas prix, tranquilité, demander information, 623-2273. quo-10

435 A QUARTIER LES SAULES ET DUBERGER

DUBERGER, monsieur, chambre spacieuse, douche, boudoir, endroit paisible, stationnement. 681-5735. quo-24

DUBERGER, chambre, homme seulement, usage téléphone, stationnement, place tranquille. 681-1073. quo-23

436 CHARLESBOURG

CHAMBRE boudoir, permis cuisine, 228, 71e rue Est, visible soir. quo-15

TRANQUILITE, entrée privée, télévision, déjeuner désiré, 61e Rue, est, 626-1686. quo-10

TRANQUILLITE, monsieur, entrée privée, stationnement, meublée, tapis, accès cuisine. 623-4263. quo-12

PRENDRAIS personne propre, stationnement 8e Rue, entrée seule, $12. 628-0343. quo-1

CHAMBRE-BOUDOIR, neuve, avec évier, entrée seule, accès cuisine, 626-3263. quo-18

ST-RODRIGUE, chambre pension si désirée, stationnement, jeune fille. 623-2798. quo-1

438 SILLERY

SIMPLE, double, éclairée, près Université, autobus, permis cuisine, stationnement, 683-8433. quo-15

2 DEMOISELLES, accommodation cuisine, salle bains, entrée privée, 527-1726. quo-26

ENTRE privée, demoiselle, belle, permis cuisine, 748, St-Cyrille, ouest, 683-5133. quo-23

CHAMBRE à louer, avec poêle, réfrigérateur, 683-7253. quo-26

AVENUE Belvédère, chambre-boudoir, permis cuisine, pour jeune fille, dame. 681-3929. quo-24

FRASER, 3e poêle, réfrigérateur, $50 mois, 525-5278. quo-2

439 STE-FOY

CHAMBRE avec permis cuisine, entrée seule, 2303, Chemin Ste-Foy. quo-11

LITERIE fournie, lavée, simple, double, réfrigérateur, stationnement, entrée privée. 651-5889. quo-19

CHAMBRE, pour travaillants ou autres. Tél. 681-0715. quo-16

PARC Neilson, grande chambre, permis cuisine, entrée privée. 653-4461. quo-18

PARC Horizon, près Cegep, permis cuisine, garçon, tapis, 656-9461. quo-20

CHAMBRE, accès cuisine, vivoir, télévision, 2915 Chemin St-Louis, 651-1610, 653-0120. quo-22

NEUVE entrée privée, douche, salle bains, tapis, télévision, boudoir, 651-6190. quo-1

ENTREE privée, accès boudoir, cuisinette, salle bains, face centre d'achats Laurier, 653-9094. quo-1

POUR monsieur, Rue St-Cyrille, coin Myrand, permis de cuisine, 653-0816. quo-22

CHAMBRE, 2 jeunes filles, Chemin Ste-Foy, permis cuisine, bon chez-soi. Tél. 653-7404. quo-22

PRES centre d'achats, grande chambre-boudoir, téléphone, entrée privée. 656-6291. quo-22

CHAMBRE-boudoir, meublée, poêle, réfrigérateur, douche, entrée privée, près Place Laurier. Après 5 heures, 653-2376. quo-1

CHAMBRE, double, permis cuisine, douche, stationnement, entrée privée, monsieur, 656-9089. quo-26

CHAMBRE-boudoir, entrée privée, permis cuisine, près arrêt autobus, 653-8128. quo-2

CHAMBRE, permis cuisine, douche, monsieur. Tél. 653-7018. quo-23

CHAMBRE simple ou double, lavabo, près centre d'achats. Tél. 656-0018. quo-2

GRANDE chambre, entrée privée, permis cuisine, Tél. 651-6823. quo-23

CHAMBRE, mobilier neuf, entrée privée, permis de cuisine, près hôpital Laval. 651-3869. quo-2

DEMOISELLE, chambre, avec cuisine, 490 pieds arrière, Place Laurier et Ste-Foy, 651-1588. quo-27

CEGEP, Université, neuf, entrée seule, tapis, lavabo, cuisine, télévision, 653-2341. quo-2

440 BANLIEUE

GIFFARD, chambre, chauffée, meublée, eau chaude, pour dame aimant la tranquillité, le jour. Mme Camille Bouchard 1911 ave Poulin. quo-1

Les annonces classées du Soleil, c'est le moyen idéal pour faire de vos transactions immobilières une chose facile et agréable.

444 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE, pension pour personne retraitée, 2420, Chemin Ste-Foy, 653-0686, 653-8943. quo-2

FAMILLE cherche jeune homme pour chambre et pension. 524-8366. quo-3

NOUVELLE administration, chambres modernes, lavabo, individuel, une ou deux personnes, 230, 3e Avenue, Tél.: 523-6945. quo-5

COURVILLE, 3 chambres, 1-2 personnes, entrée privée, stationnement. 661-4733. quo-9

CANARDIERE, chambre pension, maison privée, messieurs, 523-5297. quo-9

UNE ou 2 personnes. Quatre-Bourgeois, bon chez-soi, 656-0419. quo-9

PENSION pour jeune homme, bon chez-soi, 680 5e rue. quo-11

ST-SAUVEUR, près centre industriel, chambre, pension, monsieur, 5 jours. 523-2592. quo-11

CHAMBRE avec pension si désiré. Courville. Tél. 667-5554. quo-16

CHARLESBOURG, chambre et pension si désirée, pouvant être partager à deux, messieurs de préférence. 626-5995. quo-17

NOUVEAU, chambre et pension privée, pour personne âgée, couple, célibataire, avec service de médecin, 6 milles du Centre-Ville, 822-2661. quo-17

PRES Chemin Ste-Foy, chambre, pension si désirée, 653-8134. 854 Rougemont. quo-1

CHAMBRE et pension si désirée, St-Albert LeGrand, bien située, 623-7853. quo-22

CHAMBRE et pension, dans famille privée, sans enfant, près magasin Dominion, CEGEP Limoilou, 523-6365. quo-26

GRANDE chambre avec pension, bonne nourriture, entrée seule, 632 St-Vallier, ouest, 524-9064. quo-2

448 MAISONS A LOUER

STE-FOY

BUNGALOW, 7 pièces, 4 chambres, salle de jeux, site excellent, $275. par mois. Annette St-Pierre, résidence 653-3761, Trust Royal Courtiers, 656-9660. quo-5

DUPLEX moderne, 7 pièces, 2 salles bains, tapis mur à mur, conciergerie, service garderie et maternelle, libre 1er mai, Ste-Foy, chauffé, éclairé, $245, mois, 653-2337. quo-2

MAISON unifamiliale genre split-level, 4 chambres, salon, cuisine, salle de jeux, 2 salles de bains, Parent & Frère Inc., 651-1360, 683-3168. quo-3

STE-FOY, 6 pièces, chauffé, eau chaude, garage, $220, libre, 656-0528. quo-4

LAC St-Charles, libre 1er juillet, 4 1-2 pièces, $92 mois. 849-4028. quo-8

NEUFCHATEL Duplex, neuf, loué, verdre, bien situé, bonne condition, 842-5813. quo-8

STE-FOY, 5 pièces, chauffé, libre, tapis mur à mur, abri d'auto, $190. 872-3136 3921. quo-11

DUBERGER, bungalow, 5 pièces, $175 par mois, Société Fiducie du Québec, demander M. Barnabé, 529-0557. quo-12

SILLERY, neuve, 10 pièces, chauffé, éclairé, vue fleuve, près autobus, école, tapis, laveuse vaisselles, fournis, $295 mois. 2150 des Foulons. quo-15

STE-FOY, maison jumelée, 6 pièces, chauffée, $185. 522-8645, soir, 523-1882, 3151 rue Lavallée. quo-17

BOIS de Vincennes, Ste-Foy, directement propriétaire, joli bungalow à vendre ou à louer, 9 pièces, près l'école, centre d'achats. 651-6981. quo-24

MAISON plain-pied, à louer, $190, chauffé, près Woolco, 837-8347, 837-8749. quo-25

CHEMIN St-Louis, jumelée, chauffée, $255, entre 7 et 9 heures soir, 651-2792. quo-2

STE-FOY, près hôpital Laval, duplex, 6 pièces, 1-2 salle de bains, libre 1er mai. 623-5291. quo-2

ORSAINVILLE, jumelé, 5 1-2 pièces, près église, école et centre d'achats, $145 par mois, 623-3311, 653-2369. quo-2

ANCIENNE-Lorette et Loretteville, demi-jumelé, neuf, 5 pièces, 2 salles de bains, tapis, céramique, libre immédiatement, $175, chauffé, 842-1647. quo-2

MAISON de pierres, style canadien, unifamiliale, 10 pièces, 3 salles de bains, 3 foyers, cour intérieure, située vieux Québec, $275, non chauffée, 1er mai, 1971. 529-0171. quo-27

MAISON à louer, chauffée, eau chaude fournie, 5 pièces, 1er mai, Ancienne-Lorette, $150 mois, 872-9189. quo-2

452 PENSIONS POUR ENFANTS

PRENDRAIS bébés, $15 semaine, tout fourni, mère célibataire, autres. 842-3343. quo-1

ENFANT en pension, naissant à 5 ans, bons soins. 849-3865 quo-8

PRENDRAIS bébés naissants, enfants jusqu'à 10 ans, à l'année, 872-3673. quo-11

QUATRE-Bourgeois

478 STE-FOY MAISONS SEULES

STYLE canadien, 10 pièces, 3 salles de bains, garage, terrain paysagé, taux 8 1-4%, coût total mensuel $530, prix discutable. Après 17 heures, 653-9679. quo-17

ST-YVES, $29,900, 8 pièces, 4 chambres, 3 toilettes, $5,000. comptant minimum, Constructions Chalifour, Constructeurs, 681-6389. quo-27

DIRECTEMENT du propriétaire, jumelée 8 pièces, 4 chambres à coucher, tapis, foyer, conditions faciles. 653-0655. quo-3

BOIS de Boulogne, bungalow 6 pièces, foyer, soubassement aménagé, grand terrain, vue du fleuve. Cora Letarte, rés., 681-0351, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-9

BOIS Boulogne, vue sur fleuve, spacieux bungalow, sept pièces, salle jeux, grand terrain Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-9

PRES école, centre d'achats, foyer, 4 chambres, playroom, Raymonde Giguère, 523-5515, Montreal Trust, courtiers, 29-0981. quo-9

ST-DENIS, 5 pièces, foyer, garage, tapis, ultra propre. $28,000, Hélène Roy, 651-3895, Montréal Trust, courtiers, 529-0981. quo-9

PLACE Général Vanier, cottage, huit pièces, quatre belles chambres, grand salon, foyer, garage, Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-9

2 STYLES, canadiens, 9 pièces, foyers, salles manger, endroit sélect, $35,000, et plus. Hélène Roy, 651-3895, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-9

STE-FOY, Parc Neilson, 7 pièces, tapis, hypothèque 5 1-2%, grand terrain paysagé. Lucien Nadeau, 527-4306, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-9

AVE Pontbriand, près hôpital Laval, 6 pièces, plus sous-sol fini, possibilité de revenus, directement propriétaire. 653-3275. quo-10

MAISON neuve, 2011, Chemin Ste-Foy, Québec, prix et condition à discuter, Tél.: 681-0821, 683-3900, 842-1941. quo-19

6 PIECES, brique, salle jeux, léger comptant, près école, église. Société Immobilière Québec - Métropolitain, courtiers, Jacques Perron, 527-6655, 529-0047. quo-24

1066 DE Grenoble, 6 pièces, libre immédiatement, intérêt 6%. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Mado Martineau, 651-2355, 529-0047. quo-24

ST-LOUIS France, du propriétaire, 6 pièces, sous-sol fini, impeccable, près centre Université, 659-1981. quo-9

MAGNIFIQUE résidence, près centre achats, 8 pièces. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Roger Gagnon, 626-6448, 529-0047. quo-24

MAGNIFIQUE résidence, 7 pièces, intérêt 7 1-4%, comptant $6,000. Société Immobilière Québec - Métropolitain, courtiers, Roger Gagnon, 626-6448, 529-0047. quo-24

BUNGALOW, neuf, 5 pièces, $23,500, seulement. Claude Chalifour, courtiers, 656-9844. quo-26

FAUT vendre, 10 pièces, 2924 de Courcelles, Chalifour, courtiers, 656-9844. quo-26

JOUVENCE, split-level jumelé, intérêt 6 1-4%, acompte $4,000, cause transfert. Yves Germain, courtiers Ltée, 529-8121, C. Germain, 651-1234. 26

JOUVENCE, 6 pièces, aubaine, cause transfert, acompte $5,000, intérêt 6 1-4%, Yves Germain, courtiers Ltée, 529-8121, E. Boudreau, 839-8421. quo-26

ST-THOMAS-d'Aquin, beau bungalow en pierre, 6 pièces, salle familiale, foyer, garage, plus revenus, $1,200 hypothèque, Caisse Populaire Jean Chevrier, 651-7668, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-24

GRAND 7 pièces, plus salle de jeux, 2 étages, libre, François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2659.

STE-FOY, Avenue Dalquier, directement propriétaire, jolie maison, plain-pied, 7 pièces, foyer, sous-sol, grand terrain, garage, vue panoramique sur Laurentides, après 6 heures, 653-3235. quo-27

PARC Neilson, $26,500, bungalow 6 pièces, magnifiquement paysagé, écoles, Rolande Beauchamp, 653-3450, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

STE-FOY, Parc Neilson, 7 pièces tapis, hypothèque 5 1-2 grand terrain paysagé Lucien Nadeau 527-4306, Trust Général du Canada ctrs 529-5311. quo-24

ST-BENOIT nous voulons une offre pierre, 6 pièces, foyer, école, 656-9590, Letellier, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

ST-BENOIT, bungalow 6 pièces, terrain 65x100, hypothèque 6 1-4%, Fernande Tremblay, 527-7332, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

BISHOP, bungalow 8 grandes pièces, offre raisonnable, près école, magasins. Letellier 656-9590, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

ECONOMISEZ faites une offre 6 pièces, possibilités revenus $347.50, Central Letellier, 656-9590, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

ST-THOMAS-d'Aquin, bungalow, brique, 5 pièces, foyer, possibilité revenu, Mabel Vachon, 651-4072, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

CONSTRUCTION 1967, hypothèque, 6 3-4%, bungalow, brique 7 pièces, Mme Olive Bewick, 653-2118, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-25

JUMELE, arrière Château Bonne Entente, construction 1969, hypothèque 8½% $2,000 comptant. M. Georges Hébert, 656-1778, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-25

PRES Château Bonne Entente, 7 pièces, sous-sol fini, hypothèque 6 1-4%, M. Georges Hébert, 656-1778, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-25

5 CHAMBRES, demi-sous-sol fini, libre 1er septembre, 651-5734. quo-22

CAP-Rouge, unifamiliale, style colonial, neuve, 6 pièces, tapis partout, acompte minime Thériault, 651-3581, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

VOTRE 6 pièces, près écoles, rue Versailles, 4 chambres coucher, libre 1er juillet, M. Maurice Villemure, 527-9966, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-25

LIBRE immédiatement, coin Lavigerie, Grondines, 7 pièces, dont 4 chambres coucher, salle manger, M. Maurice Villemure, 527-9966, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-25

ST-BENOIT, attrayant, bungalow, six pièces, quatre pièces, meublées, au sous-sol, loué, $100 par mois, foyer, terrain boisé, Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-26

STE-GENEVIEVE, bungalow, brique, 5 pièces, 3 chambres hypothèque 6 1-2%, construction 1962, terrain paysagé, Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-26

STYLE colonial, 6 pièces, salle manger, soubassement terminé, Mme Hardy, 527-7662, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-25

BUNGALOW, 4 chambres, vue sur fleuve, boisé, abri, Itha Drouin, 653-3076, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-26

PRES Université, collège, bungalow, brique, 6 pièces, 3 chambres, sous-sol aménagé, libre Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-26

7 PIECES, foyer, solarium, boisé, chauffage eau chaude, Itha Drouin, 653-3076, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-26

ROUTE de l'Eglise, Ste-Foy, 8 pièces, revenu $160, sous-sol, $6,000 comptant. Antoine Lizotte, courtier, 651-5711. quo-2

ST-YVES, cottage, semi-détaché, 5 chambres, foyer, sous-sol fini, Hypothèque 7%, René Hébert, 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-26

BOIS Vincennes, Superbe bungalow, 6 1-2 pièces, terrain boisé, 4 chambres, $35,000, Hélène Roy, 651-3895, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-26

6 PIECES, plus soubassement fini, foyer tapis, $21,000, acompte $5,000. Roger Rhéaume, rés. 653-0457, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

ST-LOUIS France, Bungalow, 7 pièces, sous-sol fini, près centre d'achats, Société Fiducie du Québec, courtier, Paul-Eugène Couet, 529-0557, rés. 651-4281. quo-26

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

PENSEZ A VOUS EN PREMIER

PROPRIETES récentes, de 18-30-36 logements, incluant tous les services, faites votre choix immédiatement. Mieux vaut trop tôt que trop tard. Service professionnel assuré. André Gagnon, 661-9582, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-25

MAISON CONVALESCENTS

CHEMIN Ste-Foy, près académie, 30 pièces, licencié, conviendrait aussi pour maison de chambres, cause de vente maladie. Denis Gaumond, 653-3783, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-9

MAGNIFIQUES DUPLEX

TRES modernes, 628, Routhier, foyer, 3 salles bains, chacun, 681-1479. quo-15

PRES CENTRE D'ACHATS

BUNGALOW, 6 pièces, garage, foyer, revenu sous-sol, $245 par mois, comptant, $8,000, directement propriétaire, Tél. 653-7023. quo-19

4 LOGEMENTS, construction récente, hypothèque 9 3-4%, offre à discuter. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751, M. Régis, Giguère, 683-5931. quo-25

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

PRES UNIVERSITE

BUNGALOW 5 pièces, abri d'auto, 3 garçonnières, meublées, sous-sol. Société Fiducie du Québec, courtiers, Guy Moreau, 529-0557, rés., 527-9569 quo-9

COTTAGE JUMELE 1967

6 PIECES, disponible pour acheteur, 1er mai, 7 pièces loués, $235, hypothèque 6 3-4%, très propre. Mme Byrne, rés., 527-7001, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-9

PRES QUATRE-BOURGEOIS

12 LOGEMENTS, très propre, comptant $25,000, revenus $18,254, excellent placement. Informations Québec Land, courtiers, demander Robert Blais, 529-8456, 872-7346. quo-9

Trois magnifiques jumelées

TOUT en vous payant une grosse propriété, logez vous à bon marché. Yvon Gagnon, rés., 651-6987, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-9

Chemin St-Louis

COIN Fabre, jumelée, 6 pièces, terrain formidable, hypothèque 8%. Mme Lauzon, 527-7183, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-9

LOUE POUR 20 ANS

3 BATISSES industrielles louées pour 20 ans, à compagnie 3-A, excellent achat, placement de tout repos, acompte de $15,000 à $25,000. Richard Guay, rés., 651-6506, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-9

6 pièces, libre à l'acheteur

STE-FOY, duplex jumelé, 6 pièces et garage chauffé, plus revenu de $195. par mois, prix $43,000, comptant $11,000. Léo Bernier, rés. 661-8194, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

12 LOGEMENTS

SIX 5 pièces, six 4 pièces, près Quatre-Bourgeois, placement, comptant $25,000. Robert Blais, 872-7346, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

MAISON DE CHAMBRES

15 PIECES, meublées, très propres, près Centre Laurier, revenu $14,000, comptant $7,000. Monique Beaumont, rés. 651-3270, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-27

$11,900. COMPTANT

ET vivez pour $103 par mois, dans superbe jumelé de six pièces. Mme Byrne, rés. 527-7001, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

Près de tous les services

BUNGALOW, 5 pièces, et 5 bachelors, carport, stationnement, chauffage eau chaude, construction 1963, comptant $10,000, balance facile. Léo Bernier, rés. 661-8104, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

PARC NEILSON

BUNGALOW, 5 pièces, avec revenus, sous-sol, très intéressant pour acheteur sérieux, Hélène Roy, 651-3895, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-26

ST-THOMAS, d'Aquin, 2 logements, 6 pièces, Tél. Soir, 683-3041, jour, 527-4094, Jacqueline L. Boutet, courtier. quo-3

MAISON et terrain commercial, Ste-Foy, place idéale pour professionnels ou petit commerce. 651-0457. quo-26

REVENU annuel, $7,600, 1-5, 4-3 pièces, Raymonde Giguère, 523-5515, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-9

JUMELEE, face hôpital Laval, sous-sol fini, 7%, départ, propriétaire, 656-1600, après 6 heures quo-8

MAISON jumelée, à vendre, très peu de comptant, face fleuve, Ste-Foy, directement du propriétaire. Pour toutes informations, 656-1599. quo-12

MAISON neuve, 2011, Chemin Ste-Foy, Québec, prix et condition à discuter, 4 revenus, très intéressant, Tél.: 681-0821, 683-3900, 842-1941. quo-19

ST-THOMAS d'Aquin, beau bungalow en pierre, 6 pièces, salle familiale, foyer, garage, plus revenus, $1,200 hypothèque, Caisse Populaire Jean Chevrier, 651-7668, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-24

3 LOGEMENTS chauffés, $21,500. Grand terrain paysagé, acompte $2,000. Conrad Légaré, 681-3666, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

PAIEMENTS PAR MOIS SELON VOTRE SALAIRE

BOUL. L'Ormière, Neufchâtel, 5 pièces, pelouse, asphaltée, intérêt à partir de 7 7-8%.

$96.49 PAR MOIS TOUT COMPRIS

Maisons modèles à visiter, de 2h. à 9h. Robar Construction, 651-7660, 842-7862 quo-2

BORD FLEUVE PRES NOUVELLE MARINA

NEUVILLE, belle propriété, 2 étages, 6 grandes pièces, 2 salles de bains, 2 garages, entrée asphalte, quai en béton, avec escalier donnant accès sur la grève, vrai beau site, acompte $12,000, balance facile, directement propriétaire. 626-0813. quo-12

NOUVEAU DEVELOPPEMENT

LORETTEVILLE, près golf, 14 bungalows, neufs, styles et grandeurs variés, peu de comptant, venez voir, 842-9622, 683-7525. quo-2

MAISON SUISSE

FACE pentes de ski, Manoir St-Castin, Lac Beauport, (vacances à l'année). 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand salon avec foyer, salle familiale, solarium, salle à dîner, sous-sol semi-fini, garage, très grand terrain, droit plage, 849-8142. quo-26

$900. COMPTANT

SI désiré, limites Charlesbourg ouest, maison modèle 3 chambres à coucher, $128.28 par mois, 623-1853, 667-3276. quo-15

OUVERT AUX VISITEURS

LE soir, maison neuve, située 4126 des Roitelets. Jour, 681-6227, soir et fins semaine, 623-7353. quo-17

FAITES VITE

6 PIECES, original, garage, 1969, peu comptant. Maurice Parent, 527-3565, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

$17,300

VILLENEUVE, bungalow, neuf, 25 x 40, 5 grandes pièces, directement entrepreneur, peu comptant, téléphoner, 661-4655, 842-1647. quo-2

AUCUN COMPTANT

LORETTEVILLE, demi-jumelé, neuf, 5 pièces, 2 salles de bain, tapis, céramique, etc. mensualité, $142, 842-1647. 872-1943. quo-2

MENSUALITE $142,

ANCIENNE-Lorette, demi-jumelé, neuf, 5 pièces, 2 salles de bains, tapis, céramique, etc. peu de comptant, venez voir, 872-1868, 842-1647. quo-2

MAISON MODELE OUVERTE AUX VISITEURS

2 A 5 H. 7 A 9 HRES, rue PLACE CONCORDE ORSAINVILLE, $15,750. 3 CHAMBRES SALLE FAMILIALE, 1 1-2 SALLE BAINS, TAPIS, SUR 2 ETAGES, BUREAU DES VENTES, 626-0347, QUEBEC LAND, COURTIER, 529-8456. quo-26

DIRECTEMENT CONSTRUCTEUR

NEUFCHATEL, RUE KENNEDY, MAISONS NEUVES, PRETES HABITER, 653-8938. quo-16

Benoit Dumais Ltée vous offre Place des Biches Orsainville

50 DEMI-jumelés, 5 spacieuses pièces, plan approuvé par la SCHL et la société d'habitation, taux à partir de 1-4%, $128 par mois, tout compris avec ou sans comptant, venez voir, entrée temporaire par la rue des Faons, 623-3253, 681-3493. quo-2

CAP-ROUGE

COLONIAL, neuve, 6 pièces, foyer, comptant $5000. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-7

ORSAINVILLE

MAISON neuve, 5 pièces, très peu de comptant. Libre immédiatement, 626-3912, 842-5768. quo-26

ORSAINVILLE

MAISON neuve, 5 pièces, très peu de comptant. Aussi peu que $123.50 capital, intérêt taxes, 626-3912, 842-5768. quo-25

BEAUPORT OUEST

AUBAINE, maison 6 pièces, sous-sol demi fini, comptant à discuter, 15,000 pieds carrés, 626-3912, 842-5768. quo-25

NEUFCHATEL

MAISON neuve, 5 pièces, pour 1er mai, très peu de comptant. Aussi peu que $125, capital, intérêt, taxes, 842-5768, 626-3912. quo-25

TRES PRESSE

LORETTEVILLE, 5 pièces, neuf, toute offre considérée, faut vendre, Royer, courtiers, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-26

LORETTEVILLE

2 MAISONS neuves, rue du Golf, près de l'Hôpital. Prix $19,000, acompte $3000.00 Yvon St-Laurent, Reynald Lemieux, courtiers, 651-7504, 529-6266. quo-1

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

JUMELE COLONIAL

LORETTEVILLE, près hôpital, 2 étages, libre, Royer, courtiers, 842-4851, Jacqueline Labrecque. quo-26

LORETTEVILLE

BUNGALOW, 5 pièces, près école, $131 par mois, 842-7862, 837-8671. quo-26

BEAUPORT

PLAIN-pied, jumelé, neuf, 5 pièces, $132 mensuel, tout compris, 661-6414, 661-2777. quo-26

ORSAINVILLE

JUMELE, neuf, 5 pièces, près école, 626-2017, 626-3731. quo-26

LORETTEVILLE

5 PIECES, reprise de finance, acompte $4,000. Yvon St-Laurent, Reynald Lemieux, courtier, 651-7504. quo-1

GIFFARD

IMPECCABLE bungalow, 7 pièces, foyer, possibilité revenus soubassement, faites offre. Cora Letarte, rés. 681-0351, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-26

ACOMPTE $4,000

5 PIECES, garage, construction 1966, intérêt 6 1-2, lave vaisselle, inclus. Roger Rhéaume, rés. 653-0457, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

$3,000. COMPTANT

ST-EMILE, split level, 7 pièces, très propre, abri-auto, Mme Cloutier, 527-2986, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

LAC BEAUPORT $25,000

COTTAGE, 8 pièces, garage, plus chalet, 4 pièces, terrain 115,000 pieds carrés, comptant $7,000. Robert Blais, 872-7346, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

ULTRA-PROPRE

JOLI bungalow, 5 1-2 pièces, abri d'auto, clôture, soubassement isolé, versement $144, capital intérêt taxe. Robert Blais, 872-7346, Québec Land, courtier, 529-8456. quo-26

6 CHAMBRES, $18,500

BUNGALOW, 6 pièces, 2 au soubassement, clôturé, paysagé, près église, école, comptant, $4,500, Robert Blais, 872-7346, Québec Land, courtier, 529-8456. quo-26

MAISON DE DETENTE

VILLENEUVE, style espagnol, 10 1-2 pièces, plus tunnel attenant au garage double, aubaine exceptionnelle. Léo Bernier, rés. 661-8104, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-26

ORSAINVILLE

BUNGALOWS de tous genres, tous prix, appelez Mme Lebrun, 623-7381. quo-26

$17,500.

NEUFCHATEL, joli 6 pièces, intérêt 6 1-2%, mensualité $118 par mois, tout compris, appelez Mme Lebrun, 623-7381. quo-26

RUE Durand Loretteville, maison 24 x 39, installation laveuse sécheuse, salle bains, 3-4 brique façade aluminium, Castonguay, et Létourneau Inc., contracteur, 623-5376. quo-25

GIFFARD, neuves, 5 pièces, visiter, 3250 Gaspard, directement constructeur, 661-5141. quo-26

JOLI bungalow, 5 pièces, façade brique, terrain, frais inclus, $14,200., aussi jumelé, 872-3711, 681-1869. quo-27

LAC Beauport, luxueux style suisse, moderne, grand terrain boisé, proximité centre ski, directement propriétaire. 849-8739. quo-1

BELAIR, bungalows neufs, comptant $400, livraison mai Pallot, courtiers, 623-9332. quo-1

VILLENEUVE, bungalows, neufs, 5 pièces, moderne, peu de comptant, 667-3833. quo-5

IDEAL pour jeune couple, maison 3 chambres, sous-sol semi fini, peu comptant, 651-5217, 527-2171. quo-8

ST-NICOLAS, petite maison, vue fleuve, sacrifier $7,500, comptant $800. 832-2071. quo-8

MAISONS Economiques Inc. Bob Blondeau, 849-2991, René Verville, 842-4206, Prix à partir de $10,500. quo-10

JOLI bungalow 5 pièces, pierre et stucco, mensualité $149, Fernand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtiers. quo-16

STE-THERESE de Lisieux, plain-pied, neuf, 28 x 40, $14,800, tél. 842-3862. quo-12

ECHANGER! maison 8 pièces, style canadien, grand terrain, 200 x 150, vue magnifique, Orsainville, échangerais pour petite maison, terre à développement. 626-0733. quo-17

BEAUPORT, maison 2 étages, 10 pièces, centre ville, près école, terrain boisé, prix raisonnable. Visible soir 6 à 8 heures, 21 St-Edmond. quo-17

LORETTEVILLE, plain-pied, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, cause transfert, 842-4341. quo-17

BEAUPORT, maison 2 étages, 10 pièces, centre ville, près école, terrain boisé, prix raisonnable. Visible soir, 6 à 8 heures, 21 St-Edmond. quo-17

BUNGALOW, 6 pièces, sous-sol, propriétaire, 663-0665 après 5 heures. quo-18

ORSAINVILLE, septembre 1970, cause départ, 5 pièces. Pallot, courtiers, 623-9332. quo-19

VAL St-Michel, maison 24 x 38, 3 chambres à coucher, $14,900, tous les frais inclus, remboursement mensuel, hypothèque $14,000, 9%, $115.92, moins ristourne provinciale si éligible $17.50, $98.42, plus taxe municipale et scolaire $22, $120 par mois, maison modèle à visiter. 842-4644. quo-18

PLAIN-pied, avec grand terrain, au lac St-Charles, Tél.: 849-3355. quo-18

PLAGE St-Laurent, 6 pièces, maison style canadien, 5 ans, 633-3718. quo-26

RUE Robert, Giffard, 10 pièces, construction 1965, taux 6%. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Roger Gagnon, 626-6448, 529-0047. quo-24

MAISON à prix modique, $126, par mois, capital, intérêt, taxes incluses, terrain. Tél.: 523-6905. quo-26

LORETTEVILLE, rue du Jardin, 5 magnifiques maisons modèles, près hôpital St-Ambroise, vue panoramique. Société Immobilière Québec - Métropolitain, courtiers, Jacques Perron, 527-6655, 529-0047. quo-24

JOLI bungalow, finance 6 1-4%, bonne condition, Yves Germain, courtiers Ltée, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-26

DEBUT St-Emile, plain-pied, neuf, 5 pièces, abri auto, prêt 1er mai, $14,700, intérêt 7%, Yves Germain, courtiers Ltée, 529-8121, C. Bacheller, 626-4866. quo-26

ANCIENNE-Lorette, 7 pièces, hypothèque 6%, cause de transfert, Lucien Nadeau 527-4306, Trust Général du Canada ctrs, 529-5311. quo-24

LAC Beauport, style canadien, pierre, foyer, spacieux, paysagé, qualité exceptionnelle, Nadeau, 683-5497, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

LORETTEVILLE, livraison immédiate, bungalow 4 chambres coucher, impeccable, conditions faciles, Cartier courtier, Pierre Grenier 681-6389. quo-27

ANCIENNE-Lorette, seulement $17,000.00 rare aujourd'hui, 1966, 5 pièces, $4,500. Letellier 656-9590, Cartier courtier, 681-6389. quo-27

ST-JEAN Ile d'Orléans, spacieux cottage 8 pièces, grand terrain, bord fleuve. Robert Blais, 663-9140. Trust Général du Canada courtiers. 529-5311. quo-24

ORSAINVILLE, jumelée, 1968, 7 pièces, $15,500, comptant $2,500, loyer $147, taxes, capital, intérêts. 626-8237. quo-20

ORSAINVILLE, maison à vendre, cause transfert, intérêt 6 3-4%, prix $17,900. Tél. 626-8373. quo-22

CONVIENDRAIENT pour professionnels, magnifiques propriétés, 6 à 15 pièces, bonnes conditions, Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-1

JOLIE maison avec garage, 36,000 pieds de terrain, chalet meublé, inclus. Michel Sénécal, courtiers, 872-1719. quo-25

VILLENEUVE, plain-pied, brique, propre, grand terrain, prix raisonnable, comptant discuter, Pelletier, 626-1436, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

CHIC bungalow, 5 pièces, très propre, garage, portatif, finance, 6 1-4%, J. Lafontaine, 628-1184, J.A. Turmel inc., courtiers, 522-8142. quo-1

NEUFCHATEL, cottage, construction 1968, soubassement loué. H. Laroche, 653-8381, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

DUBERGER, bungalow, près de tout, grandes pièces. Mark Cantin, 527-6857, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

LAC St-Augustin, bungalow 7 pièces, soubassement fini, aubaine, Maurice St-Louis, 842-3055, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

POUR professionnel, cottage antique, Rive-Sud, Mark Cantin, 527-6857, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

LORETTEVILLE, maison 7 pièces, refaite à neuf, système chauffage eau chaude. 626-9430. quo-22

MAISON neuve, à vendre, Beauport, 7 pièces, système électrique, 661-6729. quo-23

ORSAINVILLE, bungalow luxueux, pierre, brique, sous-sol fini, $23,800. 623-1713. quo-26

LES Saules, rue Gobert, 5 pièces, garage, coin de rues, libre à l'acheteur, toute offre raisonnable, considérée. Ph. Méthot, rés. 623-4392, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-24

ORSAINVILLE, jumelé, 5 1-2 pièces, coin de rues, près église, école et centre d'achat, comprant $3,500, ou à discuter, balance 6 1-4%, mensualité $117, C.L.T. 623-3311, 653-2369. quo-2

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

A REVENUS

3 LOGEMENTS à Charny, placement très intéressant. Réginal Doyon, 683-5658, Trust Général, courtiers, 529-5311. quo-8

2 LOGEMENTS $13,800

DIX minutes de Québec, propre, vente rapide, Athanase Valcourt, 872-9681. Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-24

BEAUPORT

MAGNIFIQUE résidence, garage, foyer, terrain paysagé, endroit très résidentiel, acompte $9,000. Réal Morin, 653-3026, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-26

BEAUPORT, 4 logements 4 pièces hypothèque 7% grand terrain, Fernande Tremblay 527-7332, Cartier Courtier 681-6389. quo-6

BEAUPORT 3 logements 6 et 4 pièces hypothèque 7%, Fernande Tremblay 527-7332, Cartier Courtier 681-6389. quo-6

VILLENEUVE, 3 logements, 4 à 5 pièces. Tél. 667-0577. quo-1

NEUFCHATEL, 2 logements 5, 4 pièces, hypothèque 6 1-4, Fernande Tremblay 527-7332 Immeubles Cartier, Courtier 681-6389. quo-6

ORSAINVILLE, maison 2 logements, très propre, près autobus. Pallot, 623-9332. quo-1

MAISON 4 logements, près du Jardin Zoologique, $35,000, directement du propriétaire. Tél. 849-3754. quo-17

ANCIENNE Lorette, 4 logements grandes pièces devenez propriétaire, comptants 15,000. Letellier 656-9590 Cartier, Courtier 681-6389. quo-6

16 LOGEMENTS, modernes, revenu: $22,000, prix $150,000. Maurice Parent, 527-3565, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-8

ANCIENNE-Lorette, joli plain-pied, construction récente, revenus au sous-sol, $90, avec garage, prix $22,500, hypothèque $13,200, acompte $5,000. 872-1520. quo-19

3 LOGEMENTS à Charny, placement très intéressant. Réginald Doyon, 683-5658, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-24

16 LOGEMENTS, chauffés, eau chaude, grand terrain, bonnes conditions, piscine. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Jacques Perron, 527-6655, 529-0047. quo-24

7 LOGEMENTS, intérêt 7%, grand terrain, bon placement. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Roland DeBeaumont, 653-4588, 529-0047. quo-24

3 LOGEMENTS, 6 pièces, brique, intérêt 8%. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Mado Martineau, 651-2355, 529-0047. quo-24

16 LOGEMENTS, 4 pièces, accepterait terrain comme partie comptant. 5030 Boul du Jardin. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Roger Gagnon, 626-6448, 529-0047. quo-24

GIFFARD, rue de Lisieux, 2 logements, 5 pièces, bonne propriété Lucien Nadeau 527-4306, Trust Général du Canada ctrs 529-5311. quo-24

LORETTEVILLE, 4 logements meublés, 3 pièces neuves, Robert Blais, 663-9140, Trust Général du Canada ctrs 529-5311. quo-24

BEAUPORT, Du Ruisseau, 4 logements, 4 pièces, hypothèque 7 1-4%. Fernande Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, Courtiers. quo-24

ANCIENNE-Lorette, magnifique résidence, 5 pièces, avec revenu au sous-sol, $90, prix $22,500, hypothèque $13,200, balance discutable. Tél. 872-1520. quo-20

GIFFARD, 2 logements, magnifique terrain, près de tous les services, Pelletier, 626-1431, J. A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

BEAUPORT, 5 logements, 1 commerce, revenu $7,140 central, financement facile, comptant raisonnable, Thériault, 651-3581, J.-A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

TRAILOR park, organisé, grand terrain, route, 2C- avec bungalow, récent, finance, J. Lafontaine, 628-1184, J. A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

4 LOGEMENTS, avec $7,000, comptant, habitez grand 5 pièces, pour moins de $50 par mois, chauffée, tapis mur à mur. François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2469. quo-1

ORSAINVILLE, bungalow, logement 3 pièces, soubassement. Faites offre. Maurice St-Louis, 842-3055, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-27

LORETTEVILLE, 5 pièces, plus logement au sous-sol, 872-1901. quo-22

ORSAINVILLE, 17 logements, épreuve feu, revenu $25,000, $175,000, liquidé $165,000. Conditions discutables. Propriétaire. 623-9063, 626-2871. quo-22

COMMERCE avec 6 logements, construction 1964, pierre, revenu $7,900, bonne condition. Société Fiducie du Québec, courtier Robert Girard, 629-0557, rés. 529-2801. quo-26

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLE Laval Montréal, bungalow, 5 1-2 pièces, paysagé, propre, moderne, 653-4505. quo-2

MAISON, PRIX MODIQUE, MINIMUM COMPTANT, NEUFCHATEL, ST-EMILE, BEAUPORT, BOISCHATEL, RIVE-SUD, 681-1030. quo-26

ORSAINVILLE, style canadien, 7 pièces, grand terrain, vue magnifique, conditions discutables, Roger Turmel 529-4314, J.A. Turmel Inc. courtiers, 522-8142. quo-1

483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS

16 LOGEMENTS ou 20, près de l'école, propriété très propre, acompte $15,000, Yves Germain, courtiers Ltée, 529-8121, C. Germain, 651-1234. quo-26

GIFFARD, 12 logements, construction 1970, près centre d'achats, acompte $15,000. Roger Turmel, 529-4314, J. A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-1

485 CHALETS A LOUER

VACANCE familiale, chalet de 4 à 8 personnes, $50 à $80 par semaine, meublé au complet, eau courante, réfrigérateur, lac à la truite, avec embarcation aux amateurs de pêche, pour 2 jours et plus, 663-6283. quo-3

LAC Beauport, chalet à louer, au mois, ou semaine, $60 à $80 par semaine, 849-4468. quo-5

486 CHALETS A VENDRE

CHALET meublé, habitable, à l'année. Pour informations. Tél. 842-3013. quo-24

CHALET meublé, 6 pièces, Château-D'Eau. 683-9263. quo-25

CHALET 5 pièces, plus salle bains, lac St-Augustin Nord. 661-1708. quo-10

2 CHALETS d'été, Stoneham, conditions paiement faciles, comptant $800. 523-1125. quo-12

492 CHAMBRES DEMANDEES

ETUDIANTE cherche chambre et pension, fins de semaine seulement, elle et sa petite fille 3 ans, de préférence dans famille avec enfants. Ecrire Dépt. 942 Le Soleil. 2356-27

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT demandé, 4 ou 5 pièces, 1er ou 2e plancher, chauffé, avec stationnement, 1er mai, quartier Montcalm. 659-1646. quo-1

4-5 PIECES, demandé, 1er mai, paroisse St-Dominique, 2 adultes, 525-8257. quo-25

ST-PASCAL, rue Mailloux, 3 1-2 pièces, meublé, chauffé, $110 mois, 661-8228. quo-26

4 PIECES, non meublé, demandé, sans bail, préférence Limoilou, près St-François d'Assise, pour 1er mai. Après 4.30 heures: 628-2155. quo-1

DAME seule demande logement 3 pièces avec salle bains, dans Ste-Bernadette, 837-5484. quo-2

496 LOGEMENTS APPARTEMENTS A PARTAGER

PARTAGERAIS logement, jeune fille, propre. Tél. 656-9511. quo-16

JEUNE fille demandée, pour partager appartement. Tél. 656-9511. quo-19

FILLE ou couple demandé, pour partager, loyer, à Ste-Foy, $80 par mois, 651-4492. quo-25

JEUNE homme pour partager logement de 4 pièces, dans St-Pascal, près Centre d'achats, 661-9829. quo-26

498 MAISONS DEMANDEES

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE PROPRIETE

TELEPHONER Réal Morin, 653-3026, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-25

QUI DIT VRAI ?

LE prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls dons oratoires du vendeur ou de l'acheteur, que ce soit pour acheter ou vendre, une valeur immobilière. Faites appel à notre Service de vente d'immeubles Trust Général du Canada, la plus importante société de fiducie canadienne-française Québec. 529-5311. quo-25

CHERCHE maison à revenus, St-Sacrement ou Ste-Foy, directement propriétaire. Après 6 heures, 683-8571. quo-18

498 MAISONS

619 AUTOS A VENDRE

1967, CAMARO, hard-top, 8 automatique, radio, console, condition, 626-6331. quo-2

1967, VOLVO, sedan 144, AUTOMATIQUE, RADIO, CONDITION FACILE FINANCEMENT, 626-6331. quo-2

1967 COUGAR XR-7 hard-top, équipement complet, 626-6331. quo-2

1968, FORD Fairlane 500-XL, condition échange, 626-6331. quo-2

1970, CHEVELLE, sedan, 6, automatique, radio, servo-direction, garantie, 626-6331. quo-2

1969, CORTINA, Cortina GT, radio, condition facile, échange accepté, 626-6331. quo-2

1970 DATSUN, 4 vitesses, radio, prix spécial, acheteur sérieux, 626-6331. quo-2

DODGE 1963, 8 automatique, 4 pneus neufs, très propre, $325. 681-4965. quo-26

AUBAINE, Austin America, 1969, parfaite condition, doit vendre, 663-5922, 663-6575. quo-26

CITROEN 1966, semi-automatique, peinture neuve, 54,600 milles, $700, Tél après 6 heures, 656-9428. quo-26

OLDSMOBILE 1964, Dynamic 88, parfait ordre, $550. Tél. 626-6321. quo-26

DECAPOTABLE Pontiac 1967, Parisienne, très propre, particulier, besoin d'argent. 651-2363. quo-26

PONTIAC Strato-chief, 4 portes, 1967, bon état. Entre 9 a.m. et 5.30, 651-5221, après 5.30 heures, 837-8663. quo-27

1967 METEOR, décapotable, excellente condition, bas millage. 661-9203. quo-2

1965 VALIANT Signet, décapotable, très propre, 145 forces. 661-9204. quo-2

1967 PANEL International, 4 portes, mécanique, propreté parfaites. 661-9203. quo-2

1968 GALAXIE 500, f.b., 8 cylindres, parfaite condition. 661-9204. quo-2

1967 CAMARO S, tout équipée, propre comme neuf. 661-9203. quo-2

CORTINA 1969, de luxe, 22,000 milles, finance si désiré. 681-5626. quo-26

CHEVROLET 1960, décapotable, très propre, $150. 661-7246. quo-26

MERCURY, Comet, 1962, excellente condition, cause départ, après 7 hres, 527-8772. quo-25

AUBAINE, Chevrolet, 1963, 2 portes, 6 manuelle, très propre, peinture neuve, prix raisonnable, 842-7362, 623-5804. quo-27

DECAPOTABLE Cutlass, Supreme, 1967, 350 po. cu, sièges baquets, transmission automatique au plancher, vrai bijou, 667-5467. quo-26

1969 VIVA seulement, 20,000 milles, très bonne condition, $950, 833-2133. quo-2

1967 RAMBLER, 6, automatique, 30,000 milles, très bonne condition, 833-2133. quo-2

1966 VOLKSWAGEN, moteur et freins neufs, garantie, 3,000 milles, 833-2133. quo-2

1964 VALIANT, sedan, 4 portes, automatique, 833-2133. quo-2

OLDSMOBILE, 1968, Delta Custom, un seul propriétaire, tout équipé, pneus neufs, mécanique parfaite, besoin peinture, seulement, $1,500, 839-6892. quo-2

JAVELIN SST, 343, 1969, 25,000 milles, toit vinyle, tout équipé, excellente condition, fille propriétaire, 872-3178. quo-23

FORD Fairlane, 1965, bon ordre, cause maladie, 527-8422. quo-26

1969 VOLKSWAGEN, 1500 de luxe, 23,000 milles, particulier, $1,200, 623-9843. quo-26

VOLKSWAGEN, 1967, 1300, de luxe, bon état, 36,000 mills, 667-2836. quo-26

CHEVROLET, Impala, 1965, V-8, automatique, 49,000, état neuf, $925, 681-4965. quo-26

BEAUMONT, 1968, custom, hard-top, 2 portes, 8 cylindres, 839-6623. quo-2

VOLVO, 1965, station-wagon, parfaite condition, prix discutable. Tél. 656-0907. quo-27

RENAULT, R-10, 1969, manuel, 11,000 milles, parfaite condition. Soir: 828-2708. quo-23

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETERAIS autos usagées, Lavallée Auto Enr., 2450, 1ère Avenue, 529-1594. quo-24

ACHETONS autos, argent comptant, Carillon Autos, 401 1ère avenue, 529-1323. quo-6

BEDARD & Tremblay, offre meilleur prix en ville automobiles accidentées, estimation gratuite, débosselage, peinture, au prix qui vous convient, 824-4915. quo-4

ACHAT, vente, autos, Roy Automobiles, 4165, 1ère avenue, 626-6331. quo-6

ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Autorama, 1890 D'Estimauville, 661-9204. quo-6

ACHETONS, autos, argent comptant, Beauié Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-5971. quo-9

ACHETONS autos, argent comptant, Turmel Automobile, 1385, Dorchester. Tél. 522-3793. quo-13

MOTEUR Camion Ford 240 po. cu. ou automobile, bon état, payera comptant 523-9967. quo-27

630 CAMIONS A VENDRE

CAMION Econoline, 1970, V-8, automatique, 5,000 milles, comptant seulement, $2,500. Tél. 529-2079. quo-25

JEEPSTER, 1968, Commando, 27,000 milles, $2,200, décapotable, bon état, 653-2504. quo-1

CAMION citerne, capacité 1500 gallons, à vendre, aubaine, 527-3441, 1760 ouest boul. Hamel. quo-11

CAMION Ford, Econoline, 1964, automatique, 4 pneus neufs, en très bon ordre, $450., 837-3355. quo-22

MERCURY, Econoline, 1965, accidenté, $125, Tél. 659-1801. quo-17

PANEL GMC, livraison 1967, 37,000 milles, $500. 661-6928, 661-8771. quo-24

CAMION Fargo, 1964, avec plate-forme, 1 1-2 tonne, $300. Tél.: heures bureau 529-5226. quo-24

PICK-UP, G.M.C. 1957, très bon état, Tél. 623-9703. quo-26

GMC, 1-2 tonne, 1961, jamais sorti l'hiver, 36,000 milles seulement, vrai bijou, 5625, tél. 667-2375. quo-23

CAMIONNETTE Panel, GMC, 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir, 626-8281. quo-23

CHEVROLET, Panel, 1965, très propre, 6 cylindres, $350, 873-3246. quo-2

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec le "98" grands diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil

633 MACHINERIE A VENDRE

A VENDRE

Machinerie pour asphalte Batchomatic Cederapids 4000 lb avec séchoir de 88 x 28A, brûleurs à essence/huile, contrôles d'air, laveur à eau Barber Greene CC80, collecteur à sec Cederapids, 3 barils pour alimentation à froid, réservoirs, chaudière au propane pour huile chaude. Entièrement portatif, excellente condition. FOB Sarnia...

$145,000.00

Machinerie pour asphalte 80 tonnes à mélange continuel Barber Greene, modèle 835, séchoir de 60" x 24', modèle 835, brûleur à basse pression, unité de gradation, 3 barils pour alimentation à froid, réservoirs, réchauffeur d'huile chaude, Diesel électrique, entièrement portatif, en excellente condition. Paiements à discuter. F.O.B., Windsor...

$45,000.00

Machinerie pour asphalte Barber Greene, modèle 1000 Bachmatic, complète avec séchoir de 60" x 24" avec réservoirs, brûleur à l'huile à basse pression, 3 barils pour alimentation à froid, réchauffeur d'huile chaude, collecteur cyclone à sec, laveur à eau BG. Conforme aux normes DHO de l'Ontario. Entièrement portatif, en excellente condition. Paiements à discuter. F.O.B. Wigdsor...

$45,000.00

Générateur Diesel Cummins, V12 200 KW, 3 phases, 60 cycles, 200-208 volts avec remorque, etc. Tel quel, là où il est...

$14,500.00

Générateur Diesel GM Twin 671 173 KW 550 - 3 phases, 60 cycles. F.O.B. Windsor. Tel quel, là où il est...

$4,000.00

Diesel 6 cylindres Murphy 150 KW, 550 - 3 phases, 60 cycles, sur remorque Cederapèds, tel quel, là où il est. F.O.B. Windsor...

$3,000.00

Générateur Diesel Cummins 25 KW 200-208 volts - 3 phases. Tel quel, là où il est...

$2,000.00

Diesel Ford avec générateur Kato 10 KW, 230 volts, 2 phases, 60 cycles, tel quel, là où il est. F.O.B. Windsor...

$1,000.00

Plaque tournante pour chemin de fer; 210' de long, à voie standard, rails de 120 lb, complète avec dispositifs électriques et commandes. 220-440 volts, 3 phases. Tel quel, là ou elle est F.O.B. Windsor...

$3,500.00

MARENTETTE BROS.
LIMITED
P.O. Box 1120, Windsor 12, Ontario
Tél.: 519 - 969-1700, Ext. 61

dis-25

663 MACHINERIE A VENDRE

SOUFFLEUR Oliver 1900, avec chute Loader, Ford Major, Jeep 1965, avec gratte et treuil. S'adresser 51 rue Fortier, Loretteville, 842-7726. quo-2

955 CATERPILAR, 12A, Tél.: 832-4165. quo-26

SOUDEUSE "Forny", cent amps, 667-2836. quo-25

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

BOITES de camions pour 10 roues, avec Hoist, 832-8164. quo-5

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE, réparation, service nuit. Jos Laboud Automobiles, 54 Dorchester, 525-9051. quo-26

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-9

684 MOTOS-NEIGE

DISTRIBUTEUR AUTORISE
MOTEURS NEUFS
CCW, Kohler, Hirth, Rockwell, "JLO", Sacks, à partir de $155.
LACHANCE & FILS
505, 17e Rue, 529-0651 quo-26

PRESTO SPORTS INC.

MOTONEIGES Bombardier, neuves, usagées, vente, échange, remorques, vêtements, atelier réparations. Ouvert le soir, 4252 Boul. Henri-Bourassa, 623-5836. quo-12

AUTO-NEIGE A LOUER 1971
$4.00 DE L'HEURE A LAVAL
MARQUE KOMETIK
TEL. 825-2733 quo-19

SNOW-jet, 27 forces, 1970, à vendre, 833-2809. quo-24

SNO-JET, neuves, usagées. Vente, service Rousseau & Frères Inc, 2225 du Collège. 529-5711. quo-9

ECOULEMENT, moteurs, "Sachs" pour auto-neige, 20 forces avec carburateur, embrayage, muffler, vrais aubaine, 667-2269. quo-10

CARRIOLES pour auto-neige, fibre verre, banc en cuirette, 839-9185. quo-2

GARAGE André Bélanger, 3367 Boul. Hamel, Les Saules, dépositaire Bos-Ski et Yamaha, vente d'écoulement des modèles 1971, échange, service pièces. 527-0749. quo-5

SNO-JET 1970, 2 cylindres, 28 HP, électrique, mini-trail. 872-1711. quo-18

SKI-DOO Bombardier, 1969, Olympic, 12 forces, excellente condition $350, Tél. 842-4086. quo-15

SKI-PONY, 1970, 14 forces, neuf, prix à discuter, 872-1902. quo-24

BOMBARDIER Nordic, électrique, 1969, 24 forces, canot, cause maladie. 623-7484. quo-17

AUTO-SKI 1970, moteur Sachs, 24 forces, très propre, $475. Tél. 833-3344. quo-24

SKI-ROULE, 1970, 19 forces, $300. Tél. 681-9104. quo-25

SKI-DOO, Bombardier, 12 1-2 forces, 1969, état neuf, $350, 842-8089, 842-6502. quo-25

SNO-JET, 1970, 634- compte-milles, $650. 656-9886. quo-25

SNO-JET 1971, 19 forces, neuf, $500. Tél. 825-2533. quo-2

DEPOSITAIRE Sno-Prince, grand spécial de 15 à 35 forces, aussi mini-trail, 1970. 832-0320. quo-19

MOTO-SKI 15 forces, flambant neuf, 1971, $425. Tél. 822-2322. quo-26

MOTO-neige, Scorpion, démonstrateur 1970, prix raisonnable, 1971, prix coûtant 842-9340. quo-26

SNO JET 1971, 350 milles, 27 forces, compte-milles, 651-2202. quo-19

6 SKIROULE, 1971, neufs, à vendre, au prix coûtant. Aussi usagés. 828-2408. quo-26

SKI-DOO Olympic, 1967, avec remorque, remis à neuf, 683-2018, après 6 heures. quo-25

OLYMPIC, 1971, 24 forces, électrique, ski-booze, remorque double, état neuf, 2 mois d'usure, encore garanti cause transfert, 626-1547. quo-25

MOTONEIGE Bombardier, 1971, 335CC, 20 forces, $600, après 6 heures, 628-1404. quo-25

MOTO-NEIGE, Olympic, 1969, 18 forces, parfait ordre, $350, 623-1375. quo-25

SKI-DOO 1967, Bombardier, parfaite condition, 844-3501. quo-1

AUTO-Neige, Bombardier, 1970, 18 forces, avec petite sleigh 2 personnes, très bon état, prix à discuter, 663-0755. quo-1

SKI-DOO Bombardier, 1971, avec remorque et toile, 20 forces, 20 heures de marche, cause de maladie, état de neuf. Tél. 529-2858. quo-1

BOMBARDIER TNT, 640, 1970, état neuf, 527-5478. quo-1

SNO Jet, 19 forces, de luxe, 1969, bon ordre, Tél. 626-3776. quo-1

SNO-Jet, 1966, 12 forces, propre, bonne condition, $250., prendrais en échange sleigh ou remorque double, souffleuse à neige. 527-0574. quo-25

A VENDRE, deux skidoos, Bombardier, 1966, 10 1-2 forces, très bon ordre. Aussi traileur double, enregistré de l'année. Tél.: 623-2411. quo-25

1970, NORDIC, 396, électrique, bonne condition $45 par mois. 623-0335. quo-25

MOTO-SKI 1969, Zéphir, 19 forces, démarreur électrique, parfaite condition, cause maladie. 837-4543. quo-1

SKI-DOO Bombardier, 1969, Olympic 18 forces, $350. 681-0862. quo-25

MOTO-SKI, 1971, bonne condition, Grand Prix 399 remorque, double, 661-8773. quo-27

SKI-DOO, 1969, avec cabane ski-doo, prix discuter, 623-1217. quo-2

SKI-DOO Bombardier, 1970, 18 forces, en très bon état, entre 5 et 6h30, 527-9805. quo-26

BOMBARDIER 1967, avec chenille, neuve, moteur 18 forces, $200, 872-9189. quo-2

AUBAINE, Sno-Prince, 1968, 17 forces, démarreur électrique, état neuf, $300, après 6 heures, 667-4282. quo-26

AUBAINE, Bombardier, 1970, Invader 640, électrique, 2 chenilles, état neuf, marché 20 heures, valeur $1,750, pour $950. Tél. 832-4569. quo-27

685 VEHICULES TOUS TERRAINS

Passe-partout sur chenille
CONSTRUIT par Industrie Valcartier Ltée, distributeur Perron Explosif Ltée, Québec, 663-6954, Perron Explosif Ltée, Haute-Rive, 589-5220. quo-13

VENTE INVENTAIRE, NEUFS ET USAGES, SOIR 681-6927. quo-19

686 ROULOTTES

MAISON MOBILE
GLENDALE LAURENTIEN
MODELE 1971, roulotte de voyage, Glendette, Glennelle, 1971, arrivées à Lévis, Caravane Enregistré, 837-8164, ou 837-4446, 590 Trans-Canada, St-David. quo-8

LES ROULOTTES CHAMPION LTEE
DISTRIBUTEUR exclusif des fameuses roulottes Champlain aussi maisons mobiles, toutes grandeurs, prix spéciaux d'hiver service sur place, pièces, accessoires, 1055, Route 2, Ancienne-Lorette, 872-1992. quo-22

ARMAND REMILLARD LTEE
DEPOSITAIRE EXCLUSIF DE LA MAISON ROULANTE CHAMPION
2230 BOULEVARD Hamel, route 2, Duberger, 527-9878, vaste choix de maisons roulantes, chauffées, pour votre confort, en exclusivité maisons roulantes Grand Prix, 67 x 14, fabriquées au Québec. Ouvert tous les soirs de la semaine. quo-15

ROULOTTES neuves, à vendre, 17, 18, 21, 26 et 32 pieds, Tél. 872-3555 ou 832-3013. quo-11

ROULOTTE "Citation", 21 pieds, de luxe, salle bains complète, état neuf, tél. 872-7985. quo-12

GARAGE André Bélanger, 3367 Boul. Hamel, Les Saules, 527-0749, dépositaire des maisons mobiles, Commodores, roulottes Rocket et Holiday, vente, échange, service et installations d'attachements. quo-16

TENTES-REMORQUES, fabrication québécoise, modèle 1970, à prix spéciaux, aussi 1971, en démonstration aux Galeries Charlesbourg, 626-8612, 529-8467, M. Paquet. quo-18

ROULOTTE 55 X 10, meublée, avec terrain 80 x 100, installée. Tél. 839-6544. quo-27

VILLE Vanier Sport, le rendez-vous, des campeurs, 320 Boulevard Hamel. Tél. 527-7744, Un marche-pied gratuit avec l'achat d'une tente-roulotte. quo-23

POUR SEULEMENT
$2.16

Vous pouvez placer une annonce de 10 mots ou 2 lignes dans les rubriques "Divers à vendre" pendant 3 jours.

Composez 529-9231

Un député britannique va plaider le dossier "Concorde" aux E.-U.

LONDRES (AFP) — M. Anthony Wedgwood - Benn, ancien ministre travailliste de la Technologie, a quitté hier Londres pour les Etats - Unis où il va plaider le dossier de "Concorde" devant l'assemblée de l'Etat de New York. Celle-ci doit être prochainement saisie d'un projet de loi interdisant à l'appareil supersonique franco - britannique l'accès de l'aéroport Kennedy, en raison de son trop grand bruit.

Avec M. Wedgwood-Benn, qui représente au Parlement la circonscription de Bristol où est construit le "Concorde" britannique, sont partis deux autres avocats de l'appareil: M. Robert Adley, le député conservateur de Bristol, et un journaliste, M. Gordon Fransworth, directeur du "Bristol Evening Post".

Les trois délégués britanniques défendront "l'avenir du "Concorde" devant la commission sanitaire de l'assemblée de l'Etat de New York qui doit les recevoir jeudi. Selon le communiqué qu'ils ont publié à leur départ, ils souligneront que l'interdiction de New York signifierait en fait la mort pour l'avion intercontinental que se veut "Concorde". Ils attireront également l'attention des députés newyorkais sur le douloureux problème social que poserait l'abandon d'une entreprise qui fait vivre deux cent cinquante mille personnes en Grande - Bretagne et en France. Au cas où l'assemblée de l'Etat de New York resterait insensible à ces arguments, M. Wedgwood - Benn a été formel: l'interdiction éventuelle du, "Concorde" à New York poserait un "problème politique majeur entre la France et la Grande - Bretagne d'une part, et les Etats - Unis d'autre part".

Prêtres contestataires

ROME (AFP) — La presse italienne a annoncé, hier, la révolte contre l'Eglise de deux prêtres connus, l'abbé Paul Gauthier, Français, et le religieux salésien belge Gérard Lutte.

L'abbé Gauthier, qui se trouve actuellement au Laos, aurait annoncé, dans une lettre à des correspondants romains, son intention de quitter "l'Eglise officielle". "En Asie, écrit-il, les Eglises se trouvent dans le camp de ceux qui oppriment les peuples en lutte pour leur libération". Il ajoute que sa décision ne signifie pas un abandon de la foi mais un témoignage de fidélité à l'Evangile.

Agé de 51 ans, l'abbé Gauthier a été professeur de théologie au Séminaire de Dijon jusqu'en 1955. Il est devenu ensuite docker à Marseille, manoeuvre au Brésil avant de créer une communauté des "Compagnons de Jésus charpentier" en Israël. L'abbé Gauthier est l'auteur de plusieurs ouvrages.

LE PERE LUTTE

Quant au père Lutte, il vient d'être exclu des Salésiens, ce qui entraine automatiquement sa suspension a divinis, dans la mesure où il n'est pas incorporé dans un diocèse.

Le religieux, qui s'était consacré aux habitants des bidonvilles de Pratoo Rotondo, près de Rome, est entré en conflit avec ses supérieurs en raison de ses idées progressistes en matière de doctrine et de pastorale sociale. Invité à rentrer en Belgique, il a refusé. Selon les journaux, le père Lutte vit actuellèment dans une petite maison à deux étages de la zone romaine, avec une dizaine de garçons et de filles.

Paul VI défend la diplomatie du Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a défendu hier la diplomatie du Vatican en visitant l'Académie ecclésiastique pontificale. Celle-ci compte actuellement 37 élèves et forme des diplomates et des fonctionnaires pour la secrétairerie d'Etat et les nonciatures.

"Les diplomates de l'académie collaborent avec le Saint-Siège dans son oeuvre dans le monde qui consiste à encourager les évêques et les communautés qui leur sont confiées, à défendre les valeurs religieuses, à défendre l'homme et ses droits intangibles ainsi que la vraie paix", a déclaré notamment le Pape qui fut lui-même élève de l'académie de 1921 à 1926. "Telle est la diplomatie que suit aujourd'hui l'Eglise dans le monde, suivant une action qui, il faut le dire, n'est pas bien connue, car elle suscite quelquefois des objections, même chez des membres du clergé et du laicat. Elle est, tout au contraire, précieuse, indispensable en raison des occasions qu'elle offre de défendre et réaliser sa mission, même dans les situations les plus difficiles."

On sait que les nonces apostoliques avaient fait l'objet de vives critiques au synode des évêques de l'automne 1969. L'été dernier, le cardinal Léo-Joseph Suenens, président de la Conférence épiscopale belge, les avait renouvelées. Au début de l'année, la nomination par Paul VI de Mgr Simonis comme évêque de Rotterdam fut également le signale d'attaques contre l'intervention supposée des nonces dans les affaires des Eglises particulières.

états-unis

Réduction de salaires pour un tiers des ouvriers du bâtiment

WASHINGTON (UPI et AFP) — Face à ce qu'il qualifie de véritable crise dans le domaine du bâtiment, le président Nixon a décrété hier la suspension d'une loi qui obligeait le gouvernement fédéral à payer aux ouvriers travaillant sur ses projets de construction fédéraux des salaires supérieurs à la moyenne pratiqué dans l'ensemble de ce secteur.

La décision de Nixon fait figure de compromis puisque l'industrie du bâtiment était menacée d'un gel des salaires et des prix, depuis quelques semaines. Elle se traduira en fait par une modeste réduction des salaires pour moins d'un tiers de tous les ouvriers du bâtiment américain.

En demandant hier au Congrès de renouveler pour deux ans le pouvoir dont dispose actuellement le président de bloquer les prix et les salaires aux Etats-Unis, M. Nixon laisse planer le doute quant aux mesures qui pourraient être appliquées afin de réduire l'inflation particulièrement alarmante dans ce secteur.

En 1970, les salaires des ouvriers du bâtiment ont augmenté de 18.3 pour cent tandis qu'ils ont subi une hausse de 8.1 pour cent dans les autres secteurs de l'industrie.

Le taux de chômage, dans l'industrie du bâtiment est également deux fois plus élevé que le taux national.

La valeur totale des contrats réalisés chaque année par cette industrie s'élève à 90 milliards de dollars et la part de ces contrats souscrite par le gouvernement s'élève à environ 30 milliards de dollars.

LA LOI DAVIS-BACON

La loi Davis-Bacon qu'a suspendue indéfiniment le président Nixon hier, avait été adoptée au lendemain de la crise économique de 1929 pour protéger les ouvriers du bâtiment contre la chute vertigineuse de leurs salaires.

Elle n'a été suspendue qu'une fois en quarante ans, pendant 25 jours, au début de l'administration Roosevelt.

On estime que la levée de la loi ne se fera sentir qu'assez lentement sur les coûts de la construction aux Etats-Unis puisqu'elle n'affecte que les travaux publics, soit environ un tiers des 90 milliards de dollars de commandes passées chaque année à l'industrie du bâtiment.

La suspension n'est pas rétroactive et ne porte donc que sur les contrats en cours de négociation ou à négocier. Si elle crée une plus grande concurrence sur le marché du travail, elle ne fait rien pour modifier les pratiques limitatives qui président à l'embauche sur les chantiers.

Mais, en prouvant qu'il est décidé à agir et en gardant en réserve la menace d'un blocage des prix et des salaires, le président espère convaincre les syndicats de la nécessité d'accepter l'accord de limitation volontaire des augmentations qu'il leur a demandé sans succès de conclure, ou tout au moins de faire preuve de plus de modération dans leurs revendications.

Au cours d'une conférence de presse hier, le secrétaire du Travail, James Hodgson, a avoué qu'il avait été incapable d'amener l'industrie du bâtiment à tenter de réduire volontairement les coûts inflationnistes de la construction.

Le système d'alerte national n'inspire plus confiance

NEW YORK (UPI) — Deux importantes agences de diffusion ont indiqué, hier, qu'elles ne relayeraient plus les "message-tests" du système d'alerte nord-américain sans avoir obtenu des garanties pour prévenir les fausses alarmes, comme celles qui se sont produites samedi dernier.

Un porte-parole de United Press International a conseillé au gouvernement de suspendre les essais du système d'alerte tant que des mesures n'auront pas été appliquées pour éliminer la transmission d'alarmes à des milliers de stations de radio, via les circuits de UPI et de la Presse Associée. Cette dernière agence a d'ailleurs donné le même conseil au gouvernement.

Samedi, un opérateur du centre de Colorado Springs a fait une fausse manoeuvre et au lieu de diffuser un simple test de routine, a transmis un message officiel informant les civils américains que le pays entier était en état d'urgence.

Le président Nixon a ordonné une enquête, et la Commission fédérale sur les communications de la Défense a fait savoir que 7,500 stations de radio recevraient la visite d'émissaires fédéraux, qui s'enquéreront des réactions à la réception du message. Les dirigeants de ces stations seront également invités à faire des recommandations sur les moyens à prendre pour éviter de tels incidents.

En fin de semaine, un certain nombre de stations ont interrompu leurs émissions habituelles pour ensuite se conformer aux prescriptions du plan prévu en cas d'attaque contre le pays.

On rapporte également que certains automobilistes se sont arrêtés en bordure de la route, pétrifiés à l'idée qu'une attaque était imminente.

Pendant qu'à Colorado Springs, le directeur du centre déclarait que des dispositions étaient prises pour éviter la répétition de telles erreurs, le sénateur Robert Griffin du Michigan, a réclamé une requête du Congrès sur le système d'alerte national.

"Il est à se demander ce qui arriverait si une situation d'urgence survenait", a-t-il commenté. "Heureusement, nous n'assisterions pas à une alerte simulée durant une attaque nucléaire, mais qui sait?".

Arrivée de Tepavac à Moscou

MOSCOU (AFP) — M. Mirko Tepavac, secrétaire d'Etat au Affaires étrangères de Yougoslavie, est arrivé hier après-midi à Moscou, a annoncé l'agence Tass.

M. Tepavac a été accueilli à l'aéroport de Cheremetievo par M. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS.

Cette visite répond à celle que M. Gromyko avait effectuée en Yougoslavie en septembre 1969.

Les entretiens de M. Tepavac avec M. Gromyko porteront, apprennait-on sur les rapports bilatéraux ainsi que sur divers problèmes internationaux, dont notamment l'Europe et le Proche-Orient.

Le rabbin Kahane est trouvé coupable d'avoir troublé la paix publique

NEW YORK (UPI) —Le rabbin Meier Kahane, chef de la Ligue pour la défense des Juifs, a été trouvé coupable d'entrave à l'administration gouvernementale et de désordre lors de manifestations anti-soviétiques.

Le rabbin de Brooklyn a immédiatement annoncé son départ pour Bruxelles où il participera à la Conférence mondiale sur la communauté juive soviétique que le Kremlin a déjà qualifiée d'être une autre "provocation sioniste".

Une cour criminelle a acquitté Kahane d'une troisième accusation, celle-là pour avoir résisté lors de son arrestation. Le juge Irving Lang prononcera sa sentence le 13 avril.

Lors des manifestations organisées devant la mission soviétique aux Nations - Unies, le 30 décembre dernier, la police et le département d'Etat avaient décidé d'interdire tout défilé à cause de la tenue d'une réunion des représentants des Quatre Grands sur la crise du Moyen - Orient dans l'édifice de la délégation russe.

Le procureur de la défense, Philip Eldelhaum, dans son plaidoyer, avait déclaré que le verdict du juré "serait entendu à travers le monde et qu'au Kremlin "ils danseraient si Kahane était condamné. La politique de harassement des Juifs contre les diplomates soviétiques en protestation contre le traitement dont les Juifs sont l'objet en URSS a provoqué un froid dans les relations américano - soviétiques.

Kahane, qui a reçu le verdict avec le sourire, a déclaré qu'il tenterait de persuader les autres groupements juifs représentés à Bruxelles "de continuer d'agir comme nous l'avons fait".

"Quand je serai de retour, nous recommencerons", a-t-il ajouté.

Kahane encourt une peine de prison d'un an et une amende de $1,000 pour désordre. La peine maximale pour entrave à l'administration est de 15 jours de prison et de $250 d'amende.

L'usage du matériel électrique dans les hôpitaux peut être dangereux

NEW YORK (AFP) — Un grand nombre d'accidents mortels surviennent dans les hôpitaux des Etats-Unis par suite de l'utilisation de matériel électrique défectueux ou parce que les personnes chargées de ce matériel ne prennent pas les précautions nécessaires pour s'en servir.

Ces constatations ont été faites par M. Ralph Nader, l'homme qui s'est rendu célèbre, ces dernières années, par sa croisade contre les dangers de l'automobile et de bien d'autres produits de la technologie moderne, dans un article publié hier par le "Ladies Home Journal".

M. Nader affirme en effet qu'au moins 1,200 personnes par an sont victimes d'accidents dans les hôpitaux américains du fait que ceux-ci utilisent de plus en plus de matériel électrique: "Depuis l'avènement des régulateurs du coeur et du cathétérisme cardiaque", écrit-il, "l'hôpital est devenu tellement dangereux qu'il est maintenant la scène de plus d'accidents électriques qu'il ne s'en produit dans aucune autre industrie, sinon celle des mines."

LA CITE DE GIFFARD
Requérante

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Cité de Giffard, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social en la Cité de Giffard, district de Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de la prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi modifiant ses limites territoriales.

QUEBEC, ce 18e jour de février 1971.

MAITRE ROGER THIBAUDEAU, C.R., Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 9667-F
No Surintendant:
Q-55110

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: BOUTIQUE STEPHANE INC., Magasin de vêtements pour hommes et jeunes gens, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 4000, Boul. du Jardin, Orsainville, P.Q.

Débitrice.

Avis est par les présentes donné que BOUTIQUE STEPHANE INC., Magasin de vêtements pour hommes et jeunes gens, 4000, Boul. du Jardin, Orsainville, P.Q., ayant déposé une proposition au bureau de M. John P. Buzzetti, C.A. le séquestre officiel, dans la ville de Québec, dans la province de Québec, et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers est réputé, en conformité de l'article 32B de la Loi sur la Faillite, avoir fait une cession de ses biens le 15e jour de janvier 1971 et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 4e jour de février 1971.

Daté de Québec, dans la province de Québec, ce 17e jour de février 1971.

RAYMOND ROY, Syndic,
880, Chemin Ste-Foy,
Suite 890, Québec 6.
TELEPHONE: 681-0571.

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay recevra jusqu'à 14.00 heures, le 15 mars 1971, des appels d'offres pour l'achat d'équipement de laboratoires pour les sections Chimie, Physique, Biologie et Sciences naturelles pour toutes les écoles du territoire de la Commission.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Directeur du Service des Achats, M. Laurent Bolduc, 36 est rue Jacques-Cartier, CHICOUTIMI, de qui on obtiendra les formules de soumissions et les conditions pour soumissionner, à partir du 22 février 1971.

Les offres doivent être adressées dans l'enveloppe identifiée, fournie par la Commission.

Les soumissions seront ouvertes le 15 mars 1971, à 14.00 heures, par le comité d'approvisionnement, en présence des intéressés.

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Chicoutimi, le 19 février 1971.

JOSEPH BONNEAU,
Secrétaire-trésorier.

Hydro-Québec

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

(S.R.C. 1952 — Chapitre 193)

LA COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC donne avis par les présentes qu'elle a, en vertu de l'article 7 de la Loi de la protection des eaux navigables (S.R.C. 1952 — chapitre 193), déposé au bureau du ministre du Transport, à Ottawa, et aux bureaux des divisions d'enregistrement de Montmorency (No 55795) et île d'Orléans (No 19829) province de Québec, une description de l'emplacement et des plans des travaux d'installation de câbles sous-marins sous le fleuve Saint-Laurent entre les lots numéros 37, 38, 46, 48, 51, 52, 53, 9-3 et 9 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency et les lots numéros 46, 49, 43 et 45 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre, division d'enregistrement de l'Ile d'Orléans, province de Québec.

ET, sachez qu'après un mois de la publication de cet avis, la Commission hydroélectrique de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre du Transport à son bureau en la cité d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans des travaux susmentionnés.

Fait à Montréal, province de Québec, ce dix-huitième jour du mois de février, mil neuf cent soixante et onze.

COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC
B. LACASSE, F.C.I.S.,
W. E. JOHNSON, F.C.I.S.,
Co-secrétaires

Documentation No 1386
COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
Dossier No 2-P1-20A (AOL)

A. FECTEAU TRANSPORT AERIEN LTEE — DEMANDE EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE DESSERVIR LES POINTS SUPPLEMENTAIRES DE ROBERVAL ET DE BAGOTVILLE, PROVINCE DE QUEBEC.

Par le permis No A.T.B. 625-54(NS), la A. Fecteau Transport Aérien Ltée est autorisée à exploiter, d'une base située à Val d'Or (Qué.), un service aérien commercial irrégulier entre points déterminés (classe 3) pour le transport des personnes, du courrier et des marchandises, desservant les points de Chapais et de Chibougamau, dans la province de Québec.

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir les points supplémentaires de Roberval et de Bagotville, en vertu du permis susmentionné.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur cette demande en s'adressant au Comité.

Toute personne intéressée peut intervenir pour appuyer la demande, s'y opposer ou en réclamer la modification, conformément aux Règles générales de la Commission canadienne des transports. Toute intervention, le cas échéant, doit porter le nom et l'adresse de l'intervenant ou de son avocat et doit être expédiée par la poste ou remise, accompagnée des pièces justificatives pertinentes, au secrétaire du Comité des transports aériens, 275 rue Slater, Ottawa 4 (Ont.) **le 16 mars 1971** au plus tard. Des copies de l'intervention et des documents à l'appui doivent également être envoyés à la Requérante ou à son Avocat, dans le même délai.

Le nom et l'adresse de l'avocat de la requérante sont:

Hamilton, Torrance,
Stinson, Campbell,
Nobbs and Woods,
Hamilton Bldg.,
196 Adelaide St. W.,
Toronto 129, Ont.

A l'attention de M. Edwin T. Nobbs.

La requérante ou son avocat peut, dans une réplique, s'opposer à une intervention ou peut admettre ou nier l'un quelconque des faits ou tous les faits allégués dans l'intervention. La réplique sera signée par la requérante ou par ses avocats et devra être envoyée par la poste ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens, 275 rue Slater, Ottawa (Ont.). La requérante fera tenir un exemplaire de la réplique à l'intervenant ou à son avocat dans les dix (10) jours suivant la réception de l'intervention.

La preuve relative à toute signification de document doit revêtir la forme d'une déclaration sous serment et doit être déposée auprès du Secrétaire.

LE COMITE DES TRANSPORTS AERIENS
OTTAWA, CANADA,
Le 9 février 1971.

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LOUAGE D'OUTILLAGE", et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues jusqu'à vendredi le 5 mars 1971, à ONZE HEURES A.M

Le lieutenant Calley croyait devoir obéir à l'ordre d'exterminer femmes et enfants

- **Le lieutenant Calley avait reçu à cinq reprises l'ordre explicite d'éliminer tout ce qui vivait à My Lai**
- **Le dernier ordre est survenu quelques minutes avant le massacre**
- **Le lieutenant accusé d'avoir tué 102 civils reconnaît en avoir exterminé cinq**

FORT BENNING (UPI et AFP) — Témoignant à son propre procès pour la deuxième journée consécutive, le lieutenant William Calley a décrit d'une voix mal assurée les circonstances qui ont entourée le massacre de My Lai, en insistant surtout sur la teneur des ordres qui lui avait été intimés.

Son supérieur immédiat, le capitaine Medina lui avait donné à cinq reprises l'ordre d'éliminer tout ce qui vivait dans le hameau de My Lai de façon à ne pas répéter l'erreur qu'avait commise les autres unités, attaquées par des ennemis qu'elles avaient laissé derrière elles.

My Lai 4 et My Lai 5 devaient être complètement nettoyés avant que les GI's ne pénètrent dans la région de Pinkville (ainsi nommée à cause de la couleur rose qu'elle portait sur la carte) Pinkville était identifiée comme une région entièrement contrôlée par le Vietcong.

Les civils capturés dans les régions de My Lai 4 et My Lai 5 devaient servir de protection aux GI's lorsqu'il attaqueraient Pinkville. En marchant devant eux, ils détecteraient les champs de mine, sauvant ainsi plusieurs vies américaines.

LES ORDRES

A la veille de l'assaut, le capitaine Medina avait harangué la compagnie entière, puis il s'était ensuite adressé aux chefs de section,

"A cette occasion, quelqu'un a-t-il demandé si les femmes et les enfants devaient être tués?" a demandé Me George Latimer, principal avocat de Calley.

"Il semble que quelqu'un ait demandé si l'ordre touchait les femmes et les enfants"

"Est-ce que le capitaine Medina a répondu à la question?"

"Certainement"

"Qu'a-t-il dit?"

"Il a dit que cela signifiait tout le monde, tout le monde.

"Vous dites que c'est bien ce qui vous a été dit?"

"Oui, que nous avions reçu en haut lieu la permission de brûler et de tout détruire dans la région."

C'est au cours de ces deux harangues que l'ordre d'exterminer avait été donné. Le capitaine Medina qui est présentement l'objet d'enquêtes devant déterminer s'il doit être traduit devant une Cour martiale, a répété son ordre avant le décollage des hélicoptères et deux fois par radio, pendant que les troupes étaient dans le village.

Le lieutenant Calley qui dirigeait une section a dit qu'il s'agissait de la plus importante mission qui lui ait été confiée. Il a parlé de la tension qui existait et de la difficulté d'avancer dans une région entièrement minée.

Le lieutenant âgé de 27 ans dit avoir fait feu sur cinq personnes, au cours du massacre. L'une d'elles était un petit garçon, mais il dit qu'il ignorait à ce moment qu'il s'agissait d'un enfant puisqu'il n'avait vu qu'une tête bouger à travers la rizière.



Le lieutenant William Calley

Les quatre autres sont des hommes dont deux se trouvaient dans une hutte de paille. Le troisième fuyait et le quatrième se trouvait à l'entrée du village.

Le lieutenant a nié avoir tué un enfant près du fossé, contrairement à ce qu'avait affirmé un témoin de l'accusation. Il a nié également avoir tué un bonze qui se trouvait en face de lui dans une attitude de prière, reconnaissant seulement l'avoir frappé à coups de crosse.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Véritable aubaine

pendant la semaine de la couture

WHITE

Zigzag de luxe
et à piqûre droite



● Grosse tête robuste, coud toute épaisseur de tissus ● Mécanisme doux et précis ● Marche avant-arrière ● Surfile ● Confectionne les boutonnières sans accessoire ● Coud les boutons, les agrafes et les crochets ● Reprise automatiquement ● Brode le point bourdon et les monogrammes ● Coud les élastiques ● Lumière incorporée.

Spécial

durant cette vente seulement

129.88

meuble inclus

Cours d'instructions gratuits,
Double garantie White et Paquet
Service par un expert
Pièces de rechange disponibles
Vendue sur meuble secrétaire

$10 comptant, $10 par mois

Plan mise-de-côté

Tête seulement 99.88

Centre de Couture White-Elna, rayon 44, 3e Centre-Ville et Place Laurier 844, niveau 2.

Evénements spéciaux

dans le cadre de la semaine de la couture

Centre-Ville

Jeudi 25 février: Collection Simplicity à 2h.30. Montage du vêtement avec Marcelle Gauthier.

Vendredi 26 février: Collection drapée - Patron de base d'une jupe avec Mme Di Bello, de 7h.30 à la fermeture.
Vente des livres de Mme Di Bello. Avec tout achat du livre "Haute-Couture", un dépliant sera remis gratuitement.

Samedi 27 février: Collection Simplicity. Démonstration de machines à coudre White et de glissières Lightning.

Place Laurier:

Jeudi 25 février: Collection drapée à 2h. 30. Clinique de réparation et altération avec démonstration de machines à coudre White et glissières Lightning.

Vendredi 26 février: Collection Simplicity à 2h. 30. Montage du vêtement - Marcelle Gauthier.

Samedi 27 février: Collection drapée. Patron de base d'une jupe avec Mme Di Bello. Vente de son livre. Avec tout achat du livre "Haute Couture", un dépliant sera remis gratuitement.

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



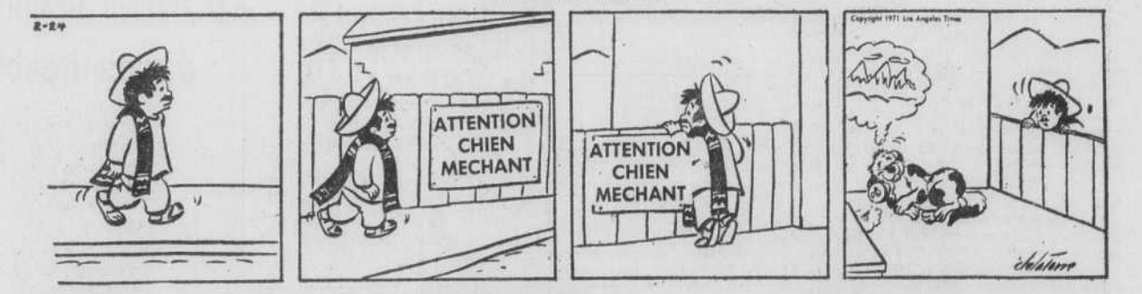
MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Paquet
CENTRE-VILLE

AU BON BUDGET sous-sol



Pull-over
100% nylon, lavable machine, sans repassage. Glissière au dos. Rayures horizontales de teintes variées. P.M.G.
Spécial 1.88
Vêtements sport pour dames, rayon 345, Bon Budget, sous-sol



Pantalon pour dames
Fortrel, lavable sans repassage. Jambe évasée avec pli cousu devant. Brun, marine, noir. 10 à 18 ans.
Spécial 7.55
Vêtements sport pour dames, rayon 345, Bon Budget, sous-sol.



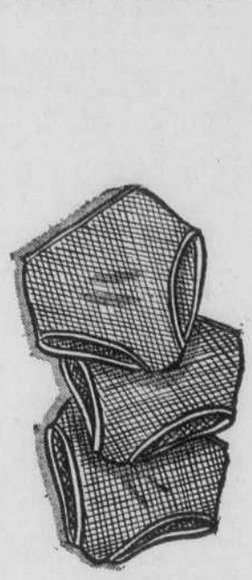
Robe tout-aller
en Antron, glissière devant de teinte contrastante, boutons blancs. Entièrement lavable. Marine, rouge, noir: 7 à 15 ans.
Spécial 12.88
Robes pour dames, rayon 346, Bon Budget, sous-sol.



Jupon soutien-gorge
Lycra et tricot de nylon antistatique, insertion de fiberfill, bordé de dentelle de nylon. Blanc, bleu, chair. A-B-C- 32 à 36 dans le groupe. Légères imperfections n'affectant en rien la qualité.
Spécial 2.44
Vêtements de base, rayon 302, Bon Budget, sous-sol.



Lingerie
en coton pour dames. Comprend: baby doll, robe de nuit, nuisette, pyjama, garnis de dentelle. Rose, bleu, jaune. P.M.G. dans le groupe. Légères imperfections n'affectant en rien la qualité.
Spécial 2.88
Lingerie pour dames, rayon 306, Bon Budget, sous-sol.



Petites culottes
100% nylon, genre filet, élastique à la cuisse. Rose, bleu. Une seule grandeur.
Spécial 3 pour 1.00
Lingerie pour dames, rayon 306, Bon Budget, sous-sol.

Spécial avant saison
Soyez avisées, mesdames!

Bottes en vinyle, deux modèles au choix: Simili reptile, Python ou fini verni fripé en noir, brun, blanc ou rouge. 5 à 10.



Prix orig. 15.00
Spécial 9.88
Chaussures, rayon 325, Bon Budget et sous-sol.



Chemise
23% Polyester et 77% Coton
Pressage permanent, lavable sans repassage, poignets français. Brun, or, bleu, vert, jaune. 14½ à 17.
Spécial chacune ou 3 pour 8.88 2.99
Habits de travail, rayon 370, Bon Budget, sous-sol.



Pour le ski
en nylon et viscose extensible, glissière robuste. Doublé ou non de thermal. Vert, marine, brun, noir. Doublé 8 à 12 ans, non doublé: 14 et 16 ans.
Prix orig. 6.88
Spécial 4.88
Vêtements pour garçons, rayon 335, Bon Budget, sous-sol.



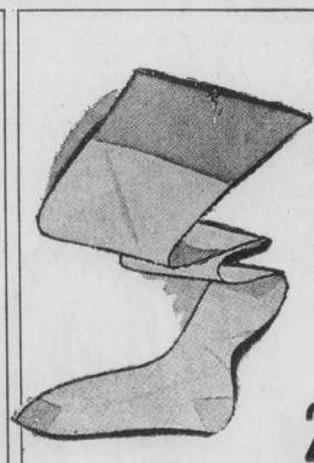
Très mode
Genre Safari
en cuir brut, piqûres doubles contrastantes. Choix de 3 modèles. Doublure amovible. Brun, tan, vert. 10 à 16 ans, dans le groupe.
Prix orig. 68.88
Spécial 48.88
Manteaux pour dames, rayon 304, Bon Budget, sous-sol.



Pour fillette
nylon et viscose extensible, jambe légèrement évasée, glissière sur le côté. Noir, brun, vert, gris, bleu. 8 à 14 ans.
Prix orig. 5.99
Spécial 3.88
Vêtements pour enfants, rayon 312, Bon Budget, sous-sol.



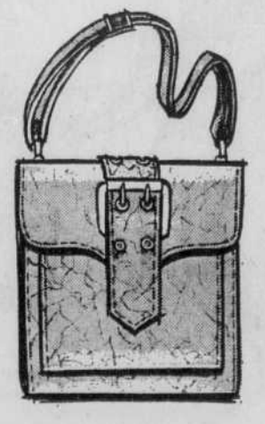
Bas-culotte
100% nylon, maille double, fond extensible. Première qualité. Coppertone, Maple, ivoire, gris, mocha tone, marine. Une seule grandeur.
Spécial 3 pour 2.66
Bas pour dames, rayon 311, Bon Budget, sous-sol.



Bas pour dames
nylon, maille double, talon renforcé. 1ère qualité. Coppertone, mochatone. 8½ à 11.
Spécial 2 pour .88
Bas pour dames, rayon 311, Bon Budget, sous-sol.

Trois-pièces
en lainage. Manteau double-croisure, jupe ligne A et pantalon à jambe évasée. A carreaux: vert, brun, chameau. 10 à 16 ans.
Prix orig. 34.88
Spécial 16.88
Manteaux pour dames, rayon 304, Bon Budget, sous-sol.

Repas complet à 1.11
jeudi le 25 février
Dîner ou souper.
Restaurant, rayon 42, sous-sol.



Sacoches en vinyle
Choix de plusieurs modèles dans le groupe. Brun, noir, marine, désassorties.
Spécial 2.22
Sacoches, rayon 310, Bon Budget, sous-sol.

Souliers pour fillettes
Cuir verni ou mat. Solde de lignes. Brun, noir, bleu pâle et blanc dans le groupe. Différents modèles. 8 à 4 dans le lot.
Prix orig. 6.00 à 8.00
Spécial .99
Chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol.

La situation au Brésil selon un des prisonniers politiques échangés contre M. Bucher

GENEVE (AFP) — "La situation au Brésil est explosive et peut rapidement aboutir à une guerre révolutionnaire", a notamment déclaré Jean Marco Von Der Weid, 25 ans, ancien président de l'Union des étudiants brésiliens, arrêté à Rio en 1969, torturé et finalement échangé par les autorités brésiliennes avec 69 autres prisonniers politiques contre l'ambassadeur de Suisse Giovani Enrico Bucher, qui avait été enlevé par les guérilleros. C'est précisément en Suisse que M. Von Der Weid a fait cette déclaration, au cours d'une conférence de presse donnée hier soir à Genève, sous l'égide de la Ligue suisse des droits de l'homme.

Arrivé samedi dernier à Zurich, venant de Santiago du Chili, il se propose de donner une série de conférences sur "la réalité des prisons du Brésil", pour, a-t-il dit, "créer un mouvement d'opinion publique mondial pouvant faire pression sur le gouvernement brésilien".

Selon lui, "la seule démocratie au Brésil, c'est celle de la torture parce que tout le monde y est exposé". Von Der Weid n'en a voulu pour preuve que le cas d'un garçon de 11 ans, "atteint de polio, torturé comme les autres au centre d'information de la marine, à Rio". "Le gouvernement du Brésil, a-t-il poursuivi, sacrifie en outre les intérêts du peuple pour fournir les meilleures conditions d'investissements aux étrangers". Si bien que, selon lui, "le peuple n'a d'autre solution que la résistance, qui peut rapidement aboutir à une guerre révolutionnaire".

Enfin, en ce qui concerne les enlèvements de diplomates étrangers, Von Der Weid a estimé qu'il s'agissait là "d'actions limitées, qui doivent être combinées avec d'autres formes de lutte, notamment l'action directe".

Mort de l'ancien président de Panama, Ricardo Alfaro

PANAMA (UPI) — L'ancien président de Panama qui était également un juriste international réputé, M. Ricardo J. Alfaro, est mort, hier, après une opération chirurgicale intestinale.

Le gouvernement panaméen a décrété qu'aujourd'hui serait jour de deuil national dans le pays.

La Grande-Bretagne : aucun contact avec les Tupamaros

MONTEVIDEO (AFP) — L'ambassade de Grande - Bretagne à Montevideo n'a jamais eu de contacts avec les "Tupamaros" en vue de la libération de l'ambassadeur Geoffrey Jackson, séquestré depuis le 8 janvier dernier, a affirmé, hier, un porte-parole de l'ambassade.

Le fonctionnaire britannique s'est déclaré très heureux de la libération, dimanche, du consul brésilien Aloysio Dias Gomide, mais a souligné qu'il n'y avait jamais eu et qu'il n'y avait pas présentement de négociations similaires ou non à celles qui ont abouti à la remise en liberté du diplomate brésilien.

D'autre part, on apprend de bonne source qu'un haut fonctionnaire de la police uruguayenne va se rendre à Rio de Janeiro pour interroger M. Dias Gomide.

Durant les neuf heures qui se sont écoulées entre la libération et le départ pour le Brésil du consul brésilien, la police uruguayenne, à la demande du gouvernement de Brasilia, s'était abstenue de recueillir des indications auprès du diplomate.

Occupation de terres privées par des paysans colombiens

(D'après l'AFP) — Une vague d'occupation de terrains privés par des paysans est signalée dans plusieurs régions de Colombie.

Au cours de ces derniers jours, selon des informations officielles, quarante - quatre propriétés privées ont été envahies dans les départements de Cordoba, Tolima, Sucre Ztuhuuila. La majorité de ces "squatters" ont été délogés par la police.

Dans les milieux gouvernementaux, on pense que ces occupations sont dirigées par l'"Associacion nacional de usuarios" (organisation paysanne qui compte quelque 800,000 membres), tandis que d'autres sources officielles, on affirme que cette action est l'oeuvre d'éléments communistes.

Des mesures très sévères seraient prises incessamment par le gouvernement colombien pour freiner ces invasions.

Les Indiens du Brésil sont menacés par la civilisation moderne

(D'après UPI et AP) — Le Comité de la Croix-Rouge internationale a déclaré hier à Genève qu'il n'avait pas trouvé trace de massacres ou de mauvais traitements physiques chez les Indiens de l'Amazonie brésilienne à la suite d'une tournée d'inspection de la Croix-Rouge au Brésil.

Cependant, le Comité a affirmé que des mesures d'urgence devraient être prises pour protéger les tribus indiennes des maladies, des nouvelles habitudes alimentaires néfastes, de la désorganisation des structures sociales, des nouvelles méthodes de chasse et de différents facteurs psychologiques nouveaux apportés par la civilisation moderne.

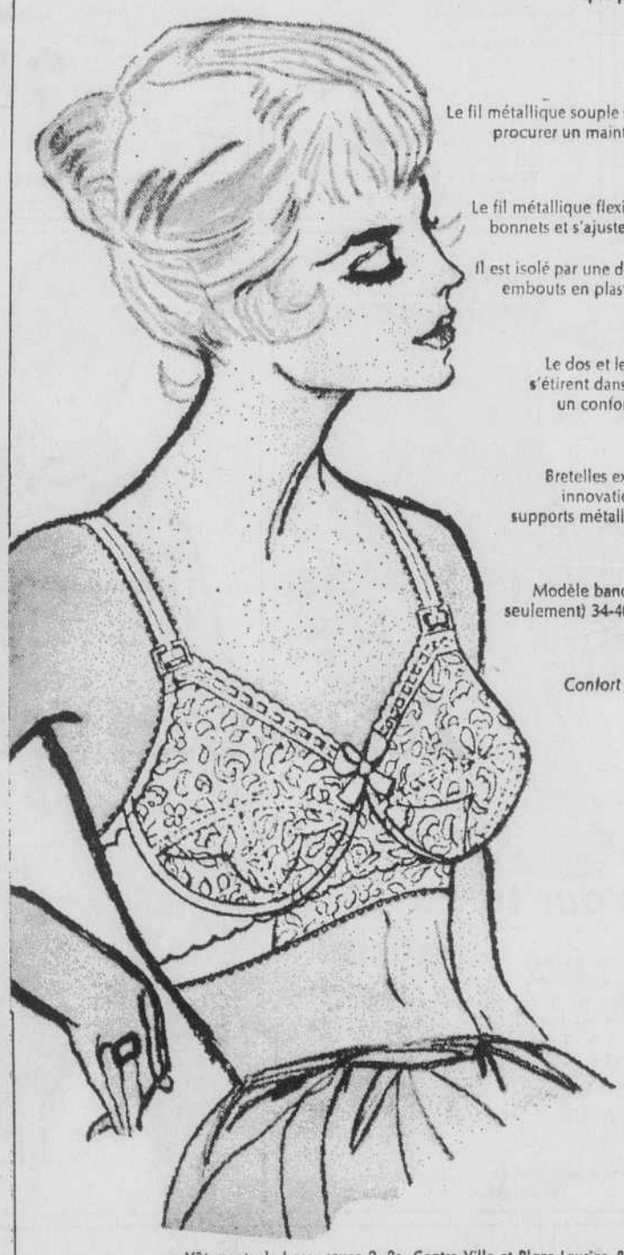
Le Comité a demandé au gouvernement brésilien de prendre encore plus de soins dans sa politique d'intégration et d'accorder une aide plus importante aux autorités responsables de ces problèmes.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Nouveau SOUTIEN-GORGE PLAYTEX Living EXTENSIBLE À SUPPORTS FLEXIBLES

Le confort et l'ajustement qui ont fait la réputation du soutien-gorge Living Playtex . . . plus le maintien ferme et la séparation parfaite que procure un fil métallique.



NOUVEAU!

Le fil métallique souple s'adjuste de lui-même pour procurer un maintien ferme mais confortable et une séparation parfaite.

Le fil métallique flexible souligne le contour des bonnets et s'ajuste de lui-même à votre ligne.

Il est isolé par une doublure douce et porte des embouts en plastique. Bonnets magnifiques en fine dentelle de nylon.

Le dos et les côtés, élastiques et aérés, s'étirent dans les deux sens pour assurer un confort et un support parfaits . . . et ils ne remontent jamais.

Bretelles extensibles ajustables — une innovation pour un soutien-gorge à supports métalliques: maintien ferme sans pression des bretelles.

Modèle bandeau, blanc (bonnets B et C seulement) 34-40-B, 34-42-C, $8.00; bonnet D 34-42-D $9.00

Confort parfait toute la journée . . . mois après mois.

Vêtements de base, rayon 2, 2e, Centre-Ville et Place Laurier, 802, niveau 2.



Continental

la perruque au style élancé et original

Extensible avec nuque effilée et côtés légèrement flous. Genre lavez-et-portez, elle est en Dynel, d'entretien facile. Un coup de brosse suffit à lui redonner son apparence naturelle. Vaste choix de teintes incluant celles avec mèches.

Régulier 40.00

Spécial 24.99

Perruques et postiches, rayon 55C, 2e étage, Centre-Ville et Place Laurier, 855, niveau 2.

Un moment de détente

Un style qui parle de séduction, de romance et d'élégance pour le voyage ou la détente. Petit col à la chinoise et glissière devant, il peut être porté avec une ceinture à nouer. En arnel imprimé lavable à la machine. P.M.G. 13.00

Lingerie pour dames, rayon 6, 2e, Centre-Ville et Place Laurier, 806, niveau 2.

Commandez par la poste ou par téléphone: Centre-Ville: 524-5121 Place Laurier: 651-7070.





Sur un air de renouveau

Deux versions qui accompagnent volontiers midi et longuette, en vinyle verni fripé. Grandeurs 5 à 10. 20.00 chacune.

A gauche, longueur sous le genou, glissière au côté et boucle décorative ajustable au mollet. En noir, bleu, brun, blanc ou beige.

A droite, longueur au-dessus du genou, à enfiler, avec courroie ajustable à la cuisse. En noir, brun, blanc, beige.

Chaussures pour dames, rayon 43, 2e, Centre-Ville et Place Laurier, 843, niveau 2.

Arafat préparera un projet d'unification de la résistance

AMMAN (AFP) — M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'organisation de libération palestinienne et leader du "Fatah", a été chargé d'élaborer un nouveau projet d'unification des organisations de fedayine, a annoncé hier à Amman M. Ibrahim Bakr, porte-parole du Comité central de l'organisation de libération palestinienne (CCOLP).

Cette décision, a précisé M. Ibrahim Bakr, a été prise par le CCOLP au cours des réunions qu'il a tenues récemment à Damas et auxquelles ont assisté des représentants de tous les mouvements de résistance ainsi que le général Abdel-Razzak el-Yahia, commandant en chef de l'Armée de libération palestinienne.

La réunion du CCOLP a pris fin tard dans la nuit de lundi à mardi et tous les participants ont quitté la capitale syrienne. Les leaders palestiniens se préparent à se rendre au Caire où il tiendront une séance de travail dans la journée de vendredi, veille de l'ouverture de la conférence du Conseil national palestinien.

Aucun communiqué n'a été publié à l'issue des travaux. Ni Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP, ni Georges Habache, leader du Front populaire pour la libération de la Palestine, n'ont assisté à la réunion de Damas.

tiers-monde

La Jordanie reconnaîtra Israël si les territoires occupés sont évacués

AMMAN (AFP) — M. Abdallah Salah, ministre jordanien des Affaires étrangères, a déclaré hier à l'AFP que la Jordanie accepterait de reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël, "à condition que les Israéliens acceptent d'évacuer tous les territoires occupés".

"Dans ce cas", a poursuivi le ministre, "nous sommes prêts à considérer toutes nos obligations découlant de la mise en application de la résolution 242, adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 22 novembre 1967.

"La Jordanie veut un accord global", a-t-il ajouté.

M. Salah a d'autre part indiqué que "son gouvernement n'avait toujours pas reçu d'aide-mémoire du médiateur des Nations unies, M. Gunnar Jarring, semblable à celui transmis à la RAU.

"Ce retard est probablement dû au fait que les négociations sont plus faciles et plus urgentes entre l'Egypte et Israël en raison de la proximité de la fin du cessez-le-feu, le 7 mars prochain."

Chou-en-Lai reçoit un ancien ministre japonais

PEKIN, (AFP) M. Chou -en-Lai, premier ministre chinois, a reçu hier après-midi pendant deux heures, M. Aiichiro Fujiyama, ancien ministre japonais des Affaires étrangères et chef du groupe interpartis récemment formé au parlement de Tokyo pour appuyer une politique de rapprochement avec la Chine populaire, apprend-on de source bien informée à Pékin. Cette longue entrevue s'est déroulée dans un climat "amical", précise-t-on de même source.

On croit savoir que le chef du gouvernement chinois et son interlocuteur sont tombés d'accord pour développer les échanges de personnalités et de délégations amicales entre les deux pays. Ces échanges doivent avoir pour base le principe selon lequel le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légal pour l'ensemble de la Chine et que Formose n'est qu'une province de la République populaire, indique-t-on toujours de même source. Au cours de cette rencontre, M. Chou-en-Lai, était assisté notamment de M. Kuo Mo-Jo, vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale.

Les observateurs dans la capitale chinoise relèvent que cet entretien a été exceptionnellement long et qu'il est intervenu peu de temps après l'arrivée de M. Fujiyama à Pékin, ce qui tendrait à confirmer l'impression selon laquelle l'ancien ministre a réussi à se faire reconnaître par Pékin comme un "interlocuteur valable" représentant d'un important secteur de l'opinion japonaise favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine.

Premier voyage à l'étranger d'un souverain japonais

TOKYO (AFP) — Le voyage de l'empereur Hiro-Hito et de l'impératrice Nagako en Europe du 27 septembre au 14 octobre prochain a été annoncé officiellement hier après-midi par un communiqué de presse de la Maison impériale.

Ce sera la première fois, en 2,600 ans d'histoire japonaise qu'un empereur quittera le territoire national. Le couple impérial visitera officiellement la Belgique, l'Angleterre et l'Allemagne fédérale et fera des visites non officielles au Danemark et aux Pays-Bas. Le voyage prévoit également un séjour privé à Paris du 2 au 5 octobre et des étapes à Anchorage et à Genève.

L'empereur Hiro-Hito, 69 ans, qui est à la 46ème année de son règne, avait visité l'Angleterre en 1921 quand il était encore prince héritier mais ce sera le premier voyage à l'étranger de l'impératrice Nagako (68 ans).

Le gouvernement japonais a confirmé hier sa décision concernant le voyage de l'empereur et le communiqué de la Maison impériale a été publiée aussitôt après. Le document précise que le couple impérial a été invité par le roi des Belges, la reine d'Angleterre et le président de la République fédérale.

"Le gouvernement japonais, précise le communiqué de presse, ayant estimé qu'en vue des relations traditionnellement amicales existant entre le Japon et ces trois pays, il était souhaitable que leurs majestés y fassent une visite officielle. Leurs majestés ont donc accepté les invitations".

Un autre communiqué de presse de la Maison impériale annonçait que la reine Elizabeth d'Angleterre et le duc d'Edimbourg ont accepté l'invitation de visiter le Japon à une date qui n'est pas précisée. Le roi Baudoin, de Belgique, et le président Gustav Heinemann de la République fédérale allemande ont visité le Japon à une date récente.

Le budget iranien est à la hausse grâce aux revenus sur le pétrole

TEHERAN (AFP) — M. Amir Abbas Hoveyda, premier ministre iranien, en présentant hier devant le parlement le projet de budget pour l'année 1971 (21 mars 1971 — 20 mars 1972) a souligné que les revenus supplémentaires procurés par l'accord de Téhéran permettraient d'accroître sensiblement la part de crédits consacrés au développement du pays.

Il a indiqué que le budget de l'Education nationale augmenterait de 64%, celui de la Santé publique de 59%, celui du Logement de 70% et enfin celui de la Culture et des Beaux-arts de 94%.

D'autre part le budget de la Défense nationale, 77,4 milliards de rials sur un total de 481 milliards de rials représente près de 16% du budget total de l'état. A ce propos, le ministre iranien a déclaré que seul le renforcement de la Défense nationale permettrait à l'Iran de préserver son indépendance, qui "est nécessaire au développement social, culturel et économique du pays".

Le budget de l'année 1971 sera équilibré. Le ministre n'a pas révélé le montant des recettes budgétaires provenant du pétrole. Toutefois on estime que les compagnies pétrolières verseront à l'Iran près de 1,500 millions de dollars en impôts et redevances auxquels s'ajouteront quelque 515 millions de dollars provenant des conséquences de l'accord de Téhéran. 80% de ces revenus pétroliers iront au programme de développement et 20% au budget de fonctionnement de l'état.

D'autre part, M. Amir Abbas Hoveyda a déclaré que les Britanniques devraient quitter les bases qu'ils occupent dans le Golfe persique et qu'après leur départ "aucune puissance étrangère ne serait fondée à prendre leur place". Il a souligné que cet aspect de la politique iranienne était fondé sur les principes de la charte des Nations-unies et sur le respect de la souveraineté des nations.



Gaiement bavaroise...

Une longue robe flirtant avec la cheville, coupée dans un tissu coton et Fortrel parsemé de fleurs sur fond noir ou bleu. Une tenue chaleureusement paysanne. Tailles 5 à 13 ans.

28.00

La Bouthèque, rayon 251, angle de l'Eglise et Boul. Charest.

Paquet

CENTRE-VILLE

Coquetterie paysanne

signée The MARMELADE SET

Un imprimé folklorique aux couleurs chatoyantes sur fond marine ou violet, en tricot d'Arnel léger et souple. Tailles: 5 à 13 ans.

Robe "portefeuille" enveloppante au corsage plissé pour accentuer la silhouette. 40.00

Robe-pantalon d'allure jeune avec capuchon, plissé au cou et au bas des manches. 45.00

Robes pour dames, rayon 46, 2e Centre-Ville et Place Laurier 846, niveau 2.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

l'amérique latine



PATRICK BOUCHER, CORRESPONDANT DU SOLEIL

Le gouvernement Arana favorise les partisans de la lutte armée

Dénonçant la "multiplication des assassinats", l' "usage généralisé de la torture" et l' "insupportable situation de terreur" régnant à travers le pays, les dirigeants de l'université San Carlos de Guatemala viennent de se prononcer en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Particulièrement "critique" à l'égard du gouvernement, leur prise de position a provoqué une très vive réaction des autorités. Accusant l'université de "servir de refuge aux extrémistes de gauche", M. Marie Sandoval Alarcon, leader de la majorité, a aussitôt annoncé des réformes "substantielles" et "fondamentales" à la loi organique de la "Carolingienne"...

Conquise, de haute lutte, lors de la révolution d'octobre 1944, cette "indépendance" a été régulièrement remise en question par les différents régimes qui se sont succédés à la tête du pays au cours de ces quinze dernières années. Mais soucieux de conserver "certaines apparences", aucun d'entre eux ne s'était, jusqu'ici, résolu à recourir à une mesure aussi extrême.

Le colonel Arana ne devait pas s'encombrer de tels "préjugés". Bien décidé à nettoyer ce "foyer de la subversion" qu'est devenue, selon eux, l'université, les tenants de l' "ordre" commencèrent à menacer puis à assassiner. Justifiant indirectement ces méthodes, le chef de l'Etat déclarait, fin novembre, que "face à la situation de violence existant au Guatemala, le rétablissement de la paix pouvait donner lieu à certains excès". Assurées de l'impunité, les forces de répression passaient alors à l'offensive, tuant, au cours de ces trois derniers mois, plusieurs dizaines de professeurs et d'étudiants, en faisant "disparaître" quelques centaines d'autres. Mais, même au Guatemala, il y a une limite à la cruauté et l'affrontement entre le pouvoir et l'université devenait inévitable.

MANIFESTATION INTERDITE

Toute manifestation de masse restant interdite, en raison de l'instauration, pour une durée illimitée, de l'état de siège, les dirigeants universitaires devaient finalement opter pour la publication d'un manifeste.

Véritable procès intenté au régime, ce document accuse les autorités d'avoir créé "un climat de terreur, sans précédent dans l'histoire du Guatemala", d'avoir décrété les mesures d'exception "à seule fin d'exterminer leurs adversaires". Soulignant que loin de ramener la tranquillité, la politique de "pacification" a puissamment contribué au pourrissement de la situation, les signataires de ce "pamphlet" déclarent: "Il est encore temps de changer d'orientation. Nous croyons que le gouvernement est suffisamment conscient de ses responsabilités pour reconnaître ses erreurs, les corriger et adopter les mesures susceptibles d'éliminer les véritables causes de l'injustice économique et sociale". Mais manifestement, les universitaires ne se font aucune illusion sur les suites qui pourraient être données à leur pétition et ils terminent sur une note lourde de menaces.

"Il n'est pas inutile, disent-ils, de rappeler que la responsabilité légale — et pénale — de ceux qui par leurs actions ou leurs omissions ont trahi les normes légales et les règles élémentaires d'humanité, sera précisée en temps voulu". "De même", ajoutent-ils, "se trouve engagée la responsabilité historique de ceux qui s'érigent actuellement en arbitre de la vie et de la mort sans avoir seulement essayé de chercher les solutions que, rationnellement et humainement, il est possible de trouver en faisant preuve d'un peu d'intelligence..."

EXACTIONS

Les "exactions" commises au cours de ces dernières semaines contre l'université, ses professeurs et ses étudiants, justifient pleinement cette mise au point. Mais le bon sens et l'intelligence n'ont plus droit de cité dans le Guatemala d'aujourd'hui Aveuglées par leur passion de l' "ordre" les autorités ne sont guère disposées à accepter la plus petite critique, d'où qu'elle vienne.

Qualifiant les auteurs de ce "libellés", de "provocateurs", le gouvernement, invoquant son droit de regard sur les finances de l'université, institution nationale, proclamait, immédiatement, "l'urgence de corriger une série d'anomalies dans le fonctionnement de ce centre d'enseignement..."

C'en est fait de l'autonomie de l'université. Avec elle disparaît le dernier espoir des Guatémaltèques de faire entendre leur voix en restant dans le cadre de la légalité.

Agitation paysanne en Colombie

BOGOTA (AFP) —Devant la montée de l'agitation sociale en Colombie — occupation de 315 exploitations agricoles, mouvement des professeurs de l'école primaire, manifestation ouvrière prévue pour le 8 mars prochain — le président de la république M. Misael Pastrana a convoqué hier soir un conseil extraordinaire des ministres pour étudier l'adoption de mesures propres à faire respecter l'ordre public.

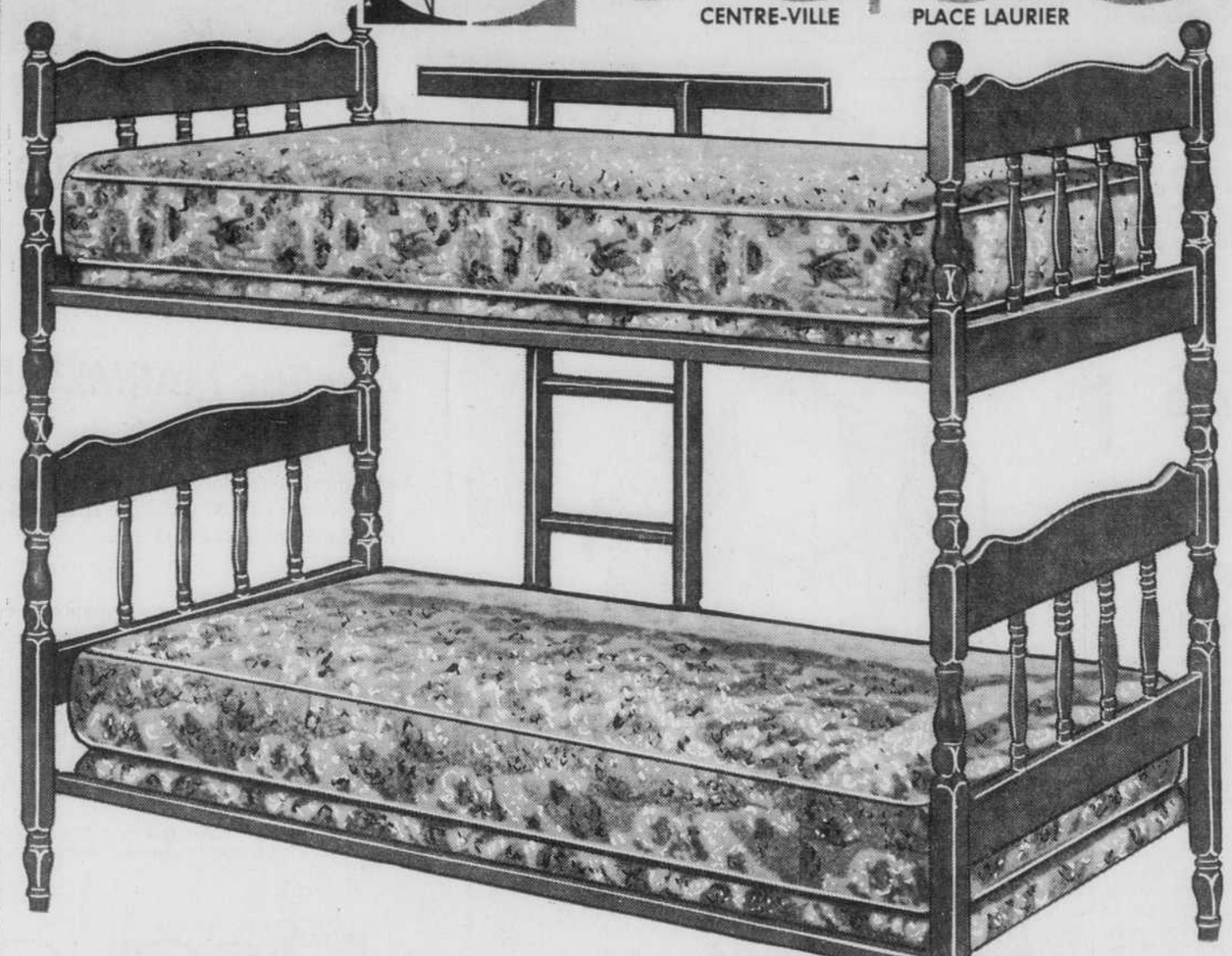
Dans un communiqué officiel, le ministre de l'Intérieur, M. Abelardo Forero, a dénoncé comme des facteurs d'agitation les mouvements qui secouent certaines classes de la société. Ce sentiment d'insécurité avait amené le "Conseil de sécurité", composé d'officiers supérieurs de l'armée, à se réunir avant la convocation du conseil des ministres.

De son côté le ministre de l'Agriculture a demandé aux paysans qui avaient occupé des terrains privés de se retirer, alors que l' "association de usuarios", responsable de ces occupations, demande au gouvernement de déclarer d'utilité publique les terrains occupés.

Enfin le gouvernement a menacé de supprimer la personnalité juridique aux ouvriers qui manifesteraient le 8 mars prochain à l'appel de l' "Union des travailleurs de Colombie" (UTC). Cette manifestation est une protestation contre le coût de la vie.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Style colonial

pour "Bout'd'choux"

Ensemble de lits étagés comprenant: 2 lits avec 2 sommiers rembourrés, 2 matelas à ressorts à dessus unis, échelle-barre de garde. Cet ensemble peut facilement être converti en lits jumeaux. Fini muscade. 39" et 60" hauteur.

Régulier 149.00

Spécial **129.88**

par mois 12.00



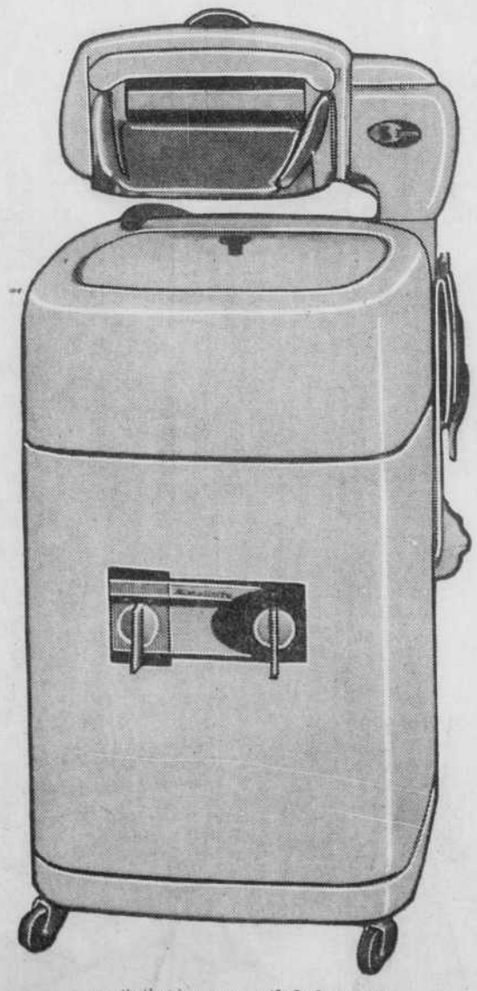
Couchette pour bébé

avec matelas à ressorts rembourré de vinyle et monté en bois franc solide. Blanc seulement. 20" x 40".

Régulier 30.00 Spécial **24.88**

PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE COTE MOYENNANT UN LEGER ACOMPTE

Meubles, rayon 30, 5e Centre-Ville et Place Laurier 830, niveau 2



Laveuse-essoreuse

Simplicity à cuve carrée

Pour une meilleure action de lavage. Capacité de 11 livres. Déclenchement de sécurité de l'essoreuse, minuterie automatique, pompe automatique. Blanc. Garantie de 2 ans sur pièces et service et de 5 ans sur transmission.

Spécial **154.88**

par mois 15.00

Appareils électriques, rayon 40, 5e Centre-Ville et Place Laurier 840, niveau 2



Télécouleur 25"

Marque très connue, style Provincial Français. Contrôle automatique du syntonisateur "AFC", contrôle automatique contre les surcharges de courant. VHF et UHF. Fini cerisier. 29 3/4" haut, 37 5/8" larg. 18 5/8". 3 ans de garantie sur le tube-image - 1 an sur les autres pièces. Service d'un an 39.95.

Régulier 670.00

Spécial **639.88**

par mois 35.00

Appareils électriques, rayon 65, 5e Centre-Ville et Place Laurier 865, niveau 1.

Commandez par la poste ou par téléphone: Centre-Ville: 524-5121 — Place Laurier: 651-7070

Heures d'affaires: Centre-Ville et Place Laurier: les lundi, mardi et mercredi, 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m., les jeudi et vendredi, 9h.30 a.m. à 9h. p.m., le samedi, 9h.30 a.m. à 5h. p.m.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec